

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU
22 NOVEMBRE 2023

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Rapports annuels
d'activités des
cessionnaires**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 23 novembre 2023
par voie d'affichages
~~notifié~~
transmis en sous-préfecture
le 23 novembre 2023
et qu'il est donc exécutoire.

Le 23 novembre 2023

Pour le Maire,
Par délégué,
Le Directeur Général des Services

Denis TAINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt trois, le 22 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 15 novembre deux mille vingt trois, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC*, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI*, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Madame ANDRE, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur SALLE, Madame BOGE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Madame CASTIGLIEGO, Monsieur GREVET, Monsieur ROUXEL, Monsieur LE GARSMEUR

*Monsieur BATTISTELLI arrive au dossier 23 G 26

*Monsieur SOLIGNAC part après le dossier 23 G 27

Avait donné procuration :

Monsieur SOLIGNAC à Monsieur de BEAULAINCOURT
Monsieur PETROVIC à Monsieur PERICARD
Madame GUYARD à Monsieur VENUS
Madame GOTTI à Madame MACE
Madame GRANDPIERRE à Monsieur SAUDO
Madame FRABOULET à Monsieur GREVET

Secrétaire de séance :

Madame de CIDRAC

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20231122-23-G-15-DE
Date de télétransmission : 23/11/2023
Date de réception préfecture : 23/11/2023

N° DE DOSSIER : 23 G 15

OBJET : RAPPORTS ANNUELS D'ACTIVITÉS DES CONCESSIONNAIRES

RAPPORTEUR : Monsieur VENUS

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

L'article L.3131-5 du Code de la Commande Publique relatif aux contrats de concession dispose que : « *le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services* ».

L'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) précise les modalités de compte-rendu de ces rapports et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Les contrats de concession soumis à cette obligation de communication sont les suivants :

- La distribution de gaz naturel sur le territoire de la Ville,
- La production et distribution de chaleur,
- L'exploitation des marchés forains,
- L'exploitation du parc du stationnement du Château et du parc à cycles,
- L'exploitation des parcs de stationnement Pologne et Pompidou,
- La conception, la réalisation et l'exploitation en concession d'un parc de stationnement Place du Marché Neuf,
- La gestion en affermage des Crèches Gramont et Comtes d'Auvergne.

L'article L.1413-1 du CGCT dispose que la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

En application de l'article 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, lesdits rapports annuels ont été examinés par la commission consultative des services publics locaux lors de ses séances des 15 et 22 septembre 2023.

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte des rapports présentés.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu les articles L.3131-5, R.3131-2, R.3131-3, R.3131-4 du Code de la commande publique,

Vu les articles L.1411-3, L.1413-1, L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les rapports annuels d'activités remis par les concessionnaires de la Ville au titre de l'année 2022 et présentant l'exécution des services publics ainsi que les données techniques et financières s'y rapportant,

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics locaux sur ces différents rapports qui lui ont été présentés, lors de ses séances des 15 et 22 septembre 2023.

Considérant l'intérêt pour l'assemblée délibérante d'apprécier les conditions d'exécution des services publics confiés par la Ville en gestion déléguée ou en régie et la nécessité de prendre acte des différents rapports présentés à ce titre,

PREND ACTE des rapports annuels d'activités présentés par les concessionnaires de la Ville.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.



Arnaud PÉRICARD
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

La présente délibération ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.



COMPTE RENDU
D'ACTIVITÉ DE
CONCESSION 2022

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE







L'édito

La transition énergétique à mener doit répondre aux besoins du pays, en renforçant la souveraineté des approvisionnements et en veillant à l'équilibre du système énergétique dans son ensemble. Pour répondre à ces enjeux, le gaz a un rôle majeur à jouer. L'urgence climatique nous oblige plus que jamais à prendre les bonnes décisions pour accélérer la décarbonation des secteurs émetteurs de gaz à effet de serre. Le gaz est un atout majeur pour décarboner efficacement, en promouvant des usages directs performants et en s'appuyant sur des infrastructures de réseaux existantes et compatibles avec l'essor des gaz verts.

La dynamique qui porte cette énergie renouvelable et produite localement en fait la seule EnR ayant dépassé dès 2022 les objectifs fixés par la programmation pluriannuelle de l'énergie. Le cap des 500 sites de méthanisation a d'ailleurs été franchi en fin d'année dernière et la filière dispose dorénavant d'une capacité installée de plus de 9TWh. C'est l'équivalent de la production d'un réacteur nucléaire ou la consommation de plus de 2 millions de logements neufs chauffés. Au cours de l'année 2023, c'est la capacité d'un deuxième réacteur nucléaire qui sera disponible. D'ici 2030, les gaz verts pourraient couvrir 20% des besoins en gaz de la France, soit plus que le gaz importé de Russie avant la guerre russo-ukrainienne.

Votre réseau gaz, capable d'accueillir dès à présent le biométhane et les gaz verts de demain, est un actif essentiel pour encourager les solutions de transition énergétique à coût maîtrisé. Les équipes de GRDF sont mobilisées et engagées à vos côtés pour assurer l'entretien, l'exploitation et la modernisation de ce patrimoine et de cet outil essentiel.

En 2022, un nouveau modèle de contrat de concession a été finalisé avec la FNCCR et France urbaine. Nous sommes à votre disposition pour le déployer progressivement, avec l'ambition de vous accompagner pleinement dans vos politiques énergétiques, grâce à des actions concrètes et coconstruites au service des territoires.

Chères autorités concédantes, vous nous avez confié vos réseaux, nous vous remercions de votre confiance. Les équipes de GRDF, ancrées dans les territoires, sont mobilisées localement, et GRDF est et restera engagé auprès de vous pour en faire la meilleure exploitation au service de cette transition énergétique.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Laurence Poirier-Dietz
Directrice générale





01	L'essentiel de votre concession	6
	Les chiffres clefs de votre concession	8
	Vos interlocuteurs territoriaux	10
	Votre contrat de concession	12
	Les indicateurs de performance	13
02	L'activité au quotidien	18
	Les clients et leurs usages	20
	Les services et les prestations	28
	L'activité de comptage	31
	L'écoute client	35
	La chaîne d'intervention	41
	La sécurité du réseau	46
03	Le patrimoine de votre concession	58
	Vos ouvrages	60
	Les chantiers	67
	Les investissements	69
	La valorisation de votre patrimoine	74
04	Le compte d'exploitation	78
	Le tarif de distribution - ATRD	80
	La synthèse du compte d'exploitation	82
	Les recettes	86
	Les charges	88
	L'équilibre financier	92
05	La transition écologique	94
	Le gaz vert	96
	La mobilité durable	104
	Sobriété énergétique	108
	Responsabilité sociétale de l'entreprise	112
06	GRDF & Vous	114
	La distribution du gaz, une mission de service public	116
	Une organisation à votre service	120
	Les outils digitaux à votre disposition	123



01

L'essentiel de votre concession

1.1	Les chiffres clefs de votre concession	8
1.2	Vos interlocuteurs territoriaux	10
1.3	Votre contrat de concession	12
1.4	Les indicateurs de performance	13

1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



7 649

Nombre de clients



39

Nombre de premières mises en service clients



249 GWh

Quantités de gaz acheminées



93,2%

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)



66

Nombre de réclamations



93,6%

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

Contrat



2047

Année d'échéance du contrat



25

Durée du contrat



17/11/2022

Date d'entrée en vigueur du contrat

Économie



21 k€

Redevance R1



821 k€

Investissements réalisés
sur la concession



2 804 k€

Recettes
acheminement et hors
acheminement

Maintenance et sécurité



101%

Taux d'atteinte
de l'objectif de
surveillance du réseau



100%

Taux de visites
réalisées sur les postes
de détente réseau



103%

Taux de visites réalisées
sur les robinets



100%

Taux de visites réalisées
sur les branchements
collectifs



165

Nombre
d'interventions de
sécurité gaz



133

Nombre d'incidents

Patrimoine



90 km

Longueur totale des
canalisations



7 071

Nombre de compteurs
domestiques actifs



35 m

Longueur de réseau
développé

1.2 Vos interlocuteurs territoriaux



LAURENT CROQUELOIS

Responsable Territorial
06 75 62 96 96 | 01 39 79 66 05
laurent.croqueolois@grdf.fr



ELSA FEVRIER

Chargée de Portefeuille
06 71 09 04 59
elsa.fevrier@grdf.fr

« Nouvelle année, nouveau contrat de concession, nouvelle ère ! »

Donner la parole aux acteurs des territoires franciliens engagés dans la transition énergétique et dans la production de gaz renouvelable

Voilà comment pourrait être résumé l'objectif d'**Ensemble** qui trouve sa genèse dans la quête de la confiance des collectivités locales et qui, depuis sa création, met en avant les projets et les initiatives des territoires franciliens. Depuis, Ensemble a trouvé son public. « Selon les mois, entre 1 000 et 1 500 personnes visitent le blog Ensemble ».

Pour Ensemble, il a toujours été question de considérer les témoignages comme précieux, les expériences de « terrain » comme indispensables. Car Ensemble est avant tout l'affirmation d'une relation de confiance entre GRDF et les collectivités franciliennes dont la satisfaction demeure notre priorité.

La satisfaction et la confiance des collectivités : une priorité

La satisfaction des collectivités « n'est surtout pas une option ». GRDF est un gestionnaire d'actifs. « On travaille avec un actif industriel qui est celui des collectivités locales et sans contrat de concessions avec ces collectivités, nous n'avons plus d'activités, nous n'avons plus d'outil industriel à gérer ». Ainsi, « la satisfaction des collectivités et leur confiance dans notre exploitation du réseau, à la fois sur les aspects de sécurité, mais aussi de la transition énergétique, sont primordiales ». Le niveau de confiance exprimé dans les enquêtes annuelles est globalement très haut. « Mais, on se soigne en permanence en regardant quelles sont les pistes de progrès qui nous sont suggérées par les collectivités ». Il est donc nécessaire d'établir un « dialogue étroit avec les collectivités pour les accompagner au mieux et maintenir le patrimoine industriel au meilleur de sa forme ».

Accompagner les collectivités au quotidien

GRDF se mobilise pour accompagner les territoires dans leurs missions de tous les jours. Plusieurs outils sont mis à la disposition des collectivités comme **Prioréno**, une plateforme innovante et gratuite destinée à aider les collectivités à la priorisation de la rénovation énergétique des 10 à 20 % du parc des bâtiments publics les plus énergivores.

GRDF met aussi à disposition le **Portail Collectivités**, un espace numérique sécurisé et réservé aux collectivités locales desservies en gaz. Avec ce portail, qui propose l'accès à davantage de services de proximité, les communes peuvent obtenir directement les coordonnées de leur interlocuteur territorial, suivre la consommation de gaz des bâtiments communaux ainsi que l'avancée des projets sur leur territoire, accéder au planning de travaux en cours et à venir ou encore faire remonter les anomalies

éventuelles. À cela s'ajoute l'accès à la cartographie interactive du réseau de distribution de gaz et à l'information en temps réel sur les coupures, au compte-rendu numérique d'activité de la concession et à la plateforme de données concessions (pour les autorités concédantes).

Enfin, les nouveaux compteurs communicants gaz permettent à chacun de gérer au mieux ses consommations au quotidien.

Qu'il soit question de raccordement, de maîtrise des consommations, de projets de rénovation ou de changement d'équipement, de mobilité durable ou de politique énergétique locale, les équipes de GRDF vous accompagnent.

Et en 2023, quelles nouveautés ?

Le nouveau contrat de concession gaz conclu mi-2022 avec la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) et France Urbaine met l'accent sur les enjeux locaux des politiques territoriales en matière de développement durable, de transition énergétique et de mobilité décarbonée et donne la priorité au développement des gaz renouvelables produits en circuit court, avec comme ambition de consommer 100% de gaz verts à l'horizon 2050.

Toutes les collectivités concédantes gaz pourront bénéficier des avancées de ce nouveau modèle ambitieux, qui s'inscrit dans une dynamique d'indépendance énergétique nationale.

En 2023, GRDF continuera à soutenir et à accompagner l'essor des gaz verts, nécessaire pour accélérer la transition énergétique des territoires. Pour témoigner des initiatives et des importants projets en cours de développement, une adresse : **ensemble-grdfidf.fr/**

Olivier BECAUD, Délégué concessions Ile-de-France

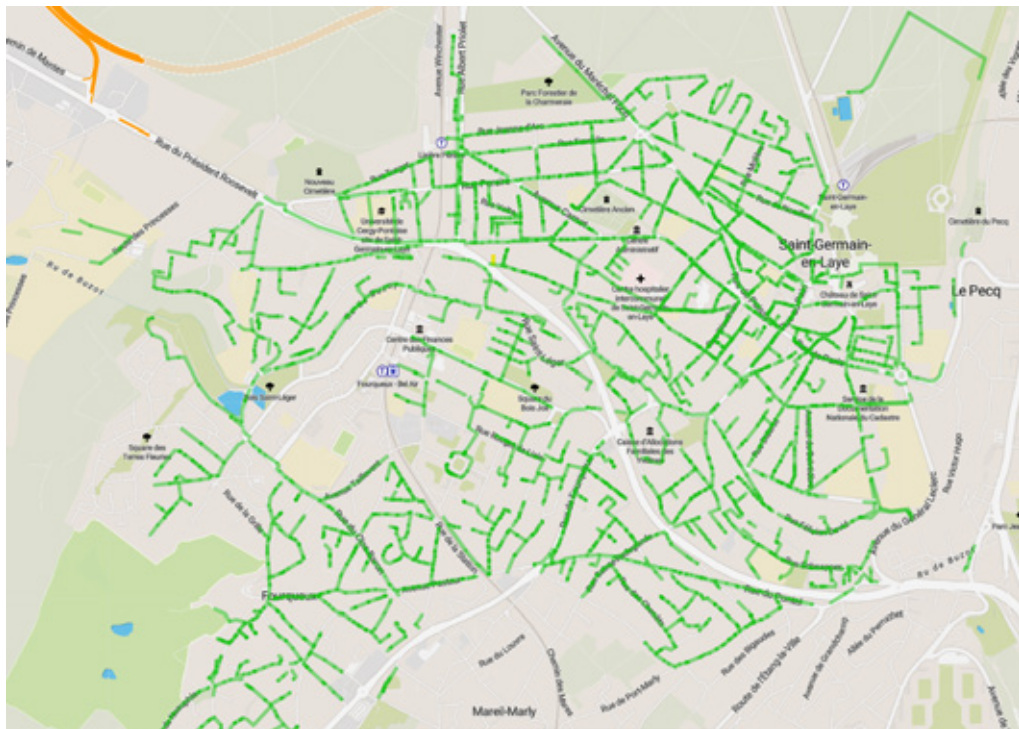


1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 17/11/2022

Durée d'application : 25 ans



À fin 2022, votre contrat de concession porte sur les 2 communes suivantes :

78251 - FOURQUEUX

78551 - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Pour accéder aux informations détaillées du CRAC

Vous pouvez compléter votre lecture et votre analyse du CRAC en utilisant :

- Le « Guide de lecture », lorsque vous voyez « Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC ». Ce document est disponible sur le site GRDF.fr, à la rubrique Collectivités, ou à l'adresse suivante : https://docgaz.grdf.fr/docs/crac_guide_de_lecture.pdf.
- La « Plateforme de Données Concession (PDC) », qui vous donne accès directement à toutes les données détaillées présentées dans le CRAC. Elle est accessible sur le site GRDF.fr via le « Portail Collectivités ».

1.4 Les indicateurs de performance

Pour un nouveau cadre incitatif local

La volonté des représentants des collectivités d'instaurer un cadre incitatif local efficace a conduit à la mise en place de nouveaux indicateurs de performance dans le modèle de contrat de concession 2022.

Ces indicateurs sont complémentaires à ceux déjà suivis par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) dans le cadre de la régulation incitative de l'ATRD. Ils sont définis à la maille de chaque contrat de concession et assortis de pénalités financières en cas de non atteinte des objectifs fixés dans le contrat.

Le modèle de contrat retient ainsi trois thématiques : la qualité des données patrimoniales, la disponibilité du service par la mesure des temps de coupure et la qualité de service rendu aux clients.

Ces indicateurs et les mesures incitatives associées constituent un nouvel outil d'incitation à la performance du concessionnaire pour garantir la qualité du service rendu aux usagers de la concession.

Le principe de la révision quinquennale de ces indicateurs a été retenu dans le modèle de contrat.

Indicateurs de performance

	2022	Valeurs seuils de votre contrat de concession
Taux de cohérence entre bases comptable et technique sur les canalisations du stock	90,80%	97%
Taux de cohérence entre bases comptable et technique sur les ouvrages collectifs	99,60%	99,50%
Temps de coupure moyen par client (option A, en min)	64,48	Seuil 1 : 30 min / Seuil 2 : 60 min
Temps de coupure moyen par client coupé (option B, en h)	21,8	Seuil 1 : 6 h / Seuil 2 : 24 h
Taux de satisfaction des clients	74%	Seuil 1 : 90% / Seuil 2 : 85%
Taux de respect des délais catalogue	94%	Seuil 1 : 90% / Seuil 2 : 85%

Au total sur 2022, 361 clients concernés par une interruption de livraison suite à un incident. Sur la fin d'année, 2 clients insatisfaits pour une prestation de raccordement sans extension de réseau.

Le Radar Sécurité

Conformément au nouveau modèle de cahier des charges, l'autorité concédante et le concessionnaire mettent en place un système de suivi de la qualité du service rendu conformément aux articles D. 2224-50 et D.2224-51 du code général des collectivités territoriales.

Les indicateurs constituent des paramètres, le plus souvent chiffrés, permettant de suivre et d'évaluer la qualité du service public. Regroupés par grandes familles et critères de

synthèse, ils sont destinés à :

- suivre l'activité du Concessionnaire par la collecte des données les plus caractéristiques de la Concession
- améliorer en continu la performance et la qualité des services rendus par le Concessionnaire, et en particulier la sécurité du Réseau.

Sous réserve de dispositions complémentaires dans l'arrêté mentionné à l'article D.2224-51 du code général des collectivités territoriales, les indicateurs retenus sont détaillés dans la grille en annexe 4. Cette grille constitue la liste des indicateurs de suivi d'activité et de qualité de service et de sécurité que le Concessionnaire s'engage à transmettre pour chaque année civile à l'Autorité Concédante dans le CRAC.

Liste des indicateurs :

Maintenance :

- Surveillance réseau : Taux de linéaire réseau visité conformément à la réglementation.
- Maintenance PDR : Taux de postes de détente réseau (PDR) visités conformément à la réglementation.
- Maintenance ROB : Taux de robinets (ROB) visités conformément à la réglementation.

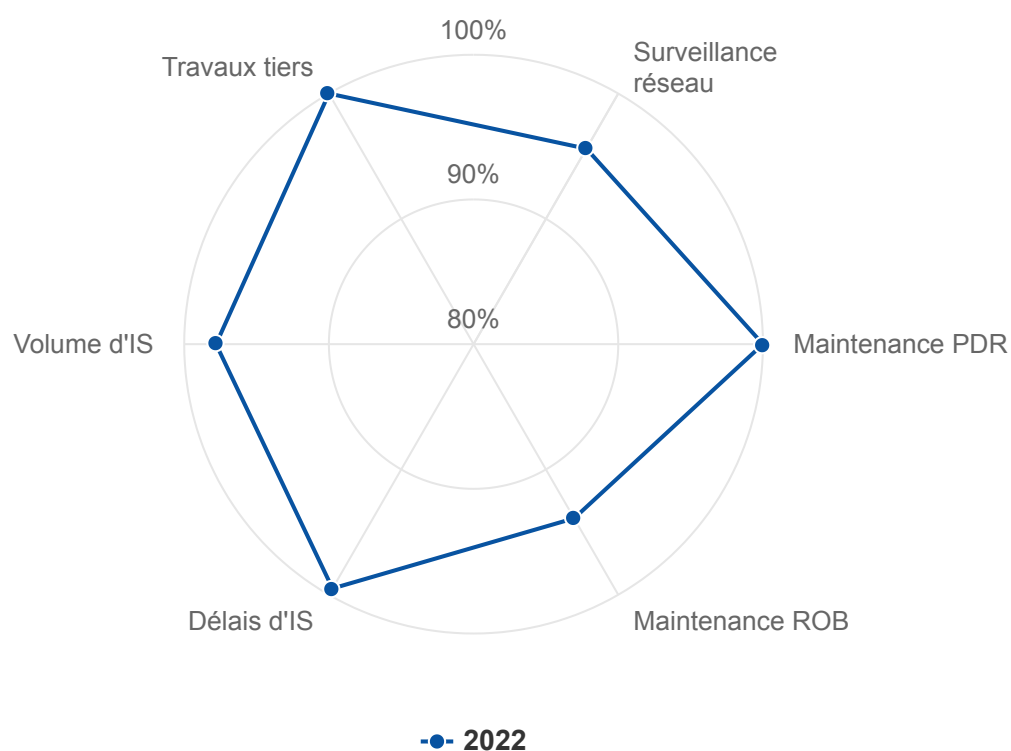
Sécurité :

- Délais d'IS : Taux d'intervention de sécurité (IS) en moins de 60 minutes.
- Volume d'IS : Correspond à 1 moins le ratio entre le nombre d'interventions de sécurité (IS) et le nombre de clients.
- Travaux tiers : Correspond à 1 moins le ratio entre le nombre de dommages (DO) avec fuite sur les ouvrages en concession enterrés et le nombre de déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT).

Afin d'estimer comment se situe la concession pour chacun des indicateurs, un tableau récapitulatif présente les résultats du contrat ainsi que ceux du premier et du neuvième décile des contrats de concession de GRDF.

Un décile est défini comme les neuf valeurs qui divisent un jeu de données, triées selon une relation d'ordre, en dix parts égales. Chaque partie représente ainsi 1/10^{ème} de l'échantillon.

Dans le cas du radar de sécurité, pour chacun des six indicateurs, l'échantillon est la liste des valeurs des contrats pour lesquels l'indicateur est mesurable, ordonnées par résultat croissant.



	Surveillance réseau	Maintenance PDR	Maintenance ROB	Délai d'IS	Volume d'IS	Travaux tiers
Votre concession	95,6%	100,0%	93,9%	99,5%	97,8%	100,0%
1er décile	100,0%	100,0%	99,1%	97,5%	96,8%	99,3%
9ème décile	100,0%	100,0%	100,0%	99,7%	100,0%	100,0%

Dans le cadre de la mise en oeuvre du nouveau contrat de concession, un plan d'action de transition écologique a été co-construit entre la ville et GRDF .



Actions actions de Transition Ecologique St Germain en Laye 2023-2028
 Axes de développement durable / de transition écologique / d'identification de projets éligibles -
 Avancement annuel présenté lors de la réunion de présentation du CRAC

Axe 1 : Améliorer la qualité de l'air et la performance énergétique

A) Contribuer à l'atteinte de l'objectif Territoire Zéro fioul et accroître la performance énergétique des bâtiments tertiaires de l'industrie.

1. **Constituer une équipe** pour piloter la feuille de route dédiée à cet axe et aux actions identifiées à mener
 - 1.1. Dans un premier temps entre la **Ville & GRDF** pour fixer la méthodologie : accompagner un groupe travail (par exemple club copropriétés sur le périmètre de la CA SGBS...) sur le thème de la rénovation thermique des bâtiments afin de favoriser l'identification des résidents concernés.
 - 1.2. Solliciter un acteur tiers (**Energies Solidaires, Nomad'Appart, AXIOM**) pour les réaliser des actions de sensibilisations (compléter les actions conversion fioul / gaz, sensibilisation sur les actions d'efficacité énergétique, sensibilisation des ménages en précarité (échange data gazpar pour accompagner les ménages précaires sur les impayés ?)
 - 1.3. Dans un second temps, possibilité d'associer plus directement la **CA SGBS** pour mobiliser d'autres moyens
2. **Qualification**
 - 2.1. des **potentiels** de conversion fioul / gaz (non exhaustifs à date)
 - Résidentiel :
 - Qualifier les logements individuels alimentés au fioul
 - Quartier du Moulin à Vent
 - Quartier des Terres Fleuries
 - Tertiaire existant :
 - Eglise Saint léger
 - 2.2. des **projets** Tertiaire neuf :
 - Cinéma sur l'écoquartier du Clos Saint-Louis solution énergétique à définir
 3. **Actions de conversion / projets** selon résultats de la qualification
 4. Echange et partage pour l'appui à l'élaboration du PCAET intercommunal et le **PACE communal avec efficacité**

B) Favoriser l'essor de la mobilité au GNV / BioGNV pour la qualité de l'air.

- La Zone à Faibles Emissions arrivera à terme sur St Germain en Laye.
 Dès à présent, il convient de :
- Faciliter la mise en place de **station multi énergies** (électricité, BioGNV, Hydrogène) publiques ou privées => sensibilisation de la Ville, des entreprises intéressées par des visites de station BioGNV
 - Aider / conseiller les petites entreprises / artisans à la conversion au BioGNV de leur **flotte de véhicules**
- Pour ce faire, 3 actions à mener :
1. Identification des zones d'intérêt et des flux de mobilité (axes routiers, dépôts...) => **analyse GRDF**
 2. Recherche de flottes d'entreprises en association avec la **Chambre Commerce Industrie 78**
 3. Identification de fonciers pertinents en relation avec des partenaires **porteurs de projet**

C) Généraliser progressivement le GNV pour la flotte GRDF en Ile de France.

Nombre véhicules GRDF convertis au GNV à maille Région puis à terme à maille concession

Axe 2 : Développer la production d'énergie renouvelable et de récupération

D) Développer la méthanisation sur le territoire ainsi que la synergie urbain/rural en vue de l'injection dans le réseau.

- Feuille de Route :**
1. Sensibilisation de la Ville par des **visites** de site production injection biométhane + matinales d'informations
 2. **Qualification** des gisements de déchets organiques sur la concession :
 - 2.1. Data biodéchets (déchets alimentaires & verts comme Goff...): mission Espelia en cours
 - 2.2. Data fumiers (équins) : partenariat IFCE - GRDF
 - 2.3. Gisements agricoles : étude Chambre Agriculture IDF (financement GRDF 10 000€, en solde du protocole voirie du 16/03/2016)
 3. Recherche d'appui **financier** auprès de la Région / Ademe
 4. Structuration & animation d'une **filière de récupération** de déchets sous le pilotage de la Ville
 5. Identification des **porteurs de projets** gaz verts
 6. Identification de **fonciers** (pistes à étudier : site Les Patrières?, site à proximité de la Plaine de la Jonction?, site Cité Croix St Simon?, site plaine de Garenne? Etc.)
 7. **Accompagnement Appel A Projets** biodéchets de GRDF = Lauréat CA SGBS en mai 2022

E) Développer les projets Gaz associés aux ENR.

1. Thématique Hydrogène :
 - 1.1. Partage de retours d'expérience
 - 1.2. Stratégie H2 de GRDF :
 - 1.3. Production H2 par pyrogazéification ou méthanation - électrolyse de l'eau par photovoltaïque (accompagnement porteurs projets...)
 - 1.4. Injection H2 dans réseaux gaz naturel (plafond 10%) ou en valorisation mobilité H2 par des porteurs projets confirmés (mise en relation)
 - 1.5. Réalisation de réseaux H2 dédiés pour des zones spécifiques ou destinés à des acteurs industriels

Axe 3 : Favoriser, au travers du Smart Gas Grid, l'appropriation de la donnée de consommation

F) Favoriser l'appropriation de la donnée de consommation et son partage pour innover.

1. Déploiement des compteurs communicants gazpar 89% (à date, donnée disponible sur le portail collectivités de GRDF)
2. Actions MDE associées aux compteurs communicants gazpar (cf § A/ 1.2.Action avec un tiers)

Autre axe sur le volet transition écologique / développement durable

Amélioration de l'empreinte carbone du concessionnaire

1. Le concessionnaire ambitionne au périmètre national et régional de réduire ses émissions de GES de 30% en 2030 par rapport à 2009. Cet indicateur sera à terme quantifiable à l'échelle du département puis de la concession et partagé lors de la réunion de présentation du CRAC
2. Engagement GRDF sur la réduction des émissions Gaz à Effet de Serre, dans le cadre du bilan carbone régional => éradication des 5,9 km fonte ductile du centre ville, avec remplacement par du FE







02 L'activité au quotidien

2.1	Les clients et leurs usages	20
2.2	Les services et les prestations	28
2.3	L'activité de comptage	31
2.4	L'écoute client	35
2.5	La chaîne d'intervention	41
2.6	La sécurité du réseau	46

2.1 Les clients et leurs usages

Les clients et les consommations sur votre concession

GRDF achemine le gaz pour le compte de tous les fournisseurs agréés jusqu'aux points de livraison des clients consommateurs. Cette prestation d'acheminement est distincte de la vente de gaz réalisée par le fournisseur d'énergie.

Suite à une année 2020 marquée par une baisse sensible des consommations des professionnels dues à la crise sanitaire, l'année 2021 est revenue à des consommations normales. La consommation s'oriente de nouveau à la baisse en 2022, d'une part en raison du contexte de crise énergétique et d'autre part grâce aux efforts de sobriété réalisés par les consommateurs. Les consommations de 2022, corrigées de l'impact climatique, sont inférieures d'environ 10% à celles de 2019.

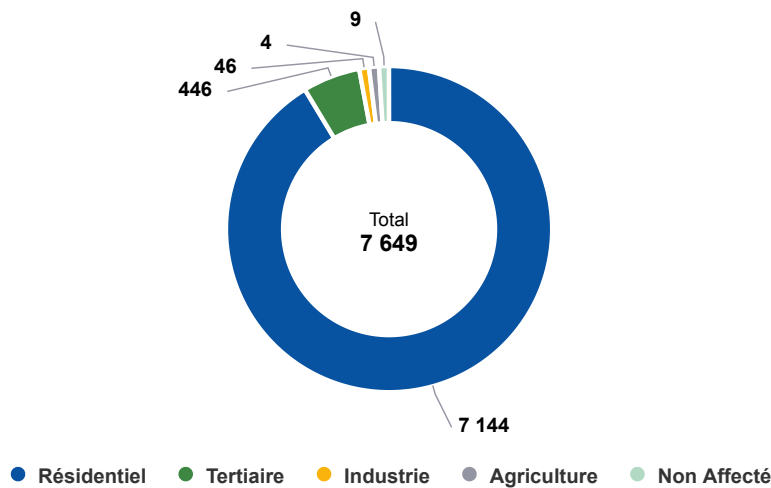


Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

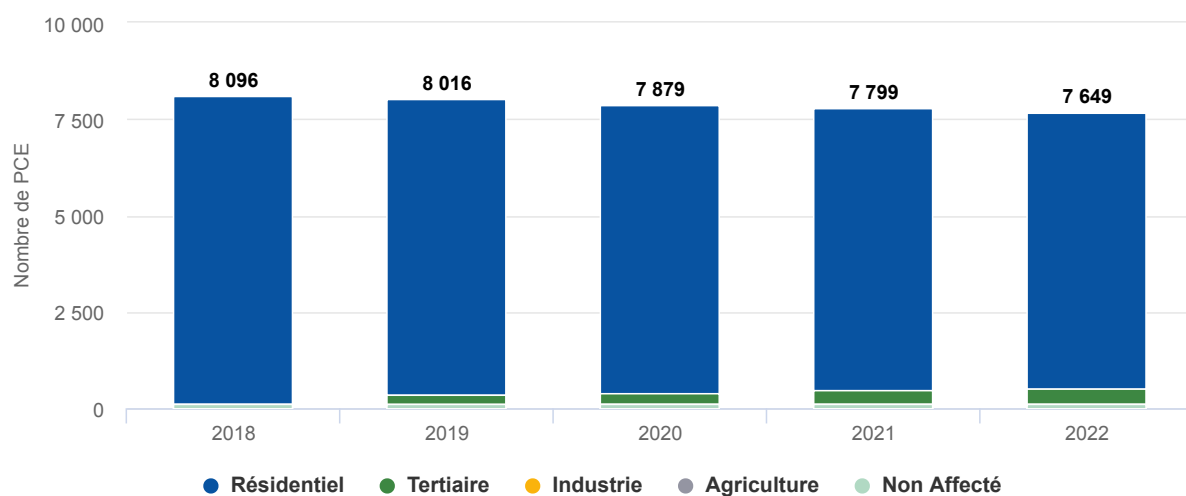
Les clients et la consommation par secteur d'activité

Le nombre de clients de votre concession et les quantités de gaz acheminées vous sont présentés ici par secteur d'activité.

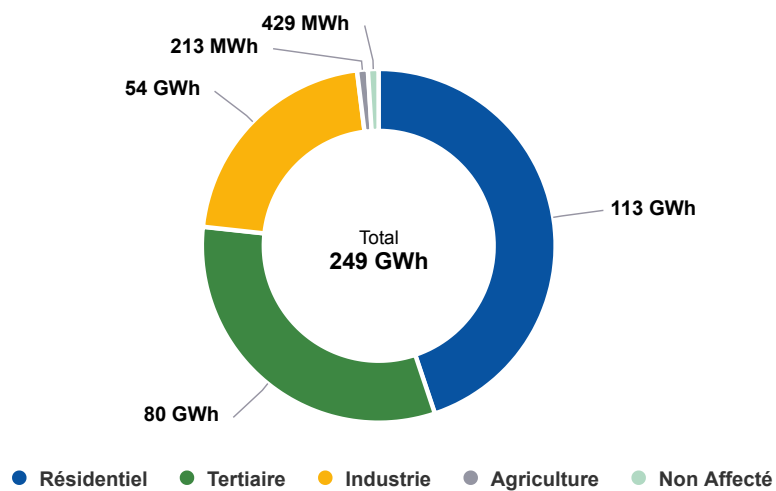
Répartition du nombre de clients par secteur d'activité en 2022



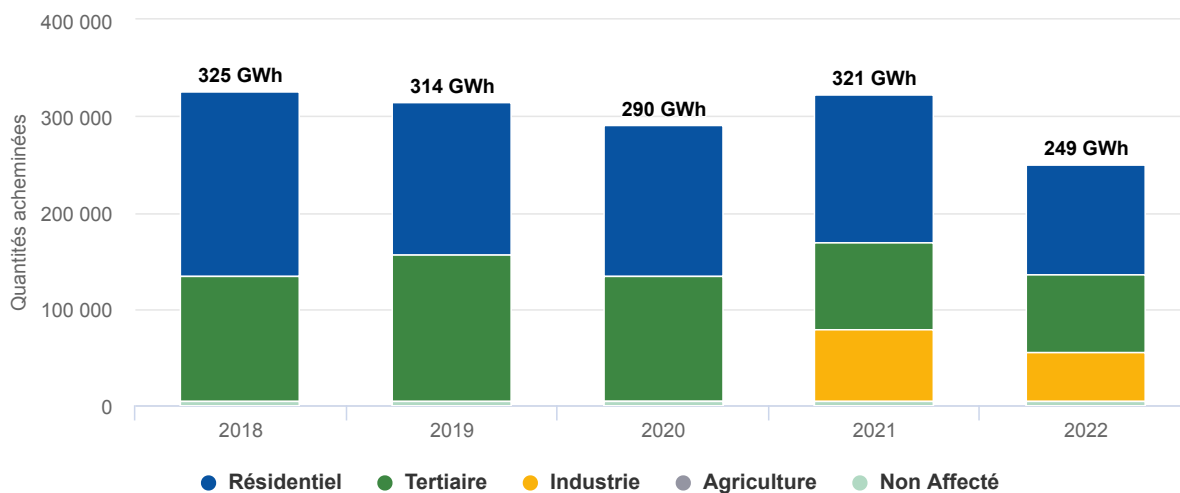
Évolution du nombre de clients par secteur d'activité



Répartition des quantités acheminées par secteur d'activité en 2022

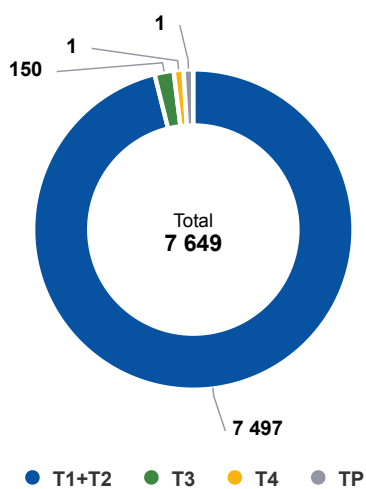


Évolution des quantités acheminées par secteur d'activité

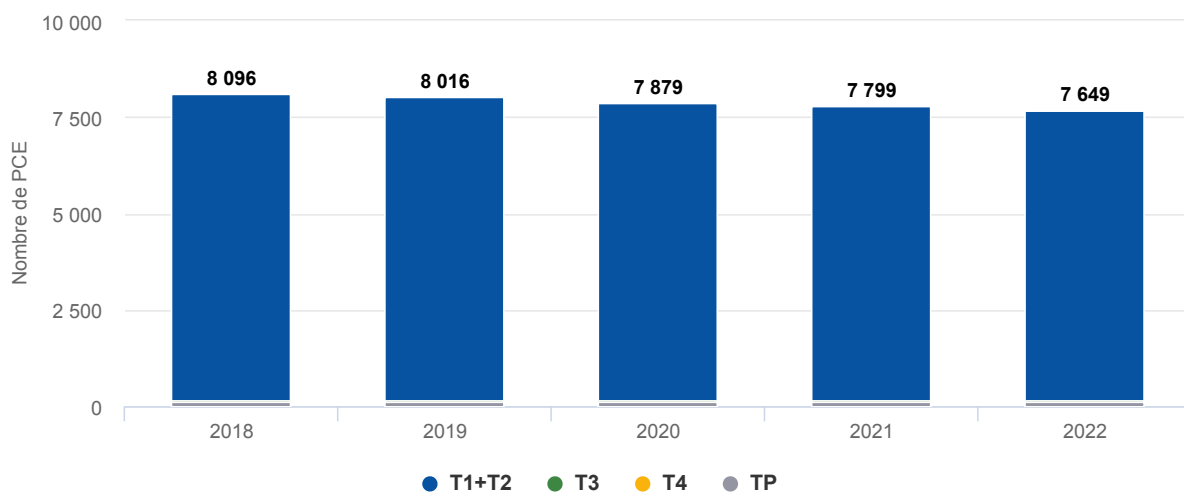
**Les clients et les consommations par tarif d'acheminement**

Le nombre de clients de votre concession et les quantités de gaz acheminées vous sont présentés ici par tarif.

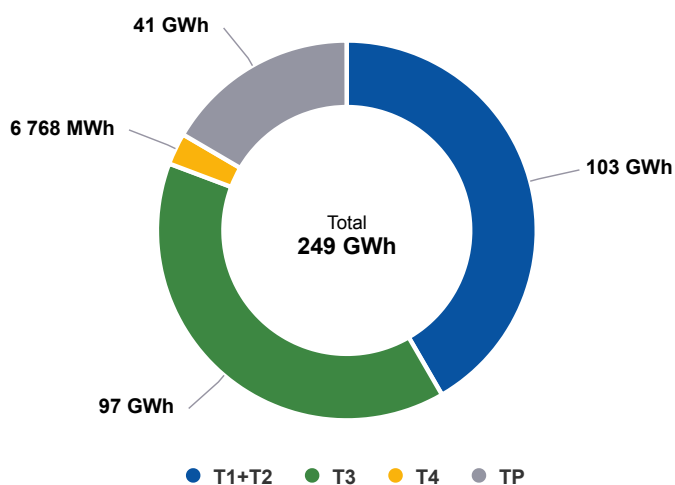
Répartition du nombre de clients par tarif en 2022



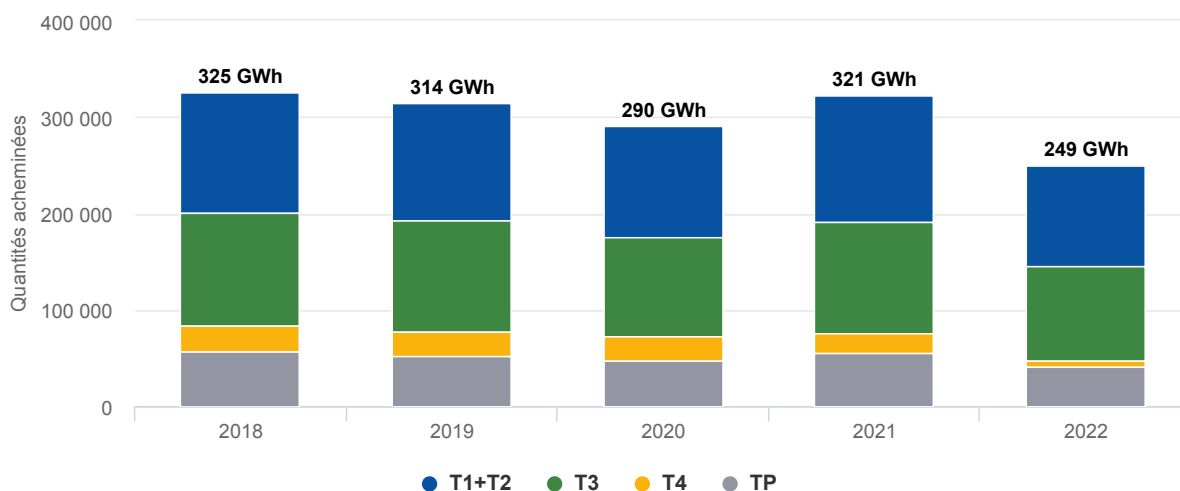
Évolution du nombre de clients par tarif



Répartition des quantités acheminées par tarif en 2022



Évolution des quantités acheminées par tarif



Vous pouvez constater une évolution marquée des données du secteur tertiaire entre l'année 2018 et 2019 et les suivantes. Cette évolution n'indique pas un réel changement d'utilisation du gaz sur votre concession : elle n'est en effet que le reflet d'un changement d'organisation de la base de données pour donner suite à l'évolution de la réglementation sur ce sujet.

En effet, conformément aux évolutions prévues par l'article 179 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), la détermination du secteur d'activité des points de consommation gaz a évolué :

- auparavant, les petits professionnels consommant moins de 300 MWh par an (correspondant aux tarifs T1 et T2 en gaz) étaient considérés réglementairement comme relevant du secteur « résidentiel ».
- pour donner suite à la publication du décret 2020-196 du 4 mars 2020 et de l'arrêté du 6 mars 2020, les fournisseurs d'énergie ont été tenus de transmettre

à GRDF le code NAF de tous leurs clients professionnels.

Ainsi, il est désormais possible de connaître :

- avec plus de précisions sur le secteur d'activité des clients petits professionnels (clients T1 et T2) qui sont désormais déclinés en « tertiaire », « industrie » et « agricole ».
- plus précisément le sous-secteur d'activité des entreprises (clients T3 et T4).

En résumé, le nombre de clients « résidentiel » (en grande majorité des clients T1 et T2) a mécaniquement tendance à diminuer au profit des secteurs « tertiaire », « industrie » et « agricole ». Le nouveau format des données a l'avantage d'être plus précis et riche en informations. Cette différence de méthodologie peut expliquer une rupture dans la chronique.

Par ailleurs, les informations concernant les codes NAF de chaque client gaz (remontées par les fournisseurs) participent à la détermination du secteur d'activité. Leur complétude augmentant avec la mise en place d'une procédure plus robuste, la qualité et la précision des données de consommation et de leur répartition par secteur est en train de s'améliorer, même si localement (pour certains secteurs), des discontinuités peuvent être remarquées. A partir des données de consommation 2021, la répartition en secteurs d'activités (ou sectorisation) tient désormais compte de l'historique des informations partagées par le fournisseur (code NAF notamment). Cette évolution vise à faciliter l'interprétation des données agrégées de consommation, en les rendant moins dépendant d'éventuels aléas dans la complétude des informations reçues par GRDF.

Enfin, une ultime évolution de la répartition en secteurs d'activités a été demandée par le Ministère de la Transition Écologique. Elle concerne la prise en compte des consommations correspondantes au code NAF « Production et distribution de vapeur et d'air conditionné ». Il s'agit entre autres de chaufferies desservant différents types de clients finaux (dont des bailleurs, des immeubles, de réseau de chaleur mais aussi des clients tertiaires voir industriels et du service à l'énergie). Ces consommations ont été historiquement (années 2018, 2019, 2020) affectées au secteur d'activité « résidentiel », en raison du nombre important de clients résidentiels estimés pour ce code NAF. Afin de pouvoir mieux suivre ce type d'utilisation, le ministère a demandé d'affecter désormais la consommation correspondante à ce code NAF au secteur d'activité « industrie ». Une conséquence de cette évolution sera visible dans la comparaison entre consommation de l'année 2020 et 2021 : transfert d'une partie de la consommation affectée en 2020 au secteur résidentiel vers le secteur industriel.

GRDF a décidé de mettre à jour les données mises à disposition des collectivités (via le portail collectivité, les équipes en région ou l'opendata) avec une méthodologie de calcul uniforme pour plus de cohérence de l'historique de consommation. Cette mise à jour de l'historique des données de consommation n'a pas été élargie aux données de consommations qu'on retrouve dans les Comptes-rendus d'activités de Concession gaz (CRAC), compte tenu des différentes finalités des canaux de mise à disposition de données de consommation mais aussi du moindre impact des évolutions citées sur la répartition par tarifs des données de consommation, centrale dans le CRAC.

GRDF accompagne la maîtrise de la demande en énergie des clients particuliers

GRDF, en tant que principal distributeur de gaz en France, contribue activement à la maîtrise de la demande en énergie et joue ce rôle, attribué à ce jour, aux fournisseurs d'énergies et aux autres acteurs du marché.

En accord avec la CRE et les fournisseurs, GRDF propose de mettre en place un plan spécifique sur la Maîtrise de la Demande en Energie (MDE), notamment grâce aux compteurs communicants gaz.

Les compteurs communicants peuvent aider à la maîtrise des consommations par la bonne exploitation des données et leur traduction en terme de consommation.

Le projet MDE se déroule en deux grandes étapes avec une première phase, débutée début octobre 2022 qui a duré tout l'hiver, pour contacter 500 000 clients présentant une consommation anormalement élevée, et les accompagner dans la maîtrise de leur énergie.

Un retour positif avec plus de 130 000 clients sensibilisés et 15 000 clients accompagnés. 69% des clients interrogés ont déclaré être satisfaits des échanges avec les conseillers GRDF, et 68% ont trouvé le contenu de l'échange intéressant. La seconde phase est lancée en 2023 auprès d'un plus grand nombre de clients.



L'île de France représente 20% des clients ciblés par l'opération « Maîtrise de l'énergie »

Cela représente 86 000 PCE (points de comptage/compteurs) de clients propriétaires de maisons individuelles avec un usage chauffage. S'ils sont ciblés, c'est qu'ils ont été identifiés comme ayant une consommation supérieure de 30% à la moyenne de leur profil.



Taux de satisfaction IDF > 97% sur les appels ★★★

Le déroulé de l'opération initiée en 2022



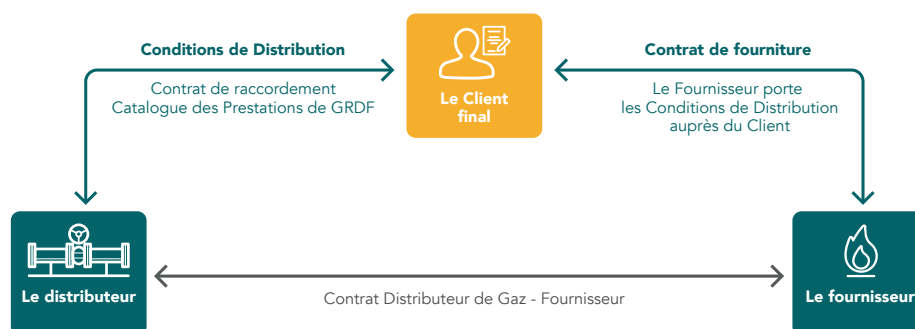
L'efficacité énergétique du réseau

La sécurité du réseau et l'efficacité énergétique sont étroitement liées. Elles constituent deux priorités essentielles tant pour GRDF que pour les autorités concédantes. Les émissions de méthane sur les ouvrages concédés ont principalement pour origine les incidents et les dommages aux ouvrages causés par des tiers lors de réalisation de travaux à proximité d'un réseau de gaz.

GRDF suit l'évolution des émissions de méthane du réseau de distribution au niveau national. En 2022, celles-ci ont baissé de près de 5% par rapport à 2021, en ligne avec la trajectoire de réduction et les engagements de GRDF au niveau national et international en matière de réduction de ces émissions. Ce résultat en progrès montre que le plan d'actions volontaires de GRDF et des pouvoirs publics produit ses effets, s'appuyant en particulier sur la conception des réseaux, la modernisation de la cartographie et la sensibilisation des entreprises de terrassement.

2.2 Les services et les prestations

Les prestations et services réalisés par GRDF sont définis dans le catalogue des prestations, liant le distributeur au client, qui permet de décrire la nature des prestations réalisables à la demande des clients. Ce catalogue des prestations est validé par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) et mis à jour tous les ans. Il est consultable sur le site **grdf.fr**.



Les principales prestations réalisées

À la demande des clients ou des fournisseurs de gaz naturel, GRDF réalise ainsi :

- Des prestations intégrées dans le tarif d'acheminement (changement de fournisseur sans déplacement, intervention de sécurité et de dépannage, relevé cyclique, mise hors service suite à la résiliation du contrat de fourniture...).
- Des prestations payantes, facturées à l'acte ou périodiquement suivant leur nature (mise en service d'installations, modifications contractuelles, interventions pour impayés ou pour travaux, relevés spéciaux...), identifiées dans le catalogue de prestations.

Le catalogue des prestations est disponible sur le site de GRDF à l'adresse www.grdf.fr/institutionnel/actualite/publications/catalogue-prestations.

Les principales évolutions du catalogue 2022 publié le 1^{er} juillet 2022 ont notamment porté sur :

- Mise en conformité de certaines prestations afin d'harmoniser la terminologie avec l'arrêté du 23 février 2018.
- Adapter les prestations relatives à la pression disponible « standard » et « non standard » afin de répondre au besoin des nouveaux consommateurs comme les stations de gaz naturel pour véhicules (GNV).
- Raccourcir le délai standard de réalisation de la prestation n°13 « Changement de fournisseur ».
- Pour l'évolution des tarifs des prestations annexes des GRD de gaz au 1^{er} juillet 2022 et en raison de la crise menant à des pénuries de matières premières, la CRE considère qu'il n'est pas pertinent, pour cet exercice, d'appliquer la formule d'indexation en vigueur. Par conséquent, la CRE la remplace, à titre exceptionnel pour l'année 2022 et pour l'ensemble des prestations annexes réalisées à titre exclusif par les GRD de gaz, par une formule d'indexation basée sur la variation moyenne de l'indice mensuel des prix à la consommation.

- L'évolution de l'ensemble des tarifs au 1^{er} juillet est ainsi basée sur l'indice de +1,6%.

Principales demandes de prestations réalisées sur la concession

	2020	2021	2022
Mise en service (avec ou sans déplacement, avec ou sans pose compteur)	769	821	811
Mise hors service (initiative client ou fournisseur)	562	676	639
Intervention pour impayés (coupure, prise de règlement, rétablissement)	33	18	31
Changement de fournisseur (avec ou sans déplacement)	290	333	308
Demande d'intervention urgente ou express par rapport au délai standard	35	27	26
Déplacement vain ou annulation tardive facturés	20	29	51
1ère mise en service	25	25	39

Fin des Tarifs réglementés de vente (TRV)

Les Tarifs réglementés de vente (TRV) concernent environ 2,4 millions de clients particuliers (environ 22% des clients grand public) et de propriétaires uniques d'un immeuble à usage principal d'habitation consommant moins de 150 000 kWh.

Conformément à la Loi énergie-climat du 8 novembre 2019, la fin des TRV est :

- Fixée le 30 juin 2023 pour les particuliers et les copropriétés (seuil de consommation inférieur à 150 MWh),
- Effective depuis le 1^{er} décembre 2020 pour les petits professionnels, et effective depuis plusieurs années pour les plus gros clients professionnels.

La suppression de ces tarifs vise à mettre le droit français en conformité avec le droit européen, à la suite d'une décision du Conseil d'Etat de 2017. Cette réforme s'inscrit dans le prolongement de l'ouverture du marché du gaz à de nouveaux fournisseurs.

Fin des TRV, quelles conséquences ?

Les clients concernés par ces TRV recevront, entre janvier et juin 2023, un courrier réglementaire les informant de la fin de ces tarifs, ainsi que de la nécessité de souscrire un contrat en offre de marché avec le fournisseur de leur choix.

Il n'y aura pas de coupure de gaz : l'alimentation sera maintenue même si l'échéance du 1^{er} juillet 2023 est passée. Les clients n'ayant pas changé d'offre à la date d'échéance du 1^{er} juillet 2023 se verront orientés automatiquement sur l'offre de bascule de leur fournisseur historique, qu'ils n'auront pas choisie. Cette offre ne sera pas forcément la plus compétitive et il est conseillé d'anticiper pour comparer les offres proposées.

Le bouclier tarifaire après la fin des TRV de gaz naturel

Les clients au TRV gaz bénéficient du bouclier tarifaire mis en place temporairement par le gouvernement depuis le 1^{er} novembre 2021, et visant à protéger les consommateurs face à une hausse trop importante des tarifs de gaz et d'électricité.

La loi de finances pour 2023 prévoit une prolongation du bouclier tarifaire sur le second semestre 2023, conformément à l'engagement pris par les pouvoirs publics, et ce malgré la suppression des Tarifs Réglementés de Vente de gaz naturel au 30 juin 2023.

A partir du 1^{er} juillet 2023, le maintien du bouclier tarifaire sera adossé à la création d'une référence de prix du gaz représentative des coûts d'approvisionnement des fournisseurs, qui servira à calculer la compensation que l'Etat leur versera

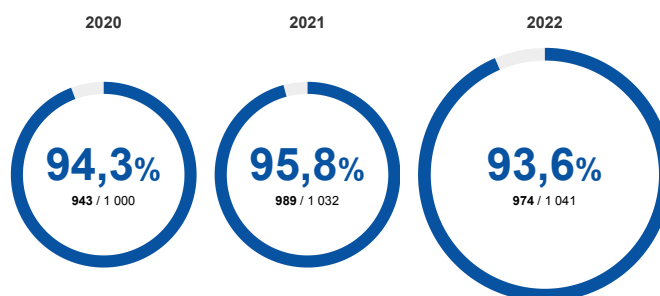
Pour 2023, les hausses de prix moyennes seront limitées à +15% par rapport au prix des TRV de gaz naturel bloqué au 31 octobre 2021.

Le médiateur national de l'énergie apporte conseil aux clients pour leur contrat de gaz. Pour en savoir plus : <https://comparateur-offres.energie-info.fr/>

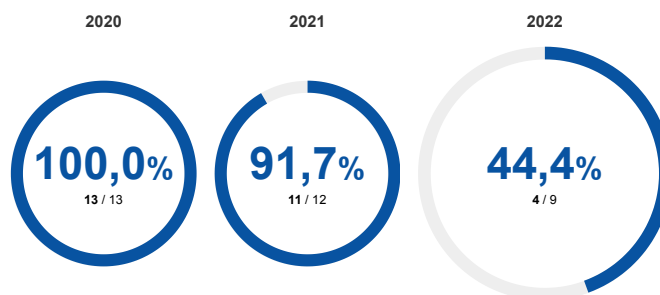


le site d'information du médiateur national de l'énergie, institution publique indépendante

Taux de respect du délai catalogue des demandes reçues des fournisseurs



Taux de raccordement dans les délais catalogue



2.3 L'activité de comptage

Le relevé des compteurs

Le relevé des compteurs par GRDF est séparé entre les plus gros consommateurs (environ 100 000 relevés à distance sur un rythme mensuel ou journalier), et le reste des clients (11 millions environ).

Sur ce dernier périmètre, pour les cas où le compteur n'est pas encore communicant, le déploiement étant en cours, le relevé est organisé sur un rythme semestriel et réalisé par des entreprises prestataires de GRDF.

La qualité du relevé des comptages

Les indicateurs de mesure tiennent compte de l'arrivée des compteurs communicants, qui viennent améliorer le relevé du comptage, en particulier pour certains compteurs inaccessibles car situés dans le logement des clients.

Le « taux de relevés sur index réels télérelevés » est de 98,8% sur votre concession. Il correspond à la consolidation du télérelevé des nouveaux compteurs communicants.

Le « taux de relevés corrigés » est de 1,6% sur votre concession. Il correspond au nombre d'index corrigés rapporté au nombre de compteurs non communicants relevés. Les corrections de relevés interviennent suite à des contrôles des consommations relevés à pied, à des corrections sur des index estimés ou à des contestations d'index issus des réclamations clients ou des demandes fournisseurs.

Le « taux de compteurs avec index lu au moins une fois dans l'année » est de 99,0% sur votre concession. Il correspond au nombre de compteurs dont l'index a pu être lu sur le nombre total de compteurs. Il concerne tous les compteurs actifs, qu'ils soient communicants ou non communicants.

Ces indicateurs sont conçus pour rendre compte de la qualité du service de relevé, en cohérence avec le déploiement des compteurs communicants, qui constitueront l'essentiel du parc de compteurs d'ici 2023.

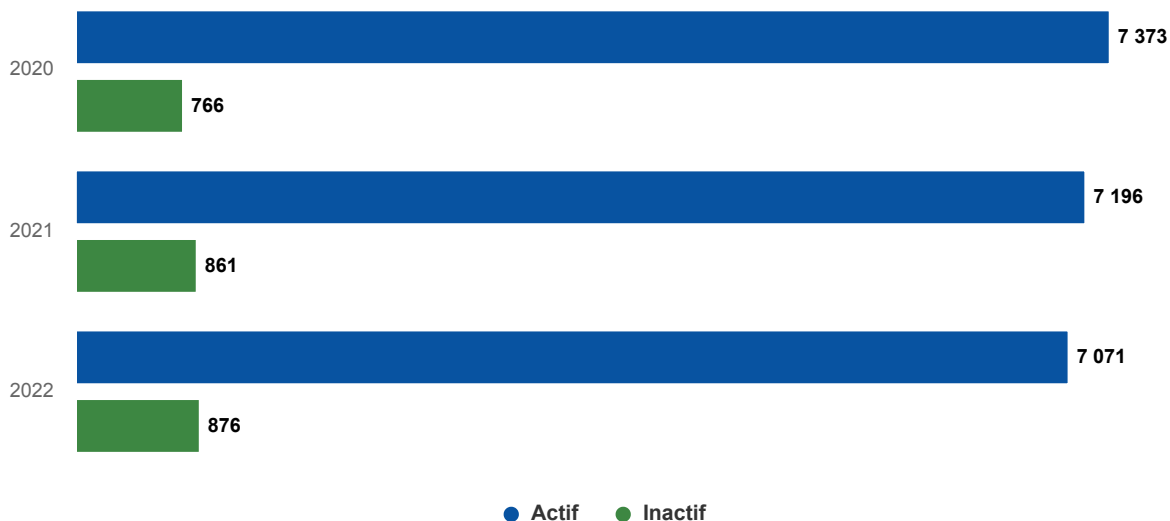
L'accessibilité des compteurs non communicants lors du relevé

Plus de la moitié du parc de compteurs est accessible sans nécessiter la présence du client pour le relevé. Dans le cas d'un compteur inaccessible, un rendez-vous client est nécessaire pour collecter l'index. Une annonce du passage du releveur est alors faite au préalable. Le client aura la possibilité, s'il ne peut pas être présent lors du passage du releveur, de fournir un autorelevé qu'il pourra transmettre à GRDF.

Depuis 2020, afin d'accompagner le client tout au long de son parcours du relevé, GRDF a mis en place un service consistant en l'envoi de SMS aux clients qui n'auraient pu être présents, leur permettant d'envoyer leur index en autorelevé.

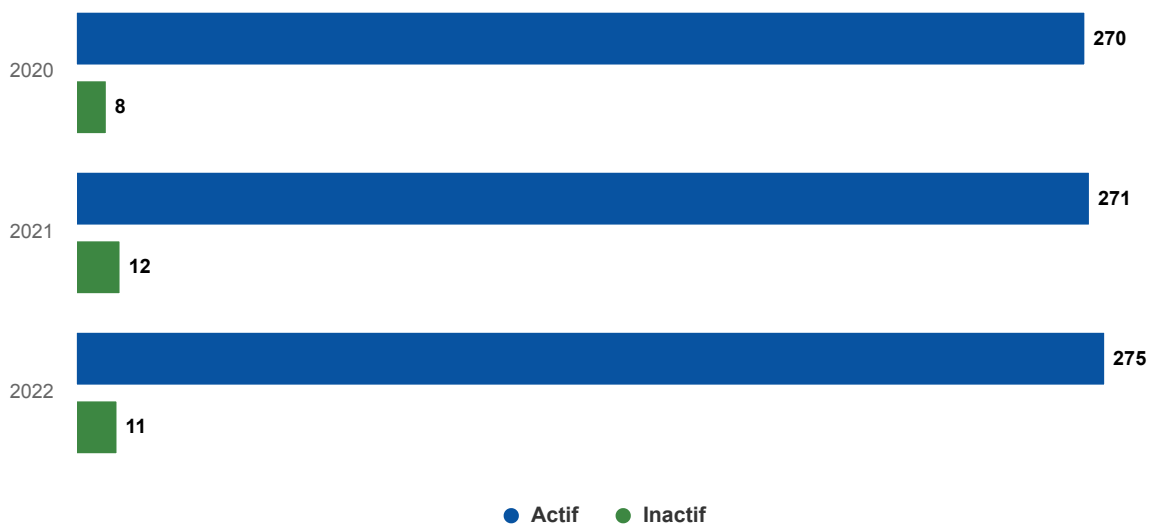
L'organisation du relevé des compteurs évolue avec l'arrivée des compteurs communicants gaz qui réduisent, au fil de leur déploiement, la volumétrie du relevé à pied et amènent des évolutions profondes dans le pilotage de la qualité du comptage.

Évolution des compteurs domestiques actifs et inactifs

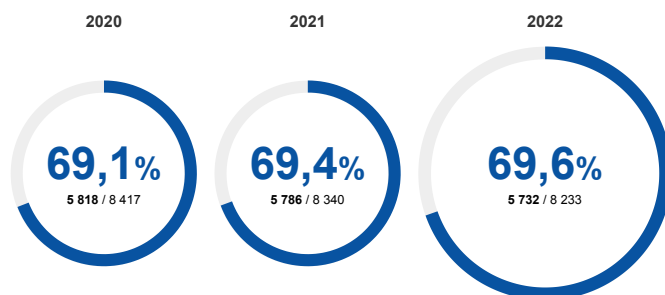


En 2022, sur votre concession le nombre de compteurs domestiques est de 7 947. En 2021, ce nombre était de 8 057 et de 8 139 en 2020.

Évolution des compteurs industriels actifs et inactifs



Taux d'accessibilité des compteurs domestiques et industriels



Le compteur communicant gaz au service de la transition écologique des territoires

Le déploiement des compteurs communicants gaz a pour objectif majeur de permettre aux clients de bénéficier d'une meilleure connaissance de leurs consommations de gaz. Grâce au compteur communicant, les clients peuvent visualiser sur un espace personnalisé et sécurisé leur consommation quotidienne, la comprendre et ainsi entreprendre des actions de maîtrise de l'énergie. La réussite du projet, débuté à grande échelle en 2017 et qui se termine en 2023, passe également par la mobilisation des acteurs de l'écosystème de la maîtrise de l'énergie.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.



Depuis le début du déploiement sur votre concession, 7 526 compteurs ou modules communicants ont été installés dont 84 en 2022. De plus, 4 concentrateurs ont été installés depuis le début du déploiement.

Le compteur communicant gaz en Ile-de-France

Maîtriser la consommation d'énergie est l'un des grands enjeux pour réussir la transition énergétique dans les territoires. Les compteurs communicants gaz, dont le déploiement massif a débuté en 2017 et se termine en 2023, y contribuent grandement. Ils permettent aux clients de devenir acteur dans la gestion de leurs consommations, par la meilleure connaissance des quantités d'énergie utilisées par leurs équipements.

En 2022, le déploiement de ces nouveaux compteurs a progressé, avec 370 000 dispositifs de comptage installés en Ile-de-France.

En parallèle, le déploiement des concentrateurs, relais entre les compteurs et les systèmes d'information de GRDF, se poursuit pour maximiser et sécuriser la couverture radio. 97% des clients de la région sont couverts par un concentrateur.

A fin 2022, sur le territoire francilien, 2,2 millions de compteurs ont été installés et 2,1 millions sont télé-relevés. Le site internet monespace.grdf.fr est un espace privé et sécurisé qui permet à chaque client de suivre gratuitement sa consommation journalière de gaz naturel quel que soit son fournisseur d'énergie.

2.4 L'écoute client

Le Service Client GRDF

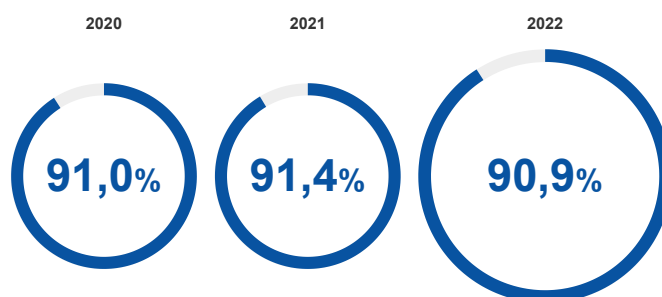
Le Service Client GRDF traite l'ensemble des demandes (hors Urgence Sécurité Gaz) concernant le raccordement, le conseil en matière de solutions gaz naturel et l'ensemble des prestations réalisées par GRDF. Il est dédié à tous les clients, promoteurs, partenaires et fournisseurs d'énergie. Vous pouvez contacter nos conseillers sur notre site internet grdf.fr (rubrique Aide & contacts) ou par téléphone au 09 69.36.35.34 du lundi au vendredi de 8h à 17h (appel non surtaxé) avec un service dédié pour l'accueil des clients professionnels et des collectivités locales (en choisissant 3 lors de l'appel).



110 017

APPELS TOUS MOTIFS CONFONDUS SUR VOTRE RÉGION GRDF

Taux d'accessibilité du Service Client GRDF sur votre région GRDF



Satisfaction des collectivités locales

Comme chaque année, GRDF sollicite les collectivités locales pour mesurer leur niveau de satisfaction. Cette année 1 812 élus et fonctionnaires territoriaux ont répondu à cette enquête, soit autant que les deux années précédentes. Avec 97% (98% en 2021) de collectivités se déclarant satisfaites de la relation concessionnaire, la qualité s'est maintenue par rapport à 2021.

Dans le détail, on observe notamment que 97% (95% en 2021) des collectivités se déclarent confiantes dans la qualité des données fournies, et 96% (94% en 2021) considèrent que le CRAC permet d'avoir une vision précise de l'activité de GRDF sur leur concession. Les attentes des élus et des fonctionnaires territoriaux vis-à-vis de GRDF restent fortes sur la coordination des programmes travaux ainsi que leur suivi. GRDF s'engage à poursuivre ses efforts pour toujours

95% des
collectivités
réaffirment leur
satisfaction à
GRDF

mieux répondre aux attentes des collectivités locales et apporter au cœur des territoires une énergie sûre et de plus en plus renouvelable.

Satisfaction des clients particuliers et professionnels

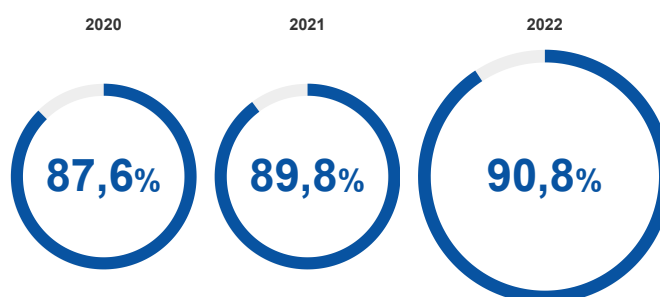
Un dispositif dématérialisé d'enquêtes de satisfaction est actif depuis 2015. Il permet, via des questionnaires en ligne, la mesure « à chaud » de la satisfaction des clients sur les différentes prestations de GRDF.



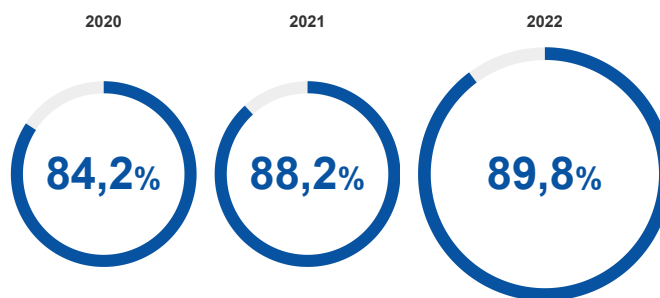
Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

90% de satisfaction, objectif du projet d'entreprise GRDF

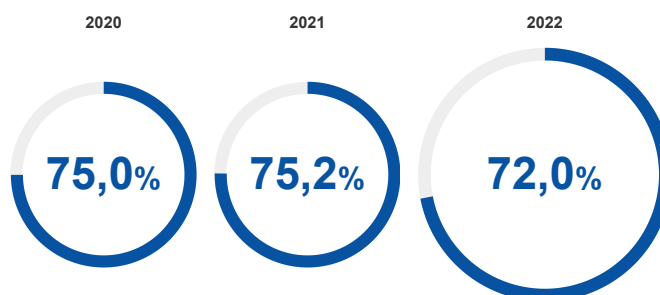
Taux de satisfaction des particuliers lors d'un raccordement (avec ou sans extension) - hors collectif sur votre région GRDF



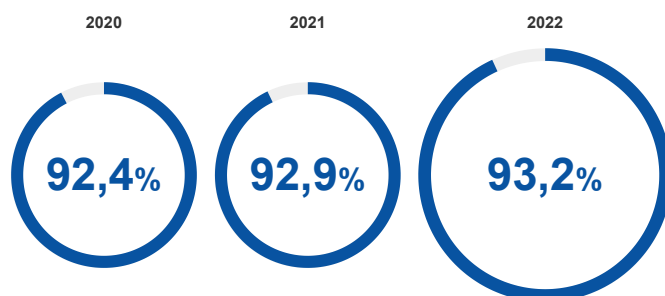
Taux de satisfaction des particuliers lors d'une mise en service avec intervention sur votre région GRDF



Taux de satisfaction des particuliers pour l'accueil distributeur sur votre région GRDF



Taux de satisfaction des particuliers et professionnels pour l'accueil dépannage gaz / exploitation maintenance sur votre région GRDF



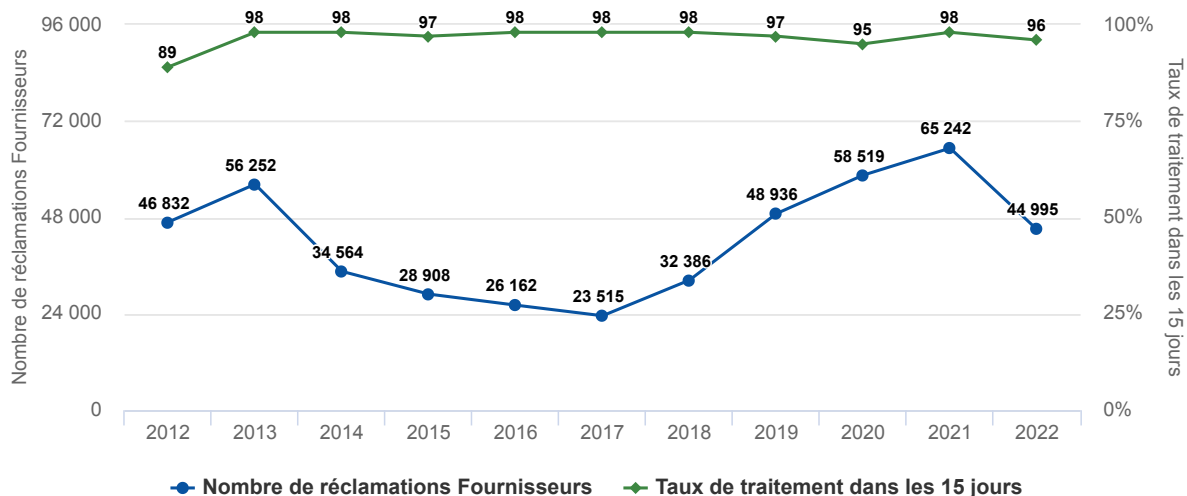
La gestion des réclamations émises par les fournisseurs pour le compte des clients

Après la baisse continue du nombre de réclamations émises par les fournisseurs d'énergie pour le compte des clients depuis l'ouverture des marchés, les années 2018-2021 ont été marquées par une augmentation des réclamations principalement liée à des anomalies de publications de données de consommation, ceci en lien avec le déploiement généralisé des compteurs communicants gaz et, de façon plus globale, avec les évolutions des systèmes d'information associés à la mise à disposition des données de consommation aux fournisseurs.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Évolution des réclamations Fournisseurs courantes au niveau national



En 2022 sur votre région GRDF, le taux de réponse aux réclamations fournisseurs courantes dans les 15 jours atteint 96,1%.

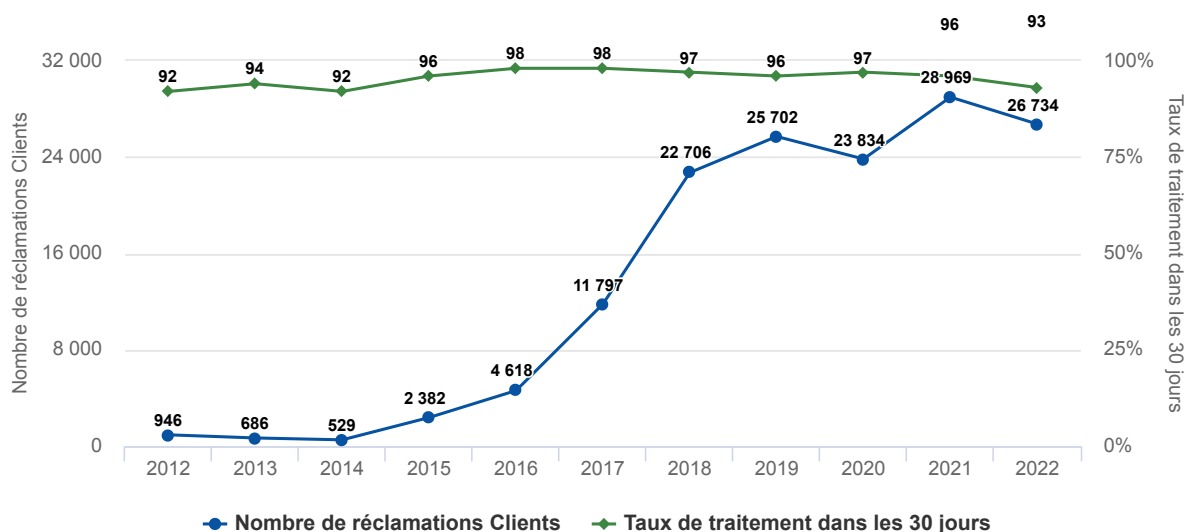
La gestion des réclamations directement émises par les clients

Le volume des réclamations émises directement par les clients se stabilise après la forte augmentation observée ces dernières années, cette évolution de la volumétrie des réclamations était la résultante de deux phénomènes :

- Une tendance générale et progressive depuis 2014 pour trois raisons :
 - GRDF est mieux connu des clients et ceux-ci l'interpellent directement sans passer par leur fournisseur d'énergie,
 - GRDF a fait évoluer son Service Client en simplifiant et structurant son dispositif téléphonique et en modernisant son site grdf.fr, où les contacts pour des demandes ou des réclamations y sont facilités. Le client est également mieux informé et mieux guidé dans son parcours réclamations,
 - GRDF a mieux qualifié les réclamations dans les outils de collecte, permettant d'en fiabiliser le dénombrement (des actions de sensibilisation de l'ensemble des acteurs sont d'ailleurs réalisées en continu depuis 2020).
- GRDF a intensifié depuis 2018 le déploiement des compteurs communicants entraînant des retours clients comme évoqué ci-dessus.

On constate une légère dégradation du délai de traitement de ces réclamations en 2022 avec près de 92% de réponses apportées dans les 30 jours contre 96% en 2021.

Évolution des réclamations Clients courantes au niveau national

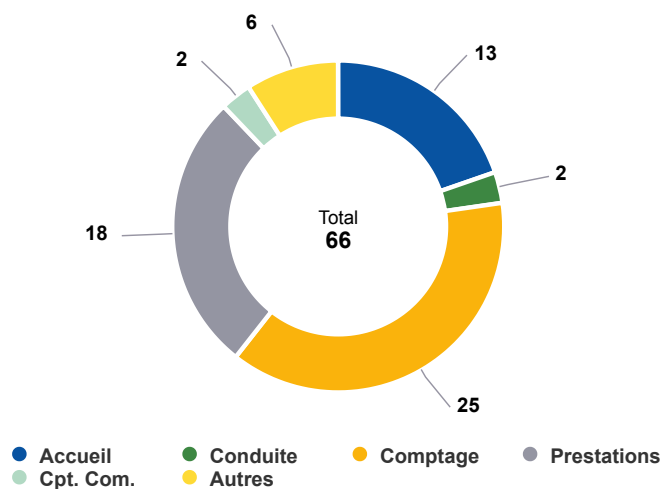


Les réclamations sur votre concession

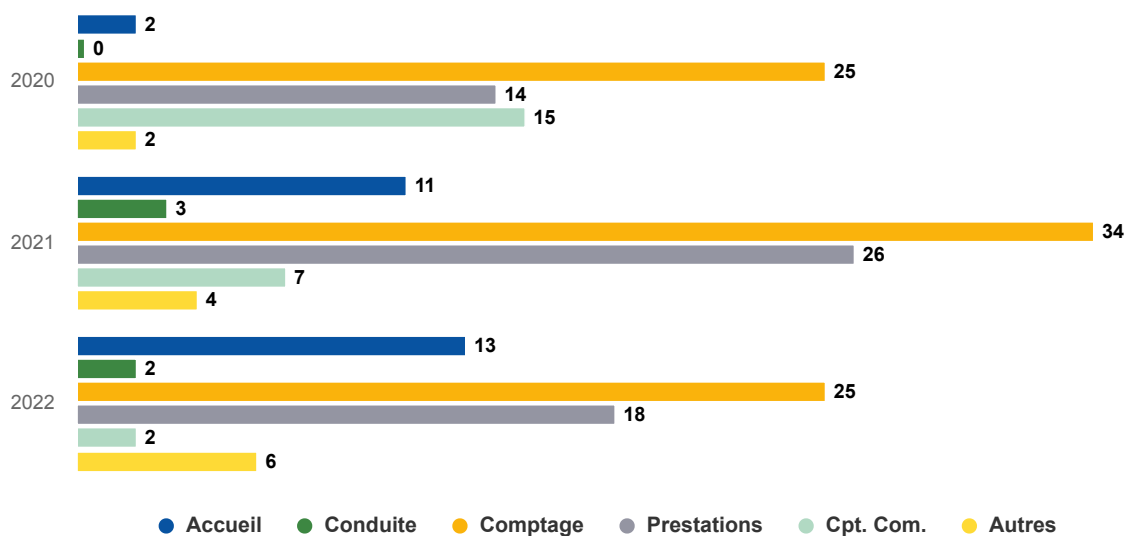
Les réclamations émises par les clients se répartissent en plusieurs catégories :

- « Accueil » : accueil acheminement, livraison / gestion des demandes,
- « Conduite » : conduite et surveillance du réseau,
- « Comptage » : données de comptage (hors pose de compteur communicant),
- « Prestations » : gestion et réalisation des prestations,
- « Cpt. Com. » : opérations de pose des compteurs communicants,
- « Autres ».

Répartition des motifs de réclamations en 2022



Evolution du nombre de réclamations par motif



En 2022 sur votre concession, le nombre total de réclamations est de 66. Ce nombre total était de 85 en 2021, et de 58 en 2020.

En 2022 sur votre concession, le taux de réponse sous 30 jours aux réclamations (tous émetteurs confondus) s'élève à 84,8%.

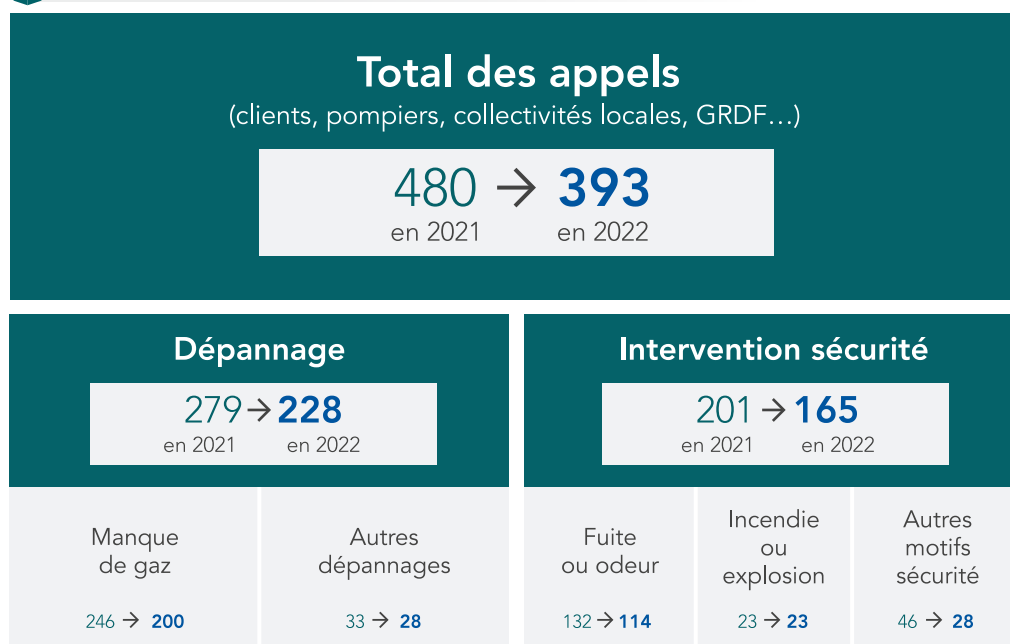
2.5 La chaîne d'intervention

Les appels sur votre concession

Les appels reçus sont répartis en « interventions de sécurité gaz » (fuites ou odeurs de gaz, incendies, explosions ou autres motifs de sécurité) et en « dépannages gaz » (manque de gaz et autres dépannages).



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.



Les interventions de sécurité

Le délai d'intervention de sécurité suite à appel de tiers pour odeur de gaz fait l'objet d'un engagement dans le Contrat de Service Public signé avec l'État. Une attention particulière est apportée au suivi des interventions de sécurité.

Sur votre département, le taux d'intervention avec une arrivée sur les lieux de l'incident en moins de 60 minutes est de 99,5%.

Les incidents sur votre concession

Les tableaux ci-après rassemblent l'ensemble des incidents ou anomalies survenus sur le territoire de votre concession, ainsi que leur répartition par nature, par siège, par cause et par type d'ouvrage.

Nombre total d'incidents

187 → 133
en 2021 en 2022

Incidents, par nature

Manque de gaz ou défaut pression sans fuite	Fuite de gaz sans incendie ni explosion	Incendie et/ou explosion	Autres natures
51 → 36	95 → 69	15 → 12	26 → 16

Incidents, par siège du défaut

Installations intérieures desservies par GRDF	Ouvrages exploités par GRDF	Autres sièges
49 → 34	120 → 83	18 → 16

Incidents sur ouvrages exploités par GRDF, par type d'ouvrage

Réseau	Branchement individuel ou collectif
7 → 6	63 → 43
CI, CM et branchement particulier	Poste de détente et protection cathodique
29 → 20	4 → 2
Autres ouvrages exploités par GRDF	
17 → 12	

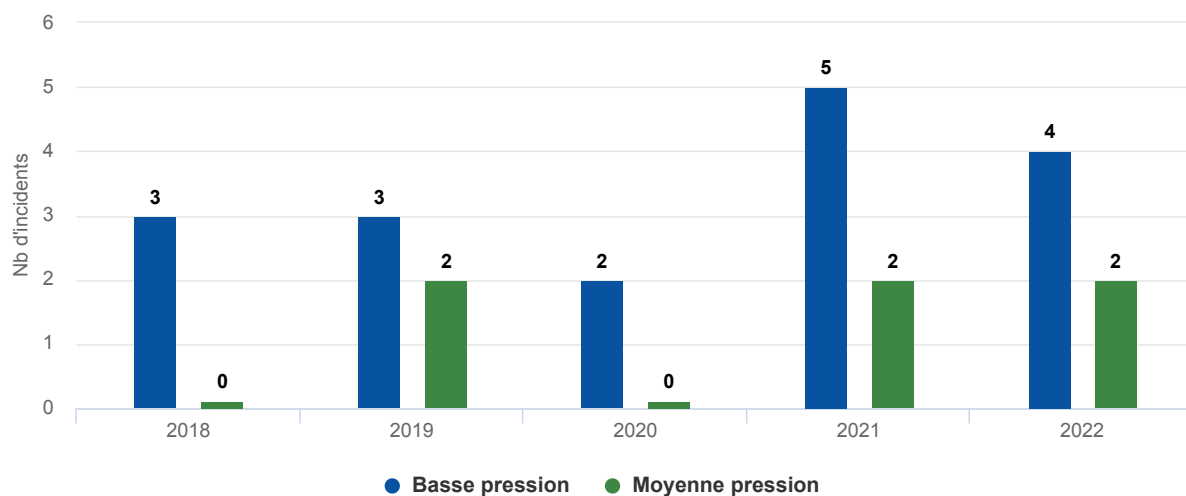
Incidents sur ouvrages exploités par GRDF, par cause de l'incident

Dommages	Défaut de mise en œuvre
10 → 6	7 → 3
Défaillance d'installations à proximité	Incendie
2 → 0	0 → 0
Environnement	Matériel
5 → 0	96 → 74

Clients concernés par une interruption de livraison suite à un incident

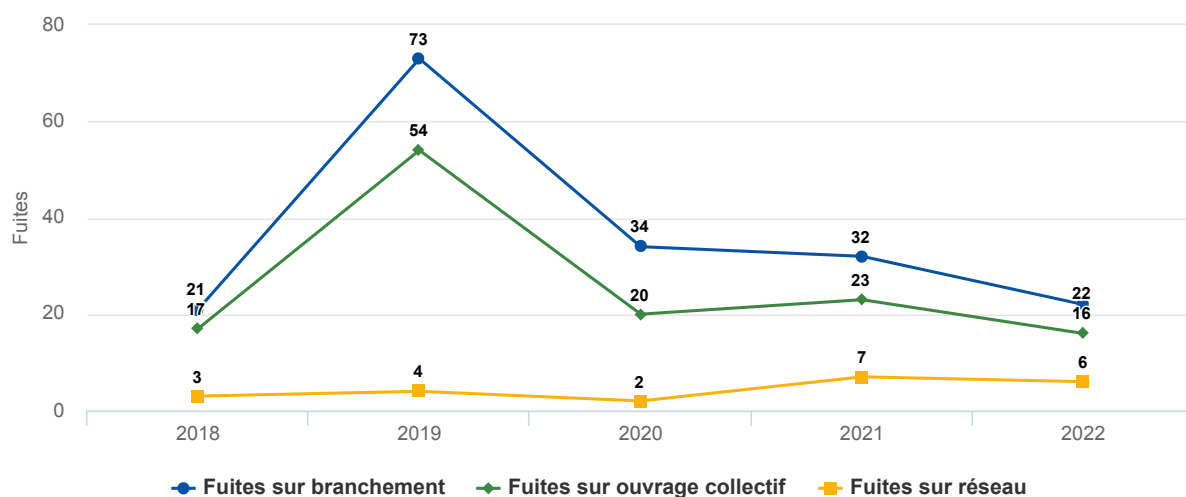
182 → 361

Répartition des incidents sur le réseau par pression



Certains incidents répertoriés sont liés à des fuites de gaz. En 2022, les incidents ayant pour origine une fuite se répartissent comme suit :

Évolution des fuites par type d'ouvrage



Les incidents significatifs sur les ouvrages exploités par GRDF

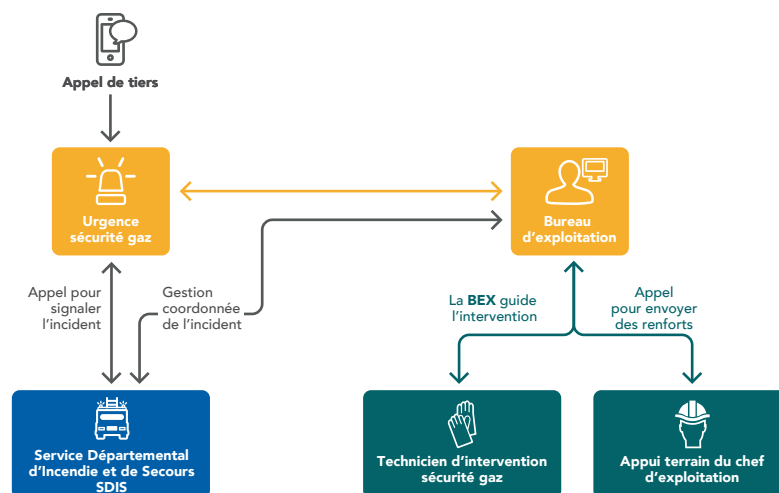
Un incident est dit « significatif » ou « majeur » lorsqu'il entraîne :

- une coupure de la distribution de gaz pour au moins 500 clients,
- et/ou au moins une victime.

La Procédure Gaz Renforcée (PGR)

Déclenchée lors d'incidents spécifiques, la Procédure Gaz Renforcée se distingue des

procédures d'intervention gaz classiques. L'objectif de la PGR est d'améliorer l'efficacité des interventions liées au gaz, notamment grâce à une coordination renforcée entre Sapeurs-Pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et exploitants du réseau gaz. La PGR représente moins de 2% des interventions de sécurité.



En 2022 sur votre concession, 3 Procédures Gaz Renforcées ont été réalisées sur un total de 165 interventions de sécurité gaz.

Le délai d'interruption du flux gazeux

Le suivi du « délai d'interruption du flux gazeux » en cas de fuite traitée en Procédure Gaz Renforcée sur la voie publique permet de mesurer à la fois l'efficacité de l'organisation, des moyens engagés et des décisions prises, et la qualité de la maintenance des robinets de sectionnement. Il comptabilise le temps écoulé entre l'appel du client et l'arrêt effectif du flux gazeux sur les lieux de l'incident.

Sur votre département, le « délai d'interruption du flux gazeux » est de 61 minutes.

Plan Origaz : le plan d'organisation et d'intervention gaz

GRDF a adopté un plan d'organisation et d'intervention, appelé « Plan Origaz », permettant de prendre rapidement les mesures nécessaires pour limiter les répercussions, pour les personnes ou les biens, d'un événement important concernant la distribution du gaz.

Le chef d'exploitation du bureau d'exploitation (BEX) assure la conduite du réseau sur un territoire donné, dirige toutes les opérations et actions lors des incidents. Il organise ainsi les moyens pour assurer la sécurité des personnes et des biens en coopération avec les opérateurs présents sur le terrain et en coordination avec les services de secours.

InfoCoupure

GRDF met à disposition de ses clients « InfoCoupure », un service gratuit disponible 7j/7 et 24h/24 sur le site [infocoupure.grdf.fr](https://www.infocoupure.grdf.fr).



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

2.6 La sécurité du réseau

Le schéma de vannage

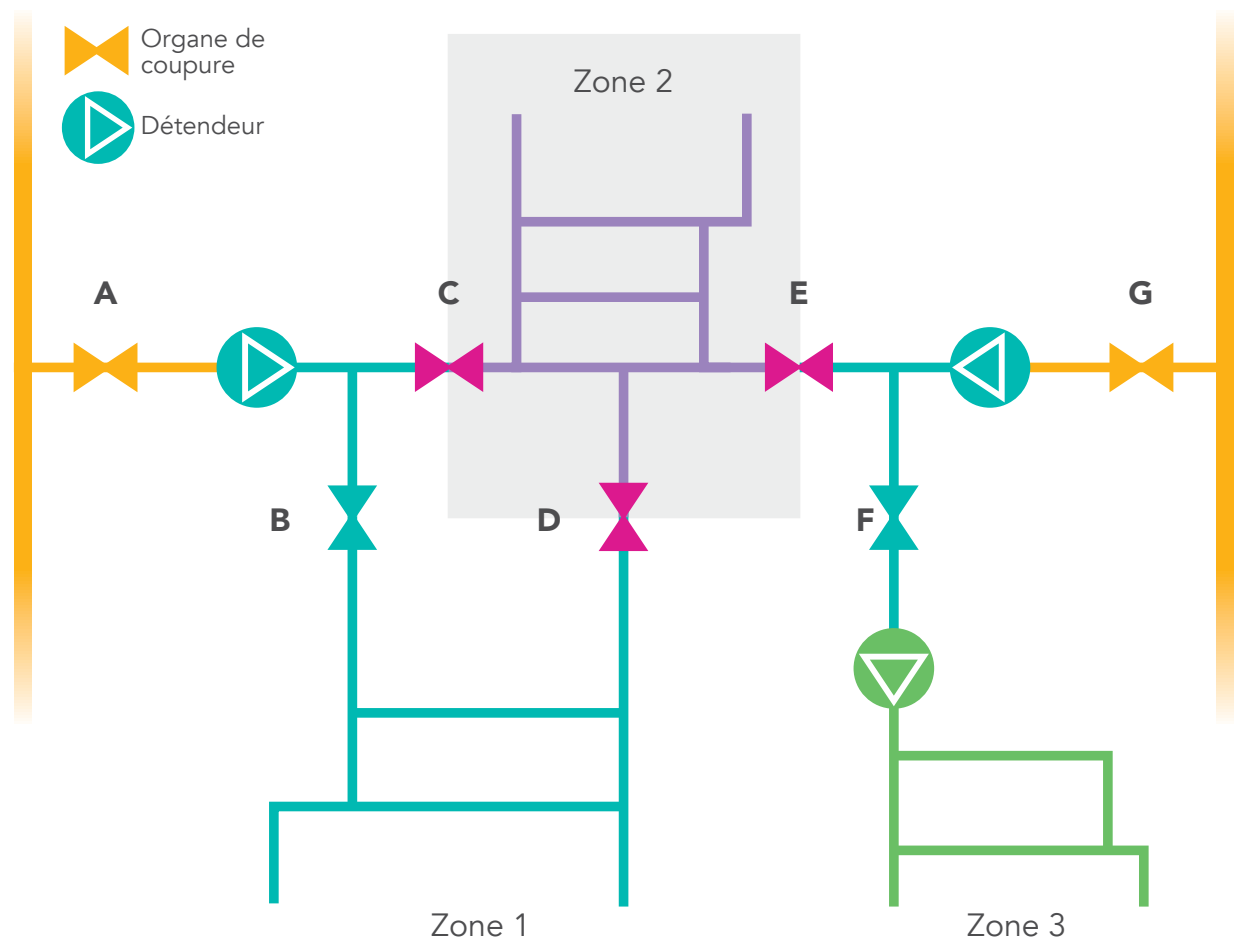
Le schéma de vannage définit le nombre et le positionnement des organes de coupure (vannes ou robinets) sur le réseau. Il permet d'interrompre rapidement et efficacement l'alimentation en gaz lors d'incidents ou de travaux, et de limiter le nombre de clients coupés. Environ 110 000 organes de coupure sont exploités et entretenus sur les réseaux enterrés.

Les postes de détente réseau les plus importants et les postes d'injection de biométhane sont équipés de dispositifs de télésurveillance permettant d'identifier les éventuels dysfonctionnements en temps réel.

L'organisation du réseau est progressivement réalisée selon les principes représentés dans le schéma ci-dessus :

- Des artères principales, en acier ou en polyéthylène, relient les postes de desserte transport/distribution (entre les points A et G). Ces artères sont maillées et séparables par des robinets (C et E) qui permettent d'isoler un tronçon, en cas de besoin, en limitant l'impact d'une coupure pour les clients, ainsi que le temps de décompression : c'est le schéma de vannage. Depuis quelques années, des postes d'injection biométhane sont raccordés sur ces artères principales afin d'alimenter le réseau en gaz vert.
- Des réseaux tertiaires (antenne B, D et F) en MPB sont raccordés au réseau secondaire desservant l'ensemble des clients des zones 1 et 3. Chaque antenne tertiaire est isolable en cas de besoin par la fermeture d'un robinet (F).
- Des réseaux BP (zone 3) en ilot ou maillés sont alimentés par un ou plusieurs postes de détente MPB/BP ; ils sont raccordés sur le réseau secondaire ou tertiaire MPB.

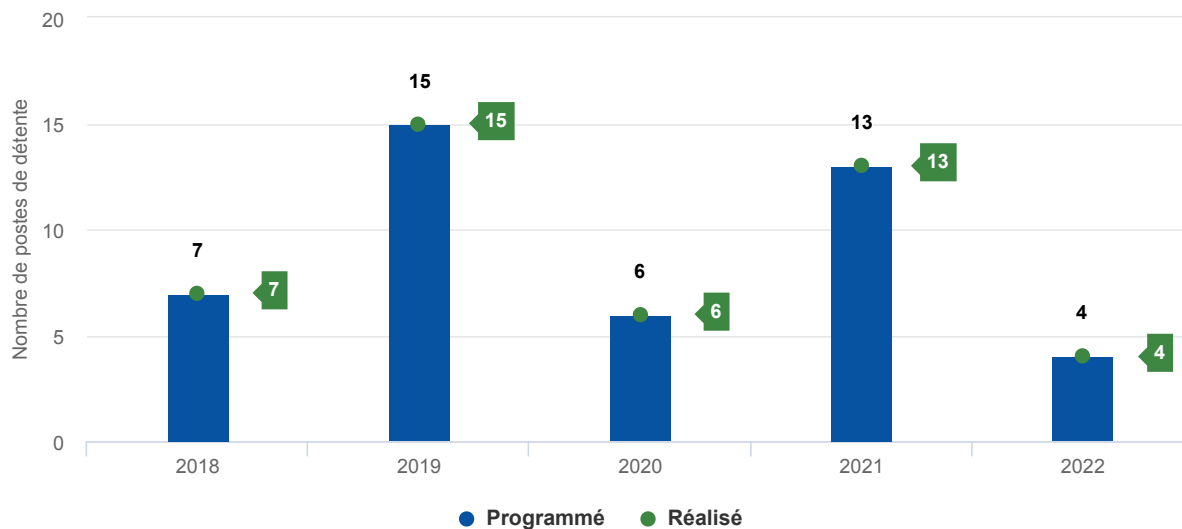
Au fur et à mesure des renouvellements et/ou modifications de réseau, la structuration du réseau se poursuit selon ces principes, intégrant également l'impact du développement des gaz verts et de l'implantation de stations GNV.



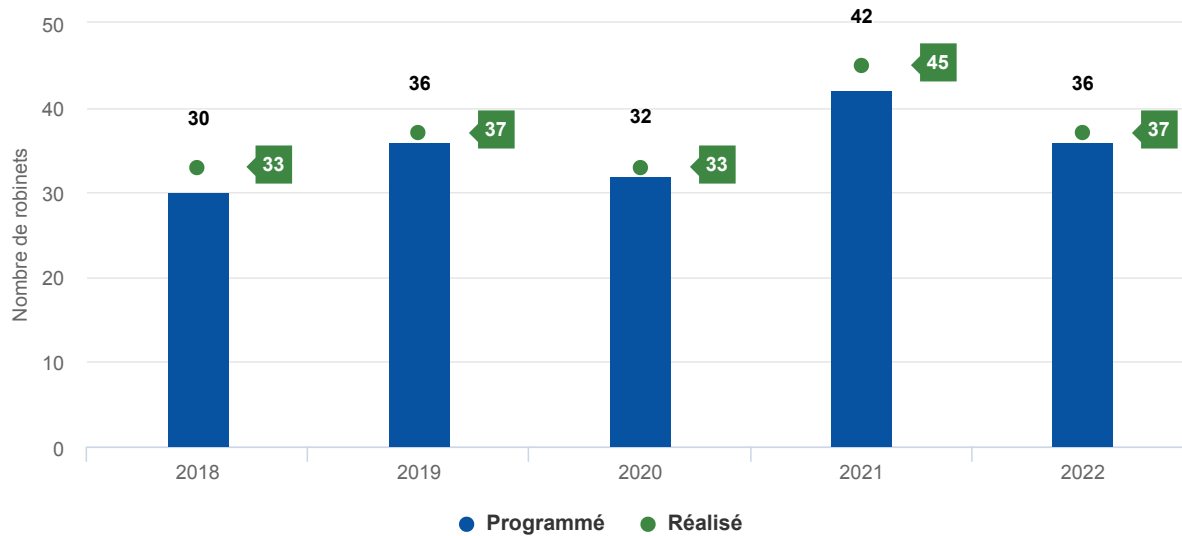
La politique de maintenance et de surveillance

La maintenance, qu'elle soit préventive ou corrective, vise à s'assurer du bon fonctionnement des ouvrages dans la durée, prévenir les incidents par une intervention ciblée et corriger d'éventuelles anomalies ou défaillances constatées. GRDF définit une politique de maintenance pluriannuelle à l'échelle nationale, spécifique par type d'ouvrage et revue régulièrement en fonction des constats réalisés. Au total environ 80 gammes de maintenance sont appliquées.

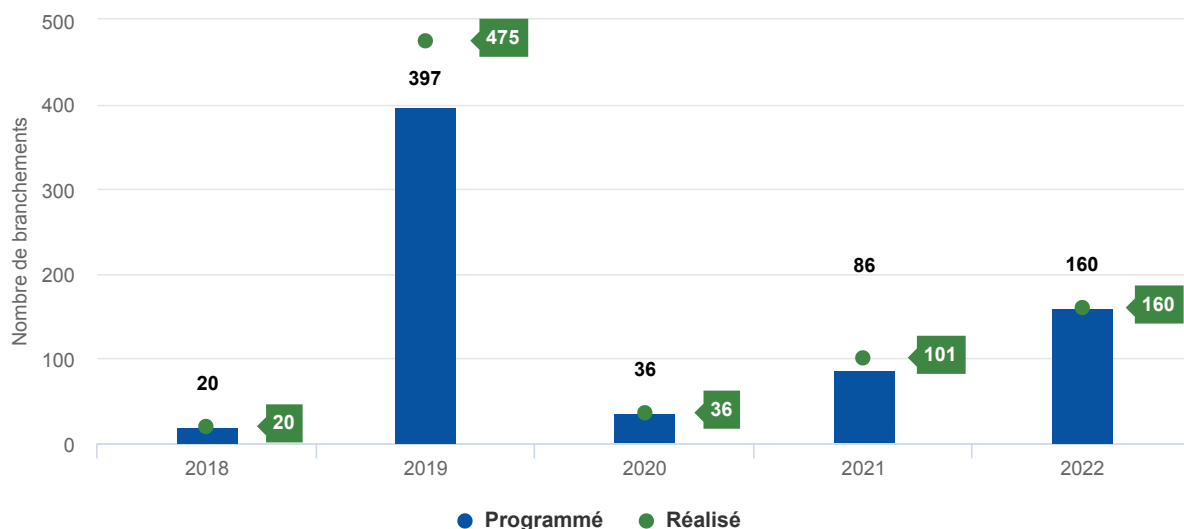
Visites de maintenance des postes de détente réseau



Visites de maintenance des robinets de réseau



Visites de maintenance des branchements collectifs

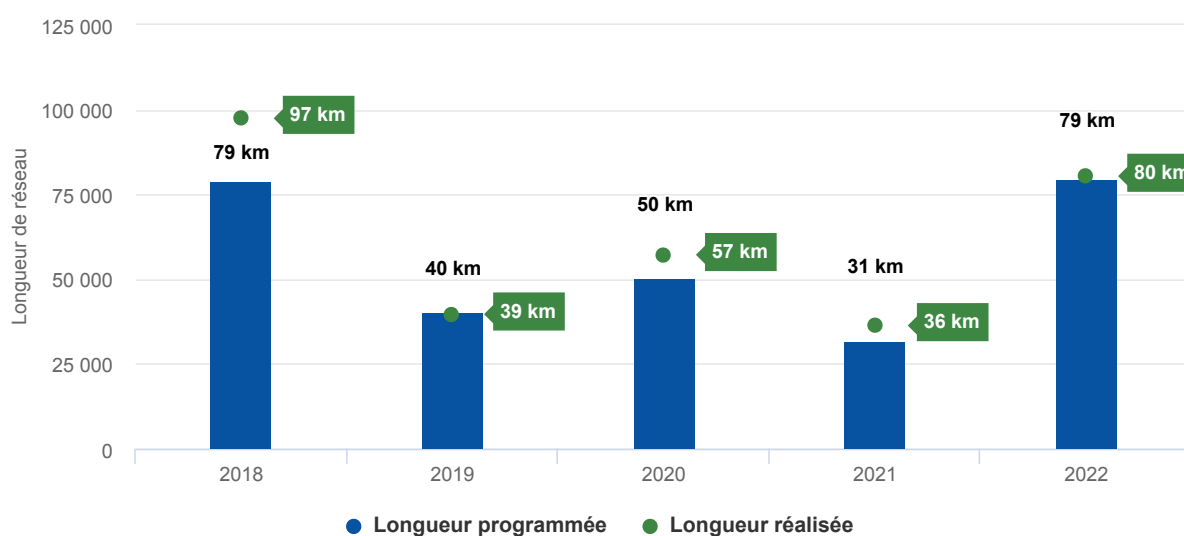


La surveillance systématique du réseau

La Recherche Systématique de Fuite (RSF) s'effectue soit à l'aide de Véhicules de Surveillance Réseau (VSR) équipés de capteurs de méthane, soit à pied pour les canalisations situées dans des passages non accessibles aux véhicules. En cas de présence suspecte de méthane, le technicien procède à des analyses et peut faire appel à une équipe d'intervention via l'Urgence Sécurité Gaz.

La périodicité de surveillance dépend des caractéristiques du réseau (nature, pression).

Longueur de réseau surveillé programmé et réalisé



La sécurité des installations intérieures

Les installations de distribution de gaz situées à l'intérieur des habitations sont placées sous la responsabilité de l'occupant du logement. Elles ne font pas partie du domaine

concedé. Environ 97% des incidents en France liés au gaz trouvent leur origine sur cette partie des installations.

En complément de la réglementation existante, GRDF mène une politique de prévention fondée sur :

- la réalisation d'actions de communication sur la sécurité des installations, à destination des utilisateurs,
- la proposition aux particuliers d'un « Diagnostic Clients Sédentaires », pour les clients qui occupent leur logement depuis plus de 12 ans et dont la chaudière a également plus de 12 ans,
- la proposition aux particuliers d'un « Diagnostic Sécurité Gaz » sur les installations intérieures remises en service après une interruption de plus de 6 mois, dont le coût est pris en charge par GRDF.

En 2022, sur votre concession :

- 52 diagnostics ont été réalisés suite à l'accord du client,
- aucune situation de danger - grave et immédiat - n'a été mise en évidence nécessitant une interruption de la fourniture de gaz, afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens.



Les opérations spécifiques pour nos clients les plus fragiles : CIVIGAZ

La précarité énergétique et la sécurité dégradée des installations gaz sont souvent liées. Ainsi, CIVIGAZ est une opération spécifique visant à promouvoir la sécurité des installations intérieures gaz de même que les écogestes permettant de réduire les consommations d'énergie et d'eau.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

La vérification des dispositifs de comptage

Conformément à la réglementation et indépendamment des éventuelles demandes des

clients, GRDF procède, conformément à la réglementation en vigueur, à la vérification des dispositifs de comptage. La périodicité de vérification dépend de la technologie des compteurs.

Dépose et pose des compteurs

Type de compteur	Périodicité	2020	2021	2022
Compteurs domestiques à soufflets	20 ans	181	92	51
Compteurs industriels à soufflets	15 ans	15	19	10
Compteurs industriels à pistons rotatifs ou de vitesse	5 ans	10	23	13

Le réglementation anti-endommagement et son évolution

Le cadre réglementaire dit anti-endommagement est applicable depuis plus de 10 ans désormais. Il concerne tous les intervenants des chantiers, de la conception à la réalisation. Il permet à chaque acteur, responsables de projets et entreprises de travaux, avec la contribution des exploitants de réseaux, de renforcer la sécurité des travaux à proximité des ouvrages enterrés ou aériens.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Le suivi des travaux de tiers sur votre concession

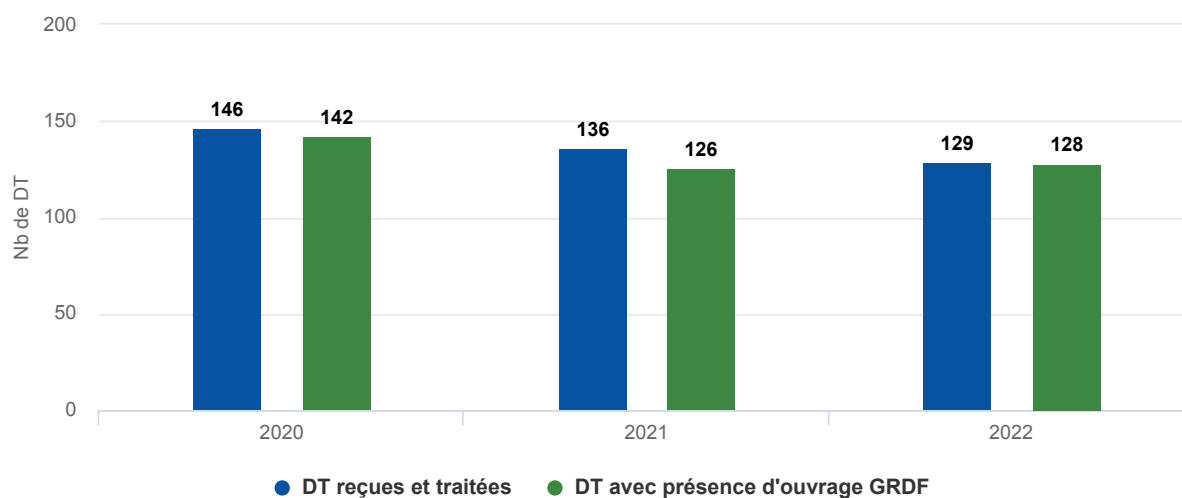
GRDF traite dans les délais réglementaires l'ensemble des déclarations de travaux reçues pour permettre des travaux en toute sécurité.

Ces déclarations peuvent être des DT (Déclarations de projet de Travaux) réalisées par les responsables de projet, des DICT (Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux) ou des Déclarations conjointes DT-DICT adressées par les exécutants de travaux.

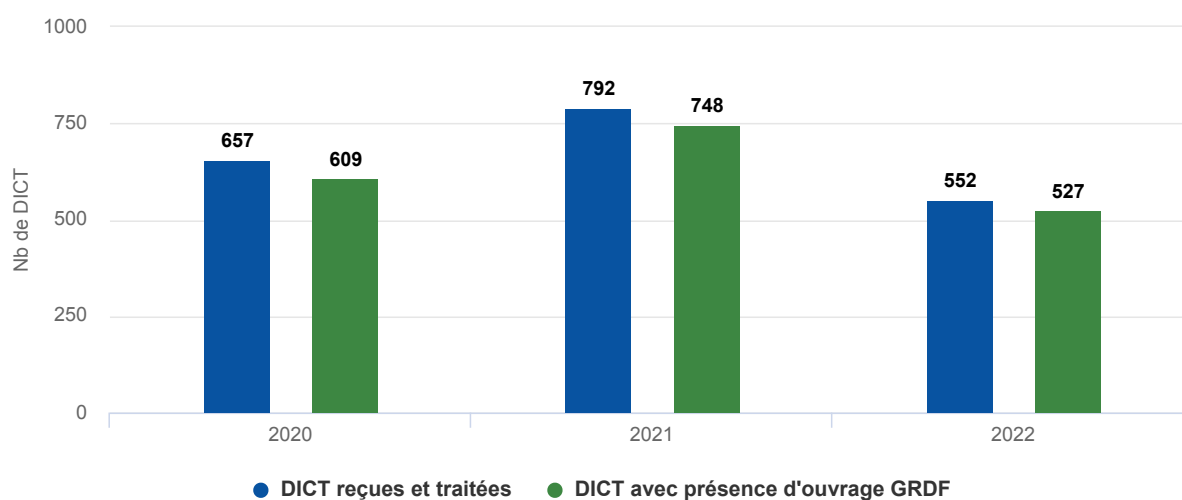


Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Évolution des Déclarations de Travaux



Évolution des Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux



Les dommages aux ouvrages

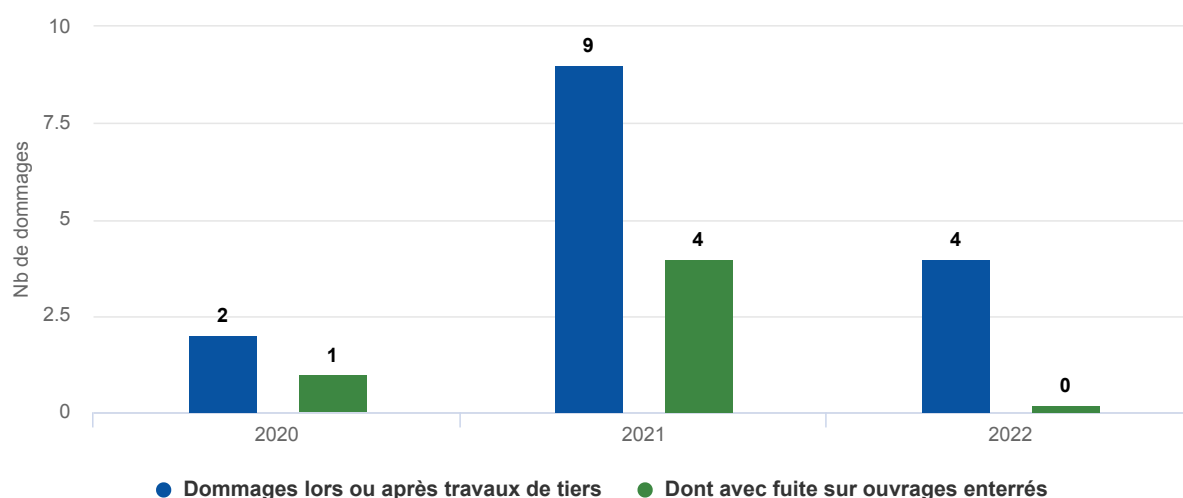
Quand un ouvrage de distribution de gaz est endommagé, les impacts sont multiples : sécurité des intervenants et potentiellement des tiers, aléas, retards et surcoûts pour le chantier, coupures d'alimentation en gaz des clients et nuisances environnementales.

Poursuivre la réduction des endommagements est une ambition qui doit être partagée par chaque intervenant.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Evolution du nombre de dommages aux ouvrages



Dommmages

	2020	2021	2022
Nb de DO avec fuite sur ouvrages enterrés	1	4	0
Nb de DICT sur ouvrages GRDF	609	748	527
Taux	0,16%	0,53%	0,00%

Balises Sécurité 2018 – 2024 (BS24)

En 2018, pour prévenir les risques dans l'exécution des grands travaux urbains et amplifier la dynamique de réduction des dommages aux ouvrages par les tiers, les opérateurs de réseau sensibles, sous l'égide de l'observatoire des risques travaux sur réseaux, ont mis en place un dispositif de prévention et de sensibilisation appelé BS24. Ce programme d'actions est porté sur le territoire francilien par le pôle Energie Île-de-France dont GRDF est un des acteurs. Il permet de sensibiliser et mobiliser les collectivités locales pour réduire le nombre des endommagements sur les réseaux.

A partir de 2018, 200 communes cibles ont intégré le dispositif.

Au cours des différentes réunions, toutes les balises sont évoquées et permettent la mise en œuvre des actions suivantes :

- des informations sur les endommagements du réseau,
- des sensibilisations des personnels des collectivités,
- des visites sur chantiers,
- des signalements lorsque des travaux sont perçus comme dangereux.
- des arrêts de travaux,
- des retours d'expérience en mairie,
- des travaux sur les clauses techniques et financières,
- des réponses aux attentes des collectivités.

À la demande de certaines communes qui n'étaient pas initialement concernées par le dispositif BS24, ces dernières ont souhaité que nous leur portions à connaissance les bonnes pratiques leur permettant la réduction des endommagements.

À ce jour, 956 communes franciliennes ont été informées du dispositif dont l'ensemble des communes desservies en gaz. Le dispositif est totalement déployé, soit de manière légère lors des travaux réalisés en préfecture, soit de manière plus approfondie en mairie.

La prévention des dommages aux ouvrages gaz dans les communes est mesurée par l'évolution du Taux d'endommagement rapporté à 100 chantiers (Taux DO/100 DICT). Plus le taux est faible, meilleure est la prévention. Le dispositif de prévention BS24 permet aux collectivités de réduire significativement ce taux en agissant sur les compétences «Gestionnaire de Voirie» et «Maîtrise d'ouvrage».

Si 150 communes ont vu leur Taux de DO/100DICT s'améliorer, 50 ont vu ce taux se dégrader significativement depuis 18 mois. L'application de BS24 dans les communes est encore inégale.

Si le taux de l'Ile-de-France est de 0,39 en 2022, celui des principales communes adhérentes au dispositif est proche des 0,30. Pour certaines communes, l'année 2022 a ainsi été une année où la qualité des travaux sur les chantiers a baissé, faisant craindre une mauvaise année 2023.

En 2023, les 50 communes qui ont vu leur taux se dégrader significativement connaîtront une phase de consolidation du dispositif :

- Pilotage du dispositif de prévention BS24 par GRDF pour consolider les pratiques : augmentation des visites, retours d'expérience et sensibilisations.
- Intégrer de nouvelles balises dans le dispositif BS24, axées sur la compétence gestion de la voirie (avec la participation au Semaines Régionales de la Prévention, l'utilisation de l'aspiratrice) ainsi que sur la compétence maîtrise d'ouvrage (avec des consignes données aux bailleurs).

Le 1^{er} juillet 2022 fête les 10 ans du Décret anti-endommagement

Le 1^{er} juillet 2022, l'Observatoire Ile-de-France des risques travaux sur réseaux a célébré les 10 ans du décret anti-endommagement. GRDF a proposé de conduire le projet avec l'ensemble des parties prenantes pour que ce jour-là des matinales d'information et de témoignages soient organisées avec les préfectures des départements.

Pour toutes les parties-prenantes concernées par les travaux à proximité des réseaux, les responsables de projet, les exécutants des travaux et les exploitants de réseaux, cette date anniversaire a été l'occasion de témoigner des bénéfices de la réglementation. Le Pôle Energie (SIGEIF, SEY, SDESM, SMOYS, SDEVO et SIPPAREC) membre de l'Observatoire a apporté son large soutien au projet.

Un peu plus de 300 personnes ont ainsi partagé leur expérience sur la démarche. Les préfets ou leurs représentants, la DRIEAT et le ministère ont chacun acté des progrès réalisés et de la nécessité de travailler ensemble.

30% de travaux en plus depuis 10 ans pour 30% d'endommagements en moins sur cette

période a permis de graver dans les mémoires que les engagements des uns et des autres à la prévention des endommagements étaient indispensables.

GRDF s'engage pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Engagé dans la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique, GRDF fait régulièrement évaluer son bilan d'émissions de gaz à effet de serre et le publie. Une action qui s'inscrit dans nos engagements RSE et qui vise à réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre de nos activités d'ici 2030.

Un Bilan qui met en évidence la performance du réseau gaz

Le premier Bilan Carbone, réalisé en 2020 sur la base des données d'activité 2019, s'élève à 939 000 tonnes CO_{2eq.}. Les activités de GRDF représentent ainsi seulement 0,2% des émissions de gaz à effet de serre de la France, notamment grâce à la performance élevée du réseau gaz qui permet de limiter les émissions de méthane.

Ce bilan ne prend pas en compte les émissions de gaz à effet de serre de la consommation de gaz des clients finaux.

Les principaux postes d'émissions de GES de GRDF sont liés aux émissions de méthane du réseau (les dommages à ouvrage, les chantiers, les pertes, ... - 72 % du bilan) et aux immobilisations associées au réseau gaz (11% du bilan). Viennent ensuite les émissions associées aux sites de travail et activités des collaborateurs (7%) : mobilité, consommations d'énergie des bâtiments, usages du numérique, les déchets ...

GRDF met le cap vers une réduction de 30% de ses émissions de CO₂ à 2030

Afin d'atteindre cet objectif, GRDF mène différentes actions telles que :

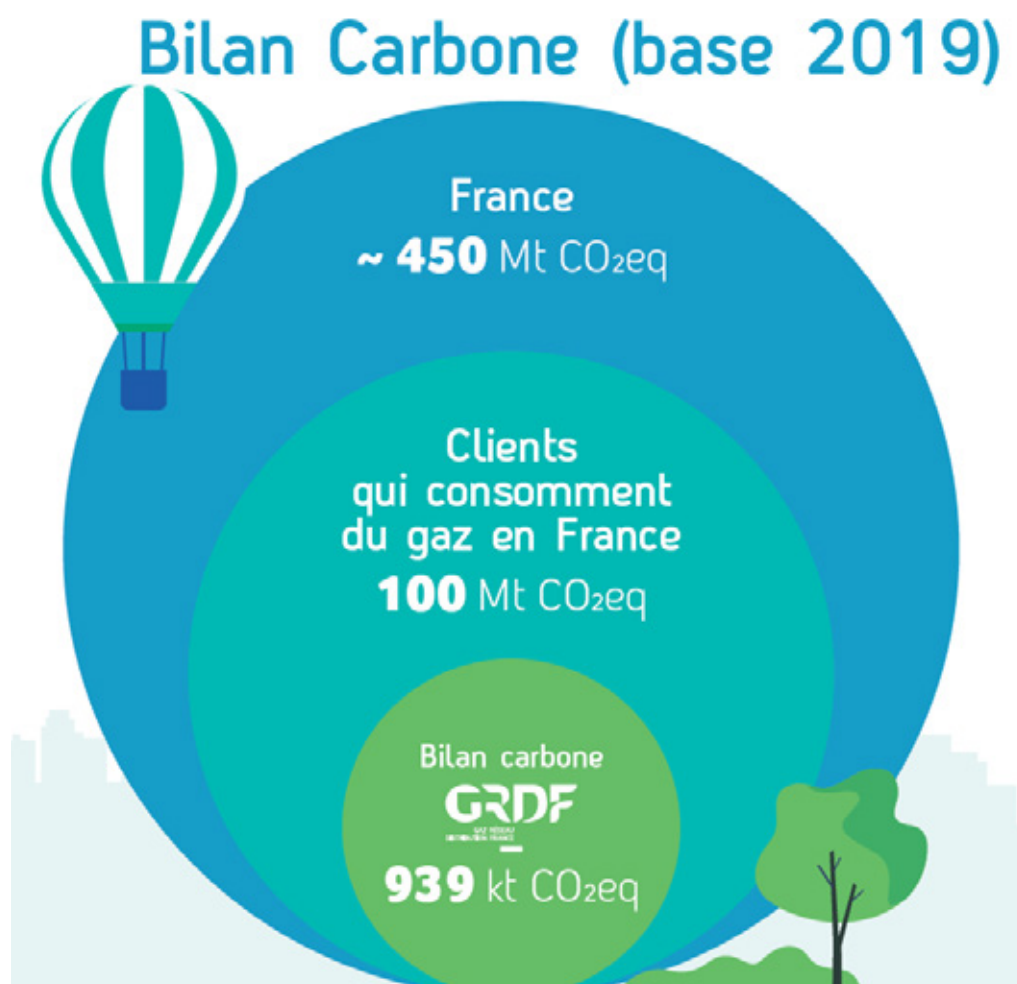
- Des actions de réduction des émissions de méthane telles que la prévention des dommages aux ouvrages, la surveillance du réseau, le renouvellement des réseaux.
- La mise en place de plans de mobilité durable sur nos principaux sites afin de réduire et optimiser nos déplacements, promouvoir les modes de transport alternatifs et développer l'usage du GNV et du bioGNV. Ces actions contribueront à la fois à la réduction de notre bilan carbone et à la réduction de la pollution atmosphérique.
- Des actions de maîtrise des consommations d'énergie sur les sites occupés par GRDF, à travers le choix de bâtiments moins énergivore, une meilleure gestion de l'énergie, et le recours à une part d'énergies renouvelables dans nos contrats d'achats de gaz et d'électricité.
- Une politique d'Achats responsables, des actions sur le Numérique responsable, visant à réduire les émissions associées.

En complément, GRDF contribue activement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre de ses clients, au-delà du périmètre de son bilan d'émissions de GES, par :

- L'accompagnement des clients dans l'efficacité énergétique,
- Le déploiement de compteurs communicants offrant la possibilité de mieux maîtriser les consommations,
- Le soutien au développement du biométhane et du BioGNV...

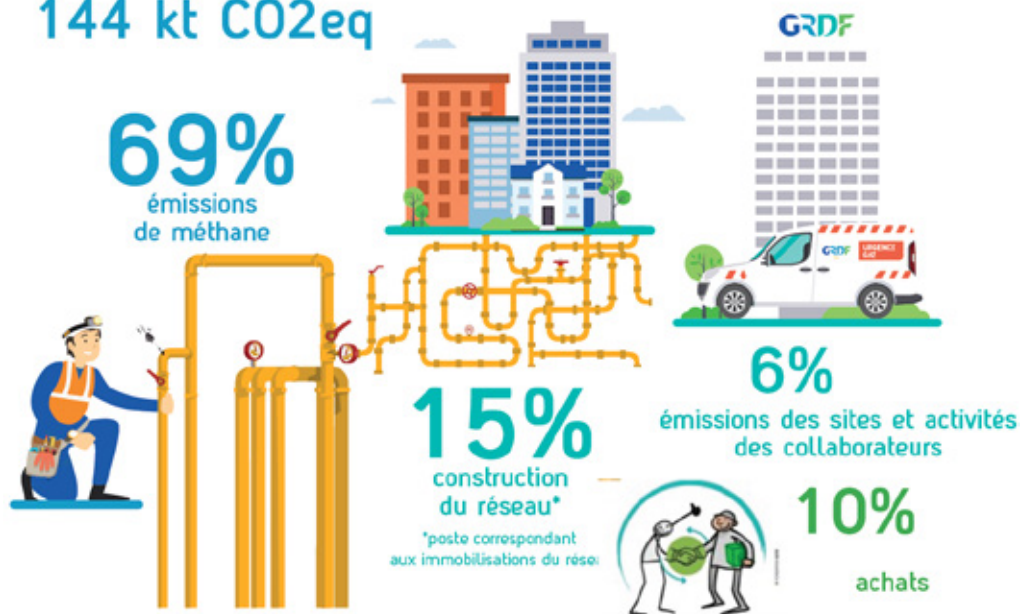
Ces actions offrent un potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de plusieurs dizaines de millions de tonnes de CO_{2eq.} dans les décennies à venir.

En 2022, la région GRDF Ile de France représente 18,5% des émissions globales de GRDF :



Les principaux postes d'émission de CO₂ chez GRDF Ile-de-France en 2022

144 kt CO₂eq



Des actions déjà engagées pour réduire nos GES

- Réduction des émissions de méthane
- Verdissement de notre flotte de véhicules
- Culture d'achats responsables
- Accompagnement pour réaliser des économies d'énergie sur nos sites
- Actions autour de l'utilisation numérique responsable
- ...



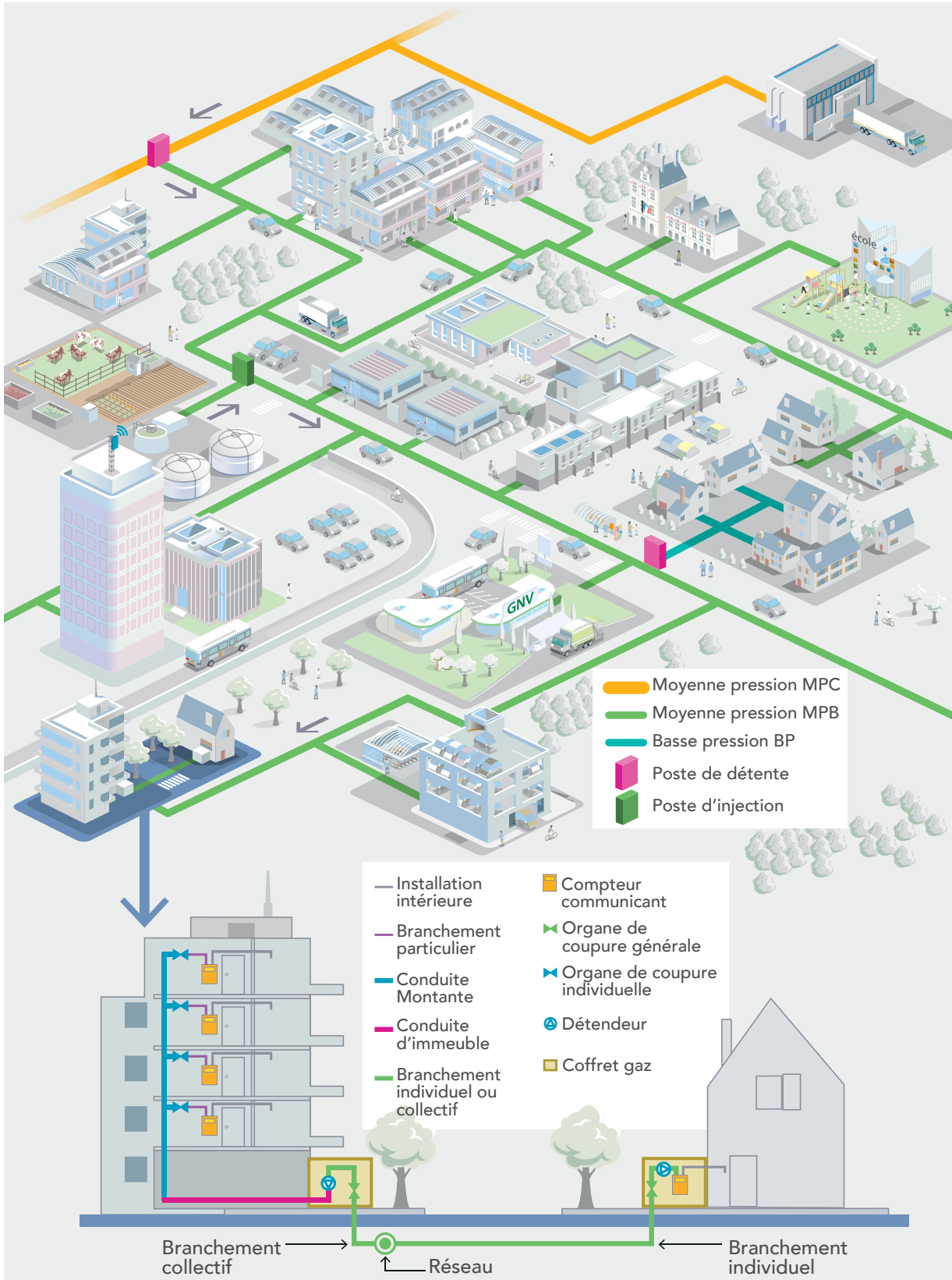


03

Le patrimoine de votre concession

3.1	Vos ouvrages	60
3.2	Les chantiers	67
3.3	Les investissements	69
3.4	La valorisation de votre patrimoine	74

3.1 Vos ouvrages



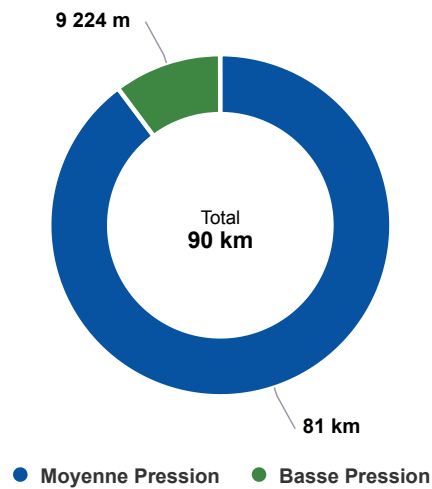
L'inventaire des canalisations

L'inventaire des canalisations par type de pression

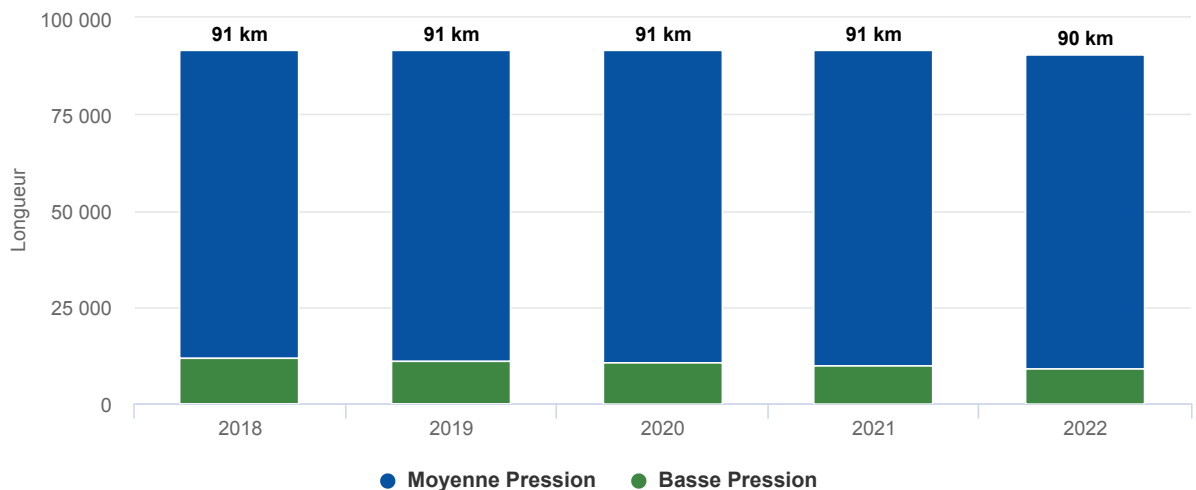
Le patrimoine de votre collectivité est composé de canalisations en basse et moyenne pression. Retrouvez ici, à l'échelle de votre concession :

- la répartition de ces ouvrages par pression, pour l'année 2022,
- l'historique de la répartition par pression, sur les 5 dernières années.

Répartition des canalisations par pression en 2022



Évolution des canalisations par pression



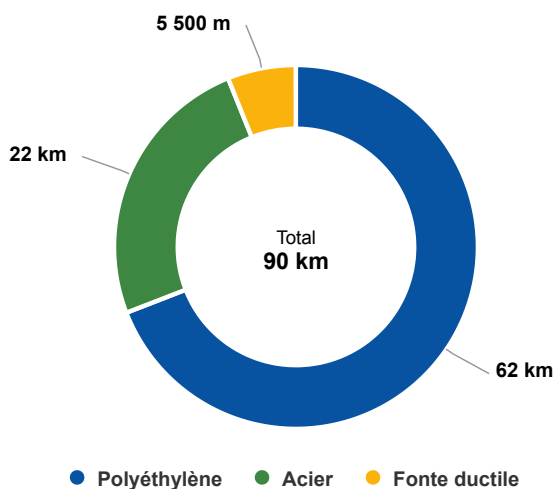
L'inventaire des canalisations par type de matière

Le patrimoine de votre collectivité est composé de canalisations de différentes matières.

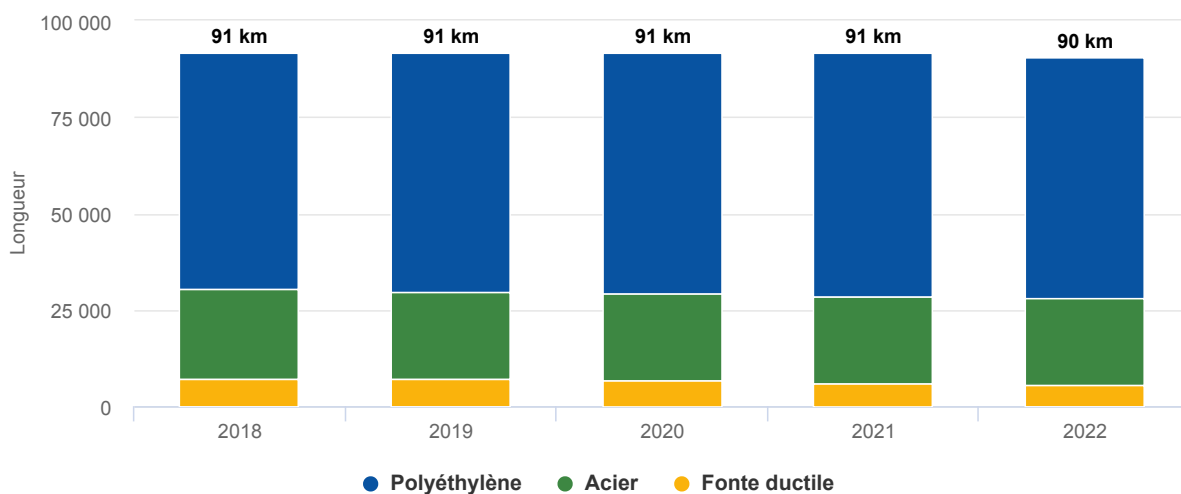
Retrouvez ici, à l'échelle de votre concession :

- la répartition de ces ouvrages par matière sur l'année 2022,
- l'historique de la répartition par matière sur les 5 dernières années.

Répartition des canalisations par matière en 2022



Évolution des canalisations par matière



L'inventaire des ouvrages

Retrouvez ci-dessous l'inventaire du patrimoine de votre concession par type d'ouvrage. Les données sont affichées en nombre d'ouvrages.

Inventaire des ouvrages

	2020	2021	2022
Postes de détente réseau	20	21	20
Robinets de réseau utiles à l'exploitation	45	48	49
Branchements collectifs	1 169	1 175	1 179



L'amélioration des bases de données techniques des ouvrages gaz

La démarche d'inventaire complémentaire des ouvrages

GRDF a réalisé de 2004 à 2009 un inventaire de ses branchements collectifs en utilisant un référentiel unique et commun à toutes ses entités : ce référentiel a été appelé « Référentiel d'Inventaire d'Ouvrages » (RIO).

Entre 2015 et fin 2017, ce programme a consisté à visiter plus de 460 000 adresses et a ainsi permis d'identifier 150 000 branchements collectifs supplémentaires dans l'inventaire technique. Cette action a contribué à renforcer la sécurité industrielle en intégrant ces ouvrages supplémentaires dans le programme de maintenance.

Par ailleurs, à l'issue de la phase de recensement complémentaire du projet RIO2, GRDF a conduit fin 2018 une opération de recalage de l'inventaire comptable, dont les impacts financiers sur la valorisation de chaque concession sont très limités.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, tout ouvrage créé, renouvelé ou déposé fait l'objet d'une mise à jour coordonnée dans l'inventaire technique et l'inventaire comptable .

L'écart cumulé en nombre et en valeur absolue pour les branchements collectifs et mesuré sur chaque commune sur le stock à fin 2022 est de 1,7% entre les deux bases patrimoniales.

Sur votre concession, le taux de réseau en précision cartographique classe A sur les réseaux neufs et renouvelés est proche de 100%.

La mise à jour de la cartographie

GRDF met à jour sa cartographie en continu, notamment après des travaux de pose et de renouvellement d'ouvrages gaz ou à l'occasion d'actions correctives. Il améliore sa cartographie en poursuivant une démarche de géoréférencement des fonds de plans

« Grande Échelle ».

En 2022, sur votre concession 43 actes de mise à jour de la cartographie ont été réalisés.

L'indice de connaissance du patrimoine

Le patrimoine de la distribution de gaz est en constante évolution. La connaissance de ce patrimoine est assurée par l'inventaire technique et l'inventaire comptable mis à jour en permanence pour garantir cohérence et exhaustivité.

Pour mesurer et objectiver le niveau de connaissance du patrimoine, GRDF a mis en place l'indice de connaissance du patrimoine à la maille contractuelle depuis 2016. L'indice est constitué de sous-indicateurs répartis en trois catégories (inventaire, cartographie et autres éléments de connaissance et de gestion). Ce système de mesure permet d'évaluer la progression de la connaissance du patrimoine au fil des années.

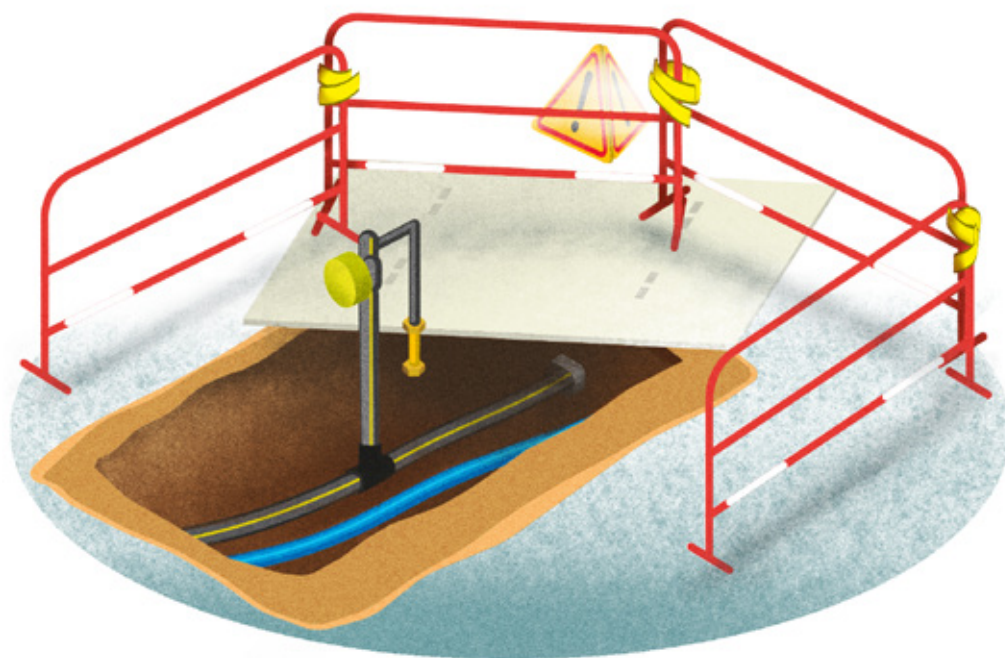
Les deux indicateurs « Connaissance des branchements individuels (report sur le plan) » (4) et « Connaissance des branchements collectifs (report sur plan) » (6) sont pour l'instant calculés à la maille nationale. Ils ne présentent pas la qualité du report sur plan des branchements individuels et collectifs sur votre concession.

Au national en 2022, l'indice de connaissance du patrimoine est de 90.

Voici le détail de l'indice de connaissance du patrimoine à l'échelle de votre concession.

Indice de connaissance du patrimoine

N°	Sous-indicateur	Pts max	Gradation	Note 2022
1	Existence d'un inventaire des réseaux et procédure de mise à jour	10	Binaire	10
2	Connaissance des matériaux et diamètre dans le système d'information géographique (SIG)	5	0 à 50% : 0 point, >50% : Progressif	5
3	Connaissance de l'année de pose des ouvrages dans le SIG	5	0 à 50% : 0 point, >50% : Progressif	5
4	Connaissance des branchements individuels (report sur le plan)	5	0 à 25% : 0 point, >25% : Progressif	2
5	Taux de cohérence entre GMAO (gestion de la maintenance) et la base des immobilisations pour le nombre de branchements collectifs	4	0 à 50% : 0 point, >50% : Progressif	4
6	Connaissance des branchements collectifs (report sur plan)	5	0 à 50% : 0 point, >50% : Progressif	2
7	Connaissance des ouvrages d'immeuble collectif (nombre de CI/CM, longueur, matériau, nombre de branchements particuliers, année de pose, pression)	10	0 à 50% : 0 point, >50% : Progressif	10
8	Taux de cohérence entre la base des immobilisations et le SIG sur la longueur de réseau (stock)	5	0 à 80% : 0 point, >80% : Progressif	3
9	Taux de cohérence entre la base des immobilisations et le SIG sur la longueur de réseau (flux)	3	0 à 90% : 0 point, >90% : Progressif	3
10	Taux de cohérence entre le SIG et GMAO pour le nombre de vannes	4	0 à 50% : 0 point, >50% : Progressif	1
11	Taux de cohérence entre le SIG et GMAO pour les postes de détente réseau et poste d'injection biométhane	4	0 à 50% : 0 point, >50% : Progressif	3
12	Existence d'une cartographie numérisée et procédure de mise à jour	5	Binaire	5
13	Taux de plans grande échelle géoréférencés	10	Progressif	10
14	Longueur de réseau avec le réseau porté en classe A (stock)	5	Progressif	4
15	Longueur de réseau avec le réseau porté en classe A (flux) (tolérance de 0,5% en cas d'opérations en cours de vérification)	5	Binaire	5
16	Mise à disposition, sur le Portail Collectivités GRDF, de données patrimoniales informatisées sur le périmètre de votre concession	10	Binaire	10
17	Existence d'une modélisation pour l'exploitation et la conception des réseaux	5	Binaire	5
TOTAL		100		87



3.2 Les chantiers

Les principaux chantiers sur votre territoire

Les chantiers de raccordements et de transition écologique

Ces travaux concernent :

- les raccordements de nouveaux clients et de stations GNV,
- les investissements liés au développement des gaz verts (raccordement des unités de production, renforcements, maillages...).

Les demandes de raccordement varient en fonction de nombreux facteurs externes tels que le dynamisme immobilier local, la conjoncture économique ou les réglementations.

Pour les projets d'extension du réseau de gaz, la réglementation prévoit la réalisation d'une étude technico-économique appelée « Bsurl » (Bénéfice sur Investissement). Ainsi, conformément à la réglementation et au contrat de concession, le concessionnaire réalise à ses frais les travaux de développement du réseau dès lors que le critère de décision des investissements « Bsurl », défini par l'arrêté du 28 juillet 2008, est au moins égal à zéro.

Le raccordement des unités de production de biométhane peut nécessiter des travaux de maillage du réseau. Un maillage permet de réunir plusieurs zones de consommation pour absorber la production de gaz vert. Dans les territoires où sont exploitées plusieurs unités de méthanisation, il peut y avoir besoin de réalisation de chantiers de rebours qui permettent de compresser le biométhane injecté dans le réseau de distribution afin qu'il soit acheminé dans un réseau de distribution de pression supérieure (par exemple de la MPB à la MPC) ou dans le réseau de transport.

Le raccordement des stations GNV peut nécessiter des travaux de renforcement du réseau de distribution, car les débits demandés sont importants.

En 2022, ces travaux ont représenté 35 m sur votre réseau.

Raccordements et transition écologique	Longueur	Brch. Coll.	Brch. Ind.
RUE SCHNAPPER - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	20 m		1
ALLEE DES ACACIAS - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	15 m		1

Les principaux chantiers de modification d'ouvrages à la demande de tiers

Dans la grande majorité des cas, les demandes de modification des ouvrages sont à l'initiative des collectivités. Ainsi GRDF peut être amené à déplacer des ouvrages, par exemple dans le cadre de grands projets urbains, à la suite de modifications sur le réseau de transport de gaz ou bien encore à la demande d'autres occupants du sous-sol, d'aménageurs ou de clients finals.

En 2022, il n'y a pas eu de chantiers de modification d'ouvrages à la demande de tiers sur votre réseau.



Les chantiers d'adaptation et de modernisation des ouvrages

Les investissements d'adaptation et de modernisation des ouvrages sont centrés sur l'optimisation des actifs au profit de la sécurité, du respect de la réglementation, de la continuité d'acheminement et du développement durable. Ils regroupent les investissements de structure (optimisation des schémas de vannage, restructurations et renforcements de réseau) et les investissements de modernisation.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

En 2022, GRDF a modernisé 376 m de votre réseau.

Adaptation et modernisation des ouvrages

	Longueur	Brch. Coll.	Brch. Ind.
RUE DE SAINT NOM - FOURQUEUX	345 m	3	28
PLACE ANDRE MALRAUX - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	28 m	1	
RUE DE PONTOISE - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	3 m		

Le contrôle de la conformité des travaux

La conformité des travaux réalisés par les prestataires de GRDF est garantie par la mise en œuvre d'une démarche de contrôle au fil de l'eau sur un échantillon très représentatif des chantiers (plus de 40%).



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

3.3 Les investissements

La politique d'investissement nationale déclinée dans votre concession

L'une des missions essentielles du distributeur de gaz est de définir la politique d'investissement et de développement des réseaux de distribution de gaz naturel (articles L. 111-61 et L. 432-8 du Code de l'énergie).



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Au niveau national, les investissements de GRDF ont atteint 1 117 M€ en 2022. Environ 40% des investissements totaux sont consacrés à la modification, l'adaptation et la modernisation des ouvrages. Près de la moitié est dédiée aux investissements liés aux raccordements, à la transition écologique et aux compteurs communicants. Les autres investissements concernent les comptages (hors compteurs communicants), les investissements logistiques et le système d'information.

2022 est marquée par la poursuite de l'essor des investissements de transition écologique (biométhane et GNV) et des travaux de modernisation du réseau. En revanche, les raccordements affichent un retrait, après une année 2021 portée par les conversions fioul-gaz. Le déploiement des compteurs communicants gaz ralentit, avec la finalisation des programmes de pose intensive sur de nombreux territoires, à laquelle s'ajoute la persistance de difficultés d'approvisionnement en matériels.

Les investissements prévus dans le tarif ATRD6

Sur la période 2020-2023, la CRE a retenu l'intégralité des prévisions d'investissements demandées par GRDF. A l'instar de la période tarifaire précédente, les montants d'investissements prévisionnels augmentent significativement, portés par la poursuite du déploiement des compteurs communicants (dont l'achèvement est attendu en 2023), le raccordement de sites d'injection de biométhane, ainsi que l'adaptation et la modernisation des ouvrages. Les mécanismes de régulation incitative, mis en place dans le cadre de l'ATRD5, sont maintenus. Ils ont pour objectif d'encourager GRDF à la maîtrise de ses investissements sans compromettre la réalisation des ouvrages nécessaires à l'accompagnement de la transition écologique (développement des gaz verts notamment), à l'exploitation et à la sécurité. Sur la période ATRD6, GRDF prévoit de consacrer en moyenne 290 millions d'euros aux investissements de raccordements et transition écologique et plus de 350 millions d'euros par an aux travaux de modification, d'adaptation et de modernisation des ouvrages.



Les clés de lecture pour comprendre les tableaux d'investissements

GRDF prévoit ses investissements en fonction de la finalité de ceux-ci (raccordements et transition écologique, modification d'ouvrages, adaptation et modernisation des ouvrages...) et non par famille de biens (canalisations, branchements, postes de détente...). En revanche, les investissements réalisés peuvent être suivis selon ces deux approches.

Les investissements mis en service dans l'année correspondent à la valeur totale des biens mis en service en 2022.

Ils sont présentés en 3 grandes familles :

- Les « Ouvrages réseau et branchements », qui comprennent les conduites de réseau, les branchements et ouvrages en immeuble ainsi que les ouvrages qui leur sont directement associés (postes de détente réseau, protection cathodique, dispositifs de protection de branchements, protections mécaniques de canalisation, etc...)
- Les « Ouvrages interface utilisateurs », qui comprennent les dispositifs de comptage, postes de livraison clients et installations de télérelevé, ainsi que les postes d'injection de biométhane
- Les « Autres biens mutualisés », qui correspondent à la quote-part des investissements réalisés sur les biens utiles à plusieurs concessions (véhicules, immobilier, outillage, projets informatiques...).

Cette présentation, permet de distinguer les investissements de GRDF au périmètre de votre concession, selon la fonction remplie par les biens concernés au sein de l'activité de distribution. Elle est utilisée dans les tableaux présentant les investissements mis en service, la valorisation du patrimoine et l'origine de financement des biens, ainsi que les charges d'investissements.

Les investissements en flux de dépenses de l'année correspondent au montant effectivement dépensé (décaissé) sur une année.

Les deux approches sont complémentaires et sont équivalentes en moyenne sur une période longue.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Les deux tableaux ci-après présentent des synthèses de restitution des investissements :

- le premier tableau des mises en service dans l'année par famille de biens,
- le second tableau du flux de dépenses de l'année par finalité.

Vous retrouverez le détail de ces informations pour chaque catégorie de biens sur la « Plateforme de Données Concessions » accessible depuis le « Portail Collectivités », l'espace sécurisé et dédié aux collectivités desservies en gaz, sur le site grdf.fr.

Invest. réalisés par famille d'ouvrages (en euros)

	2020	2021	2022
TOTAL	696 774	1 040 320	707 951
OUVRAGES RÉSEAU ET BRANCHEMENTS	566 711	828 284	543 925
Premier établissement	48 119	110 153	107 233
Canalisations et distributions	2 081	22 911	54 575
Branchements	46 038	87 242	52 658
Branchements - Individuels	38 098	70 365	46 467
Ouvrages collectifs	7 940	16 878	6 191
Renouvellement	518 593	718 131	436 693
Canalisations et distributions	257 317	345 000	259 101
Branchements	261 276	373 131	151 221
Branchements - Individuels	105 584	212 800	102 534
Ouvrages collectifs	155 693	160 331	48 686
Installations techniques	0	0	26 372
Postes de détente réseau	0	0	26 372
OUVRAGES INTERFACES UTILISATEURS	24 544	62 462	12 325
Compteurs et postes clients	24 544	62 462	12 325
Compteurs	19 462	31 712	9 067
Postes clients et équipements de télérelevé	5 083	30 750	3 257
BIENS MUTUALISÉS	105 518	149 574	151 702
Mobilier et immobilier	22 214	40 990	28 569
Outillages, Mobilier et Matériels Divers	10 373	17 583	15 835
Aménagements	10 829	13 035	4 632
Autres équipements	1 011	10 372	8 102
Véhicules et engins d'exploitation	6 903	7 701	3 198
Immobilisations incorporelles	76 401	100 882	119 934
Projets informatiques	70 544	88 444	107 687
Autres immobilisations incorporelles	5 858	12 438	12 249

Investissements par finalité - flux (en euros)

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TOTAL	735 879	1 295 524	821 212	951 093	914 971	880 849
RACCORDEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE	51 356	122 719	174 489	101 000	101 000	101 000
Raccordements individuels et de pavillons et petits pros	35 504	60 682	105 572	53 000	53 000	53 000
Raccordements de clients importants	14 368	62 037	68 917	48 000	48 000	48 000
Transition écologique (biométhane, GNV, Smart Gas Grids)	1 483	0	0	0	0	0
MODIFICATION D'OUVRAGES À LA DEMANDE DE TIERS	13 276	65 035	41 355	30 000	30 000	30 000
ADAPTATION ET MODERNISATION DES OUVRAGES	505 601	901 706	451 613	650 000	625 000	610 000
Investissements de structure des ouvrages	383	50 822	0	30 000	30 000	15 000
Dont schéma de vannage	383	50 822	0	30 000	30 000	15 000
Modernisation des ouvrages	505 218	850 884	451 613	620 000	595 000	595 000
Dont réseaux (fonte ductile, cuivre, autres matériaux, ...)	363 229	785 056	282 933	500 000	500 000	500 000
Dont branchements et ouvrages collectifs	126 054	58 424	80 457	50 000	50 000	50 000
Autres investissements de modernisation	15 936	7 405	88 223	70 000	45 000	45 000
MODERNISATION DE LA CARTOGRAPHIE ET INVENTAIRE	5 858	9 495	11 690	10 012	10 641	7 623
COMPTAGE	58 348	70 580	36 020	38 239	16 181	16 266
Projet Compteurs Communicants Gaz	37 879	49 692	17 834	23 749	0	0
Postes de livraison clients	8 248	11 105	4 504	5 000	5 000	5 000
Compteurs et télérelevé	12 222	9 782	13 683	9 490	11 181	11 266
AUTRES	101 440	125 989	106 045	121 842	132 149	115 960
Logistique	31 124	38 747	26 018	43 370	52 825	35 339
Véhicules	6 903	7 701	3 198	14 100	12 134	8 204
Immobilier	9 497	8 123	9 990	17 117	30 499	16 910
Autres (outillage, télécom, matériel informatique, ...)	14 724	22 921	12 830	12 153	10 192	10 226
Système d'information	70 316	87 242	80 028	78 471	79 324	80 621

Les prévisions d'investissements

GRDF produit des prévisions d'investissements, non engageantes, pour l'année en cours au moment de la publication du CRAC et les deux années suivantes pour les contrats dont les investissements d'adaptation et modernisation des ouvrages sont supérieurs à

100 k€/an en moyenne sur les trois dernières années (soit 300 k€ sur 3 ans).

Ces prévisions correspondent à la meilleure estimation de GRDF à la date de leur élaboration. Elles restent cependant soumises à divers aléas, qu'il s'agisse d'initiatives externes (par exemple, raccordements de nouveaux clients et/ou producteurs de biométhane, modifications d'ouvrages à la demande de tiers) ou de l'évolution de la programmation des travaux, notamment dans le cadre de la coordination avec les programmes des collectivités et autres occupants de la voirie.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

3.4 La valorisation de votre patrimoine

Les origines de financement

Il s'agit de montrer qui, de GRDF, de l'autorité concédante ou des tiers, a financé les ouvrages. Le tableau ci-dessous restitue l'origine de financement de tous les biens en service à fin 2022.

Origine de financement (en euros)

	Financée par GRDF	Financée par Autorité Concédante	Financée par des tiers
TOTAL	21 660 907	0	389 856
OUVRAGES RÉSEAU ET BRANCHEMENTS	18 703 252	0	389 854
Canalisation de distribution	10 409 786	0	84 609
Branchements	7 760 815	0	304 695
Branchements individuels	3 203 067	0	69 877
Ouvrages collectifs	4 557 748	0	234 819
Installations techniques	532 651	0	550
Postes de détente réseau	329 113	0	550
Protection cathodique	148 967	0	0
Autres installations	54 570	0	0
OUVRAGES INTERFACES UTILISATEURS	1 315 224	0	0
Compteurs et postes clients	1 315 224	0	0
Compteurs	943 724	0	0
Postes clients et équipements de télérelevé	371 500	0	0
BIENS MUTUALISÉS	1 642 429	0	2
Mobilier et immobilier	436 322	0	2
Outillages, Mobilier et Matériels Divers	161 507	0	0
Aménagements	204 819	0	0
Génie civil	3 284	0	2
Terrains	910	0	0
Autres équipements	65 802	0	0
Véhicules et engins d'exploitation	70 815	0	0
Immobilisations incorporelles	1 135 292	0	0
Projets informatiques	990 433	0	0
Autres immobilisations incorporelles	144 858	0	0



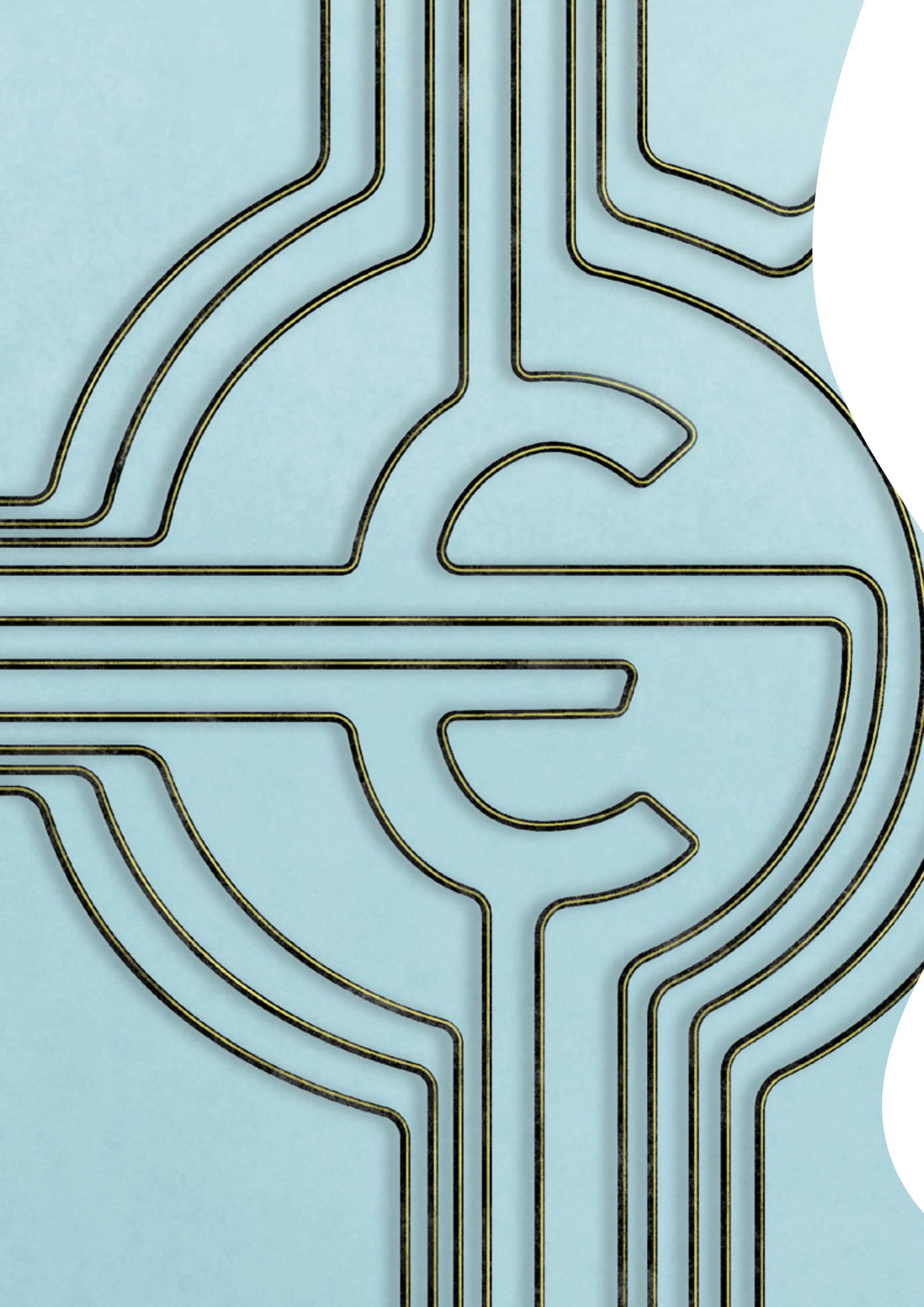
La valeur nette réévaluée de votre concession

Il s'agit de montrer la valeur du patrimoine de la concession qui reste encore à rembourser par les clients via le tarif de distribution (ATRD). En effet, la valeur nette réévaluée de la part des biens financés par le concessionnaire représente les charges liées aux investissements (remboursement économique et coût du financement) que les clients auront encore à payer à travers la part acheminement de leur facture.

Conformément au système de régulation de la distribution du gaz défini par la CRE, le remboursement et la rémunération des investissements financés par GRDF s'effectuent via une annuité constituée de l'amortissement sur la durée de vie économique des biens réévalué et un taux réel avant impôt appliqué à la valeur nette réévaluée des financements du distributeur (BAR : Base d'Actifs Régulés). Il s'agit donc d'une donnée financière utile et porteuse de sens à l'échelle de la concession .

Valorisation du patrimoine (en euros)

	VNR début d'année	VNR fin d'année	Remb. éco. réeval. de l'année	Coût de financement de l'année	Charges d'invest. de l'année
TOTAL	14 261 533	13 685 842	842 084	602 719	1 444 804
OUVRAGES RÉSEAU ET BRANCHEMENTS	12 851 331	12 347 761	639 529	529 626	1 169 154
Canalisation de distribution	7 323 302	7 037 864	330 857	301 172	632 028
Branchements	5 224 390	5 024 927	290 004	216 006	506 010
Branchements individuels	2 397 266	2 340 987	121 353	99 597	220 951
Ouvrages collectifs	2 827 125	2 683 938	168 651	116 408	285 059
Installations techniques	303 639	284 971	18 668	12 450	31 116
Postes de détente réseau	201 916	191 215	10 700	8 279	18 978
Protection cathodique	54 712	49 867	4 844	2 243	7 087
Autres installations	47 012	43 889	3 123	1 927	5 051
OUVRAGES INTERFACES UTILISATEURS	802 567	735 712	77 025	44 747	121 771
Compteurs et postes clients	802 567	735 712	77 025	44 747	121 771
Compteurs	709 633	656 769	62 290	40 609	102 899
Postes clients et équipements de télérelevé	92 933	78 943	14 735	4 138	18 873
BIENS MUTUALISÉS	607 635	602 369	125 531	28 346	153 878
Mobilier et immobilier	192 250	185 627	31 282	9 442	40 723
Outillages, Mobilier et Matériels Divers	51 959	53 624	12 620	2 407	15 027
Aménagements	74 219	63 009	15 073	3 098	18 171
Génie civil	1 116	1 037	79	45	124
Terrains	9 379	9 379	0	384	384
Autres équipements	55 578	58 579	3 511	3 506	7 017
Véhicules et engins d'exploitation	24 791	20 270	7 903	1 073	8 974
Immobilisations incorporelles	390 595	396 472	86 347	17 832	104 180
Projets informatiques	350 554	351 800	78 842	15 949	94 791
Autres immobilisations incorporelles	40 040	44 672	7 506	1 883	9 389



04 Le compte d'exploitation

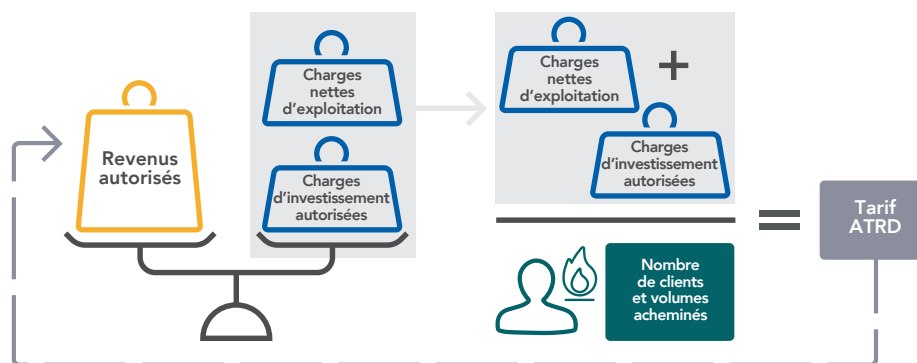
4.1	Le tarif de distribution - ATRD	80
4.2	La synthèse du compte d'exploitation	82
4.3	Les recettes	86
4.4	Les charges	88
4.5	L'équilibre financier	92

4.1 Le tarif de distribution - ATRD

Méthode de détermination du tarif de distribution

Depuis 2003, avec l'ouverture à la concurrence de la fourniture de gaz naturel et la séparation des activités d'infrastructure (distribution et transport) d'une part, et de fourniture de gaz d'autre part, le législateur a confié à la CRE la mission de définir notamment le tarif ATRD. Elle détermine la méthodologie ainsi que la structure et le niveau du tarif pour chacun des distributeurs de gaz naturel dans sa zone de desserte exclusive.

Ce tarif est fixé pour une période de quatre ans. Il est déterminé pour couvrir les coûts d'investissement et de fonctionnement d'un « opérateur efficace » (articles L452-1 à L452-3 du code de l'énergie).



Le modèle économique de GRDF est régi par le principe de la péréquation tarifaire. Le tarif est défini par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), tous les

4 ans, pour permettre à GRDF de couvrir les charges d'exploitation et de capital d'un distributeur efficace.

L'élaboration du tarif ATRD6 par la CRE

La Commission de Régulation de l'Énergie a publié le 23 janvier 2020 sa délibération relative au tarif péréqué d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel de GRDF, dit ATRD6. Ce nouveau tarif est entré en vigueur au 1^{er} juillet 2020 pour une durée de quatre ans. L'évolution moyenne envisagée du tarif ATRD6 s'établit à environ -0,3% par an sur la période.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Modalités d'évolution du tarif en cours de période

Chaque année, la grille tarifaire évolue au 1^{er} juillet de l'année N selon la formule d'indexation « $IPC_N - X + k_N$ » où :

- IPC_N est le taux d'inflation prévisionnel pour l'année N pris en compte dans le projet de loi de finances de l'année N,
- X est le facteur d'évolution annuel sur la grille tarifaire égal à -1,9% pour la

période ATRD6,

- k_N est l'évolution de la grille tarifaire, en pourcentage, plafonnée à $\pm 2\%$, correspondant à l'apurement du solde du compte de régularisation des charges et des produits (CRCP) à la date du 1^{er} janvier de l'année N.

Au 1^{er} juillet 2022, le tarif a diminué de 0,84%.

La grille applicable du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 est la suivante :

Option tarifaire	Description	Abonnement annuel, y compris terme Rf	Prix proportionnel (par MWh)	Souscription annuelle de capacité journalière (par MWh/j) - part inférieure à 500MWh/j	Souscription annuelle de capacité journalière (par MWh/j) - part supérieure à 500MWh/j
T1	< 6 MWh/an	40,44 €	31,86 €		
T2	de 6 à 300 MWh/an	133,56 €	8,56 €		
T3	de 300 à 5 000 MWh/an	941,40 €	6,15 €		
T4	> 5 000 MWh/an	15 405,24 €	0,84 €	204,12 €	102,12 €

Option tarifaire	Description	Abonnement annuel, y compris terme Rf	Souscription annuelle de capacité journalière (par MWh/j)	Terme annuel à la distance (par m)
TP	Tarif de proximité	36 682,32 €	101,88 €	66,84 €



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

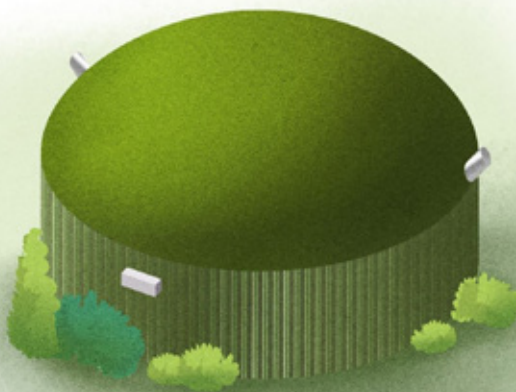
4.2 La synthèse du compte d'exploitation

Les données présentées dans ce compte d'exploitation constituent une vision synthétique de l'économie de votre concession. Ces données sont disponibles sous une forme plus détaillée dans la « Plateforme de Données ».

Le principe de péréquation tarifaire

Conformément aux articles L. 452-1-1 à 452-3 du code de l'énergie, le tarif de distribution de GRDF sur sa zone de desserte exclusive (tarif « péréqué ») est déterminé par la CRE à partir de l'ensemble des charges supportées par GRDF selon le principe de la juste couverture des coûts au niveau national d'un gestionnaire de réseau efficace.

Ainsi, le tarif de distribution péréqué est le même pour toutes les concessions concernées quels que soient le nombre de clients, leur consommation de gaz, les dépenses nécessaires à la gestion du service concédé, les investissements passés, la valeur des ouvrages de la concession, les investissements à venir et la durée résiduelle du contrat de concession. La péréquation permet d'éviter des variations brutales de tarif à la maille de la concession, offrant ainsi la possibilité de réaliser d'importants programmes d'investissements.



Le compte d'exploitation

Dans un service public péréqué, l'équilibre économique est réalisé à l'échelle nationale, et non concession par concession. Le compte d'exploitation de la concession est la déclinaison locale des principes tarifaires de la CRE. Disposer d'un compte d'exploitation au périmètre

de chaque contrat permet à l'autorité concédante d'apprécier sa situation dans le système de péréquation national.

Pour la mettre en lumière dans un tel système, il est nécessaire que l'ensemble des recettes et des charges supportées par les clients soit calculé selon les mêmes méthodes que celles adoptées par la CRE, mais en les appliquant au périmètre de la concession. Il faut toutefois rester vigilant sur l'interprétation de la différence entre les recettes et les charges de la concession. En effet, le mécanisme tarifaire de la CRE permet la couverture des charges par les recettes en moyenne sur la période tarifaire, et non systématiquement sur chaque année.

Par ailleurs, un certain nombre d'aléas sont couverts par un mécanisme de régularisation (CRCP : Compte de Régularisation des Charges et des Produits) qui se répercute dans le mouvement tarifaire de l'année suivante, à la hausse ou à la baisse. Il s'agit notamment des variations de recettes liées aux impacts climatiques, les écarts sur les charges d'investissement et la régulation incitative (bonus/malus). En 2022, le recalage de l'inflation et des prix de l'énergie à la hausse représente également un impact significatif pris en compte dans le CRCP.

Ainsi, il convient de scinder la différence entre les recettes et les charges en trois items :

- la contribution à la péréquation tarifaire,
- l'impact du climat sur les recettes,
- la ligne « Autres », qui correspond à la différence entre les recettes constatées sur la concession corrigées de l'impact climatique, les charges de la concession et la valeur de la contribution à la péréquation. Cette ligne correspond donc au reliquat du compte d'exploitation économique, et constitue la résultante de nombreux mécanismes du modèle régulé.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Le compte
d'exploitation
est la déclinaison
locale des
principes tarifaires
de la CRE

Compte d'exploitation synthétique (en euros)

	2020	2021	2022
RECETTES D'ACHEMINEMENT	2 795,67 K€	2 994,6 K€	2 589,61 K€
Part Abonnement	930,32 k€	901,11 k€	858,28 k€
Part Consommation	1 689,13 k€	1 929,61 k€	1 586,01 k€
Part Capacité (+ Terme distance TP)	105,65 k€	92,11 k€	73,68 k€
Part commissionnement (reversé aux fournisseurs)	70,56 k€	71,76 k€	71,63 k€
CHARGES NETTES D'EXPLOITATION	1 066,56 K€	1 080,78 K€	1 221,46 K€
Charges d'exploitation brutes	1 226,53 k€	1 264,49 k€	1 436,44 k€
Recettes liées aux prestations complémentaires	-159,96 k€	-183,71 k€	-214,98 k€
CHARGES D'INVESTISSEMENTS	1 320,85 K€	1 335,22 K€	1 444,8 K€
Remboursement économique	763,23 k€	775,46 k€	842,08 k€
Rémunération de la base d'actifs	557,63 k€	559,76 k€	602,72 k€
PRODUITS MOINS CHARGES	408,25 K€	578,6 K€	-76,66 K€
Impact climatique	-139,76 k€	103,75 k€	-122,36 k€
Contribution à la péréquation	413,13 k€	321,97 k€	329,34 k€
Autres (régularisation du tarif précédent, impayés...)	134,88 k€	152,88 k€	-283,63 k€

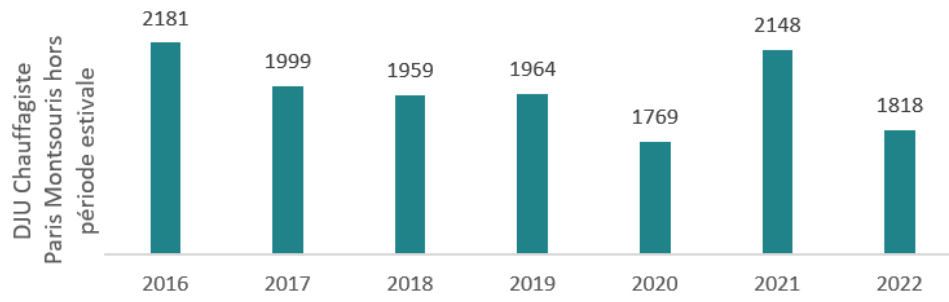
Rappels :

- L'impact climatique représente la différence entre les recettes réelles et les recettes calculées à climat de référence (ou « climat moyen ») selon un modèle statistique. Lorsque l'impact climatique est négatif, cela signifie que les recettes de GRDF liées à l'acheminement ont été inférieures à la prévision en raison d'un climat globalement plus chaud que le climat moyen ; à l'inverse, lorsqu'il est positif, les recettes d'acheminement ont été plus élevées en raison d'une année plus froide que la moyenne. En 2022, à l'échelle nationale, le climat a été plus chaud que le climat moyen (+1,21°C par rapport à la référence), générant un impact climatique négatif d'environ 120 millions d'euros.
- La contribution de la concession à la péréquation tarifaire est positive si la concession participe au système national de solidarité, elle est négative si la concession en bénéficie.

Illustration de l'impact climatique au travers du degré jours unifié. Le degré jour unifié (DJU) est la différence entre la température extérieure et une température de référence. Le principe de calcul des Degrés-Jours-Unifiés ou DJU consiste à additionner, jour après jour, les écarts de température existant entre l'intérieur et l'extérieur. Par exemple, si, en moyenne de la journée, il fait 18° à l'intérieur et 5° degrés à l'extérieur, on parlera de 13 degrés-jours. De même 3 journées à 0°C extérieurs seront comptabilisés comme 54 Degrés-Jours. $DJU = 18 - (Temp\ Max + Temp\ min) / 2$

Cette donnée est utilisée par les bureaux d'études et les exploitants des systèmes de production d'énergie des bâtiments afin de réaliser des comparaisons de consommations d'énergie pour maintenir un bâtiment confortable en proportion de la rigueur de l'hiver ou de la chaleur de l'été. Pour plus de précision sur les estimations, d'autres facteurs sont étudiés en fonction des caractéristiques du bâtiment, tel que le taux d'occupation, les usages (chauffage, ECS, etc), l'ensoleillement, etc.

Evolution de la rigueur climatique



4.3 Les recettes

Les recettes

Recettes Acheminement et Hors Acheminement (en euros)

	2020	2021	2022
PRODUITS	2 955 629	3 178 304	2 804 584
Recettes liées à l'acheminement du gaz	2 795 666	2 994 597	2 589 606
Recettes liées aux prestations complémentaires	159 963	183 709	214 980
Prestations ponctuelles	18 280	19 327	19 389
Prestations récurrentes	111 814	107 200	109 124
Raccordements et autres travaux	29 868	57 181	86 467

Les recettes sont constituées des :

- Recettes d'acheminement du gaz,
- Recettes liées aux prestations complémentaires,
- Recettes d'acheminement du gaz vers un réseau aval hors de la zone de desserte exclusive.

Les recettes d'acheminement du gaz

Pour les clients dont les compteurs sont relevés de manière mensuelle ou journalière, les recettes liées à l'acheminement sont directement disponibles dans le système de facturation de GRDF. Pour les clients dont les compteurs continuent à être relevés semestriellement en attendant la fin du déploiement des compteurs communicants, les consommations sont reconstituées pour obtenir une valeur sur l'année calendaire. Les recettes d'acheminement découlent de ce calcul par utilisation de la grille tarifaire.

Méthode d'élaboration des recettes d'acheminement

En complément des index des clients dotés de compteurs télérelevés, GRDF utilise la « méthode publique des profils », et les dates de relevé ainsi que les index de consommation des clients. Avec l'avancement du déploiement des compteurs communicants, cette méthode repose de plus en plus sur des consommations réelles.

Les recettes liées aux prestations complémentaires

Les recettes liées aux prestations complémentaires sont majoritairement constituées des recettes liées aux prestations du catalogue.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.



Recettes d'acheminement du gaz vers un réseau aval hors de la zone de desserte exclusive

Lorsqu'une concession de la zone péréquée (dite concession « amont ») permet l'acheminement du gaz vers une concession hors de cette zone (dite concession « aval »), la concession amont facture à la concession aval une charge correspondant à 50% du tarif ATRD en vigueur appliqué aux volumes transités vers la concession aval.

Cette valeur de 50% est applicable quel que soit l'opérateur amont. Elle correspond à la couverture des charges d'exploitation normatives (en moyenne 47% du tarif ATRD) et d'une quote-part des charges de capital normatives au titre des renforcements futurs (en moyenne 3% du tarif de distribution), conformément à la délibération tarifaire de la CRE du 10 mars 2016 relative à l'ATRD5.

Pour la concession amont il s'agit d'une recette, et pour les concessions aval il s'agit d'une charge.

4.4 Les charges

Les charges d'exploitation de la concession

Charges d'exploitation (en euros)

	2020	2021	2022
TOTAL	1 226 527	1 264 489	1 436 437
Main d'œuvre	563 882	593 740	687 510
Achats de matériel, fournitures et énergie	69 954	96 851	155 730
Sous-traitance	157 963	201 003	224 047
Redevances (contractuelle et occupation du domaine public)	23 540	24 660	26 616
Impôts et taxes	36 029	25 360	20 499
Autres charges d'exploitation	375 158	322 875	322 035
Dont immobilier	93 761	88 574	92 107
Dont informatique, poste et telecom	90 168	74 182	55 728
Dont assurances	48 205	57 086	38 939
Dont communication et animation de la filière gaz	21 070	22 418	29 627
Dont commissionnement	70 561	71 762	71 633
Dont autres	51 392	8 854	34 003

Principes généraux

Pour estimer la contribution à la péréquation de la concession, il est nécessaire de connaître précisément l'ensemble des charges de la concession, qui sont de deux types : les charges d'exploitation (coûts d'exploitation nécessaires à l'exécution du service) et les charges liées aux investissements (le remboursement des investissements et leur coût de financement).

S'agissant des charges d'exploitation, le tarif de distribution est construit à partir de l'ensemble des charges de GRDF sur le principe de la juste couverture des coûts d'un opérateur efficient, sans tenir compte des recettes et des charges propres à chaque contrat de concession. GRDF, opérateur national, ne tient pas une comptabilité spécifique à chaque concession. L'entreprise mutualise sur plusieurs concessions les moyens permettant de répondre à ses missions de service public, dans un souci d'optimisation opérationnelle et économique.

L'infrastructure concédée à GRDF étant très diffuse sur le territoire, il se révèle complexe de rattacher directement certaines dépenses à la gestion d'une seule concession. Par exemple, les charges liées au salaire d'un technicien d'intervention sont difficilement rattachables à telle ou telle concession si ce dernier intervient sur les réseaux de plusieurs collectivités. Dans ce cas, il devient nécessaire d'affecter ces charges en utilisant des règles, au plus près de la réalité de l'exploitation. Ces règles sont identiques pour toutes les concessions pour ne pas en pénaliser certaines et ne pas compter plusieurs fois ces charges.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Les clés opérationnelles et patrimoniales retenues

Les charges liées à l'activité de la concession sont constituées des charges imputées directement (redevances dues), des charges affectées par des clés opérationnelles ou patrimoniales, et enfin, de charges réparties selon une clé financière (elle-même déterminée par les dépenses opérationnelles et patrimoniales préalablement affectées à la concession).

Plus l'activité est réalisée à une maille locale, plus l'utilisation de clés opérationnelles augmente.

Voici la répartition à la maille nationale des charges d'exploitation par type d'agence et par type de clé pour 2022.

Type d'agence	Affecté directement	Clé Opérationnelle	Clé Patrimoniale	Clé Financière	Total
Locale	0,0%	10,6%	7,2%	4,6%	22,4%
Régionale	2,4%	9,3%	15,4%	6,2%	33,2%
Nationale	5,1%	2,2%	30,3%	1,4%	39,0%
Siège	0,0%	0,6%	3,4%	1,4%	5,4%
Total	7,5%	22,7%	56,3%	13,5%	100,0%



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Les charges d'investissement de la concession

La présentation des charges d'investissement distingue trois familles de biens, regroupés selon la fonction qu'ils remplissent dans le cadre de l'activité de distribution :

- Les « Ouvrages réseau et branchements », qui comprennent les conduites de distribution, les branchements et ouvrages en immeuble ainsi que les ouvrages qui leur sont directement associés (postes de détente réseau, protection cathodique, dispositifs de protection de branchements, protections mécaniques de canalisation, etc...),
- Les « Ouvrages interface utilisateurs », qui comprennent à la fois les dispositifs de comptage, postes de livraison clients et installations de télérelevé, mais également les postes d'injection de biométhane,
- Les « Biens mutualisés », qui comprennent tous les biens utiles à plusieurs concessions (véhicules, immobilier, outillage, projets informatiques...).

Dans les données détaillées mises à votre disposition sur la « Plateforme de Données Concession », vous retrouverez le détail de ces informations pour chaque catégorie de biens.

Charges d'investissements (en euros)

	2020	2021	2022
TOTAL	1 320 853	1 335 217	1 444 804
OUVRAGES RÉSEAU ET BRANCHEMENTS	1 064 549	1 077 291	1 169 154
Canalisation de distribution	585 438	581 495	632 028
Branchements	449 721	467 175	506 010
Branchements individuels	180 888	197 720	220 951
Ouvrages collectifs	268 832	269 455	285 059
Installations techniques	29 390	28 620	31 116
Postes de détente	17 474	16 885	18 978
Protection cathodique	6 972	6 859	7 087
Autres installations	4 943	4 875	5 051
OUVRAGES INTERFACES UTILISATEURS	115 898	117 600	121 771
Compteurs et postes clients	115 898	117 600	121 771
Compteurs	98 078	99 144	102 899
Postes clients et équipements de télérelevé	17 821	18 456	18 873
BIENS MUTUALISÉS	140 407	140 326	153 878
Mobilier et immobilier	38 076	39 284	40 723
Outillages, Mobilier et Matériels Divers	12 698	13 754	15 027
Aménagements	19 757	18 821	18 171
Génie civil	129	123	124
Terrains	320	366	384
Autres équipements	5 172	6 220	7 017
Véhicules et engins d'exploitation	8 188	8 433	8 974
Immobilisations incorporelles	94 141	92 609	104 180
Projets informatiques	85 440	84 062	94 791
Autres immobilisations incorporelles	8 702	8 548	9 389

Pour estimer la contribution à la péréquation de la concession, il est nécessaire de connaître l'exhaustivité des charges supportées par les clients et liées aux investissements réalisés par le concessionnaire. Pour cela, en plus des informations sur les investissements et leur amortissement, il faut également faire apparaître les frais financiers liés au coût de financement de ces investissements. Par souci de cohérence globale, les charges d'investissement sont calculées selon les principes définis par la CRE.

Si les dépenses d'exploitation sont mutualisées et donc difficilement rattachables à une concession, à l'inverse, les charges liées aux investissements sont pour l'essentiel (95% en moyenne) directement rattachables à la concession car il s'agit majoritairement d'ouvrages physiquement situés sur le territoire de la collectivité.

Méthode de calcul

Les charges d'investissement sont imputées directement au périmètre du contrat de concession lorsqu'elles concernent des ouvrages localisés sur la concession. Dans le cas des ouvrages mutualisés, elles sont ventilées au prorata des PDL de chaque concession.

Le mode de calcul des charges relatives aux investissements et de la valeur nette réévaluée des ouvrages est cohérent avec celui retenu par la CRE, prenant en compte une durée de remboursement des ouvrages également déterminée par la CRE.

Pour la période ATRD6 2020-2023, la CRE a fixé le taux de rémunération à 4,1%.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Evolution de la durée de remboursement de certains ouvrages

Dans le cadre de l'ATRD6, la durée de remboursement des branchements et conduites d'immeubles / conduites montantes a été réduite de 45 à 30 ans, à partir du 1^{er} janvier 2020. Elle concerne les nouveaux investissements et les ouvrages mis en service à compter de 2005, et a été retenue par la CRE afin de limiter les risques de coûts échoués à moyen terme.

La réduction de cette durée réglementaire d'amortissement entraîne une augmentation des charges de capital normatives sur la période tarifaire à venir, toutes choses égales par ailleurs, mais contribue à accélérer la diminution de la base des actifs régulés (BAR).

Cette hausse des charges de capital normatives est compensée par la baisse concomitante du taux de rémunération de la BAR entre l'ATRD5 et l'ATRD6.

Pour les clients, cette évolution est neutre sur le long terme.

Pour les autorités concédantes, cette évolution se traduit, à partir des données 2020, par une diminution de la valeur nette du patrimoine (VNR et VNC) plus rapide par rapport à la situation précédente (impact global de l'ordre de 10 à 15% de la BAR au niveau national à l'échéance 2050).

La durée de remboursement économique des autres actifs reste inchangée.

4.5 L'équilibre financier

L'impact du climat sur les quantités de gaz acheminées sur le réseau de distribution

La mise en évidence de la contribution à la péréquation suppose d'isoler l'impact des variations climatiques sur les recettes de la concession.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Lorsque cet impact est négatif, cela signifie que GRDF n'a pas perçu le niveau de recettes que la CRE avait estimé sur la base d'une température moyenne, ce qui constitue un manque à gagner pour GRDF (et inversement). Ce manque à gagner (respectivement, ce trop-perçu) est pris en compte par la CRE lors de l'évolution annuelle du tarif ATRD de l'année suivante, via le CRCP, de sorte que GRDF recouvre (ou restitue) auprès des clients cet impact climatique.

La contribution de la concession à la péréquation tarifaire

La contribution de chaque concession à la péréquation est calculée par différence entre :

- Les recettes d'acheminement de la concession corrigées du climat,
- La répartition, au prorata des charges de chaque concession, du total du revenu autorisé de la zone de desserte péréquée.

Cette contribution dépend donc de plusieurs facteurs : le nombre de clients, leur consommation, l'activité d'exploitation et la valeur des ouvrages sur la concession.

Lorsque la contribution à la péréquation est positive, cela signifie que la concession participe au système national de solidarité. Inversement, une contribution à la péréquation négative signifie que la concession bénéficie de ce système. La « valeur » de cette contribution permet à chaque autorité concédante de connaître sa situation dans le système de solidarité, mais est sans incidence sur le niveau du tarif, le niveau des investissements ou le niveau de qualité de service. Pour une même concession, la contribution à la péréquation peut évoluer dans le temps. Par exemple, un investissement important peut faire augmenter les charges d'investissement sur une période donnée, alors que les recettes restent stables : mécaniquement, la contribution à la péréquation va diminuer pour cette concession.

Le calcul de la contribution à la péréquation n'a de sens qu'au regard de l'ensemble de celles des autres concessions. Ainsi, même si les caractéristiques d'une concession en particulier ne changent pas (nombre de clients constant, recettes stables, investissements stables), l'évolution de ces mêmes caractéristiques pour d'autres concessions aura un impact sur sa propre contribution à la péréquation.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Dernière ligne du compte d'exploitation synthétique intitulée « Autres »

La ligne « Autres » du compte d'exploitation synthétique est calculée par différence

entre les recettes, les charges de la concession, l'impact climatique et la contribution à la péréquation.

Ce montant est impacté par de nombreux paramètres, dont les principaux sont :

- L'apurement du CRCP de l'année précédente.
- L'impact des paramètres retenus par la CRE : coefficient de lissage ($X=1,9\%$) et hypothèses d'inflation prévisionnelle.
- Les différences entre les trajectoires prévisionnelles (OPEX et CAPEX) et les montants effectivement réalisés.

Une partie des impacts constatés en année N seront réintégrés via le CRCP dans le cadre des évolutions tarifaires annuelles au 1^{er} juillet N+1.

Le solde du CRCP 2022 devrait être supérieur à 2% du revenu autorisé, qui correspond au plafond d'apurement retenu dans la formule d'évolution tarifaire annuelle (cf. §4.1), en raison de l'aléa climatique chaud, de l'inflation réelle et de la hausse du prix de l'énergie.

Le solde du CRCP qui n'aura pas été apuré sera reporté sur la période tarifaire suivante (ATRD7), qui entrera en vigueur au 1^{er} juillet 2024.





05 La transition écologique

5.1	Le gaz vert	96
5.2	La mobilité durable	104
5.3	Sobriété énergétique	108
5.4	Responsabilité sociétale de l'entreprise	112

5.1 Le gaz vert

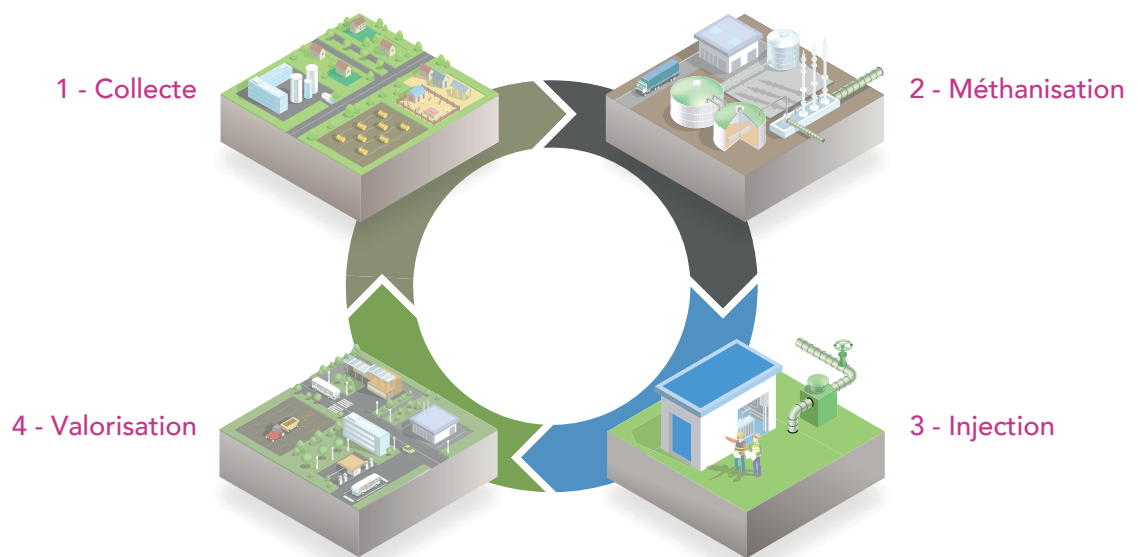
Le gaz vert, vos déchets ont de l'avenir

Le biogaz est un gaz 100% renouvelable produit localement et issu de la fermentation anaérobie (méthanisation) de résidus agricoles, d'effluents d'élevage et de déchets des territoires. Après épuration, il atteint le même niveau de qualité que le gaz naturel et peut donc être injecté dans les réseaux et couvrir les besoins des clients en chauffage, cuisson, eau chaude sanitaire et carburant. On l'appelle alors biométhane. Utilisé comme carburant (BioGNV), il offre une solution économique et écologique pour le transport de marchandises et de personnes.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Le biométhane



1 - Collecte

Les déchets sont collectés et transportés sur le site de méthanisation.

2 - Méthanisation

Les déchets sont triés, préparés et introduits dans le méthaniseur. Ils sont mélangés et chauffés. Les bactéries les transforment en biogaz et digestat.

3 - Injection

Le biogaz est épuré et devient du biométhane. Dans le poste d'injection, GRDF odorise et contrôle la qualité du biométhane. Sa pression est ensuite régulée avant injection dans le réseau de distribution de gaz naturel.

4 - Valorisation

Le digestat, engrais naturel, peut être épandu sur les terres agricoles. Le biométhane est injecté dans le réseau pour une utilisation similaire à celle du gaz naturel : chauffage, eau chaude sanitaire, cuisson, électricité, carburant...

Avec la mise en service d'environ 150 nouveaux sites en France au cours de l'année 2022, portant à 9 TWh la capacité installée, la méthanisation confirme sa place dans le mix énergétique français. En 2022 ce sont près de 7 TWh de gaz verts qui ont été injectés dans les réseaux des opérateurs gaziers, soit la consommation de 1,16 million de logements neufs, ou encore 27 900 bus roulant au BioGNV.

Au 31 décembre 2022 :

- 149 nouveaux sites de méthanisation avec injection de biométhane ont été raccordés aux différents réseaux, dont 124 sur le réseau de distribution de GRDF ;
- 514 unités sont en service, dont 86% sont agricoles, avec une capacité installée totale de 9 TWh/an.
- La capacité des 876 projets de méthanisation en file d'attente est de 15,8 TWh/an. Les premiers projets de gaz de synthèse apparaissent également dans cette file d'attente, avec six installations de biométhane hors méthanisation (méthane de synthèse obtenu par pyrogazéification) en projet pour une capacité de 291 GWh/an.

En Ile-de-France, l'année 2022 a été marquée par de nombreuses mises en service : 21 unités sont entrées en injection, dont 16 sur le réseau opéré par GRDF.

La plupart de ces unités sont portées par des collectifs d'agriculteurs, en Seine-et-Marne (unités raccordées notamment sur le rebours du Valois), en Essonne et dans les Yvelines. A Carrières-sous-Poissy, c'est une unité dédiée à la valorisation des biodéchets du territoire qui a vu le jour. Cette première unité de micro-méthanisation en injection d'Ile-de-France, portée par la société Tryon, permet d'anticiper la généralisation du tri sélectif

et de la valorisation des biodéchets des ménages au 1^{er} janvier 2024.

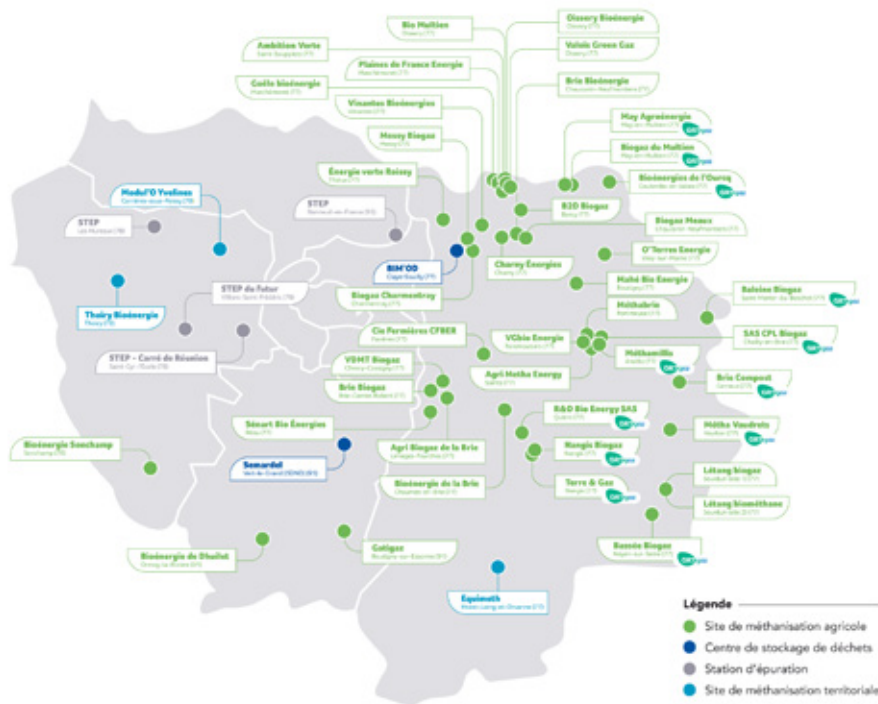
Ces nouvelles installations de méthanisation francilienne ont reçu le soutien financier de la Région Île-de-France pour près de 11 millions d'euros, de l'ADEME Île-de-France à hauteur de 6,3 millions d'euros et du Département des Yvelines pour 360 000 euros.

En mars 2022, la WAGABOX® du Val'Pôle de Véolia à Claye Souilly a été mise en service. Plus grande unité de production de biométhane en France, elle produit 120 GWh/an de gaz renouvelable soit l'équivalent de la consommation annuelle de 20 000 foyers se chauffant au gaz ou 480 bus roulant au BioGNV.

Pour la première année, deux rebours sont en fonctionnement en Seine-et-Marne, à Marchémoret et à Mareuil-les-Meaux. Le rebours est un compresseur intelligent qui permet d'inverser les flux du réseau et de faire remonter le gaz renouvelable excédentaire, du réseau de distribution vers le réseau de transport, et ainsi alimenter une zone de consommation beaucoup plus vaste. Ces deux rebours, ainsi que les renforcements réseaux réalisés ces 3 dernières années par GRDF, permettent à 41 unités d'injecter dans les réseaux du département. La Seine-et-Marne confirme ainsi sa place de premier plan dans la production de biométhane nationale : 1^{er} département en termes de capacité installée et de nombre de sites !

Le collectif Prométhéa, le cercle francilien des acteurs de la méthanisation, a organisé la 1^{ère} rencontre francilienne de la méthanisation, le 25 novembre 2022. Sous l'égide de Valérie Lacroute, vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France, chargée de l'Agriculture et de l'Alimentation et de Pierre Cuypers, Sénateur de la Seine-et-Marne, cette journée a réuni près de 180 participants : exploitants et porteurs de projet de méthanisation, collectivités, bureaux d'études, constructeurs, institutionnels, associations, universitaires ... Elle a permis de faire le point sur le développement et l'avenir de la méthanisation en Île-de-France.

La filière régionale a également poursuivi ses actions en faveur du développement des projets de méthanisation au travers des différents groupes de travail : acceptabilité locale, biodéchets, intrants agricoles, formation et financement.



Au 31/12/2021

29 sites en injection

490 GWh/an

L'équivalent de la consommation de

1 900 bus au bioGNV

ou

80 000 logements neufs

Au 31/12/2022

50 sites en injection

900 GWh/an

L'équivalent de la consommation de

3 600 bus au bioGNV

ou

150 000 logements neufs

Les biodéchets ont de l'avenir !

La généralisation du tri à la source des biodéchets, prévue le 1^{er} janvier 2024, va permettre de limiter les quantités de déchets incinérés ou enfouis, en offrant une seconde vie à ces déchets que nous produisons tous au quotidien. Solution déjà mature en Ile-de-France, la méthanisation constitue un moyen vertueux pour valoriser ces biodéchets, en permettant le retour au sol de la matière et la production de biométhane.

Avec un potentiel de plus de 500 000 tonnes de biodéchets mobilisables chaque année d'après le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) d'Ile-de-France, le développement de cette nouvelle filière représente de forts enjeux, en termes de création d'emplois locaux, de production d'énergies renouvelables et d'agriculture

durable.

Le traitement des biodéchets (constitués des déchets alimentaires et des autres déchets naturels biodégradables) peut être mutualisé avec les méthanisations territoriales et agricoles. Cette valorisation organique des biodéchets permet de transformer des matières organiques brutes en énergies, le gaz et le digestat. Les biodéchets ont un fort pouvoir méthanogène, c'est-à-dire qu'ils peuvent, dans un méthaniseur, fermenter pour produire du biogaz. En 2022, 8 sites de méthanisation en Ile-de-France valorisent déjà des biodéchets. A l'horizon 2025, 18 sites pourront traiter environ 260 000 tonnes de biodéchets.

L'Agence des Économies Solidaires, la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) et GRDF ont lancé un appel à projets en vue de soutenir la valorisation des biodéchets, via la méthanisation, au profit du développement durable des territoires. Cet appel à projets s'est adressé aux collectivités qui seront amenés à proposer aux ménages et aux professionnels de leur territoire des solutions pour le tri et la valorisation de leurs biodéchets. Méthaniser les biodéchets représente une véritable opportunité d'innovation et de création de valeur dans les territoires. L'appel à projet est clos, 6 lauréats en France dont la Communauté d'Agglomération de Saint Germain Boucles de Seine en Ile-de-France. Objectif : innover sur la sensibilisation au tri des habitants et la mise en place d'une boucle d'économie circulaire avec valorisation locale par méthanisation.

Sur la ville de Paris, dans le 20ème, une expérimentation a été réalisée avec France Nature Environnement Ile-de-France et l'association Pik-Pik sur le tri au sein d'un marché. En 2023, en Seine-et-Marne, Moulinot ouvrira une nouvelle plateforme de pré-traitement des biodéchets à Réau (77), à proximité immédiate d'une unité de méthanisation qui méthanisera les biodéchets.

Le guide « Du tri à la source des biodéchets jusqu'à leur méthanisation », (<https://projet-methanisation.grdf.fr/cms-assets/2021/11/Guide-Biodechets-du-tri-a-la-source-jusqua-la-methanisation.pdf>), fruit d'un partenariat avec Villes de France, l'Association des intercommunalités de France (AdCF) et le consortium de développement de la méthanisation de la région Auvergne-Rhône-Alpes : Ambition Biogaz 2023. Ce guide opérationnel offre des retours d'expériences de collectivités déjà engagées. Il propose également des fiches méthodologiques ainsi que des zooms techniques et réglementaires à toutes les étapes de mobilisation. Il constitue donc un appui précieux pour les candidats.

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Un biodéchet est un déchet organique donc biodégradable. Il s'agit par exemple de tous les déchets alimentaires de type épluchures de légumes, reste de yaourt, papiers, cartons et déchets de jardin.

83 kg/an
Volume annuel de déchets alimentaires par habitant

Généralisation du tri à la source
Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire

À compter du 1^{er} janvier 2024, tous les émetteurs de déchets seront concernés par l'obligation de tri à la source des biodéchets. Pour répondre à cette obligation, des solutions permettant le recyclage de ces biodéchets vont devoir être développées : le compostage et la méthanisation.





La revue a été conçue à l'issue d'un premier appel à projet et qui a permis de sélectionner 26 solutions qualifiées sur l'ensemble des briques de mobilisation. Bien que non exhaustive, cette revue est un outil de mise en relation à exploiter sans réserve.

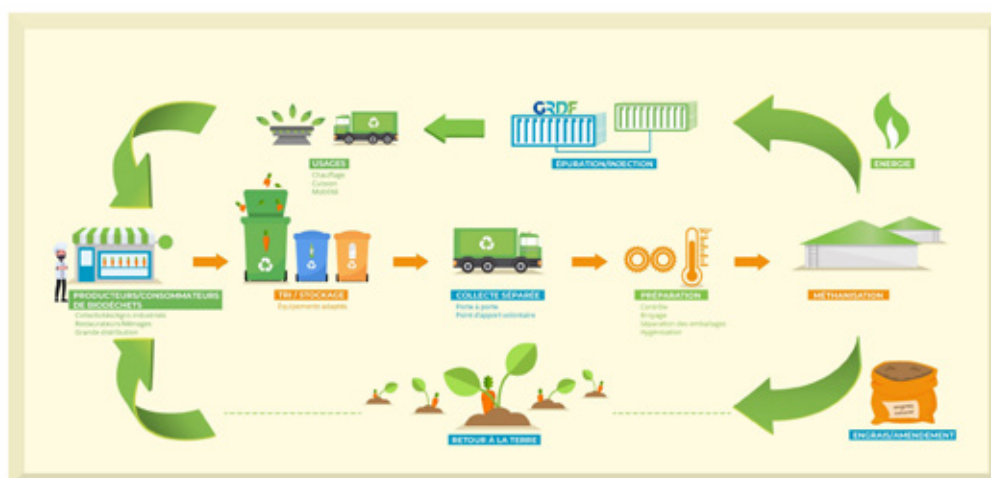
Découvrez dans l'ouest parisien l'unité de mini-méthanisation de Tryon à Carrières-sous-Poissy (78)



Un autre exemple de tri et de valorisation des biodéchets hors Ile-de-France :

A Lamotte Beuvron, les habitants produisent du biogaz grâce à leurs déchets organiques. L'objectif : rendre la ville plus autonome en énergie. Bienvenue à Lamotte-Beuvron !

Et enfin les lauréats de l'appel à projet lancé en 2022 par l'Agence des Économies Solidaires, la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) et GRDF en vue de soutenir la valorisation des biodéchets, via la méthanisation :



Le réseau de distribution de gaz se prépare à accueillir l'hydrogène

L'hydrogène renouvelable ou bas-carbone est un vecteur énergétique qui présente de nombreux atouts : il peut être produit à partir de nombreuses sources d'énergies primaires renouvelables (EnR) ou bas-carbone, ainsi que stocké et transporté sur de grandes distances grâce notamment à des réseaux de distribution.

En complément du biométhane, il pourrait apporter de la flexibilité au système énergétique français et augmenter l'intégration des EnR.

La plupart des grands pays industrialisés investissent massivement dans le développement de l'hydrogène, qui apparaît comme une solution complémentaire au biométhane et à l'électricité pour décarboner certains secteurs industriels, la mobilité lourde, voire certaines typologies de bâtiments.

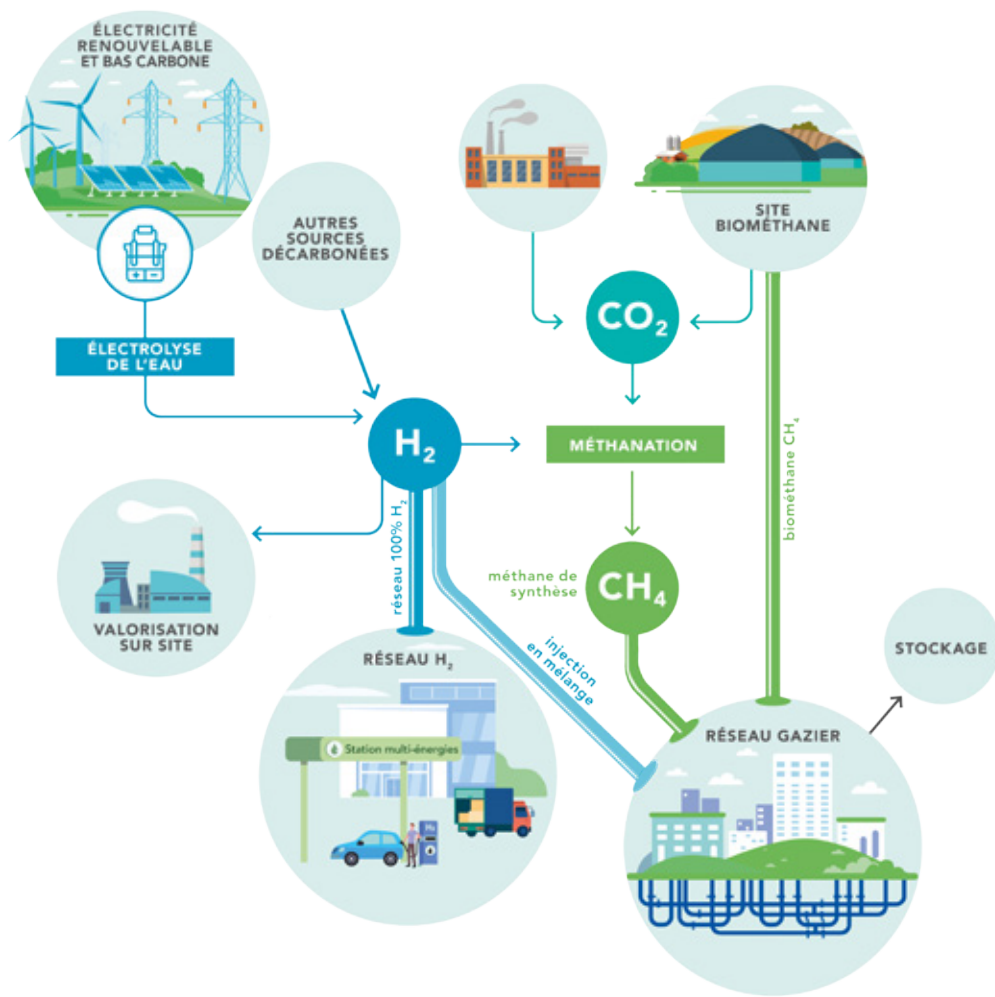
La France a publié en 2020 sa stratégie nationale hydrogène et a annoncé des subventions à hauteur de 10 milliards d'euros sur 10 ans, avec l'ambition d'être un leader dans le domaine, notamment sur la production d'hydrogène vert par électrolyse.

La conviction de GRDF est que les réseaux de distribution seront un accélérateur du développement de l'hydrogène, offrant une solution sûre, compétitive, à faible impact environnemental et sans nuisance pour acheminer l'hydrogène vers les clients plus diffus. Les premiers résultats de R&D et le benchmark international montrent la très forte compatibilité des matériaux utilisés aujourd'hui pour la distribution du gaz avec l'hydrogène, ouvrant ainsi des perspectives pour des réseaux neufs ou de la conversion à moindres coûts.

GRDF se prépare d'ores et déjà à accueillir ce nouveau gaz, en réponse aux attentes des collectivités et des clients désireux d'inclure la brique hydrogène à leur feuille de route de décarbonation. Pour cela, un plan d'action ambitieux est mis en place visant à lever les derniers verrous techniques, réglementaires et économiques et à préparer des expérimentations sur le terrain à partir de 2025.

L'hydrogène viendra progressivement compléter la palette des gaz verts pour un mix 100% décarboné à l'horizon 2050. Vu d'aujourd'hui, le potentiel de production d'hydrogène est de 100 TWh à cette échéance.

Selon France Hydrogène, la filière représente à date plus de 4 000 emplois en France et a un potentiel de 100 000 emplois directs et indirects à l'horizon 2030.



5.2 La mobilité durable

Le GNV, un carburant qui préserve santé et environnement

La qualité de l'air et la lutte contre le réchauffement climatique sont des enjeux majeurs qui nécessitent l'engagement de l'ensemble des acteurs. S'il a déjà fortement réduit ses émissions, le secteur des transports reste un fort contributeur avec près d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre et des émissions importantes de polluants locaux tels que particules et oxydes d'azote, notamment dans les centres-villes.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Sur votre région administrative, il y a 119 stations GNV raccordées au réseau GRDF, correspondant à une consommation de 789 GWh.

La mobilité propre continue son développement sur la région Île-de-France

Avec sa performance environnementale et son confort d'utilisation, le GNV-BioGNV est une solution pertinente, en plein essor.

A fin mars 2023, nous comptons déjà 37 stations publiques et près de 100 stations privées en service, proposant du GNV et du BioGNV. C'est une progression de plus de 20% en un an.

Considérant les stations raccordées sur les réseaux gaz, les consommations (Bio)GNC IDF représentent un tiers des consommations nationales, soit environ 820 GWh/an. Cela représente **56 800 tonnes de CO₂ évitées par an grâce au GNV***.

A date, près de 35 000 véhicules circulent au GNV-BioGNV sur le territoire français. Les bus GNV-BioGNV représentent près de 50% des nouvelles immatriculations de 2022 ;

c'est l'énergie la plus plébiscitée depuis plusieurs années. De même, les autocars GNV-BioGNV représentent environ 15% des nouvelles immatriculations de 2022 et placent ce carburant propre en première position, derrière le diesel.

Île-de-France Mobilités continue d'avancer sur son programme de transition énergétique, en convertissant ses centres et sa flotte de bus et autocars au BioGNV et à l'électricité avec une trajectoire prévoyant la conversion de 70% des bus au BioGNV d'ici à 2029.

Par ailleurs, la part des poids-lourds gaz neufs est avoisine 5% en 2022.

En 2022, 3 nouvelles stations (Bio)GNV ont été ouvertes au public :

- MitryMory (77), AS24 ;
- Paris 15^{ème} Pont Aval Quai d'Issy-Moulineaux (75), TotalEnergies ;
- Réau (77) TotalEnergies

Depuis le début de l'année 2023, deux autres stations publiques sont accessibles au public, celle de Trappes (78), AS24 et de Réau (77), Engie avec la SEM Sigeif Mobilités. Cinq stations publiques supplémentaires devraient ouvrir d'ici fin 2023.

Découvrez le livre blanc sur le GNV/BioGNV : Téléchargez le Guide du BioGNV ! - GRDF. FR

Au-delà du routier, la décarbonation du fret passe également par le développement du report modal via le transport fluvial et par la décarbonation de celui-ci.

GRDF accompagne sur l'Axe-Seine des projets de retrofit de bateaux à motorisation diesel vers des motorisations au BioGNV ou à motorisation hybride (bateau électrique avec prolongateur d'autonomie au BioGNV) avec le projet GreenDeliriver.

Le projet proposé consiste à développer une motorisation hybride combinant :

- Une motorisation 100% électrique avec des batteries pour naviguer au cœur de la Métropole du Grand Paris avec 0 émissions locales ;
- Un prolongateur d'autonomie au BioGNV pour recharger les batteries et permettre une autonomie de 4 jours de navigation, quand cela est nécessaire. Il s'agit de la seule solution alternative hybride renouvelable permettant des trajets Paris-Rouen-Le Havre.
- Il s'agit d'une première mondiale dans le secteur du fluvial qui a émergé en Ile-de-France et qui pourra être déployée sur les autres axes fluviaux pour du retrofit de bateaux existants ou sur de nouveaux bateaux.

Au niveau environnemental, la motorisation hybride BioGNV permet de réduire de 90% les rejets de CO₂, de 98% les Nox et de 98% les particules fines. Le bateau Sydney, de la société COALIS, sera le premier bateau à mobiliser cette technologie en étant retrofit. Il sera mis en service fin 2023/début 2024 et compatible pour la participation à la cérémonie d'ouverture des JOP2024.

Un nouveau bateau sera également construit avec la même technologie d'hybridation pour une mise en service estimée en 2024.

La mobilité propre se développe aussi pour le fluvial, découvrez sans tarder le projet «Green Deliriver» juste après la carte des stations publiques

Carte des stations publiques en IDF





GREEN DELIRIVER

Porté par un collectif d'acteurs engagés, le projet Green Deliriver a pour objectif de développer une solution décarbonée de propulsion hybride électrique / BioGNV* pour le fluvial.

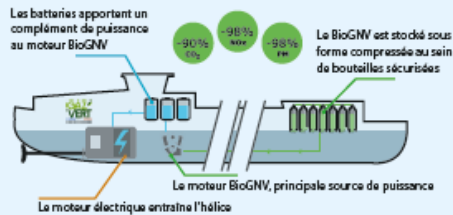
Cette solution technique permet une optimisation énergétique du navire tout en garantissant une autonomie suffisante pour les opérations et un impact limité sur l'espace de stockage des marchandises. Ainsi les émissions de gaz à effet de serre et de polluants locaux (NOx, particules fines) atteignent des niveaux proches de zéro limitant l'impact sur le réchauffement climatique et améliorant la qualité de l'air.

Le projet Green Deliriver se déroulera en deux étapes :

- ▶ la remotorisation en hybride BioGNV de l'automoteur « Sydney » sur l'axe Seine - mise à l'eau prévue pour 2023
- ▶ la construction de pousseurs neufs hybride BioGNV accouplés à des barges innovantes

* BioGNV (Gaz Naturel Véhicule) : le BioGNV est un gaz renouvelable (biométhane) comprimé utilisé dans la mobilité. Il est produit localement, partout en France à partir de déchets organiques, de boues de stations d'épuration ou de déchets agricoles.

La solution Hybride électrique/BioGNV



- ▶ Une production d'énergie locale et vertueuse, implantée au cœur des territoires et accessible dès aujourd'hui
- ▶ Favorise une économie circulaire, créatrice d'emplois non délocalisables
- ▶ Offre un confort de navigation et une autonomie pour les conducteurs de bateaux

A terme, le Sydney a pour vocation de transporter des marchandises des grands ports de la Seine vers le centre de Paris et, sur son retour, de transporter les déchets ménagers franciliens vers des sites de méthanisation positionnés à proximité des bords de Seine. Ainsi les déchets transportés serviront à produire son propre carburant.

Unité de production de biométhane



Remotorisation du « Sydney » en hybride électrique/BioGNV

Partenaires



CONTACT : Aurélie Davenel, Présidente de COALIS • aurelie.davenel@coalis.eu

5.3 Sobriété énergétique

Croiser les données, un enjeu majeur de la transition écologique

Dans le cadre de leurs décisions de planification, d'aménagement, d'investissement ou d'accompagnement des porteurs de projets, les collectivités et les autorités concédantes jouent un rôle clé dans la concrétisation de la transition énergétique : développement des énergies renouvelables, transformation des pratiques de mobilité en faveur de la qualité de l'air, maîtrise de la demande en énergie, détection de la précarité énergétique.

Les « données énergies » (i.e. consommation de gaz, production de gaz vert, positionnement du réseau de distribution de gaz, etcetera), croisées avec les autres données du territoire, constituent une base essentielle pour identifier les enjeux locaux et cibler les leviers d'actions correspondants

La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte et la Loi pour une République Numérique ont apporté des évolutions majeures pour la mise à disposition des données de consommation et de production d'énergie aux personnes publiques.

Les données gaz mises à disposition des collectivités

GRDF s'inscrit dans ce cadre réglementaire et favorise l'utilisation des données de consommation de gaz et de production de gaz renouvelable en proposant des canaux d'accès adaptés aux différents acteurs concernés.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Quels sont les différents usages des données énergétiques ?

- **Gérer la consommation des bâtiments publics**

Les collectivités sont gestionnaires de leurs bâtiments publics et peuvent donc souhaiter mieux connaître la consommation en gaz de chacun d'entre eux et ainsi y favoriser la maîtrise de l'énergie, notamment dans le cadre du décret tertiaire*. Sur les bâtiments des collectivités équipés d'un compteur communicant gaz, elles ont accès non seulement à leurs consommations facturées mais aussi à leurs données quotidiennes, ce qui leur permet de suivre et comparer leurs consommations de gaz naturel ou, par exemple, de recevoir des alertes en cas de surconsommation.

- **Réaliser la planification énergétique du territoire**

Les collectivités doivent élaborer des documents de planification énergétique (SRADDET, PCAET, SDE, etc.) ou des documents d'urbanisme comportant des volets énergétiques (SCoT, PLUi, etc.). Pour ce faire, elles ont besoin d'une vision globale de la consommation annuelle de gaz sur leur territoire à plusieurs échelles.

- **Prioriser les actions de rénovation**

Les actions de rénovation tiennent compte de nombreuses variables, parmi lesquelles la consommation des bâtiments en gaz peut être déterminante. Les données de consommation de bâtiments ou de quartiers entiers peuvent ainsi participer à l'identification des zones à rénover en priorité, notamment en diagnostiquant des situations de surconsommation ou de précarité énergétique. Les collectivités peuvent aussi par exemple enrichir des dossiers de financement des rénovations.

- **Mesurer les résultats des actions de rénovation**

Après avoir rénové un bâtiment public, ou après avoir engagé des travaux de rénovation d'immeubles ou de quartiers d'une collectivité, celle-ci peut souhaiter mesurer les résultats obtenus. Pour ce faire, elle peut comparer la consommation de gaz des bâtiments avant et après les opérations de rénovation.

- **Encourager la Maîtrise de l'Énergie (MDE) auprès des administrés**

Comme les collectivités avec leurs bâtiments publics, leurs administrés ont accès à leurs données quotidiennes de consommation de gaz. Ils peuvent consentir à les partager aux collectivités. Dans ce cas, elles peuvent les sensibiliser et les accompagner à la maîtrise de leur consommation de gaz, et en particulier de chauffage. C'est la collectivité tout entière qui réduira sa surconsommation.

Calendrier des principales évolutions réglementaires

Décret Fin du fioul (neuf et rénovation)

Depuis **1er juillet 2022**, il est **interdit d'installer**, dans le neuf comme dans l'existant, **des équipements de chauffage ou d'ECS émettant plus de 300 gCO₂eq/kWhPCI**. Les installations existantes pourront continuer à fonctionner et à être entretenues jusqu'à leur fin de vie, où il faudra alors les remplacer.



Décret Tertiaire (rénovation)

Dans le cadre de la loi ELAN, le décret tertiaire du 01/10/2019 ainsi que les arrêtés méthode et seuil imposent des **obligations de réduction des consommations d'énergie finale** aux bâtiments à usage tertiaire. Il fixe plusieurs échéances de réduction de consommation avec pour **objectif d'atteindre une baisse de 60 % en 2050** par rapport à une consommation de référence.



Réglementation Environnementale RE2020 (neuf)

La RE2020 est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2022 pour le secteur résidentiel, et depuis le 1er juillet pour le secteur tertiaire (bureaux et enseignements). La RE2020 impose des critères ambitieux en matière de **réduction des consommations d'énergie primaire, d'émissions de gaz à effet de serre et d'inconfort en été** dans les bâtiments neufs.



L'accompagnement GRDF pour vos projets tertiaire



Gaz et EnR&R, des énergies complémentaires pour vos solutions décentralisées



La Pompe à chaleur hybride, une solution innovante adaptée pour vos projets



1. UN CONFORT A TOUTE EPREUVE

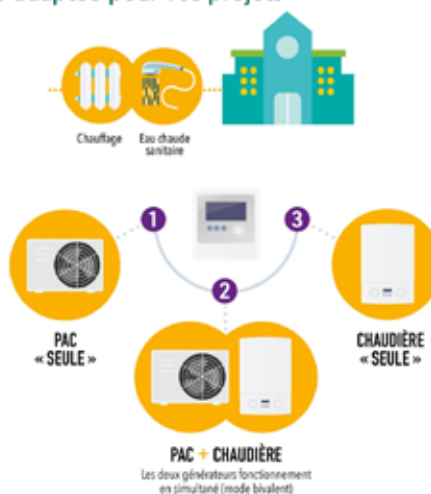
✓ Une **solution sécurisante**, en cas de défaillance de l'un des deux générateurs, la production de chauffage serait toujours assurée

2. UN RAPPORT COÛT/CONFORT OPTIMAL

✓ Un **coût d'investissement compétitif**, car on évite le surdimensionnement de la pompe à chaleur pour les jours les plus froids

3. DES ECONOMIES... D'ENERGIE OU SUR LA FACTURE

✓ Un **rendement global performant** et une **facture énergétique optimisée**, la régulation intelligente permettant un basculement automatique sur le mode de fonctionnement offrant le coût du kWh le plus compétitif



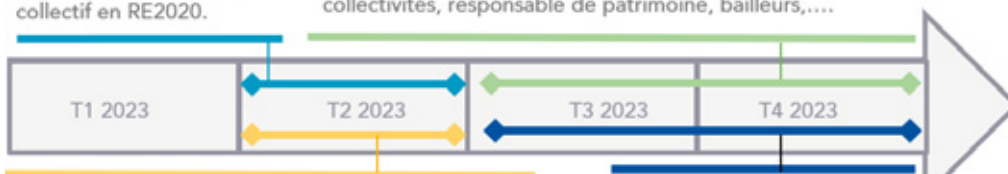
Calendrier des études prévues en 2023

Etude Qarnot en RE2020

Positionnement d'une chaudière numérique sur un bâtiment en résidentiel collectif en RE2020.

Etude Profils assujettis en Décret Tertiaire

Etude de réhabilitation de bâtiments tertiaire dans le cadre du décret tertiaire en fonction de 3 profils d'assujettis. A destination des acteurs privés ou publics tels que des collectivités, responsable de patrimoine, bailleurs,....



Etude sur l'exploitation d'une chaufferie gaz

Optimisation de l'exploitation d'une chaufferie au gaz d'une copropriété permettant d'améliorer les consommations énergétiques.

Etude RE2020 en Enseignement

Positionnement des solutions gaz et hybride sur un bâtiment de type enseignement en RE2020.

GRDF accompagne la maîtrise de la demande en énergie des clients particuliers

GRDF, en tant que principal distributeur de gaz en France, contribue activement à la maîtrise de la demande en énergie et joue ce rôle, attribué à ce jour, aux fournisseurs d'énergies et aux autres acteurs du marché.

En accord avec la CRE et les fournisseurs, GRDF propose de mettre en place un plan spécifique sur la maîtrise de la demande en énergie (MDE), notamment grâce aux compteurs communicants gaz.

Les compteurs communicants peuvent aider à la maîtrise des consommations par la bonne exploitation des données et leur traduction en terme de consommation.

Le projet MDE se déroule en deux grandes étapes avec une première phase, débutée début octobre 2022 qui a duré tout l'hiver, pour contacter 500 000 clients présentant une consommation anormalement élevée, et les accompagner dans la maîtrise de leur énergie. Un retour positif avec plus de 130 000 clients sensibilisés et 15 000 clients accompagnés. 69% des clients interrogés ont déclaré être satisfaits des échanges avec les conseillers GRDF, et 68% ont trouvé le contenu de l'échange intéressant. La seconde phase est lancée en 2023 auprès d'un plus grand nombre de clients.

5.4 Responsabilité sociétale de l'entreprise

La politique RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise)

Avec son Projet d'Entreprise, GRDF a souhaité aborder deux questions majeures : la place du gaz vert dans la transition énergétique, et son rôle dans la société actuelle. Aujourd'hui, les attentes de la société civile envers les entreprises sont de plus en plus fortes, poussant ces dernières à s'investir sur les grands enjeux d'un monde en pleine mutation, en particulier dans le secteur de l'énergie, et à viser une performance globale, aussi bien économique qu'extra-financière : sociale, sociétale et environnementale.

La politique RSE de GRDF est composée de 9 engagements forts, articulés autour de 3 axes stratégiques : « contribuer à la transition écologique », « des gazières et des gaziers acteurs de notre exemplarité sociale et environnementale » et « une entreprise ancrée localement pour participer à la création de valeur sur les territoires ».

Pragmatiques et concrets, co-construits avec l'ensemble des métiers et les collaborateurs de GRDF, ces engagements RSE (et les objectifs associés) sont en prise directe avec les activités et le quotidien d'un gestionnaire de réseau responsable. L'organisation régionale et locale de GRDF est la première garante de l'intégration du développement durable dans les activités de l'entreprise.

Les actions lancées sont menées à deux niveaux :

- Au service de la collectivité, en proposant des solutions pour la transition énergétique des territoires : développement du gaz vert et de la mobilité durable, déploiement d'outils de performance énergétique et de maîtrise de l'énergie, transformation du réseau de distribution de gaz en outil de pilotage de la transition énergétique.
- Au service de la société civile, en mettant en œuvre au quotidien des actions locales de lutte contre la précarité énergétique, d'insertion sociale et professionnelle et de limitation des impacts environnementaux.

Achats responsables : GRDF obtient l'unique label attribué par les pouvoirs publics en la matière

GRDF a reçu le label Relations Fournisseurs et Achats Responsables (RFAR), unique label reconnu par l'Etat dans ce domaine. Cette reconnaissance décernée conjointement par le médiateur des entreprises et le conseil national des achats, distingue les organisations ayant fait la preuve de relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs. Le plus haut niveau de reconnaissance, à savoir un critère d'excellence, a été attribué à GRDF sur la question de la contribution au développement du territoire saluant la qualité et l'impact positif des coopérations entre GRDF et les acteurs et/ou écosystèmes locaux.

Attribuée pour une durée de 3 ans, cette distinction témoigne des nombreuses actions concrètes engagées durablement par GRDF dans des pratiques d'achats responsables, vertueuses et réciproques. Elle témoigne également de son rôle d'acteur du développement économique local.



06 GRDF & Vous

- 6.1 La distribution du gaz, une mission de service public 116
- 6.2 Une organisation à votre service 120
- 6.3 Les outils digitaux à votre disposition 123



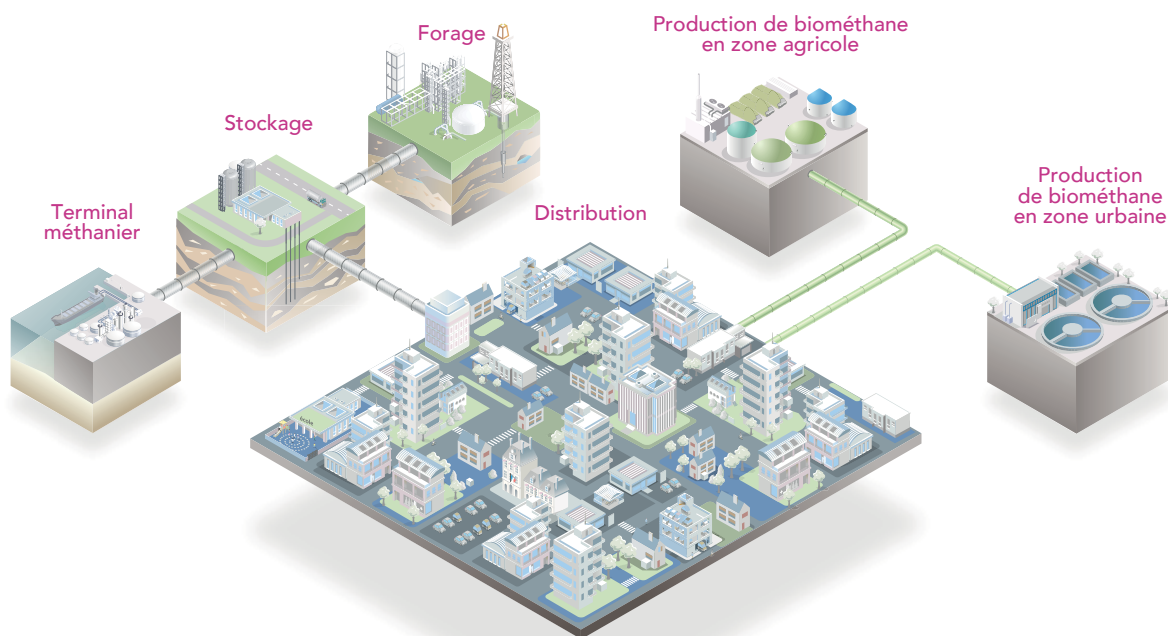
6.1 La distribution du gaz, une mission de service public

La chaîne gazière

La chaîne gazière est composée des activités suivantes :

- la production (importation et désormais production locale),
- le stockage,
- l'acheminement (activités de « distribution » et de « transport »), assuré par les gestionnaires de réseau,
- la commercialisation de gaz, par les fournisseurs d'énergie.

La chaîne gazière



Terminal méthanier

Le gaz naturel peut provenir de gisements terrestres et marins (offshore). Il est acheminé par voie maritime jusqu'aux terminaux méthaniers en France. Il est principalement importé d'Algérie et du Nigéria.

Stockage

Le gaz naturel est stocké dans les réservoirs souterrains à plusieurs centaines de mètres de profondeur. Le stockage permet d'ajuster la distribution de gaz naturel à la demande des clients.

Forage

Le gaz naturel peut provenir de gisements terrestres par forage et être acheminé par gazoduc. En France, il est importé principalement de Norvège, de Russie et des Pays-Bas.

Distribution

Le gaz est acheminé des points de stockage ou de production biométhane aux clients via un réseau de basse et de moyenne pression. GRDF gère ce réseau par délégation des collectivités, lequel est utilisé par l'ensemble des fournisseurs.

Production de biométhane en zone agricole

Le gaz vert peut être produit à partir de la méthanisation de matières agricoles ou de fumier. Triés et mélangés, ces intrants sont chauffés et transformés en biométhane.

Production de biométhane en zone urbaine

Le gaz vert peut être produit à partir de la valorisation des déchets urbains. Triés et mélangés, ces derniers sont chauffés et transformés en biométhane.

La triple autorité encadrant la distribution du gaz

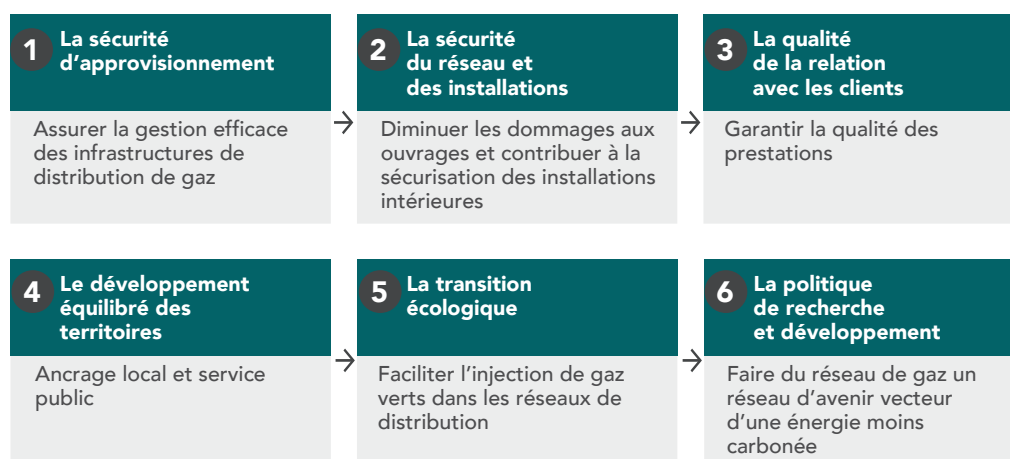
Trois autorités encadrent l'activité de GRDF :

- L'État : GRDF est lié à l'État par un contrat de service public signé pour une

- durée de 4 ans (2019-2023) et soumis à la réglementation régissant son activité.
- La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) : elle fixe le tarif d'Accès des Tiers au Réseau de Distribution (ATRD) à l'intérieur de la zone de desserte de chaque distributeur ainsi que le contenu et le tarif des prestations complémentaires des Catalogues des Prestations de chaque opérateur.
 - L'Autorité Concédante : elle exerce notamment le contrôle du bon accomplissement par GRDF des missions de service public déléguées et des engagements du contrat de concession qui la lie à GRDF.

Les missions de GRDF de service public

L'État a confié à GRDF des missions de service public. Le socle de ces engagements est rappelé dans le Contrat de Service Public (CSP) pluriannuel conclu entre les deux parties, mettant un accent particulier sur la sécurité d'approvisionnement, la sécurité des réseaux et des installations, la qualité de la relation avec tous les clients, le développement équilibré des territoires, la transition écologique et la politique de recherche et de développement.

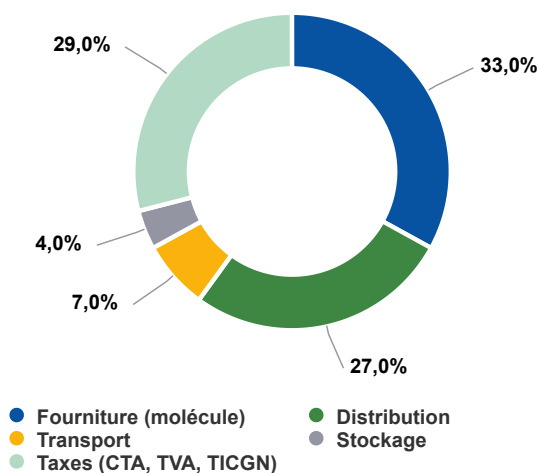


La facture type

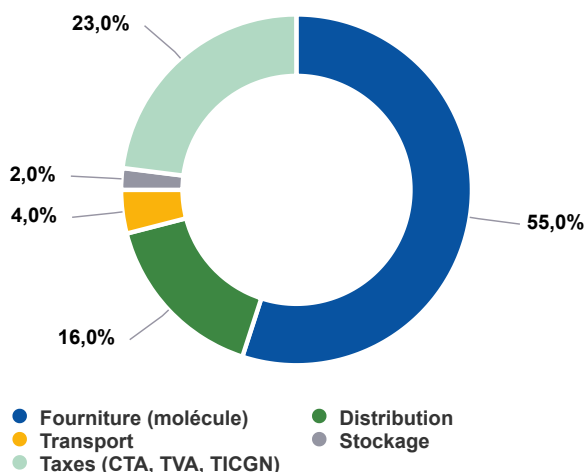
Composantes de la facture d'un client résidentiel

La facture de gaz naturel est envoyée par le fournisseur à son client. Voici un exemple de facture sur la vente de gaz naturel au tarif réglementé, en début d'année 2021 (source : site Internet CRE).

Facture type d'un client résidentiel en 2021



Facture type d'un client résidentiel en 2022



Le gaz, une énergie compétitive

Le gaz est une des énergies les plus compétitives. Pour suivre l'évolution des prix des énergies, GRDF met à disposition de tous les clients sur son site Internet un outil interactif présentant un « baromètre » de ces prix : www.grdf.fr/particuliers/evolution-prix-energies



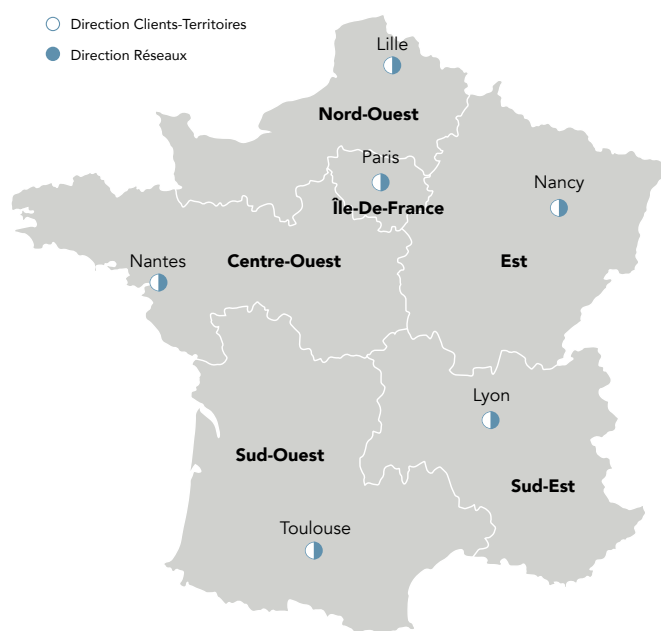
6.2 Une organisation à votre service

L'organisation de GRDF

L'organisation de GRDF est composée d'un niveau national, regroupant des activités d'expertise et des fonctions supports, et d'un ancrage local basé sur six régions, dénommées « régions GRDF ». Ces deux niveaux d'organisation sont complémentaires pour mener à bien des actions mutualisées sur toute la France



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.



Les activités liées au réseau (dépannage) et à la clientèle (interventions) sont, depuis le 1er janvier 2018, spécialisées par énergie. Les activités gazières sont regroupées au sein d'une même entité appelée Agence d'Intervention (AI), la zone de desserte de GRDF est couverte par 63 AI.

L'objectif de cette évolution de l'organisation est triple :

- renforcer le professionnalisme gazier orienté client,
- ancrer la proximité avec les autorités concédantes et les collectivités,
- moderniser les outils de programmation des interventions pour un service plus efficient.

Les engagements de GRDF en matière de sécurité restent inchangés, en particulier la capacité d'intervention en moins d'une heure.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Au sein des territoires, des agences locales portent les missions de GRDF.

Des agences locales

- Relations Collectivités Territoriales.
Votre interlocuteur de proximité
- Travaux
- Exploitation
- Gestion Clientèle



Le maillage local de GRDF s'appuie sur des agences régionales et des services nationaux.

Des agences régionales

- Acheminement
- Relations Collectivités Territoriales
- Développement
- Patrimoine
- Travaux
- Exploitation
- Services Supports



Des services nationaux

- Agence diagnostic qualité gaz
- Unités Urgence Sécurité Gaz
- Service comptabilité
- Directions fonctionnelles



Les chiffres clefs de GRDF



Le plus long réseau de gaz en Europe

205 809 km

de réseau de gaz,
soit plus de 5 fois
le tour de la terre

239 TWh

de gaz
acheminé

1,1 milliard d'€

investis pour développer,
entretenir et exploiter
le réseau

1 million d'€

consacré chaque jour
à la sécurité du réseau



Une entreprise dynamique



11 419
collaborateurs



513
embauches
en CDI



702
alternants
vont être formés
chez GRDF



3,37
milliards d'€
de chiffre d'affaires



Un vecteur d'énergie au service des territoires

11 millions de clients

en France

9 586 communes

desservies par le réseau
de distribution de gaz

77 % de la population

habite une commune desservie
en gaz par GRDF

515 stations GNV

raccordées sur le réseau GRDF

**428 sites
d'injection biométhane**

exploités sur le réseau GRDF

5,4 TWh

de biométhane injecté
dans le réseau GRDF

6.3 Les outils digitaux à votre disposition

Le Portail Collectivités : le nouvel espace digital à votre service

Le Portail Collectivités a été mis en service fin 2021, et remplace les outils MaConcessionGaz et MonRéseauGaz.

Accessible sur grdf.fr, le Portail Collectivités est un espace dédié et sécurisé offrant à toutes les collectivités desservies en gaz l'accès à un ensemble de services et de données relatifs à l'activité de GRDF sur leur territoire pour répondre à leurs besoins.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Les services du nouveau Portail Collectivités

Accédez à votre portail collectivités

<https://monespace.grdf.fr/monespace>



- Cartographie de votre réseau gaz
- Contrat de concession et redevances
- Comptes rendus d'activité (CRAC)
- Programme travaux GRDF
- Suivi des consommations de vos bâtiments
- Suivi du déploiement des compteurs communicants
- Remonté d'anomalies



@GRDF



www.linkedin.com/company/grdf



www.facebook.com/grdf.official



www.youtube.com/user/chaine-grdf

Ensemble

LE BLOG GRDF DÉDIÉ AU GAZ VERT EN ÎLE-DE-FRANCE

<https://ensemble-grdfidf.fr>



Ensemble. Un titre fédérateur qui illustre notre conviction : agir avec les collectivités locales pour le développement des gaz renouvelables. Ensemble est une lettre d'information imprimée et digitale ainsi qu'un blog interactif. La vocation d'Ensemble est de renforcer le lien historique que nous entretenons et auquel nous croyons et de vous accompagner dans vos projets de transition écologique.



Lexique

Branchement

Tuyauterie reliant une canalisation du réseau de distribution au Poste de Livraison ou, en l'absence de Poste de Livraison, au compteur. Quand celui-ci alimente un immeuble avec plusieurs logements c'est un « Branchement Collectif », dans tous les autres cas il s'agit d'un « Branchement Individuel ».

Branchement particulier

Le branchement particulier est la partie située juste en amont du compteur et qui permet de le raccorder aux parties de l'installation commune (conduite d'immeuble, conduite montante, conduite de course, nourrice de compteur).

Catalogue des prestations

Liste des prestations disponibles pour le client et/ou le fournisseur, établie par GRDF et publiée sur le site www.grdf.fr.

Compteur

Appareil de mesure du volume de gaz livré au client. Selon le cas, il fait partie du Dispositif Local de Mesurage ou le constitue.

Compteur Domestique

Compteur dont le débit nominal est strictement inférieur à 16m³/h. Il s'agit donc des compteurs de type G4 (6m³/h) et G6 (10m³/h).

Compteur Industriel

Compteur dont le débit nominal est supérieur ou égal à 16m³/h. Il s'agit donc des compteurs de type G10 (16m³/h) et au-delà.

Concentrateur

Le concentrateur est un matériel assurant le relais entre les compteurs et les systèmes d'information de GRDF.

Conditions standard de livraison (CSL)

Les Conditions Standard de Livraison (CSL) s'appliquent au client dont l'index au compteur est relevé semestriellement, quel que soit le débit maximum du compteur. Plus d'informations : Catalogue des prestations de GRDF, chapitre « Conditions générales ».

Conduite d'immeuble (CI)

La conduite d'immeuble est une tuyauterie qui peut être uniquement à l'intérieur de l'immeuble ou en partie à l'extérieur lorsque le coffret gaz est situé à distance de l'immeuble desservi.

Conduite montante (CM)

La conduite montante est une tuyauterie verticale pour la plus grande partie, raccordée à la conduite d'immeuble et alimentant les différents niveaux de l'immeuble.

Contrat d'acheminement

Contrat signé entre le Gestionnaire du Réseau de Distribution (GRD) et un fournisseur d'énergie, en application duquel le GRD achemine le gaz vers le client final.

Contrat de fourniture

Contrat signé entre le client final et un fournisseur d'énergie de son choix, en application duquel celui-ci lui facture sa consommation de gaz.

Degré-jour (de chauffe)

Il correspond à la différence entre la température à partir de laquelle on considère que l'on commence à chauffer (16°C) et la température extérieure. De fait, un degré-jour de chauffe ne peut être que positif, quand celui-ci est à zéro la température est au-dessus de 16°C. Par exemple, s'il fait -4°C le degré-jour correspondra à 20.

Dispositif de mesurage

Ensemble des équipements de mesure, de calcul et de télétransmission localisés à l'extrémité aval du réseau de distribution, utilisé par le Distributeur pour déterminer les quantités livrées au point de livraison et leurs caractéristiques.

Fournisseur

Prestataire titulaire d'une autorisation délivrée par le Ministère chargé de l'énergie, qui vend une quantité de gaz au client en application d'un contrat de fourniture.

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD)

Le gaz est transporté par grandes quantités et sur de longues distances par le Gestionnaire du Réseau de Transport (GRT). Sur le territoire concédé, il est ensuite acheminé vers les clients finals par GRDF, le Gestionnaire du Réseau de Distribution (GRD) communément désigné « distributeur ».

GNV

Utilisation du gaz comme carburant. C'est le même gaz que celui utilisé pour le chauffage ou la cuisson. Le GNV existe sous deux états : liquide (GNL) ou comprimé (GNC).

Installation intérieure

L'installation intérieure du client commence à l'aval du compteur. Dans le cas des conduites montantes sans compteur individuel, elle commence à l'aval du robinet de coupure individuelle.

IRIS

Les IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique) sont définis par l'INSEE et constituent « la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales ». Il doit respecter des critères géographiques et démographiques et avoir des contours identifiables sans ambiguïté et stables dans le temps.

Normo mètre cube (Nm³)

Quantité de gaz sec (exempt de vapeur d'eau) qui occupe un volume d'un mètre cube.

Poste d'injection

Équipement clef de l'intégration du biométhane au réseau GRDF. Il permet, en aval du méthaniseur et de l'épurateur du producteur, d'odoriser, de contrôler, de compter et d'injecter le gaz dans le réseau de distribution local.

Poste de livraison

Installation située à l'extrémité aval du réseau de distribution, assurant généralement les fonctions de détente et de régulation de pression, ainsi que la mesure, le calcul et la télétransmission d'éléments permettant de déterminer les quantités livrées au point de livraison.

Lexique

Pouvoir Calorifique Supérieur (PCS)

Quantité de chaleur (en KWh) dégagée par la combustion complète d'un mètre cube de gaz sec donné dans l'air, à une pression constante (1,01325 bar) et à une température initiale de zéro Celsius.

Pression de livraison

Pression relative du gaz au point de livraison.

Quantité acheminée

Quantité de gaz livrée au point de livraison déterminée par relevé du compteur. En cas de dysfonctionnement du compteur, la quantité consommée peut être corrigée. En cas d'absence du client lors du relevé et lorsque le compteur est inaccessible, la quantité acheminée est estimée.

Réseau de distribution

Le réseau de distribution est composé des ouvrages de distribution qui permettent au Gestionnaire du Réseau de Distribution (GRDF) d'acheminer le gaz jusqu'aux clients finals (résidentiels, entreprises ou bâtiments tertiaires).

Réseau BP

Le Réseau BP (Basse Pression). La pression de livraison de ce réseau peut être comprise entre 19 et 21 millibar.

Réseau MPA

Le Réseau MPA (Moyenne Pression de type A). La pression de livraison de ce réseau peut être comprise entre 50 millibar et 0,4 bar.

Réseau MPB

Le Réseau MPB (Moyenne Pression de type B). La pression de livraison de ce réseau peut être comprise entre 0,4 bar et 4 bar.

Réseau MPC

Le Réseau MPC (Moyenne Pression de type C). La pression de livraison de ce réseau peut être comprise entre 4 et 25 bar.

Compte rendu d'activité de concession 2022

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

DIRECTEUR DE PUBLICATION : JÉRÔME CHAMBIN

RÉDACTEURS : CÉCILE NIVAUD, EMILIO SOBA, VALENTINE THOMAS

Date de création : juin 2023
Compte rendu d'activité créé par la Solution PADDIX® (www.paddix.com)
Réalisé par IDIX - www.idix.fr



// Choisir le gaz, c'est aussi choisir l'avenir

Le gaz c'est l'avenir, parce qu'il devient de plus en plus vert

Aujourd'hui près d'une cinquantaine de sites injectent du gaz vert sur l'ensemble des réseaux de gaz français et près de 400 projets sont à l'étude. Produit à partir de déchets issus notamment de cultures agricoles, d'effluents d'élevages et de déchets ménagers, le biométhane offre une énergie plus responsable pour se chauffer, cuisiner et se déplacer. L'ambition est d'injecter 30% de gaz renouvelable dans les réseaux en France d'ici à 2030.

Le gaz c'est l'avenir, parce qu'il offre une mobilité moins polluante

Le Gaz Naturel Véhicule (GNV) permet d'améliorer la qualité de l'air, de préserver l'environnement et de réduire les nuisances sonores. Moins polluant, il offre une solution alternative aux carburants traditionnels : réduction de 95% les émissions de particules fines et de 50% les oxydes d'azote par rapport à la norme Euro VI. Aujourd'hui plus de 20 millions de véhicules roulent déjà au GNV et au BioGNV dans le monde.

Le gaz c'est l'avenir, parce qu'il est moderne et connecté

Le gaz répond aux nouveaux modes de consommation. Performants et connectés, le réseau de distribution et les équipements au gaz naturel offrent des fonctionnalités adaptées aux nouveaux usages et contribuent à l'atteinte des objectifs que s'est fixés la France en matière de performance énergétique.

Le gaz c'est l'avenir et il faut le dire

C'est tout l'enjeu de la nouvelle signature de GRDF, « choisir le gaz, c'est aussi choisir l'avenir ». Des mots forts qui traduisent la conviction que le gaz est une énergie indispensable à un mix énergétique équilibré qui répond aux attentes des consommateurs et des territoires.



Choisir le gaz,
c'est aussi choisir l'avenir

Quel que soit votre fournisseur

GRDF, Société Anonyme au capital de 1 800 745 000 euros.
Siège social : 6 rue Condorcet, 75009 Paris. RCS Paris 444 786 511



Rapport annuel d'activité

*** * ***

Saison 2021-2022

Sommaire

I. INTRODUCTION	4
a) Activité de la société	5
b) Evènements rencontrés dans l'exercice de la délégation	8
c) Evolution prévisible et perspectives d'avenir.....	9
II. COMPTE RENDU TECHNIQUE	11
a) Ventes de chaleur aux abonnés saison 2021-2022	12
b) Tableau récapitulatif des consommations chauffage et ECS par Abonné	13
c) Quantités de combustibles consommés.....	16
d) Répartition des combustibles consommés:.....	28
e) Rendement de l'installation	32
f) Ventes de vapeur	33
g) Ventes électriques	34
h) Etat des stocks	35
i) Appoint d'eau sur le réseau.....	35
j) Etat des souscriptions	37
k) Effectif du service & qualifications	38
l) Synthèse des interventions	38
m) Travaux de Gros Entretien et de Renouvellement	40
n) Contrôles réglementaires réalisés au cours de l'exercice.....	43
III. COMPTE RENDU FINANCIER	54
a) Ventes R1 & R2.....	55
b) Evolution du coût global par Mwh:	56
c) Révision mensuelle du prix unitaire du R1	56
d) Evolution mensuelle des composantes du R2	57
e) Compte d'exploitation 2021-2022 DSP d'Enerlay	61
f) Compte d'exploitation cogénération saison 2021-2022	62
g) Compte d'exploitation BIH saisons 2021-2022	64
h) Redevances.....	65
i) Créances douteuses.....	66
IV. COMPTE RENDU ADMINISTRATIF	67
a) Facturation gaz saison 2021-2022	68
b) Attestations d'assurances :.....	69
c) Factures des travaux GER	69
d) Déclaration des émissions polluantes	69

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 Période allumage et arrêt des installations
- Annexe 2 Registre de dépannage
- Annexe 3 Factures combustibles
- Annexe 4 Attestations d'assurances
- Annexe 5 Factures des travaux GER
- Annexe 6 Déclaration CO2 ENERLAY

INTRODUCTION

a) Activité de la société

Travaux de premier établissement réalisés sur l'exercice 2021/2022

Hôpital de Saint-Germain-En-Laye (LP 51 – 3 415 kW) – PA signée

Les travaux de création réseau et sous-station ont été réalisés durant la saison 2020/2021.

La mise en service de la sous-station est effective depuis le 05 juillet 2021.

La PS souscrite initiale de 3 415 kW a été revue à la baisse de -861 kW au 1^{er} Novembre 2021, suite à la démolition de certains bâtiments.

Centre Administratif (SST 50 - 452 kW) – PA signée

Les travaux de création réseau et sous-station ont été réalisés durant la saison 2020/2021.

La mise en service de la sous-station est effective depuis 22 juillet 2021.

Résidence Les Maréchaux (550 kW) – PA signée

Les travaux de création réseau et sous-station ont été réalisés durant la saison 2020/2021.

La mise en service de la sous-station est effective depuis 10 août 2021.

Résidence Bergette Marais (LP 53 - 435 kW) – PA signée

Les travaux de création réseau et sous-station ont été réalisés durant la saison 2020/2021.

La mise en service de la sous-station est effective depuis 28 septembre 2021.

Résidence Appart'City Confort (SST LP45 - 250 kW) – PA signée

Les travaux de création de la sous-station ont été réalisés durant le second semestre 2021.

La mise en service de la sous-station est effective depuis 03 février 2022.

Résidence So Green 2 Lot D (LP 42 – 572 kW) - PA signée

Les travaux de création de la sous-station ont été réalisés durant le second semestre 2021.

La mise en service de la sous-station est effective depuis 09 février 2022.

enerlay



Situation au : 30 Juin 2022

Réseau existant Bel Air

Réalisé 2014/2015

Réalisé 2017/2018

Réalisé 2019/2020

Réalisé 2016/2017

Réalisé 2018/2019

Réalisé 2020/2021

Réalisé 2021/2022

Prévisions

Les Principaux travaux de gros entretien et de renouvellement :

❖ **Chaufferie gaz :**

- Remise en conformité de l'aération du local analyse à la chaufferie gaz
- Remplacement du ventilateur chaudière G3
- Travaux curatif sur l'expansion

❖ **Chaufferie biomasse :**

Remplacements de matériels liés à des casses :

- Remplacement d'un vérin hydraulique du silo
- Remplacement d'un capteur de pression

Remises en état

- Remise en état Chaudière de récupération P400
- Remise en état porte foyer P200
- Remise en état de l'extracteur de tirage P400
- Remise en état du réfractaire P200
- Remise en état parafoudre
- Remise en état Filtre P400
- Remise en état barreaux de grilles P200 P400

Autres prestations :

- Stock de pièces détachées

❖ **Cogénération :**

- Remplacement d'un intercooler

❖ **Sous-stations :**

- Remplacement de d'une vanne de régulation primaire

❖ **Réseau :**

- Réfection tube sur Lisière Pereire
- Mise en place d'une passerelle sur chambre de vanne

b) Evènements rencontrés dans l'exercice de la délégation

La saison 2021-2022 a été marquée par de multiples évènements contractuels (Avenant 3) et techniques :

Une nouvelle tarification du R1 actée au 1^{er} juillet 2021 avec une modification de la mixité contractuelle liée à la mise en place de la Géothermie.

Une modification du calcul du R1gaz avec le lissage des termes fixes sur 12 mois à partir du 1^{er} juillet 2021. Ce mode de calcul est prévu d'être revu au 1^{er} juillet 2022.

Une nouvelle tarification du R2 liée à l'extension du réseau vers l'Hôpital avec la mise en place d'un terme de dilution du R22 et de l'ajustement du Rsub.

La mise en place du terme R2q pour la refacturation des achats de quotas de CO2, en partie compensés par le terme R2ajustement, ce dernier étant l'effort financier de la Ville de St Germain en Laye pour réduire la facture énergétique des abonnés.

Sur les évènements techniques, à noter que la Cogénération a été arrêtée le 10 mars 2022 pour des raisons liées au marché du gaz, mais que les autorités nous ont incité à la redémarrer durant la journée du 4 avril 2022 afin de soutenir de réseau électrique français.

Par ailleurs, les Autorités ont instauré un Bouclier Tarifaire pour la période de Novembre 2021 à Juin 2022 afin d'amortir la hausse du marché du gaz sur les factures d'énergie d'une certaine typologie d'abonnés.

Dalkia a procédé à des avoirs en juillet 2022 basés sur les consommations de novembre 2021 à février 2022 inclus. Les avoirs de la deuxième période auront lieu courant novembre 2022. A noter que l'impact de ces avoirs ne sera visible que durant la saison suivante 2022-2023.

❖ **Exploitation :**

Les ventes totales de chaleur se sont établies à 43 488 MWh pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, soit une augmentation de 13,95% par rapport à l'exercice précédent, la moyenne de la rigueur climatique est inférieure de -10,65% comparativement à la saison précédente.

Les moteurs de cogénération ont produit 11 735 MWh électriques avec une récupération thermique de 11 380 MWh, ces chiffres de production sont en légère baisse par rapport à l'exercice précédent et conforme aux attendus avec un fonctionnement normal des équipements et un taux de disponibilité élevé de la cogénération.

Au cours de cette cinquième saison d'exploitation de la chaufferie biomasse, le taux de mixité ENR constaté s'établit à 59,77%. On constate une augmentation de 5,60% par rapport à l'exercice précédent (56,60%), le taux d'ENR est conforme à la cible de 50%.

A noter que le plan d'actions mis en place depuis 2019 a permis d'assurer un taux ENR qui, pour la troisième fois consécutive, dépasse le seuil des 50% et atteint les 60% cette année, notamment grâce à la chaleur produite par le doublé géothermal issue du puit Albien réalisé par la Ville par l'intermédiaire d'une Société d'Economie Mixte à Opération Particulière (SEMOP).

❖ **Commerce :**

- Souscription de 341 kW pour la résidence PALISSY - PA signée en mai 2022
- Souscription de 292 kW pour la Résidence Etudiante (150 studios) Lot A1 ZAC Lisière Pereire – PA signée en Juin 2022

c) Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les principales opérations à prévoir concernent :

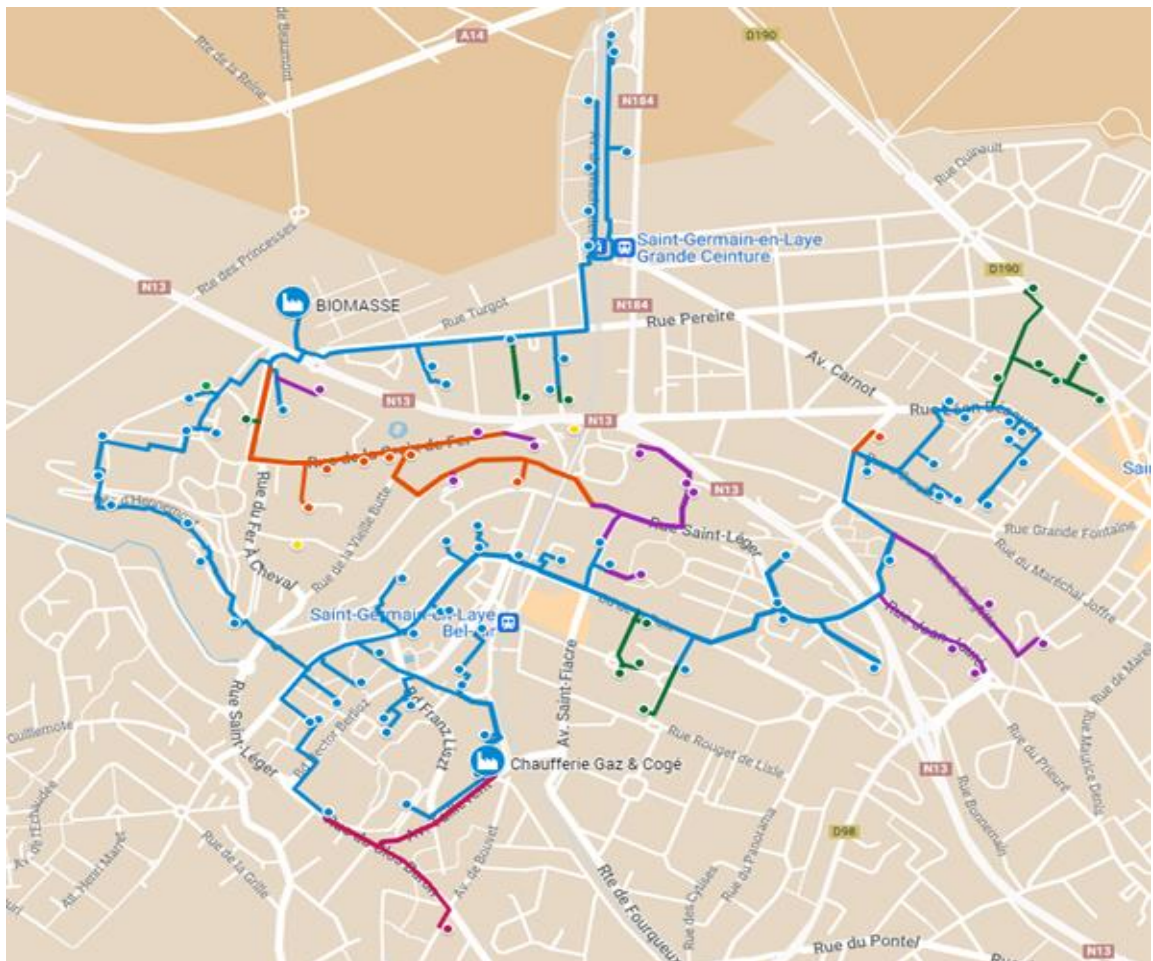
❖ Sous-stations :

Mise en service :

- Résidence PALISSY – Mise en service le 12 décembre 2022 – 341 kW
- Résidence Etudiante (150 studios) Lot A1 ZAC Lisière Pereire, prévue en 2024.
- Le développement de 36 sous-stations dans le cadre de l'avenant N°6 à la DSP, prévu de 2023 à 2025.

❖ Réseau :

Poursuite des différents travaux de raccordement et mise en service des nouvelles sous stations :



- Réseaux existants ou à réaliser dans le cadre de l'avenant 3
- Travaux prévus en 2023
- Travaux prévus en 2024
- Travaux prévus en 2025

Travaux de raccordement à venir :

- Création de 36 sous-stations dans le cadre de l'avenant N°6 à la DSP
- 3 abonnés restants de l'avenant 3 : Résidence St Léger, I3F et l'Institut Notre Dame (nouvelle offre à communiquer)

❖ DSP :

Signature en cours de l'avenant 5 application de la loi sur les principes de la république du 24/08/2021.

Négociation en cours (avenant n°6) sur la création de 36 sous-stations.

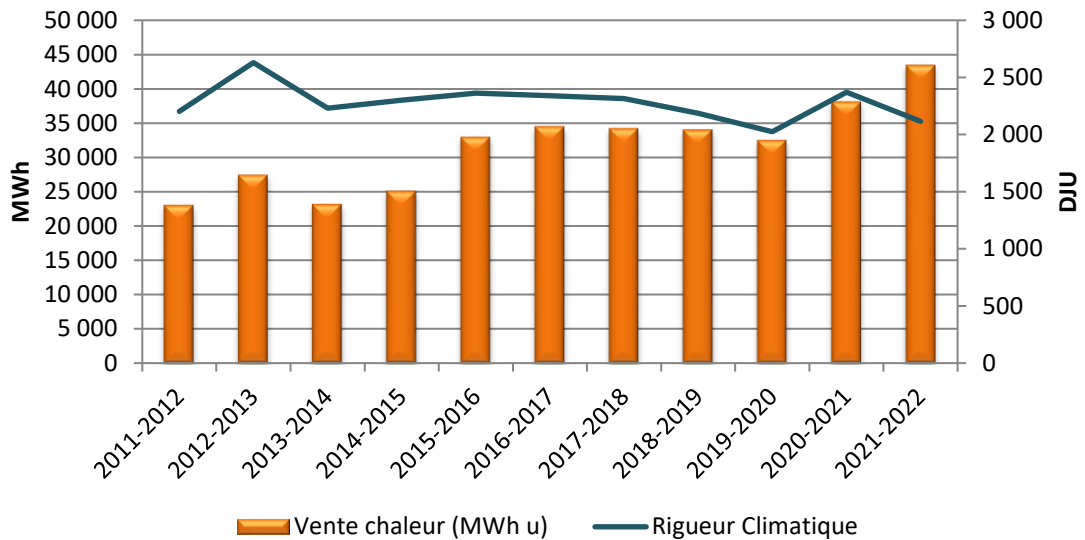
Etude de faisabilité pour la création d'une nouvelle source d'énergie renouvelable, Géothermie ou dogger.

I. COMPTE RENDU TECHNIQUE

a) Ventes de chaleur aux abonnés saison 2021-2022

- **Conditions météorologiques**

Le début de saison de chauffe s'est principalement étalé entre fin septembre et début octobre 2021 pour s'achever entre courant mai 2022, enregistrant une moyenne de 2 117 DJU soit une baisse de 10,65% du nombre de DJU par rapport à la saison précédente.



Extrait : ENERGIE du 03/10/2022

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Vente chaleur (MWh u)	23 122	27 528	23 284	25 160	33 008	34 547	34 299	34 105	32 575	38 165	43 488
Rigueur Climatique	2 202	2 630	2 232	2 300	2 363	2 341	2 316	2 186	2 025	2 370	2 117
Variation de la Rigueur Climatique		19,44%	-15,13%	3,05%	2,74%	-0,93%	-1,07%	-5,61%	-7,37%	17,04%	-10,65%

Les périodes d'allumage et d'arrêt des circuits de chauffage des établissements sont présentées en Annexe 1.

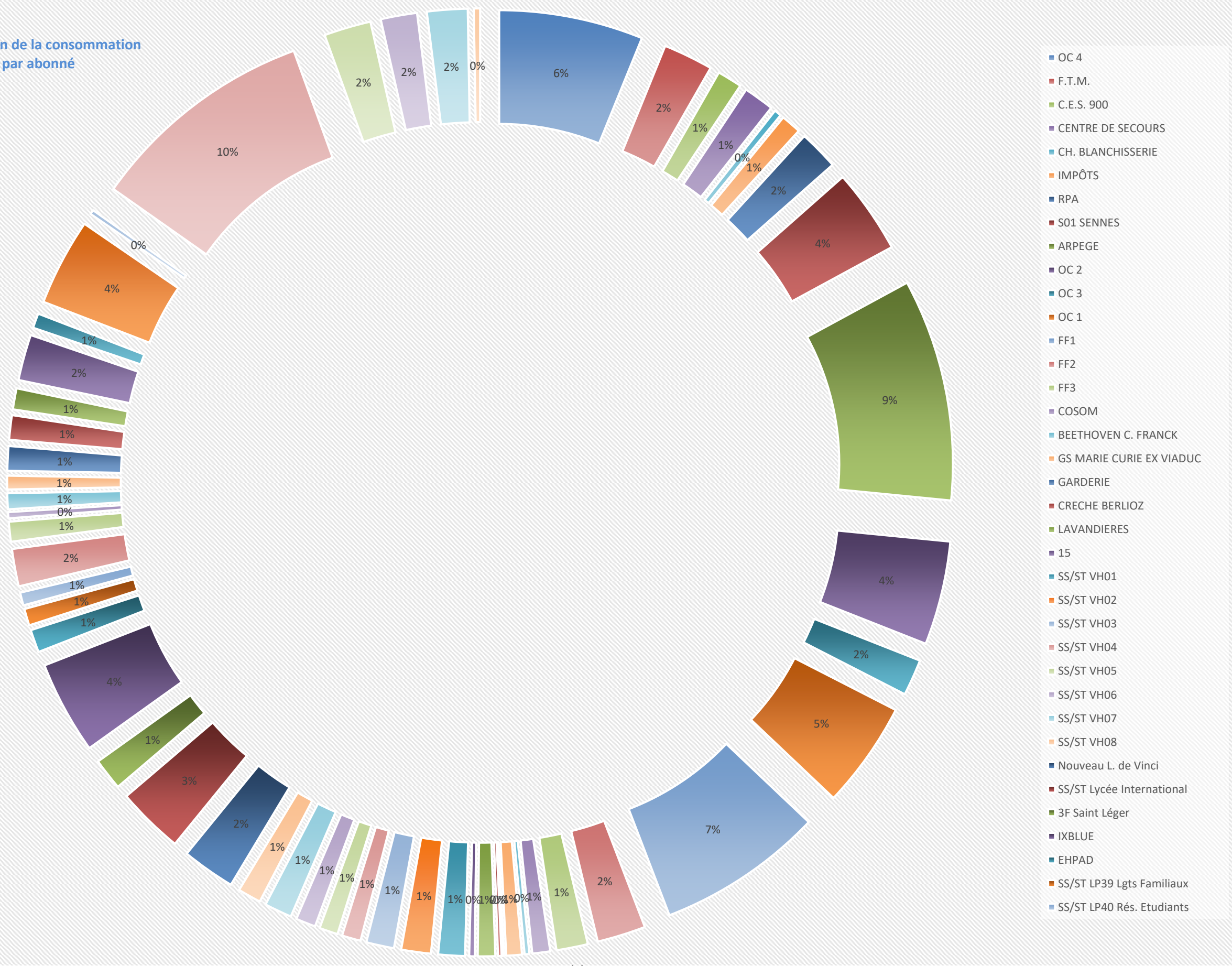
- **Bilan des ventes de chaleur**

Les ventes totales de chaleur se sont établies à **43 488 MWh**, soit une hausse de **+13,95 %** par rapport à l'exercice précédent, suite aux nouveaux raccordements au réseau notamment le raccordement de l'hôpital de Saint-Germain-En-Laye qui totalise 10% des ventes.

b) Tableau récapitulatif des consommations chauffage et ECS par Abonné

Numéro du compteur	Libellé compteur	Libellé contrat	Puissance	Saison 2021-2022				Répartition de la consommation
				Conso chauffage MWh	Conso ECS m3	Conso ECS Mwh	Total MWh	
258	LP 51 - Hôpital de Saint Germain	LP 51 - Hôpital de Saint Germain	2554	4215	0	0	4215	10%
27 et 31	ARPEGE	RESIDENCE ARPEGE	3060	3060	10075	1058	4118	9%
12 et 6	FF1	I3F BEL AIR 1	2820	1566	14483	1521	3087	7%
33 et 38	OC 4	RESIDENCE LES HAUTS GRILLETS	2060	1877	7579	796	2673	6%
28 et 37	OC 1	RESIDENCE LES GERBOISES	1290	1549	4056	426	1975	5%
32 et 35	OC 2	RESIDENCE BEETHOVEN	1350	1149	7386	776	1925	4%
169	IXBLUE	DOMAINE SAINT LEGER-PAB	1450	1723	0	0	1723	4%
255	SS/ST 52 - Clinique Vivalto	SS/ST 52 - Clinique Vivalto	964	1613	0	0	1613	4%
10 et 14	S01 SENNES	RESIDENCE LES FORETS	1260	1197	3527	370	1567	4%
161	SS/ST Lycée International	LYCEE INTERNATIONAL	1450	1245	0	0	1245	3%
171	Nouveau L. de Vinci	LYCEE L DE VINCI	800	988	0	0	988	2%
61 et 71	F.T.M.	FOYER ADOMA	960	256	6343	666	922	2%
9 et 13	FF2	I3F BEL AIR 2	800	573	3123	328	901	2%
263	SS/ST Rés. Les Maréchaux	SS/ST Rés. Les Maréchaux	550	871	0	0	871	2%
248	LP43 - Lot E Villa Diana	LP43 - Lot E Villa Diana	627	850	0	0	850	2%
270 et 269	SS/ST 53 Bergette Marais	SS/ST 53 Bergette Marais	435	702	476	50	752	2%
48 et 50	RPA	RPA H BERLIOZ	520	599	1310	138	737	2%
195&197	SS/ST LP41 ZAC PEREIRE LOT C	Lot C - Résidence SO GREEN	550	435	2465	259	694	2%
29 et 30	OC 3	RESIDENCE MOZART	680	378	2828	297	675	2%
242	SS/ST 50 Centre Administratif	SS/ST 50 Centre Administratif	452	674	0	0	674	2%
165 & 167	3F Saint Léger	3F RUE ST LEGER	350	274	3007	316	590	1%
8 et 16	FF3	I3F BEL AIR 3	490	368	2062	217	585	1%
47 et 55	CENTRE DE SECOURS	CENTRE DE SECOURS	470	520	439	46	566	1%
138 & 140	SS/ST VH02	VILLAGE D' HENNEMONT	412	399	1434	151	550	1%
141 & 143	SS/ST VH03	VILLAGE D' HENNEMONT	380	403	1091	115	518	1%
155 & 153	SS/ST VH07	VILLAGE D' HENNEMONT	358	377	1277	134	511	1%
137 & 136	SS/ST VH01	VILLAGE D' HENNEMONT	422	390	993	104	494	1%
41 et 70	C.E.S. 900	COLLEGE LES HAUTS GRILLETS	460	412	450	47	459	1%
229	IUFM Bât D	IUFM Bât D	500	454	0	0	454	1%
223	SS/ST47 Bon Repos	SS/ST47 Bon Repos	450	454	0	0	454	1%
156 & 158	SS/ST VH08	VILLAGE D' HENNEMONT	348	346	827	87	433	1%
182	EHPAD	SST LP03 - EHPAD et Crèche de la Lisière PE	400	423	0	0	423	1%
226	LP44 - Résidence SENIOR	LP44 - Résidence SENIOR	250	391	0	0	391	1%
36	IMPÔTS	ST GERMAIN EN LAYE	230	375	0	0	375	1%
198	GS PASSY	Groupe Scolaire PASSY	300	369	0	0	369	1%
150 & 152	SS/ST VH06	VILLAGE D' HENNEMONT	256	275	883	93	368	1%
146 & 144	SS/ST VH04	VILLAGE D' HENNEMONT	258	263	832	87	350	1%
147 & 149	SS/ST VH05	VILLAGE D' HENNEMONT	258	250	903	95	345	1%
52 et 59	COSOM	GYMNASE DE LA COLLINE	260	329	24	3	332	1%
94 et 93	LAVANDIERES	GYMNASE LAVANDIERES	400	301	210	22	323	1%
184	SS/ST LP39 Lgts Familiaux	Lot A2 - 52 Logements Familiaux	178	311	0	0	311	1%
205 & 206	SS/ST LP 38	SS/ST LP38 France HABITATION	200	169	1190	125	294	1%
49 et 51	GS MARIE CURIE EX VIADUC	GS MARIE CURIE	499	207	788	83	290	1%
252	LP46 - SS/ST Spirit	LP46 - TURGOT	165	274	0	0	274	1%
210	SS/ST AGORA	SS/ST AGORA	355	253	0	0	253	1%
194	SS/ST LP40 Rés. Etudiants	Lot A2 - Résidence Etudiante	215	240	0	0	240	1%
75	CH. BLANCHISSERIE	BLANCHISSERIE	310	131	0	0	131	0%
271 et 273	LP 42 - SST Lot D So Green 2	LP 42 - SST Lot D So Green 2	572	76	400	42	118	0%
200	IUFM	LP 38 Bld Berlioz	150	115	0	0	115	0%
159	15	DALLE DU BEL AIR	200	103	0	0	103	0%
2 et 11	BEETHOVEN C. FRANCK	MATERNELLE C FRANCK	100	84	41	4	88	0%
245	LP 45 - Rés. Appart'City Confort	LP 45 - Rés. Appart'City Confort	250	82	0	0	82	0%
53 et 54	CRECHE BERLIOZ	RESEAU - CRECHE BERLIOZ	70	53	110	12	65	0%
57 et 58	GARDERIE	PMI F LISZT	40	28	45	5	33	0%
Totaux 2021-2022 :			35 188	35 019	80 657	8 469	43 488	
Sous-Total 2021-2022 <small>(VILLE de SAINT GERMAIN EN LAYE)</small>			2 321	2 148	1 218	128	2 276	

Répartition de la consommation par abonné



Numéro du compteur	Libellé compteur	Libellé contrat	Puissance	Saison 2020-2021				Saison 2021-2022				Evolution		
				Conso chauffage MWh	Conso ECS m3	Conso ECS Mwh	Total MWh	Conso chauffage MWh	Conso ECS m3	Conso ECS Mwh	Total MWh	Conso chauffage MWh	Conso ECS Mwh	Total MWh
33 et 38	OC 4	RESIDENCE LES HAUTS GRILLETS	2060	1794	8362	878	2672	1877	7579	796	2673	5%	-9%	0%
61 et 71	F.T.M.	FOYER ADOMA	960	321	7117	747	1068	256	6343	666	922	-20%	-11%	-14%
41 et 70	C.E.S. 900	COLLEGE LES HAUTS GRILLETS	460	476	370	39	515	412	450	47	459	-13%	22%	-11%
47 et 55	CENTRE DE SECOURS	CENTRE DE SECOURS	470	496	415	44	540	520	439	46	566	5%	6%	5%
75	CH. BLANCHISSERIE	BLANCHISSERIE	310	222	0	0	222	131	0	0	131	-41%		-41%
36	IMPÔTS	ST GERMAIN EN LAYE	230	415	0	0	415	375	0	0	375	-10%		-10%
48 et 50	RPA	RPA H BERLIOZ	520	696	1351	142	838	599	1310	138	737	-14%	-3%	-12%
10 et 14	S01 SENNES	RESIDENCE LES FORETS	1260	1402	4020	422	1824	1197	3527	370	1567	-15%	-12%	-14%
27 et 31	ARPEGE	RESIDENCE ARPEGE	3060	3559	10502	1103	4662	3060	10075	1058	4118	-14%	-4%	-12%
32 et 35	OC 2	RESIDENCE BEETHOVEN	1350	1550	7436	781	2331	1149	7386	776	1925	-26%	-1%	-17%
29 et 30	OC 3	RESIDENCE MOZART	680	397	2846	299	696	378	2828	297	675	-5%	-1%	-3%
28 et 37	OC 1	RESIDENCE LES GERBOISES	1290	1678	4498	472	2150	1549	4056	426	1975	-8%	-10%	-8%
12 et 6	FF1	I3F BEL AIR 1	2820	2229	15968	1677	3906	1566	14483	1521	3087	-30%	-9%	-21%
9 et 13	FF2	I3F BEL AIR 2	800	674	3348	352	1026	573	3123	328	901	-15%	-7%	-12%
8 et 16	FF3	I3F BEL AIR 3	490	474	2168	228	702	368	2062	217	585	-22%	-5%	-17%
52 et 59	COSOM	GYMNASSE DE LA COLLINE	260	300	11	1	301	329	24	3	332	10%	118%	10%
2 et 11	BEETHOVEN C. FRANCK	MATERNELLE C FRANCK	100	124	52	5	129	84	41	4	88	-32%	-21%	-32%
49 et 51	GS MARIE CURIE EX VIADUC	GS MARIE CURIE	499	246	299	31	277	207	788	83	290	-16%	164%	4%
57 et 58	GARDERIE	PMI F LISZT	40	33	24	3	36	28	45	5	33	-15%	88%	-8%
53 et 54	CRECHE BERLIOZ	RESEAU - CRECHE BERLIOZ	70	84	94	10	94	53	110	12	65	-37%	17%	-31%
94 et 93	LAVANDIERES	GYMNASSE LAVANDIERES	400	344	219	23	367	301	210	22	323	-13%	-4%	-12%
159	15	DALLE DU BEL AIR	200	136	0	0	136	103	0	0	103	-24%		-24%
137 & 136	SS/ST VH01	VILLAGE D' HENNEMONT	422	429	822	86	515	390	993	104	494	-9%	21%	-4%
138 & 140	SS/ST VH02	VILLAGE D' HENNEMONT	412	456	1475	155	611	399	1434	151	550	-13%	-3%	-10%
141 & 143	SS/ST VH03	VILLAGE D' HENNEMONT	380	423	1331	140	563	403	1091	115	518	-5%	-18%	-8%
146 & 144	SS/ST VH04	VILLAGE D' HENNEMONT	258	290	793	83	373	263	832	87	350	-9%	5%	-6%
147 & 149	SS/ST VH05	VILLAGE D' HENNEMONT	258	272	925	97	369	250	903	95	345	-8%	-2%	-7%
150 & 152	SS/ST VH06	VILLAGE D' HENNEMONT	256	279	1064	112	391	275	883	93	368	-1%	-17%	-6%
155 & 153	SS/ST VH07	VILLAGE D' HENNEMONT	358	393	1239	130	523	377	1277	134	511	-4%	3%	-2%
156 & 158	SS/ST VH08	VILLAGE D' HENNEMONT	348	392	833	87	479	346	827	87	433	-12%	-1%	-10%
171	Nouveau L. de Vinci	LYCEE L DE VINCI	800	1098	0	0	1098	988	0	0	988	-10%		-10%
161	SS/ST Lycée International	LYCEE INTERNATIONAL	1450	1654	0	0	1654	1245	0	0	1245	-25%		-25%
165 & 167	3F Saint Léger	3F RUE ST LEGER	350	329	3156	331	660	274	3007	316	590	-17%	-5%	-11%
169	IXBLUE	DOMAINE SAINT LEGER-PAB	1450	1774	0	0	1774	1723	0	0	1723	-3%		-3%
182	EHPAD	SST LP03 - EHPAD et Crèche de la Lisière PE	400	620	0	0	620	423	0	0	423	-32%		-32%
184	SS/ST LP39 Lgts Familiaux	Lot A2 - 52 Logements Familiaux	178	352	0	0	352	311	0	0	311	-12%		-12%
194	SS/ST LP40 Rés. Etudiants	Lot A2 - Résidence Etudiante	215	243	0	0	243	240	0	0	240	-1%		-1%
195&197	SS/ST LP41 ZAC PEREIRE LOT C	Lot C - Résidence SO GREEN	550	484	2604	273	757	435	2465	259	694	-10%	-5%	-8%
198	GS PASSY	Groupe Scolaire PASSY	300	355	0	0	355	369	0	0	369	4%		4%
200	IUFM	LP 38 Bld Berlioz	150	117	0	0	117	115	0	0	115	-2%		-2%
205 & 206	SS/ST LP 38	SS/ST LP38 France HABITATION	200	228	1095	115	343	169	1190	125	294	-26%	9%	-14%
210	SS/ST AGORA	SS/ST AGORA	355	293	0	0	293	253	0	0	253	-14%		-14%
223	SS/ST47 Bon Repos	SS/ST47 Bon Repos	450	367	0	0	367	454	0	0	454			
229	IUFM Bât D	IUFM Bât D	500	495	0	0	495	454	0	0	454			
226	LP44 - Résidence SENIOR	LP44 - Résidence SENIOR	250	220	0	0	220	391	0	0	391			
248	LP43 - Lot E Villa Diana	LP43 - Lot E Villa Diana	627	80	0	0	80	850	0	0	850			
252	LP46 - SS/ST Spirit	LP46 - TURGOT	165	6	0	0	6	274	0	0	274			
255	SS/ST 52 - Clinique Vivalto	SS/ST 52 - Clinique Vivalto	964	0	0	0	0	1613	0	0	1613			
245	LP 45 - Rés. Appartement City Confort	LP 45 - Rés. Appartement City Confort	250	82	0	0	82	82	0	0	82			
258	LP 51 - Hôpital de Saint Germain	LP 51 - Hôpital de Saint Germain	2554	4215	0	0	4215	4215	0	0	4215			
263	SS/ST Rés. Les Maréchaux	SS/ST Rés. Les Maréchaux	550	871	0	0	871	871	0	0	871			
242	SS/ST 50 Centre Administratif	SS/ST 50 Centre Administratif	452	674	0	0	674	674	0	0	674			
270 et 269	SS/ST 53 Bergette Marais	SS/ST 53 Bergette Marais	435	702	476	50	752	702	476	50	752			
271 et 273	LP 42 - SST Lot D So Green 2	LP 42 - SST Lot D So Green 2	572	76	400	42	118	76	400	42	118			

Totaux 2020-2021 : **30 375** **29 299** **84 437** **8 866** **38 165**

Totaux 2021-2022 : **35 188**

35 019 **80 657** **8 469** **43 488**

Sous-Total 2021-2022 (VILLE de SAINT GERMAIN EN LAYE)														
52 et 59	COSOM	GYMNASSE DE LA COLLINE	260	300	11	1	301	329	24	3	332	10%	118%	10%
2 et 11	BEETHOVEN C. FRANCK	MATERNELLE C FRANCK	100	124	52	5	129	84	41	4	88	-32%	-21%	-32%
49 et 51	VIADUC	GS MARIE CURIE	499	246	299	31	277	207	788	83	290	-16%	164%	4%
57 et 58	GARDERIE	PMI F LISZT	40	33	24	2,52	36	28	45	5	33	-15%	88%	-8%
53 et 54	CRECHE BERLIOZ	RESEAU - CRECHE BERLIOZ	70	84	94	9,9	94	53	110	12	65	-37%	17%	-31%
94 et 93	LAVANDIERES	GYMNASSE LAVANDIERES	400	344	219	23	367	301	210	22	323	-13%	-4%	-12%
159	15	DALLE DU BEL AIR	200	136	0	0	136	103	0	0	103	-24%		-24%
198	GS PASSY	Groupe Scolaire PASSY	300	355	0	0	355	369	0	0	369	4%		4%
242	SS/ST 50 Centre Administratif	SS/ST 50 Centre Administratif	452	674	0	0	674	674	0	0	674			

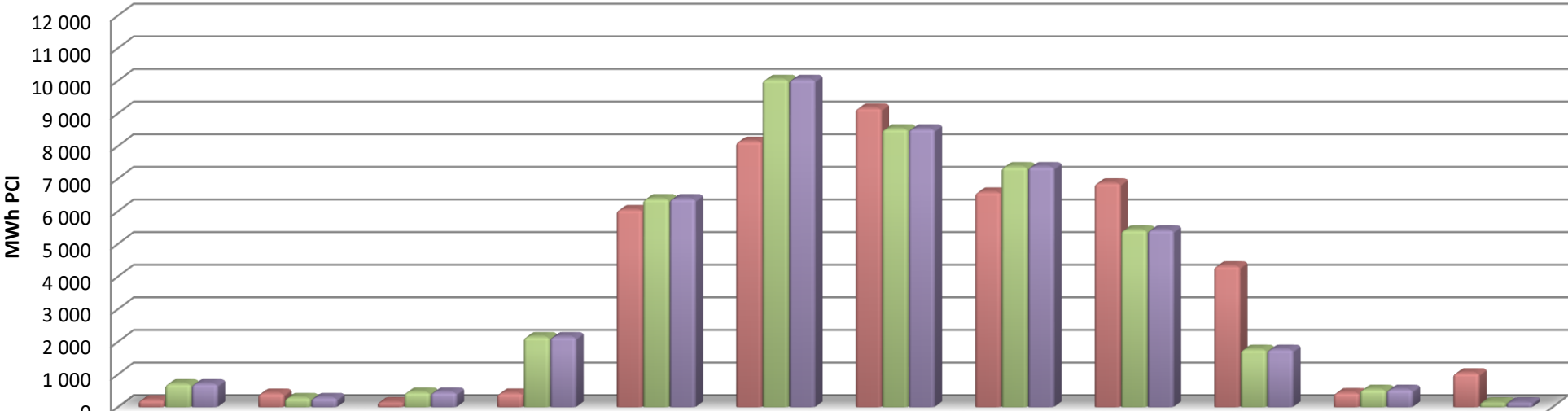
c) Quantités de combustibles consommés

- Combustible GAZ consommé :

Date	GAZ GENERAL	
	Consommation Nm ³	Consommation MWh PCI
juil.-21	68 657	711
août-21	27 768	287
sept.-21	43 998	456
oct.-21	208 081	2 153
nov.-21	614 515	6 381
déc.-21	965 403	10 040
janv.-22	818 084	8 524
févr.-22	709 244	7 364
mars-22	524 862	5 427
avr.-22	170 194	1 765
mai-22	52 116	541
juin-22	13 619	141
TOTAL	4 216 541	43 790

	Consommation GAZ GENERAL en MWh PCI									
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
juillet	1 020	1 067	1 055	580	433	295	712	216	533	711
août	875	812	895	946	468	316	1 054	421	130	287
septembre	1 060	986	966	505	457	282	746	151	134	456
octobre	2 575	1 713	1 537	1 338	2 629	394	1 190	424	790	2 153
novembre	8 282	5 658	5 213	4 606	7 540	5 882	6 533	6 047	5 733	6 381
décembre	9 000	8 071	8 188	8 263	6 894	8 803	8 027	8 142	7 674	10 040
janvier	9 585	8 889	9 408	8 234	10 275	8 631	10 218	9 161	8 290	8 524
février	8 855	7 748	8 722	8 295	6 401	8 936	8 630	6 588	8 234	7 364
mars	9 416	7 400	8 092	8 076	7 845	8 690	7 589	6 866	8 050	5 427
avril	3 224	4 379	4 338	3 115	2 617	3 868	3 433	4 324	4 355	1 765
mai	2 462	2 391	690	1 367	1 706	1 421	1 127	438	930	541
juin	1 198	1 230	693	1 074	250	870	264	1 044	397	141
TOTAL	57 553	50 344	49 798	46 398	47 515	48 386	49 523	43 823	45 251	43 790

Evolution de la consommation totale de GAZ (MWh PCI)



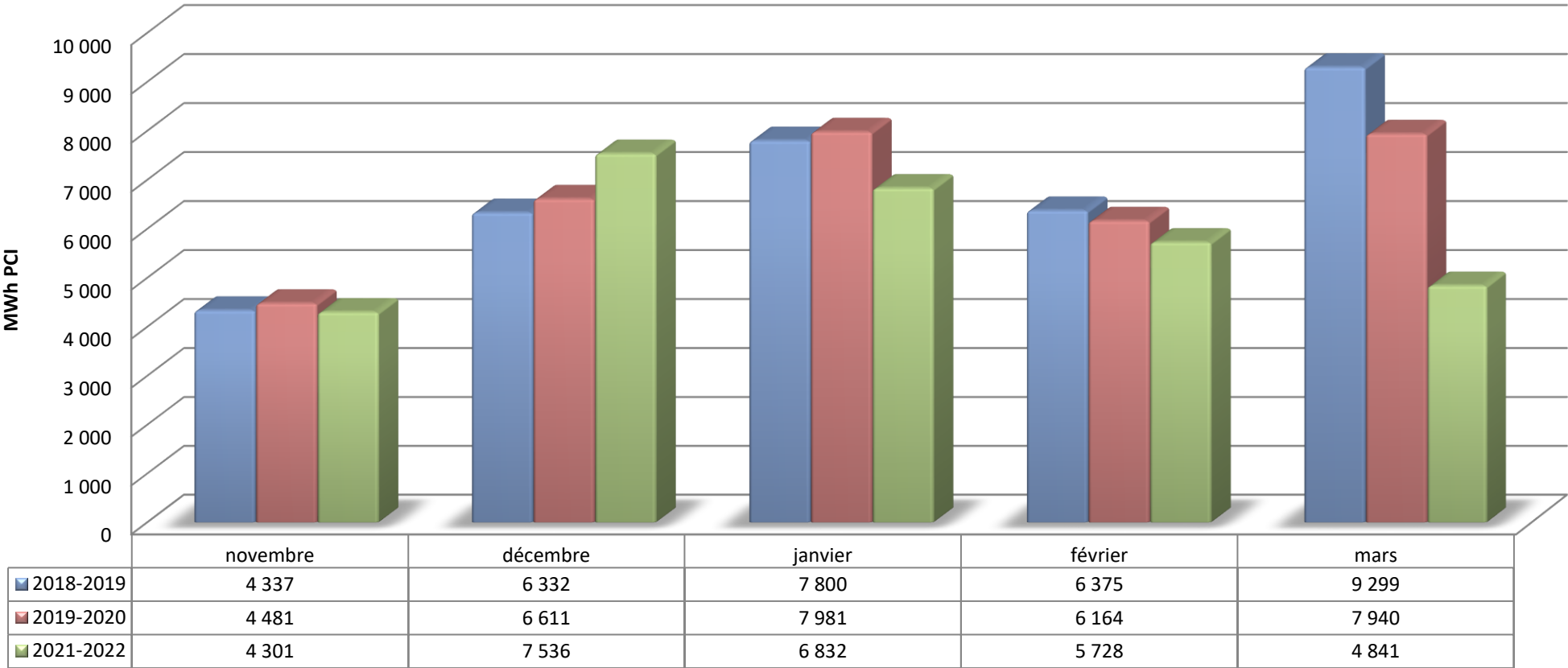
	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin
■ 2019-2020	216	421	151	424	6 047	8 142	9 161	6 588	6 866	4 324	438	1 044
■ 2021-2022	711	287	456	2 153	6 381	10 040	8 524	7 364	5 427	1 765	541	141
■ 2021-2022	711	287	456	2 153	6 381	10 040	8 524	7 364	5 427	1 765	541	141

- Combustible consommé sur l'unité de cogénération :

Date	GAZ COGENERATION	
	Consommation Nm ³	Consommation MWh PCI
juil.-21		
août-21		
sept.-21		19
oct.-21		
nov.-21	414 223	4 282
déc.-21	724 612	7 536
janv.-22	655 727	6 832
févr.-22	551 652	5 728
mars-22	468 122	4 527
avr.-22		315
mai-22		
juin-22		
TOTAL	2 814 336	29 238

	Consommation GAZ COGENERATION en MWh PCI									
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
juillet										
août										
septembre										19
octobre										
novembre	7 886	5 943	6 861	6 189	4 666	4 712	4 337	4 481	4 756	4 282
décembre	8 365	6 678	6 570	6 760	2 629	6 620	6 332	6 611	7 204	7 536
janvier	8 070	6 730	6 657	6 746	8 156	7 274	7 800	7 981	6 776	6 832
février	7 092	6 300	6 161	6 197	4 716	6 373	6 375	6 164	6 434	5 728
mars	8 323	6 954	7 098	6 374	9 372	8 269	9 299	7 940	9 460	4 527
avril										315
mai										
juin										
TOTAL	39 735	32 605	33 347	32 266	29 540	33 247	34 143	33 177	34 630	29 238

Evolution de la consommation de GAZ COGENERATION (MWh PCI)

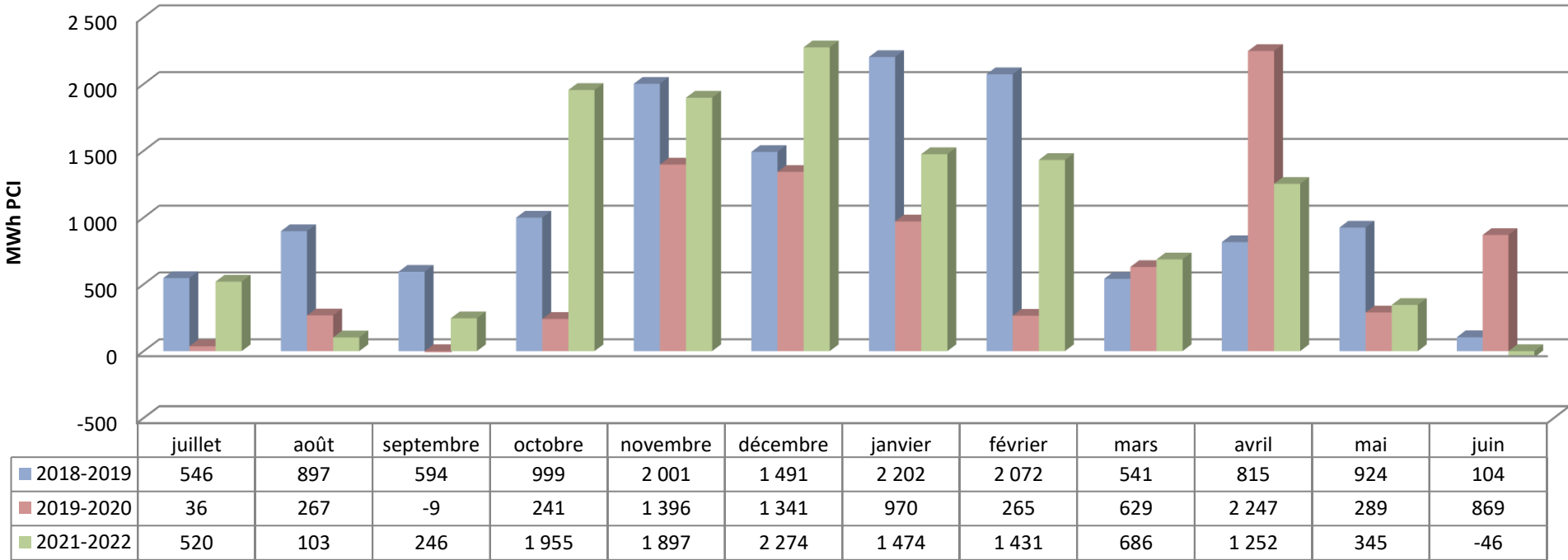


- Combustible consommé par les chaudières (hors vapeur) :

Date	GAZ CHAUDIERES	
	Consommation Nm ³	Consommation MWh PCI
juil.-21	50 161	520
août-21	9 912	103
sept.-21	25 499	246
oct.-21	188 964	1 955
nov.-21	180 853	1 897
déc.-21	218 676	2 274
janv.-22	141 461	1 474
févr.-22	137 801	1 431
mars-22	66 338	686
avr.-22	120 699	1 252
mai-22	33 296	345
juin-22	-4 453	-46
TOTAL	1 169 207	12 136

	Consommation GAZ CHAUDIERES en MWh PCI									
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
juillet	684	289	782	304	230	137	546	36	386	520
août	544	419	648	719	241	146	897	267	-4	103
septembre	745	420	727	228	224	133	594	-9	-15	246
octobre	2 144	1 045	1 246	1 040	2 442	230	999	241	615	1 955
novembre	20	822	834	416	2 668	955	2 001	1 396	813	1 897
décembre	283	1 121	1 240	925	4 050	1 963	1 491	1 341	305	2 274
janvier	1 131	754	1 721	1 383	1 834	1 135	2 202	970	1 336	1 474
février	1 361	991	2 350	1 839	1 515	2 363	2 072	265	1 624	1 431
mars	702	486	1 191	826	191	2 060	541	629	603	686
avril	2 856	1 119	1 610	1 142	494	1 866	815	2 247	1 963	1 252
mai	2 187	1 555	446	1 141	1 533	1 256	924	289	742	345
juin	832	714	379	807	77	701	104	869	165	-46
TOTAL	13 487	9 737	13 174	10 768	15 499	12 945	13 186	8 542	8 533	12 136

Evolution de la consommation de GAZ CHAUDIÈRES (MWh PCI)

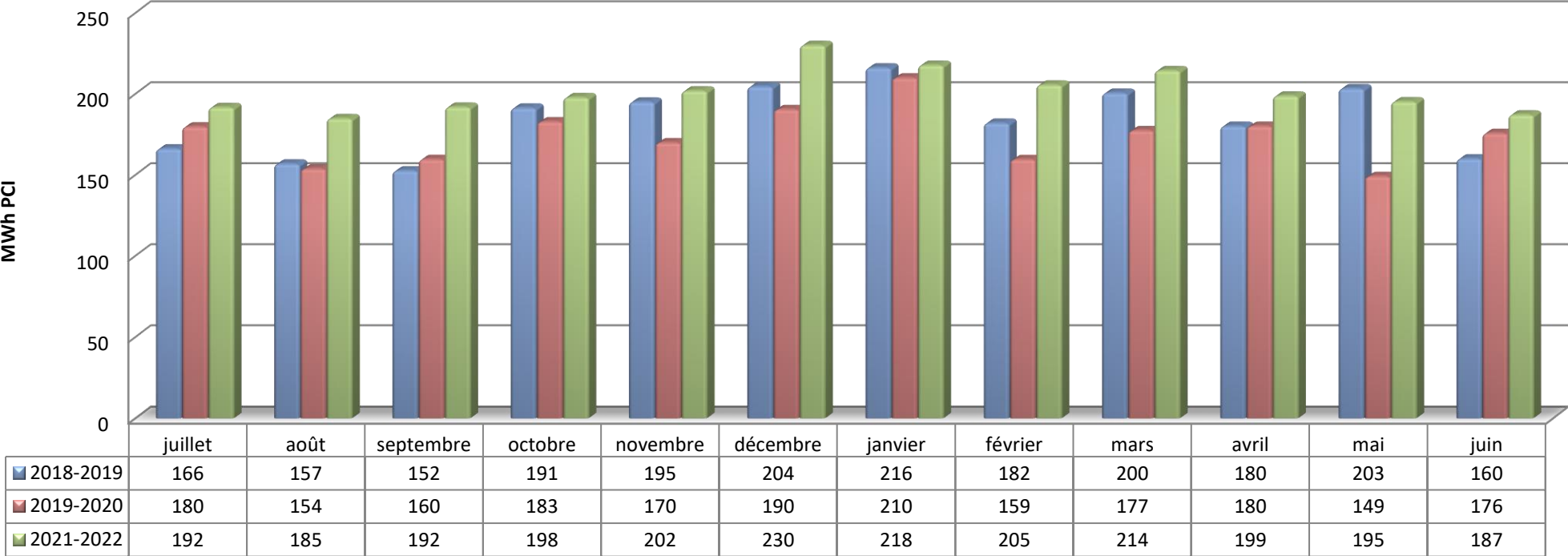


- Combustible consommé par la chaudière vapeur :

Date	GAZ CHAUDIERES VAPEUR	
	Consommation Nm ³	Consommation MWh PCI
juil.-21	18 496	192
août-21	17 856	185
sept.-21	18 499	192
oct.-21	19 117	198
nov.-21	19 439	202
déc.-21	22 115	230
janv.-22	20 896	218
févr.-22	19 791	205
mars-22	20 736	214
avr.-22	19 161	199
mai-22	18 820	195
juin-22	18 072	187
TOTAL	232 998	2 416

	Consommation GAZ CHAUDIERES VAPEUR en MWh PCI									
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
juillet	336	234	273	276	203	158	166	180	147	192
août	331	199	247	227	228	169	157	154	135	185
septembre	315	211	240	277	233	149	152	160	150	192
octobre	432	218	291	298	187	164	191	183	175	198
novembre	376	187	250	286	206	215	195	170	163	202
décembre	353	207	295	318	214	220	204	190	166	230
janvier	384	248	298	289	284	222	216	210	178	218
février	402	220	243	272	170	200	182	159	176	205
mars	392	228	269	288	229	202	200	177	186	214
avril	368	216	287	267	169	164	180	180	199	199
mai	275	196	244	226	173	165	203	149	188	195
juin	326	194	314	267	174	169	160	176	232	187
TOTAL	4 291	2 559	3 251	3 290	2 468	2 198	2 208	2 087	2 093	2 416

Evolution de la consommation de GAZ CHAUDIÈRES VAPEUR (MWh PCI)



- Combustible FOD consommé par les chaudières mobiles

Date	FOD CHAUDIERES	
	Consommation Litres	Consommation MWh PCI
juil.-21	0	0
août-21	0	0
sept.-21	0	0
oct.-21	0	0
nov.-21	0	0
déc.-21	0	0
janv.-22	0	0
févr.-22	0	0
mars-22	0	0
avr.-22	0	0
mai-22	0	0
juin-22	0	0
TOTAL	0	0

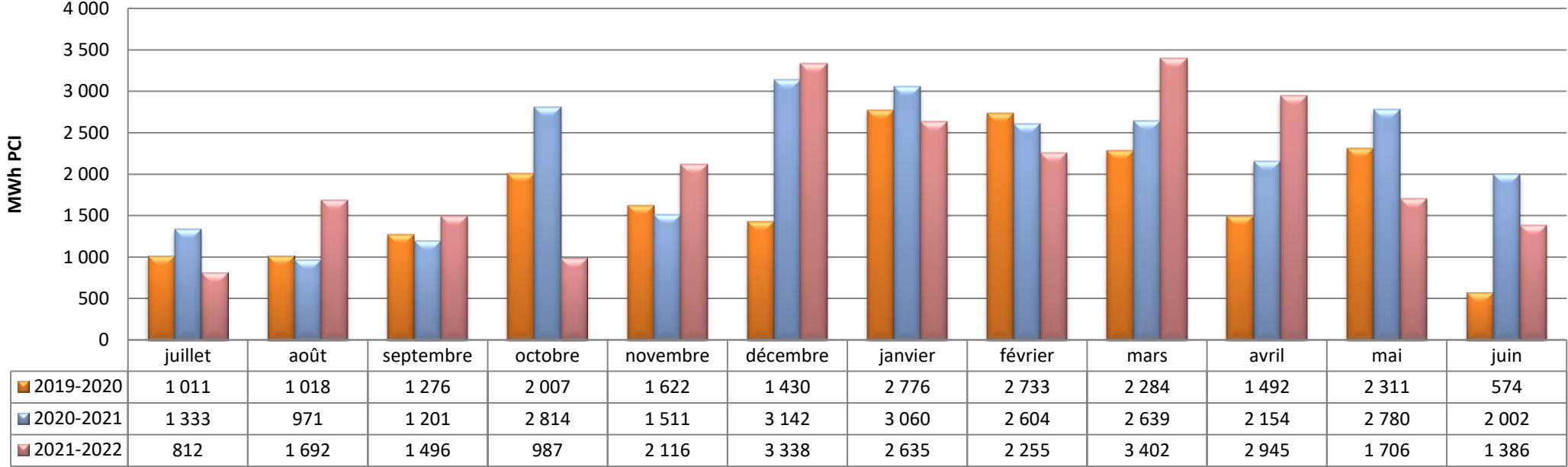
	Consommation FOD CHAUDIERES en MWh PCI									
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
juillet	-	-	10	0	0	0	0	0	0	0
août	-	-	0	0	0	0	0	0	179	0
septembre	-	-	0	0	0	0	0	0	179	0
octobre	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0
novembre	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0
décembre	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0
janvier	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0
février	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0
mars	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0
avril	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0
mai	-	30	0	0	0	0	0	0	0	0
juin	40	-	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	40	30	10	0	0	0	0	0	358	0

- Combustible Biomasse:

Date	BIOMASSE chaudières		
	Consommation du mois en tonnes	PCI du mois en MWh/T	Consommation du mois en MWh PCI
juil.-21	278	2,924794787	812
août-21	558	3,029646477	1 692
sept.-21	472	3,171879572	1 496
oct.-21	331	2,983584255	987
nov.-21	729	2,903910239	2 116
déc.-21	1 208	2,764039594	3 338
janv.-22	1 030	2,5583873	2 635
févr.-22	858	2,628494671	2 255
mars-22	1 187	2,866600671	3 402
avr.-22	1 003	2,934557431	2 945
mai-22	576	2,962440956	1 706
juin-22	475	2,916296936	1 386
TOTAL	8 704		24 770

	Consommation BIOMASSE chaudières en MWh PCI							
	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
juillet		628	1 114	1 085	885	1 011	1 333	812
août		70	1 003	1 282	196	1 018	971	1 692
septembre		942	511	1 322	524	1 276	1 201	1 496
octobre		1 875	68	2 262	1 353	2 007	2 814	987
novembre		1 594	706	2 108	1 047	1 622	1 511	2 116
décembre		875	818	1 607	1 202	1 430	3 142	3 338
janvier		1 492	2 528	2 472	1 570	2 776	3 060	2 635
février		1 595	1 748	1 538	1 488	2 733	2 604	2 255
mars		2 502	2 191	2 315	1 623	2 284	2 639	3 402
avril	810	2 448	1 617	1 580	2 539	1 492	2 154	2 945
mai	1 521	2 231	1 961	1 642	2 832	2 311	2 780	1 706
juin	672	1 023	1 594	776	1 500	574	2 002	1 386
TOTAL	3 003	17 274	15 858	19 989	16 758	20 534	26 211	24 770

Evolution de la consommation de biomasse en (MWh PCI)



- **Traçabilité des fournisseurs bois :**

Bois Energie France

Mardi 12 octobre 2022

Note de traçabilité de la biomasse ENERLAY 2021 - 2022

Sur la saison 2021-2022, 8 972 tonnes de biomasse ont été livrées à Enerlay (3 856 tonnes en 2021 et 5 115 tonnes en 2022). La quantité de bois est donc quasi-identique à la saison précédente. Comme l'année précédente, ce sont les sociétés EBS et SEV qui ont été les fournisseurs principaux via Bois Energie France. La société Avenir Biomasse Combustibles a également livré pendant une semaine début mars.

Comme l'année précédente, 100% des volumes livrés correspondent à de la plaquette forestière issue de chantiers forestiers (réf ADEME 2017-1A-PFA).

Le tableau ci-dessous détaille la localisation des différents chantiers forestiers et les tonnages correspondants :

Localisation	Tonnage
Saint Germain en Laye	2 349
Marly, Chambourcy, Achères, Feucherolles, Vernouillet	1 265
Epone	295
Montesson	370
Montmorency	372
Saint-Mesmes	442
Draveil	480
Bois-Chardon	270
Pomponne	421
L'Isle Adam	427
Domont	290
Saint Martin du tertre	228
Autres	1 763
	8 972

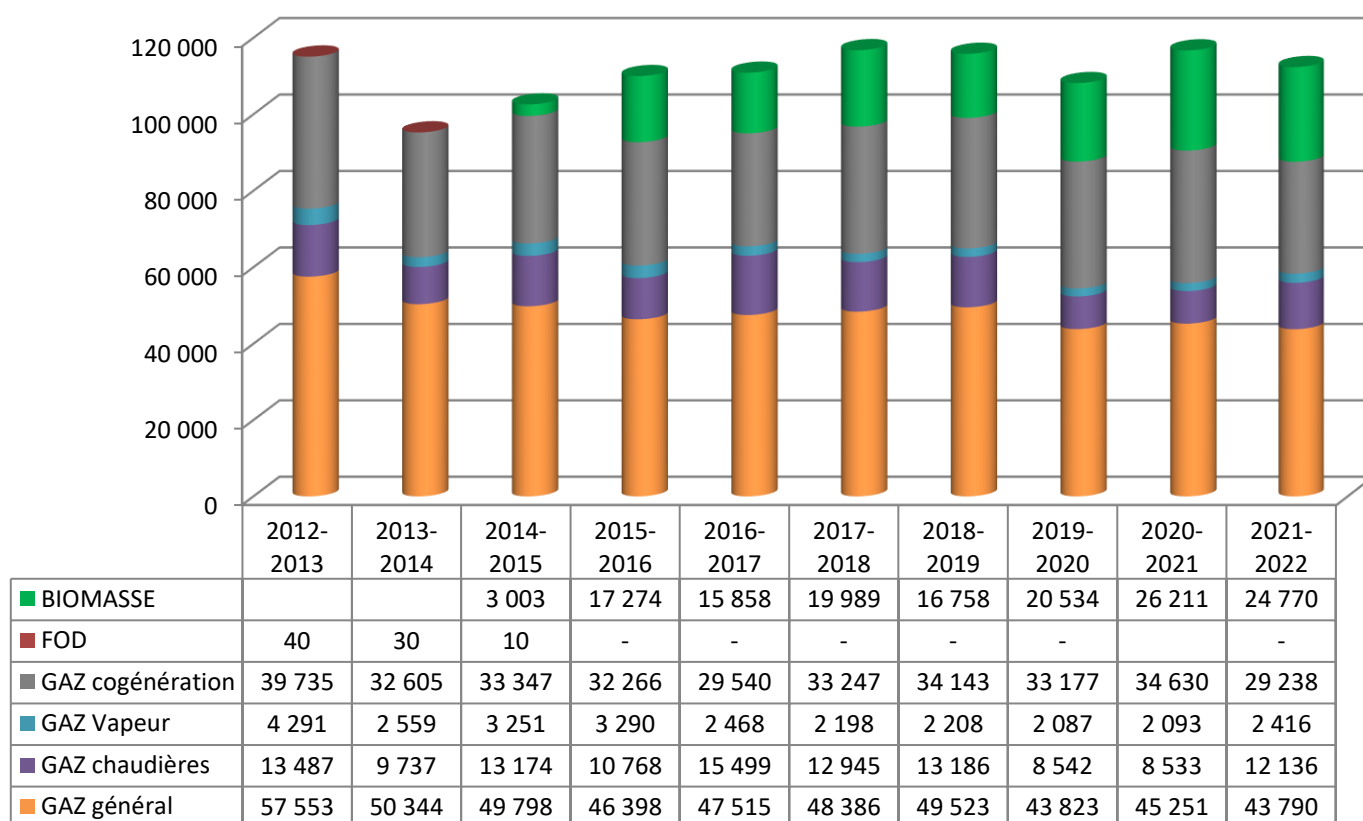
Bois Energie France - IDF
Tour Europe - TSA 5763 - 92099 PARIS LA DEFENSE
SAS au capital de 71580 euros - 440 475 887 RCS Nanterre

d) Répartition des combustibles consommés :

- Répartition des énergies utilisées en MWh PCI :

	Consommation en MWh PCI									
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
GAZ général	57 553	50 344	49 798	46 398	47 515	48 386	49 523	43 823	45 251	43 790
GAZ chaudières	13 487	9 737	13 174	10 768	15 499	12 945	13 186	8 542	8 533	12 136
GAZ Vapeur	4 291	2 559	3 251	3 290	2 468	2 198	2 208	2 087	2 093	2 416
GAZ cogénération	39 735	32 605	33 347	32 266	29 540	33 247	34 143	33 177	34 630	29 238
FOD	40	30	10	-	-	-	-	-	-	-
BIOMASSE			3 003	17 274	15 858	19 989	16 758	20 534	26 211	24 770

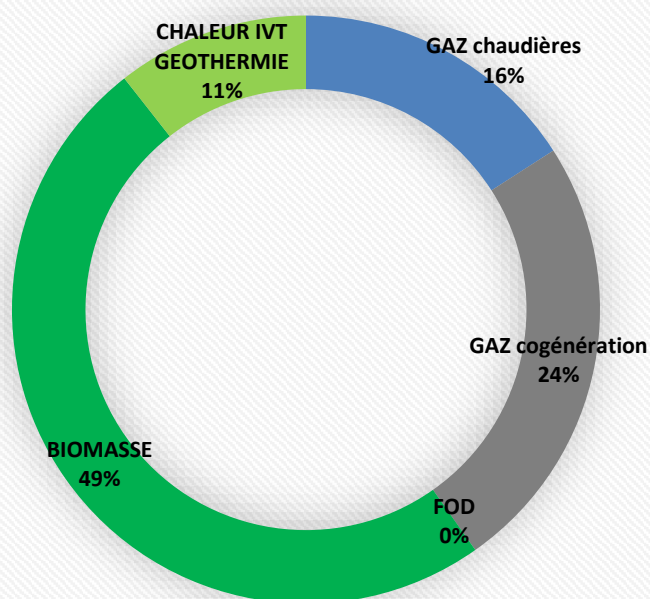
Répartition de la consommation de combustible par équipements en MWh PCI



- Répartition des énergies utilisées en MWh utile (avec chaleur IVT Géothermie) :

	Consommation en MWh utile
	2021-2022
GAZ chaudières	7 443
GAZ cogénération	11 380
FOD	-
BIOMASSE	23 005
CHALEUR IVT GEOTHERMIE	4 959
Total	46 787

Répartition des énergies en MWh utile



- Mixité Energétique :

Consommation en MWh										
	Energie utile Biomasse	TOTAL CONSO E.S chaufferie	% EN-R	Energie utile Biomasse	TOTAL CONSO E.S chaufferie	% EN-R	Energie utile Biomasse	Energie Utile Géothermie	TOTAL CONSO E.S chaufferie	% EN-R
	2019/2020	2019/2020	2019/2020	2020/2021	2020/2021	2020/2021	2021/2022	2021/2022	2021/2022	2021/2022
juillet	1260	1303	97%	800	1188	67%	868	0	1296	67%
août	734	978	75%	912	1093	83%	1356	0	1460	93%
septembre	1150	1153	100%	1006	1185	85%	1215	0	1444	84%
octobre	1863	2071	90%	2522	3046	83%	999	0	2667	37%
novembre	1406	3971	35%	2478	4698	53%	1871	0	5078	37%
décembre	1308	4336	30%	3037	5783	53%	3148	28	7614	42%
janvier	2679	5725	47%	2793	6073	46%	2436	845	6564	50%
février	2446	4479	55%	2260	5968	38%	2344	1017	6089	55%
mars	2077	4687	44%	2340	5104	46%	3204	1084	5957	72%
avril	1253	3782	33%	1977	4262	46%	2536	938	4291	81%
mai	2131	2385	89%	2650	3215	82%	1562	708	2521	90%
juin	695	1489	47%	1951	2070	94%	1466	339	1806	100%
TOTAL	19 002	36 359	52%	24 726	43 685	57%	23 005	4 959	46 787	59,77%

- Mixité Energétique (% EN-R)

	% EN-R cumulée	% EN-R cumulée	% EN-R cumulée	% EN-R cumulée	% EN-R cumulée	% EN-R cumulée	% EN-R cumulée	% EN-R cumulée
	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
juillet		54%	81%	87%	65%	97%	54%	67%
août		39%	81%	91%	18%	75%	100%	93%
septembre		58%	83%	95%	53%	100%	100%	84%
octobre		62%	1%	93%	58%	90%	83%	37%
novembre		57%	13%	44%	24%	35%	53%	37%
décembre		47%	16%	27%	21%	30%	53%	42%
janvier		41%	29%	40%	23%	47%	46%	50%
février		38%	40%	28%	26%	55%	38%	55%
mars		39%	41%	36%	37%	44%	46%	72%
avril	21%	41%	63%	43%	60%	33%	46%	81%
mai	41%	44%	57%	63%	74%	89%	82%	90%
juin	48%	44%	95%	54%	90%	47%	94%	100%
TOTAL	48%	44%	39%	46%	40%	52%	57%	60%

e) Rendement de l'installation

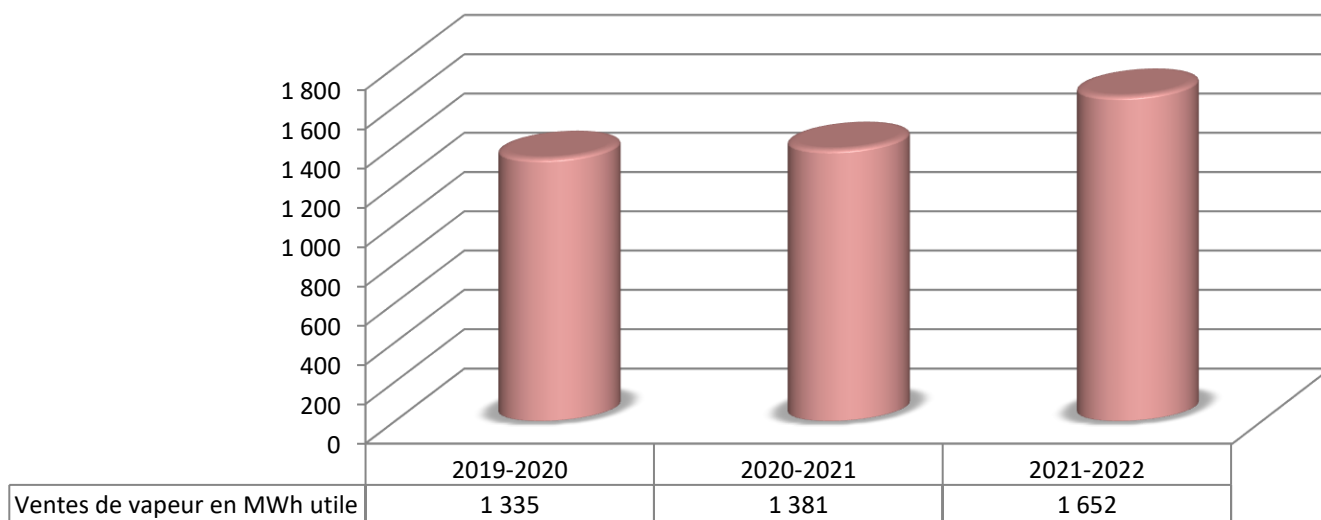
Date	Consommation des énergies					Ventes aux abonnés	MWh
	Sortie Chaudière gaz	Sortie Chaudière biomasse	Cogénération (thermique)	Sortie Chaleur Géothermie IVT	Chaufferie		
	MWh						
juil.-21	428	868			1 296	738	
août-21	104	1 356			1 460	1 100	
sept.-21	229	1 215	6		1 450	954	
oct.-21	1 668	999			2 667	2 357	
nov.-21	1 365	1 871	1 836		5 072	4 880	
déc.-21	1 442	3 148	2 996	28	7 614	7 430	
janv.-22	734	2 436	2 549	845	6 564	6 572	
févr.-22	570	2 344	2 158	1 017	6 089	6 249	
mars-22	-45	3 204	1 714	1 084	5 957	5 693	
avr.-22	696	2 536	121	938	4 291	4 274	
mai-22	251	1 562		708	2 521	2 022	
juin-22	1	1 466		339	1 806	1 220	
TOTAL	7 443	23 005	11 380	4 959	46 787	43 488	Rendement de distribution
							92,9%

Rendement de distribution									
2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
93%	93%	91%	89%	86%	92%	90%	90%	87%	93%

f) Ventes de vapeur

Ventes de vapeur			Ventes de vapeur en MWh utile									
Date	MWh utile	Tonnes	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
juil.-21	129	176	299	211	163	170	130	121	133	115	101	129
août-21	124	168	294	180	142	145	138	147	88	93	84	124
sept.-21	128	173	280	193	138	169	125	138	90	103	92	128
oct.-21	124	169	384	197	177	182	110	159	115	118	113	124
nov.-21	142	192	335	172	152	165	118	157	113	109	105	142
déc.-21	162	217	314	188	174	196	128	160	118	128	113	162
janv.-22	150	202	342	226	175	172	138	181	143	124	107	150
févr.-22	141	191	357	195	198	192	112	155	131	110	123	141
mars-22	148	199	349	190	231	192	149	196	128	120	124	148
avr.-22	134	182	328	180	194	193	133	177	117	110	144	134
mai-22	138	186	245	159	174	161	144	121	117	94	129	138
juin-22	132	179	290	169	202	171	137	126	95	111	146	132
TOTAL	1 652	2 234	3 817	2 260	2 120	2 108	1 562	1 838	1 388	1 335	1 381	1 652

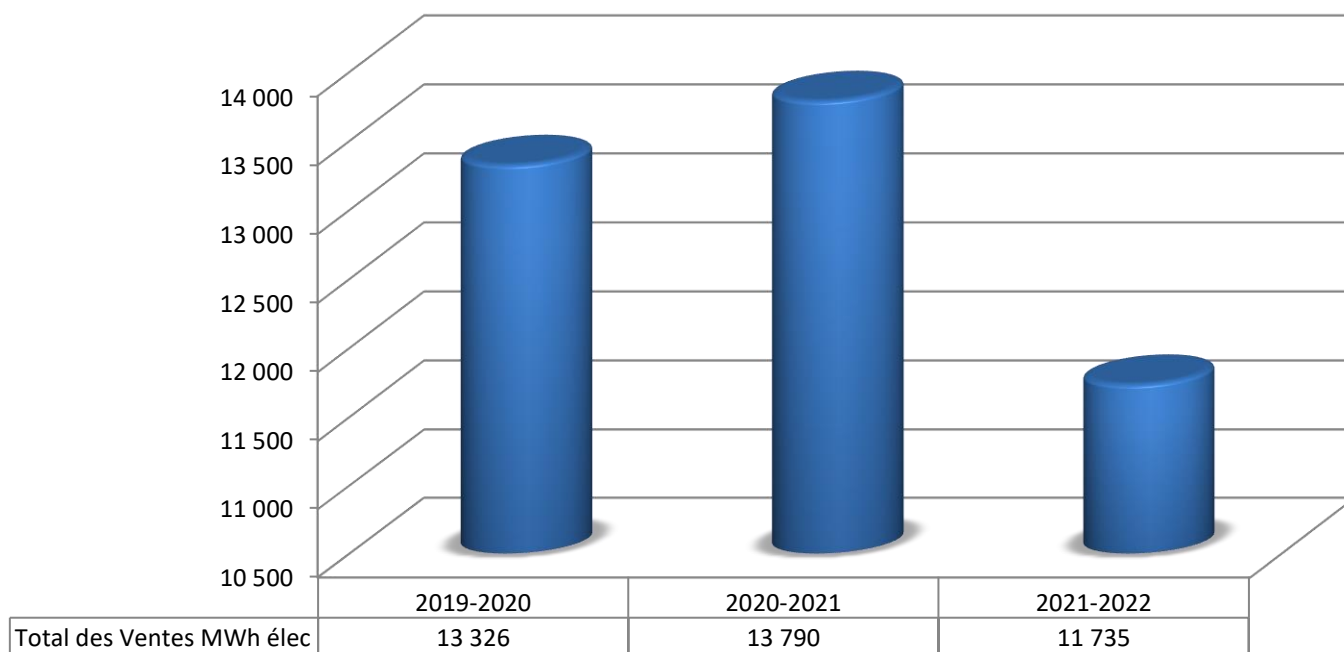
Ventes VAPEUR MWh utile



g) Ventes électriques

Ventes électrique en MWh élec										
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
juillet	-	-	0	0	0	0	0	0	0	
août	-	-	0	0	0	0	0	0	0	
septembre	-	-	0	0	0	0	0	0	0	7
octobre	-	-	0	0	0	0	0	0	0	
novembre	2 771	2 441	2 791	2 500	2 422	1 844	1 743	1 799	1 807	1 716
décembre	2 863	2 747	2 684	2 736	1 464	2 651	2 527	2 634	2 917	3 039
janvier	2 863	2 760	2 725	2 730	2 788	2 927	3 102	3 214	2 582	2 738
février	2 586	2 566	2 524	2 510	2 569	2 496	2 570	2 459	2 667	2 289
mars	2 863	2 833	2 899	2 571	2 812	2 596	2 733	2 478	2 921	1 818
avril	-	-	0	0	0	876	971	742	896	128
mai	-	-	0	0	0	0	0	0	0	
juin	-	-	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL	13 946	13 347	13 623	13 047	12 055	13 389	13 646	13 326	13 790	11 735

Ventes électriques MWh



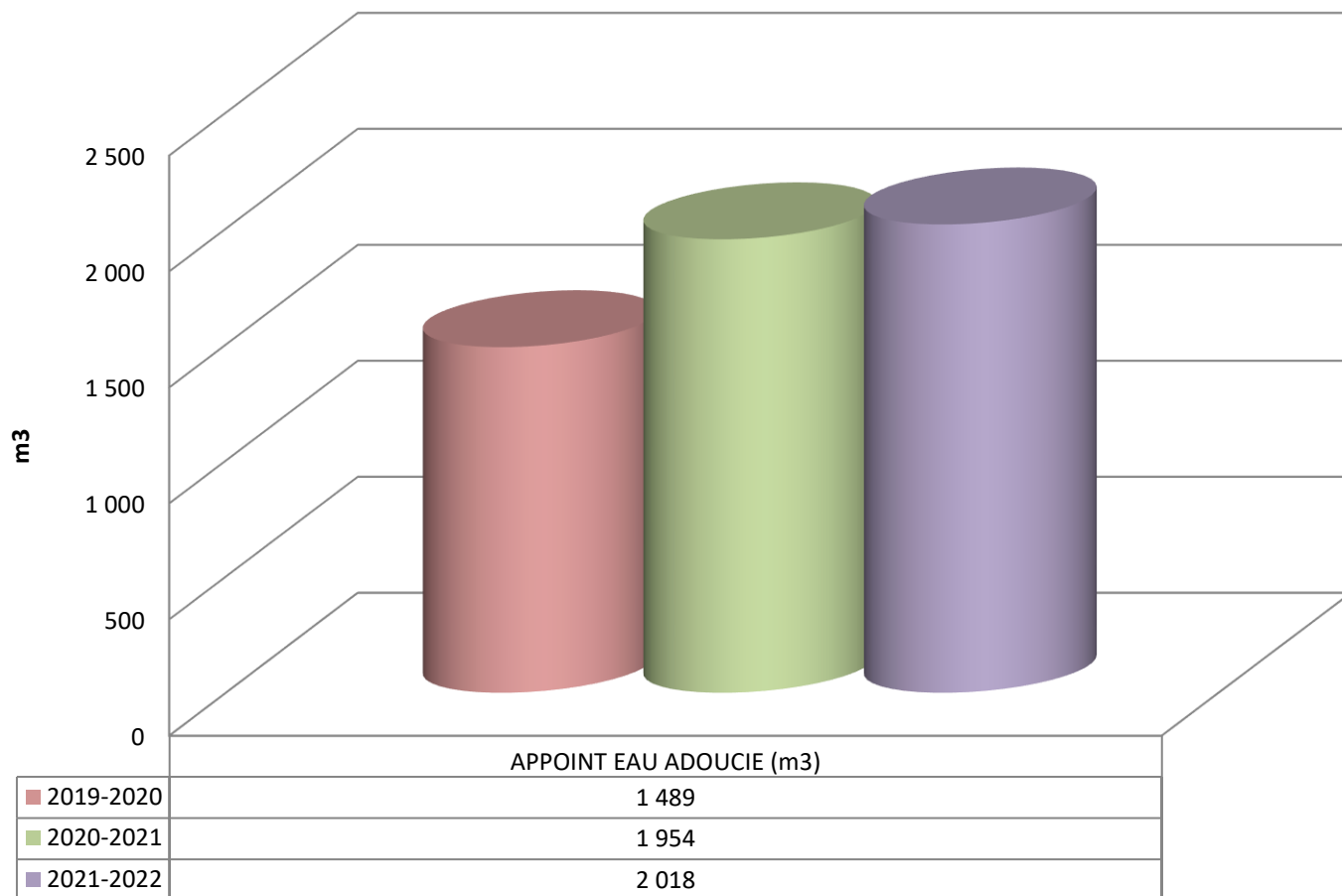
h) Etat des stocks

Date	FOD CHAUDIERES	
	Index	Livraison
	m3	
juil.-21	44	0
août-21	44	0
sept.-21	44	0
oct.-21	44	0
nov.-21	44	0
déc.-21	44	0
janv.-22	44	0
févr.-22	44	0
mars-22	44	0
avr.-22	44	0
mai-22	44	0
juin-22	44	0
TOTAL		0

i) Appoint d'eau sur le réseau

	APPOINT EAU ADOUCIE (m3)									
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
juillet	-	84	37	0	219	167	268	35	356	132
août	1	5	1	3 350	120	35	18	36	473	49
septembre	3	7	4	521	74	34	11	31	169	49
octobre	13	21	2	520	353	53	75	10	391	68
novembre	21	15	7	146	120	162	106	0	66	145
décembre	1	12	0	189	45	144	135	7	146	213
janvier	4	3	4	304	588	115	96	9	67	190
février	3	3	76	635	13	170	379	52	65	251
mars	4	7	58	2 479	19	265	7	22	47	219
avril	8	2	1 004	356	78	377	197	197	40	234
mai	4	13	28	135	541	738	191	494	27	216
juin	8	1	136	126	14	136	117	596	107	252
TOTAL	70	173	1 357	8 761	2 184	2 396	1 600	1 489	1 954	2 018

Appoint d'eau adoucie (m3)



j) Etat des souscriptions

N° du compteur	Libellé compteur	Libellé contrat	Puissance kW	Date de Signature
33 et 38	OC 4	RESIDENCE LES HAUTS GRILLE	2 060	01/09/2012
52 et 59	COSOM	GYMNASE DE LA COLLINE	260	01/09/2012
61 et 71	F.T.M.	FOYER ADOMA	960	01/09/2012
41 et 70	C.E.S. 900	COLLEGE LES HAUTS GRILLETES	460	01/09/2012
1 et 60	FRONTENAC	MATERNELLE FRONTENAC	0	18/03/2019
47 et 55	CENTRE DE SECOURS	CENTRE DE SECOURS	470	01/09/2012
2 et 11	BEETHOVEN (C. FRANCK	MATERNELLE C FRANCK	100	01/09/2012
49 et 51	GS MARIE CURIE EX VIADUC	GS MARIE CURIE	499	20/02/2017
75	CH. BLANCHISSERIE	BLANCHISSERIE	310	28/11/2012
57 et 58	GARDERIE	PMI F LISZT	40	01/09/2012
53 et 54	CRECHE BERLIOZ	CRECHE BERLIOZ	70	01/09/2012
36	IMPÔTS	ST GERMAIN EN LAYE	230	01/09/2012
48 et 50	RPA	RPA H BERLIOZ	520	01/09/2012
10 et 14	S01 SENNES	RESIDENCE LES FORETS	1 260	01/09/2012
27 et 31	ARPEGE	RESIDENCE ARPEGE	3 060	01/09/2012
32 et 35	OC 2	RESIDENCE BEETHOVEN	1 350	01/09/2012
29 et 30	OC 3	RESIDENCE MOZART	680	01/09/2012
28 et 37	OC 1	RESIDENCE LES GERBOISES	1 290	01/09/2012
12 et 6	FF1	I3F BEL AIR 1	2820	01/09/2012
9 et 13	FF2	I3F BEL AIR 2	800	01/09/2012
8 et 16	FF3	I3F BEL AIR 3	490	01/09/2012
94 et 93	LAVANDIERES	GYMNASE DES LAVANDIERES	400	08/12/2017
159	Dalle du Bel Air	DALLE DU BEL AIR	200	01/07/2015
164	IX BLUE	IX-BLUE	1450	01/09/2015
165	I3F	3F RUE ST LEGER	350	01/08/2015
137	VH01 ECS 1B	VILLAGE D' HENNEMONT	111	10/10/2015
136	VH01 CH 1B	VILLAGE D' HENNEMONT	311	10/10/2015
138	VH02 ECS 1A	VILLAGE D' HENNEMONT	141	10/10/2015
140	VH02 CH 1A	VILLAGE D' HENNEMONT	271	10/10/2015
141	VH03 BAT 2 &3 ECS	VILLAGE D' HENNEMONT	75	10/10/2015
143	VH03 BAT 2 &3 CH	VILLAGE D' HENNEMONT	305	10/10/2015
146	VH4 ECS	VILLAGE D' HENNEMONT	75	10/10/2015
144	VH4 CH	VILLAGE D' HENNEMONT	183	10/10/2015
147	VH05 BAT 5&6 ECS	VILLAGE D' HENNEMONT	75	10/10/2015
149	VH05 BAT 5&6 CH	VILLAGE D' HENNEMONT	183	10/10/2015
150	VH06 BAT 7 ECS	VILLAGE D' HENNEMONT	75	10/10/2015
152	VH06 BAT 7 CH	VILLAGE D' HENNEMONT	181	10/10/2015
155	VH07 BAT 8&9 ECS	VILLAGE D' HENNEMONT	111	10/10/2015
153	VH07 BAT 8&9 CH	VILLAGE D' HENNEMONT	247	10/10/2015
156	VH08 BAT 10 ECS	VILLAGE D' HENNEMONT	111	10/10/2015
158	VH08 BAT 10 CH	VILLAGE D' HENNEMONT	237	10/10/2015
161	SS/ST Lycée International	LYCEE INTERNATIONAL	1 450	06/07/2017
170	Nouveau L. de Vinci	LYCEE L DE VINCI 2	800	01/12/2015
182	EHPAD	Lot A3 - EHPAD et Crèche	400	01/10/2016
184	SS/ST LP39 Logts Familiaux	Lot A2 - RESIDENCE ETUDIANTS	178	01/10/2016
194	SS/ST LP40 Rés. Etudiants	Lot A2 - 52 LOGTS FAMILIAUX	215	16/05/2017
195&197	SS/ST LP41 ZAC Pereire Lot C	Lot C - RESIDENCE SO GREEN	550	14/06/2017
198	GS PASSY	Groupe Scolaire Passy	300	21/08/2017
200	IUFM	LP 38 bld Berlioz	150	19/04/2017
205 & 206	SST LP 38	SST LP 38 FRANCE HABITATION	200	27/04/2017
210	AGORA	SST AGORA	355	07/02/2020
223	SS/ST47 Bon Repos	SS/ST47 Bon Repos	450	09/01/2019
229	IUFM Bât D	IUFM Bât D	500	19/06/2020
226	LP44 - Résidence SENIOR	LP44 - Résidence SENIOR	250	04/02/2021
248	LP43 - Lot E Villa Diana	LP43 - Lot E Villa Diana	627	19/11/2018
252	LP46 - SS/ST Spirit	LP46 - SS/ST Spirit	165	22/05/2019
255	SS/ST 52 - Clinique Vivalto	SS/ST 52 - Clinique Vivalto	964	09/05/2021
245	LP 45 - Rés. Appart'City Confort	LP 45 - Rés. Appart'City Confort	250	26/10/2021
258	LP 51 - Hôpital de Saint Germain	LP 51 - Hôpital de Saint Germain	2 554	05/07/2021
263	SS/ST Rés. Les Maréchaux	SS/ST Rés. Les Maréchaux	550	07/02/2019
242	SS/ST 50 Centre Administratif	SS/ST 50 Centre Administratif	452	07/07/2021
270 et 269	SS/ST 53 Bergette Marais	SS/ST 53 Bergette Marais	435	23/07/2021
271 et 273	LP 42 - SST Lot D So Green 2	LP 42 - SST Lot D So Green 2	572	19/08/2020
Total			35 188	

k) Effectif du service & qualifications

NOM	Qualification	% d'affectation
Didier VALET	Chef d'Exploitation	40%
Fabrice LE TELLIER	Chef de Site	100%
François MAILLARD	Technicien d'Exploitation	100%
Raphaël VOISARD	Technicien d'Exploitation	100%
Fabien LAMBERT	Technicien d'Exploitation	100%
Guillaume DEBOURG	Technicien d'Exploitation	100%

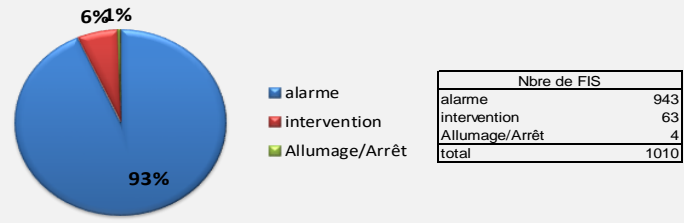
l) Synthèse des interventions

Le registre des demandes d'interventions formulées du 01/07/2021 au 30/06/2022, soit par les interlocuteurs des sites ou les alarmes auprès du Centre de Relations Clients ayant pour fonction la surveillance des installations techniques.

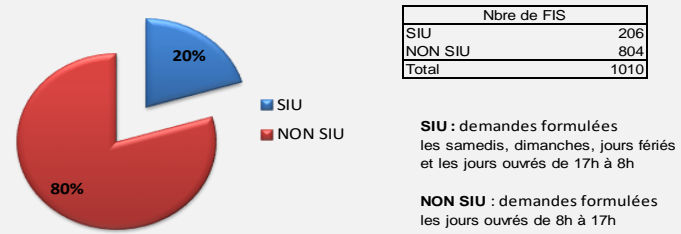
Le registre des demandes de dépannage est présenté en annexe 2.

L'analyse de ce registre indique pour l'ensemble des sites du périmètre d'intervention :

Répartitions générales

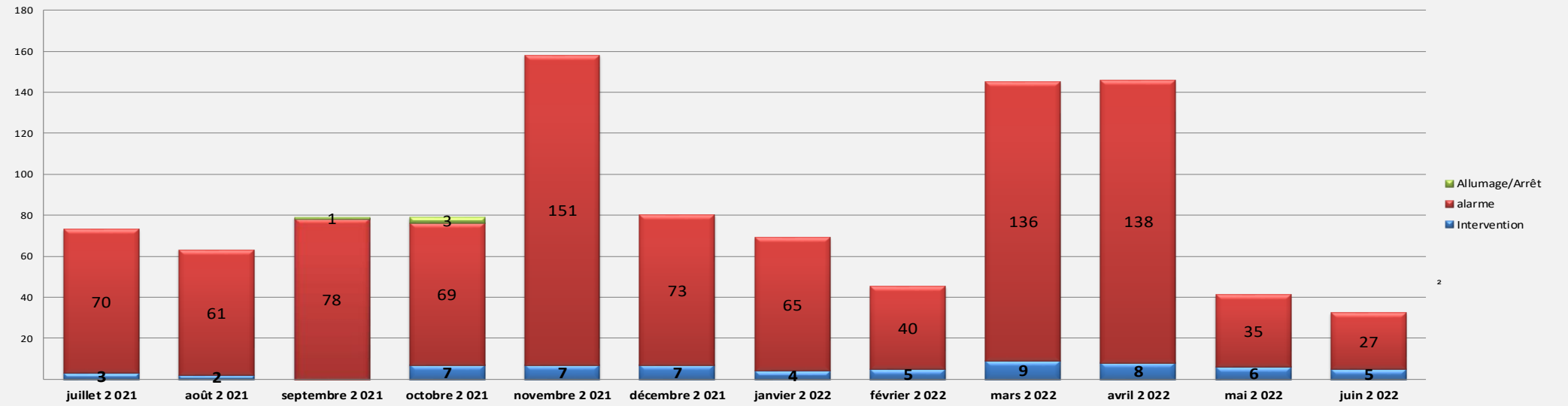


Répartition SIU (astreinte) / non SIU

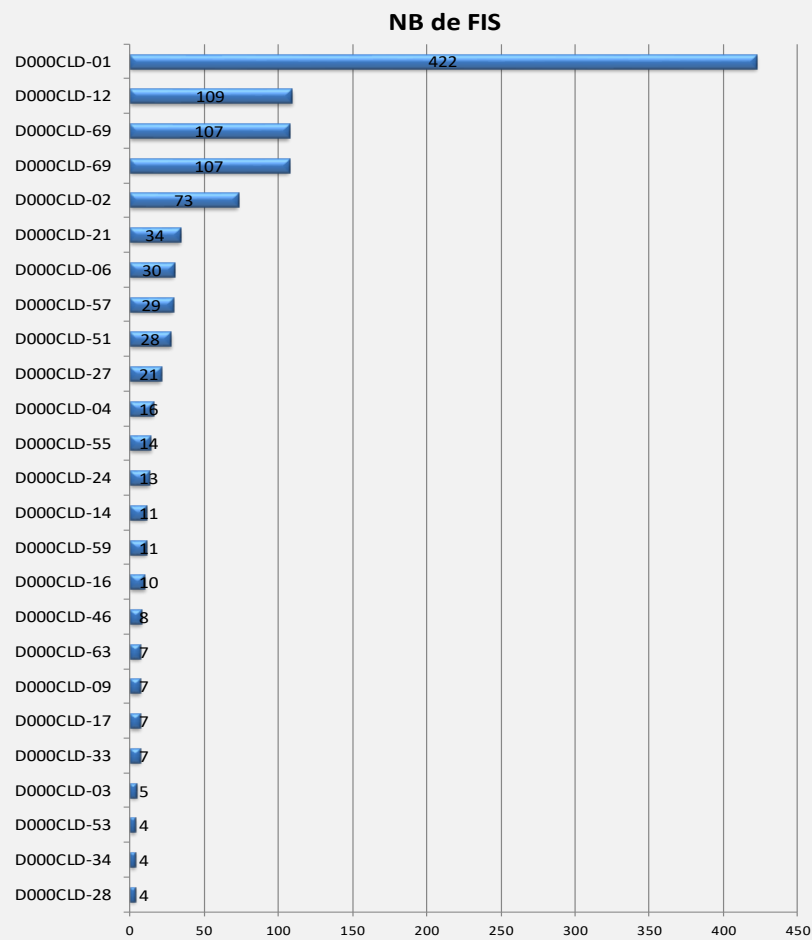


Répartition mensuelle des interventions

Nombre de dépannages

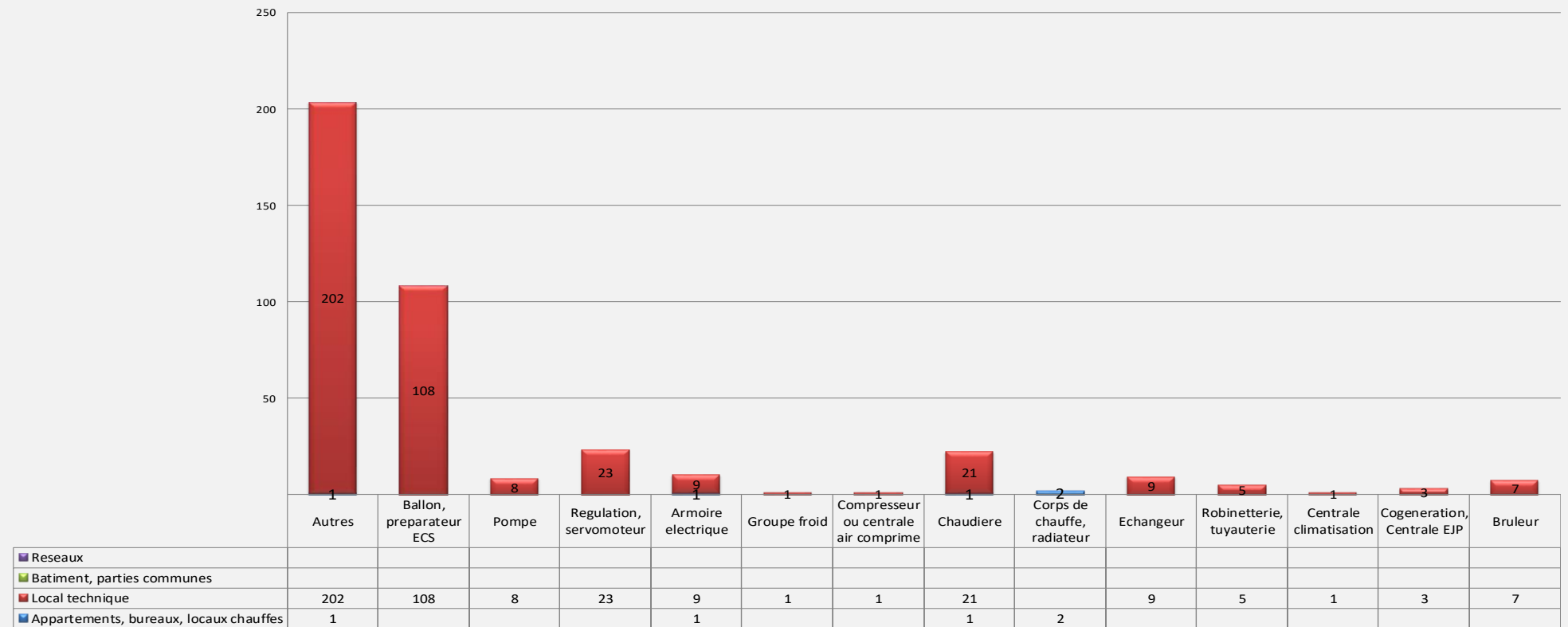


Détails des interventions par codes DI



Détails causes et localisations pannes

Répartition localisation/matériels concerné par l'intervention



m) Travaux de Gros Entretien et de Renouvellement

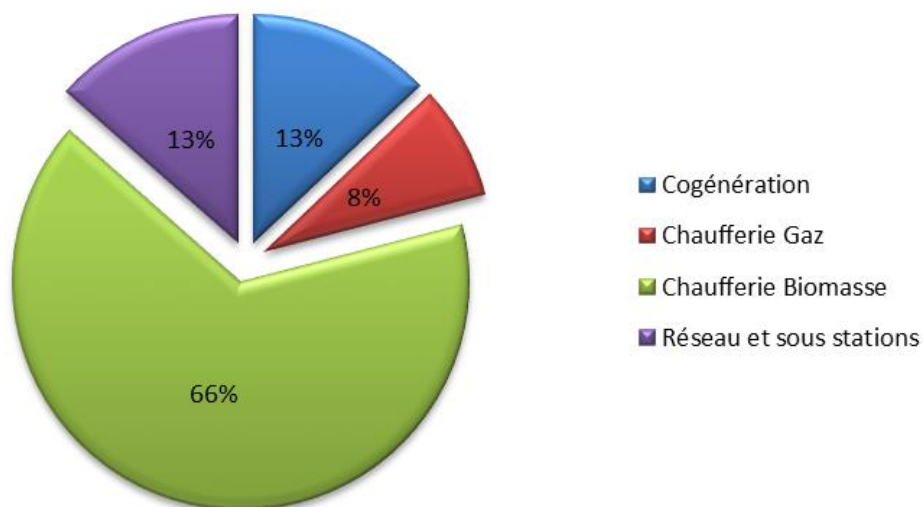
- Etat du Compte GER du 01/07/2021 au 30/06/2022

EXERCICE	RECETTES € H.T	DEPENSES € H.T	SOLDE € H.T.	SOLDE € H.T.
			PRECEDENT	CUMULE
2012/2013	157 000,00 €	325 819,09 €	0,00 €	-168 819,09 €
2013/2014	157 120,97 €	142 157,84 €	-168 819,09 €	-153 855,96 €
2014/2015	159 781,79 €	205 554,00 €	-153 855,96 €	-199 628,17 €
2015/2016	199 604,71 €	273 816,09 €	-199 628,17 €	-273 839,55 €
2016/2017	214 364,02 €	205 389,67 €	-273 839,55 €	-264 865,20 €
2017/2018	227 837,92 €	164 847,72 €	-264 865,20 €	-201 875,00 €
2018/2019	236 053,95 €	222 876,31 €	-201 875,00 €	-188 697,36 €
2019/2020	241 697,59 €	210 470,49 €	-188 697,36 €	-157 470,26 €
2020/2021	255 735,06 €	183 295,61 €	-157 470,26 €	-85 030,81 €
2021/2022	292 874,80 €	185 990,81 €	-85 030,81 €	21 853,18 €

- Répartition des travaux réalisés :

Cogénération	24 065,56 €
Chaufferie Gaz	14 963,54 €
Chaufferie Biomasse	121 881,84 €
Réseau et sous stations	25 079,87 €
Total	185 990,81 €

Répartition des travaux réalisés



- **Travaux sur le réseau et les sous-stations :**

CODE GX	CODE H	TRAVAUX	FOURNISSEURS	MONTANT HT
GT0836866J	HY7AVNN	Réfection tuyau primaire Lisière Pereire	FCTP	14 429,80 €
GT0837743F	HY7B2KP	Passerelle chambre de vannes LP	EDS	3 913,80 €
GT0923247V	HY7TICP	PLAQUES ECHANGEUR ECS SST SO1	SAKKARAH	2 735,04 €
GT0962753M	HY8403T	SST FF1 V2V CHAUFFAGE	SOFINTHER SPAGNOLI	4 001,23 €
TOTAL				25 079,87 €

- **Travaux sur la cogénération :**

CODE GX	CODE H	TRAVAUX	FOURNISSEURS	MONTANT HT
GT0873737H	HY7IZ6K	REFECTION GARNITURE POMPE AERO N 2 COGENERATION	A.B.M	2 592,70 €
GT0948544R	HY80C0C	REPLACEMENT D'UN INTERCOOLER S6E et F suivant le devis N° DEV2200312 du 10/02/2022 sur le moteur 2	PONTECELLI CLAKEENERGY	21 472,86 €
TOTAL				24 065,56 €

- **Travaux sur la chaufferie Biomasse :**

CODE GX	CODE H	TRAVAUX	FOURNISSEURS	MONTANT HT
GT0864727V	HY7GYTN	P200 REFECTION PORTE CHAMBRE	AG CONSULTING	24 165,00 €
GT0765389K	HY6RM7T	REMISE EN ETAT FOUDRE CHAUUFFERIES GAZ +BIOMASSE	POUYET PARATONNERRES	13 959,00 €
GT0792465D	HY6ZGFJ	P200 REMPLACEMENT BARREAUX BORD DE GRILLE	SARETCO	2 227,50 €
GT0817053V	HY769HR	BARREAUX BORD DE GRILLE P400	SARETCO	2 910,60 €
GT0844387F	HY7CIWZ	REMISE EN ETAT FILTRE P400	TECFIDIS	16 595,92 €
GT0856048G	HY7F55J	REMISE EN ETAT BAIE ANALYSES BIOMASSE	SOLSTICE	4 722,64 €
GT0878812A	HY7JZHW	BIOMASSE REMISE EN ETAT P400	SARETCO DAMRYS	28 205,80 €
GT0920038Y	HY7STDK	REPLACEMENT D'UN VERIN EPH SILOS	COMPTE R	7 469,74 €
GT0928954E	HY7V4ZL	PIECES DETACHEES BIOMASSE	COMPTE R	1 614,01 €
GT0946155B	HY7ZPDY	SOLSTICE POMPE BAIE ANALYSES P200	SOLSTICE	1 695,17 €
GT0948580G	HY80CFK	BIOMASSE EXTRACTEUR TIRAGE P400	A.B.M	1 925,00 €
GT0962760W	HY8407Z	BIOMASSE CAPTEUR DE REGULATION DELTA P	C4E	1 612,63 €
GT0969924L	HY85RBZ	BIOMASSE EMBASE DISTRIBUTER HYDRAULIQUE	COMPTE R	571,23 €
GT0970905B	HY860WJ	BIOMASSE REFRACTAIRE FOYER CHAUDIERE P200	DAMRYS	14 207,60 €
TOTAL				121 881,84 €

- **Travaux sur la chaufferie Gaz:**

CODE GX	CODE H	TRAVAUX	FOURNISSEURS	MONTANT HT
GT0907403P	HY7Q62F	TUYAUTERIE EXPANSION CHAUFFERIE GAZ	H.E.M	3 047,00 €
GT0947978Y	HY805QP	EXTRACTION LOCAL ANALYSES CHAUFFERIE GAZ	A.B.M	7 246,47 €
GT0974320G	HY86UKW	POMPE RELEVAGE N1 CHAUFFERIE GAZ	SOFINTHER	1 390,07 €
GT0976301H	HY87BCP	VENTILATEUR CHAUDIERE G3	COMETI A.B.M	2 598,00 €
GT0981275K	HY88K7B	CHAUFFERIE GAZ CHAUDIERE G5	A.B.M	682,00 €
TOTAL				14 963,54 €

- **Travaux prévus pour la saison 2022-2023**

- Neutralisation des cuves FOD

a. Contrôles réglementaires réalisés au cours de l'exercice

- **Chaufferies GAZ & Cogénération : Equipements sous pression**

Installation	Equipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-21	août-21	sept-21	oct.-21	nov.-21	déc.-21	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22	Date prévisionnelle	Observations
Equipements sous pression																				
CH6 (vapeur)	ESP - Générateur STEIN_F3615 (16bars / 1998)	ESP - inspection	2	APAVE/AG CONSULTING	13/10/2021	13/10/2023				X										
CH6 (vapeur)	ESP - Générateur STEIN_F3615 (16bars / 1998)	ESP - requalification	10	BUREAU VERITAS	04/10/2019	01/10/2029														
CH6 (vapeur)	ESP - 2 Soupapes H+VALVES N° 58422 & 58421 contrôle de l'état des éléments fonctionnels ou essai de manoeuvrabilité	ESP - Contrôle	1	AFMR	28/09/2021	28/09/2022			X											
CH6 (vapeur)	2 Soupapes H+VALVES N° 58422 & 58421 - + retarage des soupapes	ESP - requalification	10	APAVE	04/10/2019	04/10/2029														
CH7 (vapeur) C044390	ESP - Générateur BOSCH n° 116919 (16bars /2013)	ESP - inspection périodique yc soupapes	2	APAVE/AG CONSULTING	26/10/2021	26/10/2023				X										
CH7 (vapeur) C044390	ESP - Générateur BOSCH n° 116919 (16bars /2013)	ESP - requalification	10	APAVE	16/04/2014	16/04/2024														
CH7 (vapeur)	1 Soupapes -ARI 25.902 - 16 BARS contrôle de l'état des éléments fonctionnels ou essai de manoeuvrabilité	ESP - Contrôle	1	AFMR	29/09/2021	29/09/2022			X											
CH7 (vapeur)	1 Soupapes -ARI 25.902 - 16 BARS + retarage des soupapes	ESP - requalification	10	APAVE	16/04/2014	16/04/2024														
CH3	3 Soupapes contrôle de l'état des éléments fonctionnels ou essai de manoeuvrabilité	ESP - Contrôle	1	AFMR	27/09/2021	27/09/2022			X											
CH4	2 Soupapes contrôle de l'état des éléments fonctionnels ou essai de manoeuvrabilité	ESP - Contrôle	1	AFMR	27/10/2021	27/10/2022				X										
CH5	3 Soupapes contrôle de l'état des éléments fonctionnels ou essai de manoeuvrabilité	ESP - Contrôle	1	AFMR	28/09/2021	28/09/2022			X											
COGE	Compresseur d'air - Maintenance annuelle CH7 + magasin	ESP - Maintenance	1	AIR ENERGIE	13/09/2022	13/09/2023														

- **Chaudières GAZ & Cogénération : Générateurs et Air**

Installation	Equipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-21	août-21	sept.-21	oct.-21	nov.-21	déc.-21	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22	Date prévisionnelle	Observations
Générateurs																				
CH3 CH5	Maintenance brûleurs : G3, G5	maintenance	1	COMETI	29/10/2021	29/10/2022				X										
CH4	Maintenance brûleurs : G4 (WEISHAAPT)	maintenance	1	WEISHAAPT	29/10/2021	29/10/2022				X										
CH3 CH4 CH5	Contrôle de combustion : G3, G4, G5	contrôle	0,25	DALKIA	livret de chaudière	SO														
CH6 (vapeur)	Maintenance brûleurs : G6	maintenance	1	WEISHAAPT	15/09/2022	15/09/2023														
CH7	Maintenance brûleurs : G7	maintenance	1	DALKIA	15/09/2022	15/09/2023				X										
Cogé	Nettoyage échangeur	nettoyage échangeur	1	CTP ENVIRONNEME	09/09/2021	09/09/2022			X											
chaufferie +vapeur	Ramonage G3	ramonage	1	ABR	24/11/2021	24/11/2022					X									
chaufferie +vapeur	Ramonage G4	ramonage	1	ABR	25/11/2021	25/11/2022					X									
chaufferie +vapeur	Ramonage G5	ramonage	1	ABR	23/11/2021	23/11/2022					X									
chaufferie +vapeur	Ramonage G6	ramonage	1	ABR	25/08/2021	25/08/2022		X												
chaufferie +vapeur	Ramonage G7	ramonage	1	ABR	13/10/2021	13/10/2022				X										
Air																				
chaufferie +vapeur	ICPE 2910 Enregistrement - rejets atmosphériques	rejets atmosphériques	1	KALIAIR	27/12/2021	26/12/2022						X								
Cogé	ICPE 2910 Enregistrement - rejets atmosphériques : COGE	rejets atmosphériques	1	KALIAIR	27/12/2021	26/12/2022						X								
chaufferie +vapeur+cogé	Déclaration annuelle QUOTAS CO2 - GEREPE - DRIEE	GEREP	1	DALKIA	10/06/2022	09/06/2023								X						

- **Chaufferies GAZ & Cogénération & Sous stations : Electricité**

Installation	Equipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-21	août-21	sept.-21	oct.-21	nov.-21	déc.-21	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22	Date prévisionnelle	Observations
Electricité																				
chaufferie +vapeur+cogé	ELEC - Installation électrique (BT + HT) Code du travail	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	21/10/2021	21/10/2022				X										
chaufferie +vapeur	ELEC - Installation électrique - Q18	ELEC - vérification Q18	1	BUREAU VERITAS	21/10/2021	21/10/2022				X										
Poste HT	Vérification maintenance électrique (annuel : manœuvre des cellules, triennal : maintenance complète)	ELEC - maintenance	1	CIMES	0806/2022	0806/2023														
chaufferie + vapeur + cogé	ELEC - Installation électrique - Thermographie infrarouge	ELEC - thermographie	2	CIMES	10/11/2022	10/11/2024														
chaufferie +vapeur+cogé	ELEC - Signalisation de secours : signaux lumineux GYROPHARE	ELEC - vérification	1	C4E	23/05/2022	23/05/2023											X			
chaufferie +vapeur+cogé	ELEC - Signalisation de secours : signaux acoustiques, batteries	ELEC - vérification	1	C4E	23/05/2022	23/05/2023											X			
chaufferie +vapeur+cogé	ELEC - Signalisation de secours : nbr BAES ATEX + nbre BAES non ATEX	ELEC - vérification	0,5	SICLI	12/10/2022	12/04/2023														Fait le 16/06/2022 par SICLI et le 12/10/2022 par APAVE
S/ST N° Blanchisserie	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	13/10/2021	13/10/2022				X										
S/ST FF4	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	13/10/2021	13/10/2022				X										
S/ST N° 7_FF3	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	13/10/2021	13/10/2022				X										
S/ST N° 6_FF2	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	13/10/2021	13/10/2022				X										
S/ST N° 5_FF1	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	13/10/2021	13/10/2022				X										
S/ST N°21_Centre secours	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	14/10/2022				X										
S/ST N°20_FTM	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	15/10/2021	15/10/2022				X										
S/ST N° 09_Maternelle BEETHOVEN	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	14/10/2022				X										
S/ST LYCEE INTERNATIONAL	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	APAVE	06/09/2022	06/09/2023														
S/ST N° 08_Ecole primaire Curie (ex vladuc)	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	14/10/2022				X										
S/ST N° 16_HOTEL DES IMPOTS	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	14/10/2022				X										
S/ST N° 02_CENTRE COMMERCIAL DALLE DU BEL AIR	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	14/10/2022				X										
S/ST N° 15_CES 900 (HAUT GRILLET)	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	14/10/2022				X										
S/ST N° 10_LYCEE LEONARD DE VINCI	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	06/09/2022	05/09/2023														

- Chaufferies GAZ & Cogénération & Sous stations : Electricité (SUITE)

Installation	Equipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-21	août-21	sept.-21	oct.-21	nov.-21	déc.-21	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22	Date prévisionnelle	Observations
Electricité (suite)																				
S/ST N° 18_COSOM	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	14/10/2022				X										
S/ST N° 22_CRECHE BERLIOZ	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	14/10/2022				X										
S/ST N° 03_RPA BERLIOZ	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	14/10/2022				X										
S/ST N° 17_HALTE GARDERIE	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	13/10/2021	14/10/2022				X										
S/ST N° 04_S01 FORET	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	14/10/2022				X										
S/ST N° 01_ARPEGE	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	14/10/2022				X										
S/ST N° 14_OC4	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	14/10/2022				X										
S/ST N° 13_OC3	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	14/10/2022				X										
S/ST N° 12_OC2	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	14/10/2022				X										
S/ST N° 11_OC1	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	14/10/2022				X										
S/ST N° 27_Les LAVANDIERES	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	APAVE	14/10/2021	14/10/2022				X										
VILLAGE HENNEMONT VH01, VH 1A, VH1B, VH2, VH04, VHS, VH6, VH7, VH08, VH10	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	13/10/2021	13/10/2022				X										
S/ST - lot A2 LP39 Isg	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	15/10/2021	15/10/2022				X										
S/ST - lot A2 LP40 res etudiante	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	15/10/2021	15/10/2022				X										
S/ST - EHPAD + CRECHE	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	15/10/2021	12/05/2021				X										
S/ST - LP 41 SO GREEN	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	15/10/2021	12/05/2021				X										
S/ST - PASSY	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	15/10/2021	12/05/2021				X										
S/ST - X BLUE	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	13/10/2021	13/10/2022				X										
S/ST - EHPAD PARC DES DAMES	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	15/10/2021	12/05/2021				X										
S/ST - LP38 BERLIOZ	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	15/10/2021	12/05/2021				X										
S/ST - IUFM	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	15/10/2021	12/05/2021				X										
SST 47 BON REPOS	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS		Prévu en 2023														
S/ST - CENTRE ADMINISTRATIF	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS		Prévu en 2023														
S/ST -Hôtel OCEANIS	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS		Prévu en 2023														
S/ST -SO GREEN 2	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS		Prévu en 2023														
LP44 Résidence Sénior	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	08/09/2022	08/09/2023														
IUFM Bât. D	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	08/09/2022	08/09/2023														
Résidence SPIRIT	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	08/09/2022	08/09/2023														
Villa Diana	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	09/09/2022	09/09/2023														
Bergette Marais	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	08/09/2022	08/09/2023														
Hôpital de Saint-Germain-En-Laye	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	08/09/2022	08/09/2023														
Les Maréchaux	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	08/09/2022	08/09/2023														
Clinique VIVALTO	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	08/09/2022	08/09/2023														

- **Chaufferies GAZ & Cogénération : Foudre**

Installation	Equipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-21	août-21	sept.-21	oct.-21	nov.-21	déc.-21	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22	Date prévisionnelle	Observations	
Foudre																					
chaufferie +vapeur+cogé	Analyse Risque Foudre	analyse risque foudre	Une fois uniquement	QUALIFOUDRE	23/10/2014	SO															
chaufferie +vapeur+cogé	Etude technique de foudre	étude technique foudre		QUALIFOUDRE	23/10/2014	SO															
chaufferie +vapeur+cogé	Mise en conformité suite à l'ARF	analyse risque foudre				SO															
chaufferie +vapeur+cogé+bio	ELEC - ICPE - paratonnerres-contrôle visuel	contrôle	2	BUREAU VERITAS	24/11/2021	17/11/2022					X										
chaufferie +vapeur+cogé+bio	ELEC - ICPE - paratonnerres-contrôle complet	contrôle	2	BUREAU VERITAS	27/10/22	26/10/2024															

- **Chaufferies GAZ & Cogénération : SURVEILLANCE de l'EAU**

Installation	Equipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-21	août-21	sept.-21	oct.-21	nov.-21	déc.-21	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22	Date prévisionnelle	Observations
Eau																				
chaufferie +vapeur+cogé	ICPE 2910 Enregistrement - rejets eaux usées	rejets eaux	1	BUREAU VERITAS	30/12/2021	30/12/2022						X								
chaufferie +vapeur+cogé	Essai et maintenance vanne de barrage	Essai et Maintenance	1	DALKIA	10/12/2021	10/12/2022						X								
chaufferie +vapeur+cogé	Disconnecteur	Vérification	1	BUREAU VERITAS	13/12/2021	13/12/2022						X							13/12/2021	
séparateur	Séparateur hydrocarbure	Vidange et nettoyage	1	SVR	29/03/2022	29/03/2023									X					

- **Chaufferies GAZ & Cogénération : Sécurité des installations**

Installation	Équipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-21	août-21	sept.-21	oct.-21	nov.-21	déc.-21	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22	Date prévisionnelle	Observations
Sécurité des installations																				
chaufferie +vapeur+cogé	INCENDIE / EXPLOSION - 26 extincteurs	Vérification	1	SICLI	16/09/2022	16/09/2023														
Local Traitement d'eau + adou	Rince œil	Vérification	0,12	DALKIA																Vérifier tous les mois
ICPE	INCENDIE / EXPLOSION - 1 Poteau incendie sur ICPE	Vérification	1	SICLI	27/07/2022	27/07/2023														
ICPE	INCENDIE / EXPLOSION - 2 Poteaux incendie sur domaine public	Vérification	1	so																
Bureau + chaufferie	1 coffret CO2 - treuil pneumatique - lanternaux - Désenfumage	Vérification	1	FABRECREA	11/07/2022	11/07/2023														
chaufferie +vapeur	Centrale ESSER - Détection incendie	détection incendie	0,5	DMAE	23/05/2022	21/11/2022												X		
cogé	Centrale SIEMENS - Détection incendie	détection incendie	0,5	C4E	23/05/2022	21/11/2022												X		
chaufferie à gaz+vapeur	Centrale OLDHAM MX 52 - Detection gaz	détection gaz	0,5	DMAE	23/05/2022	21/11/2022												X		
cogé	Centrale MSA GASGARD XL - Detection gaz	détection gaz	0,5	C4E	23/05/2022	21/11/2022												X		
chaufferie vapeur	2d Autocontrôle - Générateur en fonctionnement - vérification chaîne de coupure	Vérification	1	APAVE	13/10/2021	13/10/2022				X										
chaufferie +vapeur+cogé	contrôle Etanchéité tuyauterie gaz	contrôle étanchéité	1	DALKIA	19/11/2021	19/11/2022					X									
Chaufferie	Portail automatiques entrée/sortie	contrôle	0,5	BUREAU VERITAS AMA	10/08/2022	08/02/2023			X											

- **Chaufferies GAZ & Cogénération : Niveau sonore**

Installation	Equipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-21	août-21	sept.-21	oct.-21	nov.-21	déc.-21	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22	Date prévisionnelle	Observations
Bruit																				
chaufferie à gaz+vapeur+cogé	Bruit ICPE en limite de propriété/extérieur	Vérification	Une fois à la demande de la DRIEE (AP)	BUREAU VERITAS	31/03/2010 25/03/2012 07/03/2013 5/11/13	SO														

- **Chaufferies GAZ & Cogénération : Compteurs**

Installation	Equipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-21	août-21	sept.-21	oct.-21	nov.-21	déc.-21	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22	Date prévisionnelle	Observations
Compteurs																				
Chaufferie gaz	COMPTEURS volumiques de gaz	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
cogé	COMPTEURS volumiques de gaz équipement de conversion gaz: CORUS MID ITRON compteur FLUXI 2150 G1000 ACTARIS 2003 série N° : 203004995)	Compteur : Vérification	1	ITRON / MESURE ET SERVICE	06/01/2022	06/01/2023														
Cogé	Compteurs GAZ - Dépose pour prime EP	Compteur : Vérification	5																	
H_COGE_GENERAL	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
H_COGE_GENERAL	COMPTEURS d'énergie thermique - Dépose pour prime EP	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
VAPEUR	COMPTEUR Vapeur	Compteur : Vérification	1	METRA	27/09/2022	2709/2023														
H_S/St*_Lycée technique VINCI	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
Foyer Travailleur Migrants (FTM)	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
Lycée International - Agora	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
EP2 Ecole primaire Curie	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève

- Chaudières GAZ & Cogénération : Compteurs (suite)

Installation	Equipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-21	août-21	sept.-21	oct.-21	nov.-21	déc.-21	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22	Date prévisionnelle	Observations
ECOLE MATERNELLE 2 BEETHOVEN	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
HOTEL IMPOTS	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
CES 900	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
COSOM	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
CRECHE BERLIOZ	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
RPA	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
Blanchisserie	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
Centre de secours caserne pompier	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
FF3	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
FF2	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
FF1	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
Halte garderie	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
S01	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
TE2 ARPEGE	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
OC4	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
OC3	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
OC2	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
OC1	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
Gymnase des lavandières Cpt CH et ECS	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
SST IX-BLUE	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
SST LP41 Lot C - SOGREEN	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
SST LP39 178 LOGEMENTS	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
SST LP40 215 RES ETUDIANTE	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
SST Village d'Hennemont	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
3F SAINT LEGER	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
SST 47 BON REPOS	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
LP44 Résidence Sénior	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
IUFM Bât. D	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
Résidence SPIRIT	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
Villa Diana	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
Clinique VIVALTO	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
Hôpital de Saint-Germain-En-Laye	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
Centre Administratif	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
Les Maréchaux	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
Bergette Marais	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
Appart City	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
So Green 2	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève

- **Chaufferies GAZ & Cogénération : Sécurité et moyens de levage**

Installation	Equipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-21	août-21	sept.-21	oct.-21	nov.-21	déc.-21	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22	Date prévisionnelle	Observations
Sécurité - Moyen de levage																				
cogé	Palan non fixe + rail fixe	Epreuve	1	APAVE	22/10/2021	21/10/2022				X										
cogé	Palan non fixe + rail fixe	Inspection périodique	1	BUREAU VERITAS	22/10/2021	21/10/2022				X										
cogé	Potence	Vérification	1	BUREAU VERITAS	22/10/2021	21/10/2022				X										

- **Chaufferies GAZ & Cogénération : CUVES**

Installation	Equipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-21	août-21	sept.-21	oct.-21	nov.-21	déc.-21	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22	Date prévisionnelle	Observations
Cuves																				
CUVE FOD	Réservoir - Cuve FOD	essai d'étanchéité et de résistance	A la mise en service			SO														
CUVE FOD	Réservoir - Cuve FOD	essai d'étanchéité et de résistance	Après réparation	SMF	19/04/2013	SO														
CUVE FOD	Canalisations FOD existantes non conformes aux nouvelles dispositions (double enveloppe ou équivalent)	Contrôle d'étanchéité	10	SMF	19/04/2013	17/04/2023														
CUVE FOD	Réservoir et tuyauterie - CUVE FOD (double enveloppe)- test du fonctionnement des alarmes	1	5	SMF	24/07/2018	23/07/2023														
CUVE FOD	Réservoir et tuyauterie - CUVE FOD (double enveloppe)	test du fonctionnement des alarmes	1	DALKIA	16/11/2021	16/11/2021					X									
CUVE huile	Réservoir et tuyauterie - CUVE huile (double enveloppe)	contrôle et test du système de détection de fuites	5	SMF	25/11/2020	25/11/2025														
CUVE huile	Réservoir et tuyauterie - CUVE huile (double enveloppe)	test du fonctionnement des alarmes	1	DALKIA	25/11/2021	25/11/2022					X									

- **Chaudières BIOMASSE :**

Installation/Équipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-21	août-21	sept.-21	oct.-21	nov.-21	déc.-21	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22	Date prévisionnelle	Observations
Équipements sous pression																			
Compresseurs air n°1	Maintenance	1	GED	30/09/22	29/09/2023													X	
Compresseurs air n°1	Inspection périodique	4	BUREAU VERITAS	07/12/21	06/12/2025						X								
Compresseurs air n°1	Requalification périodique	10	APAVE	10/05/16	08/05/2026														
Compresseurs air n°2	Maintenance	1	GED	30/09/22	30/09/2023													X	
Compresseurs air n°2	Inspection périodique	4	BUREAU VERITAS	07/12/21	06/12/2025						X								
Compresseurs air n°2	Requalification périodique	10	APAVE	10/05/16	08/05/2026														
Générateurs																			
G1 + G2	Contrôle du rendement	1	DALKIA																
P200	Ramontage	0,3	CTP ENVIRONNEMENT	24/06/21	11/10/2021				X										La fréquence dépend du temps de fonctionnement de la chaudière. La P200 n'a pas beaucoup fonctionné en 2021, il n'est pas nécessaire de faire plus de ramontage.
P400	Ramontage		CTP ENVIRONNEMENT	07/10/22	24/01/2023						X								
Air																			
ICPE 2910A Déclaration Rejets atmosphériques	rejets atmosphériques	2	BUREAU VERITAS	16/02/2022	16/02/2024								X						
Rejets	Efficacité atmosphériques	2	BUREAU VERITAS	17/02/2022	17/02/2024								X						
Baie d'analyse	BAIE D'ANALYSE - SOLSTICE	0,5	SOLSTICE	29/09/2022	29/03/2022														
Baie d'analyse	QAL 1		SOLSTICE		30/06/2025														
Baie d'analyse	QAL2 : G1 et G2	5	KALIAIR / SOLSTICE	31/01/2020	29/01/2025														
Baie d'analyse	AST : G1 et G2	1	BUREAU VERITAS	16/02/2022	16/02/2023								X						
Baie d'analyse	QAL 3	0,08	SOLSTICE	29/09/2022	16/01/2023														

• **Chaufferies BIOMASSE (SUITE) :**

Installation/Équipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-21	août-21	sept.-21	oct.-21	nov.-21	déc.-21	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22	Date prévisionnelle	Observations
Electricité																			
Electricité	Electricité - Installations électriques BT + HT - Inspection périodique	1	BUREAU VERITAS	21/10/21	20/10/2022				X										
Electricité	Electricité - Q18	1	BUREAU VERITAS	21/10/21	20/10/2022				X										
Electricité	ELEC - Installation électrique (Haute Tension) - Maintenance TGBT	1	CIMES	19/09/22	19/09/2023														
Electricité	Thermographie - Inspection périodique	2	CIMES	10/11/22	10/11/2024														
Incendie	ELEC - Signalisation de secours - signaux acoustiques + visuels	1	DALKIA	23/05/22	23/05/2022											X			
Biomasse	ELEC - Signalisation de secours : nbr BAES ATEX + nbr BAES non ATEX	0,5	SICLI	06/11/20	07/05/2021														
Sécurité des installations																			
Incendie	Extincteurs		SICLI	13/06/2022	13/06/2023												X		
Incendie	RIA	1	SICLI	13/06/2022	13/06/2023												X		
Incendie	Désenfumage	1	FABRIQUEA	11/07/2022	11/07/2023														
Incendie	Détection Incendie DEF	1	C4E	23/05/2022	23/05/2023											X			
Portail	Portail automatiques entrée/sortie - Contrôle	0,5	BUREAU VERITAS	10/08/2022	08/02/2023			X											
Foudre																			
Foudre	ELEC - ICPE - paratonnerres - contrôle visuel	2	APAVE	24/11/21	24/11/2023					X								24/11/2021	
Foudre	ELEC - ICPE - paratonnerres - contrôle complet	2	BUREAU VERITAS	02/09/22	01/09/2024														
Eau																			
Rejets	ICPE 2910 A - Déclaration - rejets aqueux	3	APAVE	29/01/2020	28/01/2023														
chaufferie	Disconnecteur - Vérification	1	BUREAU VERITAS	13/12/2021	13/12/2022						X								
chaufferie	Séparateur hydrocarbure - Vérification	1	SVR	29/03/2022	29/03/2023									X					
Sécurité - Moyen de levage																			
Palans	Palans et rails - Epreuve à Inspection périodique	1	BUREAU VERITAS	22/10/2021	21/10/2022				X										
Monte-charge	Monte-charge - Inspection périodique	1	BUREAU VERITAS	24/03/2022	24/03/2023									X					
Potence	1 Potence métallique / CMU: 50 kg - Inspection	1	APAVE	22/10/2021	21/10/2022				X										
Gerbeur électrique	Chariot de manutention électrique - gerbeur - Contrôle	1	BUREAU VERITAS	22/10/2021	21/10/2022				X										
Transpalette électrique non gerbeur LIFTER GS PREMIUM N° HLI0662272	Vérification périodique	1	BUREAU VERITAS	22/10/2021	21/10/2022				X										
Bruit																			
Bruit	Bruit ICPE en limite de propriété/extérieur	à la mise en service (dans les 12 mois) puis à la demande de la DRIEE	KALIES	09/12/2015	50														
Divers																			
Contrôle	Contrôle périodique décennale - Vérification des installations (10 ans car ISO 14001)	10	BUREAU VERITAS	06/08/2020	04/08/2030														

II. COMPTE RENDU FINANCIER

a) Ventes R1 & R2

Numéro du compteur	Libellé compteur	Libellé contrat	Puissance	Saison 2021-2022				R1	R1	R2	R2	Total	
				Conso chauffage MWh	Conso ECS m3	Conso ECS Mwh	Total MWh	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC
33 et 38	OC 4	RESIDENCE LES HAUTS GRILLETS	2060	1877	7579	796	2673	190 318,78 €	200 786,31 €	123 211,98 €	129 988,65 €	313 530,76 €	330 774,96 €
61 et 71	F.T.M.	FOYER ADOMA	960	256	6343	666	922	66 566,85 €	70 228,02 €	57 419,19 €	60 577,30 €	123 986,04 €	130 805,32 €
41 et 70	C.E.S. 900	COLLEGE LES HAUTS GRILLETS	460	412	450	47	459	31 285,49 €	33 006,18 €	27 513,39 €	29 026,64 €	58 798,88 €	62 032,82 €
47 et 55	CENTRE DE SECOURS	CENTRE DE SECOURS	470	520	439	46	566	38 848,15 €	40 984,79 €	28 111,54 €	29 657,64 €	66 959,69 €	70 642,43 €
75	CH. BLANCHISSERIE	BLANCHISSERIE	310	131	0	0	131	8 810,19 €	9 294,75 €	18 541,69 €	19 561,51 €	27 351,88 €	28 856,26 €
36	IMPÔTS	ST GERMAIN EN LAYE	230	375	0	0	375	25 829,70 €	27 250,34 €	13 756,72 €	14 513,29 €	39 586,42 €	41 763,63 €
48 et 50	RPA	RPA H BERLIOZ	520	599	1310	138	737	51 858,43 €	54 710,64 €	31 102,11 €	32 812,75 €	82 960,54 €	87 523,39 €
10 et 14	S01 SENNES	RESIDENCE LES FORETS	1260	1197	3527	370	1567	108 941,81 €	114 933,63 €	75 362,73 €	79 507,64 €	184 304,54 €	194 441,27 €
27 et 31	ARPEGE	RESIDENCE ARPEGE	3060	3060	10075	1058	4118	290 541,61 €	306 521,41 €	183 023,67 €	193 089,97 €	473 565,28 €	499 611,38 €
32 et 35	OC 2	RESIDENCE BEETHOVEN	1350	1149	7386	776	1925	136 341,90 €	143 840,72 €	80 745,84 €	85 186,91 €	217 087,74 €	229 027,63 €
29 et 30	OC 3	RESIDENCE MOZART	680	378	2828	297	675	48 081,25 €	50 725,68 €	40 671,90 €	42 908,86 €	88 753,15 €	93 634,54 €
28 et 37	OC 1	RESIDENCE LES GERBOISES	1290	1549	4056	426	1975	137 276,72 €	144 826,97 €	77 157,16 €	81 400,81 €	214 433,88 €	226 227,78 €
12 et 6	FF1	I3F BEL AIR 1	2820	1566	14483	1521	3087	219 821,41 €	231 911,59 €	168 668,89 €	177 945,70 €	388 490,30 €	409 857,29 €
9 et 13	FF2	I3F BEL AIR 2	800	573	3123	328	901	64 608,55 €	68 162,03 €	47 849,28 €	50 480,97 €	112 457,83 €	118 643,00 €
8 et 16	FF3	I3F BEL AIR 3	490	368	2062	217	585	41 138,11 €	43 400,70 €	29 307,79 €	30 919,74 €	70 445,90 €	74 320,44 €
52 et 59	COSOM	GYMNASE DE LA COLLINE	260	329	24	3	332	23 322,61 €	24 605,38 €	15 551,00 €	16 406,28 €	38 873,61 €	41 011,66 €
2 et 11	BEETHOVEN C. FRANCK	MATERNELLE C FRANCK	100	84	41	4	88	5 947,66 €	6 274,79 €	5 981,22 €	6 310,21 €	11 928,88 €	12 585,00 €
49 et 51	GS MARIE CURIE EX VIADUC	GS MARIE CURIE	499	207	788	83	290	22 502,03 €	23 739,65 €	29 845,99 €	31 487,53 €	52 348,02 €	55 227,18 €
57 et 58	GARDERIE	PMI F LISZT	40	28	45	5	33	2 274,66 €	2 399,77 €	2 392,51 €	2 524,07 €	4 667,17 €	4 923,84 €
53 et 54	CRECHE BERLIOZ	RESEAU - CRECHE BERLIOZ	70	53	110	12	65	4 445,31 €	4 689,80 €	4 186,90 €	4 417,16 €	8 632,21 €	9 106,96 €
94 et 93	LAVANDIERES	GYMNASE LAVANDIERES	400	301	210	22	323	22 249,20 €	23 924,20 €	23 924,72 €	25 240,58 €	46 173,22 €	48 713,48 €
159	15	DALLE DU BEL AIR	200	103	0	0	103	7 338,08 €	7 741,67 €	11 962,30 €	12 620,27 €	19 300,38 €	20 361,94 €
137 & 136	SS/ST VH01	VILLAGE D' HENNEMONT	422	390	993	104	494	34 430,72 €	36 324,40 €	25 240,58 €	26 628,76 €	59 671,30 €	62 953,16 €
138 & 140	SS/ST VH02	VILLAGE D' HENNEMONT	412	399	1434	151	550	38 191,66 €	40 292,19 €	24 642,43 €	25 997,73 €	62 834,09 €	66 289,92 €
141 & 143	SS/ST VH03	VILLAGE D' HENNEMONT	380	403	1091	115	518	35 946,22 €	37 923,28 €	22 728,39 €	23 978,49 €	58 674,61 €	61 901,77 €
146 & 144	SS/ST VH04	VILLAGE D' HENNEMONT	258	263	832	87	350	24 294,34 €	25 630,53 €	15 431,51 €	16 280,30 €	39 725,85 €	41 910,83 €
147 & 149	SS/ST VH05	VILLAGE D' HENNEMONT	258	250	903	95	345	24 098,80 €	25 424,21 €	15 431,51 €	16 280,30 €	39 530,31 €	41 704,51 €
150 & 152	SS/ST VH06	VILLAGE D' HENNEMONT	256	275	883	93	368	25 566,66 €	26 972,81 €	15 311,85 €	16 153,98 €	40 878,51 €	43 126,79 €
155 & 153	SS/ST VH07	VILLAGE D' HENNEMONT	358	377	1277	134	511	35 538,91 €	37 493,58 €	21 412,64 €	22 590,28 €	56 951,55 €	60 083,86 €
156 & 158	SS/ST VH08	VILLAGE D' HENNEMONT	348	346	827	87	433	30 157,50 €	31 816,18 €	20 814,47 €	21 959,25 €	50 971,97 €	53 775,43 €
171	Nouveau L. de Vinci	LYCEE L DE VINCI	800	988	0	0	988	67 819,77 €	71 549,86 €	47 849,27 €	50 480,92 €	115 669,04 €	122 030,78 €
161	SS/ST Lycée International	LYCEE INTERNATIONAL	1450	1245	0	0	1245	87 445,95 €	92 255,47 €	86 726,97 €	91 496,95 €	174 172,92 €	183 752,42 €
165 & 167	3F Saint Léger	3F RUE ST LEGER	350	274	3007	316	590	41 914,82 €	44 220,13 €	20 934,13 €	22 085,51 €	62 848,95 €	66 305,64 €
169	IXBLUE	DOMAINE SAINT LEGER-PAB	1450	1723	0	0	1723	120 852,36 €	127 499,24 €	86 726,97 €	91 496,95 €	207 579,33 €	218 996,19 €
182	EHPAD	SST LP03 - EHPAD et Crèche de la Lisière PE	400	423	0	0	423	30 266,15 €	31 930,79 €	23 924,72 €	25 240,59 €	54 190,87 €	57 171,38 €
184	SS/ST LP39 Lgts Familiaux	Lot A2 - 52 Logements Familiaux	178	311	0	0	311	22 131,19 €	23 348,42 €	10 646,56 €	11 232,06 €	32 777,75 €	34 580,48 €
194	SS/ST LP40 Rés. Etudiants	Lot A2 - Résidence Etudiante	215	240	0	0	240	16 801,94 €	17 726,05 €	12 859,52 €	13 566,81 €	29 661,46 €	31 292,86 €
195&197	SS/ST LP41 ZAC PEREIRE LOT C	Lot C - Résidence SO GREEN	550	435	2465	259	694	48 787,90 €	51 471,25 €	32 896,48 €	34 705,78 €	81 684,38 €	86 177,03 €
198	GS PASSY	Groupe Scolaire PASSY	300	369	0	0	369	25 402,43 €	26 799,55 €	17 943,51 €	18 930,38 €	43 345,94 €	45 729,93 €
200	IUFM	SST 16Bis IUFM GYMNAISE	150	115	0	0	115	7 788,19 €	8 216,55 €	8 971,84 €	9 465,26 €	16 760,03 €	17 681,81 €
205 & 206	SS/ST LP 38	SS/ST LP38 France HABITATION	200	169	1190	125	294	20 778,96 €	21 921,83 €	11 962,30 €	12 620,24 €	32 741,26 €	34 542,07 €
210	SS/ST AGORA	SS/ST AGORA	355	253	0	0	253	17 243,22 €	18 191,61 €	11 233,09 €	12 400,87 €	38 476,31 €	40 592,48 €
223	SS/ST47 Bon Repos	SS/ST47 Bon Repos	450	454	0	0	454	32 160,94 €	33 929,79 €	26 915,34 €	28 395,66 €	59 076,28 €	62 325,45 €
229	IUFM Bât D	IUFM Bât D	500	454	0	0	454	30 646,63 €	32 332,19 €	29 905,79 €	31 550,62 €	60 552,42 €	63 882,81 €
226	LP44 - Résidence SENIOR	LP44 - Résidence SENIOR	250	391	0	0	391	27 236,91 €	28 734,93 €	14 952,98 €	15 775,45 €	42 189,89 €	44 510,38 €
248	LP43 - Lot E Villa Diana	LP43 - Lot E Villa Diana	627	850	0	0	850	59 328,87 €	62 591,96 €	37 501,82 €	39 564,45 €	96 830,69 €	102 156,41 €
252	LP46 - SS/ST Spirit	LP46 - TURGOT	165	274	0	0	274	19 451,07 €	20 520,89 €	9 788,04 €	10 326,40 €	29 239,11 €	30 847,29 €
255	SS/ST 52 - Clinique Vivalto	SS/ST 52 - Clinique Vivalto	964	1613	0	0	1613	119 365,43 €	125 930,53 €	57 658,49 €	60 829,72 €	177 023,92 €	186 760,25 €
245	LP 45 - Rés. Appartement Confort	LP 45 - Rés. Appartement Confort	250	82	0	0	82	7 000,86 €	7 385,91 €	6 229,37 €	6 572,01 €	13 230,23 €	13 957,92 €
258	LP 51 - Hôpital de Saint Germain	LP 51 - Hôpital de Saint Germain	2554	4215	0	0	4215	294 349,30 €	310 538,50 €	167 912,93 €	177 148,10 €	462 262,23 €	487 686,60 €
263	SS/ST Rés. Les Maréchaux	SS/ST Rés. Les Maréchaux	550	871	0	0	871	61 124,80 €	64 486,67 €	29 317,50 €	30 929,97 €	90 424,30 €	95 416,64 €
242	SS/ST 50 Centre Administratif	SS/ST 50 Centre Administratif	452	674	0	0	674	45 787,78 €	48 306,11 €	25 488,79 €	26 890,64 €	71 276,57 €	75 196,75 €
270 et 269	SS/ST 53 Bergette Marais	SS/ST 53 Bergette Marais	435	702	476	50	752	49 547,08 €	52 272,20 €	19 504,16 €	20 576,87 €	69 051,24 €	72 849,07 €
271 et 273	LP 42 - SST Lot D So Green 2	LP 42 - SST Lot D So Green 2	572	76	400	42	118	10 312,40 €	10 879,59 €	13 642,65 €	14 393,00 €	23 955,05 €	25 272,59 €

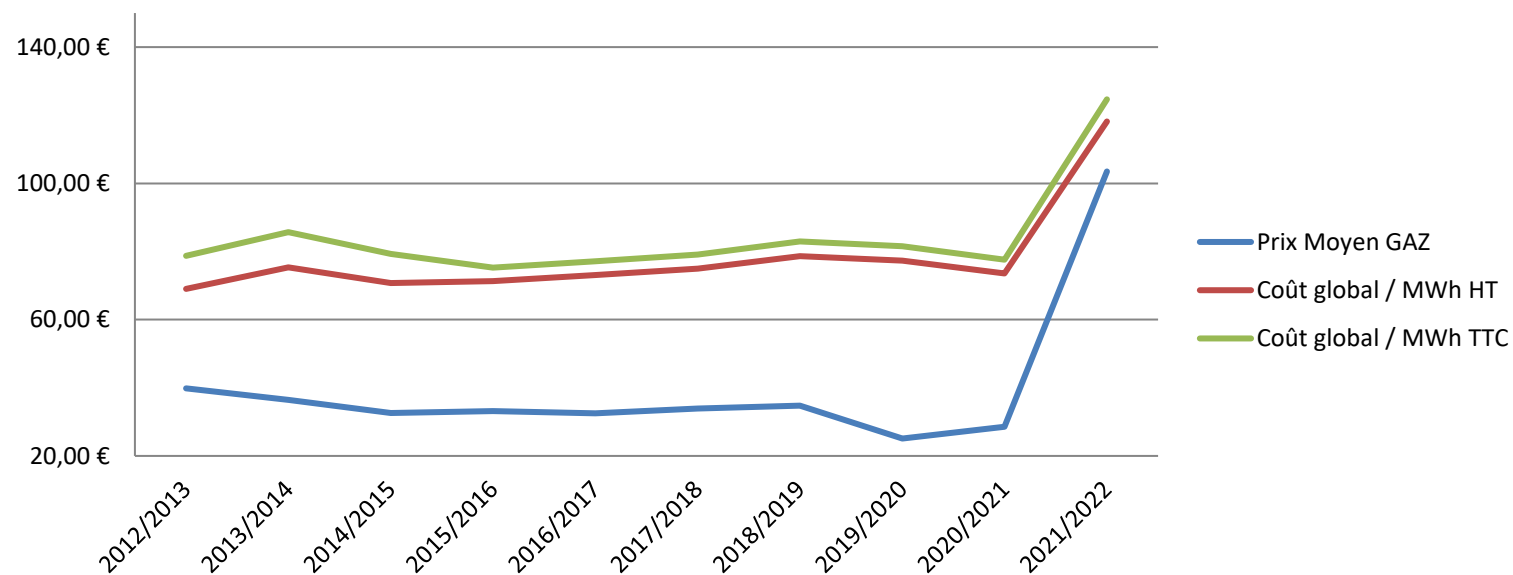
Totaux	35 188	35 019	80 657	8 469	43 488	3 060 118,26 €	3 228 424,92 €	2 078 795,12 €	2 193 128,78 €	5 138 913,38 €	5 421 553,70 €
--------	--------	--------	--------	-------	--------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

Coût global / MWh HT	118,17 €
Coût global / MWh TTC	124,67 €

b) Evolution du coût global par MWh:

	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Prix Moyen GAZ / MWh PCS HT (<i>hors TICGN</i>)	39,88 €	36,46 €	32,61 €	33,18 €	32,52 €	33,90 €	34,80 €	25,11 €	28,55 €	103,51 €
Coût global / MWh HT	69,03 €	75,35 €	70,79 €	71,35 €	73,14 €	75,02 €	78,65 €	77,30 €	73,53 €	118,17 €
Coût global / MWh TTC	78,75 €	85,67 €	79,34 €	75,27 €	77,17 €	79,15 €	82,98 €	81,55 €	77,58 €	124,67 €

Evolution du coût global par MWh



Bouclier Tarifaire

Face à la hausse historique du prix du gaz ces derniers mois, le 16 février 2022, le Gouvernement a annoncé l'extension du bouclier tarifaire notamment aux ménages résidant dans des logements chauffés par un réseau de chaleur. Ces ménages pourront bénéficier d'une aide visant à couvrir une partie de la hausse du prix du gaz sur la période allant du 1^{er} novembre 2021 au 30 juin 2022.

Cette aide ne nécessite aucune modification du contrat de délégation de service public, ni des polices d'abonnement. En effet, elle sera versée par notre intermédiaire (sous forme d'avoir) aux abonnés éligibles, charge pour ces derniers de répercuter le montant de l'aide auprès des personnes physiques occupants leurs logements.

Une communication a d'ores et déjà été adressé aux abonnés concernés au regard des critères contenus dans le décret.

La mise en œuvre du bouclier tarifaire implique trois étapes pour nos Clients :

- ① **Les clients potentiellement éligibles** reçoivent un courrier papier (doublé d'un email), semaine du 11 avril, où les clients sont invités à se connecter sur le formulaire en ligne.
N.B : le fait de recevoir ce courrier ne signifie pas nécessairement que le Client est éligible, les informations recueillis nous permettrons de vérifier cette éligibilité.
- ② **Les clients remplissent le formulaire en ligne et le valident**
- ③ **24h** après la validation du formulaire, les clients reçoivent **par email une attestation**, que les Clients doivent signer en ligne par **signature électronique**.

Lorsque ces trois étapes sont validées, Enerlay valide l'éligibilité à cette aide, calcule le montant de l'aide et transmet le dossier à l'ASP (Agence de Services et de Paiement).

L'ASP, sera chargée du versement de cette aide rétroactive, qui sera attribuée au titre des consommations éligibles à partir de novembre 2021 aux clients éligibles.

Deux échéances sont à respecter :

- ❖ Demande de remboursement du premier terme au titre des consommations de novembre 2021 à février 2022 : montant et détails à envoyer **avant le 1^{er} mai 2022** à l'ASP
- ❖ Demande de remboursement du deuxième terme au titre des consommations de mars à juin 2022 : montant et détails à envoyer **avant le 1^{er} octobre 2022** à l'ASP

Une ligne dédiée au Centre de Relation Clients

Une ligne dédiée au bouclier tarifaire a été mise en place au Centre de Relation Clients, afin de répondre aux questions des Clients.

Ce numéro est présent dans nos différentes communications sur le bouclier tarifaire : sur le courrier, dans notre email, ainsi que dans le formulaire en ligne.



Concernant les usagers du chauffage urbain d'Enerlay, le bouclier tarifaire représente :

Sur la période (de novembre 2021 à Juin 2022) :

- ❖ Volume éligible : **27 324,54 MWh**
- ❖ Montant total de l'aide prévue : **343 450,65 € TTC** soit **110,24 € TTC/MWh**

Le volume éligible pour l'Avoir réalisé en Juillet 2022 est basé les consommations de chaque abonné éligible entre Novembre 2021 et Février 2022 inclus.

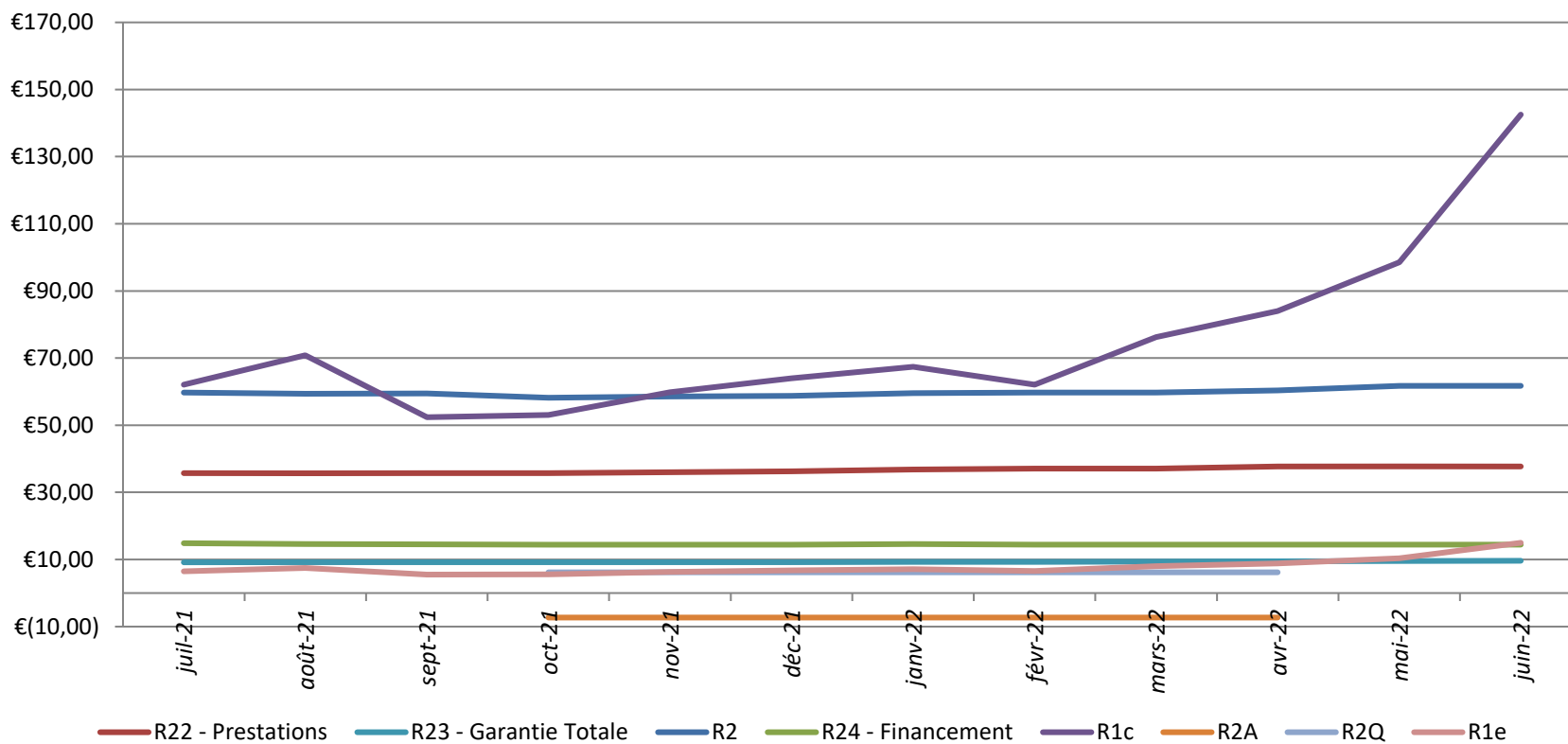
Ces avoirs, d'un montant total de **234 199,90 €**, ont été envoyés courant Juillet 2022, et n'entrent pas dans le bilan financier de la saison 2021-2022.

Un second envoi des avoirs es t prévu courant novembre 2022, pour un montant total de **109 250,75 €** couvrant la période de consommations de Mars à Juin 2022 pour chaque abonné éligible.

c) Evolution mensuelle des composantes du R2

	R22 - Prestations			R23 - Garantie Totale			R24 - Financement							R2A & R2Q Prestations		R2	R1c	R1e
	PU Base	PU mensuel	Evolution	PU Base	PU mensuel	Evolution	PU Base	PU Base Extension	PU Base Subvention	Evolution Subvention	PU Base Subvention	Evolution Subvention	PU mensuel	R2A PU Base	R2Q PU Base	PU mensuel	PU mensuel	PU mensuel
juil-21	30,00 €	35,75 €	1,191562	8,10 €	9,15 €	1,129741	18,86 €	5,85 €	- 4,14 €	0,789819	- 2,41 €	1,090372	14,85 €			59,75	62,03 €	6,51 €
août-21	30,00 €	35,67 €	1,189162	8,10 €	9,18 €	1,132735	18,86 €	5,85 €	- 4,14 €	0,764662	- 2,41 €	1,055641	14,56 €			59,41	70,84 €	7,44 €
sept-21	30,00 €	35,73 €	1,191049	8,10 €	9,20 €	1,135729	18,86 €	5,85 €	- 4,14 €	0,760376	- 2,41 €	1,049724	14,51 €			59,44	52,38 €	5,50 €
oct-21	30,00 €	35,69 €	1,189672	8,10 €	9,22 €	1,137725	18,86 €	5,85 €	- 4,14 €	0,750986	- 2,41 €	1,036762	14,41 €	- 7,30 €	6,17 €	58,18	53,05 €	5,57 €
nov-21	30,00 €	36,29 €	1,209679	8,10 €	9,21 €	1,136727	18,86 €	5,85 €	- 4,14 €	0,768602	- 2,41 €	1,062736	14,60 €	- 7,30 €	6,17 €	58,97	59,82 €	6,28 €
déc-21	30,00 €	36,53 €	1,217579	8,10 €	9,21 €	1,136727	18,86 €	5,85 €	- 4,14 €	0,768602	- 2,41 €	1,062736	14,60 €	- 7,30 €	6,17 €	59,21	63,98 €	6,72 €
janv-22	30,00 €	36,81 €	1,226854	8,10 €	9,26 €	1,142715	18,86 €	5,85 €	- 4,14 €	0,769802	- 2,41 €	1,062736	14,62 €	- 7,30 €	6,17 €	59,55	67,37 €	7,07 €
févr-22	30,00 €	37,12 €	1,237227	8,10 €	9,28 €	1,145709	18,86 €	5,85 €	- 4,14 €	0,755706	- 2,41 €	1,043277	14,46 €	- 7,30 €	6,17 €	59,73	62,11 €	6,53 €
mars-22	30,00 €	37,10 €	1,236589	8,10 €	9,34 €	1,153693	18,86 €	5,85 €	- 4,14 €	0,751819	- 2,41 €	1,037911	14,42 €	- 7,30 €	6,17 €	59,73	76,26 €	8,01 €
avr-22	30,00 €	37,67 €	1,255649	8,10 €	9,44 €	1,165669	18,86 €	5,85 €	- 4,14 €	0,751819	- 2,41 €	1,037911	14,42 €	- 7,30 €	6,17 €	60,40	84,02 €	8,83 €
mai-22	30,00 €	37,73 €	1,257551	8,10 €	9,56 €	1,179641	18,86 €	5,85 €	- 4,14 €	0,751819	- 2,41 €	1,037911	14,42 €			61,70	98,50 €	10,34 €
juin-22	30,00 €	37,70 €	1,256600	8,10 €	9,61 €	1,186627	18,86 €	5,85 €	- 4,14 €	0,751819	- 2,41 €	1,037911	14,42 €			61,73	142,53 €	14,97 €

Evolution mensuelle R1 & R2



d) Compte d'exploitation 2021-2022 DSP Enerlay

1. COMPTE D'EXPLOITATION 2021-2022 DSP D'ENERLAY

En K€ HT	Saison 2020-2021	Saison 2021-2022
Part proportionnelle R1	2 407	6 206
dont Prestations thermiques	1 163	3 114
dont Production d'électricité COGENERATION	1 244	3 093
Part fixe R2 - éléments fixes	2 125	2 661
dont R2.2 Prestations conduite et petit entretien	1 005	1 271
dont R2.3 Prestations gros entretien / renouvellement	256	323
dont Production d'électricité COGENERATION	363	347
dont R2.4 Financement	501	689
dont R subvention		-188
dont travaux et DR lissés		219
TOTAL PRODUITS NETS	4 532	8 868
Achat	-2 134	-5 901
- Energie	-2 070	-5 831
Gaz (yc TICGN)	-1 326	-4 701
Biomasse	-639	-639
FOD	-40	-77
Chaleur		-322
Electricité	-64	-92
- Autres achats	-64	-70
- Eau	-25	-25
- Produits de traitement	-7	-2
- Fournitures et entretien courant	-32	-43
- Remises fournisseurs	0	0
CO2	-39	1
Compte de quotas de CO ² (détail joint)	-36	9
Frais de gestion	-3	-8
Redevances	-320	-495
- Redevance d'occupation des sols	-320	-495
Sous traitance d'exploitation :	-401	-397
- Contrôles réglementaires	-27	-41
- Traitement d'eau	-9	-15
- Maintenance cogénération	-186	-209
- Autres sous-traitance	-179	-132
Autres charges d'exploitation :	-6	-5
- Location et entretien	-6	-5
- Télésurveillance	0	0
Amortissements :	-601	-963
- Amortissements	-189	-184
- PRCI	-411	-779
- Quote part de subvention rapportée au résultat	0	0
	0	0
Frais de personnel :	-223	-383
- Frais de personnel	-223	-383
Autres frais de fonctionnement :	-630	-731
- CAC	-8	-8
- Frais de gestion	-387	-433
- Conseils extérieurs	0	-1
- Communication externe	0	0
- Assurance dommages ouvrages	-21	-28
- Assurance responsabilité civile	-11	-13
- Frais financiers	-203	-248
Impôts et Taxes	-30	-37
Dépenses GER et provision P3	-129	-191
- Dépenses GER totales	-128	-250
- Provision P3	-1	59
Autres travaux nets	52	75
- Autres travaux nets	52	75
net sinistres (provisions/charges/remboursement)	71	-19
TOTAL CHARGES NETTES	-4 391	-9 047
RESULTAT BRUT hors IS	141	-179
Impôt sur les sociétés		-118
RESULTAT	141	-297

Compte de quotas de CO²

Compte de quotas de CO ²	
Achats de quotas de CO ²	-588,63
Variation du stock CO ²	-10,12
Redevance RQ perçue	124,47
Produit à Recevoir juin2022	483,20
Bilan compte CO²	8,92

Tableau en k€

e) Compte d'exploitation cogénération saison 2021-2022

1. COMPTE D'EXPLOITATION COGENERATION SAISON 2021-2022

En K€ HT	Saison 2020-2021	Saison 2021-2022
Recettes électricité	1 984	3 838
Recettes chaleur	576	1 581
Remise cogénération	-377	-398
Recettes diverses		
TOTAL PRODUITS NETS	2 183	5 021
Achat	-1 012	-3 367
- Energie	-1 006	-3 363
Gaz	-1 006	-3 363
- Autres achats	-6	-4
- Fournitures et entretien courant	-6	-4
Sous traitance d'exploitation :	-200	-222
- Contrôles réglementaires	-8	0
- Maintenance cogénération	-182	-206
- Autres sous-traitance	-10	-16
Autres charges d'exploitation :	0	0
- Entretien et réparation	0	0
- Télésurveillance	0	0
Frais de personnel :	-3	-1
- Frais de personnel	-3	-1
Autres frais de fonctionnement :	-13	-17
- Assurance dommages ouvrages	-13	-17
Amortissements :	-183	-183
- Amortissements	-183	-183
Depenses GER	-3	-21
- Dépenses GER totales	-3	-21
net sinistres (provisions/charges/remboursement)	0	2
TOTAL CHARGES NETTES	-1 413	-3 810
RESULTAT NET	769	1 211

❖ Dépenses sur l'exercice

- Financement des travaux selon avenant n°3 -2 210 899,07 €
- Avoir R2 ajustement appliqués aux abonnés -148 255,51 €

Tableau de suivi de la remise cogénération

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

EXERCICE	MONTANT € H.T. DE LA REMISE COGENERATION	DEPENSES € H.T.	SOLDE € H.T. PRECEDENT	SOLDE € H.T. CUMULE
2012/2013	333 108,03 €	0,00 €	0,00 €	333 108,03 €
2013/2014	338 561,79 €	0,00 €	333 108,03 €	671 669,82 €
2014/2015	342 780,42 €	0,00 €	671 669,82 €	1 014 450,24 €
2015/2016	344 910,72 €	535 582,12 €	1 014 450,24 €	823 778,84 €
2016/2017	352 387,52 €	64 095,00 €	823 778,84 €	1 112 071,36 €
2017/2018	357 873,86 €	0,00 €	1 112 071,36 €	1 469 945,22 €
2018/2019	367 154,56 €	0,00 €	1 469 945,22 €	1 837 099,78 €
2019/2020	373 799,30 €	0,00 €	1 837 099,78 €	2 210 899,08 €
2020/2021	377 389,82 €	0,00 €	2 210 899,08 €	2 588 288,90 €
2021/2022	398 309,10 €	2 359 154,58 €	2 588 288,90 €	627 443,42 €

f) Compte d'exploitation BIH saison 2021/2022

En K€ HT	Saison 2020-2021	Saison 2021-2022
R1V - Vapeur	48	327
Part Fixe - Eléments Fixes	61	64
dont R2V - Prestations conduite et petit entretien	38	41
dont R3V - Gros entretien et renouvellement	23	23
TOTAL PRODUITS NETS	109	391
Achat	-152	-352
- Energie	-142	-347
Gaz (yc TICGN)	-142	-347
FOD		
- Autres achats	-11	-5
- Produits de traitement	-11	-2
- Fournitures et entretien courant	0	-4
Sous traitance d'exploitation :	-11	-20
- Contrôles réglementaires	-5	-10
- Autres sous-traitance	-6	-9
Autres charges d'exploitation :	0	0
- Entretien et réparation		
Frais de personnel :	-11	-20
- Frais de personnel	-11	-20
Depenses GER	-16	-5
- Dépenses GER totales	-16	-5
Autres travaux nets	8	0
- Autres travaux nets	8	0
TOTAL CHARGES NETTES	-183	-397
RESULTAT NET	-74	-6

g) Redevances

Redevance Ville

Conformément à l'article 55 de la DSP de la Ville de Saint Germain en Laye

Redevance d'occupation du domaine public

Partie fixe	80000 € / an	Révisée au 30/4	102 465,50 € / an	102 465,50 € /ht
Partie fixe "réseaux" 3500 ml	3 € / ml	Révisée au 30/4	3,84246 € / ml	32 154,90 € /ht
Part variable 5,5 % des recettes				

Redevance pour frais de contrôle

Partie forfaitaire	45000 € / an	Révisée au 30/4	57 636,84 € / an	57 636,84 € /ht
--------------------	--------------	-----------------	------------------	------------------------

CA 2021/2022 (R1Chaleur, R2 Chaleur hors terme Rsub + remise cogé)

R1 Chaleur	3 060 118,26 € / ht
R2 Chaleur	2 424 566,92 € / ht
Remise cogé	-398 309,10 € / ht
R1 Vapeur	343 313,26 € / ht
R2 Vapeur	63 887,23 € / ht
CA Total	5 493 576,57 € / ht

5,50% € **302 146,71 € /ht**

Redevances totales 2021/2022 révisées 494 403,95 € /ht

Selon titre de recettes 2820 294 168,00 € /ht

Impact 200 235,95

Révision au 30/4/2022

0,7 * Icht-ImE / Icht-ImEo + 0,30 * FSD2 / FSD2o

Valeurs de base

ICHT-IMEo = 106,2

FSD2o = 123,7

Valeurs au 30/4/2022

ICHT-IME = 129,2

FSD2 = 167,5

Coeff révision = **1,280819**

h) Créances douteuses

Etat de créances douteuses et/ou impayées à plus de 6 mois

Au 30 juin 2022 absence de créance douteuse à plus de 6 mois.

III. COMPTE RENDU ADMINISTRATIF

a) Facturation gaz saison 2021-2022

Consommation Gaz	MWh PCS	MWh TICGN	Location	Abt CTA+ Terme fixe + Terme de stockage	Consommation	TICGN	Total HT hors TICGN	Total HT avec TICGN	MWh/Chaufferie	MWh/Cogénération	Montant HT Chaufferie	PU Mensuel Hors TICGN	PU Mensuel avec TICGN
juil.-21	417,976	245,981	473,500	28 343,350	14 064,890	373,890	42 881,740	43 255,630	417,976	0,000	42 881,740	102,594	103,488
août-21	350,009	205,980	473,500	28 343,350	14 276,870	313,090	43 093,720	43 406,810	350,009	0,000	43 093,720	123,122	124,016
sept.-21	955,124	562,091	473,500	28 343,350	47 058,960	854,380	75 875,810	76 730,190	955,124	0,000	75 875,810	79,441	80,335
oct.-21	3 525,690	2 074,869	473,500	28 343,350	242 779,020	3 153,800	271 595,870	274 749,670	3 525,690	0,000	271 595,870	77,033	77,928
nov.-21	9 337,085	5 494,875	473,500	28 343,350	856 644,070	8 352,210	885 460,920	893 813,130	4 433,109	4 903,976	885 460,920	94,833	95,727
déc.-21	10 046,647	5 912,453	473,500	28 343,350	1 018 374,200	8 986,930	1 047 191,050	1 056 177,980	1 594,928	8 451,719	1 047 191,050	104,233	105,127
janv.-22	10 581,085	6 831,146	473,500	28 343,350	1 129 946,870	10 383,340	1 158 763,720	1 169 147,060	2 966,218	7 614,867	1 158 763,720	109,513	110,494
févr.-22	7 252,293	4 682,081	473,500	28 343,350	625 798,920	7 116,760	654 615,770	661 732,530	1 001,045	6 251,248	654 615,770	90,263	91,245
mars-22	3 350,115	2 162,835	473,500	28 343,350	398 854,740	3 287,510	427 671,590	430 959,100	-1 827,974	5 178,089	427 671,590	127,659	128,640
avr.-22	1 968,115	1 270,614	473,500	29 123,340	254 218,710	1 931,330	283 815,550	285 746,880	1 968,115	0,000	283 815,550	144,207	145,188
mai-22	327,746	211,592	473,500	29 123,340	32 142,050	321,620	61 738,890	62 060,510	327,746	0,000	61 738,890	188,374	189,356
juin-22	128,283	82,818	473,500	29 123,340	11 023,360	125,880	40 620,200	40 746,080	128,283	0,000	40 620,200	316,645	317,626
TOTAL	48 240,168	29 737,335	5 682,000	342 460,170	4 645 182,660	45 200,740	4 993 324,830	5 038 525,570	15 840,268	32 399,900	4 993 324,830	103,510	104,447

Prix Moyen MWh PCS Gaz hors TICGN, TIPP

103,51

b) Attestation d'assurances :

Annexe n°4 :

- Attestation d'Assurance RC ENERLAY 2021-2022
- Attestation d'Assurance RCAE ENERLAY 2021-2022
- Attestation d'Assurance RCF ENERLAY 2021-2022
- Attestation DDPE ENERLAY 2021
- Attestation DDPE ENERLAY 2022

c) Factures des travaux GER

Annexe n°5 :

- Factures Réseau et SST
- Factures Chaufferie Gaz
- Factures Chaufferie Biomasse
- Factures Cogénération

d) Déclaration des émissions polluantes

Annexe n°6 :

- Déclaration annuelle des émissions polluantes – Rejets 2021
- Rapport d'assurance raisonnable de l'organisme vérificateur sur les émissions de gaz à effet de serre – Exercice clos au 31/12/2021



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2022

VILLE DE





SOMMAIRE

- Présentation générale de la Délégation de Service Public
- Les marchés
- Description du service
- Sécurité et hygiène
- Tarifs applicables
- Données sur l'offre commerciale par marché
 - *Nombre et liste des abonnés*
 - *Représentativité activités commerciales*
 - *Etats des entrées et sorties*
 - *Comparatifs par marché*
- Les événements marquants de l'année
 - *Synthèse*
 - *Les notes d'information de l'année*
- Animations
 - *Événements*
 - *Budget*
- Biodéchets

P RÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Nature du service

Concession de service public portant sur
l'exploitation de trois marchés forains de la Ville
de Saint-Germain

Autorité délégante

Le Maire, Monsieur Arnaud Péricard
pour
la Ville de Saint-Germain-en Laye
Hôtel de Ville
16, rue de Pontoise
78100 Saint-Germain

Déléataire

DADOUN Père et Fils
127 Bd général Giraud
94100 Saint-Maur-des-Fossés



Contexte contractuel

- Contrat du 1er octobre 2020, pour sept années, jusqu'au 30 septembre 2027

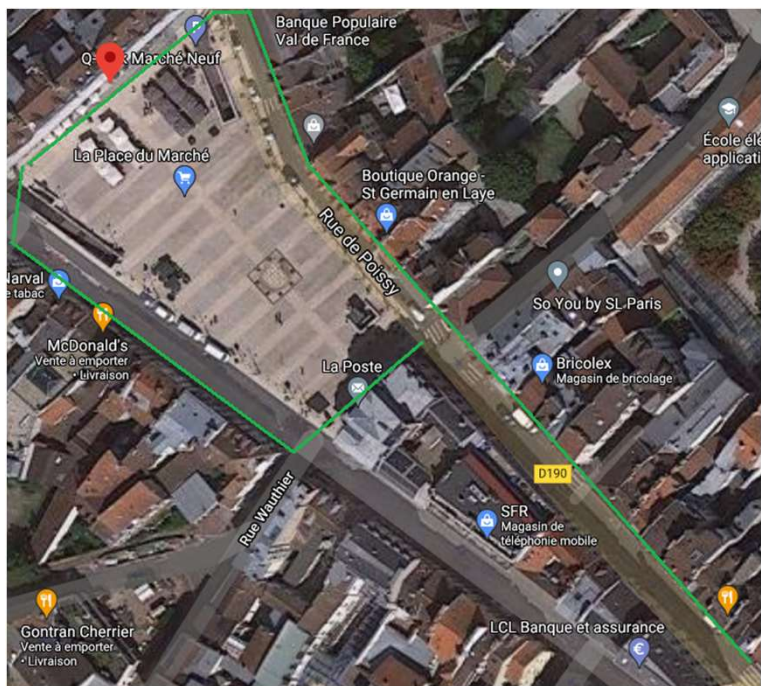
Objet et étendue de la délégation

- Installation des marchés
- Barriérage en fin de marché central
- L'entretien du matériel en bon état de fonctionnement et son remplacement les cas échéants
- Le nettoyage des marchés, à l'exception du marché Central
- La gestion des demandes de nouveaux abonnements
- Attribution de places et placement des commerçants
- La perception des droits de places, des recettes de promotion des marchés, des « charges directes Ville »
- La perception pour le compte de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine de la taxe sur les déchets banals industriels et commerciaux fixée par la délibération du Conseil Communautaire
- La promotion des marchés
- Application du tri des biodéchets
- La sécurisation des marchés forains en liaison avec la police municipale et en suivant les instructions des autorités.

LES MARCHÉS

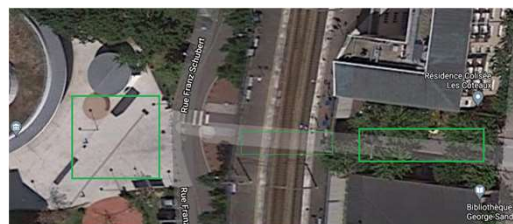
Marché Central Place du marché neuf

Mardi et vendredi de 08h30 à 13h00
Dimanche de 08h30 à 13h30



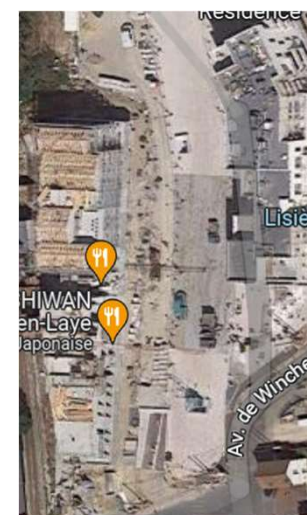
Marché de Rotondes Place des Rotondes

Vendredi de 16h00 à 20h00



Marché Pereire

Place Michel-Pericard dans l'éco-quartier de la Lisière Pereire
Samedi de 08h00 à 13h00



DESCRIPTION DU SERVICE



Installation des marchés

Le montage a lieu la veille de chaque tenue et le démontage le jour même du marché. Les interventions ont lieu du lundi au dimanche dans les horaires prévus dans la délégation.



Entretien du matériel

L'entretien est assuré par notre atelier. Le matériel est périodiquement contrôlé et son remplacement assuré le cas échéant. Au quotidien le matériel défectueux est écarté et remplacé en attente de réparation.



Nettoyage des marchés

A l'exception du marché Central, le nettoyage est assuré par nos équipes. Les déchets regroupés en attente de collecte, la surface est lavée au jet d'eau. Les détergents utilisés sont écoresponsables.



Tri des biodéchets

A chaque tenue et sur les trois marchés de la Ville, sont mis à disposition des commerçants alimentaires des récipients spécifiques pour y déposer leurs biodéchets. Les déchets végétaux et la catégorie des sous produits animaux sont recueillis séparément. Notre prestataire en assure la collecte et la valorisation.



Perceptions

- Des droits de places :
Les droits de place sont directement encaissés sur site par le placier; à la quinzaine pour les commerçants abonnés et à chaque tenue de marché pour les commerçants volants.
- Sont perçues avec les droits de places forfaitairement à la journée:
 - La taxe « charges directes Ville »
 - Le forfait animation
 - La taxe biodéchets
- Enfin et proportionnellement au linéaire, la taxe sur les déchets banals industriel, pour le compte de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine est fixée en délibération du Conseil Communautaire.



Attribution de places et placement des commerçants

Les demandes d'abonnement sont décidées par la Ville sur demande du délégataire, après consultation des représentants des commerçants lors des commissions consultatives des marchés.

Le placement des commerçants volants est assuré par le placier en fonction des emplacements disponibles.



Sécurité

Nous assurons la sécurisation des marchés forains en liaison avec la police municipale et en suivant les instructions des autorités. Nos agents mènent le contrôle d'accès des véhicules. Le placier garanti le respect des conditions réglementaires de l'activité.



SÉCURITÉ & HYGIÈNE

Règlementation

- Respect de l'arrêté du 8 octobre 2013 relatif aux règles sanitaires applicables aux activités de commerce de détail, d'entreposage et de transport de produits et denrées alimentaires autres que les produits d'origine animale et les denrées alimentaires en contenant.
- Les commerçants alimentaires sont régulièrement contrôlés par la DGCCRF et les services vétérinaires.
- Respect de l'arrêté du 18 décembre 2009 relatif aux règles sanitaires applicables aux produits d'origine animale et aux denrées alimentaires en contenant.
- Les commerçants sont équipés en vitrines réfrigérées mobiles pour la maîtrise de la chaîne de froid.

TARIFS APPLICABLES

Tarifs 2021		
<i>Marché Central</i>	<i>Abonnés</i>	<i>Volants</i>
Le mètre linéaire avec couverture	2,49 €	3,70 €
Le mètre linéaire sans couverture		2,50 €
Tarif producteur/ ostréiculteur	1,35 €	
L'angle avec couverture	4,30 €	2,00 €
L'angle sans couverture :		0,60 €
Tarif producteur/ ostréiculteur	2,50 €	
Charges directes Ville (forfait par marché)	2,15 €	2,12 €
Animation (forfait par marché)	3,10 €	3,06 €
<i>Marché Pereire</i>	<i>Abonnés</i>	<i>Volants</i>
Le mètre linéaire avec couverture	1,90 €	2,12 €
Tarif producteur / ostréiculteur	1,10 €	
L'angle	0,50 €	0,50 €
Charges directes Ville (forfait par marché)	2,08 €	2,08 €
Animation (forfait par marché)	1,00 €	1,00 €
<i>Marché Les Rotondes</i>	<i>Abonnés</i>	<i>Volants</i>
Le mètre linéaire avec couverture	2,05 €	2,50 €
Tarif producteur / ostréiculteur	1,20 €	
Charges directes Ville (forfait par marché)	2,08 €	2,08 €
Animation (forfait par marché)	1,50 €	1,50 €

Pour l'année 2022, les tarifs des droits de place de 2021 ont connus une augmentation de 1,90 %.

2021		
<i>Taxe Biodéchets</i>	<i>Coeff</i>	<i>Tous marchés</i>
Fruits et légumes	4	4,49 €
Poissonniers	3	3,37 €
Fleuriste, maraîchers, producteurs	2	2,25 €
Traiteurs, bouchers, charcutiers, produits divers	1	1,12 €

Tarifs 2022		
<i>Marché Central</i>	<i>Abonnés</i>	<i>Volants</i>
Le mètre linéaire avec couverture	2,54 €	3,77 €
Le mètre linéaire sans couverture		2,55 €
Tarif producteur/ ostréiculteur	1,38 €	
L'angle avec couverture	4,38 €	2,04 €
L'angle sans couverture :		0,61 €
Tarif producteur/ ostréiculteur	2,55 €	
Charges directes Ville (forfait par marché)	2,19 €	2,16 €
DBIC (ML)	1,17 €	1,17 €
Animation (forfait par marché)	3,16 €	3,12 €
<i>Marché Pereire</i>	<i>Abonnés</i>	<i>Volants</i>
Le mètre linéaire avec couverture	1,94 €	2,16 €
Tarif producteur / ostréiculteur	1,12 €	
L'angle	0,51 €	0,51 €
Charges directes Ville (forfait par marché)	2,12 €	2,12 €
DBIC (ML)	1,08 €	1,08 €
Animation (forfait par marché)	1,02 €	1,02 €
<i>Marché Les Rotondes</i>	<i>Abonnés</i>	<i>Volants</i>
Le mètre linéaire avec couverture	2,09 €	2,55 €
Tarif producteur / ostréiculteur	1,22 €	
Charges directes Ville (forfait par marché)	2,12 €	2,12 €
DBIC (ML)	1,15 €	1,15 €
Animation (forfait par marché)	1,53 €	1,53 €

2022		
<i>Taxe Biodéchets</i>	<i>Coeff</i>	<i>Tous marchés</i>
Fruits et légumes	4	4,58 €
Poissonniers	3	3,43 €
Fleuriste, maraîchers, producteurs	2	2,29 €
Traiteurs, bouchers, charcutiers, produits divers	1	1,14 €

Données sur l'offre commerciale





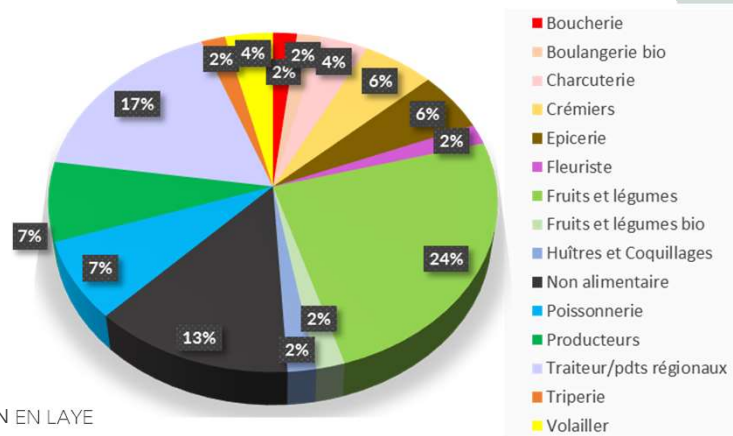
CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ DU CENTRE

Représentativité activités commerciales

Activités commerciales	Nombre de commerçants
Artisanat	1
B.O.F	2
Bazar	1
Boucherie	1
Boulangerie Bio	1
Champignons	1
Charcuterie	2
Confection	2
Confection Enfants	1
Crêpes	1
Epicerie	1
Fleuriste	1
Fromage de Chèvre	1
Fruits et Légumes	13
Fruits et Légumes Bio	1
Fruits et Légumes Secs	1
Huitres et coquillage	1
Livres	1
Olives	1
Plats cuisinés	1
Poissonnerie	4
Prêt à Porter	1
Producteur	1
Producteur Fruits	1
Producteur Légumes	2
Produits Fermiers	1
Produits Italiens	1
Produits Libanais	1
Traiteur Asiatique	2
Traiteur Oriental	1
Traiteur turc	1
Triperie	1
Volailier	2
TOTAL	54

Entrées / Sorties

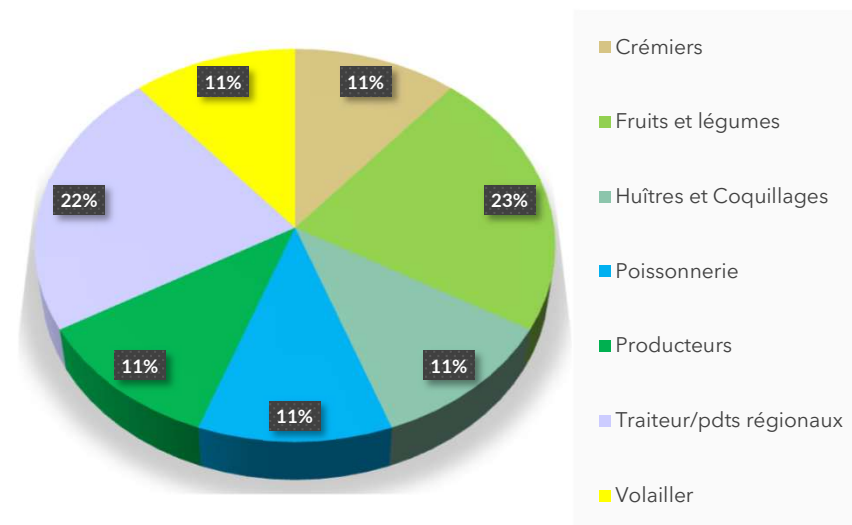
Mois	Activités commerciales	Entrées	Sorties
Janvier	Fleuriste		1
Janvier	Fleuriste	1	
Février	Traiteur		1
Juin	Plantes médicinales		1
Juillet	Fruits et légumes		1
Juillet	Fruits et légumes	1	
Juillet	Fruits et légumes		1
Juillet	Fruits et légumes	1	
Juillet	Plats cuisinés	1	
Juillet	Plats cuisinés	1	
Juillet	Plats cuisinés		1
Novembre	Fromage de chèvre	1	
TOTAL		6	6



CHARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ PEREIRE

Représentativité activités commerciales

Activités commerciales	Nombre de commerçants
Crémiers	1
Fruits et Légumes	2
Huîtres et Coquillages	1
Poissonnerie	1
Producteurs	1
Traiteur/Pdts Régionaux	2
Volailles	1
TOTAL	9



Entrées / Sorties

Mois	Activités commerciales	Entrées	Sorties
Janvier	Traiteur libanais		1
Février	Produits orientaux		1
Septembre	Poissonnerie		1
Novembre	Poissonnerie	1	
Décembre	Traiteur		1
TOTAL		1	4

Commentaires

Le marché Pereire a subi la perte de 3 abonnés sur 2022. Malgré une tentative de relance à l'automne, la faible affluence n'a pas permis de faire rester les nouveaux commerçants.

CHARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ DE ROTONDES

Liste des abonnés – 4 commerçants

Représentativité activités commerciales

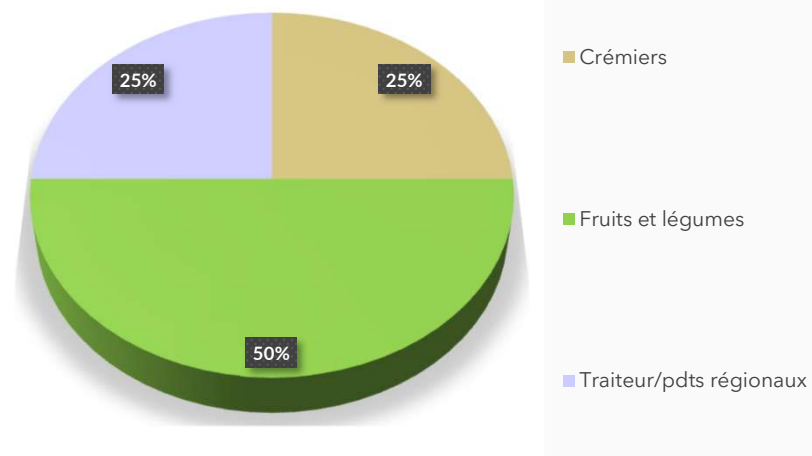
Activités commerciales	Nombre de commerçants
Crémiers	1
Fruits et Légumes	2
Traiteur/Pdts Régionaux	1
TOTAL	4

Commentaire

Le déplacement du marché rue de l'Aurore en 2023 devrait permettre de relancer la dynamique avec de nouveaux commerçants et une meilleure visibilité.

Entrées / Sorties

Mois	Activités commerciales	Entrées	Sorties
Juillet	Fruits et légumes		1
Juillet	Fruits et légumes	1	
TOTAL		1	1



EVOLUTION DE LA DIVERSITÉ COMMERCIALE

DU 1^{ER} JANVIER 2022 AU 31 DÉCEMBRE 2022

Marché du Centre

Nombre de commerçants abonnés	
31/12/2021	31/12/2022
54	54

Représentativité activités commerciales au 31/12/2021

Activités commerciales	Nombre de commerçants
Fruits et Légumes	19
Boucherie / charcuterie / volaille / rôtisseur	7
B.O.F	3
Boulangerie / crêpes	2
Traiteur / produits régionaux	9
Poissonnerie / huîtres	5
Epicerie / olives	3
Non alimentaire	6
Fleuriste	1
Total	54

Représentativité activités commerciales au 31/12/2022

Activités commerciales	Nombre de commerçants
Boucherie	1
Boulangerie Bio	1
Charcuterie	2
Crémiers	3
Epicerie	3
Fleuriste	1
Fruits et Légumes	13
Fruits et Légumes Bio	1
Huîtres et Coquillages	1
Non alimentaire	7
Poissonnerie	4
Producteurs	4
Traiteur/Pdts Régionaux	9
Triperie	1
Volailier	2
TOTAL	54

EVOLUTION DE LA DIVERSITÉ COMMERCIALE

DU 1^{ER} JANVIER 2022 AU 31 DÉCEMBRE 2022

Marché Frahier//Pereire

Nombre de commerçants abonnés	
31/12/2021	31/12/2022
12	9

Représentativité activités commerciales au 31/12/2021

Activités commerciales	Nombre de commerçants
Fruits et Légumes	3
Boucherie / charcuterie / volaille / rôtisseur	1
B.O.F	1
Traiteur / produits régionaux	5
Poissonnerie / huîtres	2
Total	12

Représentativité activités commerciales au 31/12/2022

Activités commerciales	Nombre de commerçants
Crémiers	1
Fruits et Légumes	2
Huîtres et Coquillages	1
Poissonnerie	1
Producteurs	1
Traiteur/Pdts Régionaux	2
Volailleur	1
TOTAL	9

EVOLUTION DE LA DIVERSITÉ COMMERCIALE

DU 1^{ER} JANVIER 2022 AU 31 DÉCEMBRE 2022

Marché Rotondes

Nombre de commerçants abonnés	
31/12/2021	31/12/2022
4	4

Représentativité activités commerciales au 31/12/2021

Activités commerciales	Nombre de commerçants
B.O.F	1
Fruits et Légumes	2
Traiteur Libanais	1
Total	4

Représentativité activités commerciales au 31/12/2022

Activités commerciales	Nombre de commerçants
Crémiers	1
Fruits et Légumes	2
Traiteur/Pdts Régionaux	1
Total	4

Le nombre de commerçant reste identique à 2021.

*L*ES ÉVÈNEMENTS
MARQUANTS DE L'ANNÉE

2022

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
24/01: Réunion de suivi DSP	14/02: Réunion de suivi de DSP	10/03: Réunion de suivi de DSP	11/04: Réunion de suivi de DSP	07/05: déroulement du « Marché aux Fleurs » sur le marché Centre.	11/06: Déroulement de l'évènement « Nuits des Artistes » sur le marché Centre
		14/03: Commission paritaire ODJ 1. Marché Central 2. Marché Pereire 3. Marché Rotondes 4. Point Dadoun 5. Points divers 6. Animation		14/05: déroulement du « Marché Européen » sur le marché Centre.	
					13/06: Réunion de suivi de DSP
					25/06: Déroulement de l'évènement « Marché des Arts » sur le marché Centre.
					27/06: Commission paritaire ODJ 1. Marché Pereire 2. Point Dadoun 3. Point divers 4. Animation

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
		03/09: Organisation du Forum des Sports sur le marché du Centre	03/10: Arrêt des prestations biodéchets par Mutual Waste sur Pereire et Rotondes.	24/11: Installation du sapin caméléon sur la fontaine place du marché	09/12; 10/12 et 11/12: Animations
		12/09: Commission de suivi de DSP	15/10: Animation VOX HUMANI et des Jeux des Sourires sur le marché Centre	26/11: Lancement de la « Winter Party » et de la « Mise en Lumière ».	
		17/09 : Organisation d'une brocante à l'occasion des journées du Patrimoine	<p>17/10 Commission paritaire ODJ</p> <p>1. Points généraux</p> <p>1.1. Planning des commissions 2023</p> <p>1.2. Règlement des marchés</p> <p>1.3. Revalorisation des tarifs des droits de place</p> <p>1.4. Sensibilisation biodéchets</p> <p>2. Marché Pereire</p> <p>2.1. Restitution de l'enquête sur ce marché</p> <p>2.2. Mise en place d'un panier étudiants</p> <p>3. Point Dadoun</p> <p>3.1. Nouvelles candidatures</p> <p>3.2. Entrées/sorties</p> <p>3.3. Périodes d'essai/démission</p> <p>4. Points divers</p> <p>4.1. Alignement des stands côté rue de Poissy: certains primeurs dépassent les potelets//esthétique ?</p> <p>4.1. Plaintes de riverains: stationnement de camions des commerçants hors de la zone réservée.</p> <p>5. Animations (pour les commerçants)</p> <p>5.1. Propositions du calendrier 2022/2023</p>		
		<p>22/09: Réunion tarifaire ODJ</p> <p>1. Propositions d'actualisation au 1er janvier 2023.</p> <p>2. Propositions revalorisation coût des biodéchets.</p>			16/12: Commission de suivi de DSP
			29/10: Association des commerçants organise Halloween et la Chasse aux bonbons		

Relations Ville – Concessionnaire

Nous nous sommes réunis en commission paritaire 3 fois au cours de l'année. Lors de ces assemblées :

- sont traitées avec les commerçants les difficultés rencontrées dans le trimestre écoulé.
- sont exposés les projets de réaménagement ou de création de marchés, mais aussi de refonte et application du règlement intérieur.
- sont revus les évolutions commerciales pour chaque marché.
- sont évoquées les animations.

Ces réunions restent consultatives, les décisions relevant de l'autorité municipale.

Nous avons également rencontré, lors de 7 réunions techniques, les représentants de la Ville pour le suivi de la Délégation. Échanges d'idées et travail de fond sur les projets en cours.

Evènements organisés par la Ville :

Gestion du personnel & mise à disposition du personnel par le Concessionnaire

Nous avons collaboré aux manifestations organisées par la Ville sur la place du marché. Tout ou partie des équipements sont mobilisés et les interventions des équipes de monteurs décalées dans leurs horaires pour correspondre aux besoins des évènements.

Application du règlement

Nous dénombrons 21 courriers envoyés.

Il s'agit de notifications et rappels au règlement adressés sur constats d'infractions.

- 2 courriers pour résiliation,
- 1 courrier d'accusé de réception de résiliation et de régularisation d'impayés,
- 1 courrier - 1er avertissement pour motif: vente à la criée,
- 1 courrier pour mise en demeure avant demande d'exclusion,
- 1 courrier de résiliation d'abonnement,
- 1 courrier d'exclusion temporaire,
- 1 courrier de demande d'exclusion temporaire,
- 1 courrier pour rappel au règlement,
- 11 courriers pour retour de commission,
- 1 courrier pour demande de justificatif commerçant.

Notes aux commerçants:

8 notes d'information ont été émises à destination de nos commerçants avec des sujets allant de l'augmentation des tarifs jusqu'aux rappels de l'obligation de l'utilisation du parking mis à disposition par la ville. Toutes présentées et accompagnées par le régisseur placier.



Marchés de Saint-Germain - Augmentation des tarifs à compter du 1er janvier 2022

MD Mail d'Accueil du Groupe DADOUN <info@groupedadoun.com>

Chers commerçants,

Nous souhaitons vous informer de la revalorisation des droits de place à compter du 1er janvier 2022.

L'augmentation appliquée sera de 1,90 % des droits hors taxes.

Vous souhaitant un bon après-midi,
Cordialement,



Téléphone : 01 45 11 71 11

125 Bd du Général Giraud, 94100 Saint-Maur-des-Fossés

<https://www.groupedadoun.com/>



Marché Central ** Saint Germain ** Navette du 01/08 au 28/08

MD Mail d'Accueil du Groupe DADOUN

Cher commerçant,

La Ville nous informe que la navette du Marché Central ne sera pas en fonctionnement du lundi 1er août 2022 au dimanche 28 août 2022 inclus.

Vous souhaitant une bonne fin de journée,

Cordialement,



Joana DA ROCHA

Assistante de direction – Service Exploitation

Téléphone : 01 45 11 71 11

125 Bd du Général Giraud, 94100 Saint-Maur-des-Fossés

<https://www.groupedadoun.com/>





Note d'information
Navette – Marché du Centre
Saint-Germain-en-Laye

Le 13 octobre 2022

Chère commerçante, Cher commerçant,

En raison des grèves liées aux ravitaillements des stations-service actuellement en cours dans le pays, la navette mise à disposition sur le maché du Centre ne sera probablement pas opérationnelle ce dimanche 16 octobre 2022.

Si tel était le cas, la Ville de Saint-Germain-en-Laye mettra à votre disposition un chauffeur avec un véhicule léger de 4 places : le temps d'attente sera donc plus long.

Sachant compter sur votre collaboration,
Sincères salutations,

Votre concessionnaire.

CONCESSION DE DROITS COMMUNAUX
Halles – Foires – Marchés
127 boulevard du Général Giraud – 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Tél : 01 45 11 71 11- Fax 01 45 11 71 12
E-mail : info@groupedadoun.com
SAS au capital de 125 125 Euros
RCS Créteil B 410 708 838 –
N° TVA Intracommunautaire FR31 410 708 838



Note d'information
Rappel de l'utilisation du parking
Marché Central de Saint-Germain-en-Laye

Le 07 novembre 2022

Chère commerçante, Cher commerçant,

Nous vous rappelons que la Ville de Saint-Germain-en-Laye a mis à votre disposition un parking et que l'utilisation de ce dernier est obligatoire.

Vos camions doivent y être stationnés, après la déballe et pendant toute la durée des tenues du marché Central les mardis, vendredis et dimanches.

Sachant compter sur votre collaboration,
Sincères salutations,

Votre concessionnaire.

CONCESSION DE DROITS COMMUNAUX
Halles – Foires – Marchés
127 boulevard du Général Giraud – 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Tél : 01 45 11 71 11- Fax 01 45 11 71 12
E-mail : info@groupedadoun.com
SAS au capital de 125 125 Euros
RCS Créteil B 410 708 838 –
N° TVA Intracommunautaire FR31 410 708 838

RAPPEL POUR LES POISSONNIERS !



Ne pas jeter les coquilles des fruits de mer dans les bacs biodéchets.



Mettre les restes de poissons dans des sacs 50 microns avant de les placer dans les bacs biodéchets.



En fin de marché, apporter les bacs biodéchets sur le point de regroupement.



Subject: Saint-Germain-en-Laye ** Marché Central ** Plaintes riverains : nuisances sonores

Chères commerçantes, Chers commerçants,

Suite à plusieurs plaintes de riverains, à proximité du marché Central de Saint-Germain-en-Laye, nous vous demandons de faire en sorte de **limiter toutes les nuisances sonores engendrées** lors de la déballe : éviter de traîner du matériel, de claquer les portières ou les hayons des véhicules, éviter les éclats de voix et les bruits de roulements de chariots et transpalettes ou autres, conteneurs, etc...

Il faut préserver une coexistence sereine entre les habitants et notre activité commerciale.


Sachant compter sur votre collaboration,
Cordialement,



Téléphone : 01 45 11 71 11
125 Bd du Général Giraud, 94100 Saint-Maur-des-Fossés

<https://www.groupeadadoun.com/>





Le 19 décembre 2022

Lettre aux commerçants abonnés des marchés forains de la ville de Saint-Germain-en-Laye

Cher(e) commerçant(e),

Les prochaines élections des représentants des commerçants de vos marchés de Saint-Germain-en-Laye se dérouleront pour le :

- Marché Rotondes – le vendredi 20 janvier 2023
- Marché Pereire – le samedi 21 janvier 2023
- Marché Central – le dimanche 22 janvier 2023

Si vous souhaitez vous porter candidat(e), vous trouverez ci-dessous un bulletin de candidature que vous voudrez bien détacher et nous retourner complété et signé pour le **dimanche 08 janvier 2023, au plus tard**.

Pour rappel : Seuls les commerçants titulaires abonnés, ayant au moins deux ans d'ancienneté, peuvent se porter candidats et participer au vote.

Comptant sur votre collaboration et vous priant d'agréer, Cher(e) commerçant(e), nos salutations distinguées.

Votre concessionnaire

BULLETIN DE CANDIDATURE A L'ELECTION DES REPRESENTANTS DES COMMERCANTS DES MARCHÉS FORAINS – Ville Saint-Germain-en-Laye - Scrutin du mois de janvier 2023

Je soussigné(e)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____

Activité commerciale : _____

Portable : _____ E-mail : _____

Souhaite me porter candidat(e) pour l'élection des représentants des commerçants du marché :

Marché Rotondes – le vendredi 20 janvier 2023

Marché Pereire – le samedi 21 janvier 2023


Marché Central – le dimanche 22 janvier 2023

Fait à : _____ Le : _____

Signature du candidat _____

Ce bulletin doit être retourné, complété et signé **au plus tard le dimanche 08 janvier 2023**.

CONCESSION DE DROITS COMMUNAUX
 Halles – Foires – Marchés
 127 boulevard du Général Graud – 94100 Saint-Maur-des-Fossés
 Tél. 01 40 51 71 14 - Fax 01 40 51 71 12
 E-mail : info@dadoun.com
 SAS au capital de 120 114 euros
 RCS Créteil B 410 708 838 – N° TVA intracommunautaire FR21 410 708 838



Le 20 décembre 2022

**Marchés de Saint-Germain-en-Laye
Augmentation des droits de place**

Chers commerçants,

Nous vous rappelons que la prochaine revalorisation des droits de place, des marchés de la Ville de Saint-Germain-en-Laye, prendra effet au 1^{er} janvier 2023, conformément à la délibération du Conseil Municipal datée du 16 décembre 2022.

QUART	PRESTATIONS	TAFER 2022	TAFER 2023	VARIATION	OBSERVATIONS
MARCHÉ	Le droit de place sans couverture	2,044	2,044	0,0%	
	Tarif producteur / consommateur	1,941	1,941	0,0%	
	Tarif producteur / consommateur	4,004	4,004	0,0%	
	Tarif producteur / consommateur	2,044	2,044	0,0%	
	Charges diverses (voir détail par marché)	1,044	2,044	0,0%	
Montant annuel par mètre	1,044	2,044	0,0%		
Place des Rotondes à partir du 1er janvier 2023	Produit d'abonnement local D	4,004	5,004	25,0%	
	Produit d'abonnement local B	2,044	2,044	0,0%	
	Produits, Marchés, Foires et Fossés	2,044	2,044	0,0%	
	Produits, Marchés, Foires et Fossés (voir D)	2,044	2,044	0,0%	
	Produits, Marchés, Foires et Fossés (voir E)	1,044	1,044	0,0%	
COMMERCEANTS OCCASIONNELS	Le droit de place sans couverture	2,044	2,044	0,0%	
	Montant	2,044	2,044	0,0%	
	Changement	2,044	2,044	0,0%	
	Montant	2,044	2,044	0,0%	
	Changement	2,044	2,044	0,0%	
Marché central	Le droit de place sans couverture	2,044	2,044	0,0%	
	Montant	2,044	2,044	0,0%	
	Changement	2,044	2,044	0,0%	
	Montant	2,044	2,044	0,0%	
	Changement	2,044	2,044	0,0%	
Place des Rotondes à partir du 1er janvier 2023	Produit d'abonnement local D	4,004	5,004	25,0%	
	Produit d'abonnement local B	2,044	2,044	0,0%	
	Produits, Marchés, Foires et Fossés	2,044	2,044	0,0%	
	Produits, Marchés, Foires et Fossés (voir D)	2,044	2,044	0,0%	
	Produits, Marchés, Foires et Fossés (voir E)	1,044	1,044	0,0%	
COMMERCEANTS OCCASIONNELS	Le droit de place sans couverture	2,044	2,044	0,0%	
	Montant	2,044	2,044	0,0%	
	Changement	2,044	2,044	0,0%	
	Montant	2,044	2,044	0,0%	
	Changement	2,044	2,044	0,0%	
Place des Rotondes	Le droit de place sans couverture	2,044	2,044	0,0%	
	Montant	2,044	2,044	0,0%	
	Changement	2,044	2,044	0,0%	
	Montant	2,044	2,044	0,0%	
	Changement	2,044	2,044	0,0%	

Sincères salutations,
Votre concessionnaire

CONCESSION DE DROITS COMMUNAUX
 Halles – Foires – Marchés
 127 boulevard du Général Graud – 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Tel : 01 45 11 71 11 - Fax 01 45 11 71 12
 E-mail : info@dadoun.com
 SAS au capital de 120 114 euros
 RCS Créteil B 410 708 838 –
 N° TVA intracommunautaire FR21 410 708 838

2022	
Recettes des commerçants abonnés	246 958 €
Centre	232 654 €
Rotondes	5 564 €
Perreire	8 740 €
Recettes des commerçants volants	58 914 €
Centre	54 097 €
Rotondes	3 935 €
Perreire	163 €
Autres produits d'exploitation	202 893 €
Publicité/animation	37 833 €
Recettes déchets	115 783 €
Recettes super soldes/brocantes	601 €
Redevance charge directe ville	29 263 €
Recettes collecte écologique	19 413 €
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	508 046 €
Location de véhicules et remorque	21 050 €
Achats de fournitures et matériels	3 126 €
Entretien (matériel roulant et stands)	14 353 €
Carburant et autres fluides	6 812 €
Location de dépôt	2 100 €
Assurance	655 €
Location et frais monétique TPE	2 534 €
Coût collecte écologique	25 055 €
Masse salariale Régisseurs /Administratifs	34 790 €
Coût complet Montage/Démontage	178 302 €
Coût complet nettoyage	9 005 €
Coût complet barriérage SODED	10 327 €
Charges sociales Régisseurs /Administratifs	11 173 €
Coût des charges de personnels	243 597 €
Frais de siège 4% (sur dts places)	12 206 €
Animation / Publicité	37 833 €
Impôts et taxes	711 €
Amortissement bâches	5 926 €
Redevance	
Part fixe	50 950 €
Part variable	
Retrocession	
Charges directes ville	29 263 €
Déchets	115 783 €
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	571 953 €
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	-63 907 €

COMPTES D'EXPLOITATION 2022

Explicatif

Le contrat ayant débuté le 1er octobre 2020, ce compte d'exploitation 2022 est donc la première année où l'on peut comparer l'évolution avec une année entière d'exploitation.

- Les recettes des commerçants abonnés sont de 246 958 €, supérieures de 4 023 € à 2021, soit +1,7 %.
- Les recettes des commerçants volants sont de 58 914 €, inférieures de 5 262 € au prévisionnel, soit -8,7%.
- Le total des droits de place est donc inférieur de 1 238 € au prévisionnel, soit - 0,4%.
- Les autres produits d'exploitation de 202 893 €, sont composés des recettes d'animation pour 37 833 €, des recettes brocantes de 601 €, des recettes de collecte écologique pour 19 413 € ainsi que des « charges directes Ville » et de la perception de la DBIC, respectivement pour 29 263 € et 115 783 € (recettes reversées intégralement aux services concernés).
- Les charges d'exploitation sont supérieures de 53 041 € soit +10,22 %. Cette augmentation des charges est notamment dû à la hausse des coûts de carburant et d'entretien véhicule avec la perte du local à proximité.
- Les charges totales de personnel sont supérieures de 48 835 € soit + 19%. Cela est dû notamment par l'embauche d'un deuxième chauffeur pour une meilleure efficacité de la prestation.
- Le budget d'animation collecté auprès des commerçants, fait l'objet d'un traitement comptable spécifique, celui-ci ne doit pas engendrer de gain ou de perte pour le délégataire, c'est pourquoi dans la présentation de notre compte d'exploitation les charges équilibrent les recettes, soit 37 833 €.

(Selon les années ce budget est plus ou moins utilisé et est d'ailleurs sujet à la variation des présences des commerçants. Le récapitulatif transmis dans notre rapport détaille le montant collecté, celui dépensé et le restant chaque année; le cas échéant, le solde du budget est reporté sur l'exercice suivant).

- La redevance versée à la commune est de 50 950 €.

Les rétrocessions charges directes et déchets correspondent aux montants collectés soit 29 263 € et 115 783 €.

Le résultat brut d'exploitation est déficitaire de 63 907 € en 2022, il était déficitaire de 17 060 € en 2021.

ANIMATIONS



ANIMATIONS

Vous trouverez ci-dessous le récapitulatif des dépenses engagées pour le compte des commerçants pour les opérations d'animation et communication gérées par leurs soins en 2022.

BUGDET 2022	
Solde 2021	24 310,34 €
Recettes animation	37 833,21 €
Dépenses animation	- 33 232,76 €
<i>Opération Mimosa</i>	- 5 423,58 €
<i>Fête des Mères</i>	- 1 661,00 €
<i>Octobre rose</i>	- 3 470,00 €
<i>Beaujolais</i>	- 14 178,20 €
<i>Noël</i>	- 8 499,98 €
Solde 2022	28 910,80 €

*Gestion des biodéchets des marchés
alimentaires de St Germain en Laye
(collecte et traitement)*

Bilan 2022



Déchets des marchés de St Germain-en-Laye

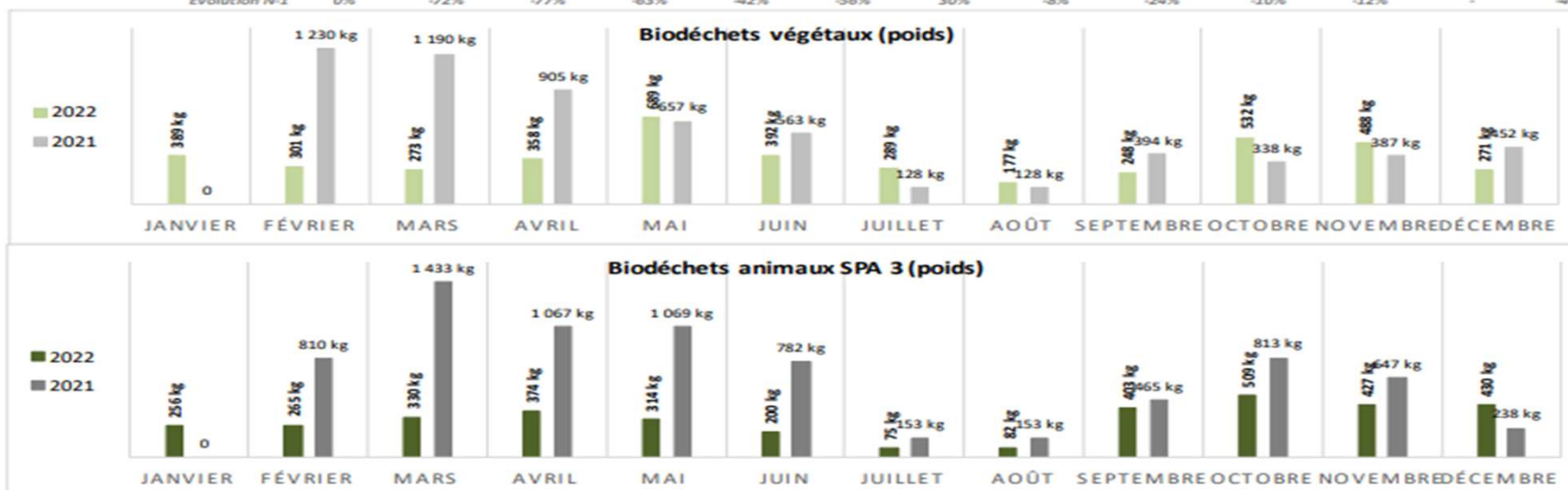
Evolution du poids moyen tous marchés



Zoom mensuel

Déchets collectés de l'année : 8 067 kg

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total
Nombre de marchés	17	16	17	20	22	20	23	21	21	15	13	13	218
Biodéchets végétaux	389 kg	301 kg	273 kg	358 kg	689 kg	392 kg	289 kg	177 kg	248 kg	532 kg	488 kg	271 kg	4 404 kg
<i>Evolution N-1</i>	0%	-76%	-77%	-60%	5%	-30%	126%	39%	-37%	57%	26%	-40%	-31%
SPA 3	256 kg	265 kg	330 kg	374 kg	314 kg	200 kg	75 kg	82 kg	403 kg	509 kg	427 kg	430 kg	3 664 kg
<i>Evolution N-1</i>	0%	-67%	-77%	-65%	-71%	-74%	-51%	-46%	-13%	-37%	-34%	81%	-52%
Total	645 kg	565 kg	603 kg	732 kg	1 003 kg	592 kg	364 kg	259 kg	651 kg	1 040 kg	915 kg	-	7 367 kg
<i>Evolution N-1</i>	0%	-72%	-77%	-63%	-42%	-56%	30%	-8%	-24%	-10%	-12%	-	-47%



Déchets des marchés de St Germain-en-Laye

Evolution du poids moyen marché Central

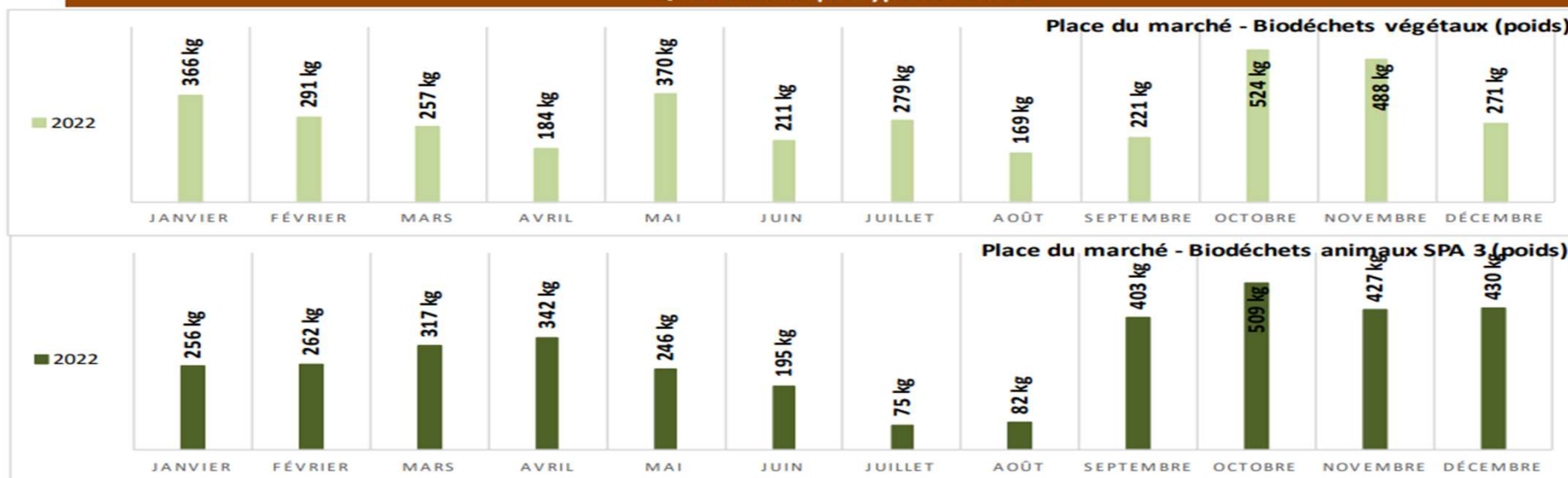


Zoom mensuel - Place du marché

Déchets collectés de l'année : 7 170 kg

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total
Nombre de marchés	13	12	13	13	14	12	14	13	13	13	13	13	156
Biodéchets végétaux	366 kg	291 kg	257 kg	184 kg	370 kg	211 kg	279 kg	169 kg	221 kg	524 kg	488 kg	271 kg	3 628 kg
<i>Part dans le total</i>	59%	53%	45%	35%	60%	52%	79%	67%	35%	51%	53%		51%
SPA 3	256 kg	262 kg	317 kg	342 kg	246 kg	195 kg	75 kg	82 kg	403 kg	509 kg	427 kg	430 kg	3 542 kg
<i>Part dans le total</i>	41%	47%	55%	65%	40%	48%	21%	33%	65%	49%	47%		49%

Quantité triée par type de déchets



Déchets des marchés de St Germain-en-Laye

Evolution du poids moyen marché Pereire

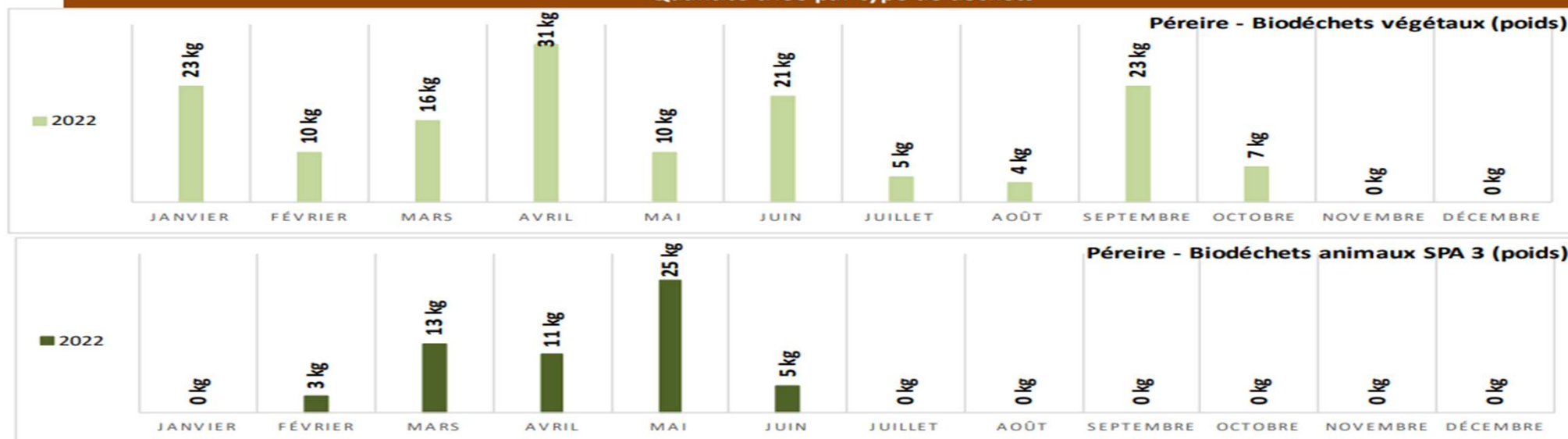


Zoom mensuel - Marché Péreire

Déchets collectés de l'année : 207 kg

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total
Nombre de marchés	4	4	4	5	4	4	5	4	4	1			39
Biodéchets végétaux	23 kg	10 kg	16 kg	31 kg	10 kg	21 kg	5 kg	4 kg	23 kg	7 kg			150 kg
SPA 3	-	3 kg	13 kg	11 kg	25 kg	5 kg	-	-	-	-	-	-	57 kg

Quantité triée par type de déchets



Déchets des marchés de St Germain-en-Laye

Evolution du poids moyen marché Rotondes



Zoom mensuel - Marché Rotondes

Déchets collectés de l'année : 691 kg

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total
Nombre de marchés	-	-	-	2	4	4	5	4	5	1			25
Biodéchets végétaux	-	-	-	143 kg	309 kg	160 kg	5 kg	4 kg	4 kg	1 kg			626 kg
SPA 3	-	-	-	21 kg	44 kg	-	-	-	-	-	-	-	65 kg

Quantité triée par type de déchets



Déchets des marchés de St Germain-en-Laye

Evolution totale et taux de réutilisation

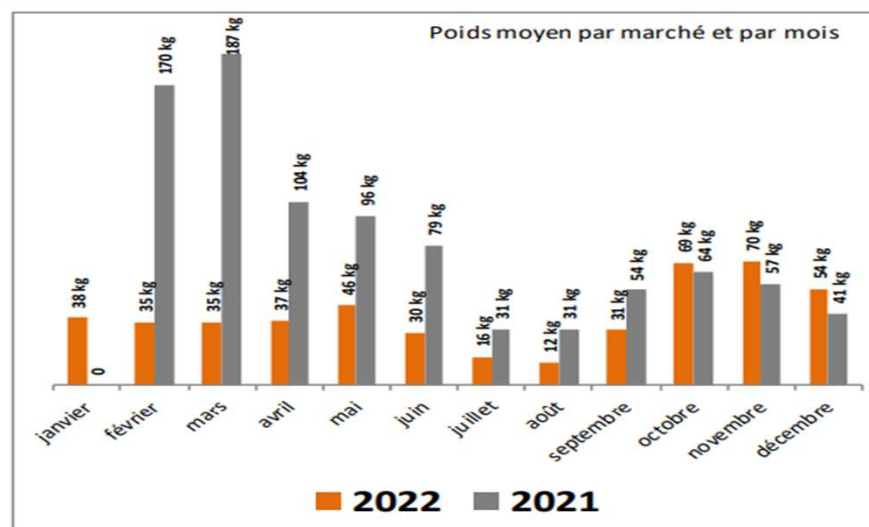
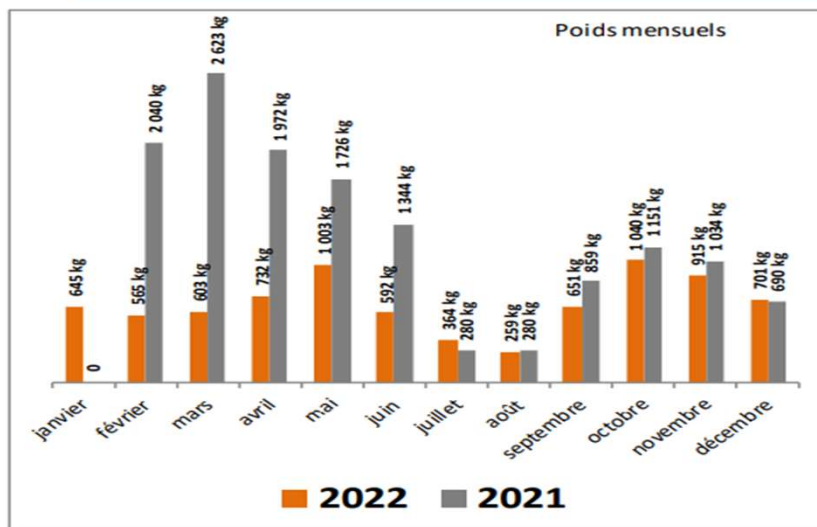


Evolution des quantités et du taux de réutilisation et de recyclage
Déchets collectés : 8 067 kg **Nombre de marchés : 218**

Année	2022	2021	Evolution
Poids total collecté	8 067 kg	13 998 kg	-42%
Poids moyen par marché	37 kg	84 kg	-56%
Réutilisation et recyclage*	100%	100%	

*(hors glanage)

Bilan comparatif mensuel



Déchets des marchés de St Germain-en-Laye

Bilan répartition par type de déchets

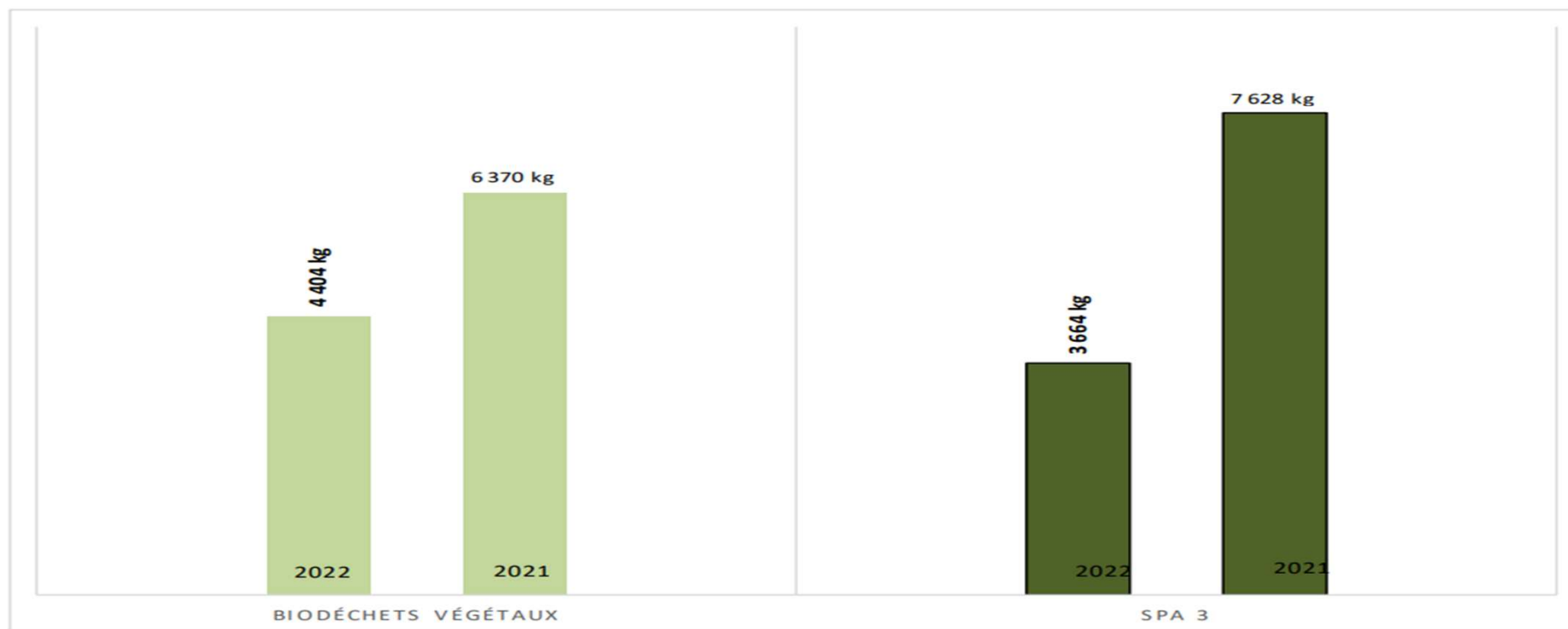


Bilan annuel de la répartition par type de déchets

Déchets collectés : 8 067 kg

Nombre de marchés : 218

Comparaison 2022/2021 : Quantité collectée par type de déchets





Ville de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

PARC DU CHATEAU



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
AVANT-PROPOS.....	5
PREAMBULE.....	6
1. PRESENTATION GÉNÉRALE.....	7
1.1. PRÉSENTATION.....	8
1.2. ORGANISATION FRANCE.....	9
1.3. NOS METIERS.....	10
1.4. NOTRE RAISON D'ETRE.....	13
1.5. NOS ENGAGEMENTS RSE.....	15
1.6. LES PRINCIPAUX ENJEUX D'INDIGO.....	18
1.7. LES BORNES DE RECHARGES POUR VEHICULES ELECTRIQUES.....	21
1.8. INFLATION, CRISE ENERGETIQUE.....	22
2. LE CONTRAT.....	23
2.1. FICHE D'IDENTITE.....	24
3. DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION.....	26
3.1. PARC CHATEAU.....	27
3.2. FAITS MARQUANTS 2022.....	31
3.3. OPERATIONS COMMERCIALES.....	34
3.4. VANDALISME.....	35
4. MAINTENANCE ET TRAVAUX.....	36
4.1. MAINTENANCE DU PARKING CHATEAU.....	37
4.2. TRAVAUX DU PARKING CHATEAU.....	39
5. ORGANISATION ET MOYENS D'EXPLOITATION.....	45
5.1. L'ORGANISATION LOCALE.....	46
5.2. SERVICE DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE.....	48
5.3. SERVICE RELATION CLIENTS.....	49
5.4. CONTROLES QUALITÉ.....	51

5.5.	LES SERVICES	52
6.	ANALYSES	56
6.1.	PARKING CHATEAU	57
7.	PERSPECTIVES 2023.....	63
8.	BILAN FINANCIER : COMPTE DE RESULTAT ET PATRIMOINE.	65
8.1.	COMPTE DE RESULTAT PARC CHATEAU	66
8.2.	PATRIMOINE PARC CHATEAU.....	69
9.	ANNEXES.....	70
9.1.	NOTE FINANCIERE	71
9.2.	ANNEXES PARC CHATEAU	79

AVANT-PROPOS

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux dispositions de l'article 33 du décret n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession publié au Journal Officiel du 2 février 2016. Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments statistiques et n'ont pas de valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journalièrement. Ils peuvent ne pas être corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.). Les commentaires figurant dans ce rapport d'activité sont établis d'après les éléments statistiques. Les éléments comptables sont fournis en annexes.

PREAMBULE

Ces dernières décennies ont été marquées par la prise de conscience de problématiques environnementales à l'échelle mondiale et notamment dans les pays occidentaux.

La crise sanitaire du Coronavirus traversée depuis le début de l'année 2020 ne fera, à terme, qu'accélérer cette prise de conscience et modifier de manière profonde et durable le domaine de la mobilité. Les modèles que nous connaissons aujourd'hui s'effacent peu à peu, afin de laisser place à un nouveau paysage.

Groupe Français leader du stationnement, INDIGO participe activement à l'évolution du stationnement et de la mobilité en ville et souhaite s'intégrer durablement dans ce nouveau paysage urbain. En particulier, nous accompagnons depuis de nombreuses années la ville de Saint-Germain-en-Laye et nous restons plus que jamais force de proposition en matière de stationnement.

Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre groupe s'est interrogé pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain. c'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être :





PRESENTATION GÉNÉRALE

1.1. PRÉSENTATION

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

INDIGO construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.



Indigo Group a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !

Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.



SERGE CLÉMENTE, PRÉSIDENT D'INDIGO GROUP

2 600
parkings dans
le monde

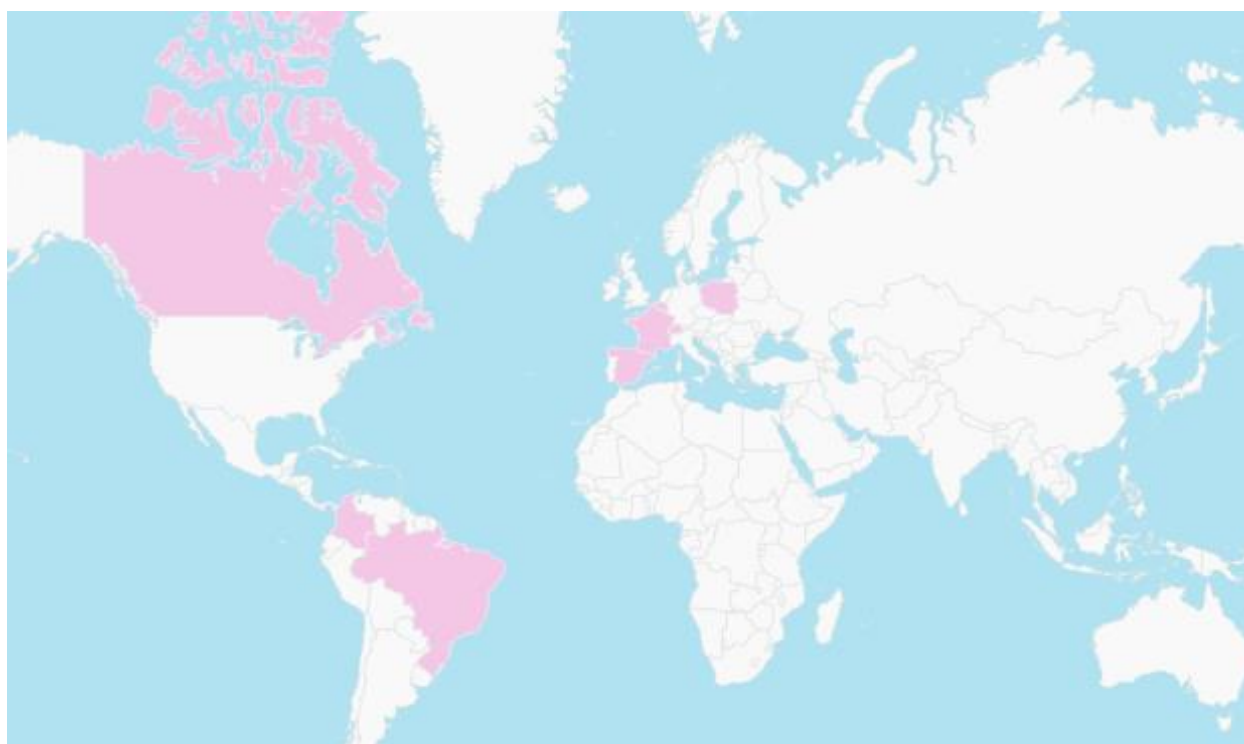
+500
villes

1,4M
de places de
stationnement gérées

2 140 km
de voirie urbaine
gérée

9
pays

9 000
collaborateurs



1.2. ORGANISATION FRANCE

Indigo propose des solutions sur-mesure à l'ensemble de ses clients amont : collectivités territoriales, sites culturels, de loisirs ou touristiques, hôpitaux, centres commerciaux, aéroports et gares. Le groupe met un point d'honneur à proposer des lieux accueillants, propres et sécurisés sur l'ensemble de son réseau.

Véritable laboratoire d'innovations, Indigo en France pense, développe et exporte un éventail de solutions qui contribuent à fluidifier la circulation urbaine et améliorer la mobilité individuelle.

En plus de proposer une offre de stationnement simplifiée et personnalisée, Indigo enrichit l'expérience du stationnement en repensant le parcours client. Accompagné dans toutes les étapes de mobilité, l'utilisateur profite mieux de sa ville, de sa destination.

C'est en France qu'ont été développés une grande partie de nos dispositifs pilotes – outils d'exploitation, offres tarifaires, outils de gestion – qui dessinent le parking de demain. Ces innovations font du parking du futur, plus qu'un lieu de stationnement mais des lieux d'échanges et d'informations, connectés à leurs environnements et reliés à la ville.

Par ailleurs, dans le cadre de la loi sur la dépenalisation du stationnement, de nombreuses collectivités ont confié à la société Streeteo, filiale à 100% du groupe Indigo, de réaliser des missions de contrôle du stationnement payant, de collecte des forfaits post-stationnement et de gestion n des contestations

La direction d'INDIGO a choisi la mise en place d'une organisation décentralisée. Indigo est le seul exploitant de parkings à pouvoir rapprocher le pouvoir de décision au plus près du terrain et des réalités locales si importantes en matière de stationnement. Cette organisation permet d'avoir une réactivité optimale en accord avec les attentes des usagers, de ses clients amont et des différents interlocuteurs.



Serge CLEMENTE
Président



Sébastien FRAISSE
Directeur Général



Vincent Miller
Directeur Général France



Xavier COLLEAU
Directeur Régional Ouest

Xavier COLLEAU, Directeur Régional de la région Ouest dans le périmètre duquel se situe la ville de Saint-Germain-en-Laye

1.3. NOS METIERS



Véritable expert du modèle concessif, ce sont nos 50 ans d'expérience, notre capacité d'investissement et notre ingénierie recette que nous mettons au service de la construction de nouveaux ouvrages et de leur exploitation. Nos équipes sont impliquées sur toutes les phases des projets et il leur tient à cœur de proposer le meilleur service possible pour répondre aux demandes de nos clients et répondre aux besoins des usagers.

SÉBASTIEN FRAISSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EN CHARGE DE LA FRANCE



STATIONNEMENT EN OUVRAGE ET SERVICES ASSOCIES ET STATIONNEMENT VOIRIE



Nous opérons sous toutes les formes contractuelles et pour une grande diversité de clients publics et privés : centres-villes, gare et aéroports, hôpitaux, centre commerciaux, université, bureaux, espaces de loisirs et événementiels... Nous réalisons de nouveaux projets, du financement à la conception jusqu'à la construction et l'exploitation de parkings en superstructure et souterrains. Nous

disposons également de toute l'ingénierie pour faire évoluer les parcs de stationnement : analyse des besoins, conception, rénovation et suivi des travaux. Nous prenons en charge la mise en services des parkings, leur exploitation et leur entretien.

Chez Indigo, nous mettons un point d'honneur à offrir à nos usagers une expérience de qualité basée sur nos piliers fondamentaux : accueil, maintenance, propreté et sécurité, tout en développant des services pour faciliter leur quotidien.

Plus qu'un lieu de stationnement, le parking Indigo est imaginé comme un pôle de services : services aux véhicules, aux utilisateurs, à la mobilité et même aux quartiers pour rendre l'expérience client toujours plus satisfaisante



Pour le stationnement en voirie, nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers.

En matière d'exploitation, nous proposons des équipements dernière génération pour la voirie avec des modes de paiement digitalisés pour une expérience usager plus fluide.

MOBILITES ET RECHARGE ELECTRIQUE



Pour fluidifier les déplacements et contribuer à une ville plus apaisée, INDIGO fait de la mobilité douce un axe de développement et d'accompagnement de ses clients, notamment, en favorisant la pratique du vélo et en déployant des bornes de recharge pour véhicules électriques dans ses lieux de stationnement. INDIGO imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde : déploiement d'espaces de stationnement sécurisés et services pour les vélos « Cyclopark », partenariat avec Bouygues Energies & Services et Electra pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, mise en place de flotte de vélos pour les entreprises et solutions de vélos partagés privées avec bornes de recharge et de sécurisation... En complément, INDIGO est actionnaire de l'opérateur de mobilité partagée Smovengo, en charge des

Vélib' de la Métropole du Grand Paris.

DES SERVICES AUX CITADINS POUR UNE VILLE PLUS INTELLIGENTE ET PLUS DURABLE

La Logistique urbaine est une thématique importante et croissante dans la mobilité des villes, générant un impact significatif sur la circulation, le bruit et la pollution. Pour répondre à ces enjeux, INDIGO mène une stratégie de développement de services et d'Espaces de Logistique Urbains (ELU) au sein de ses parkings, dont leur situation en hypercentres est un réel atout pour développer de nouveaux usages pour les collectivités, entreprises et particuliers.

L'objectif est de contribuer à la fluidification des déplacements urbains, de limiter la pollution et d'avoir un impact positif sur l'activité économique de la ville. Ainsi, INDIGO adapte ses espaces et noue des partenariats stratégiques avec des acteurs clés de la logistique urbaine.

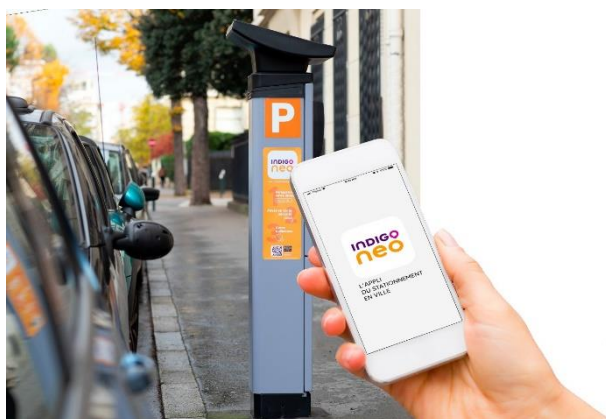
Réception de colis, zone de stockage ou de livraison, points de recharges électriques et espaces de stationnement dédiés font partie des illustrations concrètes de cette vision.



Cette démarche s'inscrit dans la concrétisation de la vision du Parking du futur développée par INDIGO et Dominique Perrault Architecture : un espace durable, ouvert et interconnecté avec son environnement.

DIGITAL ET EXPERIENCE CLIENT

Pour valoriser ses services de stationnement et mobilité, le groupe INDIGO inclut pleinement le digital et la logique de MaaS* dans sa stratégie globale pour répondre aux besoins actuels et futurs des villes et leurs habitants. Pleinement conscients des enjeux d'accroissement de la population, d'écologie et de congestion de trafic, nous nous positionnons comme véritable acteur et facilitateur de ces changements en proposant des services digitalisés qui révolutionnent le quotidien des usagers, dans nos parkings comme en voirie.



Plus concrètement, avec Indigo Neo, la première application et le premier site internet du stationnement en ville, les utilisateurs peuvent gérer toutes leurs étapes en voirie et dans les parkings grâce à un parcours simple et sans couture. L'application propose un accès « mains libres » dans les parcs de stationnement INDIGO grâce à la technologie de lecture de plaque, de réserver son stationnement, de stationner à la demande ou encore de souscrire et gérer ses abonnements. En voirie, Indigo Neo offre la possibilité de payer et renouveler son stationnement de façon dématérialisée, sans prise de ticket aux horodateurs et de réaliser ses démarches de souscriptions. Elle s'adresse aussi bien aux visiteurs qu'aux résidents et professionnels, en proposant tous les tarifs disponibles dans chaque ville. Cette solution utilisant le digital au service de la ville intelligente, permet aux usagers d'accéder, avec une seule et même application, à tous les parkings et toutes les voiries connectés à Indigo Neo en Europe, mais aussi, d'optimiser leurs temps de trajets, la distance réalisée et les coûts de leur stationnement. Pour les collectivités, il participe à la diminution de la pollution, la fluidification de la circulation et le désengorgement des zones urbaines.

** pour « Mobility as a Service » la mobilité multimodale en tant que service.*

1.4. NOTRE RAISON D'ETRE

Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre Groupe doit s'interroger pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain. C'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Cette raison d'être du Groupe INDIGO guide l'action de nos collaborateurs au quotidien et transforme la vision stratégique de l'entreprise sur le long terme.



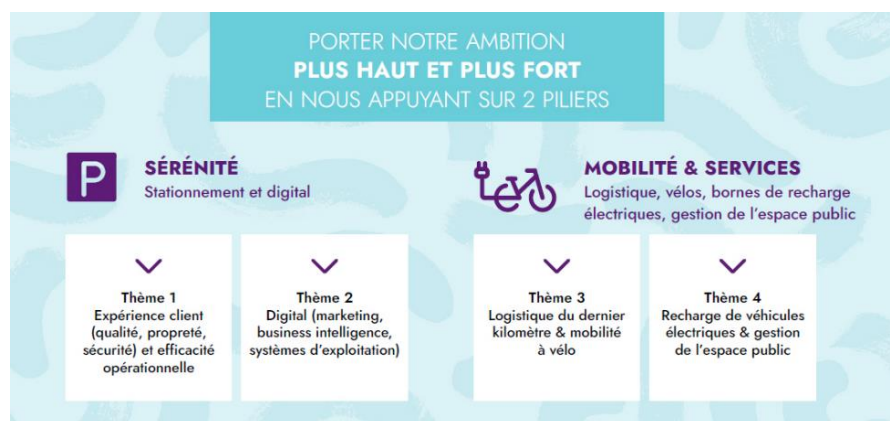
La ville de demain aura pour enjeu de libérer sa voirie pour créer des espaces partagés entre les différentes mobilités (piétons, vélos, livraisons, etc.), des espaces verts et des lieux de convivialité, tels que les terrasses de café. La logistique du dernier kilomètre doit s'enrichir pour donner une réalité tangible à la ville du quart d'heure.

Nous nous trouvons face à des besoins inédits auxquels nous devons répondre par notre capacité d'innovation. Et notre raison d'être adresse ces enjeux : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Elle nous ouvre

la voie vers ce qui incarne, selon nous, une ville d'avenir, apaisée, plus fluide, plus respectueuse, et plus inclusive. Pour cela, nos parkings en centre-ville, nos infrastructures, nos services offrent des lieux et des temps de vie enrichis, en devenant des emplacements de recharge de véhicules électriques, des espaces culturels, ou même événementiels. Nous pouvons tout imaginer et tout concevoir pour apporter à nos clients et leurs usagers des réponses satisfaisantes à leurs besoins.

Elle affirme notre capacité à nous ouvrir pour constituer un écosystème autour de notre groupe, à nous réinventer en créant des services « à la demande ». Nos espaces d'exploitation, au-delà des parkings, conservent leur place centrale au sein de notre activité de gestion d'actifs. Les villes sont notre terrain d'action : nous travaillons vers les villes, avec les villes et pour les villes.

Dans ces espaces urbains, nous voulons répondre aux attentes des citoyens : réduction du stress, du bruit, de la pollution, du trafic, etc. Et parce que les mouvements s'accroissent et se multiplient, nous déployons des solutions innovantes de gestion des flux de personnes et de marchandises : livraison du dernier kilomètre, services de proximité, véhicules électriques, etc.



De nombreux parkings INDIGO ont déjà fait l'objet de transformation pour y intégrer certains nouveaux usages liés à la logistique urbaine.

Situés en cœur de ville avec des espaces propices au stockage et aux flux de circulation, la localisation et configuration de nos parcs de stationnements sont des atouts-clés dans le développement de nouveaux services de logistique du dernier kilomètre.

Des partenariats ont ainsi vu le jour avec des opérateurs permettant sur la livraison de produits frais en ville aux particuliers, la mise à disposition en plein centre-ville de matériels à des professionnels de la construction, ou encore du stockage.

1.5. NOS ENGAGEMENTS RSE

1.5.1. ADHESION AU PACTE MONDIAL DES NATIONS-UNIS

Le Pacte Mondial ou « Global Compact » est une initiative des Nations Unies qui vise à inciter les entreprises à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir 10 grands principes répartis sur les quatre thématiques suivantes : droits de l'Homme, normes internationales du travail, environnement et lutte contre la corruption.

Constatant que les principes du Pacte Mondial constituaient de longue date des valeurs fortes en son sein, Indigo Group a décidé d'officialiser son engagement à long terme envers le développement durable en adhérant au Pacte mondial de l'ONU en juin 2022.

1.5.2. GO FOR CLIMATE, NOTRE PLAN CLIMANT D'ENTREPRISE

Afin de communiquer sur ses engagements en faveur de l'environnement et présenter son plan d'entreprise « GO for Climate », INDIGO lance une campagne interne et externe et affiche ses ambitions de neutralité carbone à horizon 2025.

INDIGO Group s'engage fortement pour l'environnement, en partant du cadre des Accords de Paris et du concept de neutralité carbone.

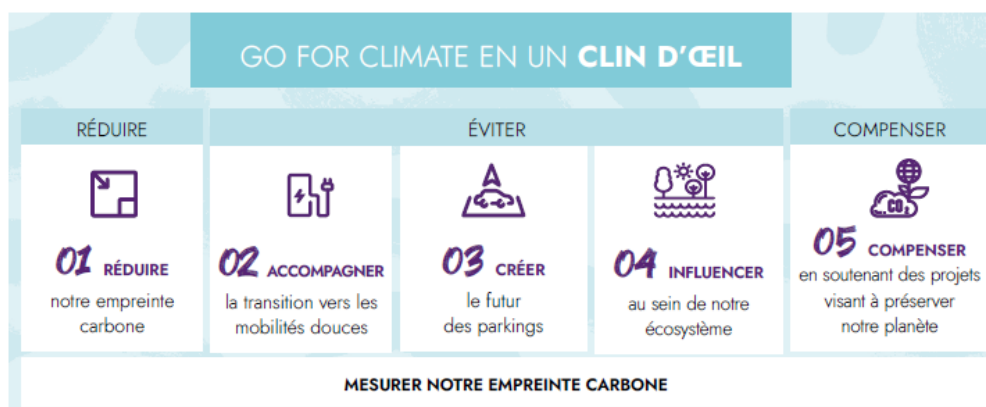
Dès 2025, nous visons la neutralité carbone de ce sur quoi nous avons une prise directe :

Sur nos émissions directes correspondant aux énergies fossiles consommées dans le cadre de nos opérations (véhicules de services, chauffage...)



Sur nos émissions énergétiques passant par l'achat d'électricité, le plus gros poste étant l'éclairage de nos parkings.

Ensuite, nous avons pour ambition de contrôler tout ce que l'on peut émettre indirectement : nos achats opérationnels, nos investissements, nos déplacements professionnels et domicile-travail, les émissions de nos clients au sein des parcs etc...



1.5.3. LA FONDATION INDIGO

Le Groupe est un mécène engagé depuis de nombreuses années et soutient des actions au service de l'intérêt général au cœur de ses territoires. Associations, sites culturels, structures sportives, événements... le Groupe propose son soutien sous différentes formes comme le don de droits de stationnement en parking, le don financier ou encore le don de visibilité (affiches, messages radio...).



Afin de gagner en cohérence et renforcer ses engagements dans les territoires, le Groupe a créé en 2022 la Fondation INDIGO. Abrisée par la Fondation de France, elle a pour mission d'agir pour une ville plus solidaire, plus agréable et plus durable, incarnant en cela notre raison d'être, « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Opérationnelle à compter de 2023, la Fondation INDIGO a pour mission d'agir pour une ville plus solidaire, plus agréable et plus durable en intervenant dans plusieurs domaines :

- Le sport et la solidarité, en accompagnant des projets qui :
 - S'appuient sur la pratique et les valeurs du sport pour favoriser l'épanouissement, l'insertion et la création de lien social ;
 - Renforcent les solidarités de proximité et luttent contre l'exclusion en ville.
- La culture et le patrimoine, en encourageant la création et le développement de projets qui visent à préserver, faire vivre et mettre en valeur le patrimoine local, culturel (matériel ou immatériel) et naturel, qui forge l'identité des territoires.

La Fondation INDIGO s'appuie sur l'engagement historique d'INDIGO au service des villes et incarne la raison d'être du groupe « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ».

Véritable outil d'engagement des équipes INDIGO, la Fondation INDIGO soutient uniquement des projets proposés par ses collaboratrices et ses collaborateurs.

Un comité exécutif a été mis en place pour orienter la stratégie de la Fondation INDIGO et sélectionner les projets soutenus ainsi que les montants des dons alloués. Il comprend deux personnalités qualifiées dans ses grands domaines d'intervention (Sport, solidarité, culture et patrimoine).

1.5.4. NOTATION EXTRA-FINANCIERE

Les actions en matière d'ESG (Environnement, Social et Gouvernance) du Groupe sont régulièrement évaluées par des agences de notation extra-financières. En 2022, deux évaluations ont conforté le Groupe dans sa stratégie de développement durable. L'organisme GRESB (Global Real Estate Sustainability Benchmark), spécialiste de l'évaluation des pratiques ESG des gestionnaires d'actifs immobiliers, lui a attribué une note de 87/100 en octobre 2022, en croissance de 9 points par rapport à celle de l'année précédente. L'agence de notation extra-financière Sustainalytics a estimé en décembre 2022 que le Groupe présentait un « faible risque » de subir des impacts financiers liés aux facteurs ESG. L'exposition aux risques ESG du Groupe s'améliore avec une note de 16,6, en progrès de 2,3 points par rapport à 2021.

Ces évaluations confirment celle de Vigéo-Eiris menée en fin d'année 2021, en attribuant le 31 décembre 2021 la note de 65/100 au Groupe Indigo, le classant au 85ème rang mondial sur un panel de 4 889 entreprises évaluées.

1.6. LES PRINCIPAUX ENJEUX D'INDIGO

1.6.1. L'HUMAIN AU CŒUR D'INDIGO



Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement. Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Afin de valoriser nos équipes et les métiers du stationnement, nous réalisons une série de portraits représentatifs de nos fonctions terrain. Celle-ci remplit plusieurs objectifs, à la fois internes (diffusion sur Inwego (site intranet d'INDIGO, sur le parcours d'accueil des nouveaux arrivants...) mais aussi de marque employeur (Linked in, plateformes d'emplois, rubrique carrière du site corporate...).

Une rubrique « Vis ma vie en exploitation », met en avant les bonnes pratiques de nos collaborateurs sur le terrain. Ainsi qu'une rubrique « J'aime et je partage ma passion » dans laquelle nos collaborateurs peuvent mettre en avant un talent, une passion et de partager cela avec ses collègues.

Vis ma vie en exploitation



Bienvenue dans votre nouvelle rubrique "Vis ma vie en exploitation". Nous sommes heureux d'ouvrir cet espace dont le but est de partager des bonnes pratiques pour faciliter le quotidien de nos équipes sur le terrain.

1.6.2. LA FORMATION AVEC CAMPUS INDIGO

Les collaborateurs bénéficient dès leur arrivée et tout au long de leur carrière d'un accompagnement aux besoins de nos métiers et à la prise en main des nouveaux outils de l'entreprise. Indigo conçoit et organise des formations autour des activités propres aux métiers du stationnement.

Qualité de service, propreté, relation client, sécurité, management d'équipe... pour assurer un service exemplaire, Indigo innove et investit continuellement dans la formation de ses équipes expertes du stationnement qui voient ainsi leur parcours professionnel enrichi.



Campus INDIGO
Plusieurs écoles de formation dans nos différentes filiales

Programmes RH internes
Parcours de qualification professionnelle, programme jeunes talents

Les programmes permettent de consolider les savoirs de base acquis par l'expérience tout en donnant accès à des cycles qualifiants.

Le Campus Indigo c'est :

- 21 formateurs internes
- 1 353 stagiaires
- 14 790 heures formation ont été effectuées sur l'année 2022

Les formations sur le terrain permettent aux collaborateurs de mettre en pratique leurs acquis et de valider leurs connaissances, le personnel en formation bénéficie des mise en situation dans les parkings-écoles.

1.6.3. ENGAGEMENTS SOCIAUX ET SOCIÉTAUX

1.6.3.1. FAVORISER L'INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Depuis 2021, INDIGO a lancé une campagne de prévention et de sensibilisation sur le handicap au Travail.

INDIGO travaille à l'amélioration de la prise en compte des travailleurs handicapés. INDIGO accompagne notamment ses travailleurs handicapés dans leurs démarches de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et leur renouvellement.

Aussi en partenariat avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent

d'Exploitation.

1.6.3.2. LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT

INDIGO a mis en plus plusieurs outils pour lutter contre les différentes formes de harcèlement. Un Pitch&Go (émission interne quotidienne) y a été consacré. Une référente harcèlement pour le groupe a été nommée. Une formation E-learning est disponible. Un affichage dans les locaux a aussi été fait.



1.6.3.3. DEVELOPPER LA MIXITE

Compte tenu des enjeux de féminisation de nos équipes et des instances dirigeantes, INDIGO voit, dans l'index de l'égalité femmes-hommes, une opportunité de progresser en matière de mixité en France.

INDIGO en France a obtenu la note de 90 sur 100 points pour l'année civile 2020 :

- L'écart de rémunération : 40 points
- L'écart du taux d'augmentation : 20 points
- L'écart du taux de promotion : 15 points
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé maternité : 15 points
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : 10 points.

1.7. LES BORNES DE RECHARGES POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Parce qu'INDIGO soutient les modes de transports respectueux de l'environnement, nous mettons à votre disposition des bornes de recharge électriques à des emplacements dédiés.

Aujourd'hui en France, près de **2 620 points de charge électrique** sont disponibles dans les parkings INDIGO. Les bornes sont équipées de prises type T2 et T3, et délivrent pour la plupart une puissance de 7 kVa, permettant de recharger un véhicule en 4 heures.



L'objectif est double, proposer à nos clients une offre de recharge pour leur véhicule électrique facilitée pendant leur stationnement, et assurer aux automobilistes des points de recharges de proximité en mode urbain.

Afin de profiter pleinement de ces bornes de recharges, INDIGO a créé les abonnements **Park&Charge**, incluant le stationnement et la recharge du véhicule électrique. Ainsi, les usagers peuvent avoir le choix entre deux abonnements de stationnement : Start qui permet un paiement des recharges à la session et l'abonnement Zen pour des recharges en illimité. En plus de ces abonnements, INDIGO propose également des offres de recharge en dehors du coût du stationnement : l'offre Open qui donne accès à un badge de recharge en illimité disponibles dans tous les parkings INDIGO France ainsi qu'un tarif à la carte.

⚡ **Abonnement Zen**

- Durée de stationnement : **Indéterminée**
- Engagement : **3 mois**
- Prélèvements mensuels automatiques
- Recharge dans tous les parkings INDIGO¹ équipés en France²

⚡ **Offre Open**

- Tarif : **69€/mois⁴** pour 250 kW / mois⁴
- Recharge dans tous les parkings INDIGO¹ équipés en France²

⚡ **Tarif A la carte**

- Bornes compatibles avec les cartes de tous les opérateurs
- **TARIF** : 0,30€ / kWh + 0,03€ / min⁵



1.8. INFLATION, CRISE ENERGETIQUE

L'année 2022 a été marquée par le retour de l'inflation. Les difficultés d'approvisionnement que nos sociétés ont connu depuis la crise du COVID avaient commencé à créer un environnement propice à l'augmentation des prix. La guerre en Ukraine et les tensions sur le secteur énergétique poursuivi cet élan, et provoqué une inflation à des taux qui n'avaient pas été connues depuis près de 40 ans.

Cette inflation n'est pas spécifique à certaines catégories de biens ou d'équipements, elle est générale.

Le secteur du stationnement n'est donc pas épargné.

Les coûts de l'énergie et des biens nécessaires au fonctionnement des installations qu'Indigo gère ont été très impactés. Les salaires ont également été revalorisés pendant cette année afin de tenir compte de l'inflation.

Indigo s'est mobilisé tout au long de cette année 2022 pour circonscrire et limiter ces évolutions.

Néanmoins, ce contexte inflationniste va se poursuivre en 2023. Nous continuerons à faire notre possible pour limiter son impact sur nos exploitations, mais nous devons également faire évoluer la tarification de nos parkings afin de préserver l'équilibre de nos contrats.



2.

LE CONTRAT

2.1. FICHE D'IDENTITE

En 2011, Saint-Germain-en-Laye a conclu un contrat de DSP pour l'exploitation du parc de stationnement Château

Signature du contrat : **07/07/2011**

Début du contrat : **01/09/2011**

Echéance du contrat : **31/08/2026**

Date du dernier avenant : **01/07/2015**

Historique du contrat

Avenant	Date	Objet
1	01/07/2015	Modification de la grille tarifaire au quart d'heure

Société titulaire du contrat : **Indigo Infra CGST**

Société exploitante : **Indigo Park**

2.1.1. VOS INTERLOCUTEURS

2.1.1.1. PILOTES DE LA RELATION COMMERCIALE

XAVIER COLLEAU- DIRECTEUR REGIONAL

Responsable de la région, il travaille en étroite collaboration avec le Directeur de Secteur qui, lui, veille à la bonne application de la politique qualité et commerciale d'Indigo, entretiennent des relations régulières avec le client et aide son équipe sur le terrain à déployer les offres commerciales.

SEBASTIEN OBERT – DIRECTEUR DE SECTEUR

Il gère la relation contractuelle et l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du secteur en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir

- Pilote l'activité du secteur Hauts de France en supervisant les résultats financiers (contrôle des flux financiers, gestion budgétaire des frais de fonctionnement et des investissements) et la réalisation des contrats,
- Identifie les produits et services à développer dans le cadre d'actions commerciales sur le secteur,
- Gère les moyens humains, matériels et techniques (travaux courants de rénovation, grandes rénovations, etc.) nécessaires à l'exploitation dans le respect des normes et réglementations en vigueur,

- Est votre interlocuteur au quotidien dans les relations avec, partenaires locaux, les services support d'Indigo et est force de proposition, participe à la définition et garantit la mise en application de la politique d'exploitation de la Direction Régionale.

2.1.1.2. PILOTES DE LA PERFORMANCE OPERATIONNELLE

ALAN ROCH - RESPONSABLE DE DISTRICT

Sous la responsabilité du Directeur de Secteur, il gère l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du district en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir, assure auprès des interlocuteurs et partenaires locaux une représentation et des liens privilégiés au quotidien, un rôle de conseil ou d'assistance.

2.1.2. LA BOUTIQUE

La boutique Indigo est située au parking Château.

Parking INDIGO Château
Place Charles de Gaulle
78100 Saint-Germain-en-Laye

Horaires d'ouverture de la Boutique :
Du Lundi au Samedi de 09H à 20H
Et le Dimanche de 10H à 17H





DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION

3.1. PARC CHATEAU

3.1.1. DESCRIPTIF

Descriptif	
Niveau(x)	6 au P1 5 au P2
Places	1224
PMR	12
Zone Moto	1
BRVE/IRVE	3
Niveau fermé réservé	1
Cyclopark	0
Péage	Designa
Caisse	2



Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement. La Crise Sanitaire a fortement contribué au réflexe paiement en carte bancaire, en effet la fonction sans contact ayant été fortement recommandée par les autorités sanitaires et par un affichage dans nos parcs.

3.1.2. TARIFICATION

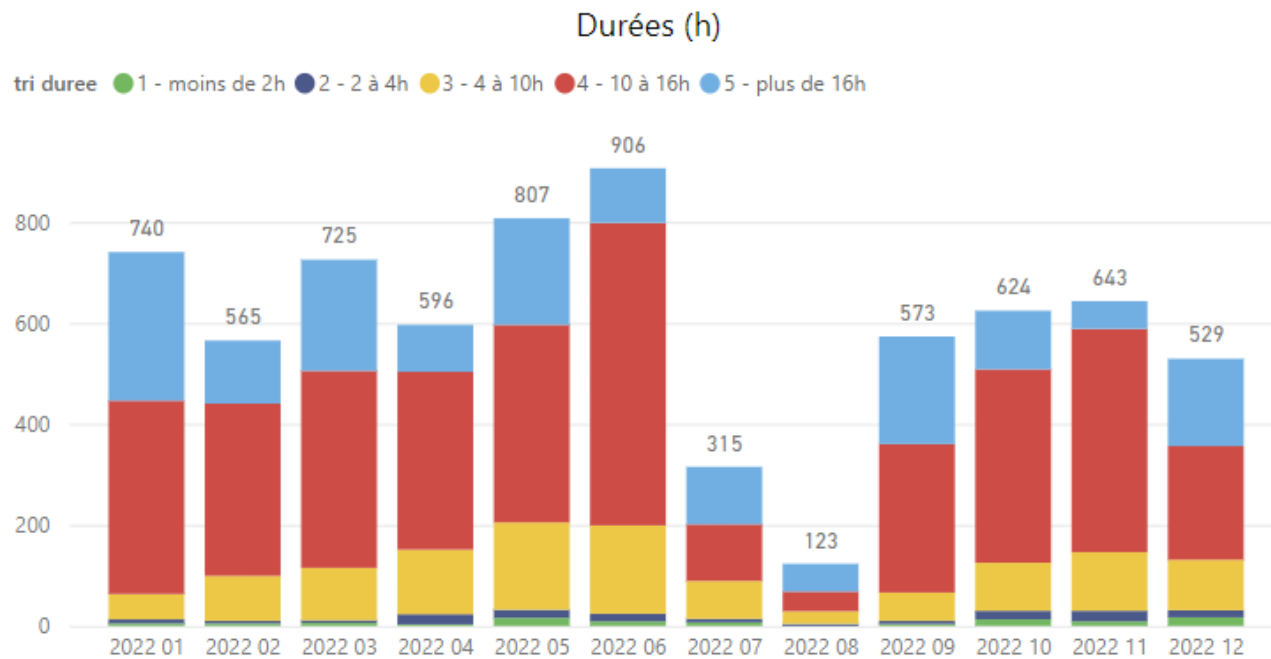
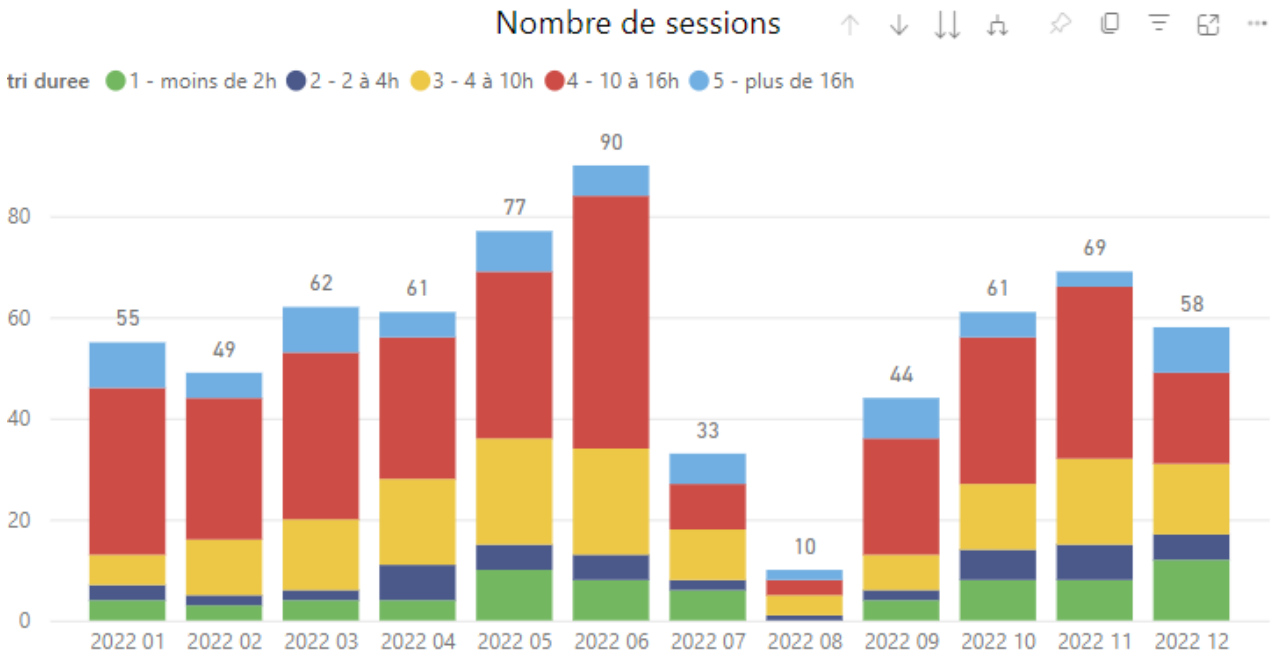
Temps en minutes	Tarif en vigueur
Jusqu'à 30 minutes	Gratuit
De 30min à 45min	2 €
De 45 min à 1h	+0,70 €
De 1 h à 1h30	+0,80 €
De 1h30 à 1h45	+0,60 €
De 1h45 à 2h	+0,40 €
De 2h à 2h15	+0,50 €
De 2h15 à 3h15	+0,40 €
De 3h15 à 3h30	+0,50 €
De 3h30 à 3h45	+0,40 €
De 3h45 à 5h15	+0,30 €
De 5h15 à 5h30	+0,40 €
De 5h30 à 6h45	+0,30 €
De 6h45 à 8h	+0,20 €
De 8h à 8h15	+0,30 €
De 8h15 à 10h	+0.20 €
De 10h à 10h15	+0.30 €
De 10h15 à 11h30	+0.20 €
De 11h30 à 11h45	+0.30 €
De 11h45 à 12h	+0.20€
De 12h à 24h	+1.30€
Tarif jour plafonné à	17.80 €
Ticket perdu / jour	17.80 €

Abonnements et forfaits	
Mensuel moto	75,00 €
Trimestriel moto	130,00 €
Annuel moto	480,00 €
PMA moto	40,00 €
Trimestriel auto	283,00 €
Annuel auto	996,00 €
PMA auto	83,00 €
Annuel privatif	1290,00 €
PMA privatif	108,00 €
Trimestriel Commerçant	215 €
Annuel nuit et Week end	470,00 €

Forfaits	
Ticket Congrès 1 semaine	50,00 €
Ticket Congrès 2 semaine	90,00 €
Ticket Congrès 1 mois	150,00 €

3.1.3. BORNES DE RECHARGE DE VEHICULE ELECTRIQUE

Le parc possède 3 stations de recharge pour véhicules électriques :



Taux d'occupation mensuel des PdC

Région	2022 01	2022 02	2022 03	2022 04	2022 05	2022 06	2022 07	2022 08	2022 09	2022 10	2022 11	2022 12
DR OUEST												
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE												
ST GERMAIN EN LAYE - Château												
PdC 01			0,40 %	4,70 %	22,98 %	13,04 %	2,28 %		8,47 %	9,14 %	3,23 %	7,12 %
PdC 02	58,60 %	53,63 %	57,93 %	57,39 %	59,95 %	64,65 %	20,97 %	15,99 %	44,49 %	44,62 %	50,94 %	39,52 %
PdC 03	40,86 %	22,31 %	39,11 %	18,01 %	25,54 %	44,09 %	19,09 %	0,54 %	24,06 %	30,11 %	32,26 %	24,46 %

3.2. FAITS MARQUANTS 2022

Voici les principaux faits marquants survenus en 2022 :

Janvier :

- Aménagement et remise en peinture de la pièce de vie des agents.
- Remplacement des cameras LPM en entrées et sorties afin d'améliorer la reconnaissance des plaques d'immatriculation

Février :

- Mise en place de panneaux de protections dans le couloir de l'escalier Mairie.

Mars :

- Remplacement de l'intégralité des barrières en entrées et sorties du parking.
- Coupure réseau le 08/03 de 12h à 14h causant l'arrêt des paiements par CB et le réseau phonie local. Des agents ont été mobilisés aux niveaux des sorties pour accompagner les clients (les barrières ont été levées).
- Opération de nettoyage à l'autolaveuse des niveaux -1, -2 et -3 du parking P2.

Avril :

- Remplacement complet de la porte d'entrée de l'accueil de la boutique à la suite d'une tentative d'effraction survenue fin 2021.

Mai :

- Opération de nettoyage à l'autolaveuse des niveaux -5 et -6 du parking P1.

Du 11 juillet au 31 Aout :

- Travaux de renouvellement peinture du parking du 11 Juillet au 31 Août.
- Une campagne de communication a été faite pour alerter les clients horaires et abonnés de l'opération planifiée avant et pendant les travaux :
 - o Affichage aux différents accès piétons et véhicules,
 - o Diffusion d'un message radio
 - o Envoi de mails informatif à tous les abonnés du parking



Ces travaux comprenaient la reprise peinture intégrale des escaliers, des rampes d'entrées/sortie, ainsi que les niveaux -1 et -2 du parking P1.

Août :

- Le 25/08 de 8h à 10h, coupure réseau planifiée en raison de mises à jour de notre système informatique (data center). Quelques dysfonctionnements sur les paiements par carte bancaire ont pu avoir lieu sur la plage concernée. Les agents ont été mobilisés sur l'ensemble des bornes de paiement pour assister les clients.
- Opération de nettoyage à l'autolaveuse des niveaux -3 et -4 du parking P1.

Septembre :

- Contrôle quinquennal du système de détection incendie.
- Contrôle quinquennal des 2 ascenseurs.
- Visite de maintenance de la société AIRESS pour le sprinklage incendie.
- Mise à l'arrêt de l'ascenseur Eglise dans l'attente du remplacement d'un roller.

Octobre :

- Visite de maintenance ERIS.
- L'ascenseur Eglise a été remis en fonction (changement de la vitre du toit de cabine + changement du roller assurant la stabilité de la cabine).
- Coupures réseaux planifiées les 12/10 et 27/10 de 12h à 14h en raison de mises à jour de notre système informatique (data center). Quelques dysfonctionnements sur les paiements par carte bancaire ont pu avoir lieu sur la plage concernée. Les agents ont été mobilisés sur l'ensemble des bornes de paiement pour assister les clients.
- Opération de nettoyage à l'autolaveuse des niveaux -1 et -2 du parking P2.

Novembre :

- Coupures réseaux planifiées les 17/11 et 24/11 de 5h à 7h du matin en raison de mises à jour de notre système informatique (data center). Quelques dysfonctionnements sur les paiements par carte bancaire ont pu avoir lieu sur la plage concernée. Les agents ont été mobilisés sur l'ensemble des bornes de paiement pour assister les clients.

3.3. OPERATIONS COMMERCIALES

Mars :

- Accueil de la production CHAPTER 2 pour le tournage du film « Les Trois mousquetaires » (160 contremarques ont été remises (2 420 €).

Mai :

- Accueil de la production CHAPTER 2 pour le tournage du film « Les Trois mousquetaires » (340 contremarques ont été remises (5 144 €)

Juillet :

- La Fondation Indigo soutient le festival Les Étoiles du Classique.
- Privatisation d'une cinquantaine de places au parking P2 pour le 3 juillet 2022.
- Deux agents ont été mis à disposition afin d'accompagner les musiciens et faciliter leur accès au P2.
- <https://fondation.group-indigo.com/projet/les-etoiles-du-classique/>



Avril :

- Pour la deuxième année consécutive, Indigo a organisé une exposition de véhicules de collection sur 3 niveaux du parking P2 de 17h à 00h.



3.4. VANDALISME

En décembre 2022, nous avons eu à déplorer un acte de vandalisme : deux individus se sont introduit dans la zone privative du niveau -6 afin de commettre des dégradations sur 8 véhicules (les vitres ont été brisées afin de dérober des effets personnels).

Une plainte a été déposée et les enregistrements vidéo transmis aux services de Police.



4.

MAINTENANCE ET TRAVAUX

4.1. MAINTENANCE DU PARKING CHATEAU

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : DESIGNA Modèle : Abacus 4 bornes d'entrée 3 bornes de sortie 2 caisses automatique 5 barrières 1 caisse manuelle 0 lecteur véhicule nuit 4 lecteurs piéton 1 unité centrale de gestion	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle Qui : Designa
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE300	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
Vidéosurveillance	Marque : Elbex Caméras : 34 Enregistreur : 2	Contrat de maintenance : Non
Détection incendie	Modèle : FINSECUR Baltic 512 Nombre : 468 têtes de détections	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Qui : ERIS
Extincteurs	Marque : SICLI Modèle : Poudre – CO2 - EAU	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : SICLI
Boîtiers bris de glace	Marque : FINSECUR Nombre : 38	
Colonnes sèches	Nombre : 5	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : AIRESS
Ascenseurs	Marque : TTAMS Nb de niveaux : 6 Charge en Kg : 800 Kg	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle

		Qui : Kone
Sprinklers	Marques : AAI Nombre de têtes : 1545	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Qui : AIRESS
Portes automatiques	Nombre : 2 portails – 2 Portes coupe-feu	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Qui : KONE
Borne de rechargement électrique	Nombre : 3	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : Bouygues Energies Services
Groupe électrogène	Marque : MICS	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : 2HENERGY
Pompes de relevage	Modèle : RW2120	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : R&O
Détections CO	Marque : Disfatel Nombre de points de détection CO : 29 Nombre de points de détection NO : 29	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : DISFATEL

4.2. TRAVAUX DU PARKING CHATEAU

Des travaux ont été réalisés en 2022 pour 400 177€ HT :

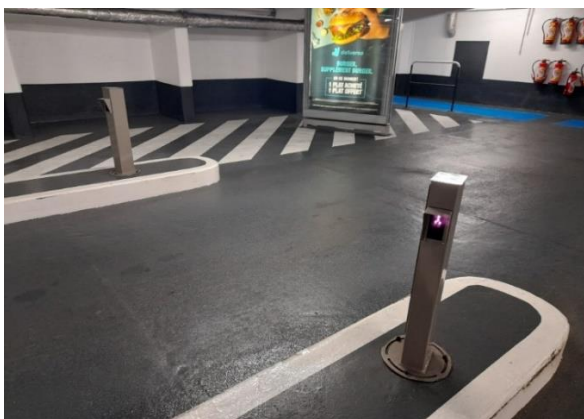
Janvier :

- Aménagement et remise en peinture de la pièce de vie des agents (8 400€ HT).



- Changement des cameras LPM en entrées et sortie (16 800€ HT).

LPM SORTIES



LPM Entrée château



LPM Entrée église



Ce remplacement a été bénéfique : le parking château a pu atteindre un taux de reconnaissance des plaques d'immatriculations lues de 94% contre 78 % en 2022.

2021 :

Matrice des taux de lecture par site						
DA-SITE	%Score	%Plaques Identiques	%Plaques Lues E&S	%Plaques Lues Entrée	%Plaques Lues Sortie	Nombre de sessions
780013 - Château	78 %	79 %	98 %	99 %	99 %	55 873
Total	78 %	79 %	98 %	99 %	99 %	55 873

2022 :

Matrice des taux de lecture par site						
DA-SITE	%Score	%Plaques Identiques	%Plaques Lues E&S	%Plaques Lues Entrée	%Plaques Lues Sortie	Nombre de sessions
780013 - Château	94 %	96 %	99 %	99 %	99 %	182 635
Total	94 %	96 %	99 %	99 %	99 %	182 635

- Remplacement du lecteur piéton de l'ascenseur (2 986€ HT).

Février :

- Remplacement du disconnecteur du local sprinklage (7 881 € HT).
- Remise en état de la porte -3 coté mairie (1 674€ HT).
- Mise en place de panneaux de protections dans le couloir de l'escalier Mairie (3 468€ HT) :



Avril :

Remplacement complet de la porte d'entrée de l'accueil boutique (5 915.00€ HT).

**Mai :**

- Changement des batteries SSI (916€ HT).

Juin :

- Remplacement du PC serveur Télépéage Liber-T (1 926€ HT)

Du 11 Juillet au 31 aout :

- Reprise peinture du parking (140 000€ HT) comprenant :
 - o Reprise intégrale des niveaux -1 et -2, sols, murs et plafonds.
 - o L'intégralité des escaliers piétons.
 - o Les rampes d'entrées.
 - o La rampe de sortie.

Avant :**Après :**



- Changement de l'onduleur péage permettant en cas de coupure réseau, la continuité des moyens de paiement (2 523€ HT).
- Remplacement de la vitre du toit de cabine de l'ascenseur Eglise (18304€ HT).

Septembre :

- Installation de 6 nouvelles bornes de recharges électriques (33 058€ HT).

Novembre :

- Remise en état des portes piétonnes P1 et P2 (1674 € HT).
- Renouvellement de l'éclairage du parking en LED par la société IPCOM (132 542€ HT).

Décembre :

- Remplacement de la porte P2 -3 RER (5 223 € HT).
- Remplacement du lecteur piéton de l'entrée Eglise (3 202 € HT).

En 2023, nous prévoyons les investissements suivants (487,5k€ HT) :

- Mise en place de bande antidérapantes sur les escaliers piétons (3k€ HT),
- Déplacement d'une caisse automatique (2,75k€ HT),
- Equipement et mise en service d'une station de nettoyage (3k€ HT),
- Mise en place d'un DAI pour local total Wash (1,5K€ HT),
- Mise en service de la 2ème borne d'entrée (5,8k€ HT),
- Reconditionnement des têtes incendies de + de 10 ans (48,3k€ HT),
- Remise en état porte piétonne côté ascenseur (4,5k€ HT),

- Remplacement de la trappe de secours parc de cycles (6,4k€ HT),
- Travaux de peinture 2ème phase (140K€ HT),
- Travaux électriques pour station total Wash (12k€ HT),
- Remplacement du répéteur radio continuité (8k€ HT),
- Travaux sur les colonnes sèches (2,2k€ HT),
- Renouvellement du matériel de péage (250k€ HT).



5.

ORGANISATION ET MOYENS D'EXPLOITATION

5.1. L'ORGANISATION LOCALE

Afin d'apporter un service de qualité et homogène sur les parkings en gestion nous avons mis en place une organisation permettant de répondre à 3 exigences principales :

- L'entretien des ouvrages et des équipements,
- L'accueil des clients,
- La gestion des flux financiers.

Afin d'atteindre ces exigences, l'exploitation bénéficie d'un encadrement qualifié :

Un Responsable de District, en charge d'assurer sur le terrain la relation avec la collectivité, de piloter les équipes, de contrôler les exploitations et d'assurer le suivi budgétaire et le développement des contrats.

Un responsable de sites principal, en charge d'assurer la maintenance et l'entretien des ouvrages, le management des équipes de terrain, le suivi des prestataires et fournisseurs.

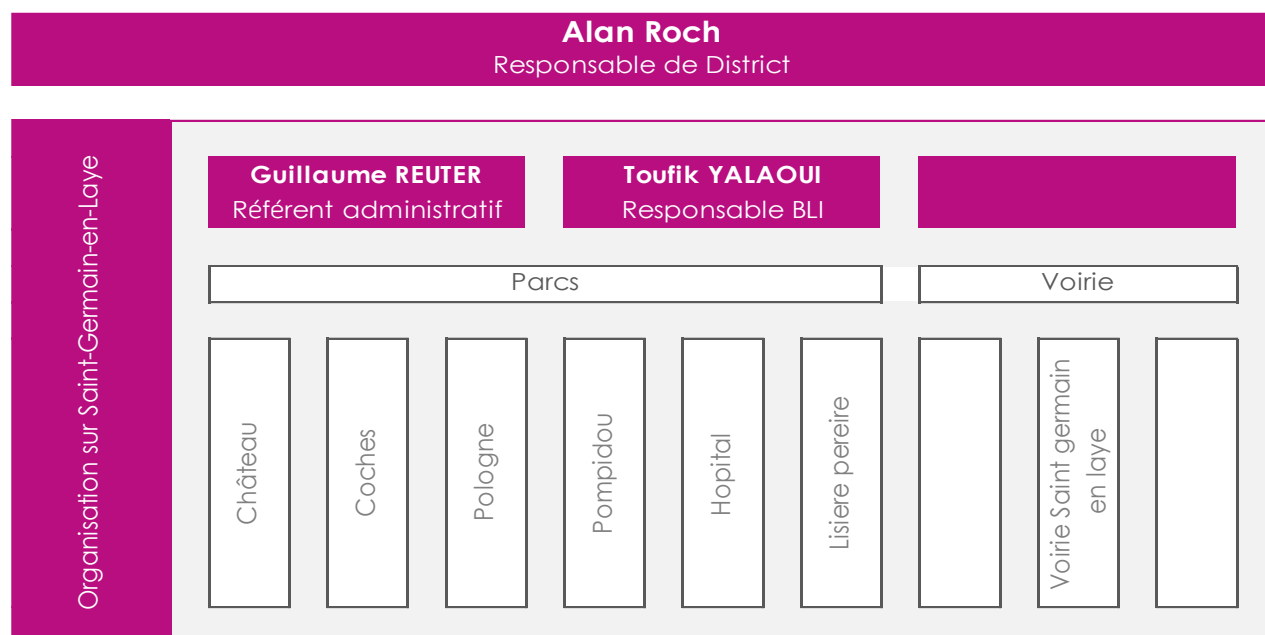
Un responsable de sites, en charge d'assurer la maintenance et l'entretien des ouvrages, le management des équipes de terrain, le suivi des prestataires et fournisseurs.

Un Référent Commercial, avec pour mission de piloter la commercialisation des abonnements sur les points de vente et en ligne, d'assurer le suivi des demandes et réclamations clients, et de manager les équipes en charge de l'accueil.

Un Référent Administratif, avec pour mission de gérer l'ensemble des flux financiers.

Les responsables de sites assurent le suivi des prestataires en charge de l'entretien et de la maintenance des équipements. Ils peuvent également solliciter en fonction du besoin l'équipe maintenance qualifiée pour les interventions de 2ème et 3ème niveau.

En outre, afin d'assurer des rondes régulières et qualitatives, les parkings ont par ailleurs été équipés de pointeurs et nos collaborateurs disposent désormais de PDA (Personnel Digital Assistant) leur permettant de pointer les rondes sur chaque parking et de créer immédiatement des tickets d'anomalie en cas de besoin.



5.1.1. FORMATION DE NOS COLLABORATEURS

Au cours de l'année 2022, plusieurs de nos collaborateurs ont pu bénéficier de formation, aussi bien en présentiel qu'en distanciel, cette dernière modalité étant particulièrement adaptée au contexte sanitaire

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel.

Sur le parc du Chateau, 11 collaborateurs ont été formés en 2022.

Intitulé du Poste	Formation
Agent d'exploitation/Technicien d'exploitation/Responsable de site	Sécurité incendie
Agent d'exploitation/Technicien d'exploitation/Responsable de site	Habilitation électrique
Agent d'exploitation/Technicien d'exploitation/Responsable de site	Péage
Agent d'exploitation/Technicien d'exploitation/Responsable de site	Service clients
Agent d'exploitation/Technicien d'exploitation/Responsable de site	Gérer les situations de conflits ou d'agressivité au sein d'un parc de stationnement

5.2. SERVICE DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE

L'ensemble des parkings dispose par ailleurs d'équipements techniques importants afin de nous permettre d'assurer la sécurité des personnes et des biens 7j/7 et 24h/24 grâce au S.A.E (Système d'Aide à l'Exploitation).

Ainsi l'ensemble des alarmes incendies, effraction, pompes de relevage, réseau, coupure électrique, etc... ont été connectées à notre SAE et sont accessibles localement sur chaque parking, à distance depuis la BLI ou depuis notre centre national de téléopération situé à la Défense.

De même la vidéoprotection a été renforcée sur l'ensemble des parkings afin de réduire le délai d'intervention en cas d'incident (effraction, incendie,).

L'ensemble des points d'appels, en caisse automatique, en borne de sortie, aux espaces accueil sont également connectés au SAE afin de permettre au client d'avoir rapidement une réponse à toute demande.



Un système d'appel général diffuse sur l'ensemble des parkings un message via les hauts parleurs qui permet de contacter le personnel en ronde injoignable par smartphone.

LE CENTRE NATIONAL DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE (CNTO), UNE EXCLUSIVITE INDIGO ISSUE DE SA DEMARCHE INNOVATION, GARANTIT UNE SECURITE MAXIMALE DES CLIENTS.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux téléopérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

5.3. SERVICE RELATION CLIENTS

Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client Interne s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

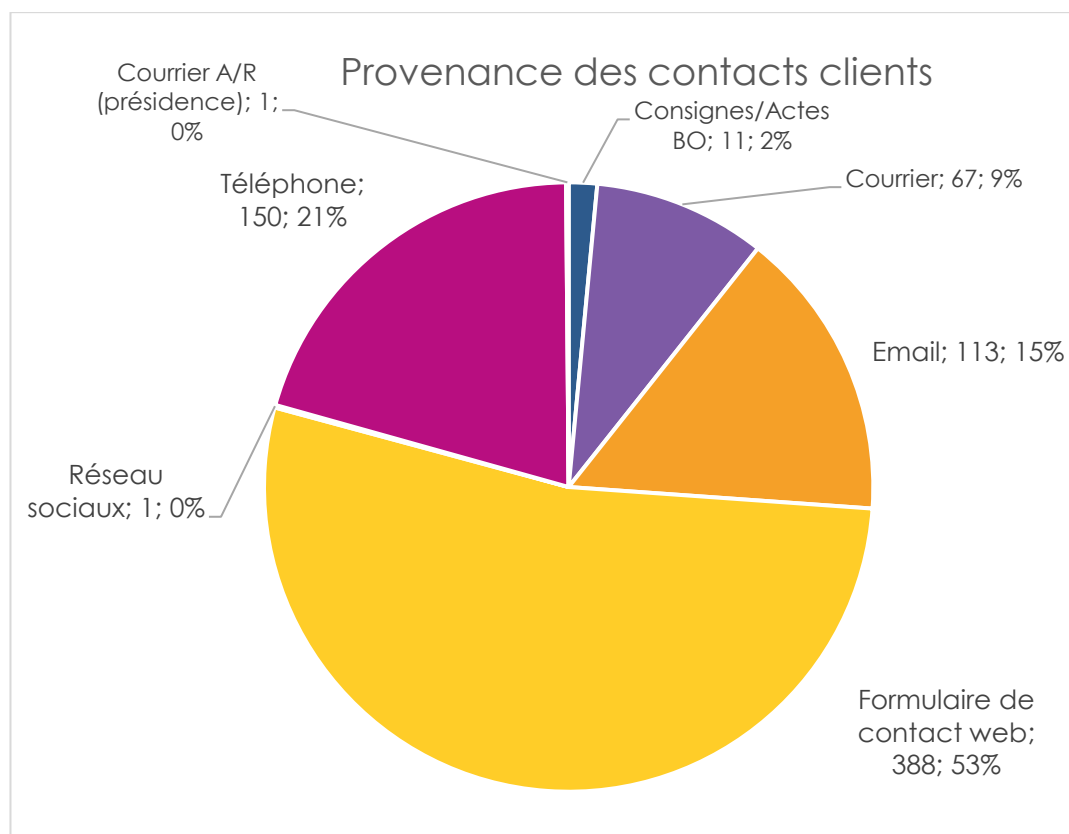
NOS CLIENTS PEUVENT EN EFFET NOUS CONTACTER PAR :

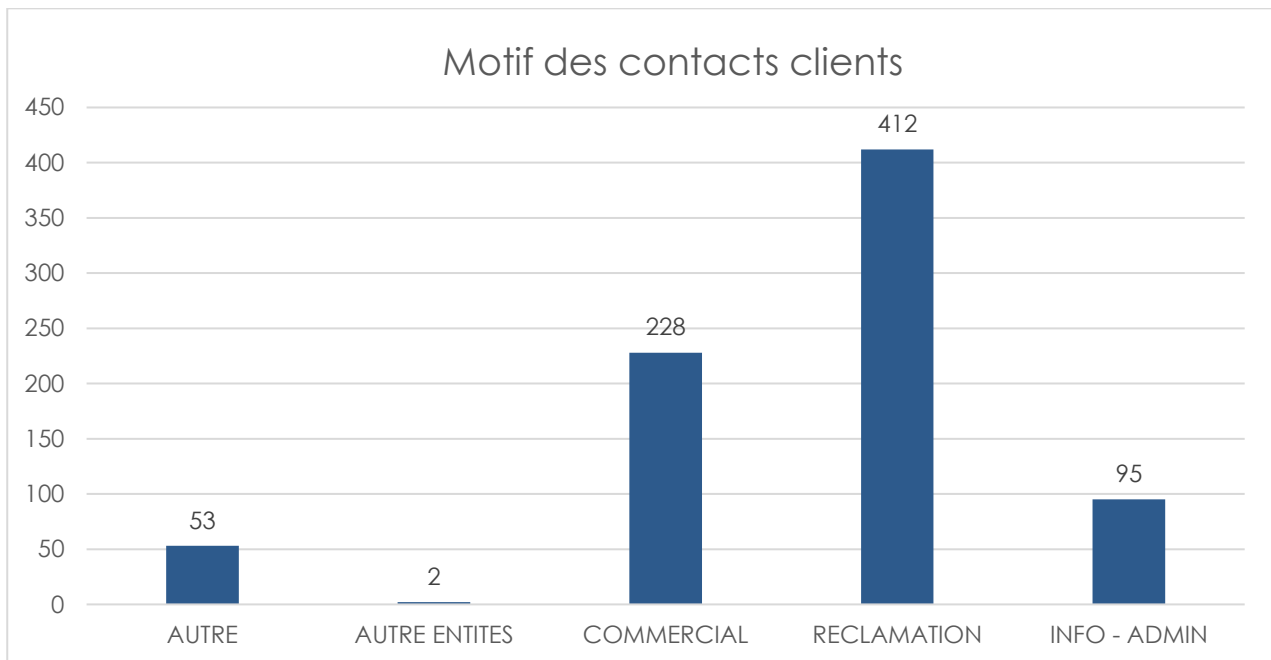
- Courrier : Indigo - 1 Place des Degrés - TSA 43214 – 92919 La Défense Cedex
- Mail : service.clients@group-indigo.com
- Téléphone : 0 810 26 3000 de 08h30 à 19h00 sans interruption du lundi au vendredi
- Directement par formulaire depuis le site web fr.parkindigo.com ou depuis l'application mobile

En 2022 pour les parcs de Saint-Germain-en-Laye, le Service Relation Client a traité les demandes réparties de la façon suivante :

5.3.1. RELATION CLIENTS CHATEAU

Le parc Chateau a, pour l'année 2022 fait l'objet de 790 demandes réparties comme suit :





5.4. CONTROLES QUALITÉ

5.4.1. CONTROLE INDIGO

Soucieux de la qualité de son service, Indigo réalise des contrôles des parkings avec un organisme spécialisé dans les visites mystères et expériences clients. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En 2022, une visite a été réalisée sur le parking Château.

Le parking Château a obtenu la note de **94,80%** de satisfaction.

INDIGO

ORPHÉE

AUDIT MYSTERE



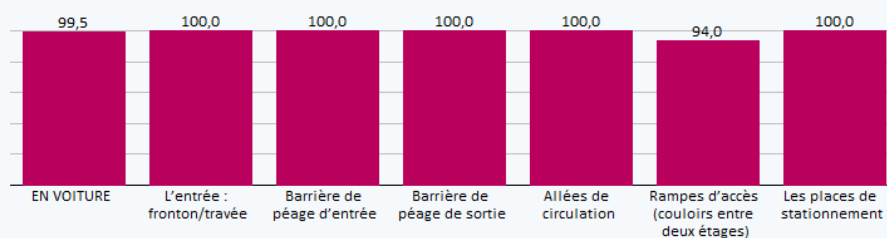
Score Global
2021 S1 : / 100
2021 S2 : / 100
2022 S1 : 94,8 / 100



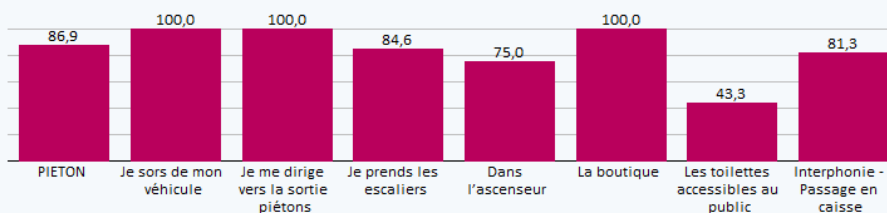
Score Incontournables
2021 S1 : / 100
2021 S2 : / 100
2022 S1 : 97,0 / 100



2022_Semestre1



2022_Semestre1



5.5. LES SERVICES

5.5.1. SOUSCRIPTION PAR INTERNET

Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet <https://fr.parkindigo.com/>, l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Le site Indigo fait l'objet d'évolutions régulières permettant de s'adapter à tous les besoins.



5.5.2. INDIGO NEO

En 2016 le groupe INDIGO a créé OPnGO, 1ère solution application qui digitalise toutes les étapes du stationnement en voirie et dans les parkings.

Le 21 juin 2022, l'application OPnGO disparaît et devient Indigo Neo, une plateforme digitale unique adaptée à tous les besoins de mobilité et accessible dans plus de 600 parkings et près de 80 villes en voirie, en France et en Europe.

Indigo Neo, est la 1ère application qui permet de bénéficier de l'accès « mains libres » dans les parcs de stationnement INDIGO, grâce à la technologie de lecture de plaque, de payer son stationnement à l'avance, de stationner à la demande ou encore de souscrire et gérer ses abonnements. En voirie, elle offre la possibilité de payer et renouveler son stationnement de façon dématérialisée, sans prise de ticket aux horodateurs et de réaliser ses démarches de souscriptions. Elle s'adresse aussi bien aux visiteurs qu'aux résidents et professionnels, en proposant tous les tarifs disponibles dans chaque ville.

Cette nouvelle plateforme Indigo Neo viendra s'enrichir de nouvelles fonctionnalités au service de la Ville de Honfleur et de nos clients : l'accessibilité et la réservation des bornes de recharge électriques de nos parkings, le stationnement vélo sécurisé dans nos Cyclopark, les solutions pour les professionnels et gestionnaires de flottes d'entreprises... pour une mobilité toujours plus simple et plus facile.

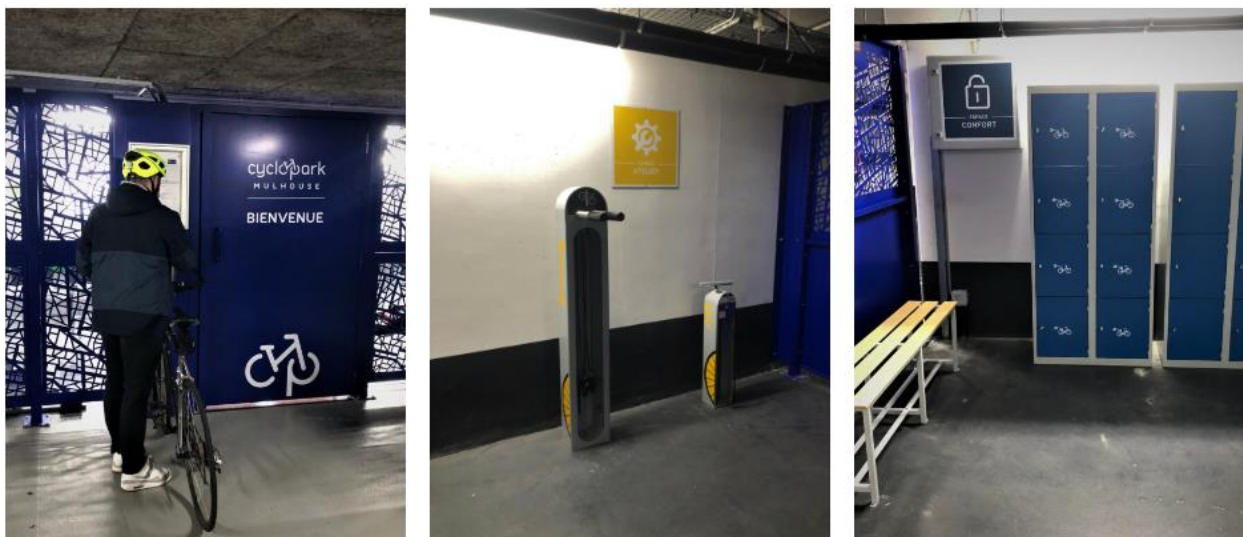
Le service est 100% mobile, l'utilisateur doit commencer par télécharger l'application smartphone sur iOS ou Android. Une fois son compte créé, il peut activer la géolocalisation pour l'aider à trouver l'emplacement de son stationnement, sinon, il peut utiliser la barre de recherche pour entrer son adresse.



5.5.3. LES MOBILTES DOUCES

5.5.3.1. CYCLOPARK

INDIGO déploie des espaces de stationnement sécurisés pour les vélos, Cyclopark. Faciles d'accès, confortables et accueillants, les espaces Cyclopark proposent de nombreux services dédiés pour les abonnés (casiers avec chargeurs de batterie, matériel d'entretien, espace confort...) pour une expérience client optimale.



5.5.3.2. INDIGO WEEL PRO : DES SOLUTIONS DE VELOS PARTAGES PRIVATIVE

INDIOG Weel propose une offre de vélopartage privative, autonome et clés en main aux entreprises, collectivités et toute organisation accueillant du public afin de favoriser les modes de déplacements doux sur ou depuis leurs sites.

5.5.4. SERVICE DE PROXIMITÉ

RADIO INDIGO

Radio Indigo est la radio diffusée 24h/24 dans les parkings Indigo. Produite par des professionnels de la radio, Radio Indigo informe et accompagne les clients lors de leurs passages dans les parkings.

Radio Indigo propose une programmation musicale adaptée et diffuse des messages d'informations locales créant un véritable lien avec ses auditeurs. Les clients peuvent entendre des messages sur les services proposés, des informations pratiques (éphémérides...), des messages d'intérêt collectif, ainsi que les annonces d'événements à venir dans la ville.

Service présent sur le parking Chateau.

ZONE DEUX ROUES MOTORISÉES

Grace à ses systèmes de péage performants, Indigo détecte les deux roues en entrée et en sortie afin de leur proposer une tarification adaptée et attractive.

Au sein de nos parcs, nous prévoyons des zones clairement dédiées aux deux roues motorisées. Ces places font l'objet d'un marquage et d'une signalétique spécifique et permettent de rassembler des services adaptés à ce type de véhicule.

Afin d'améliorer le confort des motards, Indigo propose dans ses parcs des consignes de casques en accès gratuit. Par mesure de sécurité, les portes de ces consignes sont transparentes.

Service présent sur le parking Chateau.

PLAN DE QUARTIER MULTIMODAL

Un plan de quartier multimodal est proposé dans tous les parkings à côté des caisses automatiques, et à proximité des accès principaux.

Service présent sur le parking Chateau.

BORNE D'INFORMATION

La borne interactive s'impose comme un outil de communication moderne et efficace. Se présentant sous la forme d'un kiosque d'information, elle est utilisable par n'importe quel utilisateur grâce à un écran tactile, et lui permettra d'accéder à des données qu'Indigo mettra à sa disposition. Le contenu peut être riche et varié : services proposés dans les parkings, sites institutionnels (mairie, Indigo, etc.), informations sur les perturbations, les informations culturelles et touristiques (comme par exemple théâtre, opéra, programmation culturelle ...), les informations sur le trafic routier.

Avantage majeur de la borne interactive, elle permet à son utilisateur une totale indépendance quant à ses recherches. L'utilisateur se sent plus libre dans ses recherches et surtout y accède rapidement.

STATION DE LAVAGE

INDIGO s'appuie sur des exploitants locaux, pour opérer ses stations de lavage en parking. Une Charte Qualité est mise en place pour garantir des standards de qualité.

GONFLAGE DE PNEUS ET DEMARREUR

Pour pallier les urgences éventuelles liées aux petits problèmes techniques des véhicules, les automobilistes et les cyclistes pourront profiter des services du parking prévus à cet effet.

Nous mettons ainsi gratuitement à disposition de nos clients :

- Un démarreur de batterie est mis à disposition des clients à l'accueil
- Une station pour gonfler les pneumatiques pour les deux-roues et véhicules

BORNES INFOTRAFIC ET INFOS SNCF

Les bornes InfoTrafic permettent aux usagers du parking de connaître en temps réel l'état du trafic routier sur la région et ainsi faciliter leurs déplacements. Les bornes Infos SNCF affichent l'heure des trains ainsi que les retards éventuels. Ces bornes sont positionnées aux endroits stratégiques afin d'avoir la plus grande visibilité de tous les usagers des parcs.



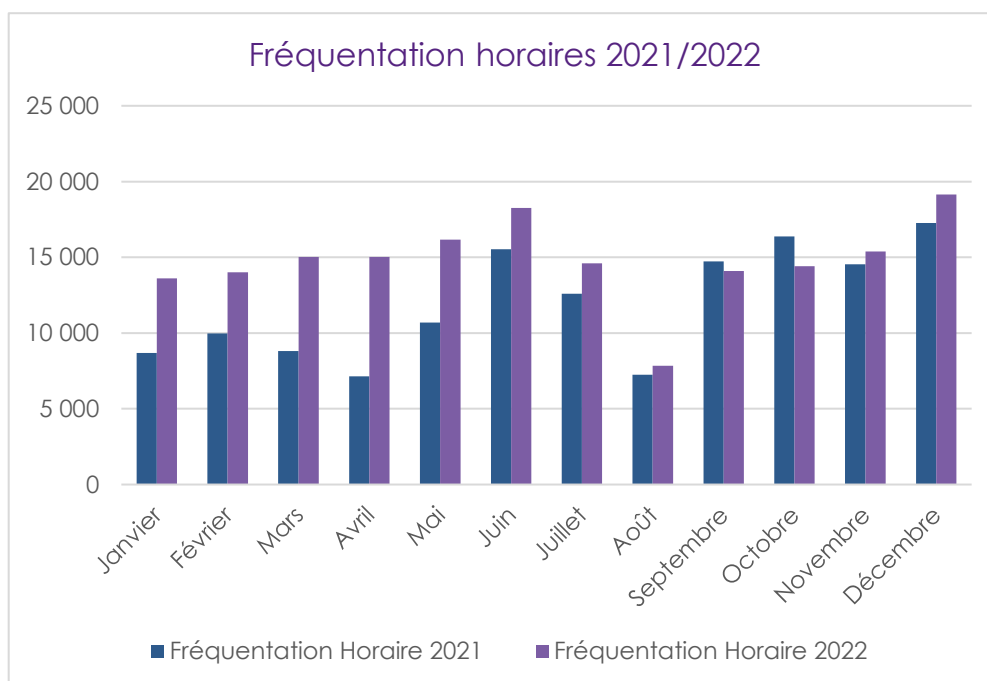
ANALYSES

6.1. PARKING CHATEAU

Les données ci-dessous sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

6.1.1. FREQUENTATION HORAIRES

	Fréquentation horaires 2021	Fréquentation horaires 2022	Ecart 2021/2022 (%)
Janvier	8 689	13 611	56,6%
Février	9 981	14 019	40,5%
Mars	8 805	15 018	70,6%
Avril	7 151	15 021	110,1%
Mai	10 692	16 163	51,2%
Juin	15 529	18 259	17,6%
Juillet	12 599	14 609	16,0%
Août	7 258	7 844	8,1%
Septembre	14 727	14 102	-4,2%
Octobre	16 382	14 418	-12,0%
Novembre	14 535	15 376	5,8%
Décembre	17 271	19 154	10,9%
Total	143 619	177 594	23,7%



2022 est une année libérée de toute restriction gouvernementales, ce qui explique la nette progression des fréquentations horaires du parking par rapport à celles de 2021 (+ 24%), Progression d'autant plus marquée en début d'année, les restrictions étaient encore présentes au premier semestre 2021.

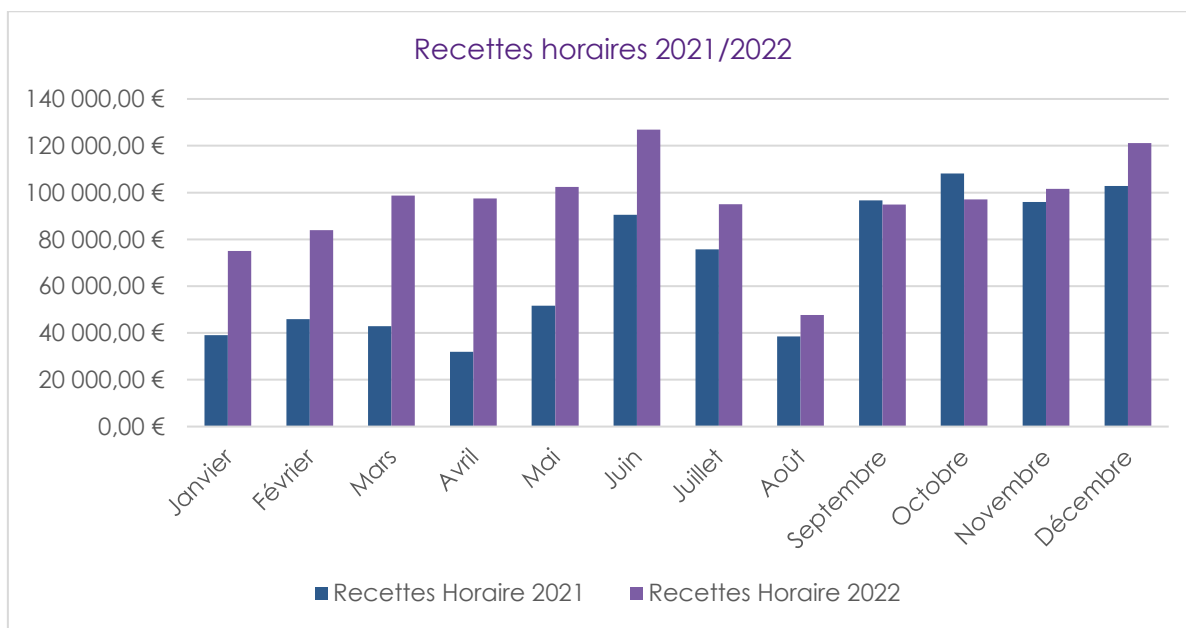
Bien que la hausse de la fréquentation soit importante sur l'exercice, elle reste toutefois encore en dessous de son niveau de 2019, année de référence ; les fréquentations étaient alors de 205 891 sorties contre 177 594 en 2022 (soit un repli de -14 %).

L'adoption du télétravail à un impact direct sur les fréquentations du parking, l'activité étant avant tout liée à la desserte RER malgré sa situation proche du centre-ville.

On peut également constater une nette inflexion des fréquentations sur le mois d'octobre, en lien avec la pénurie de carburant (-12%). Ce phénomène a touché tous les parkings.

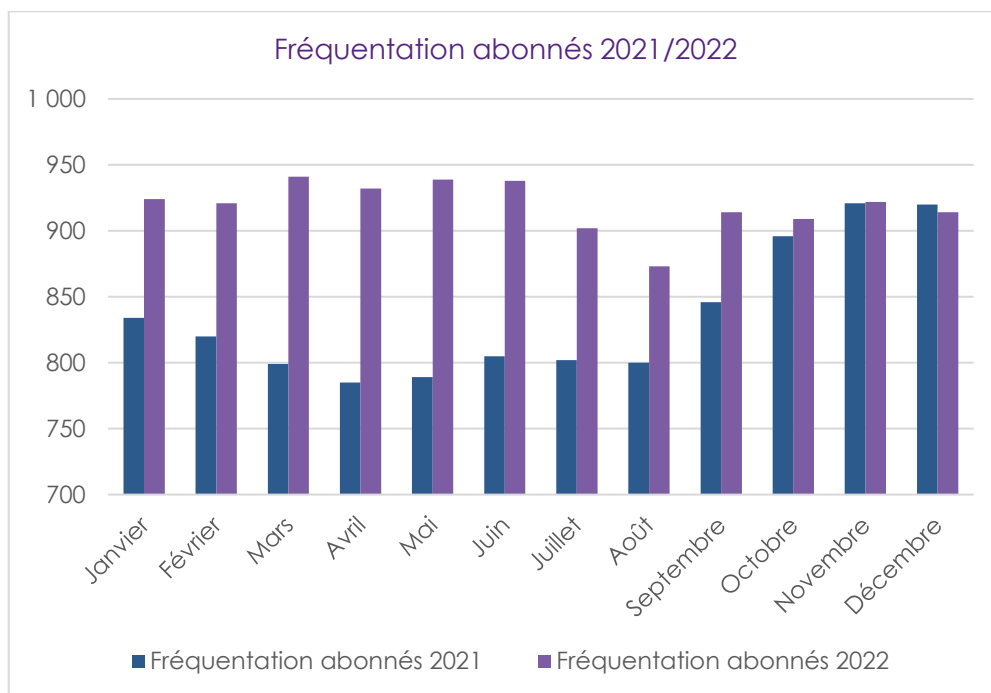
6.1.2. RECETTES HORAIRES

	Recettes horaires 2021 (TTC)	Recettes horaires 2022 (TTC)	TM 2021	TM 2022	Ecart TM 2022/2021	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	39 020 €	75 079 €	4,5 €	5,5 €	22,8%	92,4%
Février	45 967 €	83 953 €	4,6 €	6,0 €	30,0%	82,6%
Mars	42 843 €	98 721 €	4,9 €	6,6 €	35,1%	130,4%
Avril	31 909 €	97 535 €	4,5 €	6,5 €	45,5%	205,7%
Mai	51 691 €	102 414 €	4,8 €	6,3 €	31,1%	98,1%
Juin	90 450 €	126 961 €	5,8 €	7,0 €	19,4%	40,4%
Juillet	75 738 €	95 028 €	6,0 €	6,5 €	8,2%	25,5%
Août	38 498 €	47 735 €	5,3 €	6,1 €	14,7%	24,0%
Septembre	96 719 €	94 829 €	6,6 €	6,7 €	2,4%	-2,0%
Octobre	108 124 €	97 046 €	6,6 €	6,7 €	2,0%	-10,2%
Novembre	96 015 €	101 645 €	6,6 €	6,6 €	0,1%	5,9%
Décembre	102 827 €	121 175 €	6,0 €	6,3 €	6,3%	17,8%
Total	819 801 €	1 142 121 €	5,7 €	6,4 €	12,7%	39,3%



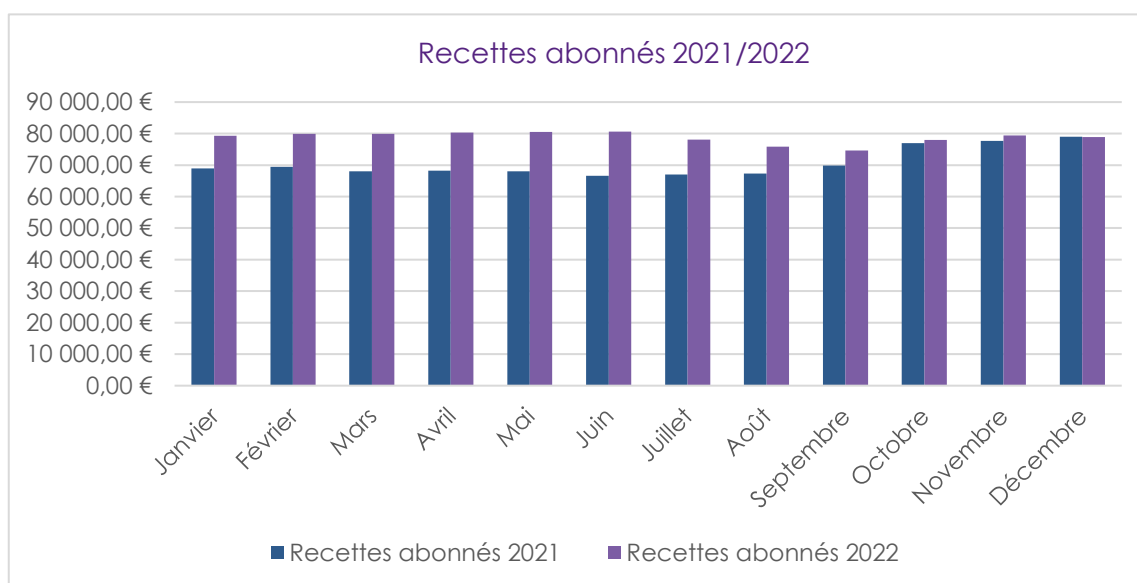
6.1.3. NOMBRE D'ABONNES ET LOCATIONS

	Nombre abonnés et locations 2021	Nombre abonnés et locations 2022	Ecart 2021/2022 (%)
Janvier	834	924	10,8%
Février	820	921	12,3%
Mars	799	941	17,8%
Avril	785	932	18,7%
Mai	789	939	19,0%
Juin	805	938	16,5%
Juillet	802	902	12,5%
Août	800	873	9,1%
Septembre	846	914	8,0%
Octobre	896	909	1,5%
Novembre	921	922	0,1%
Décembre	920	914	-0,7%
Total	10 017	11 029	10,1%



6.1.4. RECETTES ABONNES ET LOCATIONS

	Recettes abonnés / locations 2021 (TTC)	Recettes abonnés / locations 2022 (TTC)	TM 2021	TM 2022	Ecart TM 2022/2021	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	68 928 €	79 280 €	82,65 €	85,80 €	3,8%	15,0%
Février	69 460 €	79 898 €	84,71 €	86,75 €	2,4%	15,0%
Mars	68 052 €	79 931 €	85,17 €	84,94 €	-0,3%	17,5%
Avril	68 265 €	80 336 €	86,96 €	86,20 €	-0,9%	17,7%
Mai	68 045 €	80 483 €	86,24 €	85,71 €	-0,6%	18,3%
Juin	66 624 €	80 642 €	82,76 €	85,97 €	3,9%	21,0%
Juillet	67 036 €	78 129 €	83,59 €	86,62 €	3,6%	16,5%
Août	67 331 €	75 879 €	84,16 €	86,92 €	3,3%	12,7%
Septembre	69 883 €	74 671 €	82,60 €	81,70 €	-1,1%	6,9%
Octobre	76 978 €	78 008 €	85,91 €	85,82 €	-0,1%	1,3%
Novembre	77 667 €	79 429 €	84,33 €	86,15 €	2,2%	2,3%
Décembre	79 013 €	78 874 €	85,88 €	86,30 €	0,5%	-0,2%
Total	847 282 €	945 560 €	84,58 €	85,73 €	1,4%	11,6%



6.1.5. CONCLUSION

	2019	2020	2021	2022	Variation 2021/2022
Recettes totales	2 469 555€	1 546 063€	1 698 220€	2 147 750 €	26,5 %
Recettes horaires	1 382 771€	635 452 €	819 801€	1 208 913 €	30,8 %
Fréquentation horaires	205 891	112 299	143 618	177 594	23,7%
Ticket moyen	6.72€	5.66 €	5,71 €	6,81 €	19 %
Recettes abonnements/locations	1 046 997€	910 611 €	847 283 €	945 560 €	11,6%
Recettes Divers	39 787 €	20 810 €	25 792 €	60 092 €	133 %

ANALYSE SUR L'ACTIVITE 2022

2022 s'inscrit dans la continuité de 2021 : un retour progressif des fréquentations horaires et abonnés au sein du parking du Château.

Mais, si les recettes globales sont en nette progressions sur l'année, le parking du Château dont le principal générateur est la gare RER, doit faire face à un changement d'usage semblant s'inscrire dans la durée : l'adoption du télétravail n'aide pas le parc à retrouver ses fréquentations horaires comme abonnés, d'avant la crise sanitaire.

A titre de comparaison, en 2019, les fréquentations étaient de 205 891 sorties payantes (contre 177 594 en 2022) pour des recettes horaires de 1.382MK € (contre de 1.208MK € en 2022).



PERSPECTIVES 2023

Si le niveau des fréquentations et des recettes horaires devait logiquement continuer à augmenter, il faudra cependant travailler sur la reconquête des abonnés (une réflexion autour de produits adaptés à de nouveaux usages pourra être menée en 2023).

La qualité du service rendu, de l'accueil et la qualité d'entretien général du parc devront accompagner ces efforts.

Indigo continuera également de s'inscrire aux côtés de la collectivité afin de s'associer aux événements organisés visant à favoriser l'attractivité du centre-ville.



INDIGO, CRÉATEUR D'ESPACE POUR UNE VILLE APAISÉE EN MOUVEMENT



BILAN FINANCIER : COMPTE DE RESULTAT ET PATRIMOINE

8.1. COMPTE DE RESULTAT PARC CHATEAU

Bien que les produits d'exploitation affichent une nette progression par rapport à l'exercice précédent (+26,8%), ils ne suffisent pas à compenser la hausse des charges, expliquant ainsi un compte de résultat encore très largement négatif bien qu'en progression de +156,3K€ cette année. Cela s'explique par :

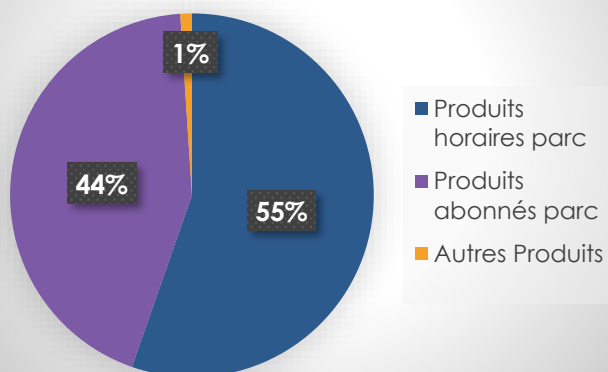
- Des charges directes qui progressent de +10,8% (+49,7K€). On note :
 - Une augmentation des charges de personnel interne (+19,4%) que l'on justifie par un renfort d'effectif en 2022 et une augmentation des prestations de nettoyage sous-traitées +73% (+11,4K€) en raison des travaux menés cette année,
 - Une hausse du poste Contrats +43% (+6K€),
 - Une augmentation du poste Action Commerciales (11,8K€) en lien avec les différents évènements organisés sur l'année,
- Une augmentation des autres charges d'exploitation en raison de la hausse des frais de sièges et généraux (+56K€) et de la redevance fixe + 11,3% (+131,7K€), indexés sur le chiffre d'affaires
- La hausse des dotations aux amortissements sur 2022 en raison des gros travaux de renouvellement menés sur l'année +11% (+33K€).

COMPTE DU DELEGATAIRE AU 31/12/2022

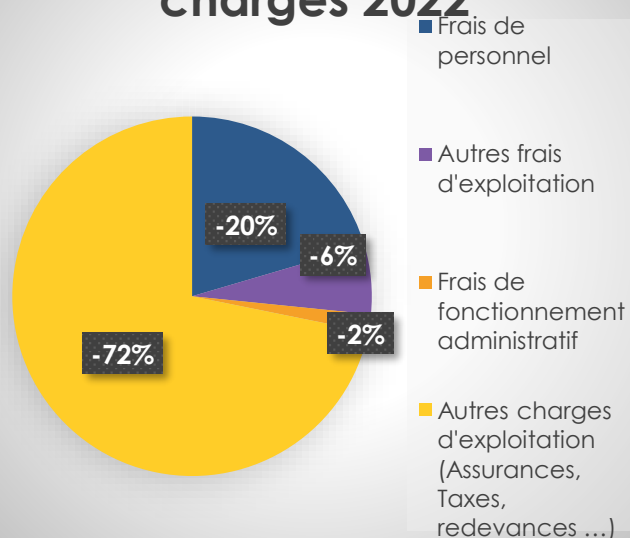
PARC		Saint-Germain-en-Laye Château			
EN € H.T.	Année 2021	Année 2022	2022 / 2021 en valeur	2022 / 2021 en %	
Horaires parcs	704 719	1 000 560	295 841	42,0%	
Abonnés parcs	706 069	788 485	82 416	11,7%	
Voirie	0	0	0		
Garantie de recettes villes	0	0	0		
Prestation de services	0	0	0		
Activité de Contrôle	0	0	0		
Appels de charges amodiataires	0	0	0		
Activités annexes	14 981	18 591	3 610	24,1%	
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 425 769	1 807 636	381 867	26,8%	
Subventions d'exploitation	0	0	0		
Autres Produits	0	0	0		
Sous Total Autres Produits	0	0	0		
Total Produits d'Exploitation	1 425 769	1 807 636	381 867	26,8%	
Personnel Interne Au Groupe (Yc Personnel Technique)	-255 459	-304 952	-49 493	19,4%	
Personnel Contrat à Durée Déterminée	0	0	0		
Autre Personnel externe et Frais Divers	-27 966	-8 248	19 718	-70,5%	
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-32 670	-28 895	3 775	-11,6%	
Prestations de Nettoyage	-15 490	-26 917	-11 428	73,8%	
Prestations de Gardiennage	-120	0	120	-100,0%	
Sous Total Frais de Personnel	-331 705	-369 012	-37 307	11,2%	
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-33 887	-23 794	10 094	-29,8%	
Entretien : Contrats	-14 180	-20 290	-6 110	43,1%	
Electricité, Fluides	-53 673	-57 527	-3 855	7,2%	
Autres Prestations Sous Traitées	0	0	0		
Frais de Télécommunication	-5 293	-5 389	-96	1,8%	
Location Matériel d'Exploitation	-4 785	-4 002	783	-16,4%	
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-111 819	-111 002	817	-0,7%	
Actions Commerciales	-2 128	-14 002	-11 874	557,9%	
Collecte de Fonds et Commissions	-12 546	-13 874	-1 328	10,6%	
Frais Administratifs et Divers	-506	-557	-51	10,1%	
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-15 180	-28 432	-13 252	87,3%	
Total Charges Directes d'Exploitation	-458 704	-508 446	-49 742	10,8%	
Police d'Assurances	-10 080	-12 308	-2 229	22,1%	
Sinistres	3 274	3 046	-228	-7,0%	
Loyers, Charges Locatives et de Copropriété	-7 129	-9 038	-1 909	26,8%	
Redevances Aux Concédants	-1 020 244	-1 080 000	-59 756	5,9%	
Taxes et Versements Assimilés	-13 218	-37 425	-24 207	183,1%	
Autres Charges et Provisions Courantes	2 015	-1 196	-3 210	-159,3%	
Charges de Gros Entretien	0	0	0		
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-27 945	-31 814	-3 869	13,8%	
Frais Généraux Siège	-90 822	-127 077	-36 255	39,9%	
Total Autres Charges d'Exploitation	-1 164 149	-1 295 812	-131 664	11,3%	
Total Autres Charges d'Exploitation	-1 164 149	-1 295 812	-131 664	11,3%	
Total Charges d'Exploitation	-1 622 852	-1 804 258	-181 406	11,2%	

Autres Charges Non Courantes	0	0	0	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	-189	-189	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-295 630	-328 741	-33 110	11,2%
Autres Provisions Non Courantes	0	0	0	
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-295 630	-328 929	-33 299	11,3%
Total Charges Non Courantes	-295 630	-328 929	-33 299	11,3%
EBIT	-492 713	-325 551	167 162	-33,9%
Frais Financiers	-55 375	-66 239	-10 864	19,6%
Total Frais Financiers	-55 375	-66 239	-10 864	19,6%
Total Frais Financiers	-55 375	-66 239	-10 864	19,6%
Résultat Net avant Impôt Parc	-548 089	-391 790	156 298	-28,5%

Répartition des produits 2022



Répartition des charges 2022



8.2. PATRIMOINE PARC CHATEAU

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2022

Parc de stationnement Saint-Germain-en-Laye Château

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2022	Somme de CUMUL AMORT A FIN 2022	Somme de VNC A FIN 2022
RETOUR	AAI EN CONCESSION	1 790 284	- 1 240 737	549 547
	BIENS DE RETOUR NON RENOUELVABLE	1 380 027	- 954 011	426 016
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	313 262	- 217 042	96 219
Total RETOUR		3 483 573	- 2 411 791	1 071 782
REPRISE	INST.GEN.AG.AMENAG.CONST.&TERR.D	3 846	- 3 846	-
	LOGICIELS	18	- 18	-
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	223	- 223	-
	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	31 500	- 25 973	5 526
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	13 496	- 13 496	-
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	13 339	- 13 339	-

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Saint-Germain-en-Laye Château

en euros H.T.	31/12/2022
Immobilisations Valeur Comptable Brute	3 560 549
Immobilisations Valeur Comptable Nette	1 079 028
Immobilisation en cours	194 962
Valeur Brute Totale Inventables	3 755 511
VNC Totale Inventables	1 273 990



ANNEXES

9.1. NOTE FINANCIERE

ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (données comptables – exercice 2022)

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité déléguée un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

- a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1^o-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2022.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1^o - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2022 (art. R 3131-4 1^o -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1^o - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1^o - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux – La Défense, le 30 mars 2023

Le Directeur Administratif et Financier
Etienne PIQUET



PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges immédiates, ainsi que les produits divers.

- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

¹ Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2022 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui-ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2022, il est appliqué un pourcentage de 5.7% à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2022. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.

* *
*

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2022 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.

- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2022

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Les conventions de prestations de services internes du groupe prévoient, comme c'est l'usage communément admis dans l'OCDE, une refacturation basée sur l'assiette réelle des dépenses des sociétés Indigo Park et Indigo Group, ramenée à la quote-part de chiffre d'affaires du contrat dans le chiffre d'affaires consolidé.

La convention de licence de marque prévoit une rémunération basée sur un pourcentage de chiffre d'affaires, ici encore dans le cadre d'un usage communément admis dans l'OCDE.

Ainsi, concernant l'exercice 2022, l'affectation des frais de structure correspond à 8,63% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. Missions d'exploitation

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Collecte des recettes pour le compte de la Société ou de ses clients amont,
- Relations avec les clients amonts,
- Relations avec les usagers/utilisateurs, notamment dans le cadre du Centre de Relation Clients (le « CRC ») ainsi que du Centre National de Télé-Opération (le « CNTO ») ou des Centres Régionaux de Télé-Opération (les « CRTO »),
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du Groupe, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique mais aussi de politique environnementale,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,

- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
 - Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.
3. Missions commerciales
- Etudes de marché,
 - Prospection de marché,
 - Animation commerciales, développement de la clientèle aval,
 - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
- Etablissement des règlements intérieurs,
 - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
 - Suivi des dossiers contentieux en demande ou en défense, qu'ils soient ou non liés à des sinistres couverts par une police d'assurance,
 - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
 - Etablissement des contrats d'abonnement et de location ou de cession de droits d'occupation (dont les amodiations),
 - Gestion du programme d'assurances, comprenant la souscription des polices d'assurance bénéficiant directement ou indirectement à la Société, ainsi que la gestion complète des sinistres subis par la Société ou causés aux tiers dans le cadre de l'Activité,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel, la situation des fournisseurs ou la lutte contre la corruption.
5. Gestion de la société délégataire
- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
 - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
 - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
 - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
 - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
 - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
 - Relations avec les Commissaires aux comptes,
 - Gestion des réunions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés, ainsi que des délégations de pouvoirs en toutes matières,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel ou la lutte contre la corruption.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des événementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.

5. Audit interne

Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

9.2. ANNEXES PARC CHATEAU

Ville de Saint Germain en Laye: détermination de la redevance d'exploitation

Article 37 du contrat de Concession du parc de stationnement du Château

	2022
Redevance normale annuelle	25 000,00 €
Coefficient*: 1,205780	
Montant de la redevance normale	30 144,51 €
Redevance normale annuelle	875 000,00 €
Coefficient*: 1,205780	
Montant de la redevance normale	1 055 057,85 €
Redevance complémentaire	
Seuil indexable annuel	1 800 000,00 €
Coefficient*: 1,205780	
Valeur du seuil révisé	2 170 404,73 €
Taux de redevance complémentaire	50%
CA HT	1 807 636,06 €
Part du CA excédant ce seuil	0,00 €
Montant de la redevance complémentaire	0,00 €
Montant à payer	1 085 202,36 €

*"La redevance d'exploitation forfaitaire et le seuil de l'intéressement seront indexés, et pour la 1ere fois en 2012, par application du coefficient K défini à l'article 36" (article 37.2)

Révision St Germain Château

révision selon l'article 36-2 de la DSP notifié le 2-08-2011

Rappel de l'article 36-2

$K = 0,10 + 0,60 \times (ICHT-IME_n / ICHT-IME_o) + 0,30 \times (EBIQO_n / EBIQO_o)$
Dans laquelle :
ICHT-IME_o = est la dernière valeur connue en janvier 2011 (105.1) de l'indice du coût horaire tous salariés dans les industries mécaniques et électriques .
EBIQO_o = est la dernière valeur connue en avril 2011 (120.9) de l'indice – Energie, biens intermédiaires et biens d'investissements (MIGS).
ICHT-IME _n et EBIQO _n sont les dernières valeurs publiées des indices ci-dessus définis au moment du calcul du coefficient d'indexation

Après indexation, les tarifs seront arrondis au dix centimes d'euros supérieur.

ICHT-IME n	128,2	publié le 08/10/2021
ICHT-IME o	105,1	
Eblq n	125,5	
Eblq o	120,9	
Eblq n n	133,6	b 2015
Eblq o n	111,3	126,5 x 1,0564
		publiée le 22/12/2021
K au 01-01-2022	1,2057804	

ANNEXE 2

780013 - Saint-Germain-en-Laye Château

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	32 517 €	62 309 €	91,6
FEVRIER	38 306 €	70 488 €	84,0
MARS	35 703 €	78 947 €	121,1
AVRIL	26 591 €	69 205 €	160,3
MAI	43 076 €	64 106 €	48,8
JUIN	75 375 €	126 941 €	68,4
JUILLET	63 115 €	80 456 €	27,5
AOUT	32 082 €	39 525 €	23,2
SEPTEMBRE	80 599 €	89 593 €	11,2
OCTOBRE	90 104 €	80 476 €	-10,7
NOVEMBRE	80 013 €	83 923 €	4,9
DECEMBRE	85 689 €	100 985 €	17,9
TOTAL ANNUEL	683 168 €	946 953 €	38,6

ANNEXE 3

780013 - Saint-Germain-en-Laye Château

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

		2021			2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	
JANVIER	8 689	32 517 €	3,74 €	13 611	62 309 €	4,58 €	
FEVRIER	9 981	38 306 €	3,84 €	14 019	70 488 €	5,03 €	
MARS	8 805	35 703 €	4,05 €	15 018	78 947 €	5,26 €	
AVRIL	7 151	26 591 €	3,72 €	15 021	69 205 €	4,61 €	
MAI	10 692	43 076 €	4,03 €	16 163	64 106 €	3,97 €	
JUIN	15 529	75 375 €	4,85 €	18 259	126 941 €	6,95 €	
JUILLET	12 599	63 115 €	5,01 €	14 609	80 456 €	5,51 €	
AOUT	7 258	32 082 €	4,42 €	7 844	39 525 €	5,04 €	
SEPTEMBRE	14 727	80 599 €	5,47 €	14 102	89 593 €	6,35 €	
OCTOBRE	16 381	90 104 €	5,50 €	14 418	80 476 €	5,58 €	
NOVEMBRE	14 535	80 013 €	5,50 €	15 376	83 923 €	5,46 €	
DECEMBRE	17 271	85 689 €	4,96 €	19 154	100 985 €	5,27 €	
TOTAL	143 618	683 168 €	4,76 €	177 594	946 953 €	5,33 €	

ANNEXE 4

780013 - Saint-Germain-en-Laye Château

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	874 €	2 519 €	188,3
FEVRIER	1 016 €	5 376 €	429,2
MARS	993 €	3 857 €	288,5
AVRIL	516 €	3 371 €	553,3
MAI	1 481 €	7 322 €	394,4
JUIN	1 893 €	6 725 €	255,3
JUILLET	1 663 €	4 606 €	177,0
AOUT	876 €	2 582 €	194,6
SEPTEMBRE	2 026 €	3 519 €	73,7
OCTOBRE	2 961 €	4 707 €	59,0
NOVEMBRE	3 263 €	1 820 €	-44,2
DECEMBRE	3 988 €	7 201 €	80,6
TOTAL ANNUEL	21 551 €	53 607 €	148,7

ANNEXE 5

780013 - Saint-Germain-en-Laye Château

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Brutes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	57 294 €	64 751 €	13,0
FEVRIER	56 865 €	65 098 €	14,5
MARS	55 926 €	64 736 €	15,8
AVRIL	54 938 €	64 996 €	18,3
MAI	56 374 €	64 567 €	14,5
JUIN	55 537 €	65 658 €	18,2
JUILLET	55 471 €	62 757 €	13,1
AOUT	55 561 €	61 416 €	10,5
SEPTEMBRE	57 911 €	59 719 €	3,1
OCTOBRE	63 208 €	62 008 €	-1,9
NOVEMBRE	63 156 €	63 292 €	0,2
DECEMBRE	63 986 €	62 595 €	-2,2
TOTAL ANNUEL	696 229 €	761 593 €	9,4

ANNEXE 6

780013 - Saint-Germain-en-Laye Château

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Lissées HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	57 440 €	66 240 €	15,3
FEVRIER	57 884 €	66 665 €	15,2
MARS	56 710 €	66 782 €	17,8
AVRIL	56 887 €	66 719 €	17,3
MAI	56 705 €	66 369 €	17,0
JUIN	55 520 €	68 164 €	22,8
JUILLET	55 863 €	64 872 €	16,1
AOUT	56 109 €	63 468 €	13,1
SEPTEMBRE	58 236 €	62 618 €	7,5
OCTOBRE	64 148 €	64 574 €	0,7
NOVEMBRE	64 723 €	66 601 €	2,9
DECEMBRE	65 845 €	65 415 €	-0,7
TOTAL ANNUEL	706 069 €	788 485 €	11,7

ANNEXE 7

780013 - Saint-Germain-en-Laye Château

FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS

Recettes Lissées HT

	2021			2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	834	57 440 €	68,9 €	924	66 240 €	71,7 €
FEVRIER	820	57 884 €	70,6 €	921	66 665 €	72,4 €
MARS	799	56 710 €	71,0 €	941	66 782 €	71,0 €
AVRIL	785	56 887 €	72,5 €	932	66 719 €	71,6 €
MAI	789	56 705 €	71,9 €	939	66 369 €	70,7 €
JUIN	805	55 520 €	69,0 €	938	68 164 €	72,7 €
JUILLET	802	55 863 €	69,7 €	902	64 872 €	71,9 €
AOUT	800	56 109 €	70,1 €	873	63 468 €	72,7 €
SEPTEMBRE	846	58 236 €	68,8 €	914	62 618 €	68,5 €
OCTOBRE	896	64 148 €	71,6 €	909	64 574 €	71,0 €
NOVEMBRE	921	64 723 €	70,3 €	922	66 601 €	72,2 €
DECEMBRE	920	65 845 €	71,6 €	914	65 415 €	71,6 €
TOTAL	10 017	706 069 €	70,5 €	11 029	788 485 €	71,5 €

ANNEXE 8

780013 - Saint-Germain-en-Laye Château

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS

Recettes Lissées HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	49 278 €	57 708 €	17,1
FEVRIER	49 557 €	56 627 €	14,3
MARS	48 679 €	57 996 €	19,1
AVRIL	48 817 €	57 707 €	18,2
MAI	48 543 €	57 836 €	19,1
JUIN	47 365 €	59 295 €	25,2
JUILLET	47 871 €	56 081 €	17,1
AOÛT	47 794 €	54 665 €	14,4
SEPTEMBRE	50 964 €	53 994 €	5,9
OCTOBRE	55 802 €	55 814 €	0,0
NOVEMBRE	56 277 €	57 976 €	3,0
DECEMBRE	56 888 €	56 611 €	-0,5
TOTAL ANNUEL	607 835 €	682 309 €	12,3

ANNEXE 9

780013 - Saint-Germain-en-Laye Château

FREQUENTATION - ABONNEMENTS

Recettes Lissées HT

		2021			2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	
JANVIER	742	49 278 €	66,4 €	827	57 708 €	69,8 €	
FEVRIER	728	49 557 €	68,1 €	823	56 627 €	68,8 €	
MARS	710	48 679 €	68,6 €	844	57 996 €	68,7 €	
AVRIL	693	48 817 €	70,4 €	832	57 707 €	69,4 €	
MAI	697	48 543 €	69,6 €	842	57 836 €	68,7 €	
JUIN	715	47 365 €	66,2 €	841	59 295 €	70,5 €	
JUILLET	712	47 871 €	67,2 €	803	56 081 €	69,8 €	
AOUT	709	47 794 €	67,4 €	775	54 665 €	70,5 €	
SEPTEMBRE	756	50 964 €	67,4 €	815	53 994 €	66,3 €	
OCTOBRE	802	55 802 €	69,6 €	811	55 814 €	68,8 €	
NOVEMBRE	826	56 277 €	68,1 €	824	57 976 €	70,4 €	
DECEMBRE	824	56 888 €	69,0 €	816	56 611 €	69,4 €	
TOTAL	8 914	607 835 €	68,2 €	9 853	682 309 €	69,2 €	

ANNEXE 10

780013 - Saint-Germain-en-Laye Château

RECETTES MENSUELLES LOCATIONS

Recettes Lissées HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	8 163 €	8 532 €	4,5
FEVRIER	8 327 €	10 038 €	20,6
MARS	8 031 €	8 786 €	9,4
AVRIL	8 070 €	9 012 €	11,7
MAI	8 162 €	8 533 €	4,5
JUIN	8 155 €	8 869 €	8,8
JUILLET	7 992 €	8 791 €	10,0
AOUT	8 315 €	8 803 €	5,9
SEPTEMBRE	7 272 €	8 623 €	18,6
OCTOBRE	8 346 €	8 760 €	5,0
NOVEMBRE	8 446 €	8 625 €	2,1
DECEMBRE	8 957 €	8 804 €	-1,7
TOTAL ANNUEL	98 234 €	106 176 €	8,1

ANNEXE 11

780013 - Saint-Germain-en-Laye Château

FREQUENTATION - LOCATIONS

Recettes Lissées HT

		2021		2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	92	8 163 €	88,7 €	97	8 532 €	88,0 €
FEVRIER	92	8 327 €	90,5 €	98	10 038 €	102,4 €
MARS	89	8 031 €	90,2 €	97	8 786 €	90,6 €
AVRIL	92	8 070 €	87,7 €	100	9 012 €	90,1 €
MAI	92	8 162 €	88,7 €	97	8 533 €	88,0 €
JUIN	90	8 155 €	90,6 €	97	8 869 €	91,4 €
JUILLET	90	7 992 €	88,8 €	99	8 791 €	88,8 €
AOUT	91	8 315 €	91,4 €	98	8 803 €	89,8 €
SEPTEMBRE	90	7 272 €	80,8 €	99	8 623 €	87,1 €
OCTOBRE	94	8 346 €	88,8 €	98	8 760 €	89,4 €
NOVEMBRE	95	8 446 €	88,9 €	98	8 625 €	88,0 €
DECEMBRE	96	8 957 €	93,3 €	98	8 804 €	89,8 €
TOTAL	1 103	98 234 €	89,1 €	1 176	106 176 €	90,3 €

INDIGO

Indigo Infra CGST
Direction Régionale Ouest



Ville de Saint-Germain-en-Laye

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

PARCS POLOGNE ET POMPIDOU



SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
AVANT-PROPOS	5
PREAMBULE	6
1. PRESENTATION GÉNÉRALE.....	7
1.1. PRÉSENTATION.....	8
1.2. ORGANISATION FRANCE	9
1.3. NOS METIERS.....	10
1.4. NOTRE RAISON D'ETRE	13
1.5. NOS ENGAGEMENTS RSE.....	15
1.6. LES PRINCIPAUX ENJEUX D'INDIGO	18
1.7. LES BORNES DE RECHARGES POUR VEHICULES ELECTRIQUES.....	21
1.8. INFLATION, CRISE ENERGETIQUE	22
2. LE CONTRAT	23
2.1. FICHE D'IDENTITE.....	24
3. DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION.....	26
3.1. PARC POLOGNE.....	27
3.2. PARC POMPIDOU	30
3.3. FAITS MARQUANTS 2022	32
4. MAINTENANCE ET TRAVAUX	34
4.1. MAINTENANCE.....	35
4.2. TRAVAUX.....	37
5. ORGANISATION ET MOYENS D'EXPLOITATION	40
5.1. L'ORGANISATION LOCALE	41
5.2. SERVICE DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE	43
5.3. SERVICE RELATION CLIENTS	44
5.4. CONTROLES QUALITÉ	47

5.5.	LES SERVICES	49
6.	ANALYSES	53
6.1.	PARCS POLOGNE	54
6.2.	PARC POMPIDOU	59
7.	PERSPECTIVES 2023.....	64
8.	BILAN FINANCIER : COMPTES DE RESULTAT ET PATRIMOINE	66
8.1.	COMPTE DE RESULTAT PARC POLOGNE	67
8.1.	PATRIMOINE PARC POLOGNE	69
8.2.	COMPTE DE RESULTAT POMPIDOU	70
8.1.	PATRIMOINE PARC POMPIDOU	72
9.	ANNEXES.....	73
9.1.	NOTE FINANCIERE	74
9.2.	ANNEXE PARCS POLOGNE ET POMPIDOU	82
9.3.	ANNEXES PARC POLOGNE	83
9.4.	ANNEXES PARC POMPIDOU	91

AVANT-PROPOS

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux dispositions de l'article 33 du décret n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession publié au Journal Officiel du 2 février 2016. Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments statistiques et n'ont pas de valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journalièrement. Ils peuvent ne pas être corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.). Les commentaires figurant dans ce rapport d'activité sont établis d'après les éléments statistiques. Les éléments comptables sont fournis en annexes.

PREAMBULE

Ces dernières décennies ont été marquées par la prise de conscience de problématiques environnementales à l'échelle mondiale et notamment dans les pays occidentaux.

La crise sanitaire du Coronavirus traversée depuis le début de l'année 2020 ne fera, à terme, qu'accélérer cette prise de conscience et modifier de manière profonde et durable le domaine de la mobilité. Les modèles que nous connaissons aujourd'hui s'effacent peu à peu, afin de laisser place à un nouveau paysage.

Groupe Français leader du stationnement, INDIGO participe activement à l'évolution du stationnement et de la mobilité en ville et souhaite s'intégrer durablement dans ce nouveau paysage urbain. Nous accompagnons depuis de nombreuses années la Ville de Saint-Germain-en-Laye et nous restons plus que jamais force de proposition en matière de stationnement.

Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre groupe s'est interrogé pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain. c'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être :





PRESENTATION GÉNÉRALE

1.1. PRÉSENTATION

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

INDIGO construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.



Indigo Group a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !

Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.



SERGE CLÉMENTE, PRÉSIDENT D'INDIGO GROUP

2 600
parkings dans
le monde

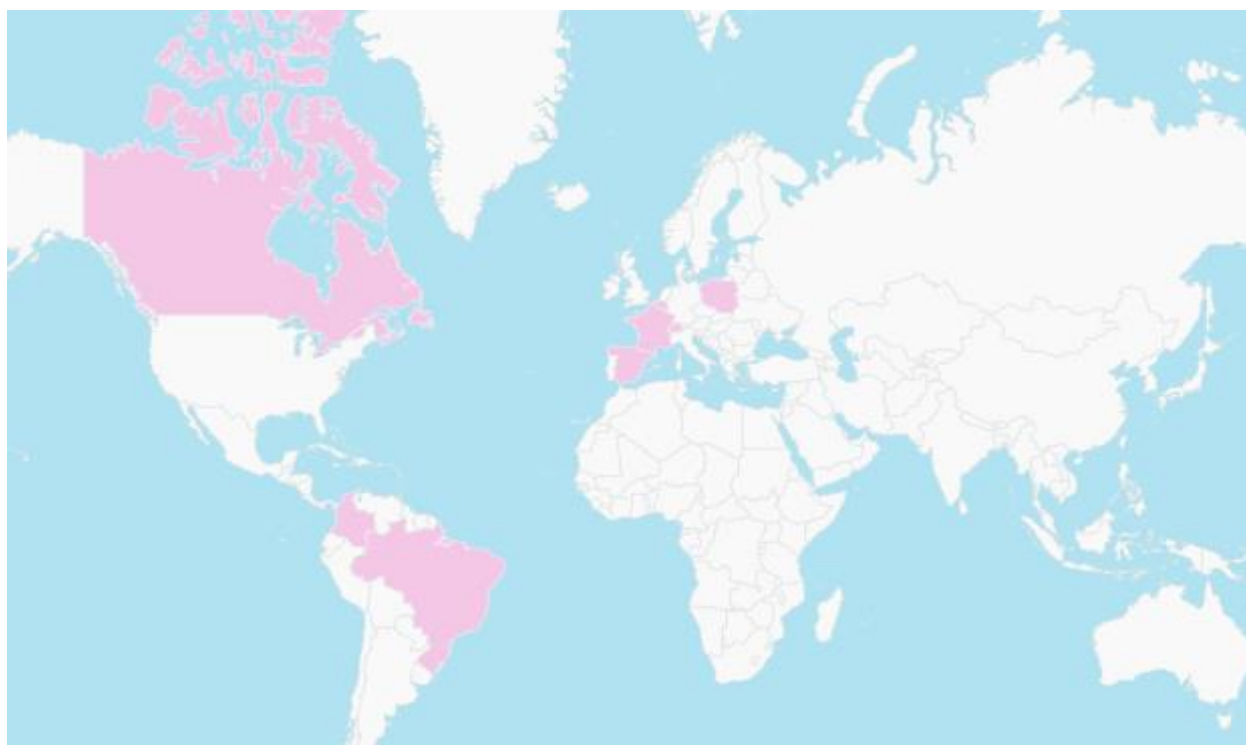
+500
villes

1,4M
de places de
stationnement gérées

2 140 km
de voirie urbaine
gérée

9
pays

9 000
collaborateurs



1.2. ORGANISATION FRANCE

Indigo propose des solutions sur-mesure à l'ensemble de ses clients amont : collectivités territoriales, sites culturels, de loisirs ou touristiques, hôpitaux, centres commerciaux, aéroports et gares. Le groupe met un point d'honneur à proposer des lieux accueillants, propres et sécurisés sur l'ensemble de son réseau.

Véritable laboratoire d'innovations, Indigo en France pense, développe et exporte un éventail de solutions qui contribuent à fluidifier la circulation urbaine et améliorer la mobilité individuelle.

En plus de proposer une offre de stationnement simplifiée et personnalisée, Indigo enrichit l'expérience du stationnement en repensant le parcours client. Accompagné dans toutes les étapes de mobilité, l'utilisateur profite mieux de sa ville, de sa destination.

C'est en France qu'ont été développés une grande partie de nos dispositifs pilotes – outils d'exploitation, offres tarifaires, outils de gestion – qui dessinent le parking de demain. Ces innovations font du parking du futur, plus qu'un lieu de stationnement mais des lieux d'échanges et d'informations, connectés à leurs environnements et reliés à la ville.

Par ailleurs, dans le cadre de la loi sur la dépenalisation du stationnement, de nombreuses collectivités ont confié à la société Streeteo, filiale à 100% du groupe Indigo, de réaliser des missions de contrôle du stationnement payant, de collecte des forfaits post-stationnement et de gestion des contestations

La direction d'INDIGO a choisi la mise en place d'une organisation décentralisée. Indigo est le seul exploitant de parkings à pouvoir rapprocher le pouvoir de décision au plus près du terrain et des réalités locales si importantes en matière de stationnement. Cette organisation permet d'avoir une réactivité optimale en accord avec les attentes des usagers, de ses clients amont et des différents interlocuteurs.



Serge CLEMENTE

Président



Sébastien FRAISSE

Directeur Général



Vincent Miller

Directeur Général France



Xavier COLLEAU

Directeur Régional Ouest

Xavier COLLEAU, Directeur Régional de la région Ouest dans le périmètre duquel se situe la ville de Saint-Germain-en-Laye.

1.3. NOS METIERS



Véritable expert du modèle concessif, ce sont nos 50 ans d'expérience, notre capacité d'investissement et notre ingénierie recette que nous mettons au service de la construction de nouveaux ouvrages et de leur exploitation. Nos équipes sont impliquées sur toutes les phases des projets et il leur tient à cœur de proposer le meilleur service possible pour répondre aux demandes de nos clients et répondre aux besoins des usagers.

SÉBASTIEN FRAISSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EN CHARGE DE LA FRANCE



STATIONNEMENT EN OUVRAGE ET SERVICES ASSOCIES ET STATIONNEMENT VOIRIE



Nous opérons sous toutes les formes contractuelles et pour une grande diversité de clients publics et privés : centres-villes, gare et aéroports, hôpitaux, centre commerciaux, université, bureaux, espaces de loisirs et événementiels... Nous réalisons de nouveaux projets, du financement à la conception jusqu'à la construction et l'exploitation de parkings en superstructure et

souterrains. Nous disposons également de toute l'ingénierie pour faire évoluer les parcs de stationnement : analyse des besoins, conception, rénovation et suivi des travaux. Nous prenons en charge la mise en services des parkings, leur exploitation et leur entretien.

Chez Indigo, nous mettons un point d'honneur à offrir à nos usagers une expérience de qualité basée sur nos piliers fondamentaux : accueil, maintenance, propreté et sécurité, tout en développant des services pour faciliter leur quotidien.

Plus qu'un lieu de stationnement, le parking Indigo est imaginé comme un pôle de services : services aux véhicules, aux utilisateurs, à la mobilité et même aux quartiers pour rendre l'expérience client toujours plus satisfaisante



Pour le stationnement en voirie, nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers.

En matière d'exploitation, nous proposons des équipements dernière génération pour la voirie avec des modes de paiement digitalisés pour une expérience usager plus fluide.

MOBILITES ET RECHARGE ELECTRIQUE



Pour fluidifier les déplacements et contribuer à une ville plus apaisée, INDIGO fait de la mobilité douce un axe de développement et d'accompagnement de ses clients, notamment, en favorisant la pratique du vélo et en déployant des bornes de recharge pour véhicules électriques dans ses lieux de stationnement. INDIGO imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde : déploiement d'espaces de stationnement sécurisés et services pour les vélos « Cyclopark », partenariat avec Bouygues Energies & Services et Electra pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, mise en place de flotte de vélos pour les entreprises et solutions de vélos partagés privées avec bornes de recharge et de sécurisation... En complément, INDIGO est actionnaire de l'opérateur de mobilité partagée Smovengo, en charge des

Vélib' de la Métropole du Grand Paris.

DES SERVICES AUX CITADINS POUR UNE VILLE PLUS INTELLIGENTE ET PLUS DURABLE

La Logistique urbaine est une thématique importante et croissante dans la mobilité des villes, générant un impact significatif sur la circulation, le bruit et la pollution. Pour répondre à ces enjeux, INDIGO mène une stratégie de développement de services et d'Espaces de Logistique Urbains (ELU) au sein de ses parkings, dont leur situation en hypercentres est un réel atout pour développer de nouveaux usages pour les collectivités, entreprises et particuliers.

L'objectif est de contribuer à la fluidification des déplacements urbains, de limiter la pollution et d'avoir un impact positif sur l'activité économique de la ville. Ainsi, INDIGO adapte ses espaces et noue des partenariats stratégiques avec des acteurs clés de la logistique urbaine.

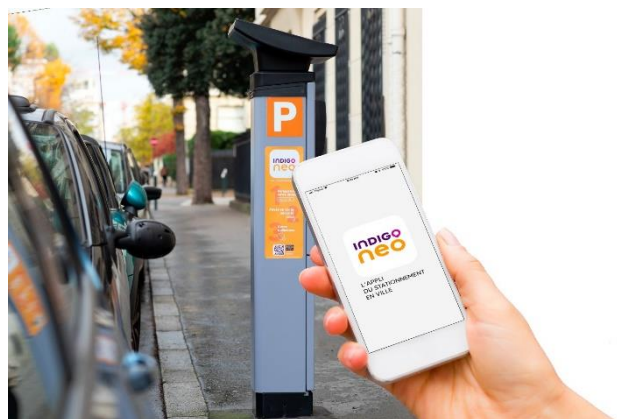
Réception de colis, zone de stockage ou de livraison, points de recharges électriques et espaces de stationnement dédiés font partie des illustrations concrètes de cette vision.



Cette démarche s'inscrit dans la concrétisation de la vision du Parking du futur développée par INDIGO et Dominique Perrault Architecture : un espace durable, ouvert et interconnecté avec son environnement.

DIGITAL ET EXPERIENCE CLIENT

Pour valoriser ses services de stationnement et mobilité, le groupe INDIGO inclut pleinement le digital et la logique de MaaS* dans sa stratégie globale pour répondre aux besoins actuels et futurs des villes et leurs habitants. Pleinement conscients des enjeux d'accroissement de la population, d'écologie et de congestion de trafic, nous nous positionnons comme véritable acteur et facilitateur de ces changements en proposant des services digitalisés qui révolutionnent le quotidien des usagers, dans nos parkings comme en voirie.

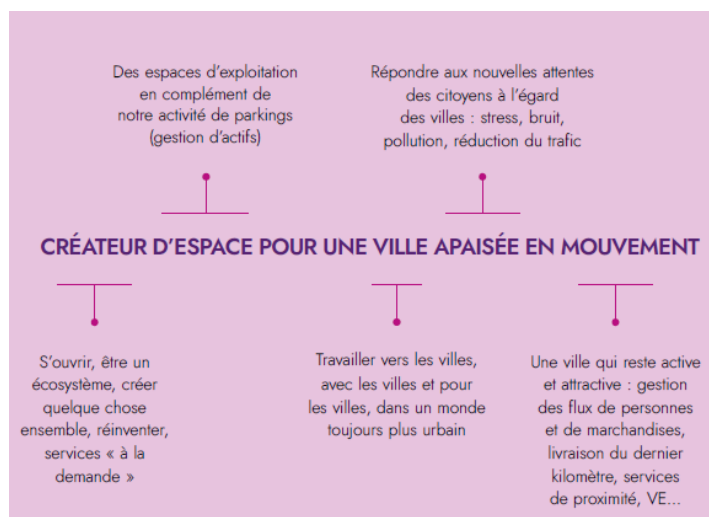


Plus concrètement, avec Indigo Neo, la première application et le premier site internet du stationnement en ville, les utilisateurs peuvent gérer toutes leurs étapes en voirie et dans les parkings grâce à un parcours simple et sans couture. L'application propose un accès « mains libres » dans les parcs de stationnement INDIGO grâce à la technologie de lecture de plaque, de réserver son stationnement, de stationner à la demande ou encore de souscrire et gérer ses abonnements. En voirie, Indigo Neo offre la possibilité de payer et renouveler son stationnement de façon dématérialisée, sans prise de ticket aux horodateurs et de réaliser ses démarches de souscriptions. Elle s'adresse aussi bien aux visiteurs qu'aux résidents et professionnels, en proposant tous les tarifs disponibles dans chaque ville. Cette solution utilisant le digital au service de la ville intelligente, permet aux usagers d'accéder, avec une seule et même application, à tous les parkings et toutes les voiries connectés à Indigo Neo en Europe, mais aussi, d'optimiser leurs temps de trajets, la distance réalisée et les coûts de leur stationnement. Pour les collectivités, il participe à la diminution de la pollution, la fluidification de la circulation et le désengorgement des zones urbaines.

** pour « Mobility as a Service » la mobilité multimodale en tant que service.*

1.4. NOTRE RAISON D'ETRE

Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre Groupe doit s'interroger pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain. C'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Cette raison d'être du Groupe INDIGO guide l'action de nos collaborateurs au quotidien et transforme la vision stratégique de l'entreprise sur le long terme.



La ville de demain aura pour enjeu de libérer sa voirie pour créer des espaces partagés entre les différentes mobilités (piétons, vélos, livraisons, etc.), des espaces verts et des lieux de convivialité, tels que les terrasses de café. La logistique du dernier kilomètre doit s'enrichir pour donner une réalité tangible à la ville du quart d'heure.

Nous nous trouvons face à des besoins inédits auxquels nous devons répondre par notre capacité d'innovation. Et notre raison d'être adresse ces enjeux : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Elle nous

ouvre la voie vers ce qui incarne, selon nous, une ville d'avenir, apaisée, plus fluide, plus respectueuse, et plus inclusive. Pour cela, nos parkings en centre-ville, nos infrastructures, nos services offrent des lieux et des temps de vie enrichis, en devenant des emplacements de recharge de véhicules électriques, des espaces culturels, ou même événementiels. Nous pouvons tout imaginer et tout concevoir pour apporter à nos clients et leurs usagers des réponses satisfaisantes à leurs besoins.

Elle affirme notre capacité à nous ouvrir pour constituer un écosystème autour de notre groupe, à nous réinventer en créant des services « à la demande ». Nos espaces d'exploitation, au-delà des parkings, conservent leur place centrale au sein de notre activité de gestion d'actifs. Les villes sont notre terrain d'action : nous travaillons vers les villes, avec les villes et pour les villes.

Dans ces espaces urbains, nous voulons répondre aux attentes des citoyens : réduction du stress, du bruit, de la pollution, du trafic, etc. Et parce que les mouvements s'accroissent et se multiplient, nous déployons des solutions innovantes de gestion des flux de personnes et de marchandises : livraison du dernier kilomètre, services de proximité, véhicules électriques, etc.



De nombreux parkings INDIGO ont déjà fait l'objet de transformation pour y intégrer certains nouveaux usages liés à la logistique urbaine.

Situés en cœur de ville avec des espaces propices au stockage et aux flux de circulation, la localisation et configuration de nos parcs de stationnements sont des atouts-clés dans le développement de nouveaux services de logistique du dernier kilomètre.

Des partenariats ont ainsi vu le jour avec des opérateurs permettant sur la livraison de produits frais en ville aux particuliers, la mise à disposition en plein centre-ville de matériels à des professionnels de la construction, ou encore du stockage.

1.5. NOS ENGAGEMENTS RSE

1.5.1. ADHESION AU PACTE MONDIAL DES NATIONS-UNIS

Le Pacte Mondial ou « Global Compact » est une initiative des Nations Unies qui vise à inciter les entreprises à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir 10 grands principes répartis sur les quatre thématiques suivantes : droits de l'Homme, normes internationales du travail, environnement et lutte contre la corruption.

Constatant que les principes du Pacte Mondial constituaient de longue date des valeurs fortes en son sein, Indigo Group a décidé d'officialiser son engagement à long terme envers le développement durable en adhérant au Pacte mondial de l'ONU en juin 2022.

1.5.2. GO FOR CLIMATE, NOTRE PLAN CLIMANT D'ENTREPRISE

Afin de communiquer sur ses engagements en faveur de l'environnement et présenter son plan d'entreprise « GO for Climate », INDIGO lance une campagne interne et externe et affiche ses ambitions de neutralité carbone à horizon 2025.

INDIGO Group s'engage fortement pour l'environnement, en partant du cadre des Accords de Paris et du concept de neutralité carbone.

Dès 2025, nous visons la neutralité carbone de ce sur quoi nous avons une prise directe :

Sur nos émissions directes correspondant aux énergies fossiles consommées dans le cadre de nos opérations (véhicules de services, chauffage...)



Sur nos émissions énergétiques passant par l'achat d'électricité, le plus gros poste étant l'éclairage de nos parkings.

Ensuite, nous avons pour ambition de contrôler tout ce que l'on peut émettre indirectement : nos achats opérationnels, nos investissements, nos déplacements professionnels et domicile-travail, les émissions de nos clients au sein des parcs etc...



1.5.3. LA FONDATION INDIGO

Le Groupe est un mécène engagé depuis de nombreuses années et soutient des actions au service de l'intérêt général au cœur de ses territoires. Associations, sites culturels, structures sportives, événements... le Groupe propose son soutien sous différentes formes comme le don de droits de stationnement en parking, le don financier ou encore le don de visibilité (affiches, messages radio...).



Afin de gagner en cohérence et renforcer ses engagements dans les territoires, le Groupe a créé en 2022 la Fondation INDIGO. Abrisée par la Fondation de France, elle a pour mission d'agir pour une ville plus solidaire, plus agréable et plus durable, incarnant en cela notre raison d'être, « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Opérationnelle à compter de 2023, la Fondation INDIGO a pour mission d'agir pour une ville plus solidaire, plus agréable et plus durable en intervenant dans plusieurs domaines :

- Le sport et la solidarité, en accompagnant des projets qui :
 - S'appuient sur la pratique et les valeurs du sport pour favoriser l'épanouissement, l'insertion et la création de lien social ;
 - Renforcent les solidarités de proximité et luttent contre l'exclusion en ville.
- La culture et le patrimoine, en encourageant la création et le développement de projets qui visent à préserver, faire vivre et mettre en valeur le patrimoine local, culturel (matériel ou immatériel) et naturel, qui forge l'identité des territoires.

La Fondation INDIGO s'appuie sur l'engagement historique d'INDIGO au service des villes et incarne la raison d'être du groupe « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ».

Véritable outil d'engagement des équipes INDIGO, la Fondation INDIGO soutient uniquement des projets proposés par ses collaboratrices et ses collaborateurs.

Un comité exécutif a été mis en place pour orienter la stratégie de la Fondation INDIGO et sélectionner les projets soutenus ainsi que les montants des dons alloués. Il comprend deux personnalités qualifiées dans ses grands domaines d'intervention (Sport, solidarité, culture et patrimoine).

1.5.4. NOTATION EXTRA-FINANCIERE

Les actions en matière d'ESG (Environnement, Social et Gouvernance) du Groupe sont régulièrement évaluées par des agences de notation extra-financières. En 2022, deux évaluations ont conforté le Groupe dans sa stratégie de développement durable. L'organisme GRESB (Global Real Estate Sustainability Benchmark), spécialiste de l'évaluation des pratiques ESG des gestionnaires d'actifs immobiliers, lui a attribué une note de 87/100 en octobre 2022, en croissance de 9 points par rapport à celle de l'année précédente. L'agence de notation extra-financière Sustainalytics a estimé en décembre 2022 que le Groupe présentait un « faible risque » de subir des impacts financiers liés aux facteurs ESG. L'exposition aux risques ESG du Groupe s'améliore avec une note de 16,6, en progrès de 2,3 points par rapport à 2021.

Ces évaluations confirment celle de Vigéo-Eiris menée en fin d'année 2021, en attribuant le 31 décembre 2021 la note de 65/100 au Groupe Indigo, le classant au 85ème rang mondial sur un panel de 4 889 entreprises évaluées.

1.6. LES PRINCIPAUX ENJEUX D'INDIGO

1.6.1. L'HUMAIN AU COEUR D'INDIGO



Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement. Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Afin de valoriser nos équipes et les métiers du stationnement, nous réalisons une série de portraits représentatifs de nos fonctions terrain. Celle-ci remplit plusieurs objectifs, à la fois internes (diffusion sur Inwego (site intranet d'INDIGO, sur le parcours d'accueil des nouveaux arrivants...) mais aussi de marque employeur (Linked in, plateformes d'emplois, rubrique carrière du site corporate...).

Une rubrique « Vis ma vie en exploitation », met en avant les bonnes pratiques de nos collaborateurs sur le terrain. Ainsi qu'une rubrique « J'aime et je partage ma passion » dans laquelle nos collaborateurs peuvent mettre en avant un talent, une passion et de partager cela avec ses collègues.

Vis ma vie en exploitation



Bienvenue dans votre nouvelle rubrique "Vis ma vie en exploitation". Nous sommes heureux d'ouvrir cet espace dont le but est de partager des bonnes pratiques pour faciliter le quotidien de nos équipes sur le terrain.

1.6.2. LA FORMATION AVEC CAMPUS INDIGO

Les collaborateurs bénéficient dès leur arrivée et tout au long de leur carrière d'un accompagnement aux besoins de nos métiers et à la prise en main des nouveaux outils de l'entreprise. Indigo conçoit et organise des formations autour des activités propres aux métiers du stationnement.

Qualité de service, propreté, relation client, sécurité, management d'équipe... pour assurer un service exemplaire, Indigo innove et investit continuellement dans la formation de ses équipes expertes du



Campus INDIGO
Plusieurs écoles de formation dans nos différentes filiales

Programmes RH internes
Parcours de qualification professionnelle, programme jeunes talents

stationnement qui voient ainsi leur parcours professionnel enrichi.

Les programmes permettent de consolider les savoirs de base acquis par l'expérience tout en donnant accès à des cycles qualifiants.

Le Campus Indigo c'est :

- 21 formateurs internes
- 1 353 stagiaires
- 14 790 heures formation ont été effectuées sur l'année 2022

Les formations sur le terrain permettent aux collaborateurs de mettre en pratique leurs acquis et de valider leurs connaissances, le personnel en formation bénéficie des mise en situation dans les parkings-écoles.

1.6.3. ENGAGEMENTS SOCIAUX ET SOCIÉTAUX

1.6.3.1. FAVORISER L'INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Depuis 2021, INDIGO a lancé une campagne de prévention et de sensibilisation sur le handicap au Travail.

INDIGO travaille à l'amélioration de la prise en compte des travailleurs handicapés. INDIGO accompagne notamment ses travailleurs handicapés dans leurs démarches de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et leur renouvellement.

Aussi en partenariat avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation.

1.6.3.2. LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT

INDIGO a mis en plus plusieurs outils pour lutter contre les différentes formes de harcèlement. Un Pitch&Go (émission interne quotidienne) y a été consacré. Une référente harcèlement pour le groupe a été nommée. Une formation E-learning est disponible. Un affichage dans les locaux a aussi été fait.



1.6.3.3.DEVELOPPER LA MIXITE

Compte tenu des enjeux de féminisation de nos équipes et des instances dirigeantes, INDIGO voit, dans l'index de l'égalité femmes-hommes, une opportunité de progresser en matière de mixité en France.

INDIGO en France a obtenu la note de 90 sur 100 points pour l'année civile 2020 :

- L'écart de rémunération : 40 points
- L'écart du taux d'augmentation : 20 points
- L'écart du taux de promotion : 15 points
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé maternité : 15 points
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : 10 points.

1.7. LES BORNES DE RECHARGES POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Parce qu'INDIGO soutient les modes de transports respectueux de l'environnement, nous mettons à votre disposition des bornes de recharge électriques à des emplacements dédiés.

Aujourd'hui en France, près de **2 620 points de charge électrique** sont disponibles dans les parkings INDIGO. Les bornes sont équipées de prises type T2 et T3, et délivrent pour la plupart une puissance de 7 kVa, permettant de recharger un véhicule en 4 heures.



L'objectif est double, proposer à nos clients une offre de recharge pour leur véhicule électrique facilitée pendant leur stationnement, et assurer aux automobilistes des points de recharges de proximité en mode urbain.

Afin de profiter pleinement de ces bornes de recharges, INDIGO a créé les abonnements **Park&Charge**, incluant le stationnement et la recharge du véhicule électrique. Ainsi, les usagers peuvent avoir le choix entre deux abonnements de stationnement : Start qui permet un paiement des recharges à la session et l'abonnement Zen pour des recharges en illimité. En plus de ces abonnements, INDIGO propose également des offres de recharge en dehors du coût du stationnement : l'offre Open qui donne accès à un badge de recharge en illimité disponibles dans tous les parkings INDIGO France ainsi qu'un tarif à la carte.

Abonnement
Zen

- Durée de stationnement : **Indéterminée**
- Engagement : **3 mois**
- Prélèvements mensuels automatiques
- Recharge dans tous les parkings INDIGO¹ équipés en France²

Offre
Open

- Tarif : **69€/mois⁴** pour 250 kW / mois⁴
- Recharge dans tous les parkings INDIGO¹ équipés en France²

Tarif
A la carte

- Bornes compatibles avec les cartes de tous les opérateurs
- **TARIF** : 0,30€ / kWh + 0,03€ / min⁵



1.8. INFLATION, CRISE ENERGETIQUE

L'année 2022 a été marquée par le retour de l'inflation. Les difficultés d'approvisionnement que nos sociétés ont connu depuis la crise du COVID avaient commencé à créer un environnement propice à l'augmentation des prix. La guerre en Ukraine et les tensions sur le secteur énergétique poursuivi cet élan, et provoqué une inflation à des taux qui n'avaient pas été connues depuis près de 40 ans.

Cette inflation n'est pas spécifique à certaines catégories de biens ou d'équipements, elle est générale.

Le secteur du stationnement n'est donc pas épargné.

Les coûts de l'énergie et des biens nécessaires au fonctionnement des installations qu'Indigo gère ont été très impactés. Les salaires ont également été revalorisés pendant cette année afin de tenir compte de l'inflation.

Indigo s'est mobilisé tout au long de cette année 2022 pour circonscrire et limiter ces évolutions.

Néanmoins, ce contexte inflationniste va se poursuivre en 2023. Nous continuerons à faire notre possible pour limiter son impact sur nos exploitations, mais nous devons également faire évoluer la tarification de nos parkings afin de préserver l'équilibre de nos contrats.

2.

LE CONTRAT

2.1. FICHE D'IDENTITE

En 2015, Saint-Germain-en-Laye a conclu un contrat de DSP pour l'exploitation des parcs de stationnement Pologne et Pompidou

Signature du contrat : **01/01/2015**

Début du contrat : **01/01/2015**

Echéance du contrat : **31/12/2024**

Date du dernier avenant : **01/07/2015**

Société titulaire du contrat : **Indigo Infra CGST**

Société exploitante : **Indigo Park**

2.1.1. VOS INTERLOCUTEURS

2.1.1.1. PILOTES DE LA RELATION COMMERCIALE

XAVIER COLLEAU – DIRECTEUR REGIONAL

Responsable de la région, il travaille en étroite collaboration avec le Directeur de Secteur qui, lui, veille à la bonne application de la politique qualité et commerciale d'Indigo, entretiennent des relations régulières avec le client et aide son équipe sur le terrain à déployer les offres commerciales.

SEBASTIEN OBERT - DIRECTEUR DE SECTEUR

Il gère la relation contractuelle et l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du secteur en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir

- Pilote l'activité du secteur Yvelines et Eure en supervisant les résultats financiers (contrôle des flux financiers, gestion budgétaire des frais de fonctionnement et des investissements) et la réalisation des contrats,
- Identifie les produits et services à développer dans le cadre d'actions commerciales sur le secteur,
- Gère les moyens humains, matériels et techniques (travaux courants de rénovation, grandes rénovations, etc.) nécessaires à l'exploitation dans le respect des normes et réglementations en vigueur ;
- Est votre interlocuteur au quotidien dans les relations avec, partenaires locaux, les services support d'Indigo et est force de proposition, participe à la définition et garantit la mise en application de la politique d'exploitation de la Direction Régionale.

2.1.1.2. PILOTES DE LA PERFORMANCE OPERATIONNELLE

ALAN ROCH - RESPONSABLE DE DISTRICT

Sous la responsabilité du Directeur de Secteur, gère l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du district en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir, assure auprès des interlocuteurs et partenaires locaux une représentation et des liens privilégiés au quotidien, un rôle de conseil ou d'assistance.

2.1.2. LA BOUTIQUE

La boutique Indigo est située au parking Château.

Parking INDIGO Château
Place Charles de Gaulle
78100 Saint-Germain-en-Laye

Horaires d'ouverture de la Boutique :

Du lundi au samedi de 09H à 20H
Et le dimanche de 10H à 17H



3.

DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION

3.1. PARC POLOGNE

3.1.1. DESCRIPTIF

Descriptif	
Niveau(x)	1
Places	295
PMR	10
Covoiturage	0
BRVE/IRVE	3
Famille	2
Péage	Designa
Caisse	1



Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement. La Crise Sanitaire a fortement contribué au réflexe paiement en carte bancaire, en effet la fonction sans contact ayant été fortement recommandée par les autorités sanitaires et par un affichage dans nos parcs.

3.1.2. TARIFICATION

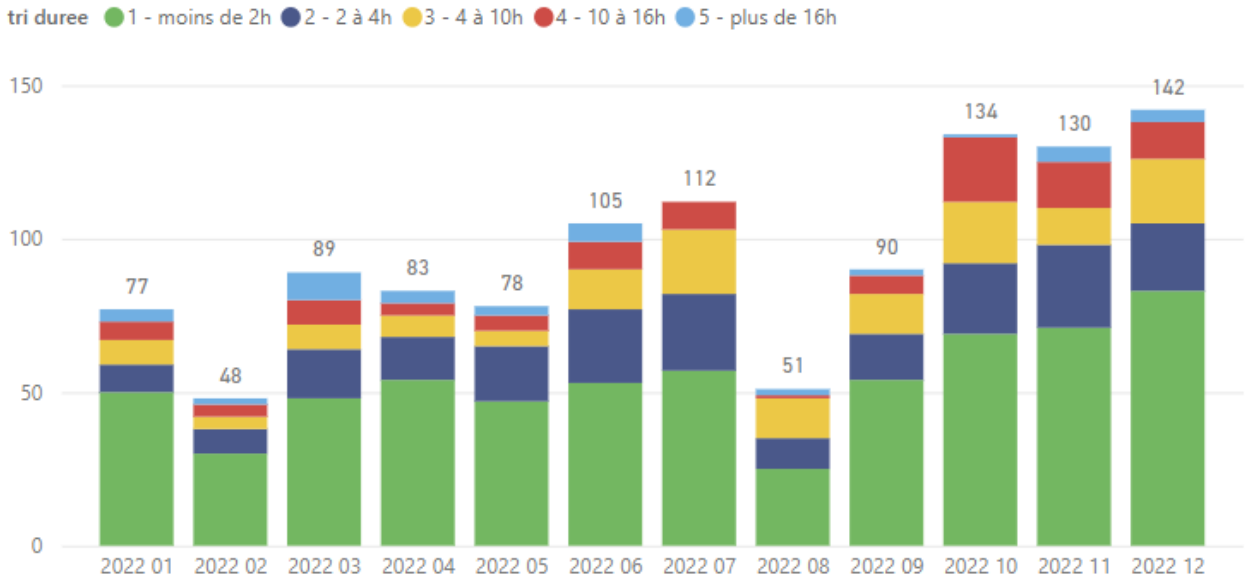
Temps en minutes	Tarif en vigueur
de 0 à 15min	1,10€
De 15min à 45min	+0,50€
De 45min à 1h15	+0,60€
De 1h15 à 1h30	+0,70€
De 1h30 à 2h15	+0,60€
De 2h15 à 2h45	+0,50€
De 2h45 à 3h15	+0,60€
De 3h15 à 4h15	+0,50€
De 4h15 à 5h15	+0,40€
De 5h15 à 6h	+0,30€
De 6h à 7h15	+0,20€
De 7h15 à 7h30	+0,30€
De 7h30 à 11h15	+0,20€
Tarif 24h/ticket perdu	17€

Abonnement permanent	
Trimestriel moto	147 €
Annuel moto	379 €
PMA moto	37 €
Trimestriel auto	365 €
Annuel auto	1 369 €
PMA auto	120 €
Flexigo Auto	122 €

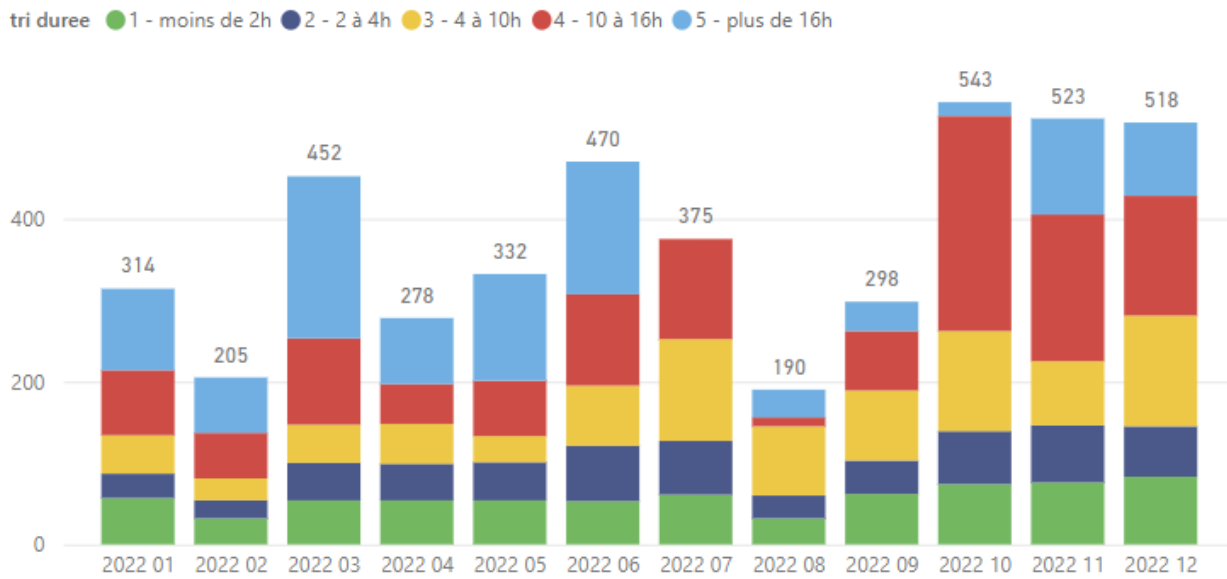
3.1.3. BORNES DE RECHARGE DE VEHICULE ELECTRIQUE

Le parc possède 3 stations simple de recharge de véhicule électrique:

Nombre de sessions



Durées (h)



Taux d'occupation mensuel des PdC

Région	2022 01	2022 02	2022 03	2022 04	2022 05	2022 06	2022 07	2022 08	2022 09	2022 10	2022 11	2022 12
DR OUEST												
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE												
ST GERMAIN EN LAYE - Pologne												
PdC 01	14,11 %	12,10 %	22,72 %	9,41 %	13,04 %	24,73 %	12,37 %	7,39 %	11,69 %	23,52 %	27,82 %	4,03 %
PdC 02	13,04 %	12,90 %	12,23 %	17,07 %	24,60 %	21,51 %	20,70 %	8,06 %	15,59 %	16,40 %	14,92 %	25,00 %
PdC 03	15,05 %	2,55 %	25,81 %	10,89 %	6,99 %	16,94 %	17,34 %	10,08 %	12,77 %	33,06 %	27,55 %	40,59 %

3.2. PARC POMPIDOU

3.2.1. DESCRIPTIF

Descriptif	
Niveau(x)	2
Places	117
PMR	4
Péage	Designa Slim Park
Caisse	1



3.2.2. TARIFICATION

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
De 0 à 15 minutes	1.00 €	
De 15 à 45minutes	+0,50 €	Par 1/4 heure
De 45min à 2h15	+0,60 €	Par ¼ d'heure
De 2h15 à 4h15	+0,50 €	Par 1/4 heure
De 4h15 à 5h15	+0,40 €	Par ¼ d'heure
De 5h15 à 6h	+0,30 €	Par 1/4 heure
De 6h à 11h30	+0.20 €	Par ¼ d'heure
De 11h30 à 24h	16.80 €	
Ticket perdu / jour	16.80 €	

Abonnements et forfaits	
Trimestriel moto	107 €
Annuel moto	318 €
PMA moto	35 €
Trimestriel auto	215 €
Annuel auto	800 €
PMA auto	70 €

3.3. FAITS MARQUANTS 2022

Voici les principaux faits marquants survenus en 2022 :

PARKING POLOGNE :

Janvier :

- Contrôle annuel des installations électriques.

Février :

- Nettoyage de 50 places à l'autolaveuse.

Mars :

- Renouvellement des barrières entrées et sorties

Avril :

- Opération de nettoyage de l'intégralité du parking.

Mai :

- Nettoyage de 50 places à l'autolaveuse.

Aout :

- Installation de 2 nouvelles bornes de recharges électrique. Demande auprès d'Enedis pour augmenter la puissance délivrée dans le parking.

Septembre :

- Nettoyage de 50 places du parking réalisée avec une autolaveuse.

Novembre :

- Renouvellement des barrières d'entrées Grande Fontaine.
- Installation d'un Cyclopark de 40 places. En attente du retour de la DACAM déposée pour la mise en service.

PARKING POMPIDOU :

Janvier :

- Nettoyage des rampes et des escaliers.
- Contrôle annuel des installations électriques.

Février :

- Dysfonctionnement du portail Entrée véhicule : intervention de la société Kone et remise en service du portail sous 48h.
- Nettoyage des rampes et des escaliers.

Mars :

- Visite de maintenance annuelle des portes automatiques.
- Nettoyage des rampes et des escaliers.
- Nettoyage d'une trentaine de places du parking à l'autolaveuse.

Juin :

- Remplacement du routeur Orange.

Juillet :

- Opération de nettoyage intégral du parking à l'autolaveuse.

Août :

- Opération de relampig (néons et réglettes).
Nettoyage d'une trentaine de places du parking à l'autolaveuse.

Décembre :

- Dysfonctionnement du portail Entrée véhicule : intervention de la société Kone et remise en service du portail sous 48h.

4.

MAINTENANCE ET TRAVAUX

4.1. MAINTENANCE

4.1.1. MAINTENANCE PARC POLOGNE

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : DESIGNA Modèle : Abacus 2 bornes d'entrée 3 bornes de sortie 1 caisses automatique 5 barrières 1 caisse manuelle 0 lecteur véhicule nuit 3 lecteurs piéton 1 unité centrale de gestion	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle Qui : Designa
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE300	
Vidéosurveillance	Marque : aluia Caméras : 28 Enregistreur : 1	
Détection incendie	Modèle : Alpha Nombre : 91 têtes de détections	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Qui : ERIS
Extincteurs	Marque : SICLI Modèle : Poudre – CO2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : SICLI
Détection Co	Marque : DRAGER Modèle : Nombre de points de détection : 9	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Qui : DRAGER
Portes automatiques	Nombre : 1 portail – 2 Portes coupe-feu	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Qui : KONE
Borne de rechargement électrique	Nombre : 3	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : Bouygues Energies Services
Sonorisation	Marque : MICS	

4.1.2. MAINTENANCE PARC POMPIDOU

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Designa slim Park Borne d'entrée : 1 Borne de sortie : 1 Caisse automatique : 1 Barrières : 2 Caisse manuelle : 1 Lecteur piéton : 2 Unité Centrale de gestion : 1	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle Qui : Designa
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE300	
Vidéosurveillance	Marque : Effibat Elbex Caméras : 8 Enregistreur : 1	
Détection CO / NO	Marque : Dräger Modèle : 20-416 F Nombre de tête de détection : 7	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Qui : DRAGER
Détection incendie	modèle : Alpha Nombre : 30	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Qui : SSI
Extincteurs	Marque : Sicli Modèle : Poudre – CO2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : Sicli
Boitiers bris de glace	Marque : Siemens Cerberus et Legrand	
Electricité	BAES Marque LUMINOX Luminaire LED Marque Ledvance	Contrat de maintenance : Non Contrôle périodique toutes les semaines
Portes automatique	Marque : KONE Nombre : 2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : KONE
Ascenseur	Type : Nombre : Nombre de niveaux : 2 Charge en Kg :630	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : 6 semaines Qui : Otis
Pompes de relevage	Marque : SALMONS GRUNDFOS & KSB AMAPORTER 501 Nombre : 2	Contrat de maintenance : Non Qui : R&O

4.2. TRAVAUX

4.2.1. TRAVAUX PARC POLOGNE

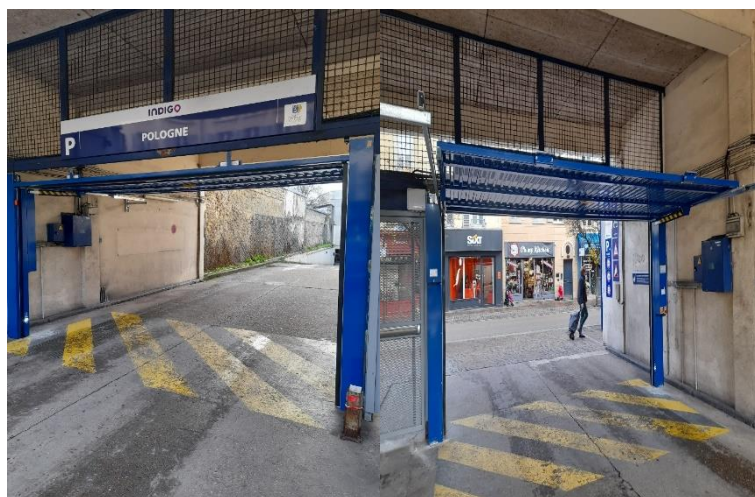
Les travaux ci-dessous ont été réalisés en 2022 pour 37 941€ HT :

Février :

- Remplacement de la porte entrée piéton (4 950€ HT).

Mars :

- Remplacement de la porte automatique en entrée côté rue de Pologne (7 456€ HT).



Avril :

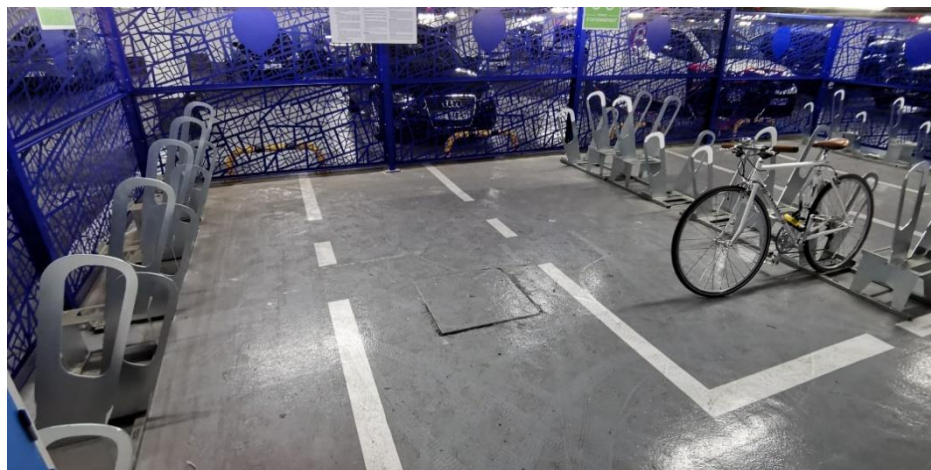
- Changement de la façade de la borne de sortie percutée par un véhicule (1 397€ HT).
- Remplacement de l'enregistreur vidéo (4 445€ HT).
- Acquisition d'une nouvelle autolaveuse (10 551€ HT).

Juillet :

- Installation de deux bornes de recharges pour véhicule électriques : travaux de peinture, maçonnerie mur coupe-feu, raccordements électriques et installation de 2 nouvelles bornes (19 693€ HT).

Novembre :

- Travaux d'installation du Cyclo Park 40 places vélo, équipé de 9 casiers électrifiés, un banc, et un pupitre de réparation. (19 693€ HT).



En 2023, nous prévoyons de réaliser les investissements suivants (111,2K€) :

- Remplacement de l'intégralité des luminaires par de l'éclairage LED (38,6K€),
- Mise en place de deux panneaux interdisant l'entrée au parking + diffusion d'un message sonore préenregistré invitant les usagers à quitter les lieux en cas d'alarme incendie (45,4€),
- Installation d'une station de nettoyage Total Wash + (5k€),
- Fermeture d'une zone de squat (4,8K€),
- Remplacement d'une porte coulissante coupe-feu. (7,5k€),
- Remplacement de tous les extincteur à poudre par des extincteurs à eau et additifs (4€),
- Remise en peinture de l'intégralité de la signalétique horizontale du parking (11,2k€).

4.2.2. TRAVAUX PARC POMPIDOU

Les travaux ci-dessous ont été réalisés en 2022 pour 2 970€ HT :

Février :

- Remplacement du moteur de l'opérateur cabine (2 970€ HT).

En 2023, nous prévoyons de réaliser les investissements suivants (69K€ HT) :

- Travaux de maçonnerie au niveau d'un caniveau situé en bas de la rampe d'entrée (4K€),
- Renouvellement du matériel de péage (65K€).

5.

ORGANISATION ET MOYENS D'EXPLOITATION

5.1. L'ORGANISATION LOCALE

Afin d'apporter un service de qualité et homogène sur les parkings en gestion nous avons mis en place une organisation permettant de répondre à 3 exigences principales :

- L'entretien des ouvrages et des équipements,
- L'accueil des clients,
- La gestion des flux financiers.

Afin d'atteindre ces exigences, l'exploitation bénéficie d'un encadrement qualifié :

Un Responsable de District, en charge d'assurer sur le terrain la relation avec la collectivité, de piloter les équipes, de contrôler les exploitations et d'assurer le suivi budgétaire et le développement des contrats.

Un responsable de sites principal, en charge d'assurer la maintenance et l'entretien des ouvrages, le management des équipes de terrain, le suivi des prestataires et fournisseurs.

Un responsable de sites, en charge d'assurer la maintenance et l'entretien des ouvrages, le management des équipes de terrain, le suivi des prestataires et fournisseurs.

Un Référent Commercial, avec pour mission de piloter la commercialisation des abonnements sur les points de vente et en ligne, d'assurer le suivi des demandes et réclamations clients, et de manager les équipes en charge de l'accueil.

Un Référent Administratif, avec pour mission de gérer l'ensemble des flux financiers.

Les responsables de sites assurent le suivi des prestataires en charge de l'entretien et de la maintenance des équipements. Ils peuvent également solliciter en fonction du besoin l'équipe maintenance qualifiée pour les interventions de 2ème et 3ème niveau.

En outre, afin d'assurer des rondes régulières et qualitatives, les parkings ont par ailleurs été équipés de pointeurs et nos collaborateurs disposent désormais de PDA (Personnel Digital Assistant) leur permettant de pointer les rondes sur chaque parking et de créer immédiatement des tickets d'anomalie en cas de besoin.



5.1.1. FORMATION DE NOS COLLABORATEURS

Au cours de l'année 2022, plusieurs de nos collaborateurs ont pu bénéficier de formation, aussi bien en présentiel qu'en distanciel, cette dernière modalité étant particulièrement adaptée au contexte sanitaire

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel.

Sur le parc Pologne, 11 collaborateurs ont été formés en 2022 :

Intitulé du Poste	Formation
Agent d'exploitation/Technicien d'exploitation/Responsable de site	Sécurité incendie
Agent d'exploitation/Technicien d'exploitation/Responsable de site	Habilitation électrique
Agent d'exploitation/Technicien d'exploitation/Responsable de site	Péage
Agent d'exploitation/Technicien d'exploitation/Responsable de site	Service clients
Agent d'exploitation/Technicien d'exploitation/Responsable de site	Gérer les situations de conflits ou d'agressivité au sein d'un parc de stationnement

5.2. SERVICE DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE

L'ensemble des parkings dispose par ailleurs d'équipements techniques importants afin de nous permettre d'assurer la sécurité des personnes et des biens 7j/7 et 24h/24 grâce au S.A.E (Système d'Aide à l'Exploitation).

Ainsi l'ensemble des alarmes incendies, effraction, pompes de relevage, réseau, coupure électrique, etc... ont été connectées à notre SAE et sont accessibles localement sur chaque parking, à distance depuis la BLI ou depuis notre centre national de téléopération situé à la Défense.

De même la vidéoprotection a été renforcée sur l'ensemble des parkings afin de réduire le délai d'intervention en cas d'incident (effraction, incendie,).

L'ensemble des points d'appels, en caisse automatique, en borne de sortie, aux espaces accueil sont également connectés au SAE afin de permettre au client d'avoir rapidement une réponse à toute demande.

Un système d'appel général diffuse sur l'ensemble des parkings un message via les hauts parleurs qui permet de contacter le personnel en ronde injoignable par smartphone.



LE CENTRE NATIONAL DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE (CNTO), UNE EXCLUSIVITE INDIGO ISSUE DE SA DEMARCHE INNOVATION, GARANTIT UNE SECURITE MAXIMALE DES CLIENTS.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux téléopérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

5.3. SERVICE RELATION CLIENTS

Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client Interne s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

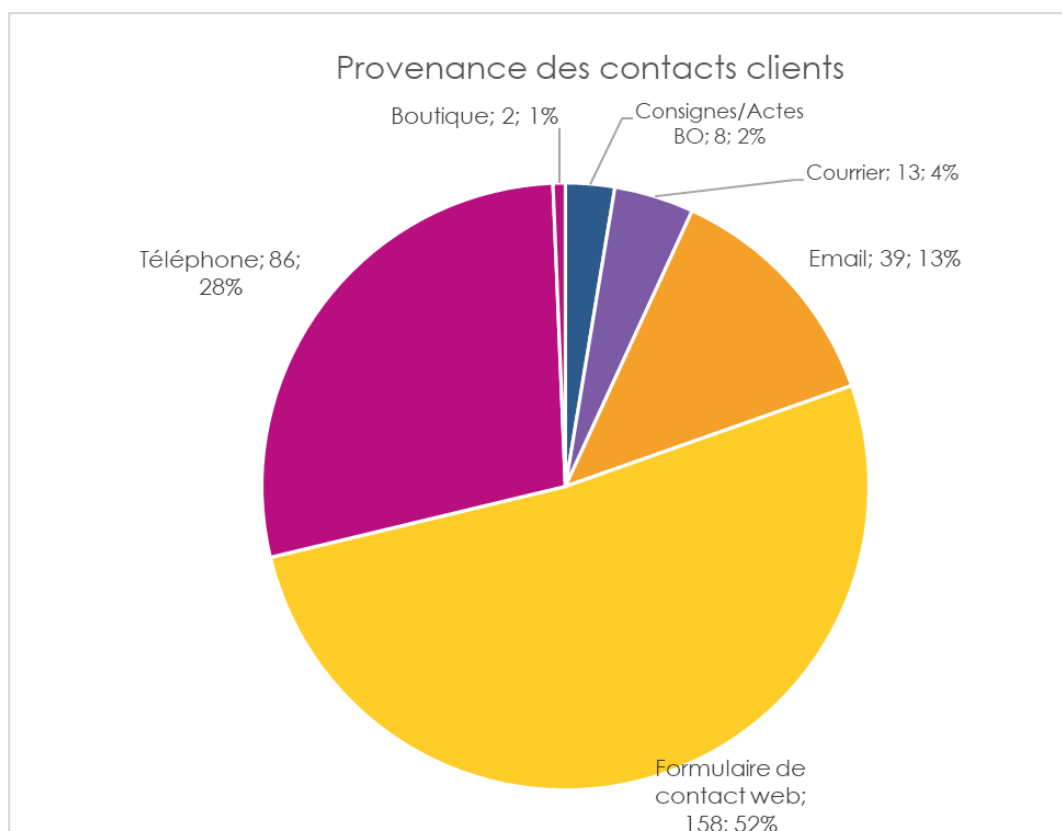
NOS CLIENTS PEUVENT EN EFFET NOUS CONTACTER PAR :

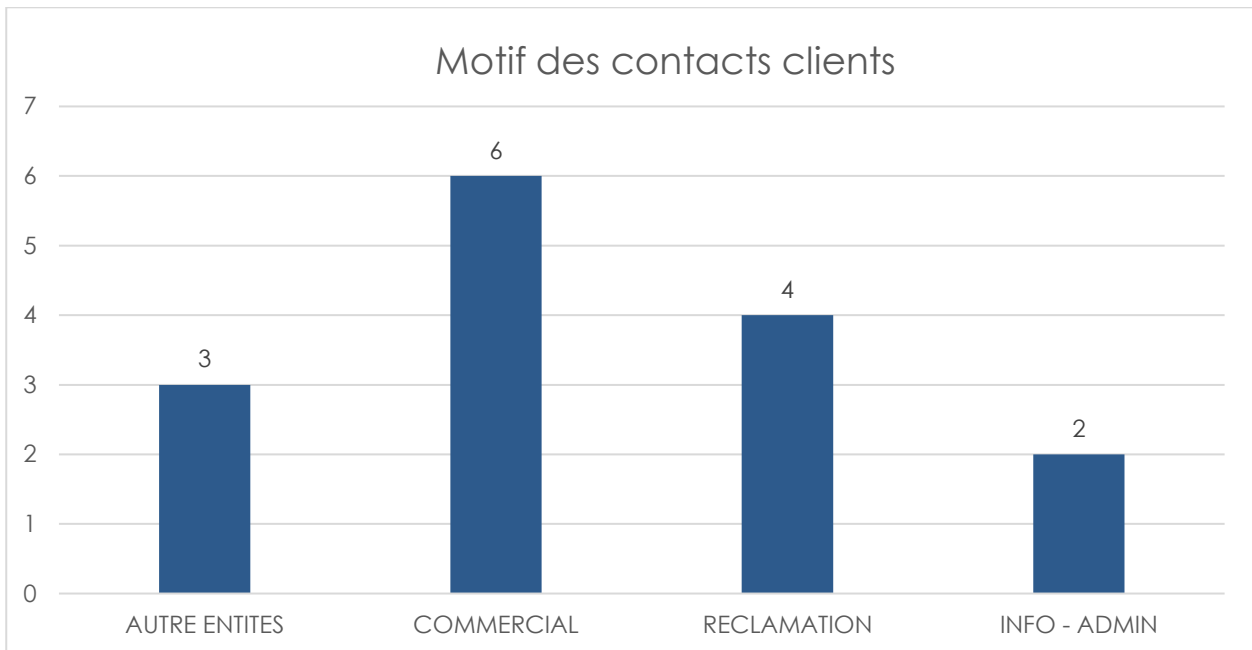
- Courrier : Indigo - 1 Place des Degrés - TSA 43214 – 92919 La Défense Cedex
- Mail : service.clients@group-indigo.com
- Téléphone : 0 810 26 3000 de 08h30 à 19h00 sans interruption du lundi au vendredi
- Directement par formulaire depuis le site web fr.parkindigo.com ou depuis l'application mobile

En 2022 pour les parcs de la ZAC Euralille, le Service Relation Client a traité les demandes réparties de la façon suivante :

5.3.1. RELATION CLIENTS PARC POLOGNE

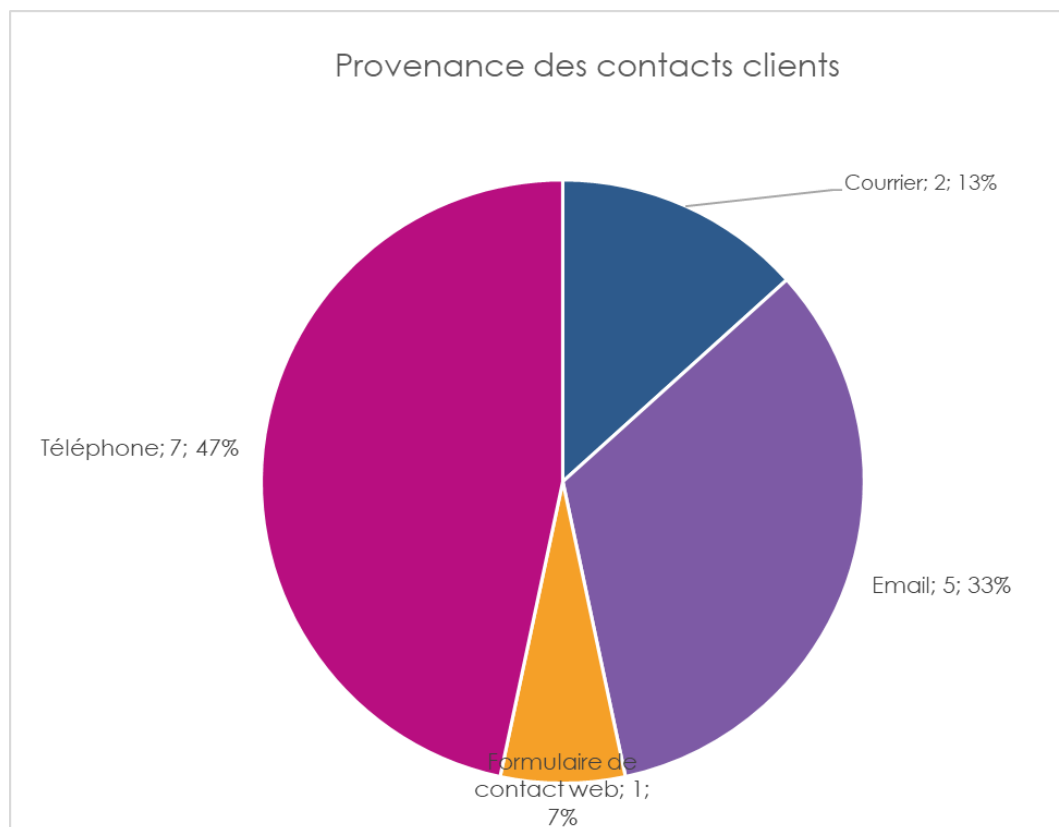
Le parc Pologne a, pour l'année 2022 fait l'objet de 353 demandes réparties comme suit :

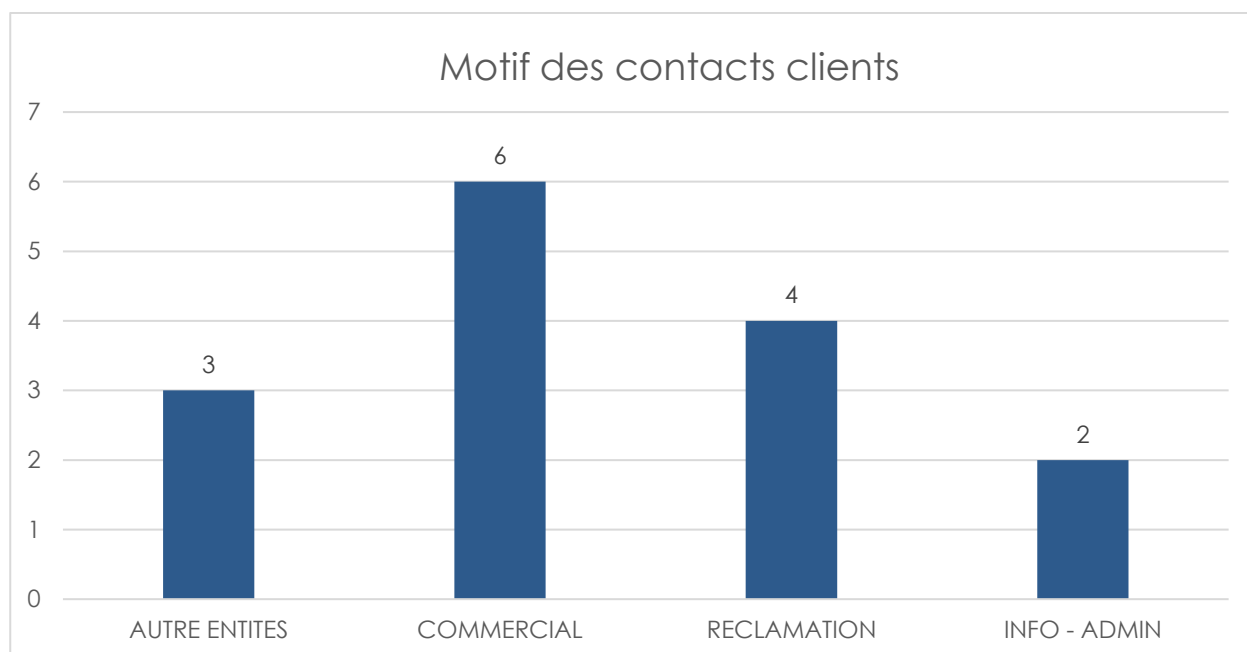




5.3.2. RELATION CLIENTS PARC POMPIDOU

Le parc Pompidou a, pour l'année 2022 fait l'objet de 15 demandes réparties comme suit :





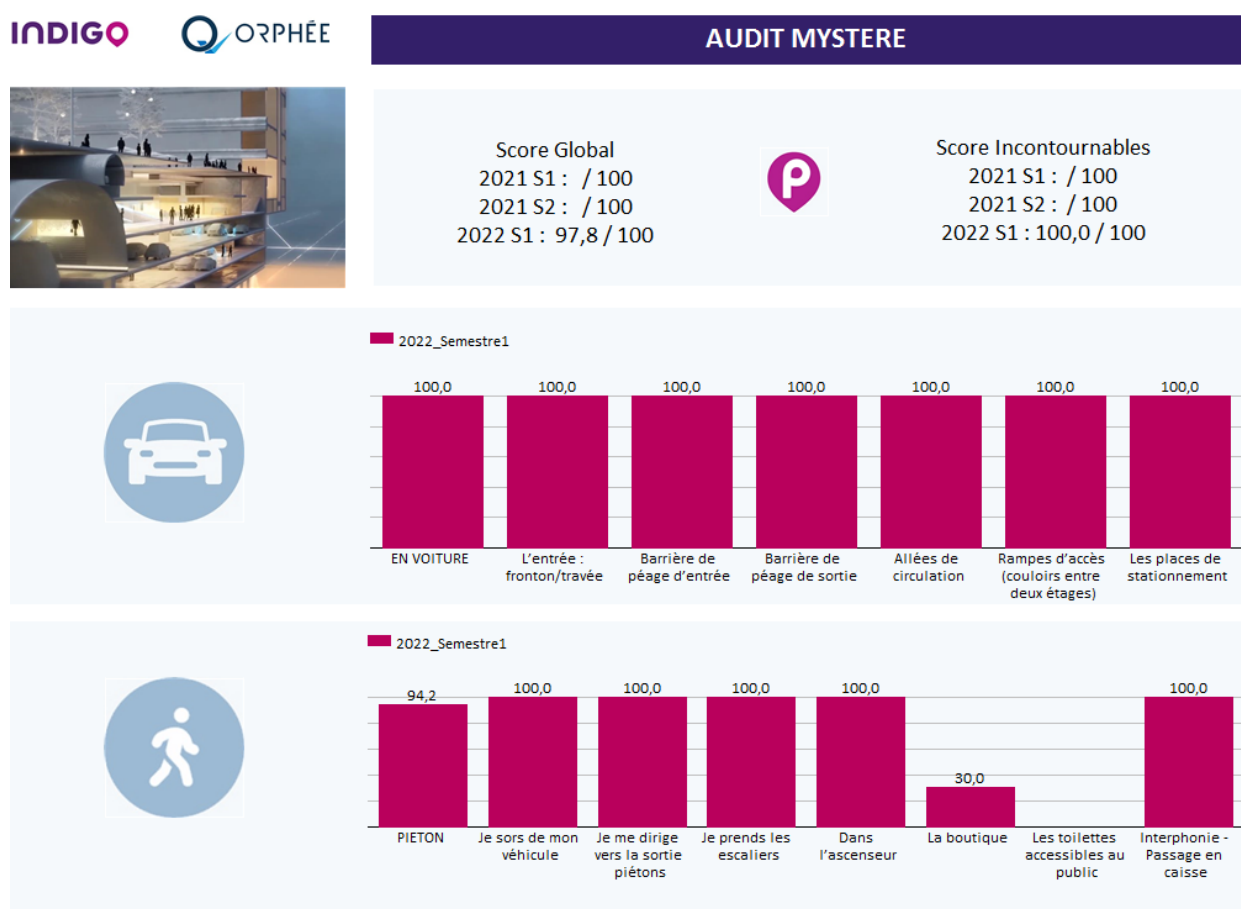
5.4. CONTROLES QUALITÉ

5.4.1. CONTROLE INDIGO

Soucieux de la qualité de son service, Indigo réalise des contrôles des parkings avec un organisme spécialisé dans les visites mystères et expériences clients. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En 2022, une visite a été réalisée sur les parkings Pologne et Pompidou.

Le parking Pologne a obtenu la note de **97,80%** de satisfaction.



Le parking Pompidou a obtenu la note de 99,40% de satisfaction.



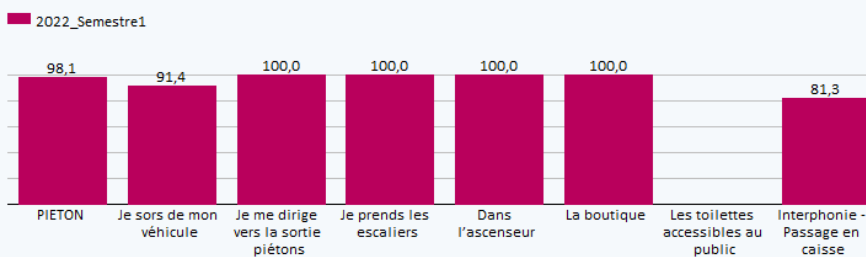
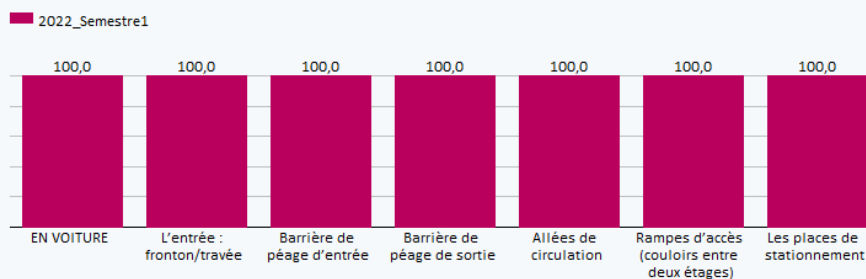
AUDIT MYSTERE



Score Global
 2021 S1 : / 100
 2021 S2 : / 100
 2022 S1 : 99,4 / 100



Score Incontournables
 2021 S1 : / 100
 2021 S2 : / 100
 2022 S1 : 97,0 / 100



5.5. LES SERVICES

5.5.1. SOUSCRIPTION PAR INTERNET

Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet <https://fr.parkindigo.com/>, l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Le site Indigo fait l'objet d'évolutions régulières permettant de s'adapter à tous les besoins.



5.5.2. INDIGO NEO

En 2016 le groupe INDIGO a créé OPnGO, 1ère solution application qui digitalise toutes les étapes du stationnement en voirie et dans les parkings.

Le 21 juin 2022, l'application OPnGO disparaît et devient Indigo Neo, une plateforme digitale unique adaptée à tous les besoins de mobilité et accessible dans plus de 600 parkings et près de 80 villes en voirie, en France et en Europe.

Indigo Neo, est la 1ère application qui permet de bénéficier de l'accès « mains libres » dans les parcs de stationnement INDIGO, grâce à la technologie de lecture de plaque, de payer son stationnement à l'avance, de stationner à la demande ou encore de souscrire et gérer ses abonnements. En voirie, elle offre la possibilité de payer et renouveler son stationnement de façon dématérialisée, sans prise de ticket aux horodateurs et de réaliser ses démarches de souscriptions. Elle s'adresse aussi bien aux visiteurs qu'aux résidents et professionnels, en proposant tous les tarifs disponibles dans chaque ville.

Cette nouvelle plateforme Indigo Neo viendra s'enrichir de nouvelles fonctionnalités au service de la Ville de Honfleur et de nos clients : l'accessibilité et la réservation des bornes de recharge électriques de nos parkings, le stationnement vélo sécurisé dans nos Cyclopark, les solutions pour les professionnels et gestionnaires de flottes d'entreprises... pour une mobilité toujours plus simple et plus facile.

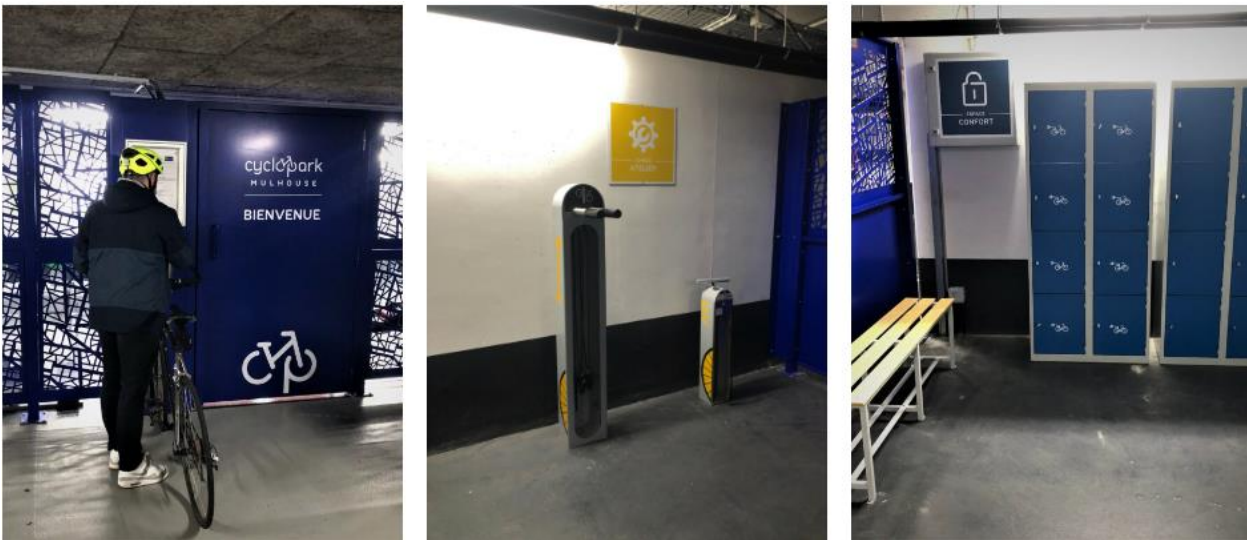
Le service est 100% mobile, l'utilisateur doit commencer par télécharger l'application smartphone sur iOS ou Android. Une fois son compte créé, il peut activer la géolocalisation pour l'aider à trouver l'emplacement de son stationnement, sinon, il peut utiliser la barre de recherche pour entrer son adresse.



5.5.3. LES MOBILTES DOUCES

5.5.3.1. CYCLOPARK

INDIGO déploie des espaces de stationnement sécurisés pour les vélos, Cyclopark. Faciles d'accès, confortables et accueillants, les espaces Cyclopark proposent de nombreux services dédiés pour les abonnés (casiers avec chargeurs de batterie, matériel d'entretien, espace confort...) pour une expérience client optimale.



5.5.3.2. INDIGO WEEL PRO : DES SOLUTIONS DE VELOS PARTAGES PRIVATIVE

INDIOG Weel propose une offre de vélopartage privative, autonome et clés en main aux entreprises, collectivités et toute organisation accueillant du public afin de favoriser les modes de déplacements doux sur ou depuis leurs sites.

5.5.4. SERVICE DE PROXIMITÉ

RADIO INDIGO

Radio Indigo est la radio diffusée 24h/24 dans les parkings Indigo. Produite par des professionnels de la radio, Radio Indigo informe et accompagne les clients lors de leurs passages dans les parkings.

Radio Indigo propose une programmation musicale adaptée et diffuse des messages d'informations locales créant un véritable lien avec ses auditeurs. Les clients peuvent entendre des messages sur les services proposés, des informations pratiques (éphémérides...), des messages d'intérêt collectif, ainsi que les annonces d'événements à venir dans la ville.

Service présent sur le parking Pologne et pompidou.

ZONE DEUX ROUES MOTORISÉES

Grâce à ses systèmes de péage performants, Indigo détecte les deux roues en entrée et en sortie afin de leur proposer une tarification adaptée et attractive.

Au sein de nos parcs, nous prévoyons des zones clairement dédiées aux deux roues motorisées. Ces places font l'objet d'un marquage et d'une signalétique spécifique et permettent de rassembler des services adaptés à ce type de véhicule.

Afin d'améliorer le confort des motards, Indigo propose dans ses parcs des consignes de casques en accès gratuit. Par mesure de sécurité, les portes de ces consignes sont transparentes.

Service présent sur le parking Pologne.

PLAN DE QUARTIER MULTIMODAL

Un plan de quartier multimodal est proposé dans tous les parkings à côté des caisses automatiques, et à proximité des accès principaux.

BORNE D'INFORMATION

La borne interactive s'impose comme un outil de communication moderne et efficace. Se présentant sous la forme d'un kiosque d'information, elle est utilisable par n'importe quel utilisateur grâce à un écran tactile, et lui permettra d'accéder à des données qu'Indigo mettra à sa disposition. Le contenu peut être riche et varié : services proposés dans les parkings, sites institutionnels (mairie, Indigo, etc.), informations sur les perturbations, les informations culturelles et touristiques (comme par exemple théâtre, opéra, programmation culturelle ...), les informations sur le trafic routier.

Avantage majeur de la borne interactive, elle permet à son utilisateur une totale indépendance quant à ses recherches. L'utilisateur se sent plus libre dans ses recherches et surtout y accède rapidement.

STATION DE LAVAGE

INDIGO s'appuie sur des exploitants locaux, pour opérer ses stations de lavage en parking. Une Charte Qualité est mise en place pour garantir des standards de qualité.

GONFLAGE DE PNEUS ET DEMARREUR

Pour pallier les urgences éventuelles liées aux petits problèmes techniques des véhicules, les automobilistes et les cyclistes pourront profiter des services du parking prévus à cet effet.

Nous mettons ainsi gratuitement à disposition de nos clients :

- Un démarreur de batterie est mis à disposition des clients à l'accueil
- Une station pour gonfler les pneumatiques pour les deux-roues et véhicules

BORNES INFOTRAFIC ET INFOS SNCF

Les bornes InfoTrafic permettent aux usagers du parking de connaître en temps réel l'état du trafic routier sur la région et ainsi faciliter leurs déplacements. Les bornes Infos SNCF affichent l'heure des trains ainsi que les retards éventuels. Ces bornes sont positionnées aux endroits stratégiques afin d'avoir la plus grande visibilité de tous les usagers des parcs.



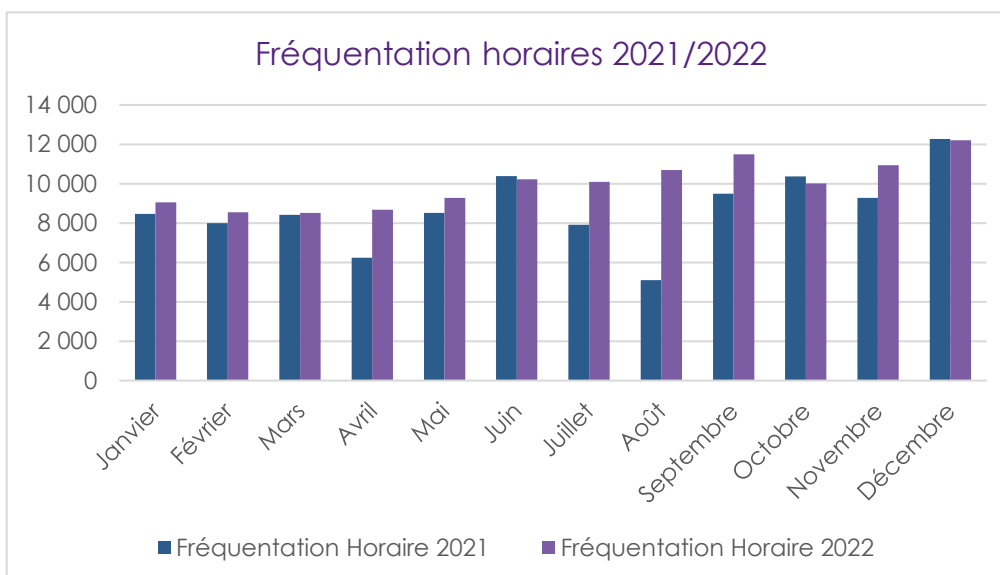
ANALYSES

6.1. PARCS POLOGNE

Les données ci-dessous sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

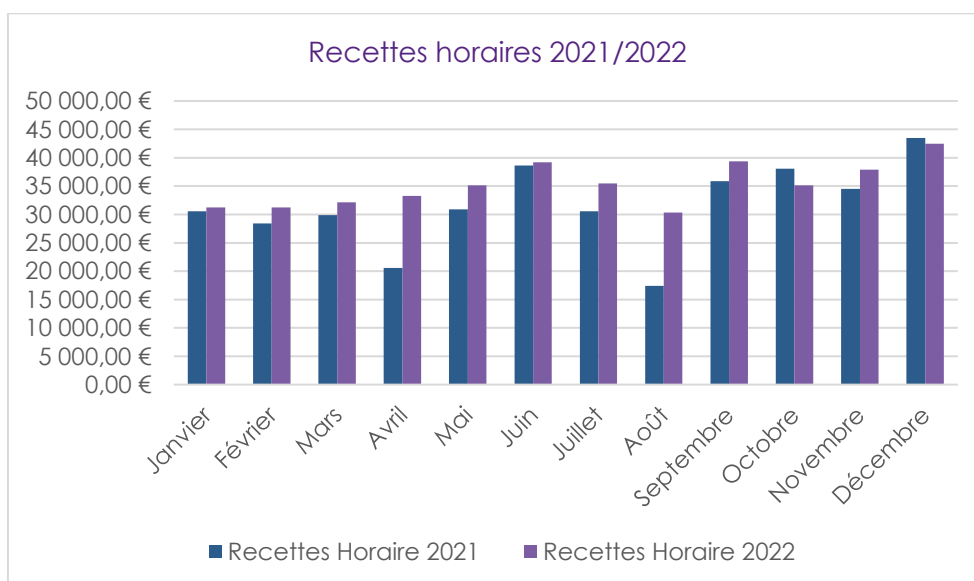
6.1.1. FREQUENTATION HORAIRES

	Fréquentation horaires 2021	Fréquentation horaires 2022	Ecart 2021 / 2022 (%)
Janvier	8 470	9 047	6,8%
Février	8 002	8 554	6,9%
Mars	8 423	8 521	1,2%
Avril	6 240	8 683	39,2%
Mai	8 515	9 275	8,9%
Juin	10 393	10 232	-1,5%
Juillet	7 915	10 099	27,6%
Août	5 104	10 695	109,5%
Septembre	9 486	11 491	21,1%
Octobre	10 369	10 008	-3,5%
Novembre	9 281	10 945	17,9%
Décembre	12 274	12 210	-0,5%
Total	104 472	119 760	14,6%



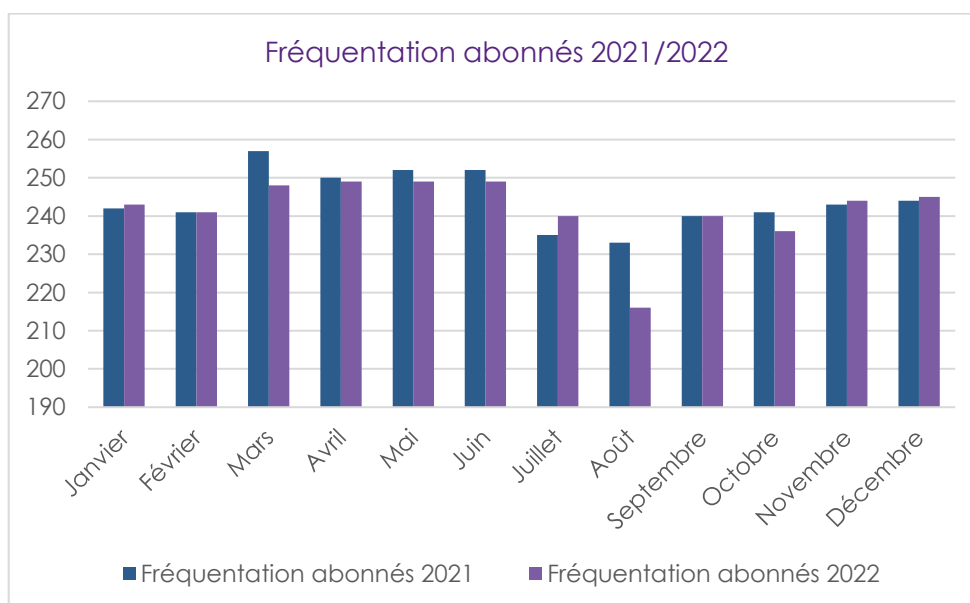
6.1.2. RECETTES HORAIRES

	Recettes horaires 2021 (TTC)	Recettes horaires 2022 (TTC)	TM 2021	TM 2022	Ecart TM 2022/2021	Ecart 2021/2022 (%)
Janvier	30 580 €	31 245 €	3,61 €	3,45 €	-4,3%	2,2%
Février	28 394 €	31 213 €	3,55 €	3,65 €	2,8%	9,9%
Mars	29 897 €	32 143 €	3,55 €	3,77 €	6,3%	7,5%
Avril	20 597 €	33 291 €	3,30 €	3,83 €	16,2%	61,6%
Mai	30 883 €	35 145 €	3,63 €	3,79 €	4,5%	13,8%
Juin	38 658 €	39 175 €	3,72 €	3,83 €	2,9%	1,3%
Juillet	30 577 €	35 457 €	3,86 €	3,51 €	-9,1%	16,0%
Aout	17 420 €	30 342 €	3,41 €	2,84 €	-16,9%	74,2%
Septembre	35 864 €	39 351 €	3,78 €	3,42 €	-9,4%	9,7%
Octobre	38 064 €	35 146 €	3,67 €	3,51 €	-4,3%	-7,7%
Novembre	34 536 €	37 900 €	3,72 €	3,46 €	-6,9%	9,7%
Décembre	43 504 €	42 470 €	3,54 €	3,48 €	-1,9%	-2,4%
Total	378 974 €	422 878 €	3,63 €	3,53 €	-2,7%	11,6%



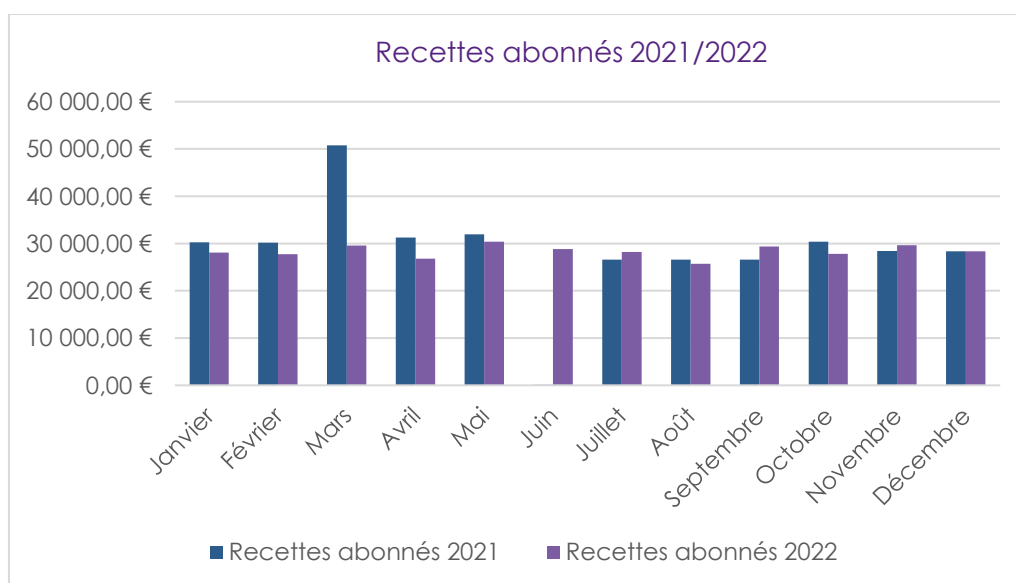
6.1.3. NOMBRE D'ABONNES ET LOCATIONS

	Nombre abonnés et locations 2021	Nombre abonnés et locations 2022	Ecart 2021/2022 (%)
Janvier	242	243	0,4%
Février	241	241	0,0%
Mars	257	248	-3,5%
Avril	250	249	-0,4%
Mai	252	249	-1,2%
Juin	252	249	-1,2%
Juillet	235	240	2,1%
Août	233	216	-7,3%
Septembre	240	240	0,0%
Octobre	241	236	-2,1%
Novembre	243	244	0,4%
Décembre	244	245	0,4%
Total	2 930	2 900	-1,0%



6.1.4. RECETTES ABONNES ET LOCATIONS

En € TTC	Recettes abonnés et locations 2021	Recettes abonnés et locations 2022	TM 2021	TM 2022	Ecart TM 2022/2021	Ecart 2021/2022 (%)
Janvier	30 226 €	28 096 €	124,90 €	115,62 €	-7,4%	-7,0%
Février	30 185 €	27 761 €	125,25 €	115,19 €	-8,0%	-8,0%
Mars	50 772 €	29 591 €	197,56 €	119,32 €	-39,6%	-41,7%
Avril	31 290 €	26 768 €	125,16 €	107,50 €	-14,1%	-14,5%
Mai	31 938 €	30 398 €	126,74 €	122,08 €	-3,7%	-4,8%
Juin	143 €	28 833 €	0,57 €	115,80 €	20305,9%	20062,9%
Juillet	26 583 €	28 222 €	113,12 €	117,59 €	4,0%	6,2%
Août	26 625 €	25 717 €	114,27 €	119,06 €	4,2%	-3,4%
Septembre	26 562 €	29 375 €	110,68 €	122,40 €	10,6%	10,6%
Octobre	30 373 €	27 840 €	126,03 €	117,97 €	-6,4%	-8,3%
Novembre	28 455 €	29 670 €	117,10 €	121,60 €	3,8%	4,3%
Décembre	28 385 €	28 362 €	116,33 €	115,76 €	-0,5%	-0,1%
Total	341 537 €	340 633 €	116,57 €	117,46 €	0,8%	-0,3%



6.1.5. CONCLUSION

	2019	2020	2021	2022	Variation 2021/2022
Recettes totales TTC	894 526 €	695 112 €	748 529 €	823 882 €	10 %
Recettes horaires TTC	407 238 €	327 462 €	378 974 €	422 878 €	11.6 %
Fréquentation horaires	131 945	92 008	104 472	119 760	14.6 %
Ticket moyen TTC	3.17 €	3.56 €	3.63 €	3.53 €	-2.7 %
Recettes abonnements/locations TTC	384 777 €	350 453 €	341 537 €	340 633 €	-0.3 %
Fréquentation Abonnements	3 372	3 080	2 930	2 900	-1 %
Prévenus TTC	102 511 €	17 197 €	28 018 €	60 371 €	115 %

ANALYSE SUR L'ACTIVITE 2022

Les recettes totales progressent sur 2022 (+10%). Deux facteurs y ont contribué :

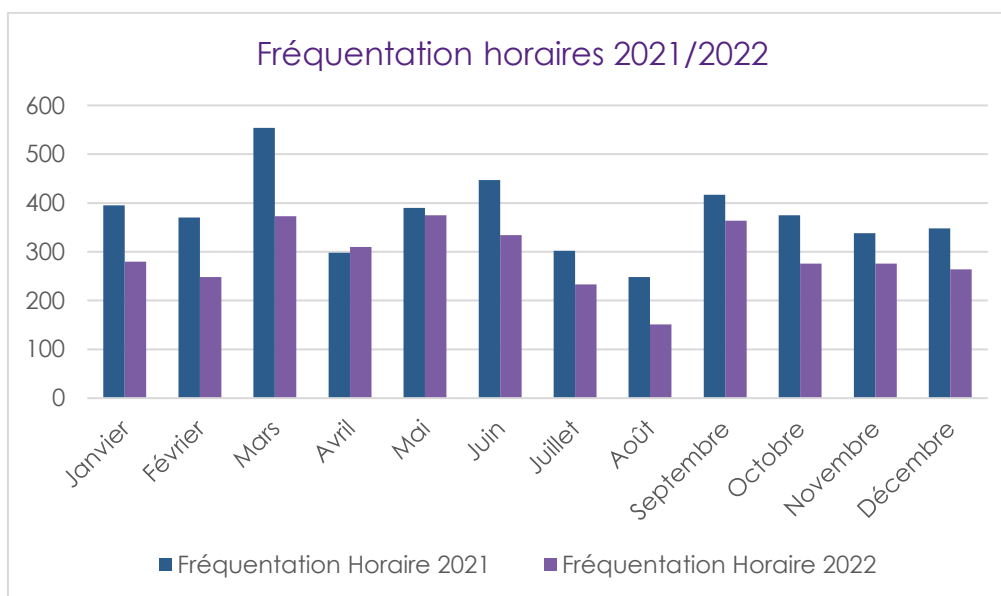
- 2022 n'ayant pas connu de restrictions ni de mesures sanitaires, les fréquentations horaires ont augmenté de 14,6% par rapport à 2021. Bien que le ticket moyen connaisse un léger repli (-2,7%), le parking Pologne voit ses recettes horaires progresser de près de 12% en 2022,
- La hausse des produits prévenus s'explique majoritairement par la reprise d'achat de contremarques par l'enseigne Monoprix (chèques parkings d'une durée de 1h de stationnement).

A noter, la suppression de 6 places de stationnement au profit d'un CycloPark et l'ajout de 2 places de stationnement destinées à la recharge électrique en fin d'année.

6.2. PARC POMPIDOU

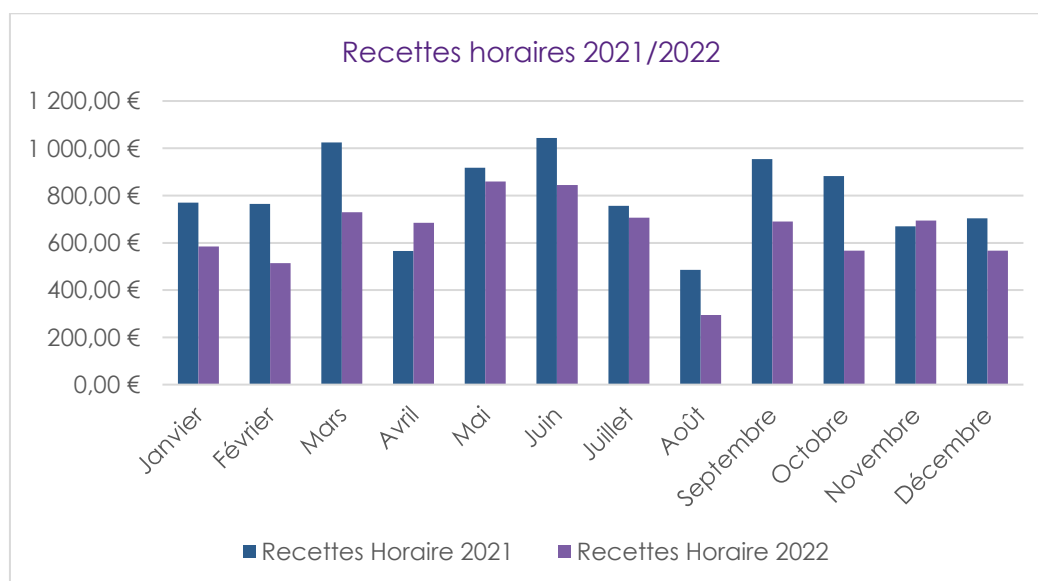
6.2.1. FREQUENTATION HORAIRES

	Fréquentation horaires 2021	Fréquentation horaires 2022	Ecart 2021/2022 (%)
Janvier	395	280	-29,1%
Février	370	248	-33,0%
Mars	554	373	-32,7%
Avril	298	310	4,0%
Mai	390	375	-3,8%
Juin	447	334	-25,3%
Juillet	302	233	-22,8%
Août	248	151	-39,1%
Septembre	417	364	-12,7%
Octobre	375	276	-26,4%
Novembre	338	276	-18,3%
Décembre	348	264	-24,1%
Total	4 482	3 484	-22,3%



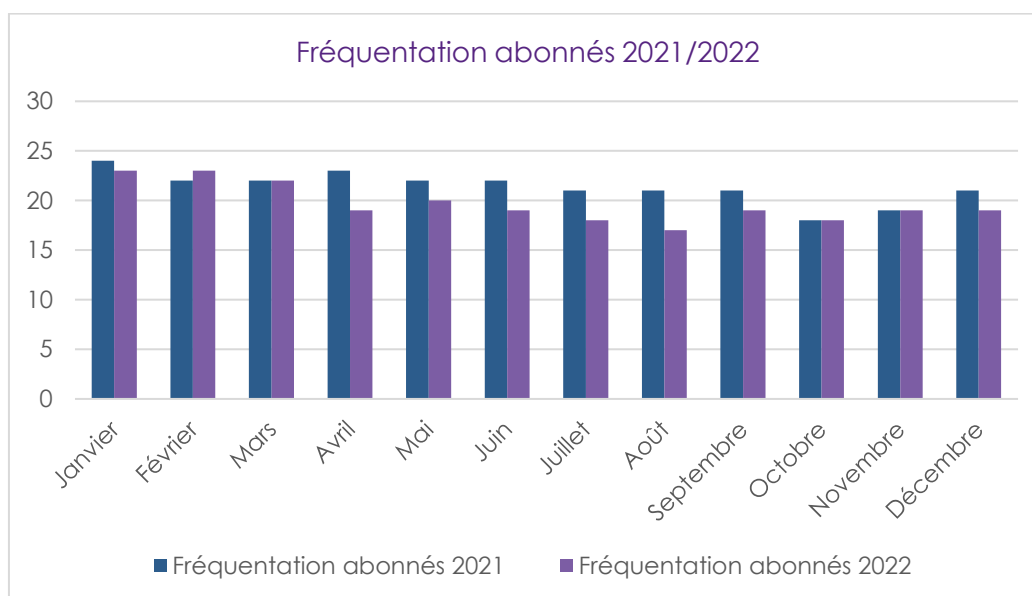
6.2.2. RECETTES HORAIRES

	Recettes horaires 2021 (TTC)	Recettes horaires 2022 (TTC)	TM 2021	TM 2022	Ecart TM 2021/2022	Ecart 2021/2022 (%)
Janvier	770 €	584 €	1,95 €	2,09 €	7,0%	-24,2%
Février	765 €	514 €	2,07 €	2,07 €	0,2%	-32,8%
Mars	1 025 €	729 €	1,85 €	1,95 €	5,6%	-28,9%
Avril	565 €	685 €	1,90 €	2,21 €	16,5%	21,2%
Mai	917 €	860 €	2,35 €	2,29 €	-2,5%	-6,2%
Juin	1 043 €	844 €	2,33 €	2,53 €	8,3%	-19,1%
Juillet	756 €	706 €	2,50 €	3,03 €	21,0%	-6,6%
Août	485 €	295 €	1,96 €	1,95 €	-0,1%	-39,2%
Septembre	954 €	690 €	2,29 €	1,90 €	-17,1%	-27,7%
Octobre	882 €	567 €	2,35 €	2,05 €	-12,7%	-35,7%
Novembre	670 €	694 €	1,98 €	2,51 €	26,9%	3,6%
Décembre	704 €	567 €	2,02 €	2,15 €	6,2%	-19,5%
Total	9 536 €	7 735 €	2,13 €	2,22 €	4,3%	-18,9%



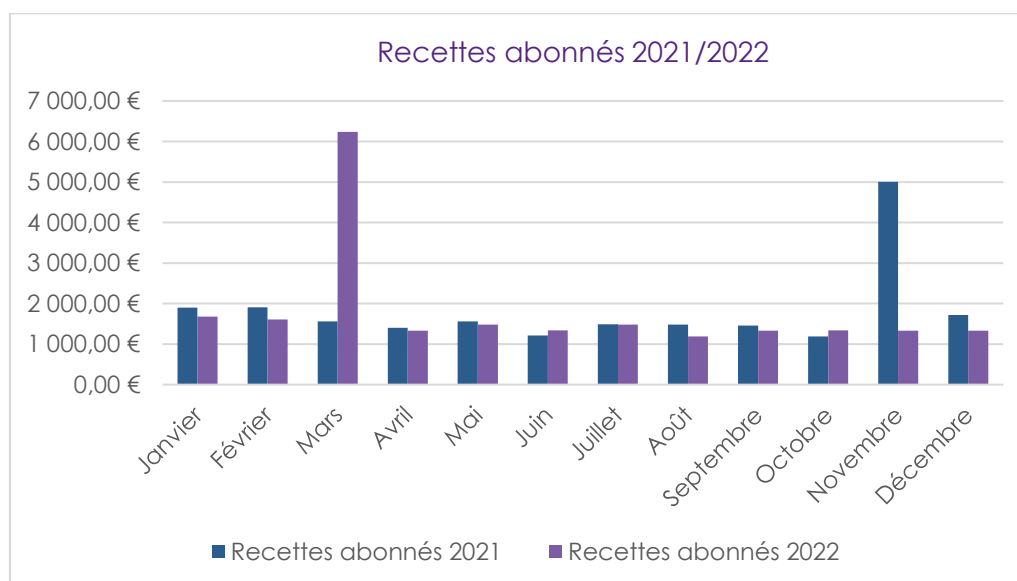
6.2.3. NOMBRE D'ABONNES ET LOCATIONS

	Nombre abonnées et locations 2021	Nombre abonnées et locations 2022	Ecart 2021/2022 (%)
Janvier	24	23	-4,2%
Février	22	23	4,5%
Mars	22	22	0,0%
Avril	23	19	-17,4%
Mai	22	20	-9,1%
Juin	22	19	-13,6%
Juillet	21	18	-14,3%
Août	21	17	-19,0%
Septembre	21	19	-9,5%
Octobre	18	18	0,0%
Novembre	19	19	0,0%
Décembre	21	19	-9,5%
Total	256	236	-7,8%



6.2.4. RECETTES ABONNES ET LOCATIONS

En € TTC	Recettes abonnés et locations 2021	Recettes abonnés et locations 2022	TM 2021	TM 2022	Ecart TM 2021/2022	Ecart 2021/2022 (%)
Janvier	1 903 €	1 682 €	79,29 €	73,13 €	-8%	-11,6%
Février	1 906 €	1 611 €	86,64 €	70,04 €	-19%	-15,5%
Mars	1 564 €	6 238 €	71,09 €	283,55 €	299%	298,8%
Avril	1 404 €	1 334 €	61,04 €	70,21 €	15%	-5,0%
Mai	1 559 €	1 482 €	70,86 €	74,10 €	5%	-4,9%
Juin	1 212 €	1 338 €	55,09 €	70,42 €	28%	10,4%
Juillet	1 492 €	1 482 €	71,05 €	82,33 €	16%	-0,7%
Août	1 483 €	1 191 €	70,62 €	70,06 €	-1%	-19,7%
Septembre	1 460 €	1 335 €	69,52 €	70,26 €	1%	-8,6%
Octobre	1 190 €	1 339 €	66,11 €	74,39 €	13%	12,5%
Novembre	5 005 €	1 335 €	263,42 €	70,26 €	-73%	-73,3%
Décembre	1 717 €	1 335 €	81,76 €	70,26 €	-14%	-22,2%
Total	21 895 €	21 702 €	85,53 €	91,96 €	8%	-0,9%



6.2.5. CONCLUSION

	2019	2020	2021	2022	Variation 2021/2022
Recettes totales TTC	45 414 €	30 842 €	31 431 €	29 437 €	-6.3%
Recettes horaires TTC	21 293 €	10 798 €	9 536 €	7 735 €	-19%
Fréquentation horaires	6 898	4 325	4 482	3 484	-22.3%
Ticket moyen TTC	3.09 €	2.50 €	2.13 €	2.22 €	4.3%
Recettes abonnements/locations TTC	24 121,00 €	20 044,00 €	21 895,00 €	21 702,00 €	-0.9%
Fréquentation Abonnement	341	288	256	236	-7.8%

ANALYSE SUR L'ACTIVITE 2022

Le parking Pompidou voit ses recettes totales diminuer de -6.3 points : les fréquentations horaires affichent une baisse de -22,3% et la hausse du ticket moyen (+4,3%) ne vient pas compenser cette perte.

Les recettes abonnés chutent également de -7,8 points.

Depuis plusieurs années, le parking Pompidou connaît un problème d'attractivité : sa localisation le rend dépendant de son principal générateur, la préfecture : les démarches autrefois faites sur place, se font désormais en ligne, expliquant la perte de fréquentation horaire chaque année.



PERSPECTIVES 2023

L'année 2023 sera probablement dans la continuité de l'année 2022 : le problème d'attractivité du parking ne devrait pas permettre de voir ses fréquentations horaires et abonnés repartir à la hausse.



INDIGO, CRÉATEUR D'ESPACE POUR UNE VILLE APAISÉE EN MOUVEMENT



BILAN FINANCIER : COMPTES DE RESULTAT ET PATRIMOINE

8.1. COMPTE DE RESULTAT PARC POLOGNE

Le compte de résultat présente un solde positif en augmentation (+69,5K€) s'expliquant par :

- o la hausse des produits d'exploitation à hauteur de 25,9% (+164K€), à mettre au crédit de la hausse des recettes horaires (+19%) et du solde de la subvention travaux que la Ville nous a réglé en 2022 (92K€).

Dans le même temps, on note :

- o une augmentation des coûts directs d'exploitation de 23,5% (+16,4K€) en lien avec la reprise d'activité.
- o une augmentation des autres charges d'exploitation (+15,6%) en raison de la hausse des redevances (+11%).

PARC	Saint-Germain-en-Laye Pologne			
EN € H.T.	Année 2021	Année 2022	2022 / 2021 en valeur	2022 / 2021 en %
Horaires parcs	339 208	403 888,40	64 680	19,1%
Abonnés parcs	284 614	285 332	718	0,3%
Voirie	0	0	0	
Garantie de recettes villes	0	0	0	
Prestation de services	0	0	0	
Activité de Contrôle	0	0	0	
Appels de charges amodiataires	0	0	0	
Activités annexes	8 193	14 592	6 399	78,1%
Sous Total Chiffre d'Affaires	632 015	703 812	71 798	11,4%
Subventions d'exploitation	0	92 100	92 100	
Autres Produits	0	-17	-17	-167 000,0%
Sous Total Autres Produits	0	92 083	92 083	920 833 000,0%
Total Produits d'Exploitation	632 015	795 896	163 881	25,9%
Personnel Interne Au Groupe (Yc Personnel Technique)	-21 717	-26 980	-5 263	24,2%
Personnel Contrat à Durée Déterminée	0	0	0	
Autre Personnel externe et Frais Divers	-377	-1 009	-632	167,9%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	0	0	
Prestations de Nettoyage	-7 100	-10 371	-3 271	46,1%
Prestations de Gardiennage	-90	-122	-32	36,0%
Sous Total Frais de Personnel	-29 283	-38 482	-9 198	31,4%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-3 036	-5 628	-2 592	85,4%
Entretien : Contrats	-8 197	-10 685	-2 488	30,4%
Electricité, Fluides	-19 063	-18 297	766	-4,0%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0	0	

Frais de Télécommunication	-1 769	-2 058	-289	16,3%
Location Matériel d'Exploitation	-355	-2 755	-2 400	675,3%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-32 420	-39 424	-7 004	21,6%
Actions Commerciales	-658	-539	119	-18,0%
Collecte de Fonds et Commissions	-7 216	-7 381	-164	2,3%
Frais Administratifs et Divers	0	-124	-124	
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-7 874	-8 043	-170	2,2%
Total Charges Directes d'Exploitation	-69 577	-85 949	-16 372	23,5%
Police d'Assurances	-3 885	-4 773	-888	22,8%
Sinistres	0	0	0	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-3 160	-3 519	-359	11,4%
Redevances Aux Concédants	-402 895	-448 100	-45 205	11,2%
Taxes et Versements Assimilés	-5 739	-16 002	-10 263	178,8%
Autres Charges et Provisions Courantes	3 922	-2 514	-6 437	-164,1%
Charges de Gros Entretien	0	0	0	
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-12 388	-12 387	0	-0,0%
Frais Généraux Siège	-40 260	-49 478	-9 218	22,9%
Total Autres Charges d'Exploitation	-464 403	-536 773	-72 370	15,6%
Total Autres Charges d'Exploitation	-464 403	-536 773	-72 370	15,6%
Total Charges d'Exploitation	-533 981	-622 722	-88 741	16,6%
Autres Charges Non Courantes	0	0	0	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0	0	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-36 966	-42 137	-5 171	14,0%
Autres Provisions Non Courantes	0	0	0	
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-36 966	-42 137	-5 171	14,0%
Total Charges Non Courantes	-36 966	-42 137	-5 171	14,0%
EBIT	61 068	131 037	69 969	114,6%
Frais Financiers	-5 635	-6 129	-494	8,8%
Total Frais Financiers	-5 635	-6 129	-494	8,8%
Total Frais Financiers	-5 635	-6 129	-494	8,8%
Résultat Net avant Impôt Parc	55 432	124 908	69 475	125,3%

8.1. PATRIMOINE PARC POLOGNE

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2022

Parc de stationnement Saint-Germain-en-Laye Pologne

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2022	Somme de CUMUL AMORT A FIN 2022	Somme de VNC A FIN 2022
RETOUR	AAI EN CONCESSION	229 737	- 140 483	89 253
	BIENS DE RETOUR NON RENOUEVELABLE	1 586	- 1 210	376
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	99 135	- 70 707	28 428
	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	3 809	- 2 877	933
Total RETOUR		334 266	- 215 277	118 989
REPRISE	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	28 588	- 17 191	11 398
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	4 441	- 4 441	-
Total REPRISE		33 030	- 21 632	11 398
Total général		367 296	- 236 909	130 387

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Saint-Germain-en-Laye Pologne

en euros H.T.	31/12/2022
Immobilisations Valeur Comptable Brute	367 296
Immobilisations Valeur Comptable Nette	130 387
Immobilisation en cours	55 535

Valeur Brute Totale Inventables	422 831
VNC Totale Inventables	185 922

8.2. COMPTE DE RESULTAT POMPIDOU

Le compte de résultat affiche une baisse de 2% : la baisse des produits d'exploitation (-6,5%) n'est pas compensée par la maîtrise des charges directes (notamment le poste Entretien : Interventions Techniques et Fournitures).

PARC		Saint-Germain-en-Laye Pompidou			
EN € H.T.	Année 2021	Année 2022	2022 / 2021 en valeur	2022 / 2021 en %	
Horaires parcs	8 063	6 378,32	-1 684	-20,9%	
Abonnés parcs	18 245	18 084	-161	-0,9%	
Voirie	0	0	0		
Garantie de recettes villes	0	0	0		
Prestation de services	0	0	0		
Activité de Contrôle	0	0	0		
Appels de charges amodiataires	0	0	0		
Activités annexes	598	694	96	16,0%	
Sous Total Chiffre d'Affaires	26 906	25 156	-1 750	-6,5%	
Subventions d'exploitation	0	0	0		
Autres Produits	0	0	0		
Sous Total Autres Produits	0	0	0		
Total Produits d'Exploitation	26 906	25 156	-1 750	-6,5%	
Personnel Interne Au Groupe (Yc Personnel Technique)	-7 028	-7 618	-589	8,4%	
Personnel Contrat à Durée Déterminée	0	0	0		
Autre Personnel externe et Frais Divers	-46	-236	-190	409,0%	
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	0	0		
Prestations de Nettoyage	0	0	0		
Prestations de Gardiennage	0	-61	-61		
Sous Total Frais de Personnel	-7 075	-7 915	-840	11,9%	
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-9 300	-4 429	4 870	-52,4%	
Entretien : Contrats	-5 217	-4 662	555	-10,6%	
Electricité, Fluides	-5 747	-7 171	-1 424	24,8%	
Autres Prestations Sous Traitées	0	0	0		
Frais de Télécommunication	-2 008	-1 758	250	-12,5%	
Location Matériel d'Exploitation	-178	-261	-83	46,8%	
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-22 449	-18 281	4 168	-18,6%	
Actions Commerciales	-658	-539	119	-18,0%	
Collecte de Fonds et Commissions	-3 680	-3 185	495	-13,4%	
Frais Administratifs et Divers	0	0	0		
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-4 338	-3 725	613	-14,1%	
Total Charges Directes d'Exploitation	-33 861	-29 921	3 941	-11,6%	

Police d'Assurances	-161	-151	11	-6,5%
Sinistres	0	-497	-497	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-135	-126	9	-6,5%
Redevances Aux Concédants	0	0	0	
Taxes et Versements Assimilés	-687	-551	135	-19,7%
Autres Charges et Provisions Courantes	0	-32	-32	-52 716,7%
Charges de Gros Entretien	0	0	0	
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-527	-443	85	-16,0%
Frais Généraux Siège	-1 714	-1 768	-55	3,2%
Total Autres Charges d'Exploitation	-3 224	-3 568	-344	10,7%
Total Autres Charges d'Exploitation	-3 224	-3 568	-344	10,7%
Total Charges d'Exploitation	-37 085	-33 488	3 597	-9,7%
Autres Charges Non Courantes	-1 994	-1 941	53	-2,7%
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0	0	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-8 296	-9 630	-1 335	16,1%
Autres Provisions Non Courantes	0	0	0	
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-10 289	-11 571	-1 282	12,5%
Total Charges Non Courantes	-10 289	-11 571	-1 282	12,5%
EBIT	-20 468	-19 903	565	-2,8%
Frais Financiers	-1 553	-1 683	-130	8,4%
Total Frais Financiers	-1 553	-1 683	-130	8,4%
Total Frais Financiers	-1 553	-1 683	-130	8,4%
Résultat Net avant Impôt Parc	-22 021	-21 586	435	-2,0%

8.1. PATRIMOINE PARC POMPIDOU

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2022

Parc de stationnement Saint-Germain-en-Laye Pampidou

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2022	Somme de CUMUL AMORT A FIN 2022	Somme de VNC A FIN 2022
RETOUR	AAI EN CONCESSION	46 083	- 34 506	11 577
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	39 205	- 28 150	11 055
Total RETOUR		85 288	- 62 656	22 632
REPRISE	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	3 999	- 3 999	-
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	4 272	- 4 272	-
Total REPRISE		8 271	- 8 271	-
Total général		93 559	- 70 927	22 632

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Saint-Germain-en-Laye Pampidou

en euros H.T.	31/12/2022
Immobilisations Valeur Comptable Brute	93 559
Immobilisations Valeur Comptable Nette	22 632
Immobilisation en cours	-853

Valeur Brute Totale Inventables	92 706
VNC Totale Inventables	21 779



ANNEXES

9.1. NOTE FINANCIERE

ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (données comptables – exercice 2022)

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

- a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (l-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1°-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2022.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1° - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2022 (art. R 3131-4 1° -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1° - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1° - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux – La Défense, le 30 mars 2023

Le Directeur Administratif et Financier
Etienne PIQUET



PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

¹ Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2022 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui-ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2022, il est appliqué un pourcentage de 5.7% à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2022. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.

* *
*

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2022 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.

- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2022

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe. Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales. Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Les conventions de prestations de services internes du groupe prévalent, comme c'est l'usage communément admis dans l'OCDE, une refacturation basée sur l'assiette réelle des dépenses des sociétés Indigo Park et Indigo Group, ramenée à la quote-part de chiffre d'affaires du contrat dans le chiffre d'affaires consolidé.

La convention de licence de marque prévoit une rémunération basée sur un pourcentage de chiffre d'affaires, ici encore dans le cadre d'un usage communément admis dans l'OCDE.

Ainsi, concernant l'exercice 2022, l'affectation des frais de structure correspond à 8,63% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. Missions d'exploitation

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Collecte des recettes pour le compte de la Société ou de ses clients amont,
- Relations avec les clients amonts,
- Relations avec les usagers/utilisateurs, notamment dans le cadre du Centre de Relation Clients (le « CRC ») ainsi que du Centre National de Télé-Opération (le « CNTO ») ou des Centres Régionaux de Télé-Opération (les « CRTO »),
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du Groupe, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique mais aussi de politique environnementale,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,

- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
 - Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.
3. Missions commerciales
- Etudes de marché,
 - Prospection de marché,
 - Animation commerciales, développement de la clientèle aval,
 - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
- Etablissement des règlements intérieurs,
 - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
 - Suivi des dossiers contentieux en demande ou en défense, qu'ils soient ou non liés à des sinistres couverts par une police d'assurance,
 - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
 - Etablissement des contrats d'abonnement et de location ou de cession de droits d'occupation (dont les amodiations),
 - Gestion du programme d'assurances, comprenant la souscription des polices d'assurance bénéficiant directement ou indirectement à la Société, ainsi que la gestion complète des sinistres subis par la Société ou causés aux tiers dans le cadre de l'Activité,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel, la situation des fournisseurs ou la lutte contre la corruption.
5. Gestion de la société délégataire
- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
 - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
 - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
 - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
 - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
 - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
 - Relations avec les Commissaires aux comptes,
 - Gestion des réunions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés, ainsi que des délégations de pouvoirs en toutes matières,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel ou la lutte contre la corruption.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des événementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.

5. Audit interne

Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

9.2. ANNEXE PARCS POLOGNE ET POMPIDOU

Ville de Saint Germain en Laye - Année 2022

Détermination de la redevance du contrat de Délégation de Service Public
Selon les articles 36 et 37 du contrat de Délégation de Service Public du 31 décembre 2014

Révision de l'indexation : 1er janvier 2022

Formule d'indexation :

$$K = 0,10 + 0,60 \times (\text{ICHT-IME}_n / \text{ICHT-IME}_o) + 0,30 \times (\text{EBIQ000}_n / \text{EBIQ000}_o)$$

Valeur des indices :

ICHT-IME _o	113,7	Valeur de juillet 2014 publiée le 07/10/2014
EBIQ000 _o	107	Valeur d'août 2014

L'indice EBIQ00 en base 100 en 2010 peut être remplacé par l'indice de prix de production base 100 en 2015

Date de raccordement : septembre 2017

Coefficient de raccordement : 1,0564

ICHT-IME _n		128,2	Valeur de juillet 2021 publiée le 08/10/2021
EBIQ000 _n	126,5 x 1,0564	133,6	Valeur de novembre 2021 publiée le 22/12/2021

$$K = 0,10 + 0,60 \times (128,2 / 113,7) + 0,30 \times (133,6346 / 107)$$

$$K = \boxed{1,151194}$$

1/ Redevance d'occupation 12 500,00

2/ Redevance d'exploitation forfaitaire 363 000,00

3/ Redevance variable

Seuil indexable annuel	750 000,00
Coefficient	1,151194
Valeur du seuil au 1er janvier 2022	863 395,50
Taux de redevance complémentaire	75%

Parc	
Pologne	703 812,25
Pompidou	25 156,31
Total Chiffre d'Affaires 2022	728 968,56

Part du Chiffre d'Affaires excédant le seuil	0,00
--	------

Montant de la redevance variable	0,00
----------------------------------	------

4/ **Montant à payer HT 375 500,00**

9.3. ANNEXES PARC POLOGNE

ANNEXE 2			
780011 - Saint-Germain-en-Laye Pologne			
RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES			
Recettes HT			
Mois	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	25 484 €	25 986 €	2,0
FEVRIER	23 661 €	26 261 €	11,0
MARS	24 914 €	26 261 €	5,4
AVRIL	17 164 €	27 708 €	61,4
MAI	25 735 €	22 559 €	-12,3
JUIN	32 215 €	39 178 €	21,6
JUILLET	25 481 €	29 543 €	15,9
AOUT	14 517 €	25 246 €	73,9
SEPTEMBRE	29 886 €	34 839 €	16,6
OCTOBRE	31 720 €	28 935 €	-8,8
NOVEMBRE	28 780 €	31 504 €	9,5
DECEMBRE	36 253 €	35 622 €	-1,7
TOTAL ANNUEL	315 810 €	353 642 €	12,0

ANNEXE 3

780011 - Saint-Germain-en-Laye Pologne

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

		2021			2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	
JANVIER	8 470	25 484 €	3,01 €	9 047	25 986 €	2,87 €	
FEVRIER	8 002	23 661 €	2,96 €	8 554	26 261 €	3,07 €	
MARS	8 423	24 914 €	2,96 €	8 521	26 261 €	3,08 €	
AVRIL	6 240	17 164 €	2,75 €	8 683	27 708 €	3,19 €	
MAI	8 515	25 735 €	3,02 €	9 275	22 559 €	2,43 €	
JUIN	10 393	32 215 €	3,10 €	10 232	39 178 €	3,83 €	
JUILLET	7 915	25 481 €	3,22 €	10 099	29 543 €	2,93 €	
AOUT	5 104	14 517 €	2,84 €	10 695	25 246 €	2,36 €	
SEPTEMBRE	9 486	29 886 €	3,15 €	11 491	34 839 €	3,03 €	
OCTOBRE	10 369	31 720 €	3,06 €	10 008	28 935 €	2,89 €	
NOVEMBRE	9 281	28 780 €	3,10 €	10 945	31 504 €	2,88 €	
DECEMBRE	12 274	36 253 €	2,95 €	12 210	35 622 €	2,92 €	
TOTAL	104 472	315 810 €	3,02 €	119 760	353 642 €	2,95 €	

ANNEXE 4

780011 - Saint-Germain-en-Laye Pologne

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	436 €	480 €	10,0
FEVRIER	626 €	608 €	-2,8
MARS	4 806 €	4 437 €	-7,7
AVRIL	555 €	659 €	18,7
MAI	4 716 €	4 490 €	-4,8
JUIN	837 €	1 090 €	30,2
JUILLET	651 €	18 711 €	2774,4
AOUT	376 €	757 €	101,0
SEPTEMBRE	725 €	727 €	0,3
OCTOBRE	4 529 €	4 274 €	-5,6
NOVEMBRE	351 €	3 884 €	1007,8
DECEMBRE	4 788 €	10 129 €	111,6
TOTAL ANNUEL	23 398 €	50 246 €	114,7

ANNEXE 5

780011 - Saint-Germain-en-Laye Pologne

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS**Recettes Brutes HT**

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	25 189 €	23 414 €	-7,0
FEVRIER	25 154 €	23 134 €	-8,0
MARS	42 310 €	24 659 €	-41,7
AVRIL	26 497 €	23 974 €	-9,5
MAI	26 615 €	24 915 €	-6,4
JUIN	119 €	24 445 €	20362,6
JUILLET	22 153 €	23 518 €	6,2
AOUT	22 187 €	21 431 €	-3,4
SEPTEMBRE	22 135 €	24 479 €	10,6
OCTOBRE	25 311 €	23 200 €	-8,3
NOVEMBRE	23 712 €	24 725 €	4,3
DECEMBRE	23 654 €	23 635 €	-0,1
TOTAL ANNUEL	285 035 €	285 529 €	0,2

ANNEXE 6

780011 - Saint-Germain-en-Laye Pologne

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Lissées HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	25 189 €	23 414 €	-7,0
FEVRIER	25 154 €	23 134 €	-8,0
MARS	42 310 €	24 659 €	-41,7
AVRIL	26 075 €	23 974 €	-8,1
MAI	26 615 €	24 915 €	-6,4
JUIN	119 €	24 445 €	20362,6
JUILLET	22 153 €	23 518 €	6,2
AOUT	22 187 €	21 431 €	-3,4
SEPTEMBRE	22 135 €	24 479 €	10,6
OCTOBRE	25 311 €	23 003 €	-9,1
NOVEMBRE	23 713 €	24 725 €	4,3
DECEMBRE	23 654 €	23 635 €	-0,1
TOTAL ANNUEL	284 614 €	285 332 €	0,3

ANNEXE 7

780011 - Saint-Germain-en-Laye Pologne

FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS

Recettes Lissées HT

		2021			2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	
JANVIER	262	25 189 €	96,1 €	243	23 414 €	96,4 €	
FEVRIER	261	25 154 €	96,4 €	241	23 134 €	96,0 €	
MARS	277	42 310 €	152,7 €	248	24 659 €	99,4 €	
AVRIL	270	26 075 €	96,6 €	249	23 974 €	96,3 €	
MAI	272	26 615 €	97,8 €	249	24 915 €	100,1 €	
JUIN	272	119 €	0,4 €	249	24 445 €	98,2 €	
JUILLET	255	22 153 €	86,9 €	240	23 518 €	98,0 €	
AOUT	233	22 187 €	95,2 €	216	21 431 €	99,2 €	
SEPTEMBRE	240	22 135 €	92,2 €	240	24 479 €	102,0 €	
OCTOBRE	241	25 311 €	105,0 €	236	23 003 €	97,5 €	
NOVEMBRE	243	23 713 €	97,6 €	244	24 725 €	101,3 €	
DECEMBRE	244	23 654 €	96,9 €	245	23 635 €	96,5 €	
TOTAL	3 070	284 614 €	92,7 €	2 900	285 332 €	98,4 €	

ANNEXE 8

780011 - Saint-Germain-en-Laye Pologne

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS

Recettes Lissées HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	25 189 €	23 414 €	-7,0
FEVRIER	25 154 €	23 134 €	-8,0
MARS	42 310 €	24 659 €	-41,7
AVRIL	26 075 €	23 974 €	-8,1
MAI	26 615 €	24 915 €	-6,4
JUIN	119 €	24 445 €	20362,6
JUILLET	22 153 €	23 518 €	6,2
AOUT	22 187 €	21 431 €	-3,4
SEPTEMBRE	22 135 €	24 479 €	10,6
OCTOBRE	25 311 €	23 003 €	-9,1
NOVEMBRE	23 713 €	24 725 €	4,3
DECEMBRE	23 654 €	23 635 €	-0,1
TOTAL ANNUEL	284 614 €	285 332 €	0,3

ANNEXE 9

780011 - Saint-Germain-en-Laye Pologne

FREQUENTATION - ABONNEMENTS

Recettes Lissées HT

		2021		2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	262	25 189 €	96,1 €	243	23 414 €	96,4 €
FEVRIER	261	25 154 €	96,4 €	241	23 134 €	96,0 €
MARS	277	42 310 €	152,7 €	248	24 659 €	99,4 €
AVRIL	270	26 075 €	96,6 €	249	23 974 €	96,3 €
MAI	272	26 615 €	97,8 €	249	24 915 €	100,1 €
JUIN	272	119 €	0,4 €	249	24 445 €	98,2 €
JUILLET	255	22 153 €	86,9 €	240	23 518 €	98,0 €
AOUT	233	22 187 €	95,2 €	216	21 431 €	99,2 €
SEPTEMBRE	240	22 135 €	92,2 €	240	24 479 €	102,0 €
OCTOBRE	241	25 311 €	105,0 €	236	23 003 €	97,5 €
NOVEMBRE	243	23 713 €	97,6 €	244	24 725 €	101,3 €
DECEMBRE	244	23 654 €	96,9 €	245	23 635 €	96,5 €
TOTAL	3 070	284 614 €	92,7 €	2 900	285 332 €	98,4 €

9.4. ANNEXES PARC POMPIDOU

ANNEXE 2			
780012 - Saint-Germain-en-Laye Pompidou			
RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES			
Recettes HT			
Mois	2021	2022	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	641 €	487 €	-24,1
FEVRIER	637 €	440 €	-30,9
MARS	854 €	607 €	-28,9
AVRIL	471 €	571 €	21,1
MAI	764 €	716 €	-6,2
JUIN	870 €	704 €	-19,1
JUILLET	630 €	589 €	-6,6
AOUT	404 €	247 €	-38,7
SEPTEMBRE	795 €	623 €	-21,7
OCTOBRE	735 €	473 €	-35,7
NOVEMBRE	558 €	566 €	1,5
DECEMBRE	587 €	473 €	-19,5
TOTAL ANNUEL	7 946 €	6 495 €	-18,3

ANNEXE 3

780012 - Saint-Germain-en-Laye Pompidou

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

		2021			2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	
JANVIER	395	641 €	1,62 €	280	487 €	1,74 €	
FEVRIER	370	637 €	1,72 €	248	440 €	1,77 €	
MARS	554	854 €	1,54 €	373	607 €	1,63 €	
AVRIL	298	471 €	1,58 €	310	571 €	1,84 €	
MAI	390	764 €	1,96 €	375	716 €	1,91 €	
JUIN	447	870 €	1,95 €	334	704 €	2,11 €	
JUILLET	302	630 €	2,09 €	233	589 €	2,53 €	
AOUT	248	404 €	1,63 €	151	247 €	1,64 €	
SEPTEMBRE	417	795 €	1,91 €	364	623 €	1,71 €	
OCTOBRE	375	735 €	1,96 €	276	473 €	1,71 €	
NOVEMBRE	338	558 €	1,65 €	276	566 €	2,05 €	
DECEMBRE	348	587 €	1,69 €	264	473 €	1,79 €	
TOTAL	4 482	7 946 €	1,77 €	3 484	6 495 €	1,86 €	

ANNEXE 4

780012 - Saint-Germain-en-Laye Pompidou

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	0 €	-117 €	-
FEVRIER	0 €	0 €	-
MARS	0 €	0 €	-
AVRIL	0 €	0 €	-
MAI	0 €	0 €	-
JUIN	0 €	0 €	-
JUILLET	0 €	0 €	-
AOUT	0 €	0 €	-
SEPTEMBRE	0 €	0 €	-
OCTOBRE	0 €	0 €	-
NOVEMBRE	117 €	0 €	-100,0
DECEMBRE	0 €	0 €	-
TOTAL ANNUEL	117 €	-117 €	-200,0

ANNEXE 5

780012 - Saint-Germain-en-Laye Pompidou

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Brutes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	1 586 €	1 401 €	-11,6
FEVRIER	1 588 €	1 342 €	-15,5
MARS	1 303 €	5 198 €	298,9
AVRIL	1 170 €	1 112 €	-5,0
MAI	1 299 €	1 235 €	-4,9
JUIN	1 302 €	1 115 €	-14,3
JUILLET	1 244 €	1 235 €	-0,7
AOUT	1 236 €	992 €	-19,7
SEPTEMBRE	1 216 €	1 112 €	-8,6
OCTOBRE	992 €	1 116 €	12,5
NOVEMBRE	4 145 €	1 112 €	-73,2
DECEMBRE	1 431 €	1 112 €	-22,3
TOTAL ANNUEL	18 511 €	18 084 €	-2,3

ANNEXE 6

780012 - Saint-Germain-en-Laye Pompidou

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Lissées HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	1 586 €	1 401 €	-11,6
FEVRIER	1 588 €	1 342 €	-15,5
MARS	1 303 €	5 198 €	298,9
AVRIL	1 170 €	1 112 €	-5,0
MAI	1 299 €	1 235 €	-4,9
JUIN	1 010 €	1 115 €	10,4
JUILLET	1 244 €	1 235 €	-0,7
AOUT	1 236 €	992 €	-19,7
SEPTEMBRE	1 216 €	1 112 €	-8,6
OCTOBRE	992 €	1 116 €	12,5
NOVEMBRE	4 171 €	1 112 €	-73,3
DECEMBRE	1 431 €	1 112 €	-22,3
TOTAL ANNUEL	18 245 €	18 084 €	-0,9

ANNEXE 7

780012 - Saint-Germain-en-Laye Pompidou

FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS

Recettes Lissées HT

		2021			2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	
JANVIER	24	1 586 €	66,1 €	23	1 401 €	60,9 €	
FEVRIER	22	1 588 €	72,2 €	23	1 342 €	58,4 €	
MARS	22	1 303 €	59,2 €	22	5 198 €	236,3 €	
AVRIL	23	1 170 €	50,9 €	19	1 112 €	58,5 €	
MAI	22	1 299 €	59,1 €	20	1 235 €	61,7 €	
JUIN	22	1 010 €	45,9 €	19	1 115 €	58,7 €	
JUILLET	21	1 244 €	59,2 €	18	1 235 €	68,6 €	
AOUT	21	1 236 €	58,8 €	17	992 €	58,4 €	
SEPTEMBRE	21	1 216 €	57,9 €	19	1 112 €	58,5 €	
OCTOBRE	18	992 €	55,1 €	18	1 116 €	62,0 €	
NOVEMBRE	19	4 171 €	219,5 €	19	1 112 €	58,5 €	
DECEMBRE	21	1 431 €	68,1 €	19	1 112 €	58,5 €	
TOTAL	256	18 245 €	71,3 €	236	18 084 €	76,6 €	

ANNEXE 8

780012 - Saint-Germain-en-Laye Pompidou

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS

Recettes Lissées HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	1 586 €	1 401 €	-11,6
FEVRIER	1 588 €	1 342 €	-15,5
MARS	1 303 €	5 198 €	298,9
AVRIL	1 170 €	1 112 €	-5,0
MAI	1 299 €	1 235 €	-4,9
JUIN	1 010 €	1 115 €	10,4
JUILLET	1 244 €	1 235 €	-0,7
AOUT	1 236 €	992 €	-19,7
SEPTEMBRE	1 216 €	1 112 €	-8,6
OCTOBRE	992 €	1 116 €	12,5
NOVEMBRE	4 171 €	1 112 €	-73,3
DECEMBRE	1 431 €	1 112 €	-22,3
TOTAL ANNUEL	18 245 €	18 084 €	-0,9

ANNEXE 9

780012 - Saint-Germain-en-Laye Pompidou

FREQUENTATION - ABONNEMENTS

Recettes Lissées HT

		2021			2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen	
JANVIER	24	1 586 €	66,1 €	23	1 401 €	60,9 €	
FEVRIER	22	1 588 €	72,2 €	23	1 342 €	58,4 €	
MARS	22	1 303 €	59,2 €	22	5 198 €	236,3 €	
AVRIL	23	1 170 €	50,9 €	19	1 112 €	58,5 €	
MAI	22	1 299 €	59,1 €	20	1 235 €	61,7 €	
JUIN	22	1 010 €	45,9 €	19	1 115 €	58,7 €	
JUILLET	21	1 244 €	59,2 €	18	1 235 €	68,6 €	
AOUT	21	1 236 €	58,8 €	17	992 €	58,4 €	
SEPTEMBRE	21	1 216 €	57,9 €	19	1 112 €	58,5 €	
OCTOBRE	18	992 €	55,1 €	18	1 116 €	62,0 €	
NOVEMBRE	19	4 171 €	219,5 €	19	1 112 €	58,5 €	
DECEMBRE	21	1 431 €	68,1 €	19	1 112 €	58,5 €	
TOTAL	256	18 245 €	71,3 €	236	18 084 €	76,6 €	

INDIGO

Indigo Infra CGST
Direction Régionale Ouest



Ville de Saint- Germain en Laye Parking du Marché Neuf



Auteur : Lucas Guillois

Table des matières

Préambule	3
1 Cadre général de la Délégation de Service Public	4
1.1 Caractéristiques principales du contrat	4
1.2 Faits marquants de l'exercice	5
1.3 Composition des équipes	5
1.3.1 Organigramme et équipe d'exploitation	5
1.3.2 Organisation	6
1.3.3 Formation.....	7
2 Compte-rendu clients-services	8
2.1 Enquête de satisfaction	8
2.1.1 Satisfaction globale.....	9
2.1.2 Satisfaction accueil, informations & signalétique	10
2.1.3 Satisfaction sécurité & Satisfaction propreté	11
2.2 Démarche QSE	12
2.3 Communication & actions commerciales 2022	14
2.3.1 Q-Park France 2022 en bref.....	14
2.3.2 Campagnes institutionnelles et informatives nationales.....	19
2.3.3 Campagnes promotionnelles nationale	22
2.3.4 Les partenariats	23
2.3.5 Marketing et communication locale	24
2.4 Services Q-Park	24
2.5 Gestion des réclamations	25
3 Compte-rendu technique	26
3.1 Equipements	26
3.2 Travaux & entretiens	27
3.3 Maintenance générale	27
3.4 Environnement – Hygiène – Sécurité	28
4 Compte-rendu financier	29
4.1 Politique tarifaire & évolution	29
4.1.1 Parc Marché neuf.....	29
4.2 Fréquentation & recettes	30
4.2.1 Analyse globale.....	30
4.2.2 Analyse détaillée des recettes par parc.....	32
4.3 Compte de résultats	38
5 Annexes	41

Préambule

Le 3 décembre 2004 un contrat de concession a été signé pour la construction et l'exploitation du parc du Marché Neuf à Saint-Germain en Laye. Il prévoit l'exploitation, pour une durée de 35 ans, à compter de la mise en service effective de l'ouvrage qui est intervenue en février 2007.

Le 12 juin 2008, le groupe Q-Park a fait l'acquisition du groupe EPOLIA et de ses filiales ; il est ainsi devenu le 2^{ème} acteur européen sur le marché du stationnement. Fort d'une présence dans 10 pays Européen, cette alliance de compétences permet de proposer des solutions de stationnement toujours plus adaptées aux besoins de nos Donneurs d'Ordre.

L'année 2019 a été marquée par la décision de la Ville de Saint-Germain en Laye d'instaurer une gratuité de 30 minutes dans l'hypercentre et de créer des bornes d'arrêt minute. Ces modifications ont engendré une baisse significative de la fréquentation « horaires » du parc sur l'exercice. La crise sociale dit « des Gilets jaunes » a eu un impact significatif sur l'exploitation du parking.

L'année 2020 restera une année particulièrement perturbée, notamment pour l'activité stationnement qui a été très impactée par cette crise sanitaire sans précédent. Nos parkings sont cependant restés ouverts pendant toute l'année, y compris les périodes de confinement afin de permettre la vie et l'activité des centres-villes aussi limitée fut elle à certaines périodes. Les équipes Q-Park sont restées mobilisées afin de garantir la sécurité de nos établissements et la qualité d'accueil pour notre clientèle tout au long de cette période.

L'année 2021 a été marquée par la suite de la crise sanitaire, notamment sur le premier semestre. La piétonisation officielle de la rue de Poissy le 18 septembre 2021 ainsi que les mois de travaux précédents cette mise en œuvre, ont perturbé l'accès au parking, avec un impact sur la fréquentation.

La guerre entre l'Ukraine et la Russie qui a débuté au début de l'exercice 2022 a entraîné une crise énergétique et une inflation significative qui accentue la pression sur nos charges d'exploitation. La hausse des coûts s'est accentuée au fil des mois en particulier en ce qui concerne l'énergie dont la hausse en 2023 sera très importante.

1 Cadre général de la Délégation de Service Public

1.1 Caractéristiques principales du contrat

Nb de parcs gérés: 1

Durée du contrat : 35 ans

I Caractéristiques des parcs :

Parcs	Type E/SE/A *	Nb de places publiques	Nb de niveaux	Utilisation Résidentiel/ Rotatif/Mixte	Date de mise en service
Marché Neuf	E	415	5	Mixte	2007

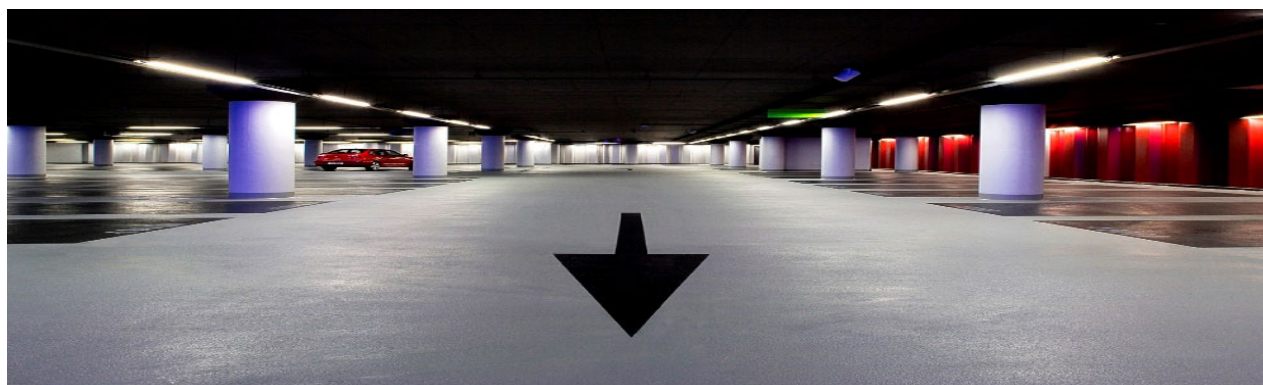
(* E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)

I Accès véhicule :

Parcs	Horaires d'ouverture	Jours d'ouverture	Adresse
Marché Neuf	24h/24h	7j/7j	1 Place du Marché Neuf 78100 St Germain en Laye

Le personnel assure l'accueil des clients et l'entretien courant des parcs. Le parc de stationnement est ouvert et accessible 24h/24 et 7j/7, tant pour la clientèle « horaire » que « abonné ». L'entrée du parc à pied s'effectue par l'un des deux accès piétons.

Le parc est télégéré de façon permanente et constante par notre centre de télégestion basé à proximité de la ville de Valence dans la Drôme. Ce dernier reçoit et traite les appels ainsi que les remontées d'alarmes techniques en temps réel. A ce titre, il assure notamment la sécurité des biens et personnes dans le respect de la réglementation en vigueur et peut déclencher l'intervention des secours ou d'une société d'astreinte formée pour intervenir et assurer la sécurité des biens et des personnes, aussi souvent que nécessaire.

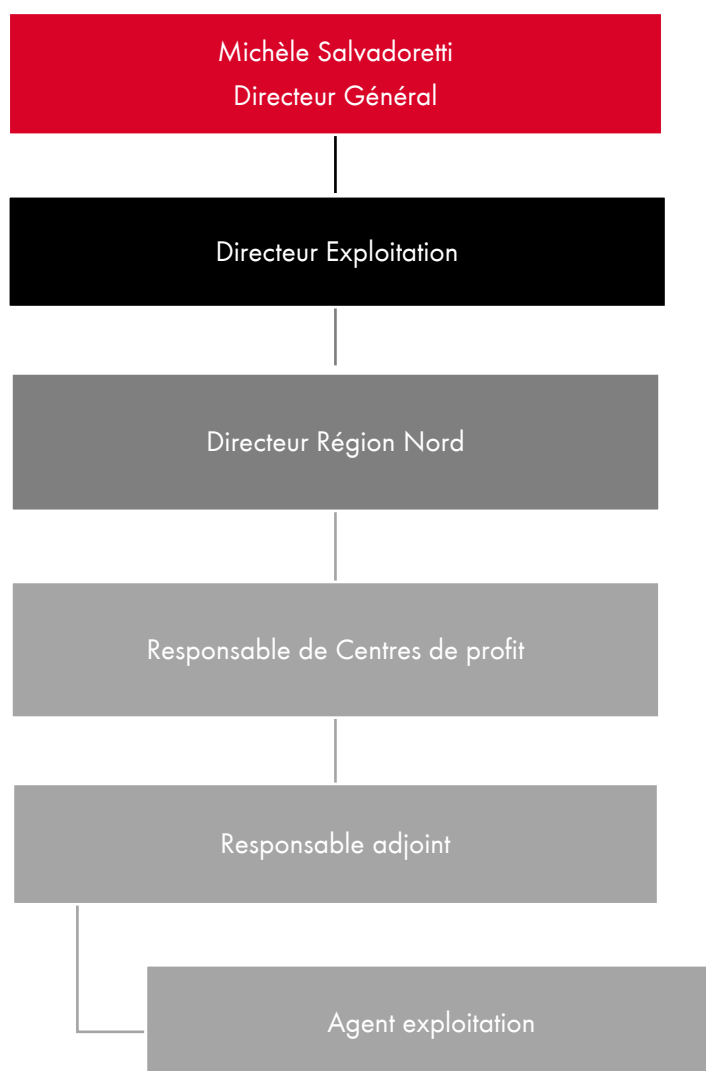


1.2 Faits marquants de l'exercice

- I En 2022, les principaux faits marquants ont été :
 - I Déclenchement de la guerre en Ukraine qui a provoqué une hausse du prix de l'énergie
 - I Piétonnisation de la rue de Pologne
 - I Evolution du matériel de péage pour préparer l'arrivée de nouveau service PMS
 - I Avis favorable à la poursuite de l'exploitation à la suite de la Commission de sécurité

1.3 Composition des équipes

1.3.1 Organigramme et équipe d'exploitation



1.3.2 Organisation

I L'équipe du parc est constituée de :

I 1 Responsable Centres de profit

Il est responsable du bon fonctionnement du parc au quotidien et de l'organisation de l'équipe d'exploitation. Il est le premier interlocuteur des fournisseurs, des différents partenaires et de la Collectivité avec qui il organise des réunions pour le suivi régulier de l'entretien des parcs.

I 1 Adjoint au Responsable d'Exploitation

Véritable second du Responsable de Centres, il le relaye au quotidien et l'assiste sur l'ensemble du suivi du parc et notamment sur la partie technique.

I 1 Agent d'Exploitation

L'agent a pour mission principale d'assurer l'entretien du parc et l'accueil de la clientèle. Par ailleurs il veille au bon fonctionnement des équipements en étant formé à pratiquer une maintenance de premier niveau sur le matériel. Il anticipe les risques pour la sécurité des biens et personnes et veille au nettoyage des plateaux et des accès piétons.

Cette organisation locale est complétée par la liaison permanente avec le Centre de Contact Technique Q-Park, basé dans la Drôme. Celui-ci réceptionne les appels du parc 24h/24 et 7j/7 et reçoit en temps réel les reports d'alarmes. Il peut notamment commander le matériel de péage à distance et gérer des sujets spécifiques avec les clients, en particulier les abonnés. En cas d'intervention physique nécessaire en dehors des heures de présence de personnel, nous faisons appel à une astreinte formée pour intervenir sur les équipements



1.3.3 Formation

Nous proposons chaque année des formations personnalisées en fonction des besoins. Pour ce faire, nous évaluons nos collaborateurs et nous faisons un bilan de leurs compétences et connaissances. Ce travail nous permet de faire un suivi pour orienter et aider nos collaborateurs à développer leurs compétences individuelles.

Compte tenu de notre activité, l'une des priorités de Q-Park est le développement des compétences de ses collaborateurs. Ainsi, nous agissons pour former l'ensemble de nos équipes à la sécurité incendie (Equipier de 1ère intervention) ; la sécurité des personnes (Sauveteur Secouriste du Travail) ; et la sécurité de nos collaborateurs notamment liés aux dangers électriques (BE Manœuvre). Par ailleurs nous organisons le recyclage de ces formations tous les deux ans afin de maintenir intactes ces connaissances.

Les formations proposées par le Groupe Q-Park ont pour objectifs d'apporter des connaissances « techniques » et/ou « d'assistance aux personnes » à nos collaborateurs. Le but recherché est d'offrir à nos clients Qualité et Sécurité tout en améliorant l'environnement dans lequel ils stationnent. Par ailleurs, Q-Park met l'accent sur la transversalité en encourageant les formations internes et le partage des connaissances entre ses équipes.

En 2022 malgré la crise sanitaire, des formations ont pu être dispensées :

Formations dispensées	Nbre d'heures	Collaborateur Q-Park
Cyber sécurité	5 heures	Toute l'équipe
Exploitation du SSI	1 heure	Toute l'équipe
Livret de Sécurité	2 heures	Toute l'équipe



2 Compte-rendu clients-services

2.1 Enquête de satisfaction

Chaque année, Q-Park mesure la satisfaction de ses clients par une étude consommateurs. Les clients abonnés, horaires et réservation répondent à un questionnaire en ligne qui leur permet de noter différents critères : accueil du personnel, installations, signalétiques intérieures et extérieures, équipements, sécurité, contacts clients.

Cette année l'administration du questionnaire horaire s'est faite 100% en ligne grâce à un jeu concours. Ainsi tous les clients qui répondaient intégralement au questionnaire étaient automatiquement inscrits pour le tirage au sort. Les lots proposés étaient orientés autour du thème de la mobilité et du bien-être : vélos et trottinettes électriques, vélos classiques, cartes essence, bon d'achat pour réserver son stationnement sur q-park.fr, bon d'achat Décathlon, box découverte, clé USB, machine à café Senseo etc.

Enquête satisfaction	Caractéristiques
Période de l'enquête de satisfaction	Juillet 2022 - Janvier 2023
Nombre de clients interrogés	134

GRAND JEU-CONCOURS

VALEUR TOTALE DES LOTS À GAGNER DE PLUS DE 6 000€

Participez à notre enquête satisfaction !

Tentez votre chance !

Pour participer, scannez le QR Code ou rendez vous sur q-park.fr/jeu-concours, répondez à notre questionnaire de satisfaction et inscrivez-vous au tirage au sort pour tenter de gagner l'un des nombreux lots mis en jeu.

www.q-park.fr

Q-PARK Quality in parking

Q-PARK VOTRE PARKING EN QUELQUES CLICS !

FÉLICITATIONS ! VOUS AVEZ GAGNÉ !

Cher(e) client(e),

Vous avez récemment participé à notre Grande Enquête Satisfaction. **Toutes nos félicitations !**

Votre email a été tiré au sort le 3/03/2023 par l'étude G.W.A La Défense Ile de France Ouest, huissiers de justice.

Nous sommes heureux de vous informer que vous avez gagné : **une carte services Total d'une valeur de 20€.**

Nous vous invitons à nous contacter par retour de mail sous 15 jours à l'adresse jeu-concours@q-park.fr, en nous indiquant vos nom, prénom, adresse postale et numéro de téléphone (pour une bonne livraison de votre lot).

À défaut de réception de ces informations par nos services dans ce délai, nous considérerons que vous avez renoncé à votre dotation et en conséquence, celle-ci ne vous sera pas adressée.

Merci encore d'avoir répondu à notre questionnaire et nous vous souhaitons de bien profiter de votre cadeau.

Cordialement,

Michèle Salvadoretti,
Directeur Général

Q-PARK

Une question ? Consultez notre [FAQ](#) ou [contactez-nous](#)

FÉLICITATIONS !

Cher(e) client(e),

Nous avons le plaisir de vous offrir ce cadeau suite à votre participation à notre Grande Enquête Satisfaction pour laquelle vous avez été tiré(e) au sort.

Profitez-en bien !
Et à très vite dans l'un des nos parkings Q-Park.

Q-PARK

www.q-park.fr

Quality in parking

2.1.1 Satisfaction globale

Les résultats de l'enquête clients sont satisfaisants ; En effet, les clients attribuent une note de satisfaction globale moyenne de **8,5/10**. Ils sont **57%** à avoir donné une note égale ou supérieur **8**.

	Votre parking	
	Note moyenne	Note > 8
Satisfaction globale	8,5	57%

	Votre parking	
	Note moyenne	Note > 8
Note de recommandation	7,8	45%



2.1.2 Satisfaction accueil, informations & signalétique

	Votre parking	
	Moyenne	Note > 8
La signalisation des niveaux du parking	8,9	65%
La facilité à trouver une place	8,8	78%
La simplicité du sens de circulation dans le parking	8,1	68%
Le fonctionnement du lecteur de votre QR Code / de votre plaque d'immatriculation	8	67%
Le fonctionnement de la borne à l'entrée/sortie du parking et le fonctionnement des caisses automatiques	7,9	67%
La qualité de votre badge d'accès, solide, robuste	7,9	67%
Le lecteur de votre badge d'accès	7,9	62%
La praticité pour se garer sur une place (peu de manœuvres)	7,8	61%
Le fonctionnement des bornes d'appel (au niveau des caisses, accès piétons)	8	57%
La rapidité de prise en charge lors des appels aux bornes (au niveau des caisses, bornes entrée/sortie, accès piétons)	8	58%

2.1.3 Satisfaction sécurité & Satisfaction propreté

	Votre parking	
	Moyenne	Note > 8
Des espaces bien éclairés	8,8	76%
Votre sentiment global sur la sécurité du parking	8,4	73%
Le sentiment de sécurité dans les sas piétons	8,7	64%

	Votre parking	
	Moyenne	Note > 8
La facilité à trouver le parking	8,5	85%
La qualité de l'éclairage	8,2	79%
La signalisation extérieure pour se diriger vers le parking	8,2	72%
L'ambiance générale rassurante	8,5	71%
L'ambiance sonore	8	67%
L'odeur dans les niveaux du parking, les accès piétons, escaliers, ascenseurs	7,2	65%
La propreté aux abords du parking	7,8	59%
La propreté des niveaux du parking, des accès véhicules, des accès piétons, escaliers, ascenseurs	7,2	56%

Conclusion

La satisfaction des clients est en progression par rapport à l'année précédente. Nous continuons comme chaque année à nous remettre en question et revoions régulièrement nos plannings afin de mieux répondre à leurs attentes. Cela vient également récompenser le travail effectué au quotidien par les équipes sur place.

2.2 Démarche QSE

I Opérateur certifié QSE

La qualité est au centre des valeurs du groupe Q-Park dont la devise est « Quality in Parking ». C'est pourquoi, en 2018, nous avons fait le choix de devenir le premier opérateur d'envergure nationale à être triplement certifié Qualité, Santé Sécurité et Environnement en appliquant les exigences et les lignes directrices des 3 référentiels ISO 9001, ISO 45001 et ISO 14001 sur l'intégralité de son périmètre à savoir :

- I Le siège de Q-Park France
- I Le centre de télé-opération QCR
- I L'ensemble des parkings en exploitation

Pour y parvenir, Q-Park a mis en place un système de management intégré QSE. Basé sur une approche processus structurée, il permet de piloter l'organisation selon le principe de l'amélioration continue qui intègre :

- I Le suivi de la performance
- I L'analyse des risques

Pour valider cette démarche volontaire, Q-Park a fait appel à AFNOR Certification, organisme indépendant en charge de la vérification de la bonne application des exigences des 3 référentiels Q, S et E. Obtenue en 2019, cette certification a été confirmée fin 2022 par des audits sur sites.



L'obtention de cette certification démontre l'implication de Q-Park pour la prise en compte des enjeux QSE dans ces modes de fonctionnement et renforce sa volonté de travailler selon les principes de l'amélioration continue.

I Les principaux engagements QSE de Q-Park :

La politique QSE certifiée de l'ensemble de Q-Park France, est une véritable valeur ajoutée de l'organisation à l'échelle du groupe. Elle nous permet d'intégrer dans la démarche QSE chaque nouveau parking dès sa reprise en exploitation



Améliorer sans cesse la qualité de notre organisation pour la satisfaction de tous les clients de Q-Park.



Assurer la Santé et la Sécurité de toutes et tous au sein de l'ensemble des structures de Q-Park.



Limiter notre impact sur l'environnement en adoptant une démarche éco-responsable pour toute l'organisation.

Conscients des enjeux de demain, nous voulons envoyer un message fort et impulser le changement dans l'écosystème dans lequel nous évoluons chaque jour. Ainsi nous cherchons à associer nos partenaires lors de nos appels d'offre afin de les amener à s'inscrire également dans la même démarche responsable et durable.



2.3 Communication & actions commerciales 2022

2.3.1 Q-Park France 2022 en bref

Q-Park France poursuit le déploiement de son service de réservation en ligne avec 122 parkings disponibles à la réservation.

I Nouveautés digitales sur Q-Park.fr

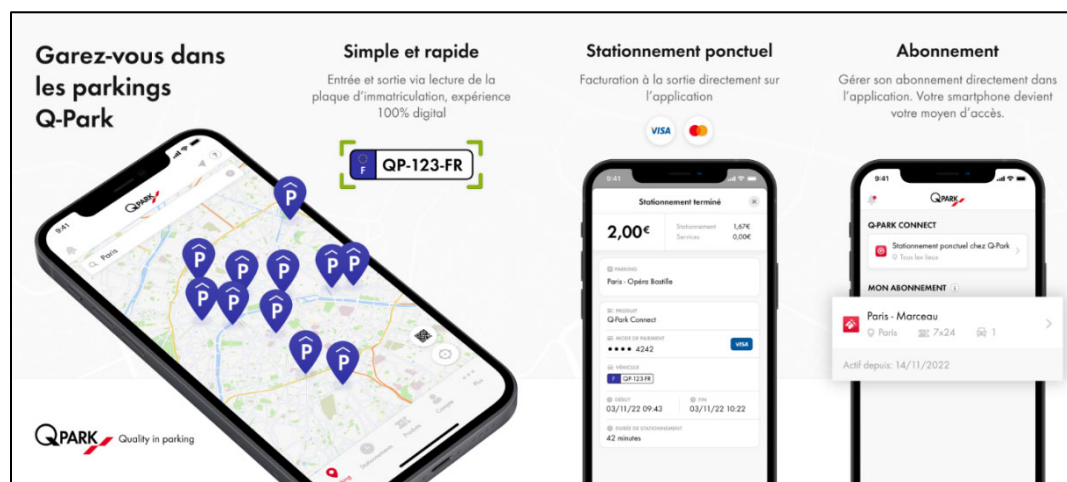
I Généralisation de la lecture de plaque d'immatriculation en entrée/sortie

Q-Park continue son déploiement sur l'ensemble des sites en France, 68 sites bénéficient actuellement de cette technologie. Le système de Lecture Automatisée des Plaques d'Immatriculation (LAPI) permet d'entrer et de sortir d'un parking grâce à la lecture de la plaque minéralogique renseignée lors de la réservation. L'accès aux entrées piétons se fait grâce à un digicode, ou l'utilisation d'un QR code. Ce même QR code peut être utilisé pour ouvrir les bornes d'entrée ou de sortie véhicule.

I L'application mobile Q-Park

Fin 2022 Q-Park a lancé son application mobile, grâce à elle le tout nouveau service **Q-Park Connect**.

Q-Park Connect est un service 100% digital. L'utilisateur, après avoir renseigné son véhicule et un moyen de paiement via l'application, peut ainsi entrer et sortir des parkings où le service est éligible au même tarif que le tarif horaire sans payer sur site. La transaction est automatiquement calculée via l'application et prélevée sur sa carte bancaire. Plus de ticket en entrée, plus de paiement sur site l'expérience parking est ainsi toujours plus fluide. Pour les accès piétons, pas de soucis un QR code identifie le client et lui permet de débloquer les accès quand ils sont verrouillés.



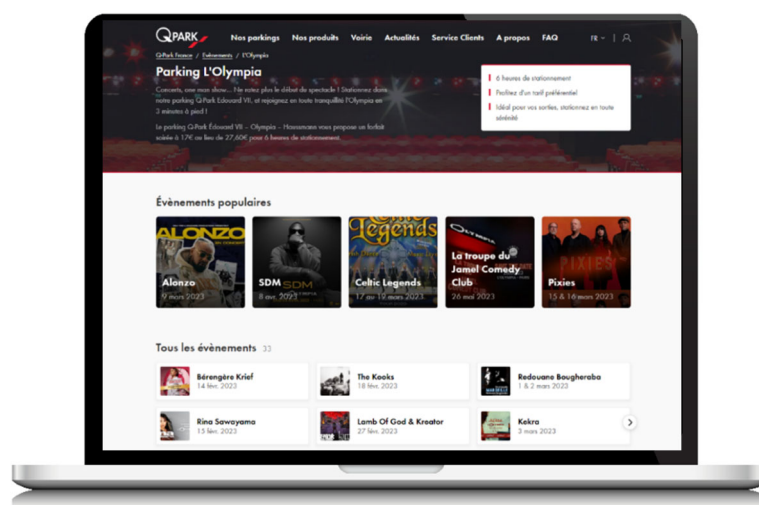
I Les services digitaux en développement constant

I Des nouveautés pour les abonnés

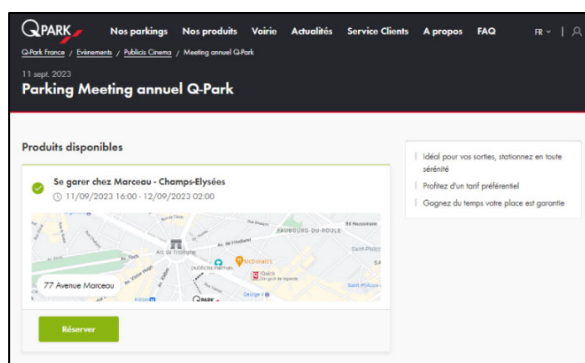
Pour les parkings éligibles, l'arrivée de l'application mobile fait évoluer le service. Plus besoin de badge, Un client abonné Q-Park peut désormais choisir de garder son badge d'accès au parking ou de télécharger l'application pour utiliser la lecture de plaque d'immatriculation comme moyen d'entrer. Un QR code lui permettant d'utiliser les portes piétons sera également disponible via l'application. Ce QR code pourra également être utilisé en borne d'entrée / sortie s'il vient exceptionnellement avec un autre véhicule.

I Les événements

L'Event parking est une nouveauté qui permet d'organiser l'affichage d'événements datés par pages spécifiques en fonction des lieux. Cet affichage permet une meilleure visibilité pour les utilisateurs.

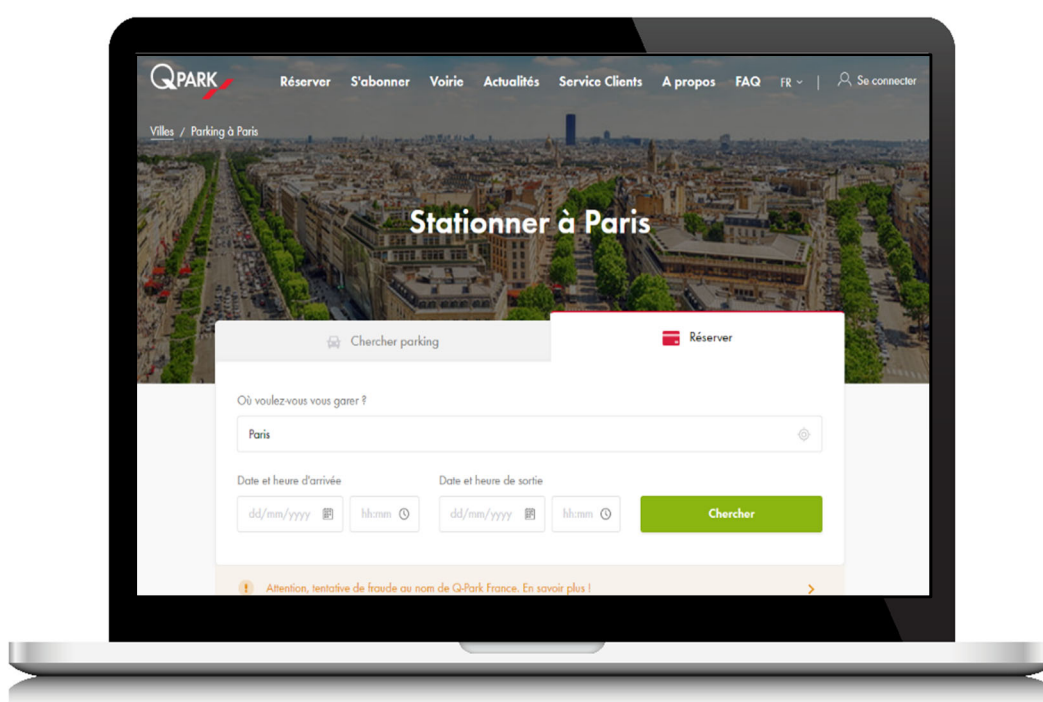


L'événement privé est une nouveauté pour les entreprises qui souhaitent proposer un moyen de stationnement à leur clients/collaborateurs dans le cadre de l'organisation d'événements privés.



I Optimisations Q-Park.fr

Plusieurs projets d'amélioration de l'expérience utilisateur ont été développés durant l'année 2022. Le parcours client sur le site internet a été simplifié, les pages de présentation des villes et des parkings ont été revues. Le contenu est plus adapté et l'objectif du client ainsi plus clair. Des développements d'optimisation de la performance du site internet ont été mis en ligne, permettant ainsi d'améliorer la vitesse du site et les temps de réponses.



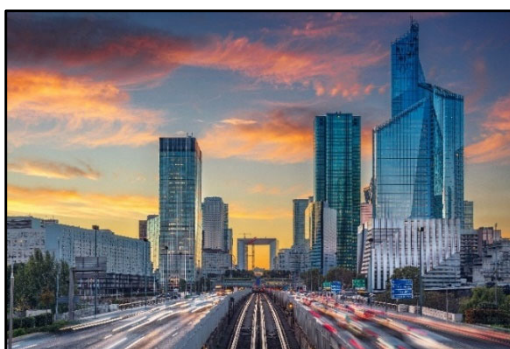
I Le site internet fait des heureux

I Offres tarifaires

Toujours dans un optique de satisfaction client, un module de prix a été développé pour que le client se voit toujours proposer le meilleur tarif quelque soit sa recherche. Ce nouveau module permet aussi au client de voir les différentes offres s'approchant de sa recherche et de sélectionner la durée qui correspond le mieux à son besoin. Le client identifie mieux les économies qu'il peut faire en choisissant les tarifs de réservations.

I Q-Park a connu un développement important en 2022 avec des projets qui ont débuté dès le 1^{er} janvier. De nouvelles ouvertures :

Le début de l'année a été marqué par le démarrage de l'exploitation au 1^{er} janvier 2022 de la **DSP des 14 parkings de la Défense**, plus gros contrat de stationnement en Europe avec plus de 20.000 places à gérer.



Puis, le démarrage de la concession pour 20 ans des parkings du **CHRU de Nancy**. Un projet multisites comme Q-Park les aime et sur lesquels nous avons pu exprimer toute notre expertise et notre flexibilité.

Le projet en bref

- Le CHRU de Nancy a confié à Q-Park l'exploitation **pour les 20 années à venir** du stationnement de **ses 3 principaux sites hospitaliers** : la Maternité Régionale, l'Hôpital Central et les Hôpitaux de Brabois.
- **4ème des 50 meilleurs hôpitaux français** en 2020 au tableau d'honneur du magazine Le Point, le CHRU de Nancy accueille annuellement environ 500 000 consultations avec une expertise nationale en cardiologie.

<p>1ère phase (2022-2030) Rénovation et exploitation des parkings existants</p> <ul style="list-style-type: none">• Déploiement du stationnement payant sur les 3 sites• 3,2 m€ HT de travaux• Fluidification des sens de circulation,• Modernisation des équipements etc.	<p>2ème phase (2030-2042)</p> <ul style="list-style-type: none">• Déménagement historique• Le CHRU va regrouper toutes ses activités sur un site unique : Brabois• Construction & exploitation du nouveau parking silo de 1200 places• Création de 300 places de surface
--	--

Nous avons également renouvelé le mandat de gestion du parking du centre commercial de la **Vache Noire à Arcueil** (1800 places) pour les 12 prochaines années.

Côté Sud de la France, Q-Park a remporté la **DSP d'Antibes Médiathèque**. Ce parc compte un peu moins de 200 places et nous permet désormais de gérer l'ensemble des parkings délégués du Centre-Ville d'Antibes pour les 10 prochaines années à venir. **A Marseille**, nous avons poursuivi notre développement avec la reprise du **parking Blancarde**, c'est le **17^{ème} parking** que nous gérons sur la ville. Ce parking à proximité de la gare du même nom et du métro, est situé en entrée de ville, c'est un véritable hub de mobilité où Q-Park va proposer de nouveaux services tels que des parcs à vélos sécurisés. Ce contrat est aussi associé au renouvellement de la confiance de la Métropole Aix Marseille pour les parkings Timone, Les Docks et Espercieux.

Le deuxième trimestre 2022 a aussi été marqué par la finalisation de l'accord avec les **Galeries Lafayette** pour la gestion du parking de **leur nouvel ensemble commercial à Annecy**. Ce site sera notre première expérience d'exploitation avec un matériel de péage sans ticket, tout sera géré grâce à la lecture de plaques.



A Chartres, la construction du parking Gare Colisée. Ce nouveau parking proposera 1086 places de stationnement supplémentaires réparties sur 2 niveaux, et sera idéalement situé en entrée de ville. Il desservira la gare SNCF de Chartres ainsi que la future gare routière. Cet ouvrage sera un **véritable Hub des Mobilités** avec tous les services associés : bornes de recharge électrique, garage pour les 2 roues etc. En outre, il répondra au besoin d'un autre générateur voisin : le futur complexe sportif & culturel de Chartres qui totalise 6000 places visiteurs. L'esthétique de l'ouvrage a elle aussi été particulièrement soignée par notre Cabinet d'architecture Jacquez Azema, avec une façade exceptionnelle dont la modénature évoquera les vitraux de la cathédrale. Ouverture du parc le 6 mars 2023.



Des nouveaux projets ont été identifiés pour l'année 2023 et nous sommes impatients d'y travailler !

2.3.2 Campagnes institutionnelles et informatives nationales

I Favoriser la réservation en ligne – Campagne Mars 2022

Pratique, facile... et rapide !

Réservez votre place sur q-park.fr

- ! Votre place de stationnement est garantie rien que pour vous,
- ! Bénéficiez d'offres préférentielles exclusives...
- ! Dans plus de 120 parkings !

www.q-park.fr

Quality in parking

PRATIQUE, FACILE... ET RAPIDE !

RÉSERVEZ VOTRE PLACE SUR parkingsparisladefense.fr

- ▶ Votre place de stationnement est garantie rien que pour vous.
- ▶ Bénéficiez d'offres préférentielles exclusives sur internet...
- ▶ Avec plus de 9 parkings idéalement situés à La Défense, il y a toujours une place là où vous le souhaitez !

parkingsparisladefense.fr

Les Parkings de Paris La Défense avec

AVANTAGES DE LA RÉSERVATION :

- à la date et à l'heure de votre choix,
- et d'une place disponible à garantie,
- et toute sérénité sans vous soucier du fait que vous passerez à vous garer !

Service Clients Q-Park
Parking Centre Grande Arche
tél. au 01.47.78.16.52
q-park.fr



I Communiquer avec nos partenaires sur les actualités, événements et nouveautés de Q-Park.

- I Plusieurs courriers personnalisés ont été envoyés tout au long de l'année 2022. Ces derniers ont complété les échanges réguliers qu'il pouvait y avoir entre nos équipes locales et les services des délégués.

Q-Park France SAS
1 rue Jacques-Henri Lartigue
92130 Issy-les-Moulineaux
Tél : 01 46 09 59 00
Fax : 01 41 41 06 20
www.qpark.fr

Louis Vuitton Malletier
Monsieur François PAVY
Directeur Immobilier
2 rue du Pont Neuf
75001 PARIS

Issy-les-Moulineaux, le 13 décembre 2022

Objet : Certification QSE

Monsieur le Directeur,

La qualité est au cœur des valeurs du groupe Q-Park. C'est pourquoi, en 2022, nous sommes devenus le premier opérateur d'envergure nationale à être triplement certifié (QSE).

L'AFNOR, organisme indépendant, a certifié Q-Park dès 2019 et a pu, par la suite, en confinement, confirmer cette certification lors d'audits de suivis.

J'ai le plaisir de vous informer que l'AFNOR vient de confirmer le renouvellement de la certification QSE de Q-Park France.

Q-Park a pour cela appliqué les lignes directrices des 3 référentiels :

- ISO 9001 : Améliorer sans cesse la qualité de notre organisation par la mise en œuvre de la norme ISO 9001.
- ISO 45001 : Assurer la Santé et la Sécurité de toutes et tous au sein de notre organisation.
- ISO 14001 : Limiter notre impact sur l'environnement en adoptant une approche préventive et proactive.

Siège Social : 1 rue Jacques-Henri Lartigue - 92130 Issy-les-Moulineaux - Tél. 01 46 09 59 00 / Fax. 01 41 41 06 20
SAS au capital de 7 067 136 € RCS Nanterre 378 888 234

Certificat

Certificate

N° 2020/85561.2

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

Q-PARK FRANCE

pour les activités suivantes :
for the following activities:

GESTION DE PARKING EN DELEGATION DE SERVICE (PUBLIQUE, PRIVE) OU EN PROPRE EN ASSURANT UNE QUALITE DE SERVICE AUX CLIENTS.
SOURCING ET REPONSE AUX APPELS D'OFFRES ET CONSULTATION PUBLIQUE ET PRIVEE.
MAITRISE D'OUVRAGE POUR LES CONSTRUCTIONS.

MAITRISE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES PARKINGS.
MAITRISE DES RISQUES EN MATIERE DE SANTE SECURITE POUR LES COLLABORATEURS DE Q-PARK, LES INTERVENANTS ET LES UTILISATEURS.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 : 2015 - ISO 45001 : 2018 - ISO 14001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE FR 92130 ISSY LES MOULINEAUX
20 RUE JEAN BAPTISTE COROT FR 26800 PORTES LES VALENCE

Le détail des activités et sites certifiés par norme est mentionné sur les certificats suivants :
The description of certified activities and locations per standard is mentioned on the following certificates:

Certificat ISO 9001 : 2015 n° 85533
Certificat ISO 45001 : 2018 n° 85566
Certificat ISO 14001 : 2015 n° 85565

Certificats ISO 9001 et ISO 14001 délivrés sous accréditation n° 4-0001
Certificates ISO 9001 and ISO 14001 issued under accreditation n°4-0001

Ce certificat est valable à compter du (annéemois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2023-01-13

Juarez
LRT

2026-01-12

Signature/Signatureur

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - RCS Nanterre 320 700 000 - www.afnor.org

afnor
CERTIFICATION

Visitez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

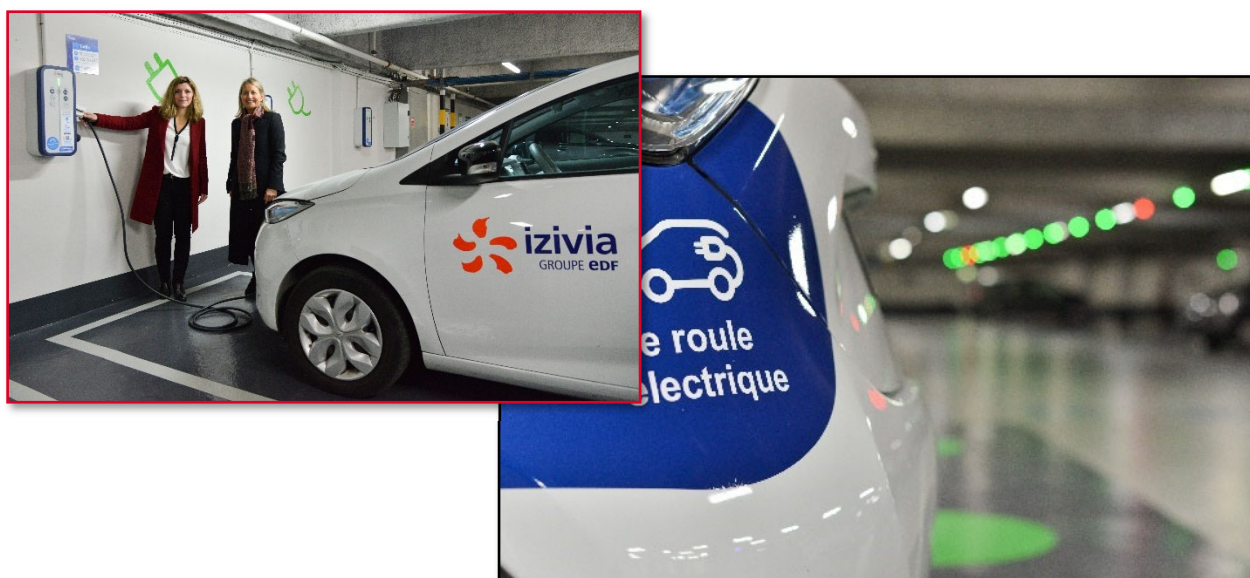
I Participation au Salon des Maires 2022

Q-Park était présent au Salon des Maires en novembre dernier au Parc des Exposition de la Porte de Versailles. Ce salon rassemble l'ensemble des sociétés de services aux collectivités et c'est donc tout naturellement que le stationnement y a été intégré. Au-delà du stand Q-Park, *Michèle Salvadoretti, Directrice Générale Q-Park France*, s'est prêtée au rôle d'animatrice de la table ronde « Stationnement & RSE : une filière engagée pour les villes ». A ses côtés, Monsieur Franck Masselus, Adjoint au Maire de Chartres & Eric Raddaz, Directeur Général de la société Gagnepark. 1 heure d'échanges enrichissants qui ont démontré les synergies entre constructeurs, opérateurs & collectivités en faveur d'une mobilité plus responsable & durable.

I Déploiement des bornes électriques

Q-Park a sélectionné pour une durée de 3 ans IZIVIA, filiale d'EDF dédiée à la mobilité électrique. Ce contrat permettra de déployer plus de 4000 nouvelles bornes de charges semi rapides (7/22 kW) en centre-ville sur l'ensemble des 70 villes où Q-Park est présent. Un déploiement unique axé sur le service client, qui permettra à Q-Park de disposer d'un des plus grands parcs de bornes installées en France à ce jour dans les parkings en cœur de ville, équipement aujourd'hui plus qu'attendu en centre-ville.

Le planning prévisionnel prévoit l'équipement de plus de 1000 bornes en 2023, puis une accélération du déploiement avec 1500 bornes en 2024. Grâce à ce partenariat ambitieux, Q-Park se positionne comme un acteur essentiel dans le service de la charge des véhicules électriques. En 2022 et pour les années à venir, nous confirmons ainsi nos engagements d'acteur de la mobilité décarbonée, au service de la ville de demain.



2.3.3 Campagnes promotionnelles nationale

I Offres promotionnelles

- I Proposer des offres de reprises d'activités aux clients ayant déjà effectués des réservations en ligne
- I Campagne emailing envoyée en octobre à **135 365** clients dans toute la France

QPARK
Réserver S'abonner FAQ Actualités À propos

Anais, faites des économies !

PLUS D'INFO

Profitez des promotions d'hiver et réservez dès maintenant !

Chambéry Gare de Lyon Grenoble
Nice Gare l'Est-Orléans Gare St-Charles
L'Olympia Les Nuits de la Houlotte Salon de l'Agriculture 2023

Voiture électrique ?

JP REPRISEZ

Gagnez du temps en réservant !

Pour ne rien manquer suivez-nous !

2.3.4 Les partenariats

I Waze



Q-Park a conclu un contrat national avec Waze, avec plus de 20 millions d'utilisateurs actifs par mois en France soit près d'1 automobiliste français sur 2, qui se place comme le média incontournable dans la mobilité. Le principe du partenariat est une publicité « takeover » sur l'application : elle apparaît si le lieu de destination du « Wazer » se trouve à moins de 500m d'un parking Q-Park pour le guider jusqu'à l'entrée de ce parc.

I Petit Futé



Petit Futé référence les points d'intérêt à ne pas manquer dans une ville ou un région. Insertion des informations des parkings Q-Park sur les guides Petit Futé digitaux, mise en avant des offres du parking sur tous les points d'intérêts référencés par Petit Futé lorsqu'un parking est accessible dans un périmètre de 500m.

I Mappy



Mappy facilite les déplacements des Français en proposant le comparateur de déplacement multimodal, le plus exhaustif du marché. Véritable assistant mobilité, le site et l'application de la marque permettent aux utilisateurs de comparer 13 modes de transport, tant pour leurs trajets du quotidien que pour des trajets touristiques, partout en France.

I VIA Michelin



Via Michelin donne accès à plusieurs outils pour faciliter et optimiser vos déplacements.

Le site internet Via Michelin.fr est fait pour faciliter la planification de trajet. Via Michelin réalisera la promotion des services de réservation de parkings Q-Park sur le site de Q-Park.fr.

2.3.5 Marketing et communication locale

I Dépliants tarifaires



2.4 Services Q-Park

Pendant les heures de présence notre équipe Q-Park informe, accueille les clients, leur fournit toutes les explications sur le fonctionnement du stationnement. Les tarifs et les horaires du stationnement payant sont indiqués en entrée de parking, au bureau d'accueil et sur les caisses automatiques.

Les principaux services que nous proposons sont les suivants :



I En complément nous proposons gratuitement à la clientèle :

- I Prêt de Parapluie
- I Prêt de poussette
- I Booster de batteries

2.5 Gestion des réclamations

Le personnel du parc est réactif et courtois face aux réclamations des clients ; et en fonction des problèmes exprimés, les aide de façon appropriée en traitant directement leur demande, ou en se référant au Responsable du site. Le parc dispose d'un cahier de réclamation.

En complément des demandes traitées localement, le Service clients Q-Park gère les demandes envoyées :

- | Par téléphone : 09 86 86 86 90 (n° gratuit) du lundi au vendredi de 9h à 18h
- | Par courrier : Q-Park France - Service Clients - 1 rue Jacques Henri Lartigue - 92130 Issy-les-Moulineaux
- | Par email : service.clients@q-park.fr
- | Sur Internet : www.q-park.fr

À tout moment, le Q-Park Control Room (QCR de Portes-lès-Valence) actif 24/7 peut intervenir à distance en temps réel pour répondre aux éventuels appels de la clientèle grâce aux boutons d'appels situés sur les bornes d'entrées/sorties, caisses automatiques et accès piétons du parking.



3 Compte-rendu technique

3.1 Equipements

Le parc est équipé d'interphones placés aux différentes entrées, sorties, et bornes de péage permettant aux piétons et aux conducteurs de contacter à tout moment nos équipes. L'ensemble des appels est transmis de façon permanente à notre centre de télégestion.

- I Le parc est équipé du matériel de péage : SCHEIDT & BACHMAN
 - I Deux caisses automatiques
 - I Une caisse manuelle située au local d'exploitation
 - I Deux bornes d'entrée
 - I Deux bornes de sortie acceptant les paiements par carte bancaire ou carte TOTAL GR

- I Le parc est également équipé de tous les équipements de sécurité nécessaires :
 - I Une centrale de détection CO/NO
 - I Désenfumage
 - I Deux ascenseurs
 - I Un système de Détection Incendie
 - I Des extincteurs à poudre et des bacs à sable
 - I Un système de vidéo-surveillance
 - I Interphones



3.2 Travaux & entretiens

Lors de sa prise de service, l'agent vérifie le bon fonctionnement des équipements et signale tout dysfonctionnement.

L'entretien du parc fait l'objet d'un planning et d'un contrôle mensuel par le Responsable. Chaque parking est doté d'un planning de maintenance du matériel et chaque intervention est notée dans le registre de sécurité et enregistré dans notre GMAO. Ce suivi a pour objectif de mieux maîtriser le cycle de vie des équipements, d'anticiper les renouvellements et de d'assurer du respect des contrats de maintenance.

3.3 Maintenance générale

Des contrats de maintenance ont été souscrits avec des prestataires spécialisés dans leur domaine, afin d'optimiser le fonctionnement des équipements. Les entreprises assurant la maintenance sont :

Lots	Sociétés
Ascenseurs	Koné
Contrôle et vérifications réglementaires ascenseurs	A2C
Portails automatiques	Cetelec 95
Contrôle d'accès	S&B
Extincteurs	RSI
Electricité - climatisation - éclairage	Equans Axima
Contrôle réglementaires électrique	Bureau Véritas
Contrôle réglementaires moyens de secours	Bureau Véritas
Contrôle et vérifications des installations électriques	Equans Axima
Extractions/ventilations/Pompes	Equans Axima
CO/CN Contrôle de gaz	Drager
Système de Sécurité Incendie	XCEL Sécurité
Autolaveuse	Labor Hako

3.4 Environnement – Hygiène – Sécurité

Le nettoyage du parking est assuré par le personnel. Les produits d'entretien sont stockés dans des bacs de rétention afin de prévenir les conséquences d'une fuite.

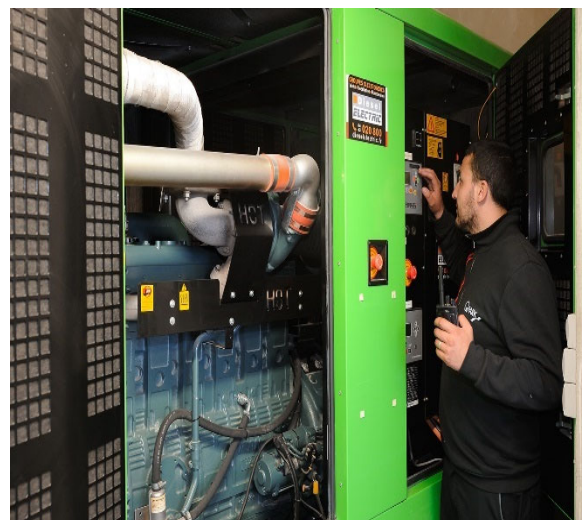
Le nettoyage du séparateur hydrocarbure est réalisé annuellement dans le cadre de la maintenance de la station de relevage et les boues hydrocarbonées sont évacuées dans un centre de retraitement avec le traçabilité d'un bordereau de suivi de déchet.

Le document unique d'évaluation des risques est tenu à jour et fait l'objet d'une révision annuelle.

Le personnel est à jour de ses visites médicales et un « livret de sécurité » a été remis à chaque collaborateur. Il s'agit d'un support rappelant les risques et les consignes de sécurité à mettre en œuvre au quotidien. Celui-ci est revu chaque année au cours d'une réunion d'équipe.

Par ailleurs depuis deux ans Q-Park a mis en place des causeries sécurité semestriel pour sensibiliser les collaborateurs aux risques « métier » et favoriser les échanges pour identifier et traiter des situations pouvant présenter des risques.

Fort des résultats obtenu et de l'implication de nos collaborateurs la fréquence de ces rendez-vous sera accentuée en 2023



4 Compte-rendu financier

4.1 Politique tarifaire & évolution

4.1.1 Parc Marché neuf

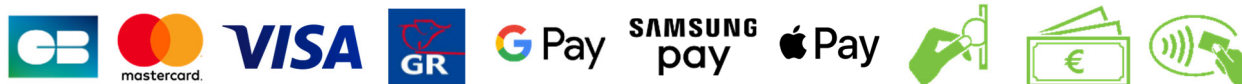
I Tarifs horaires

Tarifs horaires	Prix
15 minutes	1,20 €
30 minutes	1,70 €
45 minutes	2,40 €
1 heure	2,90 €
2 heures	6,50 €
24 heures	20,20 €
Ticket perdu	20,20 €

I Abonnements

Tarifs abonnés	Prix
7x24 Mensuel Résident	140 €
7x24 Mensuel Commerçant	133 €
Résident Nuit & week-end	122 €
Moto	56 €
Non polluant / Petit Gabarit	112 €
Bureau lundi au vendredi	99 €

I Moyens de paiement



4.2 Fréquentation & recettes

4.2.1 Analyse globale

I Répartition du chiffre d'affaires

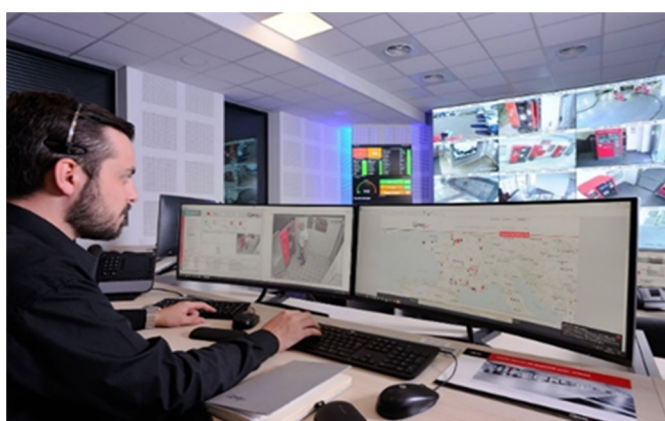
Décomposition du chiffre d'affaires HT en k€	2021	2022	Evolution
Recettes horaires & assimilées	537,6	601,4	12%
Recettes abonnés	186,4	198,8	7%
Prestations de service & recettes voirie			
Autres Recettes	97,9	100,9	3%
Total Chiffre d'affaires	821,8	901,0	10%

Les recettes du contrat sont constituées principalement par les recettes « Horaires » qui représentent environ 66,7% du chiffre d'affaires. Les recettes « abonnés » et « autres » représentent respectivement 22,1% et 11,2%

Au global, par rapport à l'exercice 2021, nous constatons en 2022 une augmentation de chiffre d'affaires de +79.2 K€ HT ce qui correspond à une progression de +10%. Cette évolution s'explique par la fin des restrictions liées à la crise sanitaire de la covid-19 et la forte reprise d'activité.

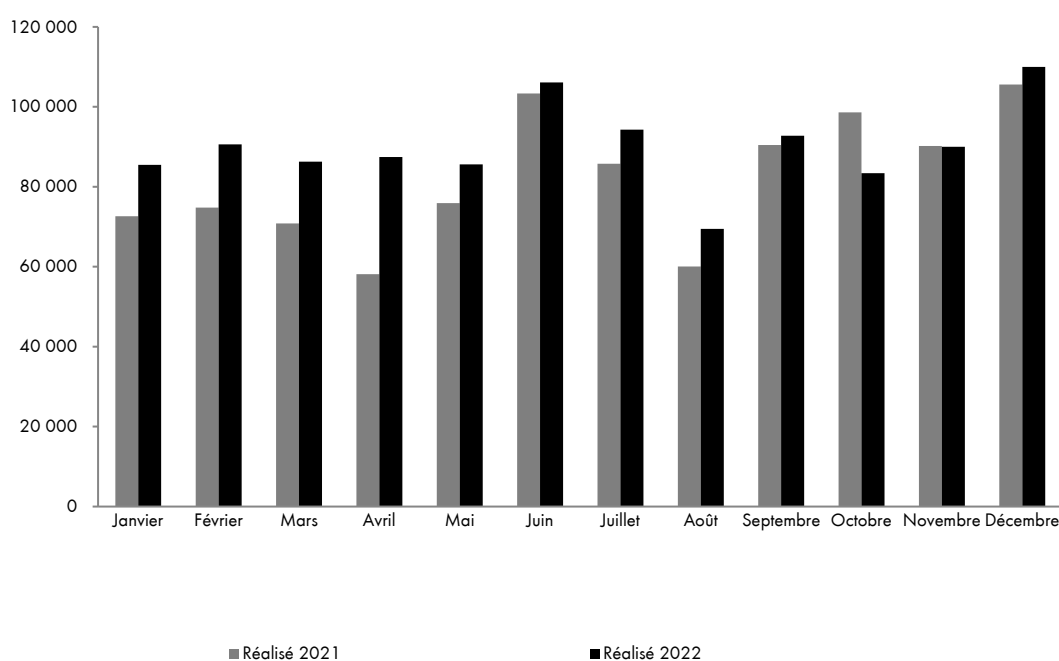
Dans le détail les recettes « horaires » affichent une hausse de +12% soit +63.8 K€ HT par rapport à l'exercice précédent. La reprise de la vie économique a grandement participé à l'augmentation du chiffre d'affaires par rapport à 2021.

Dans le même temps on observe une progression des recettes « abonnés » de +7% soit +12.5 K€ HT. Cette évolution peut s'expliquer par l'augmentation du télétravail ainsi que la volonté d'un certain nombre de clients de laisser leur véhicule au parking au profit d'autre mode de transport. A noter la politique volontariste de la ville sur le contrôle du stationnement en voirie.



I Evolution du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires TOTAL TTC	2021	2022	Ecart N-1
Janvier	72 619	85 469	12 849
Février	74 790	90 611	15 821
Mars	70 827	86 280	15 453
Avril	58 106	87 420	29 314
Mai	75 914	85 599	9 685
Juin	103 312	106 076	2 764
Juillet	85 753	94 264	8 511
Août	60 054	69 440	9 386
Septembre	90 448	92 770	2 322
Octobre	98 618	83 366	-15 252
Novembre	90 174	89 991	-183
Décembre	105 559	109 971	4 412
Total	986 174	1 081 256	95 081

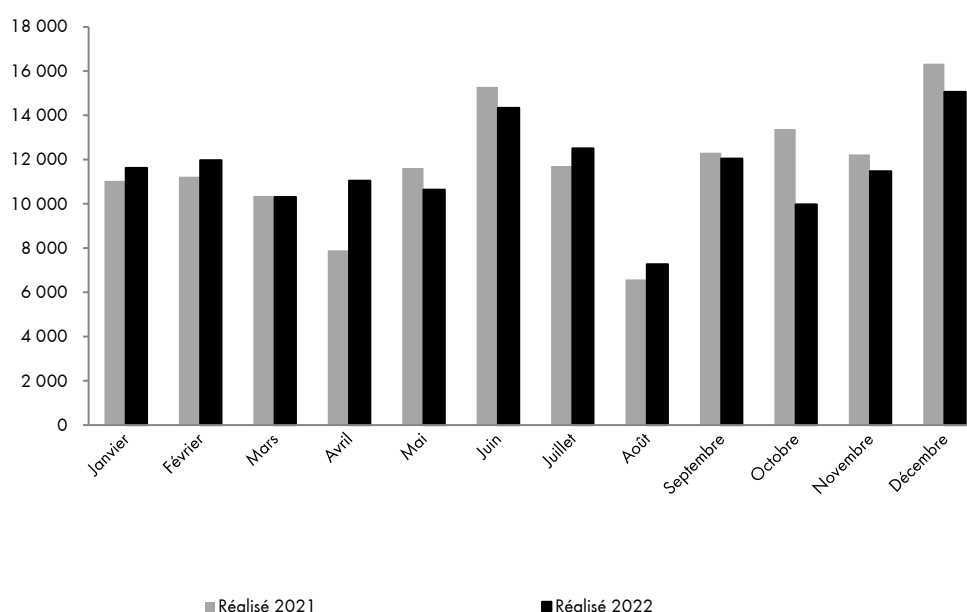


4.2.2 Analyse détaillée des recettes par parc

I Recettes horaires Parc Marché neuf

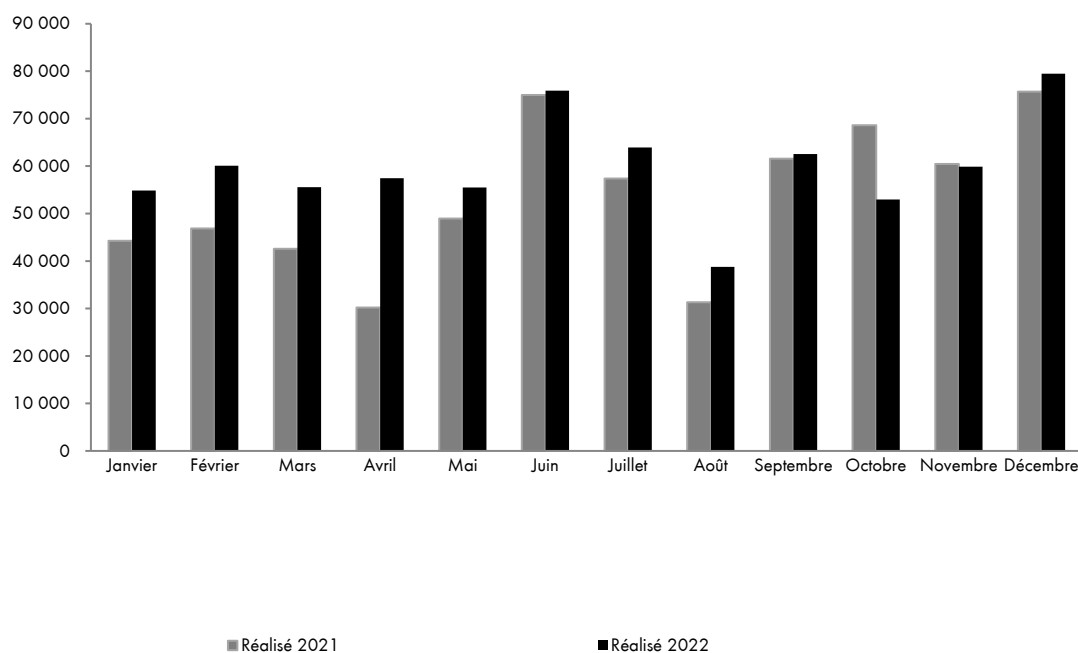
Fréquentation	2021	2022	Ecart N-1
Janvier	11 040	11 622	582
Février	11 222	11 966	744
Mars	10 355	10 309	-46
Avril	7 896	11 044	3 148
Mai	11 616	10 639	-977
Juin	15 282	14 332	-950
Juillet	11 711	12 506	795
Août	6 579	7 270	691
Septembre	12 311	12 042	-269
Octobre	13 379	9 975	-3 404
Novembre	12 232	11 470	-762
Décembre	16 330	15 059	-1 271
Total	139 953	138 234	-1 719

Evolution Fréquentation

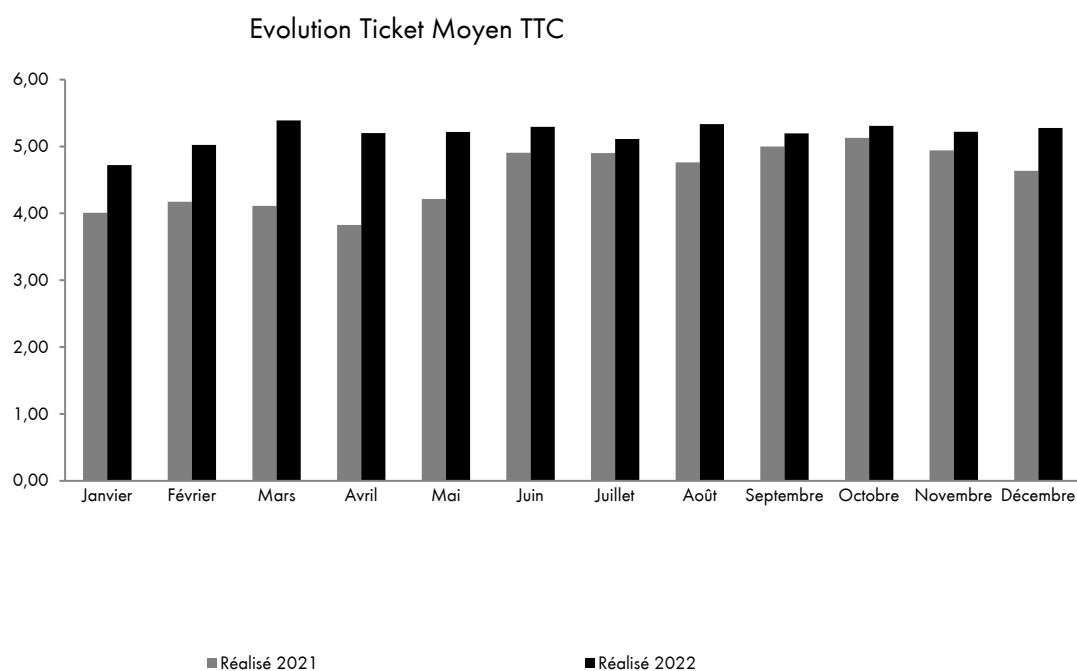


Chiffres d'affaires horaires TTC	2021	2022	Ecart N-1
Janvier	44 257	54 870	10 613
Février	46 847	60 097	13 250
Mars	42 583	55 565	12 981
Avril	30 221	57 434	27 213
Mai	48 959	55 496	6 536
Juin	74 990	75 885	896
Juillet	57 386	63 916	6 530
Août	31 328	38 779	7 452
Septembre	61 558	62 557	999
Octobre	68 613	52 958	-15 655
Novembre	60 455	59 869	-586
Décembre	75 708	79 462	3 754
Total	642 906	716 890	73 984

Evolution Chiffre d'Affaires Horaires TTC



Ticket Moyen TTC	2021	2022	Ecart N-1
Janvier	4,01	4,72	0,71
Février	4,17	5,02	0,85
Mars	4,11	5,39	1,28
Avril	3,83	5,20	1,37
Mai	4,21	5,22	1,00
Juin	4,91	5,29	0,39
Juillet	4,90	5,11	0,21
Août	4,76	5,33	0,57
Septembre	5,00	5,19	0,19
Octobre	5,13	5,31	0,18
Novembre	4,94	5,22	0,28
Décembre	4,64	5,28	0,64
Total	4,59	5,19	0,59

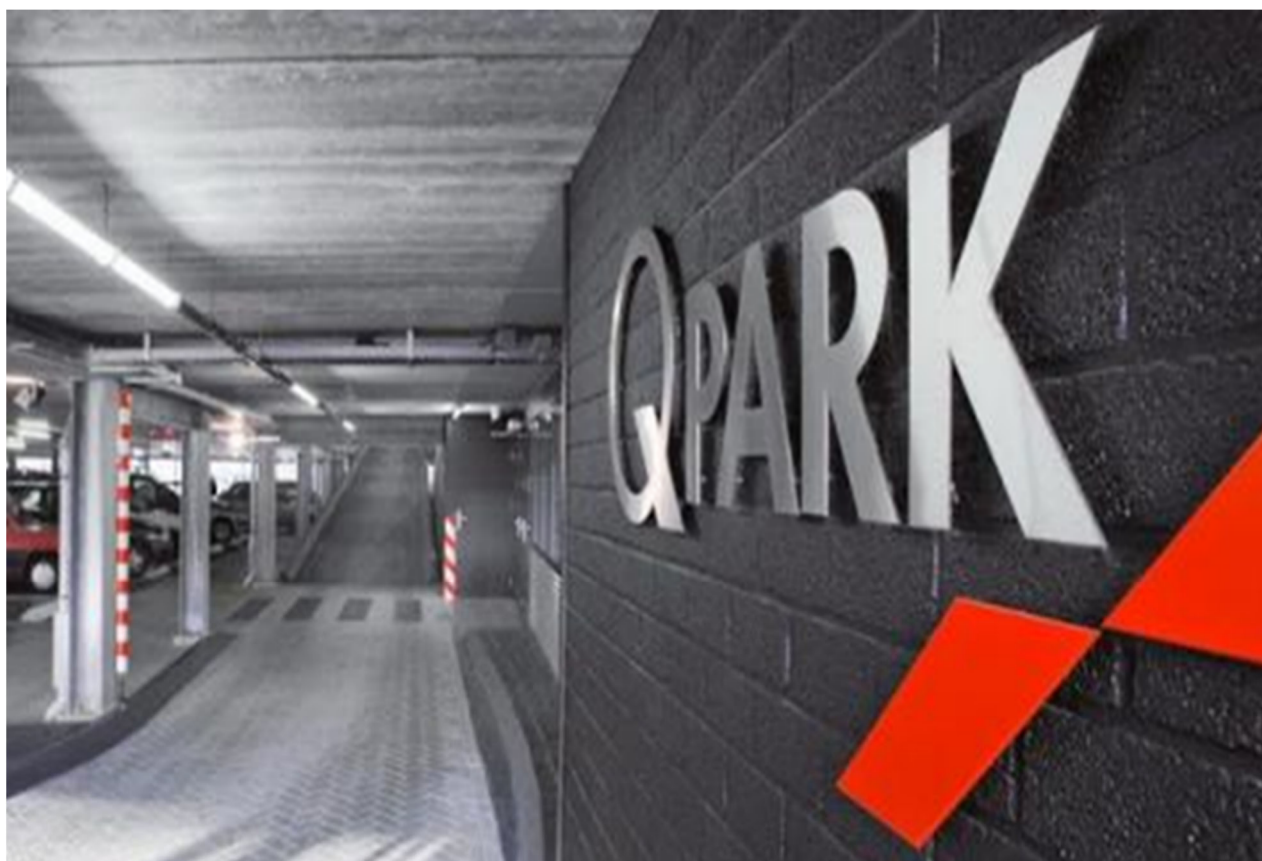


Analyse CA Horaires € TTC	2021	2022	Evolution
Fréquentation	139 953	138 234	-1%
Ticket moyen TTC en €	4,59	5,19	13%
Chiffre d'affaires horaires * TTC en €	642 906	716 890	12%
Chiffre d'affaires assimilés * TTC en €	2 185	4 744	117%
Total CA horaires et assimilés	645 090	721 634	12%

Par rapport à l'exercice précédent la fréquentation est légèrement en recul (-1% soit -1719 clients en valeur). Le mois d'octobre a été particulièrement impacté par les pénuries d'essence. Par ailleurs, l'augmentation de la durée moyenne de stationnement et l'évolution tarifaire ont permis une progression de la valeur du ticket moyen de +13% (+0,60 € TTC).

La conjugaison de ces éléments a pour conséquence la hausse du chiffre d'affaires « horaires » de +12% (soit environ +73,9 K€ TTC). Le chiffre d'affaires « assimilés », qui correspond à la vente en ligne, est affiché une forte de +117% soit +2,5 K€ TTC.

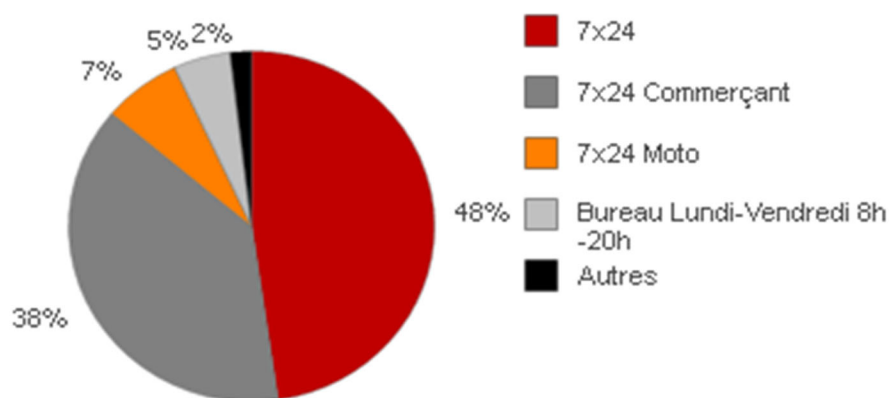
Ainsi sur l'exercice les recettes « horaires et assimilés » sont en hausse de +12% soit +76,5 K€ TTC en valeur.



I Recettes abonnés Parc Marche neuf

Nombre d'abonnements par catégorie	2021	2022	Evolution
7x24	86	76	-12%
7x24 Commerçant	61	61	0%
7x24 Moto	9	11	22%
7x24 Petit Gabarit	1	1	0%
7x24 Place réservée	2	2	0%
Bureau Lundi-Vendredi 8h-20h	0	8	-
Total	159	159	0%

Répartition des abonnés - déc. 2022



Le nombre d'abonnements 7x24 sur le parc Marché neuf est limité afin de conserver de la place pour la clientèle « horaires ». Au 31 décembre 2022, le nombre d'abonnés sur le parc est stable et représente 159 clients. Nous pouvons constater que la création du nouvel abonnement « Bureau » début 2022 a cannibalisé une partie des abonnés 7x24 (en baisse de -10 clients).



Nombre	2021	2022	Ecart N-1
Janvier	148	159	11
Février	147	160	13
Mars	147	158	10
Avril	147	155	8
Mai	143	155	12
Juin	148	156	7
Juillet	147	153	7
Août	149	155	6
Septembre	152	158	6
Octobre	157	158	1
Novembre	159	157	-2
Décembre	159	159	-0
Total	1 803	1 882	80

Chiffres d'affaires TTC	2021	2022	Ecart N-1
Janvier	18 457	20 435	1 978
Février	18 256	20 520	2 264
Mars	18 270	20 249	1 978
Avril	18 151	19 829	1 679
Mai	17 107	19 652	2 546
Juin	18 323	19 632	1 309
Juillet	18 221	19 376	1 155
Août	18 555	19 584	1 029
Septembre	18 963	19 755	792
Octobre	19 626	19 886	260
Novembre	19 846	19 666	-180
Décembre	19 863	20 003	140
Total	223 638	238 588	14 950

4.3 Compte de résultats

(En Milliers Euros)	2022	2021	Variation en valeur	Variation en %
Recettes horaires & assimilées	601,4	537,6	63,8	11,9%
Recettes abonnés	198,8	186,4	12,5	6,7%
Prestations de service & Recettes voirie				
Recettes diverses	25,8	24,9	0,9	3,6%
Subvention d'exploitation				
Coûts capitalisés				
Amortissement des amodiataires + Ch. Locatives refact.	75,1	73,0	2,1	2,9%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	901,0	821,8	79,2	9,6%
Coûts des travaux refacturés	-0,5	-4,9	4,5	-90,6%
Travaux refacturés	0,5	4,9	-4,5	-90,6%
Solde sur travaux refacturés				
Coût du personnel interne	-63,0	-60,4	-2,6	4,4%
Personnel intérimaire	-3,0	-1,7	-1,2	70,0%
Personnel de sécurité	-3,8	-4,0	0,2	-5,0%
Autres coûts de personnel				
Supports opérationnels	-11,7	-11,1	-0,7	6,0%
Coût main d'œuvre directe	-81,5	-77,2	-4,3	5,6%
CET (Contribution Economique Territoriale) (= CFE + CVAE+ Plaft)	-16,4	-15,9	-0,5	3,4%
Taxes foncières & Taxes s/ ordures ménagères				
C3S (ex Organic)				
Autres taxes diverses	-5,4	-4,5	-0,8	18,7%
Impôts et Taxes	-21,8	-20,4	-1,4	6,8%
Eau & énergie	-20,2	-20,7	0,6	-2,7%
Fournitures de parking/voirie	-0,2	-0,3	0,1	-36,4%
Entretien de l'ouvrage	-14,2	-18,1	3,9	-21,7%
Maintenance des équipements de parking	-47,6	-40,7	-6,9	16,8%
Location diverses d'exploitation				
Sous traitance Exploit. / Services extérieurs				
Téléphone	-2,2	-2,1	-0,1	4,7%
Télésurveillance & Gestion des abonnés	-10,5	-10,5		0,0%
Assurance parking	-6,0	-5,6	-0,5	8,7%
Coût de la gestion de l'argent	-4,8	-4,2	-0,6	15,2%
Coût du marketing opérationnel	-0,8	-0,6	-0,2	34,6%
Coût des véhicules d'exploitation				
Frais de voyages & mission/réception				
Charges administratives d'exploitation	-3,9	-3,7	-0,2	6,7%
Sous Traitance QPS				
Support informatique exploitation	-32,5	-33,1	0,7	-2,0%
Autres Ch. Dir. Exploit. & Transfert de Ch. Exploit.	-3,4	2,7	-6,1	NS
Total charges directes de production	-249,5	-234,5	-15,0	6,4%

Loyers des locaux				
Charges locatives				
Redevances / Loyers locaux - Part Fixe				
Redevances / Loyers locaux - Part Variable				
Total loyers et redevances				
Autres taxes indirectes				
Honoraires CAC				
Honoraires avocats				
Honoraires divers				
Frais de services bancaires	-2,9	-4,2	1,2	-29,2%
Assurances (hors exploit, locaux et transport)				
Frais généraux divers				
Supports Services généraux	-47,8	-49,7	1,9	-3,9%
Total charges indirectes	-50,8	-53,9	3,1	-5,8%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-300,3	-288,4	-11,9	4,1%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	600,7	533,4	67,3	12,6%
Crédit-bail (part capital remboursé)				
Amortissements des biens	-301,8	-325,9	24,1	-7,4%
Amortissement subv équipements	62,6	62,6		0,0%
Amortissements exploitation QPS				
Prov renouvellement des immobilisations				
Résultat s/ cessions & Mises au rebut				
Total Amortissements	-239,2	-263,3	24,1	-9,2%
RESULTAT D'EXPLOITATION	361,5	270,1	91,4	33,9%
Produits financiers	177,2	48,2	129,0	NS
Frais financiers capitalisés aux coûts d'investissements				
Charges financières	-14,0	0,3	-14,3	NS
Crédit-bail (part frais financiers)				
RESULTAT FINANCIER	163,2	48,4	114,7	NS
Produits exceptionnels	1,0		1,0	
Charges exceptionnels				
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1,0		1,0	
Impôts sur les sociétés	-131,9	-84,9	-47,0	55,4%
RESULTAT NET COMPTABLE	393,9	233,6	160,2	68,6%

Analyse :

Sur l'exercice le chiffre d'affaires a augmenté de +79,2 K€ HT soit +9,6%. Cette évolution s'explique par la hausse du ticket moyen des recettes horaires, combinaison d'une durée de stationnement plus longue des clients et d'une évolution tarifaire positive. Un nombre d'abonnés plus important sur l'ensemble de l'année 2022 par rapport à 2021 permet également une hausse des recettes abonnés de +6,7%, soit +12,5K€ HT.

Les charges d'exploitation ont progressé de +4,1%, soit -11,9 K€ HT. Les principales variations sont les suivantes :

- I « Maintenance des équipements de parking » (-6,9 K€ HT) : une prestation réalisée en 2021 mais facturée en 2022 par le fournisseur AXIMA ainsi qu'un provisionnement insuffisant pour le contrat de maintenance des portails du parc impacte négativement ce poste.
- I « Autres Ch. Dir. Exploit. & Transfert de Ch. Exploit » (-6,1 K€ HT) : Un nettoyage des comptes comptables a été réalisé fin 2022 et nous a amené à abandonner des créances devenues irrécouvrables.

Les amortissements diminuent de -9,2% soit +24,1 K€ HT tandis que le remboursement anticipé de l'emprunt a permis de réaliser un produit exceptionnel de +130 K€ par rapport à 2021.

Le Résultat Net Comptable en 2022 s'élève à +393,9 K€ HT. Il est en hausse de +160,2 K€ HT soit +68,6%.



5 Annexes

- Annexe A : Fiche descriptive du parc
- Annexe B : Gamme tarifaire du parc
- Annexe C : Description du Service Clients et du Service Recouvrement
- Annexe D : QCR de Valence
- Annexe E : Détail des amortissements économiques
- Annexe F : Etat des immobilisations et amortissements
- Annexe G : Justificatif de la réparation des honoraires de Q-Park France
- Annexe H : Modalité de calcul de la Mission de Direction et d'Assistance
- Annexe I : Q-Park, 2ème opérateur de stationnement en France
- Annexe J : Engagement de la Direction en matière QSE
- Annexe K : La politique QSE de Q-Park
- Annexe L : La démarche QSE au quotidien chez Q-Park
- Annexe M : La presse en parle
- Annexe N : Attestations d'assurances
- Annexe O : Rapports des bureaux de contrôle



Annexe A : Fiche descriptive du parc

Caractéristiques du parc	
Nom	Marché neuf
Type de site (E : Enterré ; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)	E
Nombre de niveaux	5
Adresse	1 place du Marché neuf
Entrée(s) voitures (adresse)	Rue Poissy
Sortie(s) adresse(s)	Rue de Pologne
Entrée/sortie(s) piétons (adresse)	Place du Marché côté La Poste
Coordonnées (tel, fax, mail)	01.39.73.98.70
A proximité du parc (mairie, marché, hôpital, église,	La Poste, Marché, Hôpital
Heures d'ouverture (horaires)	7j/7 et 24h/24
Heures d'ouverture (abonnés)	7j/7 et 24h/24
Capacité (nombre de places)	415
Dimension des places	2,50m x4,60m
Nombre de places pour handicapés	10
Nombre de places véhicules électriques	0
Nombre de places deux roues	0
Hauteur maximum	1,90m
Garage(s) individuel(s) - box	0
Zone réservée	1
Place(s) réservée(s)	94
Ascenseur(s)	2
Moyens de paiement	CB, GR, espèces
Activité(s) annexe(s)	Lavage auto,
Panneaux publicitaires	Oui
Toilettes public	Oui
Vidéo surveillance	Oui

Annexe B : Gamme tarifaire du parc

I Tarifs horaires

Tarifs horaires	Prix
15 minutes	1,20 €
30 minutes	1,70 €
45 minutes	2,40 €
1 heure	2,90 €
2 heures	6,50 €
3 heures	9,60€
4 heures	10,90 €
5 heures	12,20 €
6 heures	13,60 €
7 heures	14,90 €
8 heures	16,20 €
9 heures	17,60 €
10 heures	18,90 €
11 heures	20,20 €
24 heures	20,20 €
Ticket perdu (par jour)	20,20 €

I Abonnements

Tarifs abonnés	Mensuel	Trimestre	Année
7x24	140,00 €	406,00 €	1485,00 €
7x24 Commerçant	133,00 €	387,00 €	1548,00€
Résident Nuit de 19h à 9h00 et 24/24 WE	122,00€	353,00 €	1292,00 €
7x24 Moto	56,00 €	140,00 €	560,00€
Réservé Résident	154,00€	462,00 €	1752,00 €
Petit Gabarit / Non polluant	112,00 €	336,00€	1344,00€
Bureau 5x7 LUNDI -VENDREDI 8h-20h	99 €		

Annexe C1 : Description du Service Clients

Caractéristiques de la plate-forme Q-Park France	
Organisation	Le service clients Q-Park est une plate-forme téléphonique nationale localisée au siège de Q-Park France, composée de 5 personnes.
Contact clients	Par téléphone, du lundi au vendredi de 9h à 18h, grâce à un numéro gratuit : 09 86 86 86 90 Sur le site www.q-park.fr , un formulaire en ligne permet de poser des questions : Par mail : service.clients@q-park.fr Une réponse est adressée au client sous 2 jours ouvrés. Par courrier : Q-Park France - Service Clients Q-Park - 1 rue Jacques-Henri Lartigue - 92130 Issy-les-Moulineaux
Missions	Gestion de toute demande de renseignements relative à l'offre Q-Park : ses produits et services. Le service clients apporte des réponses sur les prix, les modalités de souscription/de résiliation d'abonnement, le suivi et gestion des comptes clients, les réclamations... Ce service renseigne et actualise la base abonnés Q-Park : depuis la saisie des nouveaux contrats d'abonnement, jusqu'à la résiliation des contrats. Le service clients transmet quotidiennement la situation des abonnés aux parcs concernés, au QCR et à l'équipe en charge du recouvrement.
Outils de gestion	C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements) Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)

Annexe C2 : Description du Service recouvrement

Caractéristiques du Service recouvrement	
Organisation	Le service recouvrement se compose de 2 personnes. Ses gestionnaires de portefeuille contribuent en permanence à la maîtrise de la gestion de la trésorerie du groupe.
Missions	Identification des contentieux (abonnements impayés, factures impayées, prestation et ventes diverses) et des avoirs en cours Relances et recouvrement des créances, Blocage/déblocage des badges d'accès dans les parcs Lancement de procédure juridique/régularisation/résiliation de contrat
Contact clients	Par la plate-forme téléphonique du service Clients : 09 86 86 86 90 Par mail : service.recouvrement@q-park.fr Par courrier : Q-Park France - Service Recouvrement Q-Park - 1 rue Jacques-Henri Lartigue - 92130 Issy-les-Moulineaux
Outils utilisés	C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements) Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)

Annexe D : QCR de Valence

Caractéristiques du Q-Park Control Room	
Organisation	<p>Depuis un poste central de contrôle localisé à Valence, une équipe d'opérateurs support clientèle se relaie 24h/24 pour assurer la surveillance au niveau national de tous les parking Q-Park.</p> <p>Le QCR vient en support de nos équipes d'exploitation afin de garantir un niveau de prestation auprès de nos clients, et de veiller au bon fonctionnement du site.</p> <p>Des tests sont organisés mensuellement afin de contrôler que les moyens mis en place sont en parfait état de fonctionnement.</p>
Missions	<p>Garantir un accueil et un service optimum à notre clientèle</p> <p>Assurer la gestion à distance 24h/24</p> <p>Orienter et informer la clientèle de nos parcs</p> <p>Assurer la sécurité des biens et des personnes (clients/personnel exploitant)</p> <p>Signaler et justifier les ouvertures de barrières effectuées à distance</p> <p>Assurer le suivi des dysfonctionnements sur les sites</p>
Un personnel formé	<p>Les opérateurs sont formés en matière de Qualité, Sécurité et Service :</p> <p>H0.B0 (habilitation électrique)</p> <p>S.S.T (Sauveteur Secouriste du Travail)</p> <p>S.S.I.A.P. de niveau 1 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes).</p>
Moyens techniques	<p>IVPARK : logiciel FlyVision permettant la prise d'appel, la gestion des alarmes et la liaison vidéo en directe.</p> <p>ESI : Ligne téléphonique reliée au système interphonie.</p>
Gestion clients des sites	<p>Le service clients Q-Park transmet quotidiennement au QCR et à tous ses parcs, la situation de ses abonnés pour qu'ils puissent avoir le niveau d'information nécessaire pour le suivi et la régulation des situations.</p>
Sécurité	<p>Radios PTI : Sécurisation des équipes d'exploitation terrain et lors d'interventions sur site.</p> <p>Les alarmes Incendie : Gestion des alarmes, et levée de doute à distance avant l'arrivée du personnel pour un contrôle et une remise en service.</p> <p>Les Alarmes intrusion : Sécurisation des locaux en cas d'intrusion.</p> <p>Gestion à distance des ouvertures de portails, de contrôle d'accès ou de matériel de péage afin de répondre rapidement aux clients en dehors des heures de présence de notre personnel.</p> <p>Gestion des Alarmes Techniques : gestion groupe électrogène, pompes de relevage en cas d'inondation.</p>

Annexe E : Détail des amortissements économiques

Société	Désignation	Nom Parking	Type de Bien	Début amort.	Invest. Cumulés 01/01	Invest. période	Mouv. Internes	Sorties brutes	Invest. Cumulés 31/12	Amort. cumulés 01/01	Amort. Période	Amort. Immos sorties	Amort. Cumulés au 31/12	VNC 01/01	VNC 31/12
QPF Q-Park France	LICENCE INTRAVISION SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	30/04/2007	13 840	0	0	0	13 840	-13 840	0	0	-13 840	0	0
QPF Q-Park France	LICENCE GTC INTRAVISION SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	31/03/2007	6 800	0	0	0	6 800	-6 800	0	0	-6 800	0	0
QPF Q-Park France	FRAIS INSTAL EASYNET SGERMAIN	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	01/10/2008	1 250	0	0	0	1 250	-1 250	0	0	-1 250	0	0
QPF Q-Park France	FRAIS INSTAL EASY NET SGL MNF	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	01/01/2009	200	0	0	0	200	-200	0	0	-200	0	0
QPFS Q-Park France	LABOR HAKO Moteur de roue bdc L22.4087	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	-	0	2 541	-2 541	0	0	0	0	0	0	0	0
QPFS Q-Park France	GSS PC FIXE PAYET	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de reprise	01/12/2013	497	0	0	0	497	-497	0	0	-497	0	0
QPFS Q-Park France	AGECOM COPIEUR ST GERMAIN	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de reprise	01/01/2014	1 598	0	0	0	1 598	-1 598	0	0	-1 598	0	0
QPFS Q-Park France	LABOR HAKO Moteur de roue bdc L22.4087	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de reprise	28/04/2022	0	0	2 541	0	2 541	0	-214	0	-214	0	2 327
SGS Sté Saint Germain Stat	AXIMA Batteries onduleur bdc L21.2887	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	-	0	1 920	-1 920	0	0	0	0	0	0	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	ALLIANCE Peinture local exploit bdc L22.3982	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	-	0	5 450	-5 450	0	0	0	0	0	0	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	PARIS SIGNALISATION Chgt afficheur bdc	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	-	0	2 792	-2 792	0	0	0	0	0	0	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	Prov OTIS Modification pte palière	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	-	3 430	-3 430	0	0	0	0	0	0	0	3 430	0
SGS Sté Saint Germain Stat	OTIS Mise en conformité bdc 18-008975	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	-	0	6 610	-6 610	0	0	0	0	0	0	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	OTIS Modification pte palière	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	-	0	3 430	-3 430	0	0	0	0	0	0	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	XCEL Détecteur optique bdc L21.3491	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	-	0	8 734	-8 734	0	0	0	0	0	0	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	AWI Levées réserve veritas bdc L21.3492	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	-	0	5 090	-5 090	0	0	0	0	0	0	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	AWI Rplr leds avec pots bdc L21.3144	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	-	0	11 301	-11 301	0	0	0	0	0	0	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	QPF FUTURE ENERGY Leds	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	-	0	465	-465	0	0	0	0	0	0	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	S&B Mise en place PASS bdc L21.3354	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	-	0	19 884	0	0	19 884	0	0	0	0	0	19 884
SGS Sté Saint Germain Stat	Prov SCHEIDT & BACHMANN bdc L22.4447	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	-	0	44 300	0	0	44 300	0	0	0	0	0	44 300
SGS Sté Saint Germain Stat	CETELEC95 Réfection ptes CF bdc L21.2717	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	-	0	4 330	-4 330	0	0	0	0	0	0	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	QPR IREAS Dossier ACAM borne recharge	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	-	0	540	0	0	540	0	0	0	0	0	540
SGS Sté Saint Germain Stat	QPR IREAS Phase pilotage borne recharge	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	-	0	810	0	0	810	0	0	0	0	0	810
SGS Sté Saint Germain Stat	2 BUREAUX ZEPHIRO LOC EXPL SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de reprise	31/01/2007	1 758	0	0	0	1 758	-1 758	0	0	-1 758	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	COFFRE SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de reprise	23/02/2007	3 327	0	0	0	3 327	-3 327	0	0	-3 327	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	TRIEUSE MACH 3 +PIED SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	23/01/2007	3 640	0	0	0	3 640	-3 640	0	0	-3 640	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	2 SIEGES + 6 CHAISES CONF SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de reprise	31/01/2007	1 246	0	0	0	1 246	-1 246	0	0	-1 246	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	CAISSON LOC SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de reprise	31/01/2007	456	0	0	0	456	-456	0	0	-456	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	ARMOIRE LOC EXPL SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de reprise	31/01/2007	278	0	0	0	278	-278	0	0	-278	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	RACCORD INTRAPARC -QMS-PTI SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	21 103	0	0	0	21 103	-21 103	0	0	-21 103	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	VIDEO SURVEIL ASCEN SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	2 830	0	0	0	2 830	-2 830	0	0	-2 830	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	ECLAIR INT ESC+ZONE LAVA SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	11 639	0	0	0	11 639	-11 639	0	0	-11 639	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	ECLAIR BALIS SOL+ACCES POMP SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	70 424	0	0	0	70 424	-70 424	0	0	-70 424	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	ONDULEUR + CIRCUIT SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de reprise	02/02/2007	16 470	0	0	0	16 470	-16 470	0	0	-16 470	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	CABLAGE BRANCHEMENT EDF	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	1 970	0	0	0	1 970	-1 970	0	0	-1 970	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	TRANSFO HTBT SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	68 730	0	0	0	68 730	-68 730	0	0	-68 730	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	TX ELECT SIGNAL+JALONN SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	14 100	0	0	0	14 100	-14 100	0	0	-14 100	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	COUT ADMI CONSTRU SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	10 100	0	0	0	10 100	-4 298	-289	0	-4 587	5 802	5 513
SGS Sté Saint Germain Stat	FRAIS FINAN INTERCALAIRE SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	158 247	0	0	0	158 247	-67 431	-4 521	0	-71 952	90 816	86 294
SGS Sté Saint Germain Stat	INTRAPARC SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	56 676	0	0	0	56 676	-56 676	0	0	-56 676	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	REFERE PREVENTIF SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	98 553	0	0	0	98 553	-41 980	-2 817	0	-44 797	56 572	53 756
SGS Sté Saint Germain Stat	COMM PUB S/CONST SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	113 275	0	0	0	113 275	-48 267	-3 236	0	-51 504	65 008	61 771
SGS Sté Saint Germain Stat	BRANCHEMENT EAU	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	585	0	0	0	585	-249	-17	0	-266	336	320
SGS Sté Saint Germain Stat	INTERPHONIE SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	19 591	0	0	0	19 591	-19 591	0	0	-19 591	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	SIGNALÉTIQUE SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	9 155	0	0	0	9 155	-9 155	0	0	-9 155	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	SIGNALÉTIQUE SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	48 065	0	0	0	48 065	-48 065	0	0	-48 065	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	MO SPS + ETUDE GEOTECH SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	20 880	0	0	0	20 880	-8 897	-597	0	-9 494	11 983	11 386
SGS Sté Saint Germain Stat	MO CTRLÉ TECH CONSTR SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	36 400	0	0	0	36 400	-15 511	-1 040	0	-16 551	20 889	19 849
SGS Sté Saint Germain Stat	MO AGENCT CONSTR SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	273 410	0	0	0	273 410	-116 503	-7 812	0	-124 315	156 907	149 095
SGS Sté Saint Germain Stat	MO CONSTR GLOBALE SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	121 503	0	0	0	121 503	-51 773	-3 471	0	-55 245	69 730	66 258
SGS Sté Saint Germain Stat	BRANCHEMENT ELECT SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	7 775	0	0	0	7 775	-3 313	-222	0	-3 535	4 462	4 240
SGS Sté Saint Germain Stat	MO FLUIDE SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	194 199	0	0	0	194 199	-82 751	-5 549	0	-88 299	111 448	105 900
SGS Sté Saint Germain Stat	INSTAL JALONNT DYNAMIQUE SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	16 470	0	0	0	16 470	-16 470	0	0	-16 470	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	MO ARCHI CONSTR SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	201 599	0	0	0	201 599	-85 832	-5 764	0	-91 595	115 767	110 004
SGS Sté Saint Germain Stat	GO EVACUAT EAUX SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	20 790	0	0	0	20 790	-8 859	-594	0	-9 453	11 931	11 337
SGS Sté Saint Germain Stat	MENUSERIE SERRU PLOMBERIE	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	253 575	0	0	0	253 575	-108 051	-7 245	0	-115 296	145 524	138 279
SGS Sté Saint Germain Stat	GROS ŒUVRE SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	7 674 610	0	0	0	7 674 610	-3 267 039	-219 434	0	-3 486 473	4 407 571	4 188 137
SGS Sté Saint Germain Stat	LOCAL CUISINE SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	8 390	0	0	0	8 390	-3 075	-240	0	-3 815	4 815	4 575
SGS Sté Saint Germain Stat	VENTILATION DESENFUMAGE	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	359 650	0	0	0	359 650	-357 585	-2 065	0	-359 650	2 065	0
SGS Sté Saint Germain Stat	CLIM VENTIL SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	2 258	0	0	0	2 258	-2 258	0	0	-2 258	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	DETECTION INCENDIE	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	47 460	0	0	0	47 460	-47 188	-272	0	-47 460	272	0
SGS Sté Saint Germain Stat	INTERPHONIE SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	97 991	0	0	0	97 991	-97 991	0	0	-97 991	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	ASCENSEUR SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	157 600	0	0	0	157 600	-78 348	-5 253	0	-83 601	79 252	73 999

Société	Désignation	Nom Parking	Type de Bien	Début amort.	Invest. Cumulés 01/01	Invest. Période	Mouv. Internes	Sorties brutes	Invest. Cumulés 31/12	Amort. cumulés 01/01	Amort. Période	Amort. Immos sorties	Amort. Cumulés au 31/12	VNC 01/01	VNC 31/12
SGS Sté Saint Germain Stat	TX ELECTR SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	290 553	0	0	0	290 553	-290 553	0	0	-290 553	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	TX ECLAIRAGE SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	169 050	0	0	0	169 050	-169 050	0	0	-169 050	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	PEINTURE SOL SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	159 250	0	0	0	159 250	-159 250	0	0	-159 250	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	PEINTURE MUR ET PLAFOND SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	65 016	0	0	0	65 016	-65 016	0	0	-65 016	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	SIGNALÉTIQUE SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	7 830	0	0	0	7 830	-7 830	0	0	-7 830	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	CPLT ASSURANCE CHANT S/ GO SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	25/04/2007	2 301	0	0	0	2 301	-972	-66	0	-1 038	1 329	1 263
SGS Sté Saint Germain Stat	MONITEUR 42" LCD SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de reprise	01/10/2007	5 669	0	0	0	5 669	-5 669	0	0	-5 669	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	CONTROLE ACCES AMO SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	8 970	0	0	0	8 970	-8 970	0	0	-8 970	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	MAT PEAGE SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	133 253	0	0	0	133 253	-133 253	0	0	-133 253	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	CONTR ACCES ZONE AMMODI SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	21 970	0	0	0	21 970	-21 970	0	0	-21 970	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	CONTROLE ACCES SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	3 000	0	0	0	3 000	-3 000	0	0	-3 000	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	BACKUM ASPI SGL MNF	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de reprise	01/01/2008	355	0	0	0	355	-355	0	0	-355	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	HONO MO 2007 SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	01/01/2008	26 641	0	0	0	26 641	-10 942	-782	0	-11 723	15 699	14 918
SGS Sté Saint Germain Stat	MAT PEAGE SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	01/01/2008	4 531	0	0	0	4 531	-4 531	0	0	-4 531	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	TVX GO AMELIORA EXPLOIT SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	11/04/2008	3 617	0	0	0	3 617	-1 468	-107	0	-1 575	2 149	2 042
SGS Sté Saint Germain Stat	CMPLT SIGNALÉTIQUE	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	01/10/2008	4 169	0	0	0	4 169	-4 169	0	0	-4 169	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	HONORAIRE DCO 08 SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	01/11/2008	5 160	0	0	0	5 160	-2 043	-155	0	-2 198	3 117	2 962
SGS Sté Saint Germain Stat	TRAVAUX D'AMELIORATION	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	01/10/2008	1 570	0	0	0	1 570	-624	-47	0	-671	946	899
SGS Sté Saint Germain Stat	CPLT IMMO 2383 GO SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	01/01/2009	15 260	0	0	0	15 260	-5 996	-461	0	-6 457	9 264	8 803
SGS Sté Saint Germain Stat	HONO DCO 08 SGS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	01/01/2009	960	0	0	0	960	-377	-29	0	-406	583	554
SGS Sté Saint Germain Stat	RADARS ANTI INTRUSION	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	01/10/2009	1 369	0	0	0	1 369	-1 369	0	0	-1 369	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	SYSTEME RADIO PTI MOTOROLA	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	01/01/2010	2 115	0	0	0	2 115	-2 115	0	0	-2 115	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	SCHIEDT MIGRATION Q3S MARCHÉ	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	01/05/2010	33 975	0	0	0	33 975	-33 975	0	0	-33 975	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	BEAULIEU MO ST GERMAIN MARCHÉ	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/02/2007	3 279	0	0	0	3 279	-1 398	-94	0	-1 491	1 881	1 788
SGS Sté Saint Germain Stat	ESP CABLAGE LECTEUR ST GERMAIN	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	30/10/2009	5 913	0	0	0	5 913	-5 913	0	0	-5 913	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	ESP CABLAGE LECTEUR ST GERMAIN	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	30/10/2009	657	0	0	0	657	-657	0	0	-657	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	15 LECTEURS FACADE RS232 STGER	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	01/01/2012	4 812	0	0	0	4 812	-4 812	0	0	-4 812	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	COQUES+SOCLES+LECTEURS SGL MNF	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	01/01/2012	906	0	0	0	906	-906	0	0	-906	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	AEI RPLMT MAT VIDEOSURVEILLANC	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	13/08/2012	10 124	0	0	0	10 124	-10 124	0	0	-10 124	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	GRANIQU CONFORMIT RADIO MARCHÉ	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	24/05/2012	21 418	0	0	0	21 418	-6 928	-721	0	-7 649	14 490	13 769
SGS Sté Saint Germain Stat	PAGANINI RPLT PIERRE-PAREMENT	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	31/05/2013	13 680	0	0	0	13 680	-4 097	-477	0	-4 574	9 583	9 106
SGS Sté Saint Germain Stat	SCHIEDT MISE A NIVEAU PMS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	31/07/2013	24 632	0	0	0	24 632	-20 738	-2 463	0	-23 201	3 893	1 430
SGS Sté Saint Germain Stat	AEI RPLT BALISES DEFECTUEUSES	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	16/07/2013	8 211	0	0	0	8 211	-8 211	0	0	-8 211	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	ELAN HONO ETUDE MISSION PMR	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	04/10/2013	2 800	0	0	0	2 800	-2 800	0	0	-2 800	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	LABOR HAKOR AUTOLAVEUSE	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de reprise	22/05/2014	24 475	0	0	0	24 475	-23 277	-1 198	0	-24 475	1 198	0
SGS Sté Saint Germain Stat	AEI ONDULEUR 12KVA TETRA/MONO	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	09/09/2014	3 429	0	0	0	3 429	-3 429	0	0	-3 429	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	PEINTURE NIV-1 PARKING	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	26/08/2014	37 853	0	0	0	37 853	-27 812	-3 785	0	-31 597	10 042	6 256
SGS Sté Saint Germain Stat	AEI ENREGISTREUR ANALOGIQUE	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	02/10/2015	2 248	0	0	0	2 248	-2 248	0	0	-2 248	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	SCHIEDT MIGRATION BT13	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	28/01/2016	8 600	0	0	0	8 600	-5 096	-860	0	-5 956	3 505	2 645
SGS Sté Saint Germain Stat	QPF MISE EN CONFORMITE PMR	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	01/08/2016	3 556	0	0	0	3 556	-2 408	-444	0	-2 852	1 148	704
SGS Sté Saint Germain Stat	DRAGER RPLT DETECTEUR	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	14/12/2016	2 284	0	0	0	2 284	-1 153	-228	0	-1 382	1 131	903
SGS Sté Saint Germain Stat	RSI RPLT 20 EXTINGUEURS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	18/09/2017	1 185	0	0	0	1 185	-635	-148	0	-783	550	402
SGS Sté Saint Germain Stat	ALLIANCE TRAVAUX PMR	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	14/09/2017	10 130	0	0	0	10 130	-2 902	-675	0	-3 578	7 228	6 552
SGS Sté Saint Germain Stat	CETELEC 95 TRAVAUX PMR	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	08/11/2017	12 200	0	0	0	12 200	-3 373	-813	0	-4 187	8 827	8 013
SGS Sté Saint Germain Stat	OTIS RPLT COFFRET VARIAT FREQU	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	27/06/2018	8 986	0	0	0	8 986	-1 337	-381	0	-1 718	7 649	7 268
SGS Sté Saint Germain Stat	FES LIGHTING LEDS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	20/07/2018	750	0	0	0	750	-750	0	0	-750	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	OTIS CONFORMITE ASCENCEUR	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	15/10/2018	6 513	0	0	0	6 513	-898	-280	0	-1 177	5 615	5 336
SGS Sté Saint Germain Stat	CETELEC95 Travaux pmr bdc 17-004721	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	25/09/2019	1 060	0	0	0	1 060	-1 160	-71	0	-231	900	829
SGS Sté Saint Germain Stat	ALLIANCE 78004/S/2014/05378 Retenu	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	01/01/2019	10 816	0	0	0	10 816	-3 245	-1 082	0	-4 326	7 571	6 490
SGS Sté Saint Germain Stat	OTIS Conformité PMR bdc 18-008975	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	26/04/2019	6 610	0	0	0	6 610	-290	-778	0	-1 069	5 832	5 541
SGS Sté Saint Germain Stat	QPF Refacturation FUTURE ENERGY LedS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	30/11/2019	76 157	0	0	0	76 157	-19 859	-9 520	0	-29 379	56 298	46 778
SGS Sté Saint Germain Stat	QPF CoutS capitalises 2019	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	31/12/2019	9 600	0	0	0	9 600	-1 282	-640	0	-1 922	8 318	7 678
SGS Sté Saint Germain Stat	E2A Rpllt camera bdc 19-016053	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	15/12/2019	592	0	0	0	592	-242	-118	0	-361	350	232
SGS Sté Saint Germain Stat	QPF Refact FUTURE ENERGY LedS	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	01/01/2020	8 323	0	0	0	8 323	-2 081	-1 040	0	-3 121	6 242	5 202
SGS Sté Saint Germain Stat	BUR VERITAS Travaux pmr bdc 18-011058	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	20/03/2020	550	0	0	0	550	-65	-37	0	-1 02	485	448
SGS Sté Saint Germain Stat	DRAGER Centrale CO/NO bdc 19-016081	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	16/07/2020	11 676	0	0	0	11 676	-1 135	-778	0	-1 914	10 541	9 763
SGS Sté Saint Germain Stat	AWI Relayage alarmes Dysfatel ventil bdc	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	08/06/2020	622	0	0	0	622	-97	-62	0	-159	525	463
SGS Sté Saint Germain Stat	QPF Mise en place ss contact bdc L20.2103	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	23/06/2021	4 942	0	0	0	4 942	-258	-494	0	-752	4 684	4 190
SGS Sté Saint Germain Stat	SCHIEDT Paramétrage loi finances bdc L20.1894	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	29/10/2021	2 300	0	0	0	2 300	-40	-230	0	-270	2 260	2 030
SGS Sté Saint Germain Stat	OTIS Modification pte palière	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	01/01/2022	0	0	3 430	0	3 430	0	-171	0	-171	0	3 259
SGS Sté Saint Germain Stat	AWI Levées réserves veritas bdc L21.3492	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	25/01/2022	0	0	5 090	0	5 090	0	-317	0	-317	0	4 774
SGS Sté Saint Germain Stat	XCEL Détecteur optique bdc L21.3491	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	04/04/2022	0	0	8 734	0	8 734	0	-432	0	-432	0	8 302
SGS Sté Saint Germain Stat	ALLIANCE Peinture local exploit bdc L22.3982	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	25/04/2022	0	0	5 450	0	5 450	0	-372	0	-372	0	5 078

Société	Désignation	Nom Parking	Type de Bien	Début amort.	Invest. Cumulés 01/01	Invest. période	Mouv. Internes	Sorties brutes	Invest. Cumulés 31/12	Amort. cumulés 01/01	Amort. Période	Amort. Immos sorties	Amort. Cumulés au 31/12	VNC 01/01	VNC 31/12
SGS Sté Saint Germain Stat	CETELEC95 Réfection ptes CF bdc L21.2717	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	10/04/2022	0	0	4 330	0	4 330	0	- 314	0	- 314	0	4 016
SGS Sté Saint Germain Stat	PARIS SIGNALISATION Chgt afficheur bdc	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	20/05/2022	0	0	2 792	0	2 792	0	- 171	0	- 171	0	2 621
SGS Sté Saint Germain Stat	AWI Rplt leds avec pots bdc L21.3144	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	26/09/2022	0	0	11 301	0	11 301	0	- 373	0	- 373	0	10 928
SGS Sté Saint Germain Stat	QPF FUTURE ENERGY Leds	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	08/09/2022	0	0	465	0	465	0	- 18	0	- 18	0	446
SGS Sté Saint Germain Stat	AXIMA Batteries onduleur bdc L21.2887	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	23/06/2022	0	0	1 920	0	1 920	0	- 100	0	- 100	0	1 819
SGS Sté Saint Germain Stat	OTIS Mise en conformité bdc 18-008975	Saint Germain en Laye - Marché	Biens de retour	01/01/2022	0	0	6 610	0	6 610	0	- 329	0	- 329	0	6 281
TOTAL					11 572 863	114 766	- 0	0	11 687 629	-5 994 451	-301 828	0	-6 296 278	5 578 412	5 391 350

Annexe F : Etat des immobilisations et amortissements

Etat récapitulatif des Immobilisations & Amortissements													
Étiquettes de lignes	Type de bien	Nom Parking	Somme de Invest. Cumulés 01/01	Somme de Invest. période	Somme de Mouv. Internes	Somme de Sorties brutes	Somme de Invest. Cumulés 31/12	Somme de Amort. cumulés 01/01	Somme de Amort. Période	Somme de Amort. Immos sorties	Somme de Amort. Cumulés au 31/12	Somme de VNC 01/01	Somme de VNC 31/12
<input checked="" type="checkbox"/> QPF Q-Park France	<input checked="" type="checkbox"/> Biens de retour	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	22 090	0	0	0	22 090	-22 090	0	0	0	-22 090	0
Total QPF Q-Park France			22 090	0	0	0	22 090	-22 090	0	0	0	-22 090	0
<input checked="" type="checkbox"/> QPFS Q-Park France Services	<input checked="" type="checkbox"/> Biens de retour	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	0	2 541	-2 541	0	0	0	0	0	0	0	0
<input checked="" type="checkbox"/> QPFS Q-Park France Services	<input checked="" type="checkbox"/> Biens de reprise	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	2 095	0	2 541	0	4 636	-2 095	-214	0	-2 310	0	2 327
Total QPFS Q-Park France Services			2 095	2 541	0	0	4 636	-2 095	-214	0	-2 310	0	2 327
<input checked="" type="checkbox"/> SGS Sté Saint Germain Stet	<input checked="" type="checkbox"/> Biens de retour	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	11 494 645	112 225	-0	0	11 606 869	-5 917 431	-300 415	0	-6 217 846	5 577 214	5 389 024
<input checked="" type="checkbox"/> SGS Sté Saint Germain Stet	<input checked="" type="checkbox"/> Biens de reprise	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	54 033	0	0	0	54 033	-52 835	-1 198	0	-54 033	1 198	0
Total SGS Sté Saint Germain Stet			11 548 678	112 225	-0	0	11 660 902	-5 970 266	-301 613	0	-6 271 879	5 578 412	5 389 024
Total général			11 572 863	114 766	-0	0	11 687 629	-5 994 451	-301 828	0	-6 296 278	5 578 412	5 391 350
Subvention d'équipement													
	Subv. 31-12-21	Subv. Reçue s/Période	Subv. 31-12-22	Amort. cumulés 31-12-21	Amort. Période	Amort. Cumulés au 31-12-22	VNC 31-12-21	VNC 31-12-22					
Saint Germain en Laye - Marché Neuf	-2 191 570	62 628	933 443	62 628	996 071	-1 258 127	-1 195 499						
Amortitions													
	Cessions au 31-12-21	CA au 31-12-21	CA au 31-12-22	CA au 31-12-21	en CA 2022	CA Cumulés au 31-12-22	Reste à évaluer 31-12-21	Reste à évaluer 31-12-22					
Saint Germain en Laye - Marché Neuf	-1 755 800	736 410	50 194	786 604	-1 019 391	-969 196							

Annexe G : Justificatif de la répartition des honoraires de Q-Park France

Justificatif de la répartition des honoraires de Q Park France - au titre de la mission de Direction et Assistance			
Total des dépenses Supports Services Généraux		A	6 011 042
Total des dépenses Supports Services Opérationnels		B	1 477 023
Total des dépenses Supports informatiques		C	4 082 884
			11 570 948
Chiffres d'Affaires HT Groupe		D	113 284 943
Chiffres d'Affaires HT du contrat		E	901 046
Affectation des honoraires :			
- Supports Services Généraux		A x (E/D)	47 811
- Supports Services Opérationnels		B x (E/D)	11 748
- Dépenses et Supports informatiques		C x (E/D)	32 474

Annexe H : Modalité de calcul de la Mission de Direction et d'Assistance

Les nouvelles organisations centralisées des fonctions supports au sein de Q-Park France et de Q-Park Groupe ont entraîné des changements sur la répartition des Missions de Direction et d'Assistances (**MDA**) qui sont reportées dans les Comptes Rendus Financiers (**CRF**).

L'assistance exercée par QPF Services a été ainsi répartie en trois missions :

- I **Les Services Supports Centraux** : Direction Générale, Financière, Ressources Humaines, Commerciale, Construction, Marketing, Juridique.
- I **Les Services Supports Opérationnels Centralisés** : Exploitation, Achats, Gestion de la maintenance et du patrimoine.
- I **Les Services Supports Informatiques Centralisés** : technologies de l'information et des communications.

Les montants des services sont déterminés sur la base des coûts réels ('livre ouvert') + 2% de marge (afin de couvrir les frais financiers et l'impôt sur les sociétés).

La répartition par contrat se fait en fonction du Chiffre d'Affaires (CA contrat concerné / CA total des sociétés du groupe).



Annexe I : Q-Park, 2ème opérateur de stationnement en Europe

I Le Groupe Q-Park

Q-Park est une entreprise internationale spécialisée dans l'investissement, la construction et la gestion de parkings de haute qualité à des emplacements stratégiques. Le groupe concentre ses activités dans des parkings multifonctionnels de centre-ville, à proximité des pôles de transports publics et des hôpitaux.

- I Présence dans 7 pays européens
- I 2nd acteur du marché européen
- I 3 076 parkings
- I 572 000 places de stationnement
- I 674 M€ de CA en 2019
- I 280 000 abonnés
- I Naissance du groupe en 1998
- I 1 837 collaborateurs
- I Présence dans les métropole européennes : Londres, Berlin, Amsterdam, Bruxelles, Paris...



I Q-Park France

Implanté en France depuis 2002, Q-Park est une entreprise européenne spécialisée dans l'investissement, la construction et la gestion de parkings de haute qualité à des emplacements stratégiques. Le groupe concentre ses activités dans des parkings multifonctionnels de centre-ville, et également à proximité des pôles de transports publics et des hôpitaux. Acteur majeur du marché du stationnement, Q-Park France a pour objectif de développer son activité en assurant à ses clients une gestion et des services de qualité.

- I Présence dans 70 villes
- I 220 parkings
- I 127 000 places de stationnement
- I 132 M€ de CA en 2019 (175 M€ 2022)
- I Près de 60 000 abonnés
- I 420 collaborateurs (au siège et en régions)



Annexe J : Engagement de la Direction en matière de QSE

Engagement de la Direction 2019 – 2023

(Extrait du manuel de management QSE version 10/2020)

« Réinventer notre métier pour créer de la valeur ajoutée sur le marché du stationnement.

Challengeur du marché, Q-Park France met toute son énergie pour réinventer son métier, bâtir une croissance durable et s'engager toujours plus auprès de ses donneurs d'ordre d'une part, et des utilisateurs finaux d'autre part.

Dans le cadre de cette démarche pour atteindre ce résultat, nous cherchons à créer de la valeur dans une optique socialement responsable. Ainsi :

- I Nous créons de la valeur patrimoniale sur le marché en construisant des ouvrages d'exception et en déployant un service de stationnement de haut niveau, contribuant à l'amélioration de la qualité de vie en centre-ville ;
- I Nous créons de la valeur d'usage, en proposant des services innovants qui facilitent la vie des consommateurs ;
- I Nous créons de la valeur sociétale, en nous positionnant comme les partenaires de la mobilité urbaine.

Avec cette stratégie, Q-Park s'inscrit dans une dynamique fondamentale de croissance et de création de valeur. Notre ambition est de réinventer le métier du stationnement et l'inscrire dans la société actuelle ».

Pour assurer l'efficacité de cette stratégie et atteindre ses objectifs, Q-Park a pris l'engagement de mettre en œuvre et de déployer un système de management intégrant les exigences des référentiels ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001.

C'est avec l'implication et la contribution de tous les Q-Parkers que nous réaliserons ce projet.

Ce management renforcé sur la performance et notre anticipation des besoins à venir nous permettra de réussir sur la voie d'un développement durable et efficace.

La Direction Générale charge le Responsable QSE du pilotage de cette démarche.



Michèle Salvadoretti
Directeur Général

Issy les Moulineaux, le 1^{er} janvier 2023

Annexe K : La politique QSE de Q-Park

Politique de management QSE

(Extrait du manuel de management QSE version 10/2020)

- I Garantir la pérennité et le développement de Q-Park, en :
 - I Satisfaisant nos clients par des prestations de qualité répondant à leurs besoins
 - I Contribuant à l'amélioration des résultats économiques pour une performance financière pérenne
 - I Satisfaisant nos collaborateurs par la création d'un environnement de travail dans lequel ils peuvent pleinement s'épanouir
 - I Poursuivant l'amélioration de nos offres en y intégrant les évolutions liées à la mobilité.
 - I Harmonisant nos pratiques.

- I Intégrer la dimension environnementale, en :
 - I S'inscrivant dans une démarche ISO 14001 pour réduire nos impacts environnementaux
 - I Définissant les règles de gestion des déchets visant à réduire et valoriser ceux-ci
 - I Maîtrisant nos dispositifs de surveillance et de réglage de la qualité de l'air
 - I Prévenant, traitant et analysant les accidents environnementaux à caractère exceptionnelle
 - I Optimisant la performance énergétique de Q-Park par la mise en œuvre de nouvelles technologies aux fins de maîtriser nos consommations d'énergie
 - I Assurant la veille réglementaire

- I Suivre et accompagner les Q-Parkers, en :
 - I Réalisant les entretiens d'évaluation du personnel chaque année
 - I Réalisant les entretiens professionnels tous les 2 ans
 - I Travaillant avec un système d'information commun
 - I Connaissant, appliquant les procédures et en les développant
 - I S'inscrivant dans la démarche d'un système de management intégré
 - I Maîtrisant et en contribuant à l'évolution et au transfert des savoir-faire.

- I Travailler à l'amélioration de la santé et de la sécurité des Q-Parkers en :
 - I Promouvant la santé et la sécurité au travers d'une démarche préventive et participative avec le personnel, les intervenants extérieurs et les partenaires institutionnels
 - I Veillant à ce que le document unique soit l'outil de gestion des risques sur le terrain en le connectant en permanence aux événements Sécurité et de Santé au travail
 - I Développant et intégrant la culture sécurité par la sensibilisation et la formation
 - I Gérant les habilitations et les plans de prévention
 - I Appliquant la réglementation en vigueur et en réalisant l'état des lieux de la conformité réglementaire

- I Surveiller et améliorer l'organisation mise en place :
 - I Organisant régulièrement des audits et contrôles
 - I Suivant et comparant les bonnes pratiques
 - I Appliquant les principes de l'amélioration continue à l'organisation

- I Assurer la sécurisation des informations en :
 - I Répondant à la réglementation et aux attentes des clients en matière de Sécurité des informations
 - I En prenant en compte la RGPD pour la protection des données

Annexe L : La démarche QSE au quotidien chez Q-Park

Les engagements QSE de Q-Park se concrétisent de la conception d'un parking jusqu'à son utilisation au quotidien

- I Dès la conception que ce soit pour un ouvrage neuf ou une rénovation, nous intégrons la performance environnementale dans les projets en veillant à ce que ceux-ci aient la meilleure intégration possible avec un impact limité sur leur environnement direct :
 - I Intégration paysagère, murs et toiture végétalisés avec récupération des eaux
 - I Intégration de dispositifs d'éclairage à faible consommation (LEDS + détection)
 - I Mise en place de jalonnement dynamique à la place pour limiter le temps de recherche de place
 - I Utilisation quand cela est possible de la ventilation naturelle
 - I Utilisation pour les revêtements de sols de résines certifiées A+ et garantissant ainsi une limitation des rejets de COV dans l'air
 - I Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
 - I Création d'espace 2 roues avec prises de recharges pour favoriser les mobilités douces
 - I ...
- I Lors de la mise en place des chantiers de construction, nous demandons à ce que les entreprises intervenantes respectent la charte des chantiers propres ce qui permet :
 - I De maîtriser les risques de pollution éventuels liés au chantier
 - I De suivre et de maîtriser les consommations d'eau et d'énergie
 - I De limiter les déchets et d'en maîtriser la gestion.
 - I De limiter l'impact sur l'environnement direct et les riverains en réduisant les nuisances sonores et visuelles
- I Nous suivons également les aspects santé et sécurité en nommant des coordinateurs sécurité prévention de la santé (CSPS) chargé de suivre l'intégralité du chantier.
- I Pour améliorer la mobilité ainsi limiter l'impact environnementale des usagers lors de leurs déplacements, nous optimisons sans cesse le jalonnement dynamique et le guidage vers nos parkings avec les dernières technologies innovantes.
- I Tous nos sites sont équipés de matériels permettant d'assurer une télégestion à distance, garantissant ainsi la meilleure sécurité et qualité de service 24/7.
- I Pour garantir notre conformité vis-à-vis de la réglementation et le meilleur niveau de sécurité possible, la maintenance de l'ensemble de nos sites est pilotée par une GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur) et le suivi des dossiers intégré dans une GED (Gestion Electronique des Documents).
- I Nous équipons nos sites de véhicules électriques, hybrides, pour limiter notre impact lors de nos déplacements intersites.

I Au quotidien, pour assurer la meilleure expérience de nos parkings :

Nos collaborateurs sont formés chaque année. En 2021, 5 281 heures de formation dont 4 345 heures consacrées à la santé et la sécurité avec des formations telles que : SSIAP 1&2, Sécurité incendie, Habilitation électriques, Gestes et postures, SST, ...

- I Nous avons uniformisé nos process au travers de « book métiers » et nous formons tous nos collaborateurs à leur application pour apporter la meilleure réponse aux usagers et garantir le meilleur niveau de sécurité face aux situations d'urgences.
- I Nous utilisons du matériel de nettoyage performant et écologique permettant de limiter l'utilisation de produits chimiques et économique en eau.
- I Les produits de nettoyage que nous utilisons sont éco labellisés avec un effet limité sur l'environnement.
- I Des capteurs de passage déclenchent l'allumage automatique des lumières permettant ainsi de garantir une sécurité optimale des utilisateurs et des collaborateurs et de diminuer les consommation d'énergie, limitant ainsi l'impact sur l'environnement.
- I Nous réalisons des centaines d'audits sur l'ensemble de nos sites, audits de nettoyage, audits matériels, audits techniques de conformité, audits qualité de service, ...
- I Nous suivons la satisfaction de nos clients par la réalisation d'enquêtes sur tous nos parkings.
- I Nous intégrons la culture et le patrimoine dans nos parkings avec l'insertion d'œuvre d'art, la préservation des découvertes archéologiques ou bien encore le mécénat.
- I Nous créons des partenariats locaux gagnant-gagnant avec les entreprises de proximités.
- I Nous sommes disponibles 24/7 (présentiel, interphonie et vidéo) pour répondre aux attentes des usagers.



Annexe M : La presse en parle

Janvier 2022 | Paris La Défense

www.defense-92.fr p. 1/4

[Visualiser l'article](#)

Avec Q-Park les parkings de La Défense prennent un nouveau départ



Après plus de deux décennies de gestion Indigo, Paris La Défense prend un nouveau départ. C'est un changement qui est passé quasiment inaperçu au même où les cadres de La Défense sont retournés massivement quelques 20 000 places de parking de La Défense, [Indigo pour les huit prochaines années, des parcs de stationnement](#).

Une transition préparée en trois mois seulement qui s'est s'est très bien passée. Nous avions un peu d'appréhension parti il a coupé ses réseaux et il a fallu que nous connecté de Q-Park France qui compte près de 2 000 contrats d'ab au plus gros client qui en loue plus de 2000). Sur l'aspect compte dans ses effectifs de La Défense une équipe d'un

Pour les quatorze parkings que gère désormais Q-Park à pluriannuel de 37 millions d'euros. « C'est un montant d' durant les trois premières années, indique Michèle Salvadoretti, directrice de Q-Park France. « Nous allons usagers pour changer l'image des parcs de stationnement

Michèle Salvadoretti est la directrice de Q-Park

en France [Defense-92.fr](#)

« Nous souhaitons tout d'abord renforcer la qualité de l'expérience clients dans les parkings du territoire. La propreté, la sécurité et la simplicité du parcours sont au cœur de nos préoccupations », glisse Pierre-Yves Guice le directeur général de Paris La Défense.

Concrètement Q-Park compte offrir une « montée en gamme » en déployant des matériaux « nobles », en passant la totalité de l'éclairage au Led, et en poursuivant la sécurisation des parkings avec le déploiement de nouvelles caméras de surveillance. La signalétique piétonne et routière sera elle revue afin d'être harmonisée à l'ensemble des parkings.

Si les parkings rénovés les plus récemment comme ceux de Corolles et Iris bénéficieront de petites retouches, certains vont connaître une grosse modernisation. Le premier à subir une refonte majeure dès cette année, sera le plus ancien du quartier d'affaires, celui du quartier Boieldieu. Q-Park emboîtera le pas par la suite avec les parkings P1 et P2 (les parkings du Westfield Les 4 Temps) puis le parking Centre Grande-Arche.

Q-Park compte aussi s'adapter aux nouveaux besoins des usagers et surtout des mobilités douces et électriques. « Nous allons déployer environ 300 bornes de recharges pour voiture électrique s'ajoutant aux 230 existantes », promet Michèle Salvadoretti. Pour les cyclistes qui souhaitent laisser leur vélo sous la dalle, Q-Park va ajouter 300 arceaux aux 500 actuels.

Janvier 2022 | Bourgoin-Jallieu

300 places gratuites en moins : ce qui va être mis en place par la Ville

Le sujet du stationnement est évidemment pris au sérieux par la municipalité. Notamment parce que tous les élus savent que c'est une thématique brûlante. Ainsi, avec les travaux du conservatoire qui débiteront ce lundi 24 janvier en face de la Maison du Département, sur les 413 places gratuites du parking Frédéric-Dard, 308 seront supprimées. Pendant deux ans et demi, on passera donc de 413 places gratuites à 105. À terme, une centaine seront récupérées lorsque les travaux seront terminés.

Alors, pour combler cette perte, plusieurs dispositions ont été prises. La première a été de créer 80 places de stationnement pour les employés de la Maison du Département à proximité de l'école Notre-Dame afin qu'ils n'utilisent plus le parking Frédéric-Dard. Ensuite, 18 places de stationnement gratuites ont été ajoutées place de la République au cours de l'été, et 31 places, payantes celles-là, seront créées en mars du côté de La Poste. Enfin, un partenariat a été noué entre la Ville de Bourgoin-Jallieu et la société Q-Park, afin de donner la possibilité aux habitants et aux personnes qui ont besoin d'une place de stationnement, par exemple pour aller travailler, de s'offrir un abonnement à des prix raisonnables à La Folatière.



Gael Legay-Bellod, conseiller municipal délégué à la mobilité, et Gabriel Pena, responsable de centre chez Q-Park, ont présenté les solutions mises à disposition des Berjalliens pour stationner en centre-ville et en périphérie. Photo Le DL/Mourad ALLILI

« Nous nous sommes alignés sur ce que nous demandait la commune. On fait même des offres promotionnelles à 28 euros par mois au cours des trois premiers mois d'abonnement, c'est moins d'un euro par jour. Nous, on s'y retrouve car ça va augmenter la fréquentation dans notre parking », détaille Gabriel Pena, responsable de centre chez Q-Park. « Alors oui on bascule du gratuit au payant, mais cela répond aux problématiques des pendulaires, car c'est surtout eux qui vont être touchés, note Gaël Legay-Bellod, conseiller municipa-

pal délégué à la mobilité. Il y a aussi des parkings gratuits à la salle polyvalente de Champaret et au quai des Belges, avec des trottinettes et des vélos en libre-service, ça peut être une solution pour certains. » Et d'ajouter que cette perte de places gratuites à proximité immédiate du centre-ville était un souci mais que cela entrainait « dans l'évolution normale d'une ville en développement. On a choisi de valoriser ce tènement et d'avoir un magnifique conservatoire pour nos habitants ».

Vincent PROD'HOMME

Janvier 2022 | Chartres

URBANISME | PÔLE GARE

Parking Pôle Gare : en avant pour la connexion !

Depuis novembre, la connexion du futur parking du Pôle Gare avec le passage souterrain d'accès aux quais est en chantier. Un chantier qui devra respecter les contraintes du calendrier établi.



Nicolas Ducrot, responsable travaux du chantier Q-PARK



L'aiguille du chrono trotte. Le 2 novembre a démarré le percement du tronçon de tunnel qui établira la connexion entre le niveau -2 du futur parking Q-PARK du Pôle Gare, et le souterrain d'accès aux quais. Un chantier chronométré puisque, comme le met en évidence Nicolas Ducrot, responsable travaux du chantier Q-PARK, « quand une intervention qui concerne le périmètre de voies ferrées nécessite une

modification de la circulation des trains, une « ITC », interruption temporaire des circulations ferroviaires, est établie avec des dates de début et de fin strictement définies. Pour ce chantier, l'ITC accordée est de 5 mois ». Et il est en effet raisonnable que ce chantier se conduise sous ITC, puisqu'il nécessite la dépose de deux fois 20 mètres linéaires de rails, qui concernent l'accès des trains au quai D. Et un train sans rails, ça fonctionne beaucoup

moins bien. « À la date donnée, les rails devront être réinstallés. Le respect du calendrier, au jour près, est la clef de la réussite de cette opération ».

Comment creuser sous les voies ?

« On ne creuse pas sous les rails ». Les rails ayant été déposés, la société Bouygues Travaux Publics Régions France (TP RF), réalise à la pelleuse l'excavation des 400 m³ de terre

Janvier 2022 | Marseille

Parkings souterrains à Marseille : Q-Park baisse certains de ses tarifs

Q-Park et la Métropole ont renouvelé pour 7 ans leurs contrats d'exploitation des parkings Les Docks Arvieux, Espercieux (2e), La Timone et

Blancarde (5e). Quelque 4,2 millions d'euros seront investis dans la valorisation esthétique des équipements. En outre, ces parkings proposeront 30 min de gratuité dès leur accès. Le tarif horaire de La Timone passera de 2,40 € à 1,70 € et le tarif de nuit (20 h-8 h) sera fixé à un maximum de 5 €.

L'abonnement annuel de Blancarde passe de 1 866 € à 1 200 € ; celui des Docks et d'Espercieux de 2 424 € à 2 000 €. L'abonnement résident annuel pour moto est à 1 € par jour, de même que l'abonnement nuit et week-end résident.



Février 2022 | Paris

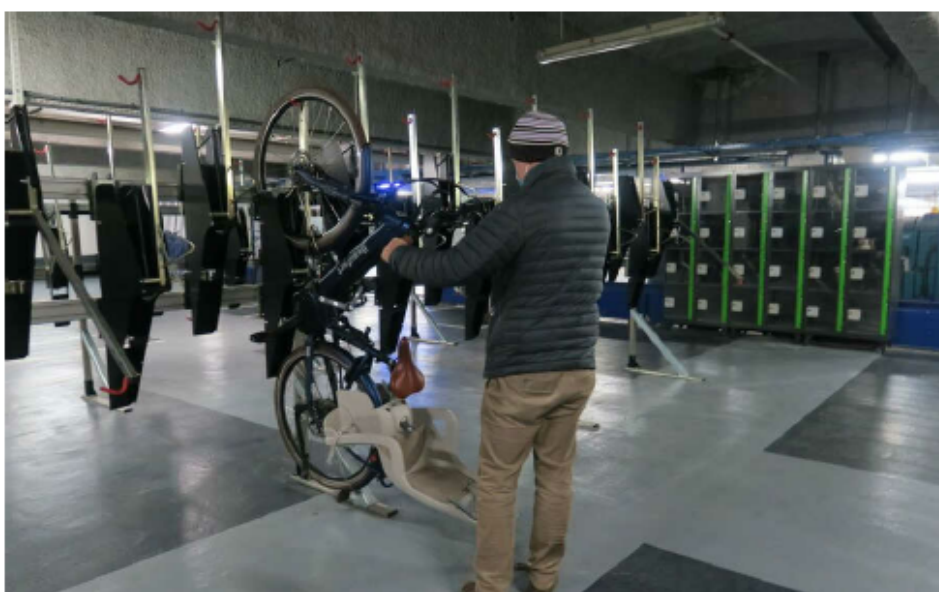
www.leparisien.fr

p. 1/3

[Visualiser l'article](#)

Trouver un parking vélos sécurisé dans le Grand Paris : pourquoi on peut espérer la fin de la galère

Avec le boom des ventes de bicyclettes, de nombreux cyclistes sont en quête de stationnement sécurisé et protégé. Face à cette demande, les opérateurs de parkings souterrains commencent à réaménager leurs espaces. En 2022, plusieurs centaines de places doivent voir le jour dans le Grand Paris.



A Paris et à La Défense, les parkings vélos se développent. Certains ont même des casiers dédiés aux cyclistes. LP/Sébastien Compagnon

Thibault est contrarié. Malgré ses recherches, cet adepte du vélotaf, qui vient d'emménager dans le quartier des Batignolles, à Paris (XVII^e), ne parvient pas à trouver un espace de stationnement sécurisé pour ses trois vélos. « Il n'y a aucun local à vélo dans ma résidence des années 1970, souffle-t-il. Il y a pourtant 50 box pour voitures dans les quatre niveaux du sous-sol ! J'ai écrit au syndic à ce sujet. On m'a répondu sèchement que les propriétaires des box n'en voulaient pas. Au nom de quoi seuls des véhicules encombrants et polluants auraient le droit de se garer dans mon immeuble ? »

Dans le Grand Paris, de nombreuses copropriétés rechignent encore à créer ou étendre les espaces pour garer les vélos. « C'est un sujet de tensions récurrent, alors que des solutions simples et pas très chères sont possibles », regrette Jean-Sébastien Catier, le président de l'association de cyclistes Paris en Selle.

Faute de solution à demeure, Thibault s'est renseigné sur les « vélobox » fermés, aménagés dans la rue par la Ville de Paris. Mais ils sont tous complets ou trop éloignés... Notre vélotafeur est donc allé voir sur le site Velhome.co, une plate-forme en ligne de mise en relation entre propriétaires de local vélo et cyclistes en manque de solutions. Déception là encore : le site ne compte à ce jour qu'une demi-douzaine de propositions dans Paris... Et aucune dans son quartier.

00WYGA55h1Vpa0Vf_Ljns-b-Nsp68aRiKp1VWV_QaIT_QLn02-eE-HR1P1QM2q3YH06u4duTb0wNDMA

Février 2022 | Partenariat Q-Park et Izivia

 www.turbo.fr	Famille du média : Médias spécialisés grand public	15 Février 2022
	Audience : 2076921	Journalistes : -
	Sujet du média : Auto-Moto-Cyclo	Nombre de mots : 6802

p. 1/3

[Visualiser l'article](#)

4000 bornes de recharge dans les parkings Q-Park d'ici 2024



Grâce à un grand partenariat entre Q-Park et l'opérateur Izivia, pas moins de 4000 bornes de recharge seront installées dans les parkings publics urbains de France d'ici 2024, dont 1000 rien qu'en 2022.

Au 31 décembre dernier, on recensait très exactement 53 667 points de recharge pour véhicules électriques en France. Ce chiffre, qui vient d'être officialisé par le partenariat entre Q-Park et Izivia constitue une nouvelle étape dans le développement de l'essor des voitures électriques. Nous sommes en effet l'un des leaders de l'exploitation des solutions de charge ouvertes au public dans le monde, et nous sommes aujourd'hui tout seul de 8% les capacités de charge en France par rapport au nombre de bornes. Ce partenariat nous permettra de renforcer des zones d'une importance capitale en la matière.

Renforcer les centres-villes en solutions de charge

Les 240 parkings publics gérés actuellement par Q-Park se situent en effet dans les centres-villes. Celles qui concentrent le plus de véhicules, donc, et qui doivent être équipées de bornes de recharge pour véhicules électriques en adaptant leurs infrastructures. Les utilisateurs de ces bornes sont en effet souvent des particuliers qui garent leur automobile 2 à 3 heures, et qui stationnent principalement la nuit ou encore, des employés de société qui viennent travailler dans ces zones. Le partenariat défini par Q-Park et Izivia consistera donc à équiper massivement ces zones de bornes de recharge, qui paraissent les plus pertinentes et adaptées.

Quel prix pour ces futures bornes ?

Q-Park et Izivia donnent déjà des précisions sur le fonctionnement de ces futures bornes de recharge. Elles seront accessibles à tous soit via le pass Izivia, soit via le badge des sociétés concurrentes, ou encore sans badge en payant par carte bancaire à l'aide de son smartphone en flashant un QRcode présent sur la borne. Le tarif sera de 1€ TTC par charge, plus 30 centimes d'euro TTC le kWh. On parle ici du tarif pour les utilisateurs du pass Izivia : si vous vous servez d'un badge d'un autre opérateur de mobilité, ce dernier pourrait ajouter des frais additionnels. Notons par ailleurs que ces tarifs ne concernent que la charge électrique et s'ajoutent aux frais de stationnement, que vous soyez abonné du parking ou simple visiteur. Les bornes fonctionneront sans réservation et elles seront nombreuses : après la construction des 1000 premières bornes en 2022 puis de 1500 autres bornes en 2023 et des 1500 bornes restantes en 2024, elles permettront d'arriver à une capacité de recharge pour véhicules électrique dans chacun des parkings de Q-Park (actuellement au nombre de 240 on le rappelle). Celles de 7 kW restitueront environ 50 kilomètres d'autonomie en une heure de charge, contre environ 150 kilomètres pour celles de 22 kW.



Les puissances de charge de ces nouvelles bornes iront de 7 à 22 kW. Et dans un second temps, des bornes de charge rapide pourraient se rajouter sur le réseau.

La maintenance des bornes assurée par Izivia

Q-Park confie donc la gestion et la maintenance des bornes à Izivia, filiale d'EDF spécialisée depuis plus de 20 ans sur la recharge électrique automobile, qu'elle soit publique ou privée, en entreprise. L'opérateur garantira le bon fonctionnement des bornes avec une supervision en temps réel de l'état de fonctionnement des bornes, une hotline disponible 24h/24 en cas de problème, ainsi qu'un service d'intervention sur place dans les situations où la réparation à distance sera impossible. Et Izivia prendra également en charge les bornes électriques déjà installées dans les parkings Q-Park avant ce partenariat.

Mars 2022 | Chambéry

VITRAGE CHANTIER

Mise en œuvre du verre fabriqué par Glasfabrik Lamberts et commercialisé par Glass Partners Solutions

Verre coulé en forme de U pour un parking de Chambéry

La miroiterie de Chartreuse vient de terminer le parking aérien Q-Park Ravet, avenue des Ducs de Savoie à Chambéry (73). Au moindre rayon de soleil, la façade entière semble rayonner. Laurent Personnaz, directeur général de la miroiterie de Chartreuse (implantée à Voiron, en Isère), nous a détaillé les nombreuses contraintes auxquelles il a été confronté pour réaliser ce bâtiment sortant de l'ordinaire.

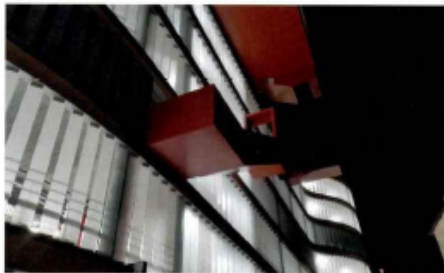
Le bâtiment est construit sur un terrain situé dans un quartier de logements et présente une forme quelque peu biscornue. Il est entouré respectivement, par une avenue, une rue partant de cette dernière et franchissant un pont sur la ligne SNCF de Chambéry à Turin (donc particulièrement fréquentée y compris la nuit par du fret), cette voie ferrée longeant la partie arrière du terrain.

Un an de pose

Le parking lui-même se compose d'une "rue" montante de 15 m de large pour le stationnement en épi des voitures et d'une descente rapide pour la sortie. Les façades extérieures sont entièrement revêtues de "Linit", ce qui lui donne une belle unité et permet aussi la large pénétration de la lumière naturelle. Le Linit est un verre coulé en forme de U, émaillé sauf sur les ailes et trempé. En fonction de la forme du bâtiment, on trouve 2 200 volumes de différentes hauteurs allant jusqu'à 4,20 m et imposant 1 200 côtes différentes. Durée totale de la pose du Linit : un an.

Les contraintes internes au chantier

La première contrainte est venue d'une demande de l'architecte imposant que les pinces d'accroche des volumes verriers soient de lon-



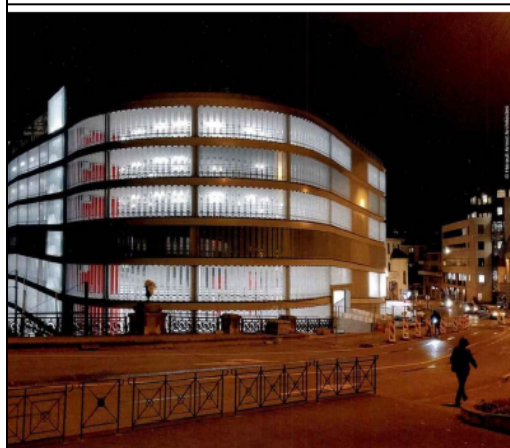
gueur inférieure à 50 mm. Il a donc fallu faire valider un système spécifique avec une pince plus importante, revêtue d'EPDM pour maintenir le verre. Le contrôle de cette attache a été réalisé par le bureau Alpes Contrôle. Ce dernier a imposé des essais sismiques vu la situation géographique de Chambéry. Ces essais ont été réalisés par le CSTB à Marne-la-Vallée, qui a délivré un ATEX.

Les contraintes météorologiques ont aussi été prises en compte, en effet à Chambéry les températures varient de -15 °C à +35 °C. La deuxième contrainte est issue de la forme très spécifique du bâtiment lui-même qui a imposé, pour répondre à la diversité des côtes, trois jeux de production avant coupe, puis trempage et émaillage. Pour des raisons de fabrication, les lats ont été livrés par paire et ont entraîné une

découpe et un stockage chez la miroiterie de Chartreuse. Pour permettre le repérage des volumes, ils ont été identifiés par zones de pose.

8 800 vis de fixation

L'adaptation aux deux matériaux de support : béton ou métal suivant les emplacements a entraîné l'utilisation de deux pièces de fixation différentes, ainsi que la réalisation de gabarits droits ou courbes. Les pattes de fixation sont inclinées car tous les volumes sont posés en biais, souvent les cales de pose sont en "queue de billard". Il a été nécessaire de trouver le couple de serrage idéal pour régler correctement les visseuses. En effet, 2 200 volumes différents représentent 8 800 vis de fixation et 8 800 vis de serrage des contre-plaques, d'où l'intérêt de trouver le bon serrage pour calibrer les visseuses.



une bonne partie de ces es a été découverte en cours de il était en effet particulièrement s'en apercevoir sur les plans in-architectes.

Contraintes d'arrondissement

Proximité immédiate de la ligne SNCF et au fait que dans certaines zones est la pose des volumes verriers a r par l'extérieur. La proximité des sous tension a imposé l'emploi de un type spécifique et le travail de onction des heures où la SNCF le couper l'alimentation électrique.

À certains moments, ce sont même des cordes qui ont réalisé la pose.

Pour couronner le tout, le client Q-Park avait un délai impératif pour démarrer son exploitation, donc il n'était pas question du moindre retard.

En conclusion, ce fut un chantier difficile, depuis les prises de côtes et les interfaces délicates avec le métallier et le gros œuvre, jusqu'à la logistique de mise en œuvre. C'était la première fois que du verre profilé était mis en œuvre de manière inhabituelle et les deux chefs chargés d'affaires (gros œuvre et installation du verre) ont été extrêmement sollicités. Et néanmoins le bâtiment est une vraie réussite et une belle carte de visite pour la miroiterie de Chartreuse. ■

PANNEAU DE CHANTIER

Maître d'ouvrage : Q-Park, Michèle Salvadori, directrice générale.

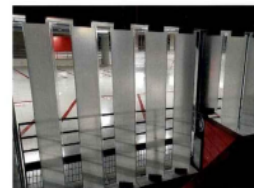
Architectes : Héraut Arnod Architectes à Paris, 83 et Grenoble, 38.

Gros œuvre : Entreprise Chenu à Bourgoin-Jallieu, 38.

Serrurerie : Entreprise Blanchet à Montbrison, 42.

Vitrage : Linit fabriqué par Glasfabrik Lamberts GmbH, à Mursdel Allemagne, titulaire du label Ecoglass et commercialisé par GPS (Glass Partners Solutions) à Anglet, 64.

Installation : miroiterie de Chartreuse à Voiron, 38.



Avril 2022 | Colombes

QUOI DE NEUF ?

ENTRETIEN

« Assurer la continuité cyclable »

Léopold Michallet, maire adjoint aux Transports, Mobilités et Qualité de l'air, et Lionel Faubeau, conseiller municipal en charge des Mobilités douces reviennent sur les nouvelles mesures.



Quels sont les leviers de développement des mobilités douces ?

Léopold Michallet : Le développement de la pratique du vélo passe par la continuité cyclable. Grâce au réaménagement de la RD 106 et à la piste cyclable à l'étude sur la rue d'Estienne d'Orves, il sera bientôt possible de se rendre au parc Lagravère à bicyclette en toute sécurité et sans rupture. Le parc sera également accessible par l'Est de la ville, depuis la gare du Stade, via les nouvelles voies douces de l'Arc Sportif. La continuité cyclable se joue également à l'échelle intercommunale. Nous travaillons par exemple avec Bois-Colombes sur la rue Victor-Hugo.

Lionel Faubeau : En parallèle, nous accélérons l'installation d'équipements pour les cyclistes. Tout en créant de nouvelles places de stationnement pour les vélos et les trottinettes, nous prévoyons le déploiement de cinq bornes de réparation à des endroits stratégiques de la ville, tels que les gares et les carrefours routiers... Enfin, nous expérimenterons plusieurs concepts : abris sécurisés, arceaux intelligents contre le vol, vélo-école itinérant, rue aux écoles...

Quel premier bilan dressez-vous du passage de Colombes en Ville 30 ?

L. F. : Les cyclistes sont ravis du

contre-sens cyclable car cela oblige les automobilistes à ralentir et à mieux partager l'espace public. Les quatre premiers radars pédagogiques installés participent à la sensibilisation et à la baisse de la vitesse. Afin de limiter la vitesse sur les axes les plus fréquentés, un « plan chicanes » a été budgété. En 2022, six rues supplémentaires en seront équipées et les installations se poursuivront jusqu'en 2026. Des zones de trafic limité seront créées afin de réduire la circulation dans certaines rues pavillonnaires surfréquentées.

Quelle est la nouvelle tarification des parkings Q-Park ?

L. M. : À partir du 1er avril, de nouveaux tarifs entrent en vigueur dans les trois parkings Q-Park de la commune : Hôtel de ville, Aragon et Village. Le premier quart d'heure de stationnement est gratuit pour les utilisateurs. À partir de 15 minutes, chaque quart d'heure supplémentaire est facturé 60 centimes d'euros.

Pourquoi ces modifications ?

L. M. : Nous avons renégocié les tarifs avec Q-Park pour davantage d'équité. Le premier quart d'heure gratuit est désormais entièrement à la charge de l'opérateur, sans aucune subvention de la municipalité. Auparavant, la première heure était certes gratuite pour les usagers mais financée par la Ville à hauteur de 102 000 € par an.

Avril 2022 | Boulogne sur Mer

STATIONNEMENT

Q-Park choisi pour exploiter le parking de Nausicaá

La communauté d'agglomération a choisi de nouveau Q-Park pour la gestion du parking de Nausicaá.



Une délibération du conseil communautaire désignait la gestion du parking de Nausicaa.

THOMAS DELEGLISE

« **L**a CAB a décidé de recourir à une procédure de consultation des entreprises par la voie de l'appel d'offres ouvert pour la mise en place d'un marché de prestations de service pour la gestion, l'exploitation et l'entretien du parking public en ouvrage de Nausicaá. » Lors du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Boulonnais, une délibération

concernait la gestion du parking de Nausicaa qui a tant fait polémique ces dernières années puisqu'il a été largement déficitaire. En effet, l'équilibre de gestion n'a jamais été atteint. Le déficit cumulé prévu s'estime à un peu plus d'1,8 million d'euros en quatre années. Un déséquilibre amplifié par la crise du Covid qui a provoqué la fermeture ou l'ouverture limitée de Nausicaá. En décembre dernier, la CAB et Q-Park s'étaient mis d'accord pour mettre

fin le 31 décembre à minuit à la délégation de service public (DSP) actuelle. Malgré ce contexte, on apprend par les élus que c'est Q-Park qui a répondu à cet appel d'offres et qui serait le nouveau gestionnaire du parking de 780 places voitures et 14 places moto sur huit niveaux. La délibération a été adoptée malgré l'absence du maire de Dannes Olivier Carton. D'autres informations devraient être détaillées concernant les modalités de ce contrat. ■

Avril 2022 | Chartres

URBANISME | PÔLE GARE

Parking du Pôle Gare : un chantier « en escalier »

Un et deux niveaux de parking émergent déjà face à la gare, pour ce qui constituera en fin d'année le nouveau parking gare. En surface, les prémisses de la dalle intermodale se mettent en place. Un point d'avancée sur cet ouvrage, par son chef de chantier, Raphaël Barré.



Vue drone Bouygues Bâtiment centre-Sud-ouest



nt prochainement être déposés

Simple comme une lettre à la poste ? C'est l'impression que donne le chantier du parking du Pôle Gare, tant sa progression est fluide. C'est ce qu'ont constaté en délégation Daniel Guéret, sénateur et conseiller municipal en charge du Pôle

Gare, Franck Masselus, venu en sa qualité de président de Chartres Aménagement, et Karine Dorange, adjointe aux travaux, à l'occasion d'une visite de terrain sur le chantier en présence de Michèle Salvadoretti, directrice générale de Q-Park France.

L'ouvrage ne comporte certes rien de révolutionnaire dans sa conception, mais la parfaite avancée de sa construction vaut d'être notée. C'est ce que met en évidence Nicolas Ducrot, responsable de chantier chez Bouygues Construction : « une fois que le terrain a

la structure
ntier s'anime
eaux corps
ar secteurs :
triques et de
ncent à être
s entamer le

propose une grande diversité de métiers et, outre nos missions de construction, nous avons un vrai rôle à jouer pour les faire découvrir aux scolaires. Les établissements ne s'y trompent pas, qui ne manquent pas de nous envoyer des classes : comme le lycée Jehan-de-Beauce ou le lycée professionnel du bâtiment Philibert-de-Orme. Nous prenons soin de leur réserver un accueil attentif pour répondre à leur curiosité, leur faire découvrir les différents métiers du BTP et du génie civil, et conforter ou déclencher ainsi des vocations. Les collégiens d'aujourd'hui sont nos collaborateurs de demain ! »

niveau, sa partie médiane l'entame, tandis que son dernier tiers voit s'achever le premier niveau. Par ailleurs, l'ouvrage fait apparaître ses premières « émergences » : les cages d'ascenseurs et d'escaliers qui déboucheront en surface sur la plateforme intermodale ».

Nouveaux corps d'état

Cette organisation des travaux, bien rodée, est d'autant plus indispensable que les corps de métiers vont se diversifier dès maintenant, alors que le gros œuvre n'en est « que » à la moitié de son achèvement : « tandis

débutonnage¹ des parois extérieures, et dès juin nous pourrions procéder à l'étanchéité de la dalle haute, que les curieux verront changer de couleur ».

Côté voies, l'extension du passage souterrain d'accès aux quais est parée, et les rails qui avaient été déposés ont déjà été remis en place.

Accueil des scolaires

Cette fourmilière parfaitement ordonnée est certes un spectacle réjouissant pour qui s'y intéresse, mais aussi une source d'inspiration pour les jeunes : « un chantier comme celui-ci

¹Les butons sont les éléments qui font appui sur les parois béton de pourtour de l'excavation, pour les maintenir le temps que les éléments de structure intérieure de l'ouvrage assurent ce rôle de maintien. Quand cette stabilité est assurée, les butons sont retirés.

Avril 2022 | St Mandé



STATIONNEMENT PAYANT POUR LES 2 ET 3 ROUES MOTORISÉS

Soucieuse de réguler l'espace public et d'en finir avec les engins ventouses qui encombrant nos trottoirs, la Ville opte pour le stationnement payant des 2 et 3 roues motorisés.

Annoncé dans les colonnes de votre magazine en janvier dernier, le stationnement payant pour les 2 et 3 roues motorisés devient effectif ce mois-ci.

RENDRE LES TROTTOIRS AUX PIÉTONS

Charenton-le-Pont et Vincennes ont sauté le pas depuis 2018 : les 2 et 3 roues motorisés paient leur stationnement au même titre que les automobilistes. Et c'est efficace... la mairie de Vincennes en fait le constat : « les motos ventouses ont quasiment disparu ». Pour cette raison mais aussi pour assurer la sécurité et un cheminement aisé des piétons sur les trottoirs, la Ville de Saint-Mandé a adopté cette ligne espérant ce même résultat.

LE COÛT DU STATIONNEMENT

La tarification est calquée sur le modèle du stationnement des voitures mais avec des tarifs minorés. Elle s'applique du lundi au samedi de 9h à 19h (sauf dimanche et jours fériés).

Régime de stationnement résidentiel réservé aux Saint-Mandéens

Le paiement s'effectue à l'horodateur ou via l'application mobile PayByPhone qui est directement corrélée à la plaque.

Exemples de tarifs : Journée / 0,80€ - Hebdomadaire / 3€ - Mensuel / 11€ - Trimestriel / 25€ - Annuel / 75€.

Régime de stationnement professionnel

La redevance de stationnement pour les professionnels justifiant d'une domiciliation de leur société à Saint-Mandé est équivalente au tarif résidentiel. Cela vaut aussi pour les professionnels de santé installés à Saint-Mandé.

Stationnement "visiteur"

Il faut compter 1€ de l'heure sachant que les 30 premières minutes sont gratuites, et un peu plus à partir de la 9^e heure (10€). Un Forfait de Post Stationnement (FPS) de 12€ sera appliqué en cas de défaut de paiement (paiement par Internet <https://paiement.usager>.

tefps.fr ; par application mobile (PaybyPhone ou Flowbird), à la Police municipale ou directement à l'horodateur.

DÉCOUVREZ TOUTES LES SOLUTIONS DE STATIONNEMENT POUR LES RÉSIDENTS, PROFESSIONNELS ET NON-RÉSIDENTS SUR [HTTPS://VOIRIE.Q-PARK.FR/SAINT-MANDE/LOGIN](https://voirie.q-park.fr/saint-mande/login)

TARIFS ET RENSEIGNEMENTS AU BUREAU D'ACCUEIL DU PARKING CHARLES DIGEON, LE MARDI, ET DU JEUDI AU SAMEDI DE 8H À 15H.

TÉL. 01 58 64 34 60



Mai 2022 | Chartres

URBANISME | PÔLE GARE

Un chantier, «c'est de l'humain et de la cohésion»

Le chantier du parking Q-Park progresse, à vue d'œil. Partout, les ouvriers s'affairent. Nicolas Ducrot, chef de chantier, nous livre son expérience et son regard sur cet univers professionnel.

Il a commencé sa vie professionnelle dans les tranchées d'un chantier chartrain, au début des années 2000. Aujourd'hui, sur le Pôle Gare, il dirige la construction d'un nouveau parking pour le groupe international Q-Park. Avec simplicité et beaucoup d'humanité, Nicolas Ducrot, responsable du chantier du parking Pôle Gare, nous présente son parcours et les opportunités qu'offre le BTP.

Votre Ville : En novembre dernier, lors de la pose de la première pierre de ce chantier, Michèle Salvadoretti, directrice générale France du groupe Q-Park avait évoqué votre parcours, très singulier.

Nicolas Ducrot : Les grands groupes, comme Q-Park, et Bouygues Bâtiment Centre-Ouest qui m'emploie, aiment les histoires « familiales ». C'est sans doute pour cela que la mienne n'est pas restée inconnue. Cette singularité que vous évoquez est que le Mainvillais de naissance que je suis a commencé sa carrière dans le BTP comme étudiant en alternance sur le chantier du parking de Cœur de ville de Chartres, en 2006, et qu'au-



jourd'hui je dirige celui-ci: le nouveau parking du Pôle Gare. Une similarité à plus de 15 ans d'écart, si ce n'est que, entre les deux, j'ai eu la chance de suivre la « voie royale » de la progression professionnelle.

La voie royale ?

Le domaine de la construction m'a toujours attiré. J'ai commencé par un bac S au Lycée Jehan-de-Beauce, poursuivi avec un DUT en génie civil, puis une licence professionnelle en alternance que j'ai effectuée sur ce fameux chantier de Cœur de ville. C'est cette alternance que je qualifie de

voie royale: elle permet à l'étudiant de se familiariser avec son métier et son entreprise, et à l'entreprise de former un futur salarié. C'est un échange gagnant-gagnant qui permet de poser de solides bases de carrières et de collaborations.

Et depuis ?

Depuis, je suis resté très chartrain. J'ai participé à un autre très beau chantier, la transformation de l'ancien hôtel des Postes en grande médiathèque, puis à des créations ou réhabilitations de logements pour Chartres

Habitat, sans compter des établissements scolaires, collèges ou lycées, dans la région.

Comment évolue-t-on dans le BTP ?

Ce milieu professionnel est un univers très juste. Avec de la motivation, de la curiosité, en ouvrant grand les yeux et les oreilles, l'évolution professionnelle se fait naturellement. C'est ce qui me place, à 35 ans, à ce poste de directeur de projets, un poste à responsabilités. Entre-temps, j'ai passé les étapes de conducteur de travaux second œuvre puis gros œuvre, et enfin patron d'opération. Les péri-

Antibes-Juan-les-Pins

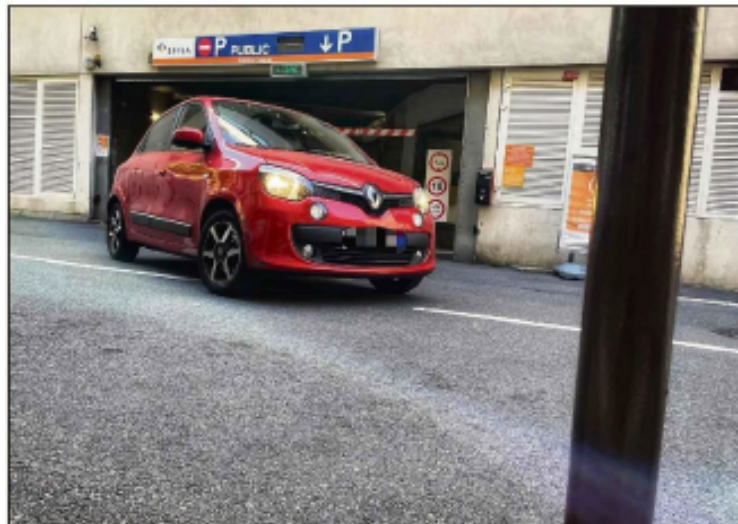
Q Park récupère le parking de la médiathèque en juin

Conseil municipal Ayant déjà en main plusieurs parkings de la ville, la société va se charger de celui-ci. Elle a remporté le marché face à l'exploitant précédent, Effia stationnement.

Puisance quatre. Dès le mois prochain, Q Park récupère la gestion du parking de la médiathèque. L'opérateur s'apprête ainsi à jouer d'un monopole sur Antibes puisqu'il est déjà lié par un contrat à la Ville pour celui du Pré-des-Pêcheurs, La Poste et les Frères-Olivier. Et ce, jusqu'au 17 novembre 2043 - on compte aussi, dans un autre contrat, le Parking Poirier. Lors du dernier conseil municipal, la majorité a annoncé que la société basée aux Pays-Bas a remporté le marché pour la structure installée sous Albert-Camus. Jusqu'à présent, c'était Effia qui était à la barre via une délégation de service public pour ce site ouvert en 2009 (1). Le contrat arrivant à son terme le 2 juin, une procédure a été lancée pour désigner le nouvel exploitant. Le sortant a présenté sa candidature, tout comme Interparking et donc Q Park qui a remporté le marché pour la structure de 193 places (dont cinq pour motos).

« Géré aussi mal que les autres ? »

Un choix qui laisse dubitative Michèle Muratore : « Si l'on regarde les résultats des enquêtes de satisfaction des sites qu'ils gèrent on relève toujours les mêmes problèmes : la propreté, les machines à CB qui ne fonctionnent pas, les ascenseurs souvent en panne, des problèmes d'aération... » Pointant un « souci de qualité et sans doute un manque de personnel pour répondre aux demandes des usagers », l'élu d'opposition se réfère aux chiffres : « La satisfaction s'élevait à 47 % au Pré-des-Pêcheurs, 38 % aux Frères-Olivier et 34 % à La Poste. » Pas assez pour se réjouir, trop pour ne pas



Le parking vit ses derniers jours entre les mains d'Effia.

(Photo M. D.)

s'inquiéter selon la représentante de La Gauche solidaire, écologique et démocratique : « Comment sera géré celui de la médiathèque ? Aussi mal que les autres ? » Selon le maire Jean Leonetti, les prochaines études clients devraient donner de meilleurs chiffres : « Nous avons tiré des enseignements de nos expériences. La qualité sera plus élevée qu'avant » Ce serait d'ailleurs ce critère qui aurait fait pencher la balance en plus de la politique tarifaire selon le premier magistrat qui, aux termes des négociations a obtenu que le délégataire ne demande aucune compensation des gratuits. Alors qu'aujourd'hui, la Ville doit 60 000 euros par an à Effia. Concernant les redevan-

ces, elles devraient être de l'ordre de 110 000 euros par an pour la commune (2). Soit cinq fois plus que la somme actuelle : à savoir 20 000 euros par an. Bref, l'opération est gagnante pour la collectivité.

Deuxième heure gratuite mercredi et dimanche

Et pour les clients ? Si depuis son ouverture en 2009 les tarifs ont augmenté (voir encadré), l'offre d'abonnement proposée par le nouveau délégataire est à « tarification équivalente à l'actuelle ». Sinon, la première heure reste gratuite et la deuxième également (3) le samedi. Nouveauté : le mercredi et le dimanche sont

ajoutés à cette offre. Ensuite ? « Le maintien de la tarification de l'heure de stationnement qui suit la première heure, sans actualisation pendant la durée du contrat ». Et après, continue la « tarification progressive au quart d'heure » avec un plafond de 4,50 euros pour les quinze premières minutes après la deuxième heure gratuite.

MARGOT DASQUE
mdasque@nicematin.fr

1. À l'époque, Effia a réalisé 55 000 euros de travaux d'équipement et a participé à hauteur de 1,1 million d'euros à l'investissement initial du parking : il restait près de 4 millions à la charge de la Ville et quelque 25 millions à la Casa.
2. L'investissement de la société s'élève à 509 000 euros sur les dix ans de contrat.
3. Hors juillet et août.

C'était moins cher avant ?

Tout augmente et n'en finit pas d'augmenter. Bienvenue en 2022. Mais, au final, est-ce que c'était vraiment moins cher avant ? En retrouvant les tarifs du parking de la médiathèque à son ouverture en 2009 on peut se faire une petite idée... De 0 à 30 minutes : 0,50 euro, de 30 mn à 1 heure : 1,60 euro, de 1 h à 2 h : 3 euros, 1 euro par tranche supplémentaire d'une heure : 1 euro, les 12 heures : 13 euros et de 12 heures à 24 heures : 15 euros.

Aujourd'hui, la tarification au quart d'heure s'applique. Donc logiquement, ça grimpe. Si avant 1 h 15 de stationnement c'est gratuit, on atteint directement 2,40 euros. Pour s'acquitter donc de 5,40 euros pour 2 heures 45 contre 4 euros en 2009. Donc techniquement : oui, c'est plus cher si l'on prend la dernière partie de l'heure facturée. Logique.

À noter : à l'ouverture du parking, la demi-heure gratuite a été volontairement supprimée pour cette structure. La croyance d'alors était la suivante pour la municipalité comme indique dans nos colonnes juste avant l'accueil des premiers automobilistes : « Nous avons pensé qu'il valait mieux étaler le prix dans la durée, compte tenu du fait que très probablement le parking de la médiathèque sera utilisé par les usagers de la médiathèque, et qu'en conséquence la durée de lecture ou de séjour dépasse en règle générale la demi-heure... »

Juin 2022 | Albi

Albi

Mobilité et stationnement : de nouvelles navettes gratuites

TRANSPORTS La maire d'Albi, Stéphanie Guiraud-Chaumeil, et Jean-Michel Bouat, vice-président de l'Agglomération en charge de la mobilité et maire adjoint en charge de la circulation, présentaient les nouveaux moyens de mobilité.

Deux navettes électriques gratuites vont être mises en place à partir du 4 juillet. Ces navettes feront le tour du centre-ville, et desserviront ses principaux points d'intérêt comme les marchés, les commerces, les sites patrimoniaux ou les gares. « *Il suffira de lever le bras selon l'endroit où l'on se trouve* » selon le maire adjoint. Elles auront une capacité de 20 places et fonctionneront du lundi au samedi. Il y aura 15 minutes entre chaque passage. L'objectif de ces nouveaux moyens de transport est la diversification des moyens de locomotion. Il sera donc désormais possible de visiter le centre-ville ou bien rentrer à son domicile plus rapidement. « *Si vous partez vous promener avec les enfants et qu'ils sont fatigués au retour, les navettes peuvent être utiles* », commente la maire.

De nouvelles mesures de stationnement

Des places bleues vont être mises à disposition. Le temps de stationnement sur ces places sera de 30 minutes gratuites par jour et par véhicule. Le sta-



La durée de stationnement sur les places bleues sera de 30 minutes par jour et par véhicule. [Maureen Gillet/Le Tarn Libre]

tionnement sera toujours gratuit le samedi. Seul le parking du Jardin National et celui du monument aux morts seront payants. Le tarif de stationnement, initialement de 1 € par heure, passera à 1,50 € par heure en zone courte durée, jusqu'à deux heures alors que les tarifs longue durée resteront les mêmes. Un abonnement de 25 € par mois pour les professionnels de la santé sera mis en place, ainsi que pour les profes-

sionnels du maintien à domicile. Faciliter l'accès au centre-ville pour des « courses » de courte durée, réduire la présence de « voitures ventouses » à proximité des secteurs payants, moderniser les modes de paiement, étendre le stationnement résident... telles sont les évolutions nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par la Ville d'Albi et la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

En matière de stationnement sur voirie la ville possède aujourd'hui 1 533 places payantes, sur un total de 4 000 places de stationnement situées à 15 minutes de

marche du centre historique, dont 360 de courte durée (2h) en zone orange et 1 173 de longue durée (4h) zone verte et bleu ouvertes au stationnement résidents.

Il y aura un forfait journalier pour les artisans effectuant des travaux : 3 € en zone longue durée et 5 € en zone courte durée par jour et par place. Un disque pour les « places bleues » sera mis en place progressivement afin de faciliter la rotation des véhicules. La durée limite de stationnement autorisé sur ces places passera de 15 à 30 minutes. Le parc des horodateurs évolue : QPark s'équipe de 82 nouveaux horodateurs dont

430**

Le nombre de places supplémentaires payantes qui seront ouvertes en zone longue durée.

15 kiosques de mobilité permettant la diffusion d'informations. Les horodateurs seront tous équipés de terminal cartes bleues. Ces nouveaux horodateurs permettront de créer des profils d'utilisateur avec des droits dédiés : abonnement résidents, autorisation de stationnement pour travaux, gratuité les jours de pic de pollution... Il y aura la mise en place du paiement par application sur smartphone, avec par exemple possibilité de recharger sa durée de stationnement et achat des abonnements riverains dématérialisés.

Maureen Gillet

« *Si vos enfants sont fatigués au retour d'une promenade, les navettes peuvent être utiles* »

Les ambitions des centres Westfield Les 4 Temps et le Cnit, vu par Jonathan Toulemonde

Temps et du Cnit, pour parler de l'avenir des centres de shopping de La Défense. Un avenir qu'il espère vert, ouvert vers les villes alentours et l'humain.

Nous avons rencontré Jonathan Toulemonde, directeur du centre Westfield Les 4 Temps et du Cnit, pour parler de l'avenir des centres de shopping de La Défense. Un avenir qu'il espère vert, ouvert vers les villes alentours et l'humain.

Il a rejoint le groupe Unibail-Rodamco-Westfield en 2011. Jonathan Toulemonde, ancien directeur des centres Westfield V2, à Villeneuve d'Ascq, et Parly 2 dans les Yvelines, a posé ses bagages à la Défense en mars 2022. Aujourd'hui directeur des 4 Temps et du Cnit, il veut donner aux deux centres du quartier d'affaires un visage « plus humain ».

« C'est le plus grand centre commercial d'Europe à bien des égards », et « un site à part » qu'il nous avoue être très content de prendre en charge. Ce diplômé de l'École Supérieure de Commerce d'Amiens a pris la place de Thibault Desmidt, à un moment où le Covid semblait derrière nous. Aujourd'hui, il oeuvre à « insuffler une énergie différente que celle connue pendant la pandémie », avec la volonté d'offrir au Westfield Les 4 Temps et au Cnit « une identité propre ».

Dans sa ligne de mire, plusieurs grands axes importants, comme la sécurité, l'écologie, la proximité et le mieux-vivre ensemble. Le communiqué de presse annonçant son arrivée évoquait sa volonté de « continuer à faire rayonner la diversité des enseignes et l'excellence des services proposés » et pour ça, Jonathan Toulemonde en est convaincu, « il faut s'ouvrir sur les villes qui nous entourent ». Puteaux, Nanterre, Neuilly-sur-Seine et Courbevois... Le nouveau directeur veut, à l'inverse du dicton, unir pour mieux régner.

Côté sécurité, impossible de ne pas évoquer le drame qui a récemment secoué le quartier d'affaires : l'agression d'un vigile prestataire du centre, Youssop Nopadol. « Le suspect a été heureusement interpellé », rappelle Jonathan Toulemonde, évoquant depuis un travail « de fond » fait pour garantir la sécurité dans ses centres. Ainsi, il travaille main dans la main avec la Préfecture et le commissariat de La Défense, pour accompagner au mieux « un flux qui reprogresse fort ». En ce sens, le dispositif PC sécurité s'appuie sur une télésurveillance renforcée.

Les effectifs sont, eux aussi, renforcés « en journée et en soirée », avec « deux rondes de policiers par semaine » et la présence de militaires. Même travail effectué dans les parkings par l'entreprise gestionnaire Q-Park. Ce travail collaboratif sur la sécurité, pour Jonathan Toulemonde, il passe aussi par « un meilleur fléchage des gens dans le besoin ». D'un côté, il y a donc l'aspect sécurité pure, avec des renforts humains et technologiques, mais de l'autre, il y a l'aspect solidaire.

Pour ça, le jeune directeur peut compter sur l'aide apportée par La Maison de l'Amitié, qui depuis dix ans « va à la rencontre des personnes en situation de grande précarité et isolées qui vivent ou passent à la Défense », peut-on lire sur le site internet de l'association. « L'idée, c'est d'orienter les nécessiteux, de leur dire : allez là-bas, il y a telle structure qui peut vous aider », explique Jonathan Toulemonde. En ce sens, La Maison de l'Amitié a ouvert, dans le centre d'affaires, le premier restaurant solidaire et écoresponsable de La Défense. Ce restaurant est un lieu d'échange où les personnes dans le besoin, habitants et salariés peuvent s'installer à la même table.

Juillet 2022 | Toulon

Métropole

TOULON

Où se garer gratuitement vers le centre-ville ?

Se garer gratuitement dans le centre-ville de Toulon, c'est souvent un véritable casse-tête. Nous avons dressé pour vous une liste non exhaustive des lieux où se garer sans se ruiner.

Rares sont les personnes qui peuvent se vanter de se garer gratuitement au cœur de Toulon sans chercher pendant de longues minutes. En effet, à l'exception des dimanches et jours fériés, ainsi que toutes les nuits entre 19 h et 9 h du matin, il est difficile de trouver une place gratuite pour stationner son véhicule dans l'hypercentre toulonnais. Pour se rendre au cœur de ville, le plus simple semble de s'éloigner un peu des petites ruelles qui entourent la place de la Liberté, et préférer des stationnements dans des quartiers voisins du centre. Cela nécessitera de marcher un peu, mais en quelques poignées de minutes, à vous

les rues commerçantes !

Au nord de la voie ferrée

Outre la partie nord du parking des Lices et ses 274 places gratuites, d'autres parkings du même genre sont à proximité. C'est le cas du parking de la Préfecture (98 places), situé boulevard du Commandant Nicolas. Il y a aussi celui du Zénith Omega qui compte 211 places. Attention, ce dernier n'est ouvert qu'en journée de 6 h à 22 h. Pour ces parkings, il faut compter une dizaine de minutes de marche pour se rendre au centre-ville.

Un peu plus loin, pour ceux qui ne sont pas effrayés par les 15 à 20 minutes de



Aux Lices, 274 places gratuites sont disponibles.

(Photo Valérie Le Parc)

marche qui séparent le quartier de Claret et le cœur de ville, de nombreuses places sont aussi disponibles. On les retrouve principalement autour du gymnase des Lices et de l'avenue de la Victoire du

8 mai 1945 (notamment le parking Barnier et celui du stade des Lices).

À l'est du cœur de ville

Les quartiers de la Rode et du Port marchand offrent

également de belles possibilités pour stationner gratuitement. Il faut compter une petite dizaine de minutes de marche pour se rendre au centre-ville.

Au Port marchand, un grand parking se situe place Maurel et compte environ 115 places de stationnement. Vous trouverez aussi bon nombre de places autour du pôle administratif de la Rode.

Les bons plans en souterrain

En parallèle de ces parkings de surface gratuits, il existe quelques bons plans à connaître pour se garer gratuitement dans le centre-ville pour quelques heures. La ville offre, dans certains parkings couverts

gérés par la société Q-Park, des créneaux où il est possible de stationner sans dépenser un centime. Parmi ces bons plans, on peut citer :

- Le mercredi de 7 h à midi, une heure de parking est offerte par la ville dans les parkings Peiresec et Lafayette ;

- Le samedi de 8 h à 20 h, deux heures sont offertes par la ville dans les parkings Place d'Armes, Facultés et Delaune ;

- Le samedi de 8 h à minuit, deux heures sont gratuites au parking couvert Liberté ;

- Le dimanche matin entre 7 h et 13 h, le stationnement est gratuit dans le parking Porte d'Italie.

CHLOÉ DEMUTH

Août 2022 | CHRU NANCY

GRAND NANCY

Stationnement au CHRU : le parking devenu payant à Brabois

Comme annoncé, le CHRU de Nancy opère un virage en matière de stationnement aux abords de Ses sites, et cela commence à Brabois. Le parking gratuit proche du bâtiment principal est désormais payant au-delà d'une demi-heure. Revue de détails.

C'est chose faite : depuis peu, au creux du mois d'août, le stationnement est devenu payant pour les visiteurs de l'hôpital de Brabois utilisant le parking couvert P1, à proximité de l'hôpital d'adultes et de l'Institut de cancérologie. Ils doivent désormais mettre la main au porte-monnaie s'ils y restent garés plus de 30 minutes (ce qui - à moins d'une visite express - est généralement le cas). Explications.

■ Partenariat.

Comme annoncé en fin d'année dernière, la direction du centre hospitalier régional - qui a attaqué un immense chantier de restructuration et de regroupement de ces sites - a scellé un accord avec la société Q-Park. Laquelle a donc commencé par installer ses bornes et équipements divers au parking P1, soit 380 places réservées aux visiteurs.

■ Tarifs.

Stationner sur ce parking



Se garer plus de 30 minutes n'est plus gratuit sur ce parking P1. Photo ER /Stéphanie CHEFFER

couvert est gratuit durant les 30 premières minutes. Il en coûte ensuite 0,50 € les 15 mn en deçà d'une durée totale de stationnement d'1 h 15, puis 0,40 € les 15 mn de 1 h 16 à 2 h 15, 0,30 € les 15 mn de 2 h 16 à 5 h 15, et 0,20€ de 5 h 16 à 24 heures (soit un tarif maximal de 21,70 €/24 heures).

Deux forfaits (hebdomadaire à 50 €, et mensuel à 70 €) sont

par ailleurs proposés, comme un abonnement annuel (360 €) et des cartes prépayées à 30 € et 50 €, équivalant respectivement à 35 € et 60 € de stationnement.

Et gare aux étourdis : un ticket perdu est facturé 50 €.

■ Autres parkings

Cette évolution des modalités stationnement sur ce parking, marque le début d'un

changement global tournant la page de la gratuité (toujours en vigueur sur le parking P3 de 100 places, côté rue du Morvan, alors que rien ne change pour le parking-relais P2).

Prochainement en effet, les aires de stationnement de la maternité régionale (rue du Dr Heydenreich à Nancy) évolueront, avant les parkings de l'hôpital central, début 2023.

S.C.

Août 2022 | SAINT-MALO

Saint-Malo

La Ville se prépare à la Route du Rhum

Plus de bateaux et des centaines de milliers de visiteurs, cela s'anticipe. Notamment au niveau de la circulation et du stationnement. Dès lundi, les usagers pourront demander leur laissez-passer.

Bis repetita

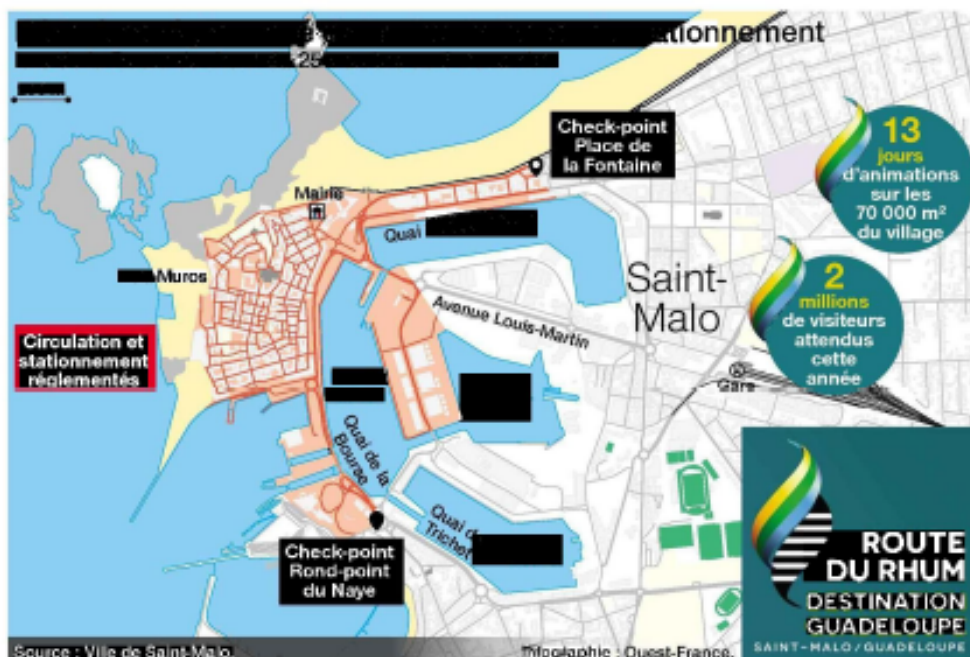
L'édition 2018 de la Route du Rhum avait initié les laissez-passer pour tous véhicules autorisés à pénétrer et stationner autour et dans Intra-Muros. « Cela avait bien fonctionné », souligne Gilles Lurton, le maire. Celle de 2022, 41^e du nom, du 25 octobre au 6 novembre, reprend l'idée. Sur un périmètre élargi – non plus jusqu'au Palais du Grand large, mais jusqu'à la sous-préfecture, côté Sillon et côté port – avec une procédure simplifiée. Des laissez-passer qui n'avaient pas toujours fait l'unanimité, mais répondent « à une demande de la préfecture, dans le cadre des grands événements ».

Dès lundi 8 août

Dès lundi et jusqu'au 19 septembre, les personnes autorisées – résidents, commerçants, hôteliers, professionnels d'Intra-Muros et du Sillon, pêcheurs et usagers du port de commerce – pourront faire leur demande, « uniquement en ligne (saint-malo.fr) excepté les personnes éligibles d'internet ». Pour ces dernières, un accueil est prévu « non pas en mairie, mais à la police municipale où est installé un bureau des laissez-passer, 5, avenue Louis-Martin, uniquement sur rendez-vous, au 02 56 88 03 58, LPRDR22@saint-malo.fr ».

Des laissez-passer qui seront distribués « sur rendez-vous, avec vérification des justificatifs, du 19 septembre au 23 octobre ». Une distribution tardive, « pour éviter au maximum les fraudes ». Le laissez-passer, en huit versions en fonction des usages, sera à apposer sur le pare-brise ou deux-roues motorisé. Les contrôles ne seront pas systématiques aux check-points, mais possibles à tout moment. Gare aux véhicules en zone réglementée n'en disposant pas de laissez-passer ! « Tous les véhicules non autorisés auront quitté la zone le 24 octobre, au risque de se retrouver en fourrière.

Attention, urgence



Source : Ville de Saint-Malo.

Métophographie : Ouest-France.

« Outre les personnes autorisées – qui auront obligation de stationner en garage privé si elles en disposent, ce qui sera signifié sur les laissez-passer – toutes les personnes devant intervenir en urgence pourront obtenir, sur justificatif, un laissez-passer, durant la Route du Rhum. « Quant à la clientèle hôtelière ne disposant pas de parking, « elle disposera d'un arrêt minute, place de la Fontaine, ou pourra arriver en taxi ».

Plus grand !

Le périmètre élargi – 70 000 m² – « c'est parce qu'il y aura davantage de bateaux, 138 contre 120 habituellement, rappelle Gilles Lurton. Et que les Ultime entreront dans le port, entraînant une concentration supplémentaire autour des bassins, et la nécessité, pour nous, d'être encore plus rigoureux sur les conditions d'accueil de 2 millions de visiteurs,

potentiellement sur les 13 jours, en toute sécurité ».

Les Imoca iront jusqu'au fond du bassin Duguay-Trouin, au niveau des anciens silos, cela permettra aussi de fluidifier les circulations piétonnes. « Nous avons connu de très fortes concentrations lors de la dernière édition, notamment au niveau du point restauration, quai Duguay-Trouin. Il nous faut assurer un juste équilibre entre l'accueil des visiteurs, le bon déroulement des festivités et la poursuite de la vie quotidienne », appuie le maire.

Parades

Autre nouveauté susceptible d'attirer toujours plus de visiteurs, « les parades de bateaux organisées dans la baie. La circulation sera alors impossible à chaque ouverture de l'écluse du Naye, plus fréquente qu'à l'ordinaire. « Pour cela et pour toute autre information, « ne pas hésiter

à télécharger l'application Le lien malouin, qui délivrera énormément d'informations en temps réel », souligne Florence Abadie, adjointe.

Plus facile

Cette année encore, le village sera entièrement entouré de barrières. Mais les entrées et sorties passent de quatre à huit, « avec notamment trois ouvertures supplémentaires pour faciliter les liaisons avec Intra-Muros, une demande forte ». Les personnes à mobilité réduite auront un passage facilité par les accès VIP. Autres particularités, la prise en charge taxi est déplacée à la Bourse, et les abonnés Q-Park y auront accès, sur justificatif, en dehors des ouvertures du village, avant 10 h et après 20 h ou 22 h.

Brigitte SAVERAT-GUILLARD.

Août 2022 | TOULON

TOULON

Changement de visages à la tête des Vitrines de Toulon

Après quinze ans aux manettes de l'association des commerces du centre-ville, Xavier Taccard s'apprête à passer la main. Valérie Dumaire et Boris Touaty deviennent coprésidents.

Les Vitrines de Toulon fêtent leurs trente ans cette année. L'occasion de renouveler une partie du conseil d'administration de l'association des commerçants du centre-ville. Succèdent aux coprésidents Jean-Luc Dejean (chocolats Thuries) et Xavier Taccard (Strada), qui quittera ses fonctions fin 2022, Valérie Dumaire (Galeries Lafayette) et Boris Touaty (Cafés Maurice). Ce dernier nous explique ses ambitions.

Un coprésident de 31 ans, c'est plutôt rare dans une association de commerçants. Vous entendez dépeussier les Vitrines ?
L'idée c'est d'apporter du sang neuf, tout en s'appuyant sur l'expérience des « anciens ». Ce qui a été fait avant a été bien fait, j'insiste. J'ajoute qu'avec Valérie Dumaire, c'est surtout la première fois qu'on a une femme coprésidente. La parité est respectée. Tout comme on est représentatif de l'hétérogénéité des commerces du centre-ville.

Combien de commerces font partie de l'association ?
Nous avons 200 adhérents sur les 600 commerces du centre. Un tiers, c'est bien, mais on a une



Le nouveau coprésident des Vitrines de Toulon, Boris Touaty, entouré de deux salariées de l'association, Mélanie Evin et Évelyne Hun. (Photo Ma. D.)

ambition de développement importante. Pourquoi, à Sanary, ont-ils 180 adhérents sur 200 vitrines ? S'ils y arrivent, on peut y arriver aussi. Nous devons devenir incontournables pour les professionnels.

Comment devenir incontournable ?
Déjà, il nous faut dynamiser notre communication. Valoriser nos actions auprès de la population, mais aussi nos compétences auprès des commerçants. Nos trois salariés vont avoir un grand rôle à jouer. Nous avons un centre-ville qui s'embellit, que nous pouvons rendre encore plus attractif. Nous n'avons rien à envier aux centres commerciaux autour de Toulon, qui ont tous les mêmes enseignes. Ici, on a une vraie diversité de boutiques et, pour elles, les Vitrines peuvent aussi être un support précieux et un facilitateur de projets.

À la différence des vrais centres commerciaux, il n'y a pas de

parkings gratuits...
Si. Les Vitrines proposent à leurs adhérents de pouvoir offrir du temps de stationnement gratuit à leurs clients dans les parkings Q-Park. Nous œuvrons aussi pour nos adhérents, en leur proposant un quota de places à des tarifs allant jusqu'à -30 %. Luttons contre les préjugés : nous sommes un centre commercial à ciel ouvert, l'un des plus grands et accessibles du Var !

Côté animation, vous voulez mettre le paquet ?
Notre objectif est bien de défendre et animer le centre-ville. La Ville, avec VAD, y contribue avec ses « samedi en fête », chaque 1^{er} samedi du mois. Nous, nous allons continuer nos défilés de mode,

Le nouveau bureau

Coprésidents :
Valérie Dumaire (Galeries Lafayette), Boris Touaty (Cafés Maurice), Xavier Taccard (Strada)
Secrétaires :
Garry Gourdeaux (L'Utilisée), Romain Pappou (Le Petit Biscuitier)
Trésoriers :
Marie Aubert (La Maroquinerie), Loïc L'Haridon (Cavavin)

deux fois par an. Le prochain a lieu le 1^{er} octobre. Nous comptons aussi mettre en place la semaine du goût en octobre, avec des dégustations et des ateliers cuisine. Pour promouvoir le commerce de proximité, nous offrons aussi des réductions aux clients.

Des réductions ?
Oui, avec notre système de chèques CadoCity, on offre un pouvoir d'achat supplémentaire pendant les soldes, par exemple, avec du -20 % dans 250 magasins. Dans le même ordre d'idées, on lance aussi notre passeport commerce (voir par ailleurs).

Vous tenez à apposer rapidement votre empreinte sur l'association ?
Non, le but n'est pas de chambouler ce qui se faisait. On prend nos marques derrière une équipe qui était en place depuis quinze ans. Disons qu'après les périodes de confinement et les nombreux samedis de manifestations, on espère créer une dynamique positive qui puisse s'inscrire dans la durée.
MATHIEU DALAINE
mdalaine@nicematin.fr

Le bon plan du « passeport commerce »

Du 22 août au 30 septembre, les Toulonnais sont invités à retirer un « passeport commerce » aux Vitrines (6, place Amiral Senes) ou dans les boutiques partenaires. Le principe : se faire tamponner un carnet à chaque dépense d'au moins dix euros dans certaines enseignes du centre. Les cinquante premiers à avoir complété leur passeport (dix tampons) gagneront un chèque-cadeau de vingt euros. Quatre personnes tirées au sort remporteront également un « gros lot », dont un brunch avec massage pour deux à l'Éautel, d'une valeur de 250 euros. L'opération se répétera plusieurs fois dans l'année.

Du 18 au 21 août, « nos commerçants font leur braderie »

L'événement se déroulera sur le même périmètre que par le passé : autour de la rue Jean-Jaurès, la place de l'Opéra, les rues Hoche, d'Alger, Émile-Zola ou encore Berthelot et Pierre-Sémeard. Mais contrairement aux deux éditions précédentes, clients et marchands n'auront pas l'obligation de porter le masque, ce que personne ne devrait déplorer.

Du jeudi 18 août au samedi 21 août, de 9 h à 19 h, la traditionnelle braderie d'été sera organisée dans le centre-ville de la capitale du Var. À la baguette : non pas l'association des Vitrines de Toulon mais la municipalité. Avec toujours cette « volonté d'accroître l'attractivité commerciale du quartier et la consommation locale ». Ce n'est pas pour

rien que l'événement s'intitule « Nos commerçants font leur braderie ». Des dizaines d'entre eux videront ainsi leurs stocks devant leurs boutiques. Des forains seront également conviés sous le soleil et les papillons colorés. Il y en aura pour tous les goûts et pour tous les budgets. L'événement sera rythmé par des parades musicales.



En plus des commerçants du centre-ville, des forains participeront à la traditionnelle braderie d'été. (Photo doc V-m.)

Septembre 2022 | CHRU NANCY

GRAND NANCY

Stationnement au CHU : la refonte est lancée

Après les premières retouches à Brabois avec l'arrivée du prestataire Q-Park, travaux et aménagements vont se poursuivre, à Brabois toujours, à la maternité puis sur le site de Central. Ces changements (places payantes et nouveaux emplacements notamment) touchent visiteurs et professionnels.

Comme annoncé cet hiver, et dans le cadre de son vaste plan de restructuration, le centre hospitalier régional universitaire revêt sa copie en matière de stationnement sur ses trois principaux sites : Brabois à Vandœuvre (2 700 places), ainsi que la maternité (350 places) et Central (1 000 places) à Nancy. Le CHRU a ainsi signé une convention avec Q-Park, société travaillant déjà avec les hôpitaux de Saint-Quentin, Valenciennes ou encore le CHU Nice.

« Les difficultés de stationnement sont importantes depuis longtemps sur nos sites principaux, il nous fallait un professionnel comme Q-Park pour simplifier et optimiser les flux, dans le contexte des travaux de réorganisation du CHRU », résume Agnès Schreiner, cheffe du département Investissements et logistique.

■ Places gratuites, places payantes

Déjà payant mais en régie depuis une quinzaine d'années, le parking visiteurs P1 de Brabois (380 places au pied du bâtiment principal et de l'ICL) a été le premier, en août, à basculer dans « l'ère Q-Park ». « La première demi-heure res-



Le parking P1 de Brabois, a été le premier à faire l'objet d'aménagements. Les autres vont suivre. Photo ER/S.C.

te gratuite mais la grille tarifaire a été légèrement modifiée, avec un paiement par quart d'heure et système de lecture de plaque, explique Agnès Schreiner. Des travaux ont également été réalisés sur la toiture, les éclairages leds, l'accessibilité personnes à mobilité réduite, ou encore les bornes de recharge électrique. »

La gratuité reste de mise « pour nos personnels et les professionnels "hébergés" au CHU, comme ceux de l'hôtel à projets ».

Les autres parkings fonctionneront tous « selon une grille tarifaire quasi identique. Quelques spécificités concerneront la maternité, notamment un forfait 5 jours à 22 € ».

■ Modalités diverses

Des places de dépose-minute seront créées devant divers bâ-

timents de Brabois, avec procédure d'enregistrement spécifique pour les personnes à mobilité réduite. Les places nominatives, réservées à certains professionnels de santé, vont disparaître.

« Elles étaient sous utilisées en raison des absences de certains médecins, qui interviennent souvent sur plusieurs sites, observe Agnès Schreiner. On va désormais fonctionner selon un système de "poches" : des zones identifiées pour certaines catégories d'usagers. »

Par ailleurs, les visiteurs pourront réserver leur stationnement via l'application Q-Park (c'est déjà le cas pour le P1), et au fil des travaux immobiliers, des parkings supplémentaires verront le jour à Brabois. Dans un objectif de fluidifier l'accès au site, les axes routiers menant au

CHRU étant engorgés aux heures de pointe, « environ 1 200 places supplémentaires devraient y être créées ».

■ Le calendrier

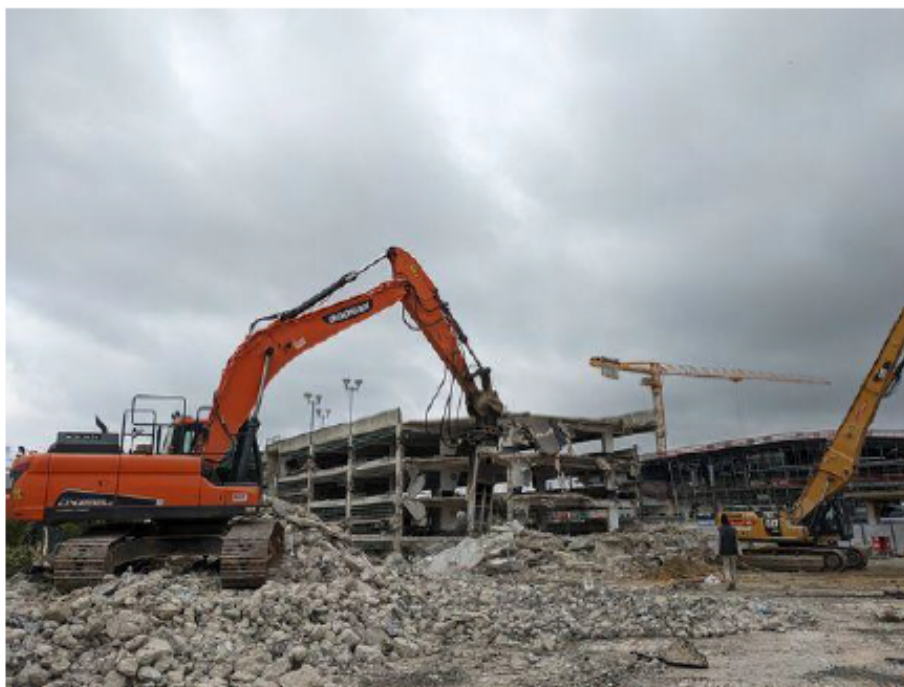
Après le parking P1, le P3 de Brabois, actuellement totalement gratuit, va faire l'objet de travaux « fin septembre, voire début octobre » pour s'aligner sur le fonctionnement du P1. Barrières et bornes de paiement seront installées rue du Morvan (côté hôpital d'enfants), pour au final une aire payante de 167 places.

Pour la maternité, « les travaux seront lancés au plus tôt en octobre, et au mieux en février 2023 pour Central. Sur ce site, le parking Marshall, qui n'est qu'un terrain vague à ce jour, sera complètement refait et bitumé ».

Stéphanie CHEFFER

Octobre 2022 | Chartres

Le parking Effia de la gare de Chartres démoli pour laisser la place à un hôtel, des logements et des commerces



Le coût de la démolition du parking Eiffia, près de la gare de Chartres, est estimé à 200.000 € © agence de Chartres

Un nouveau chantier a démarré sur le pôle gare de Chartres, à proximité du bâtiment voyageurs de la SNCF. Le parking Effia va bientôt disparaître du paysage.

Le pôle gare de Chartres poursuit sa métamorphose. Depuis le début du mois d'octobre, des engins de chantier ont commencé à grignoter le parking Effia, situé entre le pont Casanova et la nouvelle passerelle de la gare SNCF.

Le coût du chantier de démolition du parking aérien, qui doit durer quatre mois, s'élève à 200.000 € (hors taxes).

Le terrain de 5.300 m² a été racheté par le groupe Pichet à la SPL (Société publique locale) Chartres Aménagement, concessionnaire de l'opération pôle gare. Le 21 septembre dernier, la Ville de Chartres a accordé un permis de construire au promoteur dont le siège social est basé en Gironde.

Un restaurant en rooftop avec vue sur la cathédrale

Novembre 2022 | Paris La Défense

Q-Park lance deux nouveaux abonnements pour plus de flexibilité !



Q-Park France annonce deux offres commerciales innovantes afin de s'adapter au plus près des attentes des usagers et de leurs nouveaux modes de travail.

Après s'être engagé en faveur des circulations douces et électriques, Q-Park France souhaite maintenant proposer des solutions adaptées aux nouveaux modes de travail des salariés. En effet, dans un contexte où le télétravail se démocratise de plus en plus, Q-Park offre des solutions plus flexibles afin de vous permettre de payer le juste prix pour un abonnement adapté à vos besoins.

Deux nouveaux abonnements

Aux côtés de l'abonnement classique 7x24, Q-Park crée :

- Le Pass Télétravail « 3 jours » : il vous permettra d'accéder au parking 3 jours fixes par semaine. Si vous devez utiliser le parking en dehors de votre abonnement, pas de panique, ce sera possible ! Le temps passé sur la base vous sera simplement facturé en supplément.

- Des « forfaits Flex », avec un nombre d'heures fixe à consommer chaque mois : des offres 120 heures et 140 heures sont ainsi proposées aux salariés qui travaillent à La Défense.

Ces nouveaux produits sont d'abord mis en place à Paris La Défense dans le cadre du marché confié à Q-Park France de gestion du plus grand ensemble de parcs de stationnement d'Europe. Paris La Défense sera ainsi le premier quartier d'affaires en France à proposer des solutions pour le stationnement des salariés adaptées aux nouvelles façons de travailler.

Pour en savoir plus sur l'offre de Q-Park à Paris La Défense : <https://www.parkingsparisladefense.fr/fr-fr/>

Décembre 2022 | Chambéry

Architecture & technique

Équipement

Une rampe entre ville et montagne

En Savoie, l'agence Hérault-Arnod a fait d'un parking silo un parcours ascensionnel à travers les strates du paysage.



Au bout de la voie qui part du château des Ducs de Savoie et passe par la célèbre fontaine des Eléphants, le parking silo Ravet constitue un repère à un endroit où le tissu urbain commence à se déstructurer, et offre une alternative au stationnement en plein air qui défigure le centre-ville de Chambéry (Savoie). Son volume ondulant, habillé de lames de verre opaques, ressemble, sur fond de paysage montagnard, à un bloc de glace sculpté par le vent. Avec son enveloppe striée de brise-soleil, l'édifice évoque de loin un musée, une bibliothèque ou le siège d'une administration. Il faut se rapprocher pour distinguer les voitures qu'il abrite.



C'est l'effet que les architectes ont recherché pour que ce parking silo de 499 places, au volume nécessairement imposant,

s'inscrive dans la ville à la manière d'un équipement public. L'intervention artistique dont il est le support concourt à cet objectif. Co-conçue avec l'artiste néerlandais Krijn de Koning, une boîte rouge et vitrée, en porte-à-faux de cinq mètres sur la façade, constitue un belvédère abrité, ouvert à qui souhaite contempler le grand paysage de Chambéry. « Nous l'avons placé dans l'axe de la voie historique pour qu'il y ait un marqueur d'architecture contemporaine au bout de la séquence patrimoniale », précise l'architecte Isabel Hérault.

Par son style constructiviste, jusqu'à la nuance de rouge choisie, l'ouvrage est en filiation directe des fameuses « folies » conçues en 1987 par l'architecte Bernard Tschumi pour le parc de la Villette à Paris. À l'origine, ce belvédère disposé dans l'axe du château des Ducs de Savoie devait être accessible directement depuis l'espace public, sans avoir à passer par le parking. C'était avant que la réglementation incendie n'en décide autrement... Témoin de cette intention première, le petit jardin en gradins qui jouxte le bâtiment, et qui devait au départ se raccorder à l'escalier extérieur. C'est finalement via le deuxième étage du parking qu'on emprunte ce drôle d'escalier greffé à la façade comme une mystérieuse exhalante.

Une balade en pente douce. « L'idée est d'offrir une grande promenade en voiture, très fluide. Elle permet au fur et à mesure de l'avancée de percevoir la ville différemment entre les lames de verre, depuis le rez-de-rue jusqu'à la terrasse, au dernier niveau du parking, où le paysage de Chambéry se dévoile à 360°, entouré de ses collines et de ses montagnes », explique l'architecte. Composées à 6% de verre recyclé, ces lames sont fixées d'une dalle à l'autre suivant un angle à 45° ; elles ménagent entre elles des vides interstitiels qui équivalent à la moitié de la surface totale de l'enveloppe, afin que le parking soit considéré comme extérieur au regard de la réglementation incendie.

Au lieu d'être horizontal comme c'est souvent le cas, chaque niveau se déploie en pente douce de 5%, avec paliers aux angles. L'ensemble du bâtiment forme alors une gigantesque rampe qui



Annexe N : Attestations d'assurances

Certificat d'Assurances


Ce certificat ne reprend pas de manière exhaustive toutes les conditions, clauses, limites et exclusions de la police. En aucune façon, le présent certificat d'assurance n'impacte en aucune façon la couverture telle que décrite dans la police, celle-ci étant contraignante dans tous les cas.

Dans le présent certificat, nous (Marsh BV, courtier en assurances établi à Rotterdam) déclarons que nous avons négocié une assurance pour le bénéfice des assuré(s) mentionnés ci-dessous, laquelle offre, dans le cadre des conditions de cette assurance et pendant la durée de celle-ci, la couverture telle que décrite ci-dessous.

Assuré(s):
Q-Park B.V.
et/ou
Q-Park France Holding
et l'ensemble de ses filiales françaises

Numéro de police d'assurance	:	4391500B0001 (parapluie police)
Assureur(s)	:	45% XL Insurance Company SE 35% Allianz Global Corporate & Speciality SE 20% AIG Europe S.A., Netherlands Branch
Bien assuré	:	Dommages matériels et interruption d'activité
Limite Contractuelle D'Indemnité	:	EUR 70.000.000 par sinistre combinés pour Dommages matériels et interruption d'activité
Type d'assurance	:	Assurance incendie Tous Risques
Franchise d'assurance	:	EUR 50.000 par sinistre pour Dommages matériels et interruption d'activité, toutefois: EUR 100.000 par sinistre pour Tempête EUR 100.000 par sinistre pour Grève, émeutes et agitation civile <u>Tremblement de terre</u> 2% du total des valeurs déclarées combinées de la section I et de la section II à chaque emplacement touché, sous réserve d'un minimum de EUR 250 000 par événement (combiné Dommages matériels et interruption d'activité) en ce qui concerne le tremblement de terre dans les territoires/zones sismiques critiques. <u>Inondation</u> 2% du total des valeurs déclarées combinées de la Section I et de la Section II à chaque emplacement affecté, sous réserve d'un minimum de EUR 250 000 par événement (Dommages matériels et interruption d'activité) en ce qui concerne les inondations dans les territoires/zones critiques d'inondation.
Période de Garantie	:	1 juillet 2022 – 1 juillet 2023

Marsh B.V.
Rotterdam, 4 juillet 2022



ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE

Souscripteur : **SASU Q PARK France HOLDING**
1 Rue Jacques Henri Lartigue
92130 Issy les Moulineaux

Assuré(s) : Le souscripteur, agissant tant pour son compte que pour celui de sa / ses filiales françaises et/ou de ses intérêts financiers français et notamment **Qpark France Services** et **les Autorités concédantes uniquement dans le cadre des activités de Q Park et dans la limite des montants de garanties de la police en référence.**

Berkshire Hathaway European Insurance Designated Activity Company, opérant sous le nom de Berkshire Hathaway Specialty Insurance, dont la succursale française est immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 851 193 094 et établie au 3-5 rue Saint-Georges - 75009 Paris (France), dont l'adresse postale est 60, avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine.

Atteste garantir au titre de la police d'assurance « Responsabilité Civile » n° **48-ECA-008609-01** la société ci-dessus mentionnée, contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait des dommages corporels, matériels et immatériels (consécutifs ou non) causés aux tiers à l'occasion de ses activités déclarées et garanties au titre du présent contrat. Une renonciation à recours du souscripteur et de ses assureurs à l'encontre des autorités concédantes étant accordée au titre du présent contrat.

La garantie est accordée à concurrence des montants suivants :

Responsabilité Civile Exploitation	Montants des garanties (par sinistre sauf mention contraire)
Tous dommages confondus corporels, matériels et immatériels : DONT	15 000 000 €
- Dommages matériels et immatériels consécutifs	Inclus
- Faute inexcusable de l'employeur (en cas d'accident du travail et/ou maladie professionnelle)	3 500 000 € Par sinistre et par année d'assurance
- Dommages immatériels non consécutifs (DINC)	5 000 000 € Par sinistre et par année d'assurance
- Dommages résultant d'une atteinte à l'environnement (soudaine et accidentelle) survenant sur le site exploité par l'assuré	1 500 000 € Par sinistre et par année d'assurance
Responsabilité Civile Après livraison / produits / RC Professionnelle	Montants des garanties (par sinistre et par année d'assurance)
Tous dommages confondus corporels, matériels et immatériels : DONT	10 000 000 €
- Dommages immatériels non consécutifs (DINC), y compris frais de retrait et frais de dépose / repose engagés par les tiers / RC Professionnelle	5 000 000 €
- Frais de retrait et Frais de Dépose/repose engagés par l'assuré	500 000 €
Garanties annexes	Montants des garanties (par sinistre et par année d'assurance)
- Défense pénale et recours	100 000 € par année d'assurance et après un seuil d'intervention de 1.500 € par litige

Berkshire Hathaway European Insurance Designated Activity Company (BHEI), compagnie d'assurance à responsabilité limitée de droit irlandais au capital de 386 032 775 €, sise 7 Grand Canal Street Lower, Dublin, D02 KW81, Irlande. La Compagnie est enregistrée en Irlande, numéro d'enregistrement de la société : 636883. Le siège social de la succursale française est sis 3-5 rue Saint-Georges, 75009 Paris, numéro unique d'identification 851 193 094 RCS Paris. BHEI est soumise au contrôle de la banque centrale irlandaise (Central Bank of Ireland) située New Wapping Street, North Wall Quay, Dublin 1, D01 F7X3, Irlande. **Berkshire Hathaway Specialty Insurance (BHSI) est une marque de BHEI.**

Il est précisé que les montants de garantie prévus au titre du présent contrat forment la limite des engagements de l'Assureur quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'Assuré au titre du contrat mentionné ci-avant.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des termes, conditions et limites du contrat d'assurance auquel elle se réfère.

Sa validité cesse pour les risques situés à l'étranger dès lors que l'assurance de ces derniers ne peut être souscrite conformément à la législation locale auprès d'assureurs agréés dans la nation concernée.

Elle est valable pour la période du **1er Juillet 2022** (0h) au **30 Juin 2023** (24h), sous réserve des possibilités de résiliation et/ou suspension du contrat en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou par les dispositions du présent contrat.

Fait pour valoir ce que de droit, à Neuilly-sur-Seine, le 29 Juin 2022

Pour la Compagnie,

 Berkshire Hathaway
Specialty Insurance

Berkshire Hathaway European Insurance DAC
France

Berkshire Hathaway European Insurance Designated Activity Company (BHEI), compagnie d'assurance à responsabilité limitée de droit irlandais au capital de 386 032 775 €, sise 7 Grand Canal Street Lower, Dublin, D02 KW81, Irlande. La Compagnie est enregistrée en Irlande, numéro d'enregistrement de la société : 636883. Le siège social de la succursale française est sis 3-5 rue Saint-Georges, 75009 Paris, numéro unique d'identification 851 193 094 RCS Paris. BHEI est soumise au contrôle de la banque centrale irlandaise (Central Bank of Ireland) située New Wapping Street, North Wall Quay, Dublin 1, D01 F7X3, Irlande. **Berkshire Hathaway Specialty Insurance (BHSI) est une marque de BHEI.**

Annexe O : Rapports des bureaux de contrôle

Bureau Veritas Exploitation SAS

NANTERRE
Immeuble Le GAIA
333 avenue Georges Clémenceau
92000 NANTERRE France
Téléphone : 01 47 52 02 00
Mail : abdellhak.sourgou@bureauveritas.com

A l'attention de M. HUOT PHILIPPE

Q PARK FRANCE
N10
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Copie à M. GUILLOIS

Rapport de vérification électricité visite périodique

QPARK ST GERMAIN EN LAYE



Intervention du 09/06/2022 (0.5 jour)

Coordonnées du site : IDF_SGL_MAN
Nom du site : PARC MARCHÉ NEUF
Latitude : 2.0887
Longitude : 48.8979

Lieu d'intervention : CODE PARC 78004
1 PLACE DU MARCHÉ NEUF
78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Numéro d'affaire : 7908340
Référence du rapport : 7908340/154.12.1.rev1.P
Annule et remplace : 7908340/154.12.1.P
Rédigé le : 28/02/2023
Par : Abdellhak SOURGOU, Aldric ORHANT
Ce document a été validé par son auteur

Activité de l'établissement : Parc de stationnement

Date de la précédente vérification : 02/07/2021

Accréditation Cofrac n° 3-1335, inspection
Liste des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

Préambule.....	3
Rappel des obligations de l'employeur.....	3
Actions à mener.....	3
Liste récapitulative des observations issues de la vérification.....	4
QPARK ST GERMAIN EN LAYE (ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHE NEUF / 1 PLACE DU MARCHE NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE).....	4
Informations générales.....	7
Rapport des précédentes vérifications.....	7
Personne chargée de la surveillance de l'installation.....	7
Installations vérifiées.....	7
Éléments de l'installation non vérifiables.....	7
Modifications apportées aux installations.....	10
Vérification relative à la protection des travailleurs.....	11
Information documentaire.....	11
Textes de référence.....	11
Modalité de vérification.....	11
Registre de sécurité.....	11
Condition de mise hors tension.....	12
Résultats des mesures et essais.....	13
Conditions de mesure.....	13
Abréviations, sigles et repères utilisés dans les tableaux de mesure.....	13
Appareils de mesure utilisés.....	14
Prises de terre.....	14
Essais des dispositifs différentiels et mesures d'isolement des circuits BT.....	14
Synoptique de l'installation électrique Haute Tension.....	16
Synoptique de l'installation électrique Basse Tension.....	17
Information complémentaire à l'attention du client.....	18

Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification de vos installations électriques telles que décrites ci-après.

Ce rapport mentionne les constatations effectuées par le vérificateur, à l'aide des moyens mis à sa disposition ; il localise les points pour lesquels les installations s'écartent des prescriptions réglementaires et propose des modifications à effectuer pour y remédier.

Rappel des obligations de l'employeur

L'employeur doit désigner une personne compétente connaissant bien les installations pour accompagner l'intervenant Bureau Veritas pour lui présenter l'ensemble de l'installation et les locaux à risques particuliers. L'employeur conserve la direction et la responsabilité des installations, des équipements et des appareils sur lesquels Bureau Veritas est appelé à intervenir.

Les informations établies sous la responsabilité de l'employeur, exigées par la réglementation et mentionnées dans le rapport, doivent être fournies afin d'assurer le bon déroulement des vérifications.

L'employeur doit :

- garantir la réalisation complète de la vérification en toute sécurité ;
- mettre en œuvre les procédures amenant le vérificateur à pouvoir effectuer ou à faire effectuer les mises hors tension de l'installation de manière à procéder aux essais de mesurage ;
- donner les moyens d'accès à tous les récepteurs sans risque éventuel de chute.

Lorsque la totalité ou une partie d'installation n'a pas pu être vérifiée (impossibilité de coupure, absence des agents du distributeur au rendez-vous demandé, absence de documents,...) le vérificateur en précise la raison dans le rapport. Notamment l'exécution de certaines vérifications sur les installations du domaine de la haute tension nécessite la mise hors tension de l'installation sous la responsabilité de l'employeur.

Un complément de vérification pourra, alors être effectué à la demande de l'employeur au titre d'une mission complémentaire.

Actions à mener

Le cas échéant l'employeur doit remédier aux écarts constatés lors de la vérification et mentionnés dans le présent rapport.

L'employeur doit tenir à jour **un registre de sécurité par établissement**, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications et y annexer le présent rapport.

Ces documents sont à tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

Pour faciliter la prise de connaissance du rapport et vous orienter sur les informations essentielles nécessaires à la prise de décision, Bureau Veritas affiche en première page du rapport un pictogramme synthétisant le résultat de la vérification. La définition de cette symbolique est précisée dans le tableau joint.

Pictogrammes			
Critères			
✓ Sans observation	✓	✓	✗
✓ 100% des coupures réalisées ✓ 100 % des points vérifiés ✓ 100 % des locaux vérifiés	✓	✗	x ou ✓

Le pictogramme est une aide appréciable à la consultation mais ne peut se substituer à une lecture attentive et détaillée du rapport afin de vérifier la cohérence des informations relevées et prendre connaissance des écarts émis.

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Périmètre vérifié dans le rapport | PARC MARCHÉ NEUF

QPARK ST GERMAIN EN LAYE (ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHÉ NEUF / 1 PLACE DU MARCHÉ NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE)

Installations Haute Tension



Notre vérification n'a fait l'objet d'aucune observation.

Installations Basse et Très Basse Tension

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF

↳ NIVEAU - 1

↳ LOCAL GROUPE ELECTROGENE

Point vérifié N° Observation(s)

Fluo étanches

Recepteurs / points lumineux / prises de courant 1 **Remplacer la vasque de l'appareil fluos**

Code Obs. :

GC/020721/110344/36

Date de 1^{er} signalement :

01/07/2021

Art. Réf. :

CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



Aucune image
disponible

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF

↳ NIVEAU - 1

↳ LOCAL TGBT

Point vérifié N° Observation(s)

ARMOIRE GTC ESP : ALIM 230 ONDULEE

Dispositifs bt 2 **Installer un dispositif différentiel à courant résiduel 30mA sur le circuit prise de courant.**

Code Obs. :

GC/020721/110344/24

Date de 1^{er} signalement :

01/07/2021

Art. Réf. :

CDT R.4215-3 NF C 15-100 Art.411.3

TGBT : DEPART FETES 1 (DX3)

Dispositifs bt 3 **Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure de 10,5kA sous tension 400V (pas de filiation possible avec la protection amont).**

Code Obs. :

AO/270223/144100/0

Date de 1^{er} signalement :

01/07/2021

Art. Réf. :

CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Point vérifié	N°	Observation(s)
TGBT : DEPART FETES 2 (DX3)		
Dispositifs bt	4	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure de 10,5kA sous tension 400V (pas de filiation possible avec la protection amont).
Code Obs. : AO/270223/144126/0	Date de 1 ^{er} signalement : 01/07/2021	Art. Réf. : CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533
TGBT : DEPART FETES 3 (DX3)		
Dispositifs bt	5	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure de 10,5kA sous tension 400V (pas de filiation possible avec la protection amont).
Code Obs. : AO/270223/144146/0	Date de 1 ^{er} signalement : 01/07/2021	Art. Réf. : CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533
TGBT : GENERAL PILOTAGE DALI (iC60N)		
Dispositifs bt	6	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure de 10,5kA sous tension 400V (pas de filiation possible avec la protection amont).
Code Obs. : AO/270223/143914/0	Date de 1 ^{er} signalement : 01/07/2021	Art. Réf. : CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533
TGBT : PUB ARCADES (DNX3)		
Dispositifs bt	7	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure de 10,3kA sous tension 230V (pas de filiation avec les dispositifs installés en amont).
Code Obs. : AO/270223/143623/0	Date de 1 ^{er} signalement : 22/06/2022 NOUVEAU	Art. Réf. : CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533
TGBT		
Coffrets et armoires électriques	8	Identifier le dernier départ Différentiel C 10 du plastron 10.
Code Obs. : AS/090622/104026/0	Date de 1 ^{er} signalement : 09/06/2022 NOUVEAU	Art. Réf. : CDT R.4215-10 NF C 15-100 Art.514.1
TGS		
Contrôleurs permanents d'isolement	9	Remédier au défaut d'isolement signalé par le CPI.
Code Obs. : AO/280223/145142/0	Date de 1 ^{er} signalement : 09/06/2022 NOUVEAU	Art. Réf. : CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.3
TGBT : TRANSFO 160 KVA		
Dispositifs bt	10	Calibrer le dispositif de protection contre les surintensités du circuit à 239A maximum, afin de protéger le transformateur d'isolement contre les surcharges.
Code Obs. : AO/270223/173954/0	Date de 1 ^{er} signalement : 01/07/2021	Art. Réf. : CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF

↳ NIVEAU - 4

↳ LOCAL VENTILATEUR COTE RAMPE D'ACCES

Point vérifié	N°	Observation(s)
Locaux et recepteurs electriques	11	Supprimer une canalisation électrique non isolée présence de pièces nues sous tension

Code Obs. :

GC/020721/110344/33

Date de 1^{er} signalement :

01/07/2021

Art. Réf. :

CDT R.4215-3 NF C 15-100 Art.411.2

Fluos étanches

Recepteurs / points lumineux / prises de courant	12	Fixer l'appareil d'éclairage .
--	----	---------------------------------------

Code Obs. :

GC/020721/110344/38

Date de 1^{er} signalement :

01/07/2021

Art. Réf. :

CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.559

Nota : Les différentes préconisations formulées ci-dessus permettent de répondre aux exigences du(des) texte(s) de référence. Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que ces préconisations n'intègrent pas les conditions d'exploitation. Il appartient donc au chef d'établissement d'établir la pertinence de la solution proposée vis-à-vis des contraintes d'exploitation.

Rapport des précédentes vérifications

Rapport de la précédente vérification périodique	: Présenté
Ref ou N° du rapport	: 1688205/154.10.1.P
Rapport de la précédente vérification initiale ou de la précédente première vérification périodique menée comme une initiale	: Sans Objet
Rapport détaillé(dit quadriennal)datant de moins de quatre ans	: Présenté
Ref ou N° du rapport	: 7908340/154.11.1.R

Les rapports de vérification initiale ou quadriennale ainsi que les rapports périodiques antérieurs sont nécessaires à la réalisation des vérifications périodiques, ils sont à fournir par le chef d'établissement tel que défini dans l'arrêté du 26/12/2011. Si l'un de ces rapports est absent, l'étendue de notre vérification sera limitée et peut conduire à des conclusions erronées. Bureau Veritas est à la disposition du chef d'établissement afin d'établir ou compléter ces documents dans le cadre de mission complémentaire.

Personne chargée de la surveillance de l'installation

M. LUCAS GUILLOIS, RESPONSABLE

Installations vérifiées

Installations vérifiées : Ensemble des installations accessibles et présentées du parking, à l'exception des équipements amovibles de la station de lavage de véhicules

Nota : Conformément à l'arrêté du 26/12/2011, le chef d'établissement doit préalablement, à toute intervention ultérieure, faire procéder à la vérification de la mise à la terre des appareils d'éclairages fixes qui n'ont pas fait l'objet de la présente vérification.

Origine de l'installation vérifiée : Poste de livraison transformation

Nota : Toute éventuelle inexactitude ou omission constatée dans le rapport (désignation, caractéristiques techniques, etc) doit être signalée à BUREAU VERITAS.

Eléments de l'installation non vérifiables

QPARK ST GERMAIN EN LAYE>ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHÉ NEUF > 1 PLACE DU MARCHÉ NEUF > 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL GROUPE ELECTROGENE

RÉCEPTEURS : *Fluo étanches*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > TOILETTES (PUBLIC)

RÉCEPTEURS : *Spot TBT*

pas d'accès transformateur

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > TOILETTES (PRIVE)

RÉCEPTEURS : *Spot TBT*

pas d'accès transfo

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 5 > PARC DE STATIONNEMENT > LOCAL VIDE SANITAIRE

RÉCEPTEURS : *coffret pompes de relevage*

POMPES INACCESSIBLES

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 4 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Fluos rampes depuis -5*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 4 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Fluos rampes vers -5*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 3 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Fluos rampes depuis -4*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 3 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Fluos rampes vers -4*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > LAVAGE AUTO

RÉCEPTEURS : *Point lumineux*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 5 > ESCALIER AVEC ASCENSEUR

RÉCEPTEURS : *Hublots*

Matière isolante

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 5 > ESCALIER SORTIE

RÉCEPTEURS : *Hublots fluos*

Matière isolante

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 5 > ESCALIER SORTIE

RÉCEPTEURS : *Prise de courant*

Hors de portée (>3m)

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 5 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Fluos rampes vers*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 5 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Fluos rampes depuis*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Fluo zone lavage*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Fluos rampe depuis N-2*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Fluos rampe vers N - 2*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Fluos rampe entrée*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Spots encastrées rampe entrée*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL NETTOYAGE

RÉCEPTEURS : *Prise de courant*

Matière isolante

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Fluos rampe sortie*

Masse inaccessibles

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Spots encastrés rampe sortie*

Masse inaccessibles

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 2 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Fluos rampes vers -3*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 2 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Fluos rampes depuis -3*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL HT/BT

PRISES DE TERRE : *Terre des masses HT (RP ou RPB ou RPAB : schéma TTS/ITS, TTN/ITN, TNR/ ITR)*

Non vérifié : impossibilité de planter physiquement les piquets de références

Informations générales

Modifications apportées aux installations

Aucune modification signalée

Vérification relative à la protection des travailleurs

Information documentaire

Documents		Avis
Dossier Technique		
1- Plans des locaux (listes des Influences externes, zonage**)		Non Présenté
2a - Plan de masse à l'échelle des installations avec implantation des prises de terre		Non Présenté
2b - Plan de masse à l'échelle d'implantation des canalisations électriques enterrées		Sans objet
3 - Cahier des prescriptions techniques ayant permis la réalisation des installations		Non Présenté
4 - Schémas unifilaires des installations électriques (tableaux électriques)		Incomplet
5 - Carnets de câbles		Non Présenté
6 - Notes de calcul pour le dimensionnement des canalisations et des dispositifs de protection		Non Présenté
9- Effectif maximal des différents locaux, dont la connaissance est nécessaire pour l'éclairage de sécurité		Non Présenté
10 - Copie des attestations de conformité en application du décret n° 72-1120 du 14/12/72 (CONSUEL)		Non Présenté
DRPE		
Plan de zonage DRPE	Référence :	Sans Objet
ERP : Rapport de vérification réglementaire après travaux (RVRAT) des installations électriques		
Document RVRAT	Référence :	Non Présenté

**Si un DRPE existe s'y reporter,

Textes de référence

"CODE DU TRAVAIL Articles R.4215-3 à R.4215-17, R.4226-5 à R.4226-13 et leurs arrêtés pris pour application, normes applicables"

QPARK ST GERMAIN EN LAYE

Arrêtés :

- Arrêté du 20/12/2011 : Appareils amovibles
- Arrêté du 14/12/2011 : Eclairage de sécurité

Normes :

- NF C 15-100 : installation électrique à basse tension
- NF C 13-100 de 2001 : postes de livraison HTA

Modalité de vérification

Nous avons été accompagnés totalement par
M. AXIMA RAHALI , Maintenance
M. LUCAS GUILLOIS, RESPONSABLE
A l'issue de notre vérification, nous avons fait part de nos observations à :
M. LUCAS GUILLOIS, RESPONSABLE

Registre de sécurité

Visé à l'issue de la vérification

Vérification relative à la protection des travailleurs

Condition de mise hors tension

En Haute Tension :

Du fait des impératifs d'exploitation, le client n'a pas effectué la mise hors tension des installations en haute tension. De ce fait, nous n'avons pas pu vérifier l'état interne de l'appareillage des matériels HT et des dispositifs de verrouillage associés.

Nous sommes à votre disposition pour définir, selon les termes du contrat, les modalités d'un complément de vérification qui pourra être effectué, par exemple, à l'occasion des interventions de maintenance et en présence de personnel qualifié et autorisé.

En Basse Tension :

Du fait des impératifs d'exploitation du client, celui-ci ne nous a permis d'effectuer la mise hors tension que sur une partie des installations en basse tension. De ce fait, les dispositifs différentiels résiduels ont été testés partiellement. Nous vous rappelons que ces vérifications visant à assurer la sécurité des personnes sont obligatoires. Nous sommes à votre disposition pour définir, selon les termes du contrat, les modalités d'un complément de vérification.

Résultats des mesures et essais

Conditions de mesure

MESURES D'ISOLEMENT

Les mesures d'isolement par rapport à la terre sont effectuées sous 500 V continu sur les canalisations en aval des DDR défectueux ou sur les canalisations pour lesquelles il a été constaté une absence de DDR nécessaire pour la protection des personnes (contacts indirects), sur les matériels amovibles hors tension, ou sur les récepteurs dont la liaison à la terre a été jugée défectueuse. La valeur est considérée comme satisfaisante si elle est supérieure à 0,5 M.ohms.

VERIFICATION DE LA CONTINUITÉ DES CONDUCTEURS DE PROTECTIONS ET DES LIAISONS EQUIPOTENTIELLES

Pour toutes les vérifications périodiques et lors des visites initiales sur des installations en schéma TT ou en présence d'une note de calcul pour les schémas TN ou IT, la vérification de continuité des conducteurs de protection est effectuée à l'aide d'un ohmmètre. Elle est correcte si la valeur mesurée de la résistance est inférieure à 2 Ohms.

VÉRIFICATION DE LA RÉSISTANCE DES CONDUCTEURS DE PROTECTION

Lors des visites initiales en schéma TN et IT, la vérification de la résistance des conducteurs de protection est effectuée à l'aide d'un milliohmètre en cas d'absence de note de calcul ou de protections assurées par des dispositifs différentiels résiduels. Elle est correcte si la valeur mesurée satisfait aux prescriptions des tableaux du guide UTE C 15-105 § D6.1

ESSAIS DE DECLENCHEMENT DES DISPOSITIFS DIFFERENTIELS RESIDUELS

La valeur du seuil de déclenchement est correcte si elle est comprise entre $0,5 \Delta n$ et Δn . (Δn : sensibilité du dispositif différentiel). Les essais sont réalisés entre une phase et la terre. En cas de manque de sélectivité, les essais sont réalisés entre le neutre ou une phase amont et une autre phase en aval. En l'absence de testeur de calibre adapté et avec l'autorisation du client, les dispositifs différentiels de sensibilité supérieure à 1A peuvent être testés à la valeur 1A. L'application de cette procédure est signalée par un * dans le tableau « Essais des dispositifs différentiels et mesures d'isolement des circuits BT ».

MESURE DES IMPEDANCES DE BOUCLE (protection "contacts indirects")

Cette mesure est effectuée si nécessaire à l'aide d'un milliohmètre de boucle. Le dispositif de protection est correct, si son temps de coupure pour le courant de défaut déterminé, satisfait aux prescriptions du guide UTE C 15-105.

MESURE DE RÉSISTANCE DE PRISE DE TERRE

Cette mesure est effectuée en choisissant suivant l'installation, l'une des méthodes ci-après :

- En régime TT : Mesure de boucle. Le résultat est satisfaisant si la résistance mesurée $R \leq \frac{UL}{\Delta n}$

(UL : tension limite conventionnelle ; n : sensibilité du différentiel principal). Cette méthode donne un résultat par excès.

- En régime IT, TN, et avant mise sous tension : Mesure à l'aide d'un telluromètre. Le résultat de la mesure est satisfaisant s'il est inférieur ou égal aux seuils fixés par les réglementations en vigueur suivant l'utilisation de la prise de terre (NF C 15-100, NF C 13-100, NF C 13-200, etc.)

MESURE DU SOL ANTISTATIQUE

La mesure est réalisée à l'aide d'un mégohmmètre entre la barrette de liaison équipotentielle du local et le sol par l'intermédiaire d'un trépied métallique tel que défini au titre 6 de la NF C 15-100.

Cinq mesures sont effectuées dans les quatre angles et au centre du local. La valeur la plus élevée des moyennes des mesures réalisées est retenue et considérée comme satisfaisante si elle est inférieure à 25 M. ohms.

Abréviations, sigles et repères utilisés dans les tableaux de mesure

PRISE DE TERRE

Nature de la prise de terre	Ceinturage à fond de fouille	Ensemble de prises de terre interconnectées	Piquet de terre	Nature indéterminée
Repère	FF	EI	PT	IND

Méthode de mesure	Par résistance de boucle	Par telluromètre
Repère	RB	T

Code mesure	Barrette ouverte	Barrette fermée	Ensemble interconnecté
Repère	A	B	C

RECEPTEURS ELECTRIQUES :

PC (Vérif. / acc.) : Prise de courant (vérifiée / accessible)

AE (Vérif. / Exist.) : Appareil d'éclairage (Vérifié / existant)

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

Appareils de mesure utilisés

Mesure de la résistance de prises de terre : **Sans objet**

Mesure de l'isolement : **Sans objet**

Vérification de la continuité et de la résistance des conducteurs de protection et des liaisons équipotentielles : **Wheel-E**

Test de déclenchement des dispositifs différentiels : **SEFRAM MW9660**

Mesure des impédances de boucle : **Sans objet**

Essais de fonctionnement des contrôleurs permanents d'isolement : **Sans objet**

Prises de terre

Emplacement et désignation	Résistance de prise de terre				Commentaires	N° d'obs (*)
	Nature prise de terre (1)	Méthode de mesure (1)	Valeur mesurée (Ohms)	Code mesure (1)		
QPARK ST GERMAIN EN LAYE(ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHÉ NEUF / 1 PLACE DU MARCHÉ NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE)						
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL HT/BT</u>						
Terre des masses HT (RP ou RPB ou RPAB : schéma TTS/ITS,TTN/ITN,TNR/ITR)	FF				Non vérifié : impossibilité de planter physiquement les piquets de références	

(1) Consulter la liste des abréviations

Essais des dispositifs différentiels et mesures d'isolement des circuits BT

Emplacement et désignation du dispositif	Dispositifs différentiels			Isolement (MΩ)	N° d'obs (*)
	Seuil réglage (mA)	Tempo (ms)	Fonct (1)		
QPARK ST GERMAIN EN LAYE(ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHÉ NEUF / 1 PLACE DU MARCHÉ NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE)					
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL SURVEILLANCE PEAGISTE > CIRCULATION</u>					
TD-P					
TELECOMMANDE MX	300		1		
GENERAL ECLAIRAGE 1	300		1		
GENERAL ECLAIRAGE 2	300		1		
PC FONTAINE	30		1		
PC LOCAL PEAGISTE 1	30		1		
PC LOCAL PEAGISTE 2	30		1		
PC CHEF DE PARC	30		1		
PC LOCAL BAIES	30		1		
PC CUISINE VESTIAIRES	30		1		
PC REFRIGERATEUR	30		1		
PC PLAQUES CHAUFFANTES	30		1		
PC LOCAL COFFRES	30		1		
PC TELEVISION	30		1		
GENERAL CHAUFFAGE	300		1		
GENERAL SECHE MAIN	300		1		
PC PEAGISTE	30		1		
PC PEAGE	30		1		
DI	30		1		
TDS-P					

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

Emplacement et désignation du dispositif	Dispositifs différentiels			Isolement (MOhms)	N° d'obs (*)
	Seuil réglage (mA)	Tempo (ms)	Fonct (1)		
DIVERS	30				
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL TGBT</u>					
TGBT					
PC POSTE	30		1		
DGPT2	300		1		
PASA	300		1		
MESURE / AV	300		1		
TELECOMMANDE BS	300		1		
GENERAL ECLAIRAGE 2/3 (C60H)	300		1		
GENERAL ECLAIRAGE ACCES	300		1		
GENERAL ECLAIRAGE RAMPE	300		1		
GENERAL ECLAIRAGE LOCAUX TECHNIQUES	300		1		
GENERAL PC	30		1		
GENERAL SIGNALETIQUE + PUB	30		1		
GENERAL PORTAILS	30		1		
GENERAL PILOTAGE DALI (IC60N)	300				6
DEPART FETES 1 (DX3)	30		1		3
DEPART FETES 2 (DX3)	30		1		4
DEPART FETES 3 (DX3)	30		1		5
TD PEAGISTE	1000	150	1		
ECLAIRAGE POSTE	300		1		
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > PARC DE STATIONNEMENT</u>					
COFFRET EN FACE DU SATION DE LAVAGE					
eclairage lavage	300				
pc lavage	30				

(1) La valeur 0 indique que le dispositif différentiel n'a pas fonctionné, ou pas correctement.
 La valeur 1 indique que le dispositif différentiel a fonctionné correctement
 L'absence de valeur indique que le dispositif différentiel n'a pas été testé

Synoptique de l'installation électrique Haute Tension

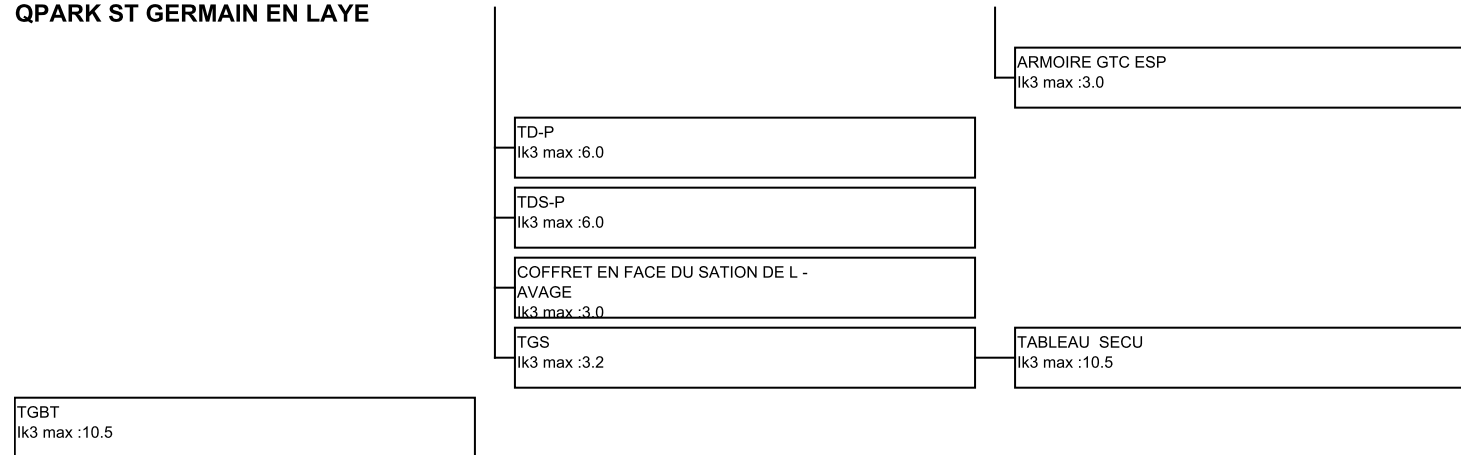
QPARK ST GERMAIN EN LAYE

POSTE HT



Synoptique de l'installation électrique Basse Tension

QPARK ST GERMAIN EN LAYE



Information complémentaire à l'attention du client


QPARK ST GERMAIN EN LAYE

ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHE NEUF > 1 PLACE DU MARCHE NEUF > 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Installations BT/TBT

Faute de mise à notre disposition de notes de calculs et/ou de schémas à jour, les valeurs de courant de court-circuit maximum renseignées dans ce rapport ont été estimées par nos soins, sur la base des informations accessibles et/ou portés à notre connaissance. Nous vous rappelons néanmoins que ces documents sont nécessaires pour la bonne conduite de la vérification et sont exigés par l'arrêté du 26/12/2011: toutes inexactitudes doit donc nous être communiquée car elles peuvent influencer sur les avis formulés dans ce rapport (adéquation de la protection contre les courts-circuits maximum). Bureau Veritas se tient à votre disposition pour déterminer ces éléments dans le cadre d'une mission complémentaire.


Domaine 18	Installations électriques	Q18
	COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE	

<p>Organisme</p> <p>Nous, soussignés, organisme de vérification d'installations électrique autorisé* par CNPP Cert sous le n°028/18. Nom (ou raison sociale) BUREAU VERITAS <input checked="" type="checkbox"/> Immeuble Le GAIA 333 avenue Georges Clémenceau 92000 NANTERRE</p>	
---	---

<p>Etablissement objet de la vérification</p> <p>Nom (ou raison sociale) Q PARK FRANCE <input checked="" type="checkbox"/> PARC MARCHÉ NEUF 1 PLACE DU MARCHÉ NEUF 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE Nature de l'activité : Parc de stationnement Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments, préciser la référence du (des) bâtiment(s) concerné(s) : QPARK ST GERMAIN EN LAYE Nous déclarons avoir reçu de l'exploitant ou son représentant : ▶ la désignation des locaux à risque d'incendie (par défaut, l'organisme se réfère au guide UTE C 15103) <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non ▶ le document relatif à la protection contre les explosions <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Sans Objet</p>
--

<p>Vérification des installations électriques réalisée</p> <p>Nous déclarons avoir procédé le le 09/06/2022 à une vérification des installations électriques conformément au chapitre 2 du référentiel APSAD D18. La vérification a consisté en : <input checked="" type="checkbox"/> une vérification complète des installations électriques de l'établissement <input type="checkbox"/> une vérification partielle des installations électriques désignées ci-dessous (lieu et motif) Une coupure totale a été autorisée par l'exploitant <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Type de vérification : <input type="checkbox"/> première vérification effectuée par l'organisme <input checked="" type="checkbox"/> vérification périodique annuelle Date de la précédente visite : 02/07/2021</p>
--

<p>Conclusion</p> <p>Nous déclarons que l'installation électrique <input checked="" type="checkbox"/> peut entraîner des risques d'incendie et d'explosion <input type="checkbox"/> ne peut pas entraîner des risques d'incendie et d'explosion</p>
--

<p>La vérification a été effectuée par Abdellhak SOURGOU, Aldric ORHANT en présence de : M. AXIMA RAHALI , Maintenance M. LUCAS GUILLOIS, RESPONSABLE</p>	<p>A NANTERRE le 09/06/2022 Cachet de l'organisme de vérification  Ce document a été validé par son auteur</p>
--	--



* Autorisation délivrée par CNPP Cert., organisme certificateur reconnu par les professionnels de la sécurité et de l'assurance
 Route de la Chapelle Réanville. CS 22265. F 27950 Saint-Marcel. www.cnpp.com

Constatations ¹	Absence de danger constaté	Danger signalé pour la 1ere fois ²	Danger déjà signalé
1 - Présence de trace d'échauffement anormal d'une canalisation et/ou d'un matériel électrique	X		
2 - Absence des moyens de protection des transformateurs (HT/BT, BT/HT, HT/HT).	X		
3 - Absence ou inadaptation des dispositifs de protection contre les surintensités.			X
4 - Dysfonctionnement des dispositifs différentiels à courant résiduel.			X
5 - Présence de poussière déposée ou de substances de nature à provoquer un danger dans les armoires	X		
6 - Inadéquation des matériels ou des canalisations électriques dans les locaux à risques d'incendie et/ou zones à risques d'explosion.			X
7 - Défaut de continuité du conducteur de protection dans les locaux à risques d'incendie et/ou zones à risques d'explosion.	X		
8 - Existence de locaux à risques d'incendie et/ou zones à risque d'explosion pour lesquels l'installation ne répond à aucune des deux conditions suivantes : - présence, bonne adaptation, bon fonctionnement du ou des dispositifs assurant la signalisation ou la coupure au 1 ^{er} défaut d'isolement - protection des circuits alimentant ces locaux ou zones par dispositifs à courant différentiel résiduel de seuil égal à 300 mA		X	
<p>¹ Indiquer à l'aide d'une croix dans les colonnes de droite s'il y a ou non constat de danger. La mention SO signifie « sans objet ». La mention NV signifie « non vérifié » et doit être motivée : vérification partielle et/ou coupure totale non autorisée. ² Dans le cas d'une première vérification réalisée par l'organisme, les constats de danger sont mentionnés dans cette colonne.</p>			
<p>Événements déclarés depuis la vérification précédente</p> <p>Modifications de l'installation : Aucune modification signalée</p> <p>Incidents : Aucun incident signalé</p> <p>Dispositions pour améliorer les conditions de sécurité : Levées des réserves au fil de l'eau et maintenance préventive régulière</p> <p>Points de non-conformité ou anomalies constatés et préconisations associées</p> <p>Rappeler le cas échéant, la date à laquelle ils ont été signalés pour la première fois</p> <p>Voir en annexe le récapitulatif des observations détaillées, extrait de notre rapport de la vérification N° 7908340.154.12</p> <p>Commentaires</p> <p>Préciser notamment à titre informatif si un compte rendu Q19 a été délivré, la présence de procédés photovoltaïques sur le bâtiment, le schéma de liaison à la terre de l'installation électrique (BT)</p> <p>Schéma de liaison à la terre: TN.</p> <p>Absence de CR Q19 et de panneaux photovoltaïques.</p>			

Doc. Réf. Q18 – 01/2014 – Modèle et marque Q18® déposés par le CNPP

Ce compte rendu doit être transmis dans un délai de 5 semaines à l'exploitant en 2 exemplaires, l'un destiné à son assureur, l'autre conservé par lui sur le site où la vérification a été effectuée. Ce délai peut être porté à 2 mois lorsque l'installation ne peut pas entraîner de risque d'incendie ou d'explosion.

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Périmètre vérifié dans le rapport | PARC MARCHÉ NEUF

QPARK ST GERMAIN EN LAYE (ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHÉ NEUF / 1 PLACE DU MARCHÉ NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE)

INSTALLATIONS BASSE ET TRÈS BASSE TENSION

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF

↳ NIVEAU - 1

↳ LOCAL GROUPE ELECTROGENE

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Fluo étanches

Recepteurs / points lumineux / prises de courant	1	Replacer la vasque de l'appareil fluos
--	---	--

Code Obs. :
GC/020721/110344/36

Date de 1^{er} signalement :
01/07/2021

Art. Réf. :
CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF

↳ NIVEAU - 1

↳ LOCAL TGBT

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

ARMOIRE GTC ESP : ALIM 230 ONDULEE

Dispositifs bt	2	Installer un dispositif différentiel à courant résiduel 30mA sur le circuit prise de courant.
----------------	---	---

Code Obs. :
GC/020721/110344/24

Date de 1^{er} signalement :
01/07/2021

Art. Réf. :
CDT R.4215-3 NF C 15-100 Art.411.3

TGBT : DEPART FETES 1 (DX3)

Dispositifs bt	3	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure de 10,5kA sous tension 400V (pas de filiation possible avec la protection amont).
----------------	---	--

Code Obs. :
AO/270223/144100/0

Date de 1^{er} signalement :
01/07/2021

Art. Réf. :
CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533

TGBT : DEPART FETES 2 (DX3)

Dispositifs bt	4	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure de 10,5kA sous tension 400V (pas de filiation possible avec la protection amont).
----------------	---	--

Code Obs. :
AO/270223/144126/0

Date de 1^{er} signalement :
01/07/2021

Art. Réf. :
CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

TGBT : DEPART FETES 3 (DX3)

Dispositifs bt	5	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure de 10,5kA sous tension 400V (pas de filiation possible avec la protection amont).
----------------	---	--

Code Obs. :
AO/270223/144146/0

Date de 1^{er} signalement :
01/07/2021

Art. Réf. :
CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533

TGBT : GENERAL PILOTAGE DALI (iC60N)

Dispositifs bt	6	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure de 10,5kA sous tension 400V (pas de filiation possible avec la protection amont).
----------------	---	--

Code Obs. :
AO/270223/143914/0

Date de 1^{er} signalement :
01/07/2021

Art. Réf. :
CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533

TGBT : PUB ARCADES (DNX3)

Dispositifs bt	7	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure de 10,3kA sous tension 230V (pas de filiation avec les dispositifs installés en amont).
----------------	---	--

Code Obs. :
AO/270223/143623/0

Date de 1^{er} signalement :
22/06/2022 **NOUVEAU**

Art. Réf. :
CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533

TGS

Controleurs permanents d'isolement	8	Remédier au défaut d'isolement signalé par le CPI.
------------------------------------	---	--

Code Obs. :
AO/280223/145142/0

Date de 1^{er} signalement :
09/06/2022 **NOUVEAU**

Art. Réf. :
CDT R.4226-5-R.4226-7 NF C 15-100 Art.612.3

TGBT : TRANSFO 160 KVA

Dispositifs bt	9	Calibrer le dispositif de protection contre les surintensités du circuit à 239A maximum, afin de protéger le transformateur d'isolement contre les surcharges.
----------------	---	--

Code Obs. :
AO/270223/173954/0

Date de 1^{er} signalement :
01/07/2021

Art. Réf. :
CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533

Nota : Les différentes préconisations formulées ci-dessus permettent de répondre aux exigences du(des) texte(s) de référence. Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que ces préconisations n'intègrent pas les conditions d'exploitation. Il appartient donc au chef d'établissement d'établir la pertinence de la solution proposée vis-à-vis des contraintes d'exploitation.

Bureau Veritas Exploitation SAS

NANTERRE
Immeuble Le GAIA
333 avenue Georges Clémenceau
92000 NANTERRE France
Téléphone : 01 47 52 02 00
Mail : abdellhak.sourgou@bureauveritas.com

A l'attention de M. HUOT PHILIPPE

Q PARK FRANCE
N10
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Copie à M. GUILLOIS

RAPPORT DE VÉRIFICATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DANS UN PARC DE STATIONNEMENT COUVERT

QPARK ST GERMAIN EN LAYE



Intervention du 09/06/2022 (0.5 jour)

Coordonnées du site : IDF_SGL_MAN
Nom du site : PARC MARCHÉ NEUF
Latitude : 2.0887
Longitude : 48.8979

Lieu d'intervention : CODE PARC 78004
1 PLACE DU MARCHÉ NEUF
78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Numéro d'affaire : 7908340
Référence du rapport : 7908340/154.12.1.rev1.RVRE
Annule et remplace : 7908340/154.12.1.RVRE
Rédigé le : 28/02/2023
Par : Abdellhak SOURGOU, Aldric ORHANT
Ce document a été validé par son auteur

Activité de l'établissement : Parc de stationnement

Date de la précédente vérification : 02/07/2021

Accréditation Cofrac n° 3-1335, inspection
Liste des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

Préambule.....	3
Rappel des obligations de l'employeur.....	3
Actions à mener.....	3
Liste récapitulative des observations issues de la vérification.....	4
Informations administratives.....	5
Classement de l'établissement.....	5
Documents communiqués aux vérificateurs.....	6
.....	6
Informations générales.....	7
Textes de référence.....	7
Modalités de la vérification.....	7
Registre de sécurité.....	7
Personne chargée de la surveillance de l'installation.....	7
Nature et étendue de la vérification.....	7
Description sommaire de l'établissement.....	7
Historique des principales modifications.....	8
Installations de sécurité.....	9
Eclairage de sécurité.....	9
QPARK ST GERMAIN EN LAYE (ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHE NEUF / 1 PLACE DU MARCHE NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE).....	9
Circuits de sécurité autres que l'éclairage.....	10
Avis sur articles.....	11

Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification de vos installations électriques telles que décrites ci-après.

Ce rapport mentionne les constatations effectuées par le vérificateur, à l'aide des moyens mis à sa disposition ; il localise les points pour lesquels les installations s'écartent des prescriptions réglementaires et propose des modifications à effectuer pour y remédier.

Rappel des obligations de l'employeur

L'employeur doit désigner une personne compétente connaissant bien les installations pour accompagner l'intervenant Bureau Veritas pour lui présenter l'ensemble de l'installation et les locaux à risques particuliers. L'employeur conserve la direction et la responsabilité des installations, des équipements et des appareils sur lesquels Bureau Veritas est appelé à intervenir.

Les informations établies sous la responsabilité de l'employeur, exigées par la réglementation et mentionnées dans le rapport, doivent être fournies afin d'assurer le bon déroulement des vérifications.

L'employeur doit :

- garantir la réalisation complète de la vérification en toute sécurité ;
- mettre en œuvre les procédures amenant le vérificateur à pouvoir effectuer ou à faire effectuer les mises hors tension de l'installation de manière à procéder aux essais de mesurage ;
- donner les moyens d'accès à tous les récepteurs sans risque éventuel de chute.

Lorsque la totalité ou une partie d'installation n'a pas pu être vérifiée (impossibilité de coupure, absence des agents du distributeur au rendez-vous demandé, absence de documents,...) le vérificateur en précise la raison dans le rapport. Notamment l'exécution de certaines vérifications sur les installations du domaine de la haute tension nécessite la mise hors tension de l'installation sous la responsabilité de l'employeur.

Un complément de vérification pourra, alors être effectué à la demande de l'employeur au titre d'une mission complémentaire.

Actions à mener




Le cas échéant l'employeur doit remédier aux écarts constatés lors de la vérification et mentionnés dans le présent rapport.

L'employeur doit tenir à jour **un registre de sécurité par établissement**, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications et y annexer le présent rapport.

Ces documents sont à tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

Pour faciliter la prise de connaissance du rapport et vous orienter sur les informations essentielles nécessaires à la prise de décision, Bureau Veritas affiche en première page du rapport un pictogramme synthétisant le résultat de la vérification.

La définition de cette symbolique est précisée dans le tableau joint.

Pictogrammes			
Critères			
✓ Sans observation	✓	✓	✗
✓ 100 % des points vérifiés ✓ 100 % des locaux vérifiés	✓	✗	x ou ✓

Le pictogramme est une aide appréciable à la consultation mais ne peut se substituer à une lecture attentive et détaillée du rapport afin de vérifier la cohérence des informations relevées et prendre connaissance des écarts émis.

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Périmètre vérifié dans le rapport | PARC MARCHE NEUF

QPARK ST GERMAIN EN LAYE (ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHE NEUF / 1 PLACE DU MARCHE NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE)

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF

↳ NIVEAU - 3

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Evacuation (balisage)

Eclairage de securite : caracteristiques	1	Remettre en état de fonctionnement l'éclairage de sécurité de la sortie "ARCADES"
--	---	---

Code Obs. :

AS/090622/102835/0

Date de 1^{er} signalement :

09/06/2022

Art. Réf. :

PS22

NOUVEAU

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



Evacuation (balisage)

Eclairage de securite : caracteristiques	2	Remettre en état de fonctionnement l'éclairage de sécurité situé face place 3035 ; 3059 ;3099 ; 3111, 3045, 3023
--	---	--

Code Obs. :

GC/020721/110344/40

Date de 1^{er} signalement :

01/07/2021

Art. Réf. :

PS22

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF

↳ NIVEAU - 4

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Anti-panique (Ambiance)

Eclairage de securite : caracteristiques	3	Remettre en état de fonctionnement l'éclairage de sécurité bas vers l'issu de sortie piéton place 4069 et 4011
--	---	--

Code Obs. :

GC/020721/110344/2

Date de 1^{er} signalement :

01/07/2021

Art. Réf. :

PS22

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF

↳ NIVEAU - 5

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Anti-panique (Ambiance)

Eclairage de securite : caracteristiques	4	Remettre en état de fonctionnement l'éclairage de sécurité situé face place 5103 ; 5053
--	---	---

Code Obs. :

GC/020721/110344/39

Date de 1^{er} signalement :

01/07/2021

Art. Réf. :

PS22

Nota : Les différentes préconisations formulées ci-dessus permettent de répondre aux exigences du(des) texte(s) de référence. Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que ces préconisations n'intègrent pas les conditions d'exploitation. Il appartient donc au chef d'établissement d'établir la pertinence de la solution proposée vis-à-vis des contraintes d'exploitation.

Classement de l'établissement

QPARK ST GERMAIN EN LAYE (ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHE NEUF / 1 PLACE DU MARCHE NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE)

Désignation (ERP)	Type
QPARK ST GERMAIN EN LAYE	PS

TYPES	NATURE
L	Salles d'audition, de conférence, de réunion, de spectacle ou à usage multiple.
M	Magasins de vente, centres commerciaux.
N	Restaurants et débits de boissons.
O	Hôtels et pensions de famille.
P	Salles de danse et salles de jeux. <i>(Salles de réunions dans le cas de Monaco)</i>
R	Etablissements d'enseignement, colonie de vacances.
S	Bibliothèques, centres de documentation. <i>(Archives et musées dans le cas de Monaco)</i>
T	Salles d'exposition.
U	Etablissements sanitaires.
V	Etablissements de culte.
J	Structures d'accueil pour personnes âgées et personnes handicapées.

TYPES	NATURE
W	Administration, banques, bureaux.
X	Etablissements sportifs couverts.
Y	Musées.
PA	Etablissements de plein air.
CTS	Chapiteaux, tentes et structures itinérants ou à implantation prolongée ou fixe.
SG	Structures gonflables.
PS	Parcs de stationnement couverts.
OA	Hôtels -restaurants d'altitude.
GA	Gares accessibles au public.
EF	Etablissements flottants.
REF	Refuges de montagne.

TYPES	NATURE
GHA	Habitation
GHO	Hôtel
GHR	Enseignement
GHS	Dépôt d'archives
GHU	Sanitaire
GHW1	Bureau (hauteur comprise entre 28m et 50m)
GHW2	Bureau (hauteur > 50m)
GHZ	Habitation comprenant d'autres activités
GHTC	Tour de contrôle
ITGH	Immeuble de très grande hauteur

CATEGORIE	EFFECTIF
1 ^{ère}	Plus de 1500 personnes.
2 ^{ème}	Compris entre 701 et 1500 personnes.
3 ^{ème}	Compris entre 301 et 700 personnes.
4 ^{ème}	Inférieur à 300 sauf 5 ^{ème} catégorie.

Documents communiqués aux vérificateurs

Document	Avis	Référence
Notice de sécurité	Non présenté	
Plan (schéma unifilaire de l'éclairage)	Non présenté	
Procès-verbaux des commissions de sécurité	Non présenté	
Renseignement concernant les installations techniques (rapport RVRAT)	Non Présenté	
Rapport de vérification de protection contre la foudre	Sans objet	

Informations générales

Textes de référence

Arrêté du 09-05-2006 modifié - Dispositions particulières applicables aux parcs de stationnement couverts.

Modalités de la vérification

Nous avons été accompagnés totalement par

M. AXIMA RAHALI , Maintenance

M. LUCAS GUILLOIS, RESPONSABLE

A l'issue de notre vérification, nous avons fait part de nos observations à :

M. LUCAS GUILLOIS, RESPONSABLE

Registre de sécurité

Visé à l'issue de la vérification

Tenue du registre : Mise à jour

Personne chargée de la surveillance de l'installation

M. LUCAS GUILLOIS, RESPONSABLE

Nature et étendue de la vérification

Installations vérifiées : Ensemble des installations accessibles et présentées du parking, à l'exception des équipements amovibles de la station de lavage de véhicules

Origine de l'installation vérifiée : Poste de livraison transformation

Nota : Toute éventuelle inexactitude ou omission constatée dans le rapport (désignation, caractéristiques techniques, etc) doit être signalée à BUREAU VERITAS.

Description sommaire de l'établissement

QPARK ST GERMAIN EN LAYE

Description bâtiment : Parc de stationnement sur 5 niveaux en infrastructure.

Activité : Parc de stationnement couvert.

Origine de l'alimentation électrique :

Secondaire d'un (de) transformateur(s) HT/BT – Tension : 410 V

Nombre d'armoire(s) vérifiée(s) : 7

Historique des principales modifications

QPARK ST GERMAIN EN LAYE

Pas de modifications signalées depuis la création du parking en 2006

Eclairage de sécurité

QPARK ST GERMAIN EN LAYE (ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHÉ NEUF / 1 PLACE DU MARCHÉ NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE)

Localisation	Effectif maximal	Fonction	Type d'éclairage de sécurité	Cde de mise au repos	Présence coffret anti-panique	Type de luminaire	Type canalisation (1)	N° d'obs
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 2	Supérieur ou égal 50	Anti-panique (Ambiance)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente équipé d'un SATI	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 3	Supérieur ou égal 15	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	2 / 1
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 3	Supérieur ou égal 15	Anti-panique (Ambiance)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 4	Supérieur ou égal 50	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 4	Supérieur ou égal 50	Anti-panique (Ambiance)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	3
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 5	Supérieur ou égal 50	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 5	Supérieur ou égal 50	Anti-panique (Ambiance)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	4
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL TGBT	Inférieur ou égal à 2	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente équipé d'un SATI	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL HT/BT	Inférieur ou égal à 2	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente équipé d'un SATI	C2	
PARKINGS QPARK DU	Inférieur ou égal à	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	

Installations de sécurité

Localisation	Effectif maximal	Fonction	Type d'éclairage de sécurité	Cde de mise au repos	Présence coffret anti-panique	Type de luminaire	Type canalisation (1)	N° d'obs
MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL GROUPE ELECTROGENE	2					équipé d'un SATI		
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL SURVEILLANCE PEAGISTE > CIRCULATION	Supérieur ou égal 50	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1	Supérieur ou égal 50	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente équipé d'un SATI	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1	Supérieur ou égal 15	Anti-panique (Ambiance)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 2	Supérieur ou égal 15	Anti-panique (Ambiance)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	

Circuits de sécurité autres que l'éclairage

QPARK ST GERMAIN EN LAYE (ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHE NEUF / 1 PLACE DU MARCHE NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE)

Alarme incendie

Extracteur, ascenseur

Avis sur articles

Nota : les avis sont portés en fonction des éléments accessibles et présentés de l'installation et, le cas échéant, sur les essais et mesures réalisés lors de notre mission. Voir le chapitre « Eléments de l'installation non vérifiable » dans le présent rapport.

Arrêté du 09-05-2006 modifié - Dispositions particulières applicables aux parcs de stationnement couverts.

S : Satisfaisant **NS** : Non Satisfaisant **SO** : Sans Objet **NV** : Non Vérifiable **PM** : Pour Mémoire

Articles	Libellé	Avis	N° d'obs. (*)
REGLE APPLICABLE AUX ETABLISSEMENTS DE TYPE PS			
PS19	Installations électriques - Conformité au code du travail - Installations conformes au risque BE2 et AG4 pour celles à moins de 1,50 m du sol	S	
PS20	Alimentation électrique des installations de sécurité	S	
PS21	Eclairage normal - Conforme à EC6 (Conception, schéma, gestion automatique, locaux > 50 personnes, type d'appareils)	S	
PS22	Eclairage de sécurité - Eclairage d'évacuation conforme aux articles EC7 à EC15	NS	2 / 1 / 3 / 4
PS23	Chargement des batteries des véhicules électriques	SO	

Bureau Veritas Exploitation SAS

NANTERRE
Immeuble Le GAIA
333 avenue Georges Clémenceau
92000 NANTERRE France
Téléphone : 01 47 52 02 00
Mail : ayoub.bouizy@bureauveritas.com

A l'attention de M. HUOT PHILIPPE

Q PARK FRANCE
N10
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Copie à MR BOUVET

Rapport de Vérifications Règlementaires en Exploitation (RVRE) d'un Etablissement Recevant du Public - Moyens de Secours

Q PARK ST GERMAIN QUINQUENNALE PS



Intervention du 30/03/2022

Coordonnées du site : IDF_SGL_MAN
Nom du site : PARC MARCHÉ NEUF
Latitude : 2.0887
Longitude : 48.8979

Lieu d'intervention : CODE PARC 78004
1 PLACE DU MARCHÉ NEUF
78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Numéro d'affaire : 7908340

Référence du rapport : 7908340/555.3.1.R

Rédigé le : 13/04/2022

Par : Ayoub BOUIZY

Ce document a été validé par son auteur

Accréditation Cofrac n° 3-1335, inspection

Liste des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

PREAMBULE	4
Objet de la vérification	
Rappel des principes d'intervention	
Actions à mener	
Personne(s) rencontrée(s)	
Elément(s) objet(s) du présent rapport	
RENSEIGNEMENTS GENERAUX	7
RENSEIGNEMENTS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS	
Fiche n° 1 identification : RENSEIGNEMENTS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS	
Avis général : Satisfaisant.	7
ASPECT DOCUMENTAIRE	
Fiche n° 2 identification : ASPECT DOCUMENTAIRE	
Avis général : Satisfaisant.	9
DOCUMENTS LIES A LA SECURITE INCENDIE	
Fiche n° 3 identification : DOCUMENTS LIES A LA SECURITE INCENDIE	
Avis général : Satisfaisant.	12
MOYENS D'EVACUATION DES PERSONNES	14
SYSTEME DE SECURITE INCENDIE	
Fiche n° 4 identification : SYSTEME DE SECURITE INCENDIE	
Avis général : Satisfaisant.	14
MOYENS D EVACUATION DES PERSONNES - DEGAGEMENTS	
Fiche n° 5 identification : MOYENS D EVACUATION DES PERSONNES - DEGAGEMENTS	
Avis général : Satisfaisant.	16
MOYENS D'EXTINCTION DU FEU	18
EXTINCTEURS MOBILES	
Fiche n° 6 identification : EXTINCTEURS MOBILES	
Avis général : Satisfaisant.	18
COLONNE SECHE	
Fiche n° 7 identification : COLONNE SECHE	
Avis général : Satisfaisant.	20
ACCESSOIRES	
Fiche n° 8 identification : ACCESSOIRES	
Avis général : Satisfaisant.	22
MOYENS D'EVACUATION DES FUMÉES	24
DESENFUMAGE MECANIQUE (ERP/CDT)	
Fiche n° 9 identification : DESENFUMAGE MECANIQUE (ERP/CDT)	

SOMMAIRE

Avis général : Satisfaisant.

24

Objet de la vérification

Bureau Veritas Exploitation a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification réglementaire en exploitation (RVRE) de vos installations.

Cette vérification a pour objet de s'assurer, selon le cas :

- de l'existence des moyens nécessaires à l'entretien et à la maintenance des installations et équipements
- de l'état d'entretien et de maintenance des installations
- du bon fonctionnement des installations de sécurité;
- de l'existence, du bon fonctionnement, du réglage ou de la manœuvre des dispositifs de sécurité, sous réserve que les vérifications ne nécessitent pas de procéder à des essais destructifs ;
- de l'adéquation de l'installation avec les conditions d'exploitation de l'établissement.

Ce rapport comprend plusieurs fiches

- Une fiche « renseignements généraux » qui mentionne l'identification de l'établissement, son classement, le texte de référence, l'avis général et les éventuelles actions à entreprendre ;
- Une fiche « aspect documentaire » qui mentionne les documents mis à disposition lors de la vérification, la déclaration des modifications apportées à l'installation et les éventuelles observations liées à cette fiche ;
- Une ou plusieurs fiche(s) « équipement » qui précise le(s) type(s) d'installation, les caractéristiques techniques essentielles, l'avis général, les éventuelles actions à entreprendre ainsi que le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

Rappel des principes d'intervention

La vérification a été réalisée en référence à la réglementation mentionnée dans la fiche « Renseignements généraux ».

Les examens effectués ainsi que les éventuelles mesures et participations aux essais ont été réalisés :

- dans la configuration présentée le jour de la vérification ;
- sur les parties visibles et accessibles ;
- sans démontage ;
- sans intervention nécessitant la modification ou le dérèglement des circuits ou dispositifs de sécurité ;
- en utilisant les accès permanents ou spécialement aménagés, appropriés et conformes à la réglementation.

A défaut d'une mention contraire dans les fiches du présent rapport, la vérification ne porte pas sur :

- les opérations d'entretien et de maintenance des appareils ou équipements ;
- la vérification de l'éclairage de sécurité qui fait l'objet d'une prestation indépendante ;
- la vérification des dégagements dont les caractéristiques ont été vérifiées à la conception de l'ouvrage.

Par ailleurs, Bureau Veritas ne peut être tenu pour responsable des dommages provoqués lors de la vérification par les essais de fonctionnement, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence d'anomalie dans le fonctionnement de l'appareil ou de l'équipement.

Le présent document n'est pas un rapport de vérification de conformité des installations.




Actions à mener




Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, le client doit prendre en compte ces avis et, le cas échéant, remédier aux écarts ou défauts constatés lors de la vérification.

Le client doit tenir à jour un registre de sécurité par établissement, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications, y annexer le présent rapport et le tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

Préambule

Note sur les pictogrammes utilisés :

	Pictogrammes			
Critères				
✓ Sans observation ✓ 100% des équipements vérifiés		✓	✓	✗
✓ 100% des essais réalisées ✓ 100 % des points vérifiés		✓	✗	✗ ou ✓

Pictogrammes	Avis général
	Satisfaisant
	Vérification partielle : certains points n'ont pas été vérifiés
	Non satisfaisant : les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans le récapitulatif des « listes récapitulatives des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier

Personne(s) rencontrée(s)

Notre interlocuteur a été accueilli par : AXIMA.

Elément(s) objet(s) du présent rapport

RENSEIGNEMENTS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS

✓ Fiche n° 1 : Identification : 00

Avis général : **Satisfaisant.**

ASPECT DOCUMENTAIRE

✓ Fiche n° 2 : Identification : 01

Avis général : **Satisfaisant.**

DOCUMENTS LIES A LA SECURITE INCENDIE

✓ Fiche n° 3 : Identification : 08

Avis général : **Satisfaisant.**

SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

✓ Fiche n° 4 : Identification : 07

Avis général : **Satisfaisant.**

MOYENS D EVACUATION DES PERSONNES - DEGAGEMENTS

✓ Fiche n° 5 : Identification : 06

Avis général : **Satisfaisant.**

EXTINCTEURS MOBILES

✓ Fiche n° 6 : Identification : 04

Avis général : **Satisfaisant.**

COLONNE SECHE

✓ Fiche n° 7 : Identification : 05

Avis général : **Satisfaisant.**

ACCESSOIRES

✓ Fiche n° 8 : Identification : 02

Avis général : **Satisfaisant.**

DESENFUMAGE MECANIQUE (ERP/CDT)

✓ Fiche n° 9 : Identification : 03

Avis général : **Satisfaisant.**

Texte de référence : Code de la Construction et de l'Habitation (art. R143.34) et Arrêté du 9/05/2006 modifié (art. PS32)

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **AXIMA**



Avis général : Satisfaisant.

Caractéristiques

Nombre de bâtiments : 1	Nombre de niveaux : 5 Sous Sol
Nature de l'établissement : Parc de stationnement couvert	
Type : PS	Catégorie : 3
Origine du classement : Registre de sécurité	

Instruments de mesure et moyens de contrôle

Instruments de mesure

Instruments de mesure : **Anémomètre**

Moyens de contrôle

Moyens de contrôle : **Chronomètre, Clefs, Perche d'essai et son testeur de détection**

Complément pour l'aspect réglementaire des vérifications en exploitation (VRE)

: **Rapport RVRE autres moyens de secours (Ex: PS, L57, OA, demande du client ou de la commission de sécurité.)**

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des constats ou à celui des points non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinuée.

B Complément pour l'aspect réglementaire des vérifications en exploitation (VRE)

B.1 Modification des installations
B.2 Adéquation de l'installation avec les conditions d'exploitation de l'établissement
B.3 Etat d'entretien de maintenance des installations

 Avis général : Satisfaisant.

Rvrat

RVRAT

Type : RVRAT	
Présenté : Non	

Rvre

RVRE

Type : RVRE	établi par : BUREAU VERITAS
Référence : 7908340/555/2	
Présenté : Oui	

PV Commission de Sécurité

PV Commission de Sécurité

Type : PV Commission de Sécurité	
Date du document : 7/02/2022	
Présenté : Oui	

Registre de sécurité

Registre de sécurité

Type : Registre de sécurité	établi par : QPARK
Présenté : Oui	

Contrat de maintenance

Type : Contrat de maintenance	établi par : AXIMA
Présenté : Oui	

Carnet de maintenance/d'entretien

Carnet de maintenance/d'entretien

Type : Carnet maintenance/d'entretien de	établi par : AXIMA
Présenté : Oui	

Dossier technique

Dossier technique

Type : Dossier technique	
Présenté : Oui	

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des constats ou à celui des points non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue.

1 Rvrat	6 Carnet de maintenance/d'entretien
2 Rvre	7 Dossier technique
3 PV Commission de Sécurité	8 Autres documents communiqués par l'exploitant
4 Registre de sécurité	9 Suivi des modifications réalisées
5 Contrat de maintenance	



Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **AXIMA**

 **Avis général : Satisfaisant.**

Caractéristiques

Personne chargée de la sécurité : Mr MOULAY	Composition du service de sécurité : Employés désignés, Agents de sécurité
--	---

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des constats ou à celui des points non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinuée.

24 Documents liés à la sécurité incendie

- | |
|--|
| 24.1 Présence et mise à jour des consignes
24.2 Consignation des exercices de formation du personnel
24.3 Présence et mise à jour des plans d'intervention |
|--|

--	--

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **AXIMA**

 **Avis général : Satisfaisant.**

Caractéristiques

I - généralités

Date de la dernière intervention de maintenance :	23/11/2021	
Modification de l'installation déclarée par le chef d'établissement :	Aucune modification n'a été portée à notre connaissance	

Système de sécurité incendie

Catégorie du SSI :	A	
Référence(s) du SDI :	ALTAIR DEF	
Détection :	Partielle	de type : fumée
Référence du Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie (CMSI) :	ANTARES 4 DEF	Dispositifs présents : Dispositifs de Commande Manuelle (DCM)
Emplacement de l'équipement central :	Poste de sécurité	Equipement d'Alarme(EA) : 1
Référence :	ANTARES 4 DEF	
Mise en oeuvre :	par Détecteur Incendie (DAI) , par Déclencheurs Manuels (DM)	Diffusion de l'alarme générale par : Diffuseur autonome sonore non

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examiné lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des constats ou à celui des points non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinuée.

11 Système de sécurité incendie

<p>11.2 Tableau de signalisation</p> <p>11.2.1 Accessibilité et état du tableau</p> <p>11.2.2 Fonctionnement des sources</p> <p>11.2.3 Asservissement des signalisations (sonores / lumineuses) aux DM et/ou DAI</p> <p>11.2.4 Identification des zones exploitables sur le tableau de signalisation</p> <p>11.2.5 Corrélation des zones avec la localisation des dispositifs</p> <p>11.3 Détecteurs Automatiques d'Incendie</p> <p>11.3.1 Dégagement et entretien des détecteurs</p> <p>11.3.2 Essais de fonctionnement avec report des signalisations et indicateurs d'action</p> <p>11.4 Etat, accessibilité et signalisation des dispositifs de commande</p> <p>11.4.1 Etat et accessibilité</p> <p>11.4.2 Identification exploitable des fonction des SSI</p> <p>11.4.3 Fonctionnement de la signalisation sonore des SSI</p>
<p>12 Équipement d'alarme</p> <p>12.1 Fonctionnement du système</p> <p>12.3 Fonctionnement de la signalisation d'alimentation des sources</p> <p>12.4 Etat des Diffuseurs sonores et lumineux, Report et SSS</p> <p>12.5 Accessibilité des déclencheurs manuels</p> <p>12.6 Audibilité du signal sonore en tout point de la zone d'alarme</p> <p>12.7 Fonctionnement du signal sonore (pendant 5 min au minimum)</p>

--	--

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **AXIMA**

 **Avis général : Satisfaisant.**

Caractéristiques

Modification de l'installation déclarée par le chef d'établissement :	Aucune modification n'a été portée à notre connaissance
--	--

Dégagement(s) :	Portes avec barre anti-panique, Porte avec autre système
-----------------	---

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des constats ou à celui des points non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue.

36 Moyens d'évacuation des personnes / dégagements

36.1 Portes

36.1.1 Ouverture des portes des issues
--

36.1.2 Dégagement des circulations et des issues
--

36.1.3 Balisages des cheminements et des sorties
--



Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **AXIMA**



Avis général : Satisfaisant.

Caractéristiques

Date de la dernière intervention de maintenance :	27/01/2022	par :	CLIMEX
Modification de l'installation déclarée par le chef d'établissement :	Aucune modification n'a été portée à notre connaissance		

Emplacement	Nombre	Type	Capacité
Parking	28	Poudre	6kg
Parking	1	Poudre	9kg
Parking	6	Eau pulvérisée avec Additif	6L
Parking	2	Gaz carbonique	5kg
Parking	1	Gaz carbonique	2kg

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des constats ou à celui des points non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinuée.

6 Extincteurs mobiles

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">6.1 Entretien annuel6.2 Quantités et répartitions6.3 Types d'extincteurs appropriés aux risques6.4 Accessibilité et signalisation6.5 Fixations6.6 Etat de conservation |
|---|



Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **AXIMA**

 **Avis général : Satisfaisant.**

Caractéristiques

Date de la dernière intervention de maintenance : 09/06/2021	par : CLIMEX
Modification de l'installation déclarée par le chef d'établissement : Aucune modification n'a été portée à notre connaissance	

Identification	Emplacement	Diamètre (mm)	Emplacement des orifices d'alimentation
CS1	Escalier 1	65	rue place du marché
CS2	Escalier 2	65	rue place du marché

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des constats ou à celui des points non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue.

26 Colonnes seches

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">26.1 Identification des zones de desserte ainsi que des colonnes26.2 Etat général des colonnes sèches26.3 Accessibilité des prises26.4 Présence et état des bouchons de fermeture et de leurs chaînettes26.5 Fonctionnement de la robinetterie26.6 Etat, identification et accessibilité des demi-raccords d'alimentation26.7 Réalisation des contrôles hydrauliques |
|--|



Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **AXIMA**

 **Avis général : Satisfaisant.**

Caractéristiques

Par : AXIMA	
Les modifications suivantes ont été portées à notre connaissance : Aucune modification n'a été portée à notre connaissance	

Accessoires présents	Localisation
Bacs à sable	Parkings

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des constats ou à celui des points non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinuée.

33 Accessoires

33.1 Présence et état des bacs à sable 33.3 Présence et état des seaux

--	--

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **AXIMA**



Avis général : Satisfaisant.

Caractéristiques

Date de la dernière intervention de maintenance :	30/03/2022	par : AXIMA
Modification de l'installation déclarée par le chef d'établissement :	Aucune modification n'a été portée à notre connaissance	

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des constats ou à celui des points non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue.

19 Désenfumage mécanique	19.1 Identification et état des dispositifs de commande 19.2 Essais d'ouverture des volets et de démarrage/arrêt des ventilateurs 19.3 Report de signalisation sur dispositif de commande 19.4 Essais des fonctions liées au désenfumage (compartimentage et ventilation de confort)
5 Essais	5.11 Désenfumage mécanique - mesures

ANNEXE : DESENFUMAGE MECANIQUE
Tableaux de mesures

Relevé des mesures pour la zone de désenfumage (ZF) : -5

Tableau de mesures : extraction

ZF	Bouche		Débits		
	Localisation	Ventilateur	Débit		Débit de référence
			m ³ /s	m ³ /h	
ZF-5	PLACE 5013	VED	14.91	53676	57600

Tableau de mesures : amenée d'air

ZF	Bouche			Débits		
	Localisation	Ventilateur (V) ou amenée d'air naturelle (AN)	Vitesse	Débit (soufflage mécanique)		Débit de référence (soufflage mécanique)
			m/s	m ³ /s	m ³ /h	
ZF-5	PLACE 5111	V	3.70	5.29	19047	
ZF-5	PLACE 5059	V	3.00	6.18	22248	

Tableau de mesure : Total Extraction, Total Soufflage et rapport S/E (si applicable)

ZF	Total E		Total S		Rapport S/E
	m ³ /s	m ³ /h	m ³ /s	m ³ /h	
ZF-5	14.91	53676	11.47	41295	0.77

Relevé des mesures pour la zone de désenfumage (ZF) : -4

Tableau de mesures : extraction

ZF	Bouche		Débits		
	Localisation	Ventilateur	Débit		Débit de référence
			m ³ /s	m ³ /h	
ZF-4	PLACE 4013	VED	14.55	52397	56400

Tableau de mesures : amenée d'air

ZF	Bouche			Débits		
	Localisation	Ventilateur (V) ou amenée d'air naturelle (AN)	Vitesse	Débit (soufflage mécanique)		Débit de référence (soufflage mécanique)
			m/s	m ³ /s	m ³ /h	
ZF-4	PLACE 4111	V	3.80	5.43	19562	
ZF-4	PLACE 4059	V	3.30	6.80	24472	

Tableau de mesure : Total Extraction, Total Soufflage et rapport S/E (si applicable)

ZF	Total E		Total S		Rapport S/E
	m ³ /s	m ³ /h	m ³ /s	m ³ /h	
ZF-4	14.55	52397	12.23	44035	0.84

Relevé des mesures pour la zone de désenfumage (ZF) : -3

Tableau de mesures : extraction

ZF	Bouche		Débits		
	Localisation	Ventilateur	Débit		Débit de référence
			m ³ /s	m ³ /h	m ³ /h
ZF-3	PLACE 3013	VED	15.26	54953	56400

Tableau de mesures : amenée d'air

ZF	Bouche			Débits		
	Localisation	Ventilateur (V) ou amenée d'air naturelle (AN)	Vitesse	Débit (soufflage mécanique)		Débit de référence (soufflage mécanique)
			m/s	m ³ /s	m ³ /h	m ³ /h
ZF-3	PLACE 3111	V	3.20	4.58	16473	
ZF-3	PLACE 3059	V	4.00	8.24	29664	

Tableau de mesure : Total Extraction, Total Soufflage et rapport S/E (si applicable)

ZF	Total E		Total S		Rapport S/E
	m ³ /s	m ³ /h	m ³ /s	m ³ /h	
ZF-3	15.26	54953	12.82	46137	0.84

Relevé des mesures pour la zone de désenfumage (ZF) : -2

Tableau de mesures : extraction

ZF	Bouche		Débits		
	Localisation	Ventilateur	Débit		Débit de référence
			m ³ /s	m ³ /h	m ³ /h
ZF-2	PLACE 2013	VED	15.33	55177	56400

Tableau de mesures : amenée d'air

ZF	Bouche			Débits		
	Localisation	Ventilateur (V) ou amenée d'air naturelle (AN)	Vitesse	Débit (soufflage mécanique)		Débit de référence (soufflage mécanique)
			m/s	m ³ /s	m ³ /h	m ³ /h
ZF-2	PLACE 2111	V	2.50	3.57	12869	
ZF-2	PLACE 2059	V	4.20	8.65	31147	

Tableau de mesure : Total Extraction, Total Soufflage et rapport S/E (si applicable)

ZF	Total E		Total S		Rapport S/E
	m ³ /s	m ³ /h	m ³ /s	m ³ /h	
ZF-2	15.33	55177	12.23	44017	0.80

Relevé des mesures pour la zone de désenfumage (ZF) : -1

Tableau de mesures : extraction

ZF	Bouche		Débits		
	Localisation	Ventilateur	Débit		Débit de référence
			m ³ /s	m ³ /h	m ³ /h
ZF-1	PLACE 1016	VED	13.18	47455	22200

Tableau de mesures : amenée d'air

ZF	Bouche		
	Localisation	Ventilateur (V) ou amenée d'air naturelle (AN)	Vitesse
			m/s
ZF-1	-1	AN	

Tableau de mesure : Total Extraction, Total Soufflage et rapport S/E (si applicable)

ZF	Total E		Total S		Rapport S/E
	m ³ /s	m ³ /h	m ³ /s	m ³ /h	
ZF-1	13.18	47455	NA	NA	NA



LES PETITS
CHAPERONS
ROUGES
by Grandir



CRÈCHE DES COMTES D'AUVERGNE
VILLE DE ST GERMAIN EN LAYE GÉRÉE
PAR LES PETITS CHAPERONS ROUGES

Rapport annuel 2022
Du 1^{er} janvier au 31
décembre 2022



SOMMAIRE

1. Synthèse - Notre groupe
2. Présentation de l'occupation de la crèche
3. Les relations familles
4. La vie de la crèche
5. L'équipe de la structure
6. Démarche RSE
7. La sécurité, un enjeu de tous les jours
8. Les éléments financiers 2022
9. Conclusion sur l'année 2022 et objectifs 2023



I – SYNTHÈSE



SYNTHÈSE

L'année 2022 est la première année complète d'exploitation par les petits chaperons rouges de la crèche Les Comptes d'auvergne en délégation de service public pour la ville de St Germain en laye et nous sommes ravis d'en assurer la gestion pour la Mairie. Grâce à une relation de confiance établie avec vos services, des échanges réguliers et transparents, nous pouvons assurer un accueil de qualité au sein du multi-accueil Les Comtes d'Auvergne.

Cette année encore, l'évolution et l'épanouissement des enfants ont été notre priorité tant au niveau pédagogique que sur le choix de nos focus d'apprentissage. De nombreux ateliers, partenariats et sorties ont été pensés et travaillés avec soin par notre équipe. Notre investissement autour de la nature, la lecture, l'éveil musical, la motricité a été important au quotidien.

Nous avons par exemple mis en place une bibliothèque partagée, des ateliers d'éveil musical, des ateliers transvasement avec les marrons du jardin, etc.

L'implication des parents au quotidien dans la vie de la crèche est également une de nos priorités et nous travaillons chaque jour sur une communication plus active.

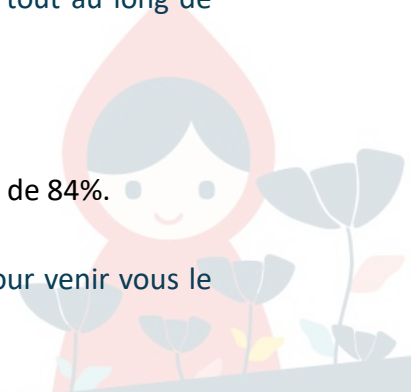
Des temps de rencontre formelle ont également été organisés à l'occasion de réunions parents-relais, conseils de crèche et réunions de rentrée notamment. D'autres temps plus informels et axés sur la pédagogie et la prévention ont pu aussi avoir lieu lors d'un « temps des parents » sur les premiers gestes d'urgence à prodiguer en cas d'incident survenu au domicile, animé par le pédiatre de la crèche.

Malgré ce travail, l'occupation de la crèche n'a pas été aux objectifs pour cette année baisse mais la bonne gestion mise en place par l'équipe de direction de la crèche avec le support des services experts ont permis des résultats satisfaisants. De l'accueil occasionnel a également été mis en place progressivement tout au long de l'année 2022.

De fait, l'année 2022 sur la crèche Les Comtes d'Auvergne aura été synonyme de stabilisation, convivialité et implication.

Avec une satisfaction globale de 85%, les familles sont ravies et confiantes de nous laisser chaque jour leurs enfants et recommandent la crèche à plus de 84%.

Vous trouverez ci-après un aperçu de l'activité de la crèche cette année, nous vous souhaitons une bonne lecture et sommes à votre disposition pour venir vous le présenter.



1.1 – LES PETITS CHAPERONS ROUGES EN QUELQUES CHIFFRES



96%

Familles
satisfaites
(VS 94% FFEC)



1^{er}

Pionnier Français des crèches
d'entreprise et seul acteur certifié
Crèche'Expert par SGS Qualicert



15

Partenariats
Parentalité



50 000

enfants
inscrits



+ de 800

crèches en propres



+ 1 800

Crèches partout
en France



+ 1 700

crèches
partenaires



94 %

des parents nous recommandent
(VS 93% FFEC)

1.2 STRATÉGIE D'ENTREPRISE : CHAPERONS 2026

Nous nous fixons pour objectif de continuellement faire progresser nos pratiques. C'est pourquoi notre projet d'entreprise intègre nos engagements RSE dans chacun de ses 5 axes prioritaires.



1.3 – ENSEMBLE 2026 : UNE ÉVOLUTION ...

Désormais c'est au travers d'une mission éducative claire et partagée par tous, que nous affirmons nos valeurs éducatives et déclinons nos actions pédagogiques

« Offrir un environnement qui révèle le potentiel de chaque enfant et qui développe les compétences clés indispensables pour son avenir »

Cette mission éducative déployée et accompagnée d'un socle éducatif commun, donne un cadre de référence à toutes nos structures. Il reflète nos inspirations pédagogiques et nos convictions pour un développement harmonieux et épanoui de l'enfant.

Nous y avons également intégré sans plus attendre **la Charte Nationale d'accueil du Jeune Enfant** . Charte sur laquelle les équipes ont pu travailler et réfléchir notamment lors des Journées Pédagogiques et qui donne du sens à nos fondamentaux de travail.

Sur cette base, chaque structure a ensuite la liberté de décliner au quotidien, ses propres projets social, d'accueil et éducatif, en fonction de l'équipe, des enfants accueillis, des spécificités du territoire.

Nos ancrages

- Des savoirs scientifiques en soutien aux pratiques professionnelles
- Des environnements adaptés et stimulants
- Une véritable communauté éducative autour de l'enfant
- Une démarche Eco responsable et la nature comme troisième éducateur de l'enfant



1.4 – UNE NOUVELLE APPROCHE : LES COMPÉTENCES DU 21^{ÈME} SIÈCLE

Nous « **N'élevons pas nos enfants pour le monde d'aujourd'hui. Ce monde n'existera plus lorsqu'ils seront grands. Et rien ne nous permet de savoir quel monde sera le leur** » affirmait Maria Montessori.

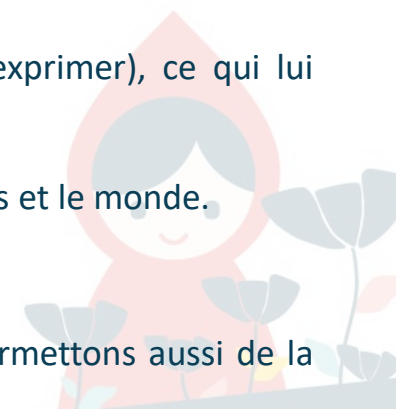
Alors que pouvons-nous apporter à l'enfant pour qu'il rencontre avec le plus de cartes en mains ce monde de demain, inconnu, incertain, et même celui d'aujourd'hui qui change si vite ? Quels sont les ressorts à mobiliser, les attitudes professionnelles attendues, les aptitudes à stimuler, les compétences à développer ?

Issues de champs d'études et de travaux de recherche variés, 5 compétences font désormais internationalement consensus :

la Créativité, la Collaboration, la Communication, la pensée Critique et le Citoyen responsable. Elles sont donc aussi appelées **les 5 C.**

Concrètement, vouloir mettre au cœur de nos pratiques les compétences du 21^{ème} siècle, c'est souhaiter développer :

- La **Collaboration** et la **Communication** enfants/adultes mais aussi entre enfants. C'est aussi soutenir la confiance en soi pour l'enfant, et celle entre les enfants. C'est renforcer les habiletés sociales (telle l'empathie par exemple) ou encore l'intelligence émotionnelle.
- C'est permettre de faire émerger puis de consolider la **Pensée Critique** de l'enfant (faire des hypothèses, les tester, s'exprimer), ce qui lui permettra de se concentrer et d'interroger son monde puis de l'interpréter et le comprendre.
- Associé à la **Créativité**, les enfants disposeront d'outils pour s'adapter au monde qui les entoure ; se comprendre soi, les autres et le monde.
- Avec de bonnes compétences en communication, les enfants pourront alors exprimer clairement leurs idées.
- En coopérant, en intégrant et respectant les règles sociales et sociétales, nous représentons le **Citoyen responsable**. Et permettons aussi de la faire évoluer.



1.5 LES PETITS CHAPERONS ROUGES DEVIENT LE PLUS GRAND RÉSEAU DE CRÈCHES EN FRANCE



En Mars 2022, le groupe Lively, précurseur des crèches écologiques, composé de 320 établissements partout en France, a rejoint le groupe Les Petits Chaperons Rouges.

Ensemble, nous formons **le spécialiste de l'éveil et de l'accueil de l'enfant de 0 à 3 ans, avec le plus important réseau de crèches privées en France**, soit plus de 800 établissements, 20000 places en crèches, 30000 familles accueillies et plus de 8000 collaborateurs !

Nous voulons insuffler un élan de progrès et d'innovation à la Petite Enfance en contribuant à son excellence et à la valorisation de nos métiers !

Pour que le rapprochement de nos 2 entités soit un succès, nous avons déployé un accompagnement d'envergure reposant sur :

- **Un principe de co-construction** de notre nouveau groupe incluant la participation de tous nos collaborateurs
- **Un principe de transparence** avec, à chaque étape de ce projet, des communications dédiées
- **Une organisation spécifique** avec la mise en place d'une équipe projet en charge d'animer, d'orchestrer et de suivre l'intégration
- **La volonté de fédérer et de favoriser la cohésion de groupe** notamment à travers l'organisation d'événements communs et le rassemblement des équipes supports au sein d'espaces de travail communs, au siège et en région



1.6 LE NOUVEAU SIÈGE SOCIAL DES PETITS CHAPERONS ROUGES



Notre emménagement dans le nouveau siège social est un symbole fort:

- 🔥 Il concrétise notre nouveau groupe sur un site physique unique en IDF
- 🔥 Il renforce le processus d'intégration en facilitant les échanges et la collaboration sur un lieu agréable
- 🔥 Il incarne le symbole de notre nouvelle histoire



LOCALISATION
7 rue Touzet Gaillard
93 400 Saint Ouen (immeuble Stories)



Un lieu choisi pour nous selon des critères exigeants:

- 🔥 Un site unique pour tous les collaborateurs avec un seul plateau afin de favoriser les liens
- 🔥 Une accessibilité simple en transports en commun
- 🔥 Un bâtiment HQE certifié de grande qualité qui privilégie le bien-être et la collaboration des équipes: moderne, neuf, bon standing, beaucoup d'espaces de réunion, espace extérieur/ vue dégagée, bonne isolation acoustique et thermique, beaucoup de services intégrés pour les salariés (restauration, conciergerie, salle de sport)...
- 🔥 Au sein d'un quartier animé, avec commerces de proximité, salles de sport, hôtels...

1.7 UN SAC DE BIENVENUE POUR LA RENTRÉE

Pour souhaiter la bienvenue aux nouvelles familles accueillies dans nos crèches, nous leur offrons un sac de bienvenue conçu dans une démarche sociale et éthique !

- Ce sac en wax est cousu à la main par des couturières au Burkina Faso dans le cadre de notre partenariat avec l'association For Burkina qui agit en faveur des enfants et des professionnels de la petite enfance au Burkina Faso.
- Cette association a également pour but d'aider la population locale à travers des partenariats avec des entreprises du Burkina.
- C'est le cas avec BIIBOP, une petite entreprise à qui nous avons confié la fabrication de nos sacs ! Faits-main, leur fabrication permet d'offrir un revenu additionnel à 10 couturières qui bénéficient d'un emploi stable et décent.

Notre sac de bienvenue
pour les nouvelles familles



Beaux, pratiques et originaux, nos sacs sont fabriqués en tissu wax emblématique de l'Afrique de l'Ouest et peuvent servir de sac à doudou pour l'enfant !







Le sac contient :

- Notre magazine Grandir
- Un livret de bienvenue
- Des produits de nos partenaires et des bons de réduction



1.8 NOS ENGAGEMENTS RSE

Nos engagements RSE définis dans le cadre de notre politique ESG s'articule autour de 3 axes et 9 engagements structurants qui définissent notre ambition envers toutes nos parties prenantes :

	 NOTRE IMPACT SOCIAL	 NOTRE IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT	 NOTRE IMPACT EDUCATIF ET SOCIÉTAL
 NOTRE RÔLE EN TANT QU'EMPLOYEUR	Offrir un environnement inclusif et favorisant le bien-être au travail	Favoriser une culture de la responsabilité environnementale chez nos collaborateurs et dans nos espaces de travail	Former et accompagner le développement de chacun de nos collaborateurs
 NOTRE RÔLE EN TANT QUE ACTEUR PROFESSIONNEL DE LA PETITE ENFANCE	Entretenir une relation éthique et responsable avec toutes nos parties prenantes : fournisseurs, partenaires, clients	Adopter une démarche progressive visant à réduire notre empreinte carbone	Offrir un environnement qui révèle le potentiel de chaque enfant et qui développe les compétences clés indispensables pour son avenir
 NOTRE RÔLE EN TANT QU'ENTREPRISE CITOYENNE LEADER DE SON MARCHÉ	S'engager pour l'égalité professionnelle hommes/ femmes en entreprise	Concevoir un label ouvert à tous permettant d'inspirer le secteur de la petite enfance	Accompagner le plus grand nombre de familles dans leur rôle de parents / Démarche qualité Crech'Expert

1.9 UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES ET ÉTHIQUES

Nous souhaitons impliquer l'ensemble de nos fournisseurs et prestataires dans notre démarche responsable en basant nos relations commerciales sur des principes d'éthique et de confiance mutuelle.

Nous choisissons des partenaires qui partagent les mêmes objectifs et valeurs que nous et qui œuvrent comme nous pour limiter leur impact sur l'environnement. Nous nous efforçons de réaliser nos achats de façon **équitable, éthique et solidaire et respectueuse de l'environnement.**

Pour engager nos prestataires et fournisseurs dans cette démarche responsable :

- nous intégrons également des **critères RSE** dans nos cahiers des charges
- nous avons mis en place une **Charte d'Achats Responsables et Ethiques**

- le choix des produits se base sur la qualité des composants afin de garantir l'absence de risque pour nos salariés, pour les enfants accueillis et pour l'environnement :

- Produits d'hygiène et d'entretien (produits Ecocert, sans parfum ni allergène)
- Couches (label total chlorine free, FSC, sans perturbateurs endocriniens et bientôt ecolabel)
- Produits corps (gel lavant bio, 98,4% de la composition d'origine naturelle).
- Mobilier durable en bois (berceaux, tables, chaises des enfants,...) Issu de forêt éco-gérées (pefc) ,fabriqué en France

Fondée sur une logique de bilatéralité, cette Charte reprend les engagements du Groupe Les Petits Chaperons Rouges vis-à-vis de l'ensemble de ses fournisseurs, mais aussi les engagements que tout fournisseur et prestataire doit prendre pour travailler avec notre Groupe.



1.10 UN BILAN CARBONE POUR ANALYSER LES SOURCES DE NOS ÉMISSIONS CO2 ET LES LIMITER

Nous avons réalisé en 2022 notre **2ème bilan carbone**, grâce à l'accompagnement d'un cabinet spécialisé.

Nous avons ainsi pu calculer que notre activité avait produit **19 820 tCO2e en 2021**.

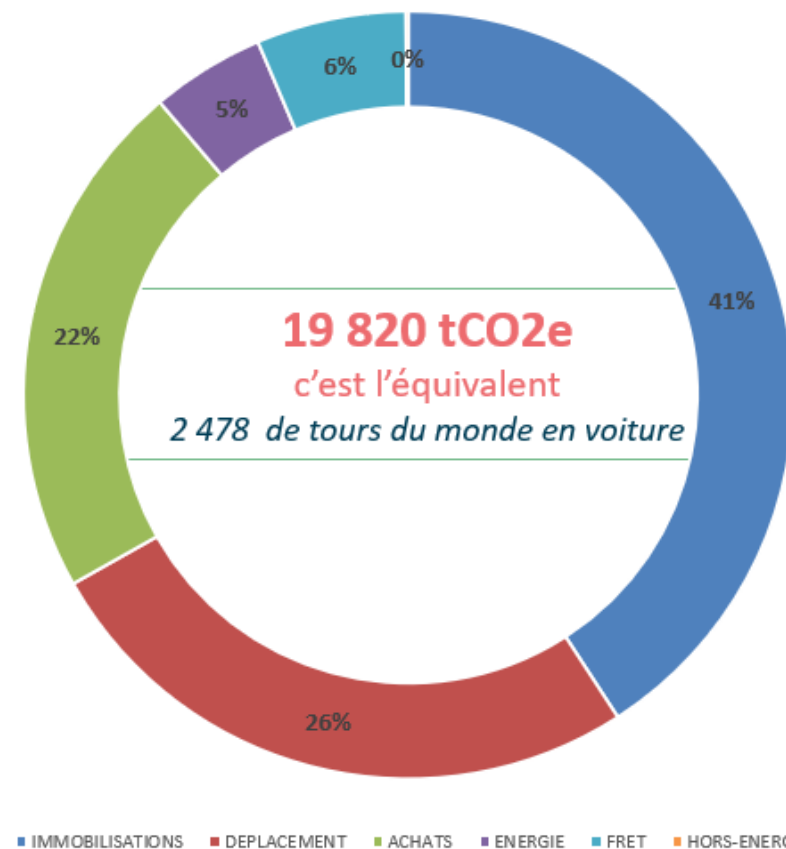
Cette démarche nous a permis de mettre en évidence les **principaux postes d'émissions des gaz à effet de serre de l'entreprise**.

- Le scope 1 & 2 (Energie et Hors Energie) ne représentent qu'une infime partie des émissions de gaz à effet de serre.
- Nos principaux postes d'émissions de gaz à effet de serre se concentrent principalement au niveau du **scope 3** avec **16 389 t CO2 eq**

Suite à ce bilan, préalable à tout plan d'actions, nous allons pouvoir déployer à partir de 2023 notre trajectoire climat afin de réduire nos émissions de gaz à effet, en cohérence avec les objectifs de l'accord de Paris.

Ces résultats ont été communiqués en détail en interne pour sensibiliser l'ensemble des collaborateurs à notre impact et permettre leur mobilisation dans les plans d'actions à venir.

Résultats bilan carbone 2021



I.II – FICHE DE SYNTHÈSE 2022

Nom de la structure	Les Comtes d'Auvergne
Dates du contrat de délégation	De 23 août 2021 au 22 août 2026
Agrément	55 berceaux répartis en 3 unités de vie: <ul style="list-style-type: none">• 15 berceaux en section bébés• 20 berceaux en section moyens• 20 berceaux en section grands
Horaires d'accueil	De 7h30 à 18h30
Equipe cible prévue au contrat	21 professionnelles : 1 Directrice 1 Directrice Adjointe 3 Educatrices de jeunes enfants 6 Auxiliaires de puériculture 6 Agents spécialisés petite enfance 3 Agents de service
% satisfaction enquêtes familles	Juin 2022 : 85 % Octobre 2022 : 81 %
Ateliers famille réalisés	Atelier massage bébé proposé aux parents de l'unité de vie des bébés accueillis sur l'année 2021/2022 mais également pour ceux qui ont été accueillis à partir de septembre 2022
Intervenants extérieurs	Psychomotricienne : Roselyne LAUWICK Psychologue : Séverine CORMERAIS Pédiatre : Docteur LAMY Intervenant Musical : Rémy FAYET



2. PRÉSENTATION DE L'OCCUPATION DE LA CRÈCHE



SYNTHÈSE OCCUPATION

L'occupation de la crèche [Les Comptes d'Auvergne] n'a pas été pleinement satisfaisante mais en légère hausse tout au long de l'année 2022

- Pas de surbook fait de janvier à juillet
- Une entrée des enfants nés en 2022 très progressive de septembre à janvier 2023

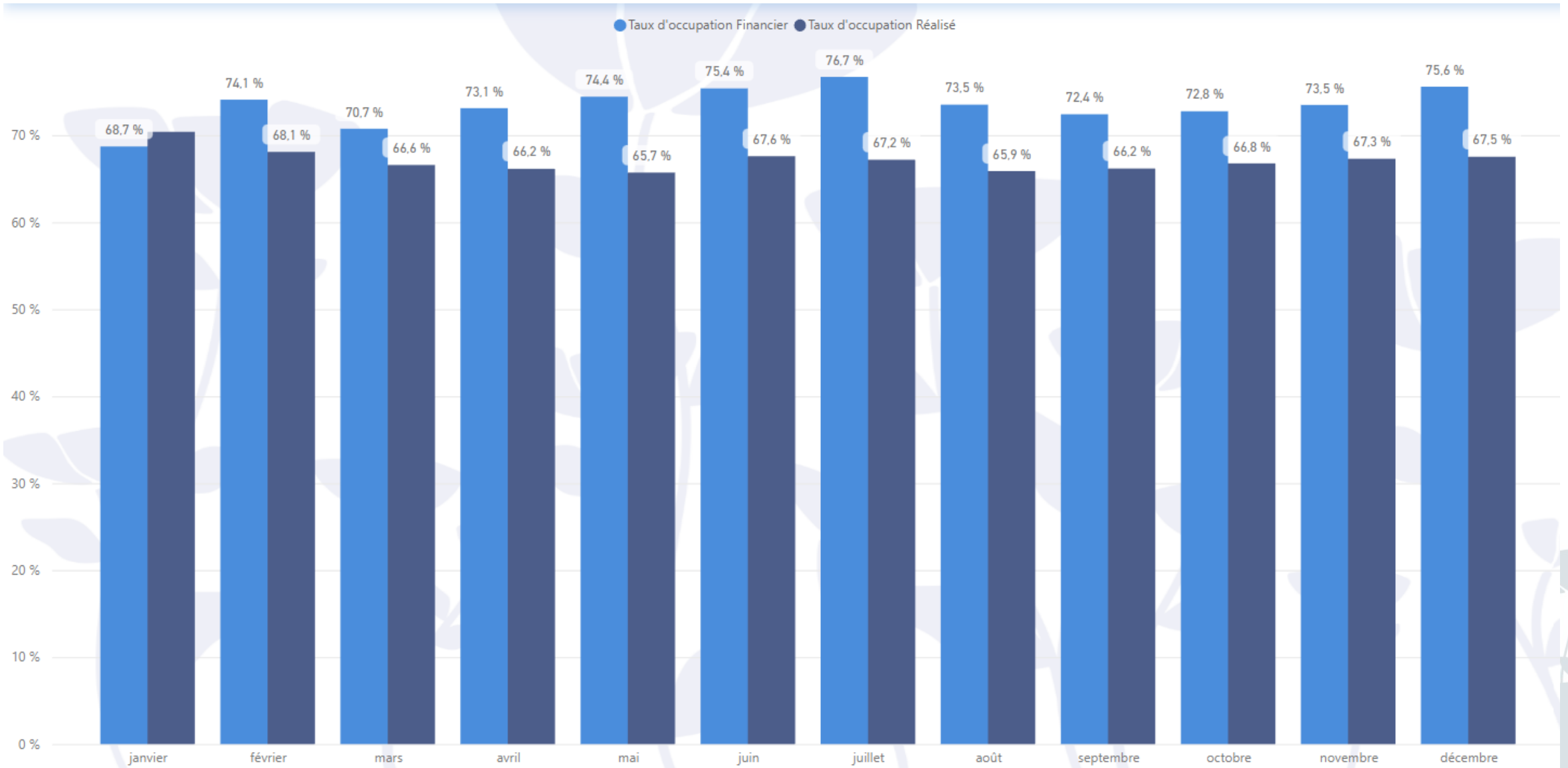
- Afin d'améliorer l'occupation, Les Petits Chaperons Rouges ont utilisé le surbook autorisé par la PMI soit 55 places + 10%, depuis septembre 2022 uniquement.

- De plus, nous avons eu recours à l'accueil occasionnel. L'utilisation de l'accueil occasionnel a été optimum avec les familles inscrites, gérée par la direction de la crèche et ses équipes.

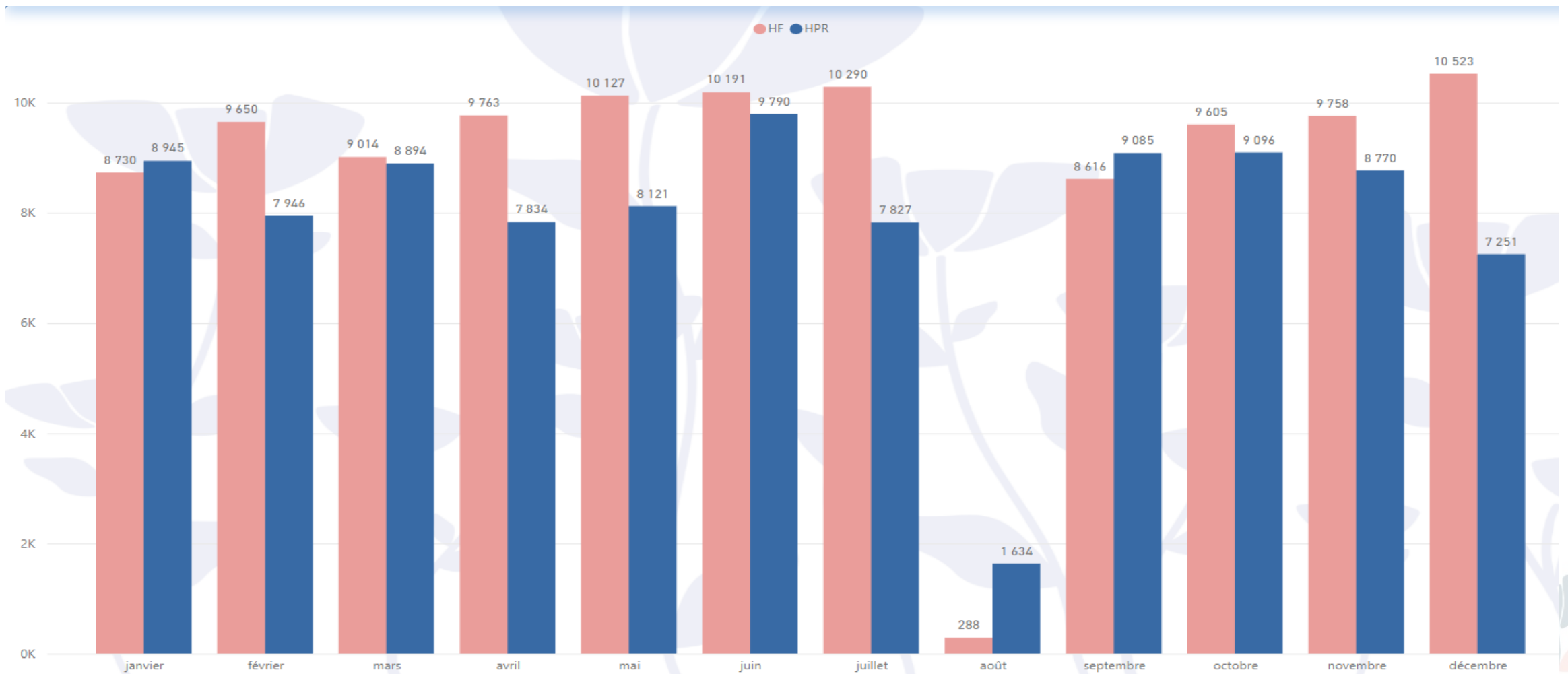
- Voici la liste des entreprises que nous avons accueilli au long de l'année:
 - Crèche attitude (de janvier à décembre 2022)
 - Antin Infracture Partners (entrée en décembre 2022)



SYNTHÈSE OCCUPATION



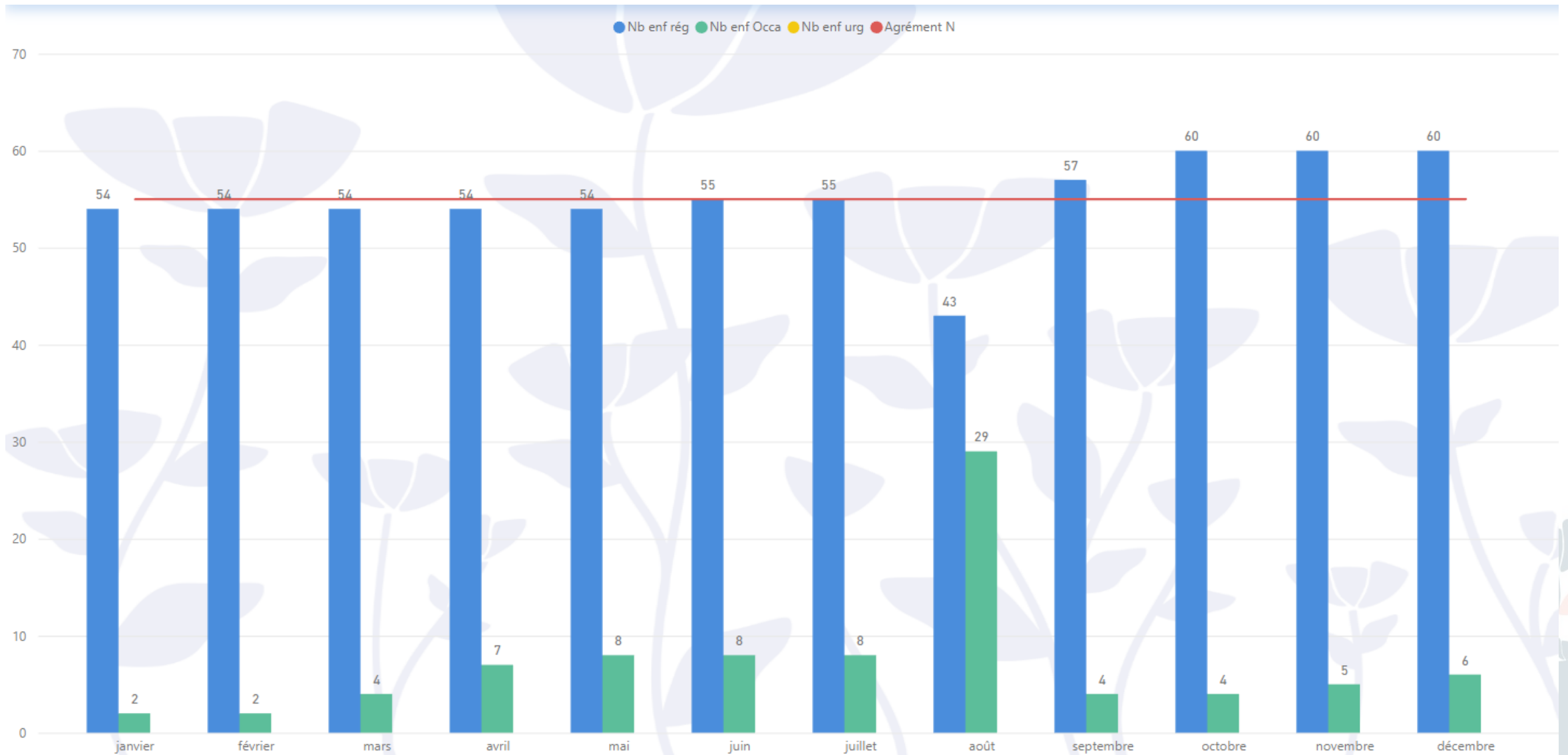
SYNTHÈSE OCCUPATION



Le nombre total d'heures réalisées et facturées en 2022 est de :

- **95 193** heures réalisées (vs 64 625 en 2021)
- **106 555** heures facturées (vs 76 765 en 2021)

SYNTHÈSE OCCUPATION



3 — LES RELATIONS FAMILLES



SYNTHÈSE

En ligne avec notre démarche qualité et d'amélioration continue de notre service, deux fois par an, les parents sont invités à donner leur avis sur la vie de la crèche via les enquêtes de satisfaction. Les résultats de ces enquêtes, communiqués par affichage, sont suivis systématiquement de plans d'actions. Les résultats cette année ont été de 8,5 en juin et 8,1 en octobre, soulignant une bonne mise en œuvre du projet pédagogique, prise en compte des besoins des enfants, réponse aux besoins affectifs des enfants ainsi qu'une bonne gestion administrative.

Par ailleurs, nous veillons à avoir des liens réguliers avec les familles. En plus de rendez-vous individuels avec les parents, de l'envoi de newsletter et de l'utilisation de l'application Chaperons et Vous, des réunions par section ou à thème ont été organisées sur la crèche

Enfin, nous cherchons à ouvrir le plus possible la crèche aux familles, quand le contexte sanitaire le permet. Ainsi, des ateliers massages parents-bébés ont été proposés.



ENQUÊTE DE SATISFACTION JUIN 2022

Les résultats de cette enquête de satisfaction sont très positifs puisque la satisfaction globale des parents est de 8,5/10. Les 18 parents qui ont répondu (33% des parents) ont particulièrement mis en avant le turn over, l'amélioration perçue tout au long de l'année, une meilleure visibilité des activités proposées aux enfants. .

“ Oui je le souhaite. J'ai mis 8 car actuellement et seulement depuis le moi de Décembre 2021, le changement qui a été effectué au niveau de la directrice et de l'équipe permette cette note et j'aurais même pu mettre 9 à certain endroit.
Malheureusement, l'ouverture du site suite à la reprise par LPCR ayant été plus que catastrophique en Aout 2021 et jusqu'à Décembre 2021 et le temps que j'ai dû consacrer pour aider à l'amélioration de ceci ne m'autorise pas encore à être trop sympathique sur mes notes, mais ayant conscience de l'amélioration j'ai tout de même mis 8.

Si ce questionnaire m'avait été envoyé avant le changement je n'aurais pas mis plus que 2 au grand maximum sur très peu de question.
J'espère que l'amélioration que nous constatons actuellement sera pérenne et que je pourrais à nouveau noter avec un arriéré positif plus long. ”

“ Équipe très impliquée et agréable. Notre enfant se plaît grandement à la crèche et s'épanouit ”

“ Une meilleure adaptation aux horaires de travail des parents (C'est à dire pouvoir l'amener plus tard que 9h30 ou la récupérer plus tôt que 16h30 étant donné mes horaires décalés).
A cause de ça, j'ai parfois le sentiment que la creche m'enlève du temps avec ma fille.
Sinon je suis très satisfaite et la confie en totale confiance ”

The infographic features a header with the logo 'LES PETITS CHAPERONS ROUGES by Grandir' and the slogan 'Grandir La famille au cœur !'. Below the header is a photograph of a smiling family (mother, father, and baby). The main title reads 'ENQUÊTE DE SATISFACTION Résultat crèche des Comtes d'Auvergne à Saint Germain en Laye Mars 2022'. A thank-you message follows: 'Merci de votre contribution, c'est en partie grâce à ce genre d'échange que nous pouvons vous offrir une qualité d'accueil optimum au plus proche de vous'. The survey results are presented in five circular icons: 'SÉCURITÉ AFFECTIVE et physique de vos enfants' (8,7/10), 'SATISFACTION Globale' (8,5/10), 'ATELIERS et activités' (8,1/10), 'ÉQUIPE de crèche' (9/10), and 'RECOMMANDATION à d'autres parents' (8,4/10). A concluding message says 'NOUS VOUS REMERCIONS DE LA CONFIANCE QUE VOUS NOUS ACCORDEZ.' and lists two improvement points: 'Poursuivre nos actions de fidélisation auprès de nos salariés' and 'Poursuivre la construction du projet pédagogique'. The footer includes social media icons and the website 'www.lespetitschaperonsrouges.fr'.

LES PETITS CHAPERONS ROUGES by Grandir

Grandir La famille au cœur !

ENQUÊTE DE SATISFACTION

Résultat crèche des Comtes d'Auvergne à Saint Germain en Laye Mars 2022

Merci de votre contribution, c'est en partie grâce à ce genre d'échange que nous pouvons vous offrir une qualité d'accueil optimum au plus proche de vous

8,7/10 SÉCURITÉ AFFECTIVE et physique de vos enfants

8,5/10 SATISFACTION Globale

8,1/10 ATELIERS et activités

9/10 ÉQUIPE de crèche

8,4/10 RECOMMANDATION à d'autres parents

NOUS VOUS REMERCIONS DE LA CONFIANCE QUE VOUS NOUS ACCORDEZ.

Soucieux de l'amélioration continue de la qualité de notre service, nous avons bien pris note de vos remarques. Vous trouverez ci-dessous les points d'améliorations que nous vous proposons :

- Poursuivre nos actions de fidélisation auprès de nos salariés
- Poursuivre la construction du projet pédagogique

REJOIGNEZ NOUS SUR www.lespetitschaperonsrouges.fr

ENQUÊTE DE SATISFACTION OCTOBRE 2022

Les résultats de cette enquête de satisfaction sont très positifs puisque la satisfaction globale des parents est de 8,1. Les 16 parents qui ont répondu (25% des parents) ont particulièrement mis en avant le manque d'activité, une confiance à l'égard de l'équipe et une bonne communication avec la direction. .

“ Une totale confiance, grâce à une équipe que l'on sent qualifiée et passionnée ! Il faut aussi noté l'excellente communication de la direction ! ”

“ L'équipe de direction est exemplaire, la communication très agréable. ”

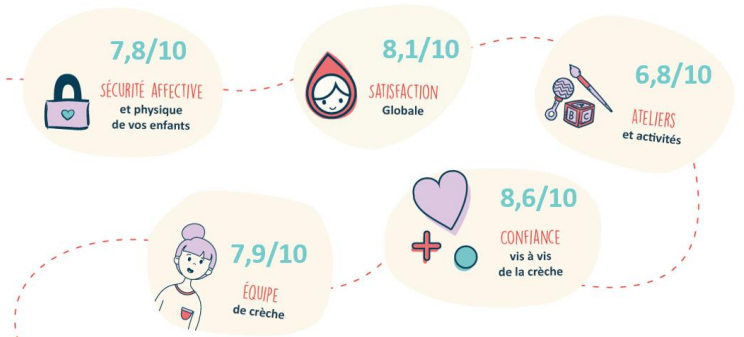
“ plus d'activité d'éveils.. il en manque curellement. l'établissement donne plus l'impression d'une garderie que d'une crèche ”



Enquête de satisfaction 2022

MERCI aux familles ayant répondu au questionnaire !

Votre contribution permet de vous offrir une qualité d'accueil au plus proche de vos besoins



Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Soucieux de l'amélioration continue de la qualité de notre service, nous avons bien pris note de vos remarques. Vous trouverez ci-dessous les points d'amélioration que nous vous proposons :

- Meilleure visibilité des activités proposées aux enfants
- La qualité des transmissions



RÉUNION PARENTS

Réunion	Date	Thèmes
Réunion de pré-rentree	29 juin 2022	Thèmes abordés : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'organisation de la crèche • Présentation du projet pédagogique • Visite des locaux
Réunion de rentrée	7 octobre 2022 11 octobre 2022	Thèmes abordés : <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de l'unité de vie • Rappels de quelques règles • Présentation du projet à l'année
Réunions à thème	23 novembre 2022	Thèmes abordés : <ul style="list-style-type: none"> • Gestes d'urgence à l'enfant
Café des parents	15 février 2022 15 mars 2022 11 mai 2022 14 juin 2022 27 septembre 2022 17 novembre 2022 16 décembre 2022	Thèmes abordés : <ul style="list-style-type: none"> • Sujet abordé en fonction des besoins des parents : sommeil, alimentation, comportement agressif, propreté, etc.
Conseil de crèche et parents relais	2 juin 2022 14 décembre 2022	Thèmes abordés : <ul style="list-style-type: none"> • Bilan de janvier à juillet 2022 • Projection sur la rentrée de septembre • Bilan depuis la rentrée de septembre 2022 • Quelques questions organisationnelles : sortie au jardin, mise en place de temps individuel avec les référentes, etc.



NEWSLETTER

Tous les deux mois, la directrice envoie aux parents par courrier électronique la Newsletter **Crèche Actus**.

Elle permet d'entretenir une communication régulière avec les familles, de leur donner des informations et de la visibilité sur le quotidien de leur enfant à la crèche, sur les temps forts passés et à venir, et des contenus pédagogiques ou conseils pratiques.

 **LES PETITS CHAPERONS ROUGES**
Grandir

DSP SAINT GERMAIN EN LAYE-COMTES D'AUVERGNE
Janvier/Février 2022

 Crèche Actus

 Actus des sections

 Angela

 Darlingdia

Depuis janvier 2022, nous avons accueilli Darlingdia (Agent Petite Enfance) et Angela (Agent Petite Enfance) dans la section des moyens-grands Bleu. Nous leur souhaitons la bienvenue 😊

 Actus petite enfance

Réunion à thème du 9 février 2022 – « L'agressivité chez le jeune enfant »

Retour sur la réunion à thème qui a eu lieu le 9/02 avec la psychologue de la crèche, Aline.

« Il griffe, il tape, il mord ! Pourquoi ? »

Ni méchant, ni violent, le jeune enfant libère les tensions par le corps : c'est une pulsion !

Le cerveau du tout petit est immature. Avant l'âge de 4 ans environ, il lui est impossible de se mettre à la place de l'autre, il ne se rend pas compte des conséquences de son geste.

www.grandir.com

REJOIGNEZ-NOUS SUR :    

 **LES PETITS CHAPERONS ROUGES**
Grandir

DSP SAINT GERMAIN EN LAYE-COMTES D'AUVERGNE
Septembre/Octobre 2022

 Crèche Actus

 Actus des sections



Nous avons eu le plaisir d'accueillir Lovita, Educatrice de Jeunes Enfants qui sera en charge de l'accompagnement principalement de l'unité de vie Rouge mais également de l'unité de vie Bleue, le temps de l'absence de Marion.

 Actus Intervenant Crèche

Médecin

Le Docteur Lamy est présent deux mercredis par mois de 9h à 12h. Il est disponible si vous avez des questions et souhaitez échanger avec lui ou qu'il ausculte votre enfant.

Psychomotricienne

Roselyne psychomotricienne vient sur la crèche deux lundis par mois de 14h à 17h.

Principalement, elle organise des temps d'activités sensori-moteur avec les enfants. Mais elle est également amenée à faire des temps d'observation. Elle est disponible pour échanger avec vous si vous le souhaitez.

www.grandir.com

REJOIGNEZ-NOUS SUR :    

CHAPERONS ET VOUS

Chaque famille qui le souhaite peut bénéficier d'un accès dédié à notre interface Chaperons et Vous.

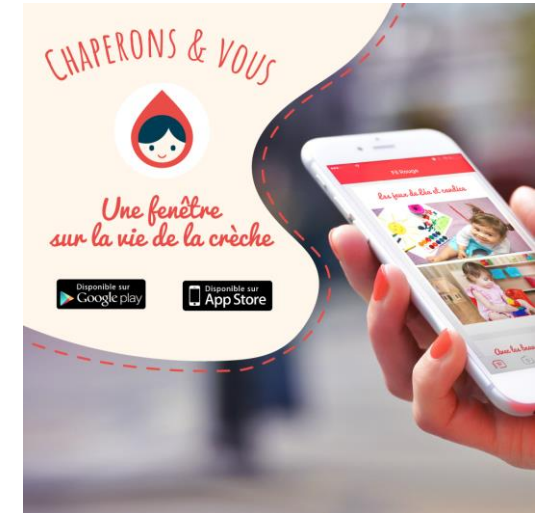
Une fenêtre ouverte sur la vie de la crèche au quotidien.

L'application, accessible sur ordinateur, tablette et smartphone, est un outil de communication privilégié avec les parents au quotidien. Ils peuvent ainsi rester connectés à l'univers de la crèche et de leur enfant

Chaperons et Vous comprend différentes rubriques

- Des albums photos sur les activités des enfants
- Des informations sur les principaux événements de la crèche (ateliers, sorties, fêtes...)
- Des documents administratifs relatifs à la vie de la crèche (règlements, menus...)
- Une messagerie dédiée sécurisée entre les parents et la direction de la crèche
- Des articles de fond et contenus pédagogiques (postés par le siège)
- Un aperçu de l'équipe de la crèche.

Un résumé hebdomadaire est envoyé aux parents (qui peuvent s'en désabonner). Le contenu et l'accès à l'application sont parfaitement sécurisés. Il ne s'agit en aucun cas d'un réseau social, mais bien d'un outil unilatéral de la crèche à destination des parents, étayé de publications de qualité.



QUELQUES EXEMPLES RÉALISÉS AVEC LES PARENTS

Evènement	Date	Activité proposées
Fête de fin d'année	7 juillet 2022	Atelier musical avec la musicienne de Tempo pour l'unité de vie des bébés suivi d'un buffet
	6 juillet 2022	Parcours moteur pour les enfants nés en 2021 avec la psychomotricienne accompagnée d'un buffet
	30 juin 2022	"Apéro-dinatoire" avec une mini Kermesse pour les enfants quittant définitivement la crèche
Atelier massage parents-bébés	5 séances de mai à juin pour 3 familles	Apprentissage de technique de massage Echange divers sur des sujets éducatifs
	5 séances en juillet pour 4 familles	
	5 séances en septembre pour 3 familles	
Fête de l'hiver	15 décembre	Petits ateliers d'activités avec un buffet



4 – LA VIE DE LA CRÈCHE



ACTIVITÉS AU QUOTIDIEN

Le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie (Pauline Kergomard).

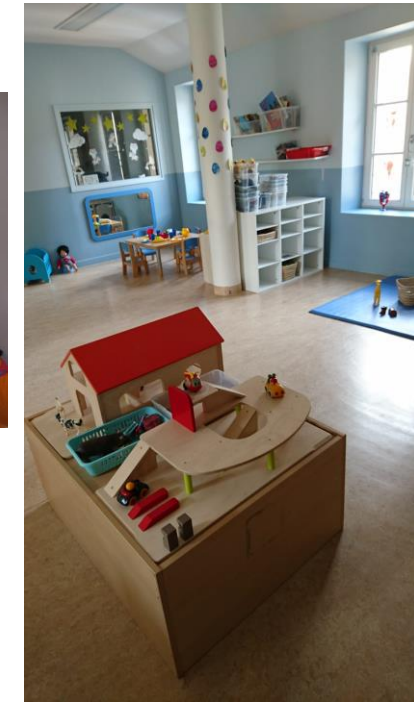
Afin de diversifier au mieux les activités quotidiennes des enfants, notre équipe propose un certain nombre d'activités en « libre-service », adaptées aux enfants.

En effet, l'activité autonome de l'enfant (c'est à dire, librement choisie par l'enfant) est un concept primordial pour nous. Il est important que l'enfant ait la liberté de mouvement et le libre choix des activités, ce qui va permettre la conquête de l'autonomie et la responsabilisation. L'enfant doit être l'acteur de son jeu et de son activité au sens large.

Le travail des professionnels étant de proposer un environnement riche, « préparé » et adapté.

Chaque enfant évolue librement et explore avec plaisir les paniers de jouets mises à sa disposition et s'en sert comme il en a envie.

Pour les plus petits : des hochets, jeux à enfiler, jeux à taper, jeux à clés et à formes , etc.



Pour les plus grands, des jeux d'encastrement, jeux symboliques ou d'imitation sont installés dans différents espaces :

- Les animaux sont mis en valeur dans la ferme
- Les voitures sont stationnées dans le garage
- Les poupées sont joliment habillées
- Une tour est en cours de construction à proximité de la panier d'éléments de construction
- Sur la cuisinière un plat est en train de mijoter
- Des livres sont à disposition et prêts à être dévorés des yeux, etc.

Les professionnels prennent le temps d'observer l'enfant jouer et apprennent ainsi à le connaître. Nous laissons libre court à la créativité, l'imagination et aux initiatives de l'enfant. Dans le même esprit, les temps de rêveries sont préservés car nécessaires à son équilibre.



ATELIERS SPÉCIFIQUES

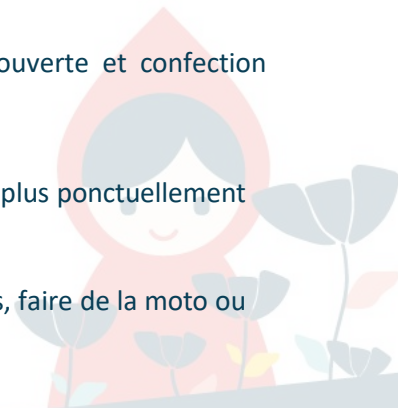


Des ateliers sont proposés à différents moments de la journée pour permettre à l'enfant d'acquérir de nouvelles connaissances, de développer ses sens, sa motricité, son langage et sa concentration, de se confronter à l'autre et donc de l'aider dans son développement global.

Ces ateliers sont accessibles aux enfants qui le souhaitent : ateliers manipulations et transvasements, ateliers expressions et traces, ateliers découverte et confection d'instruments de musique ...

L'atrium offre des temps plus particulièrement centrés sur des activités de motricité globale, la salle peinture accueille régulièrement les plus grands et plus ponctuellement les bébés pour des activités de manipulation plus fine et d'expériences sensorielles.

Le jardin est également un espace que les enfants apprécient et explorent quotidiennement. Ils peuvent y crier, courir, sauter, grimper, lancer des ballons, faire de la moto ou du tricycle, grimper aux structures de motricité en toute sécurité ou encore jardiner dans le potager.



PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES À TRAVERS LES ACTIVITÉS DE LA CRÈCHE



La lutte contre les inégalités commence à la crèche. L'investissement dans la petite enfance est en effet un investissement social qui permet de lutter contre les inégalités sociales et territoriales dès le plus jeune âge. Accueillir en crèche ces enfants permet :

- De donner des chances très tôt en permettant d'acquérir des compétences psychosociales pour ensuite mieux s'adapter à l'école,
- A tous les enfants sans exception, une ouverture sur le monde artistique et culturel,
- D'offrir un véritable bain de langage aux enfants, quand on sait que la période entre 1 et 3 ans est un âge clef. Les capacités langagières des jeunes enfants ayant un impact décisif sur leur relation aux autres et leur réussite scolaire future.

♦ Activités artistiques menées à la crèche

- Peinture
- Imagier : pour le calendrier de l'aveut, chaque jour, chaque unité de vie ouvrait un cadeau où ils y trouvaient un livre ou un imagier confectionné
- Musique
- Danse



QUELQUES EXEMPLES D'ACTIVITÉS



Autour des livres

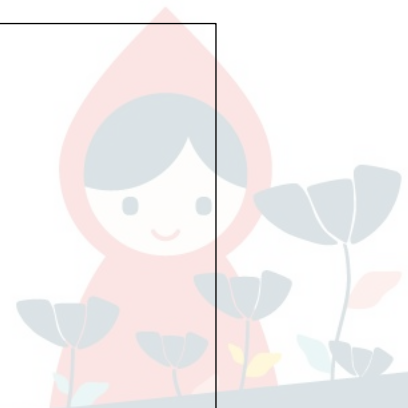
"Les bébés ont besoin de caresses, de lait ... et d'histoires" Patrick Ben Soussan, Pédiopsychiatre

La littérature enfantine, la découverte de l'objet livre, le plaisir de la lecture, les échanges autour d'une histoire, font partie des outils de base qui favorisent les interactions et la communication entre l'enfant et l'adulte : Permettant la verbalisation, l'enrichissement du vocabulaire et contribuant ainsi aux acquisitions langagières de l'enfant.

L'objet livre peut aussi devenir créateur de lien social, support de communication voir de médiation, outil d'échange et de partage avec les parents autour de leur enfant et espace de rencontre et renforcer nos actions de co-éducation.

Nos actions sur la crèche :

- Des livres à dispositions dans toutes les sections
- Une bibliothèque partagée avec les familles
- Une sélection de livres dans la newsletter ou chaperons et vous



SEMAINE DU GOÛT

Les Petits Chaperons Rouges ont choisi cette année de s'associer à la 33^{ème} **Semaine du Goût** mais qui a été décalé du **14 au 18 novembre 2022** sur la crèche Comtes d'Auvergne.

Une semaine "chocolat" a également été organisé en mai qui s'est finalisé avec une chasse aux œufs. Durant toute la semaine, les enfants ont découvert différents types de chocolat et fabriquer des chocolats individuels.

Comme pour la Grande Semaine de la Petite Enfance, nous avons laissé la place aux initiatives locales des crèches, dans le respect des valeurs d'origine de cette initiative nationale :

- L'éducation au goût des consommateurs, notamment des enfants ;
- La diversité des goûts et saveurs ;
- L'information transparente et pédagogique sur les produits, leur origine, leur mode de production et leurs spécificités ;
- La transmission des métiers et savoir-faire locaux ;
- Le plaisir du goût ;
- La valorisation des comportements et consommations alimentaires s'inscrivant dans un mode de vie équilibré et durable et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Eveiller les enfants à la diversité des goûts et des saveurs, les sensibiliser à l'importance d'une alimentation variée et équilibrée, mais aussi et surtout partager un moment de plaisir et de convivialité : tels sont nos objectifs !



SORTIES ET PARTENARIATS EXTÉRIEURS



Sortie et partenariat	Date	Activité proposées, dates
Partenariat avec la bibliothèque	Tous les mois et demi	Deux professionnelles se rendent à la bibliothèque pour emprunter des nouveaux ouvrages
Sortie dans les écoles maternelles	16 mai 2022 21 juin 5 juillet 2022	Ecole Ampère Ecole Alsace Ecole Bonnenfant



Les Médiathèques
de Saint-Germain-en-Laye



5 – L'ÉQUIPE DE LA STRUCTURE



SYNTHÈSE

L'équipe de la crèche s'est stabilisée au fur et à mesure de l'année 2022. Quelques mouvements ont eu lieu pour des projets personnels ou professionnels différents. Ils ont donc été ressentis de manière positive et l'organisation de la structure n'en a pas été impactée.

De janvier à juillet, afin de garantir des repères stables aux enfants et à leurs familles, nous avons renforcé le recrutement de professionnels de rang 2 dans l'attente de professionnels de rang 1.

Dans une démarche de valorisation de l'équipe et de remerciements, la direction de la crèche a mis en place différentes actions « bien-être » : un petit déjeuner mensuel, un calendrier de l'avent à ouvrir pour les pros.

Pour une plus grande attractivité, les salaires à l'embauche ont été revalorisés et une prime d'installation aux salariés nouvellement embauchés a été créée.

L'équipe se compose de 21 professionnels dont 16 auprès des enfants.

L'équipe auprès des enfants comporte 39,9% de catégorie 1 (au 23 décembre 2022).



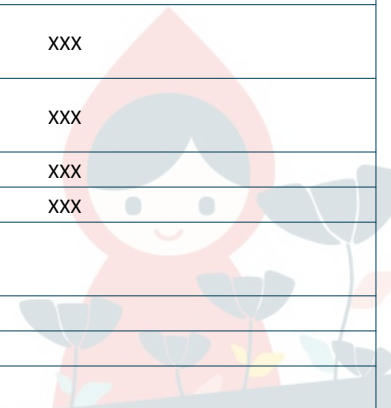
ÉQUIPE DE LA CRÈCHE AU 31/12/2022

Nom Prénom	Date d'entrée dans la société	Nature du contrat	Intitulé Bulletin	Horaire Hebdo	ETP	Cat	Commentaire
AMAR CHARIFA	19/10/2020	CDI	AGENT DE SERVICE	35	1		
ANISSET NENA	01/03/2022	CDI	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	35	1	2	En arrêt maladie,
ARLANDA SAMELA	15/09/2012	CDI	AGENT DE SERVICE	35	1		CDD remplacement de Mme XX
BOUAROUR GHANIA	14/09/2020	CDI	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	35	1	2	Embauchée en CDI en 2020
CAMARA WASSA	22/11/2021	CDI	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	35	1	1	En arrêt maladie,
CHAPELLE CLAIRE	06/12/2021	CDI	DIRECTEUR DE CRECHE	35	1		Congé parental
COMES NATHALIE	06/01/2014	CDI	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	35	1	2	CDD remplacement de Mme XX
COTTEREAU LAURA	23/08/2021	CDI	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	35	1	1	Embauchée en CDI en 2020
DA GRACA CARLA	10/09/2021	CDI	AIDE AUXILIAIRE	35	1	2	Congé parental
DEBARRE EMILIE	01/06/2015	CDI	EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	28	0,8	1	Congé parental
DESPLANCHES ALEXANE	19/03/2018	CDI	DIR.ADJ. DE CRECHE	35	1		CDD remplacement de Mme XX
EL HAFIDY SELMA	03/01/2022	CDI	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	35	1	2	Embauchée en CDI en 2020
HABRICOT JONATHAN	15/10/2018	CDI	AGENT DE SERVICE	24	0,6		XXX
HAOUCHINE FARIDA	23/08/2021	CDI	AIDE AUXILIAIRE	35	1	2	XXX
LANAVERRE MARION	23/08/2021	CDI	EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	35	1	1	XXX
MARIE LUCE LAETITIA	22/08/2022	CDI	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	35	1	1	XXX
SEBIRO ANAIS	23/08/2021	CDI	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	35	1	2	XXX
SUASISA MATUSOSANGA	03/01/2022	CDI	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	35	1	2	XXX
TIMERA AICHATA	23/08/2021	CDI	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	35	1	1	
VOILLARD YOANN	29/08/2018	CDI	AGENT DE SERVICE	35	1		
VUNGBO YOLLANDE	02/01/2012	CDI	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	35	1	2	
ZANONI CHRISTELLE	18/11/2021	CDI	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	35	1	1	

Total ETP : 21,48

Pourcentage Cat 1 :

44 %



VACATAIRES

Médecin

Docteur LAMY, médecin, intervient dans le cadre des visites d'admission et de prévention auprès des enfants et de leur famille, à raison de 6 heures par mois. C'est également lui qui assurera le rôle de RSAI au sein de la crèche Comtes d'Auvergne.

Psychologue

Une psychologue, Séverine CORMERAIS, est présente au sein de la crèche deux fois par mois (6h à chaque fois).

Elle accompagne les pratiques professionnelles par des observations et temps d'analyse des pratiques, favorise la réflexion des équipes sur l'adaptation des comportements aux besoins spécifiques de chaque enfant, participe à l'identification des troubles ou les difficultés des enfants et accompagne les familles pour une prise en charge adaptée vers le réseau médico-psycho-social au besoin.

Les intervenants extérieurs

Une psychomotricienne, Roselyne LAUWICK, est présente au sein de la crèche deux fois par mois (3h à chaque fois).

Un musicien, Rémy FAYET, est présent pendant 2h30 une fois par mois.



PROMOTION & MOUVEMENT DE PERSONNEL

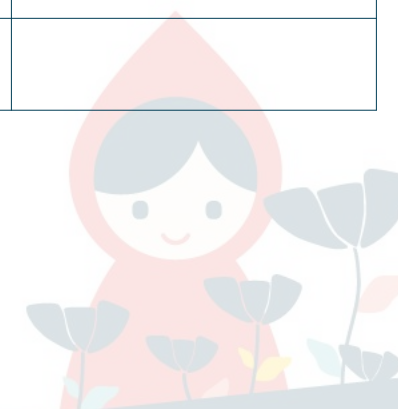
En 2022, il y a eu :

4 embauches en CDI.

0 fins de CDI.

ARRIVÉES

Nom Prénom	Date d'entrée dans la société	Horaire hebdo	Intitulé Bulletin	Horaire Hebdo	Commentaire
ANISSET NENA	01/03/2022	35	CDI	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	
EL HAFIDY SELMA	03/01/2022	35	CDI	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	
MARIE LUCE LAETITIA	22/08/2022	35	CDI	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	
SUASISA MATUSOSANGA	03/01/2022	35	CDI	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	



CDD

De plus, afin de maintenir notre qualité de service et d'assurer un nombre de personnel encadrant suffisant auprès des enfants, en ligne avec nos engagements, nous avons eu recours à des personnes en CDD pour remplacer des personnes absentes ponctuellement :

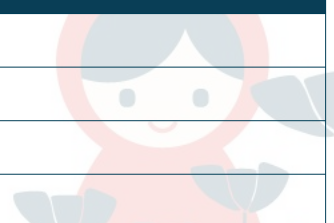
Nom Prénom	Date d'entrée dans la société	Date de départ	Intitulé Bulletin	Horaire Hebdo	Commentaire	
BILEKO VICTOIRE	07/09/2022	CDD	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	35	25/11/2022	Fin de contrat (CDD...)
FRANCOIS DARLINGDIA	03/01/2022	CDD	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	35	29/07/2022	Fin de contrat (CDD...)
KOITA KADIDIATOU	27/01/2022	CDD	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	35	27/02/2022	Rupture d'un commun accord
MARIE LUCE LAETITIA	21/03/2022	CDD	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	35	31/07/2022	Fin de contrat (CDD...)
MASSIF ELOISE	26/09/2022	CDD	EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	35	23/12/2022	Fin période essai (salarié)
SEFFET MAZO HENRIETTE	08/06/2022	CDD	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	35	08/07/2022	Fin de contrat (CDD...)
STENVOT CLAIRE	28/02/2022	CDD	AGENT DE SERVICE	35	06/03/2022	Fin de contrat (CDD...)
SUASISA MATUSOSANGA	03/01/2022	CDD	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	35	27/02/2022	Fin de contrat (CDD...)
TOURE NABINTOU	31/01/2022	CDD	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	35	27/02/2022	Fin période essai (salarié)

INSERTION PROFESSIONNELLE

Engagés en faveur du développement des territoires locaux et de l'emploi des jeunes sans qualification, Les Petits Chaperons Rouges recrute ses salariés à proximité de ses crèches. Ainsi, en 2022, 14 de nos professionnels habitent la ville et/ou ses environs.

STAGIAIRES ET APPRENTIS

NOM Prénom	Durée du stage	Poste occupé	Ecole de provenance
ROBIN Alexia	Deux semaines	Bac Pro ASSP	Lycée Jacques Vaucanson
DJAMALLADINE Makki	Deux semaines	Bac Pro ASSP	Lycée Lasalle St Christophe
HAMADA Karima	Six semaines	CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance	AFEC Poissy
TRAORE Fatoumata	Six semaines	CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance	AFEC Poissy



FORMATIONS

Tout au long de leur parcours chez nous, nos collaborateurs bénéficient d'un accompagnement de carrière personnalisé et d'une palette de formations riche et diversifiée. En fonction des besoins exprimés par les professionnels ou de ceux identifiés par l'entreprise, nous proposons à nos salariés :

- ◆ Des formations en présentiel, dispensées par l'Académie Grandir ou des organismes spécialisés
- ◆ Un parcours de e-learning
- ◆ Un accompagnement de carrière et vers des formations diplômantes
- ◆ Un parcours d'intégration de 6 mois pour les nouveaux collaborateurs qui nous rejoignent, en lien avec un travail mené sur les fiches de postes et référentiels métiers

En 2022, les collaborateurs de la crèche ont bénéficié de 88 heures de formation, pour un coût global de 2944,05€.



DE NOMBREUSES FORMATIONS EN E-LEARNING

Axe de formation	Modèle de parcours	OF ou Formateurs externes	Temps passé total	Début	Fin	Metier	Nom	Prénom	Coûts global
Hygiène, santé et sécurité	Le lavage de nez	E - Grandir	00:03:02	10/03/2022	10/03/2022	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	ZANONI	CHRISTELLE	25,00 €
Hygiène, santé et sécurité	La maladie des pieds-mains-bouche	E - Grandir	00:02:29	19/09/2022	19/09/2022	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	CHAPELLE	CLAIRE	25,00 €
Hygiène, santé et sécurité / Santé et sécurité	Prévention de la mort inattendue du nourrisson	E - Grandir	00:07:46	19/09/2022	19/09/2022	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	CHAPELLE	CLAIRE	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Communication en EAJE auprès de l'enfant et des familles	Langue des signes ou pas ?	E - Grandir	00:04:22	29/05/2022	29/05/2022	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	ZANONI	CHRISTELLE	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Communication en EAJE auprès de l'enfant et des familles	07. Positionnement et Posture Professionnelle	E - Grandir	00:02:07	07/03/2022	07/03/2022	DIRECTEUR(TRICE) DE CRÈCHE	ZANONI	CHRISTELLE	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	Les normes et les obligations en France	E - Grandir	00:05:00	29/05/2022	29/05/2022	DIRECTEUR(TRICE) DE CRÈCHE	ZANONI	CHRISTELLE	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	08. Relation familles/Coéducation	E - Grandir	00:02:54	07/03/2022	07/03/2022	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	ZANONI	CHRISTELLE	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	02. Nos Valeurs Pédagogiques	E - Grandir	00:04:17	20/02/2022	20/02/2022	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	ZANONI	CHRISTELLE	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	09. Les 5C : l'effet Chaperons !	E - Grandir	00:10:17	07/03/2022	07/03/2022	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	ZANONI	CHRISTELLE	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	05. Bien-traitance et Bienveillance au quotidien	E - Grandir	00:02:15	07/03/2022	07/03/2022	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	ZANONI	CHRISTELLE	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	03. Les Repères	E - Grandir	00:05:33	20/02/2022	20/02/2022	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	ZANONI	CHRISTELLE	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	L'aménagement de l'espace des grands	E - Grandir	00:05:42	29/05/2022	29/05/2022	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	ZANONI	CHRISTELLE	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	01. Les Projets Règlementaires en Crèche	E - Grandir	00:05:45	20/02/2022	20/02/2022	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	ZANONI	CHRISTELLE	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	06. Autonomie et Libre Activité	E - Grandir	00:01:53	07/03/2022	07/03/2022	DIRECTEUR(TRICE) DE CRÈCHE	ZANONI	CHRISTELLE	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	Changer la couche de l'enfant	E - Grandir	00:02:03	10/03/2022	10/03/2022	DIRECTEUR(TRICE) DE CRÈCHE	ZANONI	CHRISTELLE	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	04. Respect et Accueil Individualisé	E - Grandir	00:02:31	20/02/2022	07/03/2022	DIRECTEUR(TRICE) DE CRÈCHE	ZANONI	CHRISTELLE	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	Comment aménager nos espaces extérieurs?	E - Grandir	00:01:10	29/05/2022	29/05/2022	DIRECTEUR(TRICE) DE CRÈCHE	ZANONI	CHRISTELLE	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	La prise de température axillaire et temporelle chez l'enfant	E - Grandir	00:01:18	10/03/2022	10/03/2022	DIRECTEUR(TRICE) DE CRÈCHE	ZANONI	CHRISTELLE	25,00 €
			01:10:24						450,00 €

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES



L'ensemble des professionnels de la crèche ont également bénéficié de 2 journées pédagogiques.

□ Journée pédagogique du 6 juin 2022

L'ordre du jour de cette journée pédagogique était le suivant :

- Le développement du jeune enfant et comment répondre à ses besoins en crèche
- Cohésion d'équipe sous forme d'Escape Game au sein de la crèche

◆ Journée pédagogique du 22 août 2022

L'ordre du jour de cette journée pédagogique était le suivant :

- Déroulé de journée en crèche : pourquoi ? Comment?
- Adaptation : accompagnement, notamment de l'équipe des bébés pour les aider dans cette étape



ANIMATION DE L'ÉQUIPE

Réunions de section

Les réunions d'équipe ont lieu une fois par mois et permettent aux équipes de réfléchir et d'échanger sur les moments forts de la journée de l'enfant, l'organisation de la section, le positionnement professionnel, les difficultés rencontrées ou les améliorations apportées dans la section, l'écriture et la mise en pratique du projet de section.

Réunions d'éducatrices de jeunes enfants (EJE)

Les réunions d'EJE ont lieu une fois par semaine et permettent aux EJE de travailler sur la pédagogie, l'organisation des sections et leur positionnement en tant que responsable de section.

Réunions d'analyse des pratiques avec les professionnels et la psychologue

Suite à des temps d'observation dans les sections, la psychologue co-anime une réunion d'analyse des pratiques centrée sur l'accueil des enfants. Ce temps permet aux professionnels de se décentrer des situations dans lesquelles ils sont impliqués pour mieux se mobiliser sur les besoins des enfants et des familles accueillies, et pour proposer par la suite des réponses et des attitudes adaptées.

Réunions de directrice

Une fois par mois, toutes les directrices du secteur de la coordinatrice se réunissent afin d'échanger sur la vie de leur crèche, l'harmonisation des pratiques professionnelles et des démarches pédagogiques, le respect du cadre et des protocoles.

Deux fois par an, la directrice est également conviée à une « revue de périmètre » avec la Direction des Opérations pour faire un bilan sur le fonctionnement de la crèche. certification de services, focus pédagogique, etc.).

les réunions d'EJE avec d'autres crèches Les Petits Chaperons Rouges

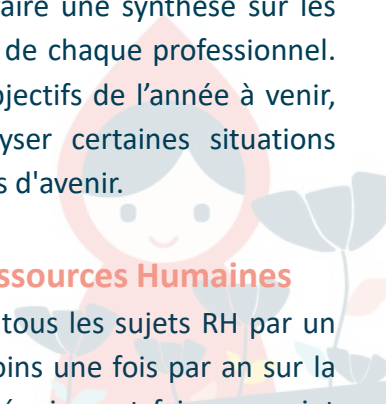
Ces réunions d'Éducateurs de Jeunes Enfants leur donnent l'occasion d'échanger sur leur rôle auprès des équipes en section, d'approfondir le projet pédagogique et de réfléchir à de nouveaux projets ainsi qu'à leur mise en œuvre.

Entretiens individuels

Deux fois par an, la directrice organise des entretiens individuels avec l'ensemble de son équipe. Ces échanges permettent à la directrice de faire une synthèse sur les points forts et axes de progrès de chaque professionnel. Ensemble, ils définissent les objectifs de l'année à venir, peuvent être amenés à analyser certaines situations passées et évoquent des projets d'avenir.

Réunion avec le Chargé Ressources Humaines

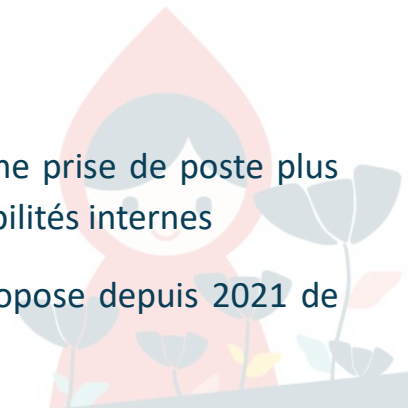
Chaque crèche est suivie pour tous les sujets RH par un chargé RH. Celui-ci vient au moins une fois par an sur la crèche, afin de rencontrer les équipes et faire un point avec eux sur la situation de la crèche.



ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISATION DES ÉQUIPES

Les actions déjà existantes:

- **Formations:** formations obligatoires (HACCP, GUE...), classiques (formations choisies par le salarié), E-Grandir (E-learning)
- **Tickets restaurants:** cofinancés par LPCR à hauteur de 50%
- **Une cellule d'écoute:** depuis 2020, Les Petits Chaperons Rouges ont mis en place une cellule d'écoute PsyFrance pour apporter aux collaborateurs un soutien psychologique au cours des moments difficiles que chacun peut traverser
- **La cooptation:** concept qui fait appel à nos collaborateurs pour recruter. La présentation d'un candidat qui valide sa période d'essai permet aux coopteurs de percevoir une prime dont le montant peut varier en fonction des postes qui seront pourvus par ce biais
- **La mobilité interne:** tous les postes à pourvoir au sein de l'entreprise sont disponibles sur le Flash Recrutement National tous les 1ers lundis de chaque mois sur notre réseau. Cette communication permet à nos équipes de se manifester en cas de souhait de mobilité interne qu'elle soit géographique ou fonctionnelle
- **Revalorisation salariale :** Augmentation générale et enveloppe d'augmentation individuelle
- **Nouveaux Kit et parcours d'intégration:** Pour une compréhension plus rapide du fonctionnement général de l'entreprise et une prise de poste plus sereine, LPCR a développé un parcours d'intégration destiné aux nouveaux salariés mais également à toutes les évolutions et mobilités internes
- **VAE (Validation des Acquis de l'Expérience):** associée au cabinet VAE Les 2 Rives et à l'Ateliers des Chefs, la société LPCR propose depuis 2021 de transformer l'expérience de ses salariés en diplôme
- **Prime de bien-être en entreprise:** une prime de 100€ a été versée pour l'amélioration de chaque salle de pause



6 – LA DÉMARCHE QUALITÉ CRÈCH'EXPERT



AUDIT EXTERNE CERTIFIANT



Chaque année, dans le cadre de notre démarche qualité, des audits externes sont réalisés, sur la base de notre référentiel de certification de service Crèch'Expert. Cette démarche transverse à l'ensemble de l'entreprise place notre exigence de qualité de service et d'accueil au cœur de nos pratiques.

Ces audits externes concernent une partie des crèches. Ils sont réalisés par la société SGS ICS garantissant ainsi la neutralité de l'évaluation.

Grâce aux très bons résultats des audits conduits fin 2022, la crèche a été présentée à l'organisme SGS ICS et a reconduit la certification Crèch'EXPERT Qualicert !

Vous trouverez en annexe la liste des crèches certifiées.

De nouveaux audits internes et externes auront lieu l'an prochain pour assurer le maintien de ce haut niveau de qualité de service.



7 – LA DÉMARCHE RSE



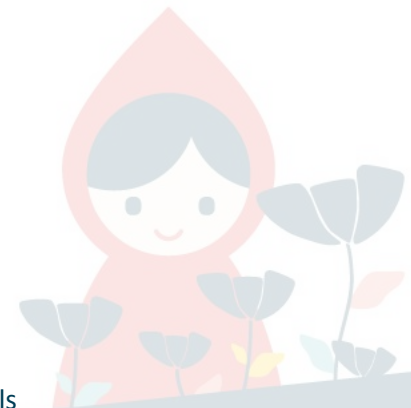
POURSUITE DE NOTRE SENSIBILISATION AUX ÉCO—GESTES

Dans le cadre de notre démarche RSE et en lien avec notre projet Chaperons 2024, nous accompagnons chaque crèche pour qu'elle puisse réduire son impact environnemental, à travers des actions au niveau national, et des propositions d'actions simple à réaliser au quotidien.

Chaque crèche dispose par exemple de pictogrammes éco-gestes à afficher auprès des lieux concernés ainsi qu'un livret mis à la disposition des professionnels. Ces pictogrammes agissent comme de véritables pense-bêtes et mettent en lumière, auprès de tous, les gestes simples réalisés au quotidien



Un **module e-learning sur les éco-gestes** et la sensibilisation au développement durable a également été déployé à destination de tous les professionnels



DE NOMBREUSES INITIATIVES EN LIEN AVEC LA RSE ONT ÉGALEMENT ÉTÉ MISES EN PLACE AU NIVEAU DE LA CRÈCHE

Recyclage à la crèche

Opération "vide ton coffre à jouets" afin que les familles de la crèche donnent des jeux et/ou livres qu'ils ne se servent plus au profit de famille en très grande précarité



Opération « Vide ton coffre à jouets »

La boutique Petit Bateau « Choupidou » située à Poissy organise une action de solidarité en partenariat avec la Protection Civile.

Nous souhaitons s'unir à ce projet et nous vous proposons d'y participer ensemble 😊 !

Sur tout le mois d'octobre un bac sera à votre disposition pour y déposer jouets, jeux de société et livres que vous ne vous servez plus.

Ils seront ensuite distribués dans le cadre de maraudes sociales au travers de tout le département et lors d'actions en faveur d'enfants accumulés dans diverses structures spécialisées.

Grâce à votre générosité, de nombreuses familles en grande précarité pourront bénéficier de vos dons.

N'hésitez pas à en parler autour de vous !



Action de solidarité

Participation au collecte de dons à destination de l'Ukraine



UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ

Notre prestataire, Ansamble, privilégie dans ses menus des viandes labellisées, du poisson frais et des aliments issus de l'agriculture biologique et locale (produits de saison et privilégiant les circuits courts).

Les menus sont envoyés aux familles par email, publiés sur l'application Chaperons et Vous et affichés sur les panneaux d'information des sections.

Par ailleurs, un travail est réalisé en collaboration avec notre prestataire, afin de réduire au maximum le gaspillage alimentaire, au travers un système fin d'ajustement des commandes aux besoins réels et à des actions de sensibilisation.

Déjeuner Semaine n° 49 - du 05 au 11 décembre 2022

	Petits	Moyens	Grands
LUNDI	Rôti de porc au bouillon Colin au bouillon Purée de chou rouge Purée pomme Fromage blanc nature Purée pomme banane	Rôti de porc au bouillon Colin au bouillon Purée de chou rouge Petit fromage frais Purée pomme Semoule et Lait BIO à la vanille Purée pomme banane	Salade de perle à la menthe Rôti de porc au jus Colin nature Chou rouge aux 2 pommes Petit fromage frais Semoule au LAIT BIO à la vanille Purée pomme banane
MARDI	Merlu au bouillon Purée d'haricot vert Purée pomme agrume Fromage frais nature Purée pomme cannelle	Merlu au bouillon Purée d'haricot vert Rondelé Purée pomme agrume Fromage frais nature Purée pomme cannelle	Merlu sauce oselle Riz pilaf Mimolette Orange Fromage frais nature Purée pomme cannelle Petit beurre
MERCREDI	Purée de lentilles corail Purée de navet Purée pomme menthe Yaourt nature Purée pomme raisin sec	Purée de lentilles corail Ecrasé de navet Yaourt nature Purée pomme menthe Bûchette mi-chèvre Purée pomme raisin sec	Fabouillettes aux lentilles corail Poêlée de légumes Yaourt nature Clémentine Bûchette mi-chèvre Purée pomme raisin sec
JEUDI	Emincé de poulet BIO au bouillon Fromage frais nature Purée de brocoli Purée pomme mûre Fromage frais nature Purée pomme	Emincé de poulet BIO au bouillon Omelette Ecrasé de brocoli et semoule Fromage frais nature Purée pomme mûre Tomme blanche Purée pomme	Carotte râpée BIO citronette Emincé de poulet BIO sauce pruneau cannelle Omelette Semoule Fromage blanc au coulis de mûre Tomme blanche Kivi Frais
VENREDI	Egréné de boeuf BIO au bouillon Gauf BIO au bouillon Purée de carotte Purée pomme vanille Yaourt nature Purée pomme mangue	Egréné de boeuf BIO au bouillon Gauf brouillé Ecrasé de carotte et coquillettes Coulommiers Purée pomme vanille Lait entier Purée pomme mangue	Chou blanc râpé citronette Sauté de BŒUF BIO aux champignons Gauf brouillé Coquillettes Coulommiers Lait entier Pomme Pain-confiture

Savoir plus
sur les menus de vos tout-petits

La mûre
Les fruits indiqués peuvent varier selon leur maturité ou leur disponibilité

Produit paysan
Les labels de qualité (sauf Bio) concernent l'ingrédient majoritaire de la recette.

BIO
Le picto Bio indique une recette respectant les engagements de classement CE n°102/2008. Pour les recettes contenant moins de 50% de produits BIO, l'ingrédient Bio sera précisé dans le libellé du plat.

Local
Le picto Local indique un produit issu du terroir de provenance entre le producteur et notre cuisine.

LAPL
Développement durable de nos produits et nos partenaires sur notre territoire.

Toutes nos viandes de bœuf, de veau, de porc, de volaille et nos œufs sont d'origine française.

Composition des plats:
* ingrédient issu de l'agriculture biologique
Sauce pruneau : pruneau, carotte*, oignon*, vinaigre de cidre, sucre, farine*, huile de T13 (sauce champignon, champignon*, oignon*, farine*, persil, huile de T1*

Ansamble
www.ansamble-et-moi.fr



ACTIONS MISES EN PLACE POUR ASSURER UNE BONNE QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR



Le matin avant l'arrivée des enfants



Le soir avant la fermeture de la crèche



Après utilisation de produits d'entretien



Après les ateliers de loisirs créatifs

1 - L'aération doit se faire alors en ouvrant les **portes** et les **fenêtres** durant **15 minutes** pour créer un courant d'air

2 - **Limiter** l'utilisation des **sprays** (respect des fréquences des protocoles d'hygiène)

3 - Vérifier régulièrement l'état de **propreté des systèmes de ventilation (VMC)**

Cette démarche s'inscrit dans un programme d'actions de prévention de la qualité de l'air intérieur, conformément à la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010



LES PETITS
CHAPERONS
ROUGES
- Grandir -

Grandir
La famille au cœur !

Depuis l'année 2018, un programme de prévention de la qualité de l'air intérieur (QAI) est mis en place sur l'ensemble de nos crèches, conformément à la réglementation sur le sujet. La vérification annuelle de l'opérabilité des ouvrants est réalisée à chaque réouverture de crèche, en août.

Les systèmes d'aération sont vérifiés à minima une fois par an, voire plus, suite à la demande du responsable de l'établissement ;

- Un autodiagnostic de la qualité de l'air intérieur a été réalisé par la directrice et les équipes supports afin de cibler les actions d'amélioration à mettre en place.
- Des technologies d'amélioration de la qualité de l'air intérieur ont été réalisées dans plusieurs de nos crèches (technologie de purification de l'air et technologie de craquage moléculaire).
- Des analyses de la qualité de l'air intérieur ont été réalisées sur un panel de crèche.

Vous trouverez en annexe, le programme de prévention mis en place sur les crèches du réseau Les Petits Chaperons Rouges, l'affiche rappelant les actions à mettre en place tout le long de la journée au personnel de la crèche ainsi que les résultats de l'autodiagnostic de l'établissement.

8 – LA SÉCURITÉ, UN ENJEU DE TOUS LES JOURS



HYGIÈNE SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

La crèche bénéficiant d'un service en liaison froide, des analyses laboratoires sont réalisées dans différents points de l'établissement deux fois par an :

- Analyses de surfaces (plan de travail, matériel de la cuisine, biberons)
- Analyse d'eau pour garantir la potabilité de l'eau
- Analyses de légionnelle
- Analyse de denrées

AUDITS PMS / AUDIT FLASH

Des audits PMS sont réalisés par le service HSE afin de vérifier le bon respect et la bonne application du Plan de Maîtrise Sanitaire. La directrice s'engage alors, avec les différents services concernés, à mettre en place les actions correctives afin de répondre aux écarts relevés.

Audit flash PMS réalisés par la crèche

Dans le cas où l'audit n'est pas réalisé par le service HSE, une grille d'évaluation « Audit flash PMS » est mis à disposition des crèches afin de vérifier le bon respect et la bonne application du Plan de Maîtrise Sanitaire durant l'année.



SÉCURITÉ INCENDIE ET MISE EN SÛRETÉ

Dans le cadre de la prévention incendie et pour répondre aux situations d'urgences, les équipes des crèches sont formées à l'évacuation incendie. **Deux exercices d'évacuation** sont réalisés à minima dans l'année pour s'assurer du respect et des bons réflexes face à ce genre de situation.

- **Le 29 avril 2022** : 4 minutes 52
- **Le 29 septembre 2022** : 5 minutes 35

En parallèle à l'évacuation, pour répondre à la circulaire ministérielle du 17 août 2016 relative aux situations d'urgence particulière (attentat, intrusion) et face aux risques majeurs (inondations, tempêtes, canicules), les équipes sont sensibilisées à la mise en œuvre du plan de mise en sûreté. Cette sensibilisation est complétée par **un exercice de mise à l'abri réalisé une fois par an** afin de préparer les équipes à acquérir les bons réflexes.

Cet exercice de mise en sûreté a été réalisé le 31 mai 2022.



DES LOCAUX GÉRÉS AVEC SOINS

MAINTENANCE – ENTRETIEN

L'ensemble des contrats se trouve en annexe.

	Entreprise	Nbr/Fréquence interventions
CLIMATISATION/CHAUFFAGE	ITGC	4 fois/an
VMC / CVC	ITGC	3 fois/an
NETTOYAGE VITRES	Pratixéo	4 fois/an
ESPACES VERTS /sols souples	IDVerde	9 fois/an
NUISIBLES	Christal	4 fois/an
ASCENCEUR	KONE	Toutes les 6 semaines

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS DURANT L'ANNÉE

- Peinture de l'ensemble des unités de vie et parties communes de la crèche (CAPEX 2022)
- Réparation sèche-linge
- Serrurerie - réparation de groom, système de porte, etc.
- Plomberie : fuite récurrente au niveau des WC et lave main
- Infiltration d'eau sous-sol : réparation pompe
- Réparation et changement platine digicode



DES LOCAUX GÉRÉS AVEC SOINS

CONTRÔLES PÉRIODIQUES

L'ensemble des contrats se trouve en annexe.

	Entreprise	Date de passage	Réserves	Levées réserves
SSI (EXTINCTEURS)	SAGEX	14/12/2022	RAS	
CONTROLE ELECTRIQUE	01 CONTROLE	21/10/2022	RAS	
CONTROLE GAZ	01 CONTROLE	21/10/2022	RAS	
AIRE DE JEUX	01 CONTROLE	08/11/2022	RAS	
CHAUFFAGE	ITGC	22/07/2022	RAS	



9 – LES ÉLÉMENTS FINANCIERS



SYNTHÈSE

Résultat bénéficiaire de 6,7k€ mais inférieur de 75k€ vs BP.

Moins 10,8k HF vs BP.

Plus d'entretien et maintenance dû à l'élagage du jardin et les réparations sur le sèche linge.

Intervention de volantes LPCR (11,4k€).

5,7k€ de taxe d'apprentissage non prévu au BP.



COMPTE DE RÉSULTAT

VOUS TROUVEREZ LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ EN ANNEXE DU RAPPORT

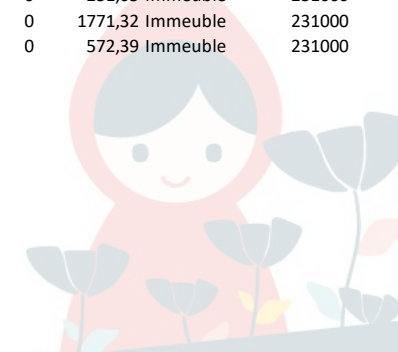
Montants exprimés en € courants TTC

	B 2022	R 2022	Variation B22 €
Produits			
Production vendue de services			
706.. Participations familiales	264 502 €	312 864 €	48 362
708.. Produits annexes (Frais de dossier, inscriptions)			
Subvention d'exploitation			
74.. PSU CAF	409 571 €	277 197 €	-132 374
74.. Subventions de fonctionnement du Conseil Général		-454 €	-454
Produits divers de gestion courante			
75.. ...			
Produits financiers			
76.. Revenus de capitaux mobiliers			
Produits exceptionnels			
77.. Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Reprises sur amortissements et provisions			
78.. ...			
Transferts de charges			
79.. ...			
Total des produits	674 073 €	589 606 €	- 84 467 €

Charges			
Achats	92 933 €	86 733 €	-6 201
606.. Eau, gaz, électricité, chauffage, combustibles	17 032 €	10 419 €	-6 613
606.. Alimentation	52 107 €	45 323 €	-6 784
606.. Hygiène et pharmacie	11 807 €	9 824 €	-1 983
606.. Linge	380 €	3 396 €	3 016
606.. Produits d'entretien	4 643 €	1 356 €	-3 287
606.. Fournitures diverses, petit matériel	2 322 €	12 136 €	9 815
606.. Achat de jeux et matériels pédagogiques	4 643 €	4 279 €	-364
Services extérieurs	99 296 €	110 129 €	10 832
613.. Location immobilière (Redevance d'occupation du domaine public)	81 683 €	85 450 €	3 767
613.. Location mobilière		0 €	0
614.. Charges locatives et de copropriété		154 €	154
615.. Entretien et réparations, maintenance	15 314 €	21 005 €	5 690
2315 Fournitures et pose - travaux de renouvellement des plans de change	270 €	0 €	-270
2315 Fourniture et pose - travaux de renouvellement des jeux extérieurs		2 160 €	274
616.. Assurance	1 886 €	1 100 €	-786
618.. Documentation	143 €	261 €	117
Autres services extérieurs	67 609 €	109 158 €	41 549
621.. Personnel intérimaire		11 416 €	11 416
621.. Médecin, psychologue	13866,25863	4 420 €	-9 446
622.. Comptabilité	5072,556667	0 €	-5 073
622.. Commissariat aux comptes		0 €	0
622.. Frais de siège	33 947 €	89 283 €	55 336
623.. Publicité		0 €	0
623.. Formations, séminaires	9 868 €	646 €	-9 222
624.. Transport de biens et personnes	924 €	291 €	-634
625.. Réceptions	3 030 €	1 741 €	-1 289
626.. Affranchissements + télécommunications	901 €	1 362 €	461
626.. Télécommunications		0 €	0
627.. Services bancaires		0 €	0
Impôts et taxes	36 431 €	43 931 €	7 500
631.. Taxe sur les salaires	28 194 €	30 319 €	2 125
635.. Taxes foncières, impôts locaux	8 237 €	7 827 €	-410
635.. Taxe professionnelle		5 785 €	5 785
Charges de personnel	637 180 €	600 898 €	-36 282
641.. Rémunération du personnel	469 902 €	485 992 €	16 089
641.. Avantages divers	31 006 €	12 728 €	-18 278
645.. Charges sécurité sociale et prévoyance	136 272 €	99 272 €	-36 999
647.. Médecine du travail		2 906 €	2 906
Autres charges de gestion courante			
654.. Pertes sur créances irrécouvrables		0 €	0
658.. Charges directes de gestion courante		0 €	0
Charges financières			
66.. ...			
Charges exceptionnelles			
67.. ...			
Amortissements et provisions	11 673 €	9 134 €	-2 539
681.. Dotation aux amortissements	7 002 €	0 €	-7 002
681.. Dotation aux provisions (gros entretien et renouvellement)	4 671 €	9 134 €	4 462
Impôt sur les bénéfices			
69.. ...			
Total des charges	945 123 €	959 982 €	14 859 €
Solde de l'exercice (Bénéfice ou perte) avant participation de la Ville et avant impôt sur les sociétés	- 271 050 €	-370 376 €	-99 326
Participation de la Ville	274 214 €	271 176 €	-3 039
CA Places entreprises	40 000 €	16 658 €	-23 342
Résultat d'exploitation (marge brute)	43 164 €	-82 542 €	- 125 707 €
Impôt sur les bénéfices	10 791 €		-10 791
Marge nette	32 373 €	-82 542 €	-114 916
		0 €	
Chiffre d'affaires annuel total	988 287 €	877 440 €	-110 847
Total charges hors frais de siège et Comptabilité et avant impôts	906 103 €	870 699 €	-35 404 €
Résultat avant frais de siège, comptabilité et impôt	82 184 €	6 740 €	-75 444

DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS

N° fiche	Descriptif	Compte général	Compte d'immobilisation	Date maj	Date de mise en service	Date de début	Date de fin	Date de sortie	Mode d'amortissement	Durée	Taux	Devise	Valeur brute (EUR)	Valeur résiduelle (EUR)	Valeur amortissable (EUR)	Cumul début (EUR)	Dotation expl. N (EUR)	Cumul fin (EUR)	Valeur Nette (EUR)	Nature bien	Schéma de comptabilisation
BS-DSP-01895	536 ARG REMISE EN PEINTURE	218100	218100	30/11/2022	01/10/2022	01/10/2022	30/09/2032		Linéaire	10	10	EUR	13596	0	13596	0	342,69	342,69	13253,31	Meuble	218100
BS-DSP-01858	536 WESCO DIV REF	215000	215000	30/11/2022	15/04/2022	15/04/2022	14/04/2024		Linéaire	2	50	EUR	1529,98	0	1529,98	0	547,02	547,02	982,96	Meuble	215000
BS-DSP-01838	536-MEHAUTE RPLT POMPE	215020	215020	30/11/2022	01/08/2022	01/08/2022	31/07/2024		Linéaire	2	50	EUR	1915,2	0	1915,2	0	401,4	401,4	1513,8	Meuble	215020
BS-DSP-01603	536 ARG PEINTURE SECTION ENSEMBLE	218100	218100	30/11/2022	29/04/2022	29/04/2022	28/04/2032		Linéaire	10	10	EUR	12000	0	12000	0	812,05	812,05	11187,95	Meuble	218100
BS-DSP-01600	536 ARG PEINTURE ENSEMBLE SECTION	218100	218100	30/11/2022	01/04/2022	01/04/2022	31/03/2032		Linéaire	10	10	EUR	14400	0	14400	0	1084,93	1084,93	13315,07	Meuble	218100
BS-DSP-01557	536-MATHOU-PETITES FOURNITURES	218400	218400	30/11/2022	25/02/2022	25/02/2022	24/02/2027		Linéaire	5	20	EUR	2092,04	0	2092,04	0	355,36	355,36	1736,68	Meuble	218400
BS-DSP-01485	536 WESCO DIV REF	215000	215000	30/11/2022	01/11/2021	01/11/2021	31/10/2023		Linéaire	2	50	EUR	57,32	0	57,32	4,79	28,66	33,45	23,87	Meuble	215000
BS-DSP-01453	536 ADELIA MAT CRECHE	215010	215010	30/11/2022	01/11/2021	01/11/2021	31/10/2023		Linéaire	2	50	EUR	25,37	0	25,37	2,12	12,69	14,81	10,56	Meuble	215010
BS-DSP-01452	536 ADELIA MAT CRECHE	215010	215010	30/11/2022	01/11/2021	01/11/2021	31/10/2023		Linéaire	2	50	EUR	6405,11	0	6405,11	535,22	3202,56	3737,78	2667,33	Meuble	215010
BS-DSP-01448	536 - ACTIVATION ENCOURS	215000	215000	30/11/2022	02/10/2021	02/10/2021	01/10/2023		Linéaire	2	50	EUR	976,72	0	976,72	121,76	488,36	610,12	366,6	Meuble	215000
BS-DSP-01436	536 PB MAINT RESISTANCE SECHE LI	215010	215010	30/11/2022	26/10/2021	26/10/2021	25/10/2023		Linéaire	2	50	EUR	1141,14	0	1141,14	104,73	570,57	675,3	465,84	Meuble	215010
BS-DSP-01428	536 ACTIVATION ENCOURS	215000	215000	30/11/2022	01/09/2021	01/09/2021	31/08/2023		Linéaire	2	50	EUR	2574,76	0	2574,76	430,3	1287,38	1717,68	857,08	Meuble	215000
EC-DSP-00238	536 WESCO DIV REF	231000	231000	04/05/2022	14/04/2022			15/04/2022		0	0	EUR	1529,98	0	1529,98	0	0	0	1529,98	Immeuble	231000
EC-DSP-00180	536 WESCO DIV REF	231000	231000	07/03/2022	01/11/2021			01/11/2021		0	0	EUR	57,32	0	57,32	0	0	0	57,32	Immeuble	231000
EC-DSP-00173	536 HENRI JULIEN DIV REF	231000	231000	07/03/2022	01/10/2021			02/10/2021		0	0	EUR	128,4	0	128,4	0	0	0	128,4	Immeuble	231000
EC-DSP-00171	536 WESCO DIV REF	231000	231000	07/03/2022	01/10/2021			02/10/2021		0	0	EUR	475,49	0	475,49	0	0	0	475,49	Immeuble	231000
EC-DSP-00167	536 CEDOO DIV REF	231000	231000	07/03/2022	01/10/2021			02/10/2021		0	0	EUR	372,83	0	372,83	0	0	0	372,83	Immeuble	231000
EC-DSP-00159	536-SECURIMED-COMPRESSE GAZE	231000	231000	07/03/2022	01/09/2021			01/09/2021		0	0	EUR	231,05	0	231,05	0	0	0	231,05	Immeuble	231000
EC-DSP-00148	536-OCTOPUSSY-BADGEUSE	231000	231000	07/03/2022	01/09/2021			01/09/2021		0	0	EUR	1771,32	0	1771,32	0	0	0	1771,32	Immeuble	231000
EC-DSP-00138	536-JPG-FOURNITURES ADM.	231000	231000	07/03/2022	01/09/2021			01/09/2021		0	0	EUR	572,39	0	572,39	0	0	0	572,39	Immeuble	231000



RENOUVELLEMENTS DES BIENS ET CONSOMMATIONS NÉCESSAIRES À L'EXPLOITATION

Année	2021	2022
Global	4 145	23 465
Consommables	831	2 856
Équipement (mobilier)	317	3 759
Jouets et matériels éducatifs	251	4 279
Produits Entretien	268	1 356
Fêtes et réception	520	3 760
Couches	1 958	7 225
Electroménager		231



10 – CONCLUSION





CONCLUSION SUR L'ANNÉE 2022

En 2022, de beaux projets ont pu émerger et se concrétiser grâce à la mobilisation de notre équipe de crèche. Les activités et l'implication des parents dans la vie de la crèche ont été pensées en fonction du développement des enfants et de ses besoins avec pour principal objectif de les aider à grandir et à s'épanouir en fonction de leur propre rythme.

De nombreux ateliers, partenariats et sorties ont été travaillés avec soin. Notre investissement autour de la nature, la lecture, l'éveil musical, la motricité a été important au quotidien.

L'année 2022 aura permis une réflexion sur l'accompagnement des enfants au quotidien en favorisant un maximum une prise en charge individuel et l'autonomie des enfants. C'est la raison pour laquelle la notion de référence a été mis en place, et ce pour toutes les tranches d'âges afin que les temps de soins et de repas soient un repère pour les enfants. Le principe des tours de rôle a également été mis en place.

Afin de créer du lien et permettre aux familles de faire connaissance avec la crèche avant leur arrivée, des ateliers massage bébé ont été proposés à l'ensemble des nouvelles familles dont les enfants allaient être accueillis dans l'unité de vie des bébés.

L'année 2022 sur la crèche Les Comtes d'Auvergne aura été synonyme de stabilisation, convivialité et implication. En ce sens, nous avons mobilisé l'équipe autour de challenge afin de créer une forme de cohésion. Tout d'abord la création d'un tableau représentant le travail d'équipe. Puis la fabrication d'un jus de fruit avec les ingrédients suivant : le fruit de la passion pour la passion qui anime l'équipe au quotidien pour accompagner les enfants, le citron pour l'acidité car chaque jour est différent en crèche ce qui crée le "petit piquant" du quotidien, différents jus pour le rapprochement LIVELI/LPCR, une paille recyclée (pour la dégustation) en lien avec l'Ecolabel, etc. Un repas a également été partagé lors d'une journée pédagogique où chaque professionnel a apporté un plat en lien avec ses origines.

Nous vous remercions pour votre confiance et nous sommes ravis de pouvoir travailler et poursuivre cette collaboration à vos côtés afin d'offrir aux familles de St Germain en Laye un service de qualité et de continuer à déployer la politique Petite Enfance de la ville sur la crèche.



OBJECTIFS 2023

Nous souhaitons pour l'année 2023 poursuivre dans cette voie, en accompagnant *les équipes vers de nouveaux projets tant pédagogiques que professionnels.*

Par cela, un déploiement des formations de nos professionnelles va être une de nos priorités. Les fondamentaux de la pédagogie Les Petits Chaperons rouge et leur mise en pratique au sein de la crèche vont être travaillés. L'équipe sera formée en interne pour réfléchir et travailler ensemble et en externe pour acquérir de nouvelles compétences et pouvoir ainsi évoluer.

Le projet livre en partenariat avec la médiathèque de la ville de St Germain en Laye se poursuivra également cette prochaine année ainsi que le projet passerelle crèche-école maternelle et les ateliers d'éveils musicales.

Enfin, des réflexions se poursuivront autour de l'aménagement de l'espace et des propositions de jeux afin de répondre au mieux à l'évolution des différents besoins des enfants. En ce sens, le projet de "jeux autonome" va prendre forme progressivement afin de se détacher de la proposition d'activités dirigées afin de tendre vers un choix de jeux libre choisi par l'enfant.

Le projet des ateliers massages bébés se poursuivra également.

Nous poursuivrons notre travail pédagogique sur les compétences du XXI -ème siècle : Les 5C

Toujours dans un souci d'accueil de qualité, nous procéderons aux audits internes Crèch'Expert.

Nous souhaitons rester fidèles à nos valeurs et à notre culture tout en l'adaptant pour répondre aux nouveaux enjeux.

Notre ambition étant de contribuer à l'éducation et à l'éveil des enfants, garantir une expérience positive à tous nos clients, favoriser l'épanouissement et l'engagement de tous les collaborateurs, transformer l'entreprise pour améliorer la qualité de service et transmettre un monde plus durable

Nous nous réjouissons de ces nouveaux défis à venir et vous renouvelons l'assurance de notre engagement et volonté de contribuer, dans la joie, la confiance, et l'exigence, à l'éveil des enfants de la crèche Les Comtes d'Auvergne.



BADYNSKI Maeva
Directrice régionale

m.badynski@lpcr.fr



MOTZ Mélanie
Responsable de secteur

m.motz@lpcr.fr



CHAPELLE Claire
Directrice de crèche

stgermain.auvergne@lpcr.fr





LES PETITS
CHAPERONS
ROUGES
by Grandir



CRÈCHE DE GRAMONT
VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
GÉRÉE PAR LES PETITS CHAPERONS ROUGES

Rapport annuel 2022
Du 1^{er} janvier au 31
décembre 2022



SOMMAIRE

1. Synthèse - Notre groupe
2. Présentation de l'occupation de la crèche
3. Les relations familles
4. La vie de la crèche
5. L'équipe de la structure
6. Démarche RSE
7. La sécurité, un enjeu de tous les jours
8. Les éléments financiers 2022
9. Conclusion sur l'année 2022 et objectifs 2023



I – SYNTHÈSE



SYNTHÈSE

L'année 2022 est la deuxième année d'exploitation par les petits chaperons rouges de la crèche de Gramont en délégation de service public pour la ville de Saint-Germain-en-Laye et nous sommes ravis d'en assurer la gestion pour la Mairie. Grâce à une relation de confiance établie avec vos services, des échanges réguliers et transparents, nous pouvons assurer un accueil de qualité au sein du multi-accueil.

Cette année encore, l'évolution et l'épanouissement des enfants ont été notre priorité tant au niveau pédagogique que sur le choix de nos focus d'apprentissage. De nombreux ateliers, partenariats, sorties et événements festifs ont été pensés et travaillés avec soin par notre équipe. Notre investissement autour de la nature, la lecture, l'éveil musical, le bien-être, la motricité a été important au quotidien.

Nous avons par exemple mis en place des sorties à la bibliothèque, des séances de yoga, des temps de relaxations...

L'implication des parents au quotidien dans la vie de la crèche est également une de nos priorités et nous travaillons chaque jour sur une communication plus active.

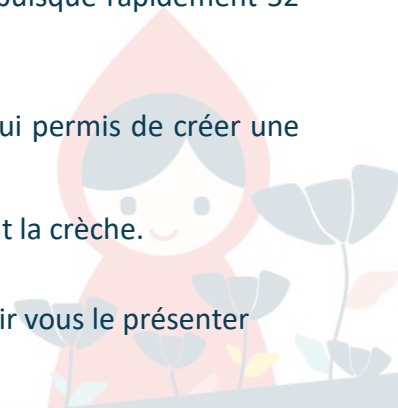
Des temps de rencontre formelle ont également été organisés à l'occasion de réunions parents-relais, conseils de crèche et réunions de rentrée notamment. D'autres temps plus informels et axés sur la pédagogie et la prévention ont pu aussi avoir lieu lors d'un « temps des parents » sur l'agressivité et les émotions chez les jeunes enfants par exemple.

Malgré ce travail, l'occupation de la crèche a connu cette année une légère baisse du fait de l'ouverture tardive de la section des bébés dû à un manque de personnels qualifiés. Mais la bonne gestion mise en place par l'équipe de direction de la crèche avec le support des services experts ont permis des résultats satisfaisants puisque rapidement 52 enfants ont pu être accueillis quotidiennement.

De plus, l'équipe de la crèche Gramont a été en grande partie renouvelée sur l'année 2022 par choix de la direction et / ou des professionnelles ce qui permis de créer une cohésion d'équipe afin d'améliorer notre qualité d'accueil.

Nous avons obtenu une satisfaction globale de 8/10, les familles semblent ravies et confiantes de nous laisser chaque jour leurs enfants et recommandent la crèche.

Vous trouverez ci-après un aperçu de l'activité de la crèche cette année, nous vous souhaitons une bonne lecture et sommes à votre disposition pour venir vous le présenter



1.1 – LES PETITS CHAPERONS ROUGES EN QUELQUES CHIFFRES



96%

Familles
satisfaites
(VS 94% FFEC)



1^{er}

Pionnier Français des crèches
d'entreprise et seul acteur certifié
Crèche'Expert par SGS Qualicert



15

Partenariats
Parentalité



50 000

enfants
inscrits



+ de 800

crèches en propres



+ 1 800

Crèches partout
en France



+ 1 700

crèches
partenaires



94 %

des parents nous recommandent
(VS 93% FFEC)

1.2 STRATÉGIE D'ENTREPRISE : CHAPERONS 2026

Nous nous fixons pour objectif de continuellement faire progresser nos pratiques. C'est pourquoi notre projet d'entreprise intègre nos engagements RSE dans chacun de ses 5 axes prioritaires.



1 Devenir l'employeur de choix des experts petite enfance

- Un cadre de travail respectueux, exigeant et valorisant
- Des programmes de formation et de coaching sur-mesure pour grandir et faire grandir
- La valorisation des pratiques remarquables de nos crèches et des métiers de la petite enfance

2 Faire de notre réseau de crèches, le préféré des enfants, parents et futurs parents

- Un cadre pédagogique et éducatif clair et innovant
- Des engagements qualité rassurants et attractifs
- Une démarche globale d'accompagnement et de participation des parents

3 Affirmer notre partenariat privilégié avec les employeurs et collectivités qui s'engagent en faveur des familles

- L'acteur de référence de la petite enfance, en qualité, en taille de réseau et notoriété
- Une offre différenciante centrée sur notre expertise : la petite enfance de 0 à 3 ans & l'accompagnement des jeunes parents
- Des solutions aux enjeux prioritaires des DRH et des territoires

4 Déployer une organisation efficiente, des process simples et des outils digitaux performants, au service de l'innovation sociale et de la qualité d'accueil et d'éveil en crèche

- Automatisation des tâches à faible valeur ajoutée
- Développement de process et d'outils digitaux simples et performants pour simplifier la vie de nos collaborateurs et de nos clients
- Communication interne et externe modernes et efficaces
- Des données facilement accessibles, pour prendre les meilleures décisions

5 Être une entreprise engagée, reconnue pour son équilibre entre l'économique, le social, l'éducatif et le sociétal

- Des crèches écologiques qui inspirent le secteur
- Des engagements forts pour l'inclusion et la diversité (dont le handicap)
- Une prise en compte systématique des enjeux économiques, sociaux, éducatifs et sociétaux dans les décisions de l'entreprise à tous les niveaux

1.3 – ENSEMBLE 2026 : UNE ÉVOLUTION ...

Désormais c'est au travers d'une mission éducative claire et partagée par tous, que nous affirmons nos valeurs éducatives et déclinons nos actions pédagogiques

« Offrir un environnement qui révèle le potentiel de chaque enfant et qui développe les compétences clés indispensables pour son avenir »

Cette mission éducative déployée et accompagnée d'un socle éducatif commun, donne un cadre de référence à toutes nos structures. Il reflète nos inspirations pédagogiques et nos convictions pour un développement harmonieux et épanoui de l'enfant.

Nous y avons également intégré sans plus attendre **la Charte Nationale d'accueil du Jeune Enfant** . Charte sur laquelle les équipes ont pu travailler et réfléchir notamment lors des Journées Pédagogiques et qui donne du sens à nos fondamentaux de travail.

Sur cette base, chaque structure a ensuite la liberté de décliner au quotidien, ses propres projets social, d'accueil et éducatif, en fonction de l'équipe, des enfants accueillis, des spécificités du territoire.

Nos ancrages

- Des savoirs scientifiques en soutien aux pratiques professionnelles
- Des environnements adaptés et stimulants
- Une véritable communauté éducative autour de l'enfant
- Une démarche Eco responsable et la nature comme troisième éducateur de l'enfant



1.4 – UNE NOUVELLE APPROCHE : LES COMPÉTENCES DU 21^{ÈME} SIÈCLE

Nous « **N'élevons pas nos enfants pour le monde d'aujourd'hui. Ce monde n'existera plus lorsqu'ils seront grands. Et rien ne nous permet de savoir quel monde sera le leur** » affirmait Maria Montessori.

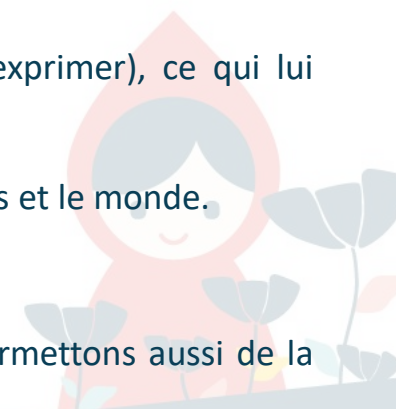
Alors que pouvons-nous apporter à l'enfant pour qu'il rencontre avec le plus de cartes en mains ce monde de demain, inconnu, incertain, et même celui d'aujourd'hui qui change si vite ? Quels sont les ressorts à mobiliser, les attitudes professionnelles attendues, les aptitudes à stimuler, les compétences à développer ?

Issues de champs d'études et de travaux de recherche variés, 5 compétences font désormais internationalement consensus :

la Créativité, la Collaboration, la Communication, la pensée Critique et le Citoyen responsable. Elles sont donc aussi appelées **les 5 C.**

Concrètement, vouloir mettre au cœur de nos pratiques les compétences du 21^{ème} siècle, c'est souhaiter développer :

- La **Collaboration** et la **Communication** enfants/adultes mais aussi entre enfants. C'est aussi soutenir la confiance en soi pour l'enfant, et celle entre les enfants. C'est renforcer les habiletés sociales (telle l'empathie par exemple) ou encore l'intelligence émotionnelle.
- C'est permettre de faire émerger puis de consolider la **Pensée Critique** de l'enfant (faire des hypothèses, les tester, s'exprimer), ce qui lui permettra de se concentrer et d'interroger son monde puis de l'interpréter et le comprendre.
- Associé à la **Créativité**, les enfants disposeront d'outils pour s'adapter au monde qui les entoure ; se comprendre soi, les autres et le monde.
- Avec de bonnes compétences en communication, les enfants pourront alors exprimer clairement leurs idées.
- En coopérant, en intégrant et respectant les règles sociales et sociétales, nous représentons le **Citoyen responsable**. Et permettons aussi de la faire évoluer.



1.5 LES PETITS CHAPERONS ROUGES DEVIENT LE PLUS GRAND RÉSEAU DE CRÈCHES EN FRANCE



En Mars 2022, le groupe Lively, précurseur des crèches écologiques, composé de 320 établissements partout en France, a rejoint le groupe Les Petits Chaperons Rouges.

Ensemble, nous formons **le spécialiste de l'éveil et de l'accueil de l'enfant de 0 à 3 ans, avec le plus important réseau de crèches privées en France**, soit plus de 800 établissements, 20000 places en crèches, 30000 familles accueillies et plus de 8000 collaborateurs !

Nous voulons insuffler un élan de progrès et d'innovation à la Petite Enfance en contribuant à son excellence et à la valorisation de nos métiers !

Pour que le rapprochement de nos 2 entités soit un succès, nous avons déployé un accompagnement d'envergure reposant sur :

- **Un principe de co-construction** de notre nouveau groupe incluant la participation de tous nos collaborateurs
- **Un principe de transparence** avec, à chaque étape de ce projet, des communications dédiées
- **Une organisation spécifique** avec la mise en place d'une équipe projet en charge d'animer, d'orchestrer et de suivre l'intégration
- **La volonté de fédérer et de favoriser la cohésion de groupe** notamment à travers l'organisation d'événements communs et le rassemblement des équipes supports au sein d'espaces de travail communs, au siège et en région



1.6 LE NOUVEAU SIÈGE SOCIAL DES PETITS CHAPERONS ROUGES



Notre emménagement dans le nouveau siège social est un symbole fort:

- 🔥 Il concrétise notre nouveau groupe sur un site physique unique en IDF
- 🔥 Il renforce le process d'intégration en facilitant les échanges et la collaboration sur un lieu agréable
- 🔥 Il incarne le symbole de notre nouvelle histoire



LOCALISATION
7 rue Touzet Gaillard
93 400 Saint Ouen (immeuble Stories)



Un lieu choisi pour nous selon des critères exigeants:

- 🔥 Un site unique pour tous les collaborateurs avec un seul plateau afin de favoriser les liens
- 🔥 Une accessibilité simple en transports en commun
- 🔥 Un bâtiment HQE certifié de grande qualité qui privilégie le bien-être et la collaboration des équipes: moderne, neuf, bon standing, beaucoup d'espaces de réunion, espace extérieur/ vue dégagée, bonne isolation acoustique et thermique, beaucoup de services intégrés pour les salariés (restauration, conciergerie, salle de sport)...
- 🔥 Au sein d'un quartier animé, avec commerces de proximité, salles de sport, hôtels...

1.7 UN SAC DE BIENVENUE POUR LA RENTRÉE

Pour souhaiter la bienvenue aux nouvelles familles accueillies dans nos crèches, nous leur offrons un sac de bienvenue conçu dans une démarche sociale et éthique !

- Ce sac en wax est cousu à la main par des couturières au Burkina Faso dans le cadre de notre partenariat avec l'association For Burkina qui agit en faveur des enfants et des professionnels de la petite enfance au Burkina Faso.
- Cette association a également pour but d'aider la population locale à travers des partenariats avec des entreprises du Burkina.
- C'est le cas avec BIIBOP, une petite entreprise à qui nous avons confié la fabrication de nos sacs ! Faits-main, leur fabrication permet d'offrir un revenu additionnel à 10 couturières qui bénéficient d'un emploi stable et décent.

Notre sac de bienvenue pour les nouvelles familles



Beaux, pratiques et originaux, nos sacs sont fabriqués en tissu wax emblématique de l'Afrique de l'Ouest et peuvent servir de sac à doudou pour l'enfant !







Le sac contient :

- Notre magazine Grandir
- Un livret de bienvenue
- Des produits de nos partenaires et des bons de réduction



1.8 NOS ENGAGEMENTS RSE

Nos engagements RSE définis dans le cadre de notre politique ESG s'articule autour de 3 axes et 9 engagements structurants qui définissent notre ambition envers toutes nos parties prenantes :

	 NOTRE IMPACT SOCIAL	 NOTRE IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT	 NOTRE IMPACT EDUCATIF ET SOCIÉTAL
 NOTRE RÔLE EN TANT QU'EMPLOYEUR	Offrir un environnement inclusif et favorisant le bien-être au travail	Favoriser une culture de la responsabilité environnementale chez nos collaborateurs et dans nos espaces de travail	Former et accompagner le développement de chacun de nos collaborateurs
 NOTRE RÔLE EN TANT QUE ACTEUR PROFESSIONNEL DE LA PETITE ENFANCE	Entretenir une relation éthique et responsable avec toutes nos parties prenantes : fournisseurs, partenaires, clients	Adopter une démarche progressive visant à réduire notre empreinte carbone	Offrir un environnement qui révèle le potentiel de chaque enfant et qui développe les compétences clés indispensables pour son avenir
 NOTRE RÔLE EN TANT QU'ENTREPRISE CITOYENNE LEADER DE SON MARCHÉ	S'engager pour l'égalité professionnelle hommes/ femmes en entreprise	Concevoir un label ouvert à tous permettant d'inspirer le secteur de la petite enfance	Accompagner le plus grand nombre de familles dans leur rôle de parents / Démarche qualité Crech'Expert

1.9 UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES ET ÉTHIQUES

Nous souhaitons impliquer l'ensemble de nos fournisseurs et prestataires dans notre démarche responsable en basant nos relations commerciales sur des principes d'éthique et de confiance mutuelle.

Nous choisissons des partenaires qui partagent les mêmes objectifs et valeurs que nous et qui œuvrent comme nous pour limiter leur impact sur l'environnement. Nous nous efforçons de réaliser nos achats de façon **équitable, éthique et solidaire et respectueuse de l'environnement.**

Pour engager nos prestataires et fournisseurs dans cette démarche responsable :

- nous intégrons également des **critères RSE** dans nos cahiers des charges
- nous avons mis en place une **Charte d'Achats Responsables et Ethiques**

- le choix des produits se base sur la qualité des composants afin de garantir l'absence de risque pour nos salariés, pour les enfants accueillis et pour l'environnement :

- Produits d'hygiène et d'entretien (produits Ecocert, sans parfum ni allergène)
- Couches (label total chlorine free, FSC, sans perturbateurs endocriniens et bientôt ecolabel)
- Produits corps (gel lavant bio, 98,4% de la composition d'origine naturelle).
- Mobilier durable en bois (berceaux, tables, chaises des enfants,...) Issu de forêt éco-gérées (pefc) ,fabriqué en France

Fondée sur une logique de bilatéralité, cette Charte reprend les engagements du Groupe Les Petits Chaperons Rouges vis-à-vis de l'ensemble de ses fournisseurs, mais aussi les engagements que tout fournisseur et prestataire doit prendre pour travailler avec notre Groupe.



1.10 UN BILAN CARBONE POUR ANALYSER LES SOURCES DE NOS ÉMISSIONS CO2 ET LES LIMITER

Nous avons réalisé en 2022 notre **2ème bilan carbone**, grâce à l'accompagnement d'un cabinet spécialisé.

Nous avons ainsi pu calculer que notre activité avait produit **19 820 tCO2e en 2021**.

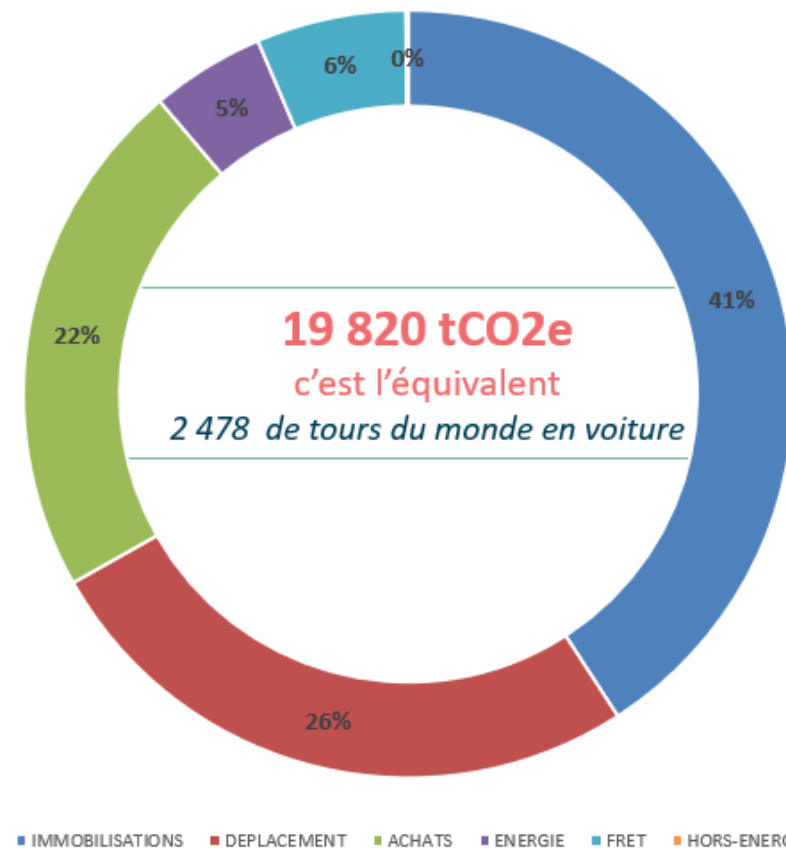
Cette démarche nous a permis de mettre en évidence les **principaux postes d'émissions des gaz à effet de serre de l'entreprise**.

- Le scope 1 & 2 (Energie et Hors Energie) ne représentent qu'une infime partie des émissions de gaz à effet de serre.
- Nos principaux postes d'émissions de gaz à effet de serre se concentrent principalement au niveau du **scope 3** avec **16 389 t CO2 eq**

Suite à ce bilan, préalable à tout plan d'actions, nous allons pouvoir déployer à partir de 2023 notre trajectoire climat afin de réduire nos émissions de gaz à effet, en cohérence avec les objectifs de l'accord de Paris.

Ces résultats ont été communiqués en détail en interne pour sensibiliser l'ensemble des collaborateurs à notre impact et permettre leur mobilisation dans les plans d'actions à venir.

Résultats bilan carbone 2021



I.II – FICHE DE SYNTHÈSE 2022

Nom de la structure	Saint-Germain-en-Laye Crèche de Gramont
Dates du contrat de délégation	Du 23 août 2021 à 22 août 2026
Agrément	46 berceaux répartis en 3 sections : <ul style="list-style-type: none">• 10 berceaux en section bébés• 20 berceaux en section moyens-grands• 16 berceaux en section grands
Horaires d'accueil	De 7h30 à 18h30
Equipe cible	16 professionnelles : 1 Directrice 1 Directrice adjointe 2 Educatrices de jeunes enfants 4 Auxiliaires de puériculture 6 Agents spécialisés petite enfance 2 Agents de service
Intervenants extérieurs	Psychomotricienne : Roselyne LAUWICK Psychologue : Séverine CORMERAIS Médecin : Docteur LAMY Eveil musical : Meloman
Dates de fermetures	Du 26 au 30 décembre : fermeture hiver 22 août : journée pédagogique Du 1 ^{er} au 19 août : fermeture été 6 juin : journée pédagogique



2. PRÉSENTATION DE L'OCCUPATION DE LA CRÈCHE



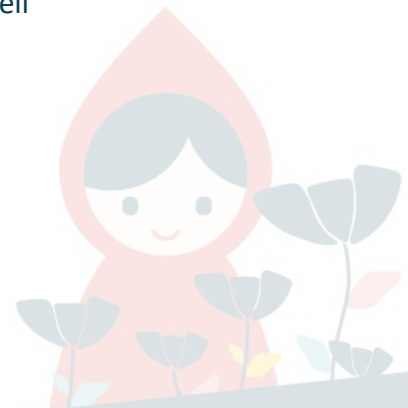
SYNTHÈSE OCCUPATION

L'occupation de la crèche Gramont a été plutôt satisfaisante sur l'année 2022.

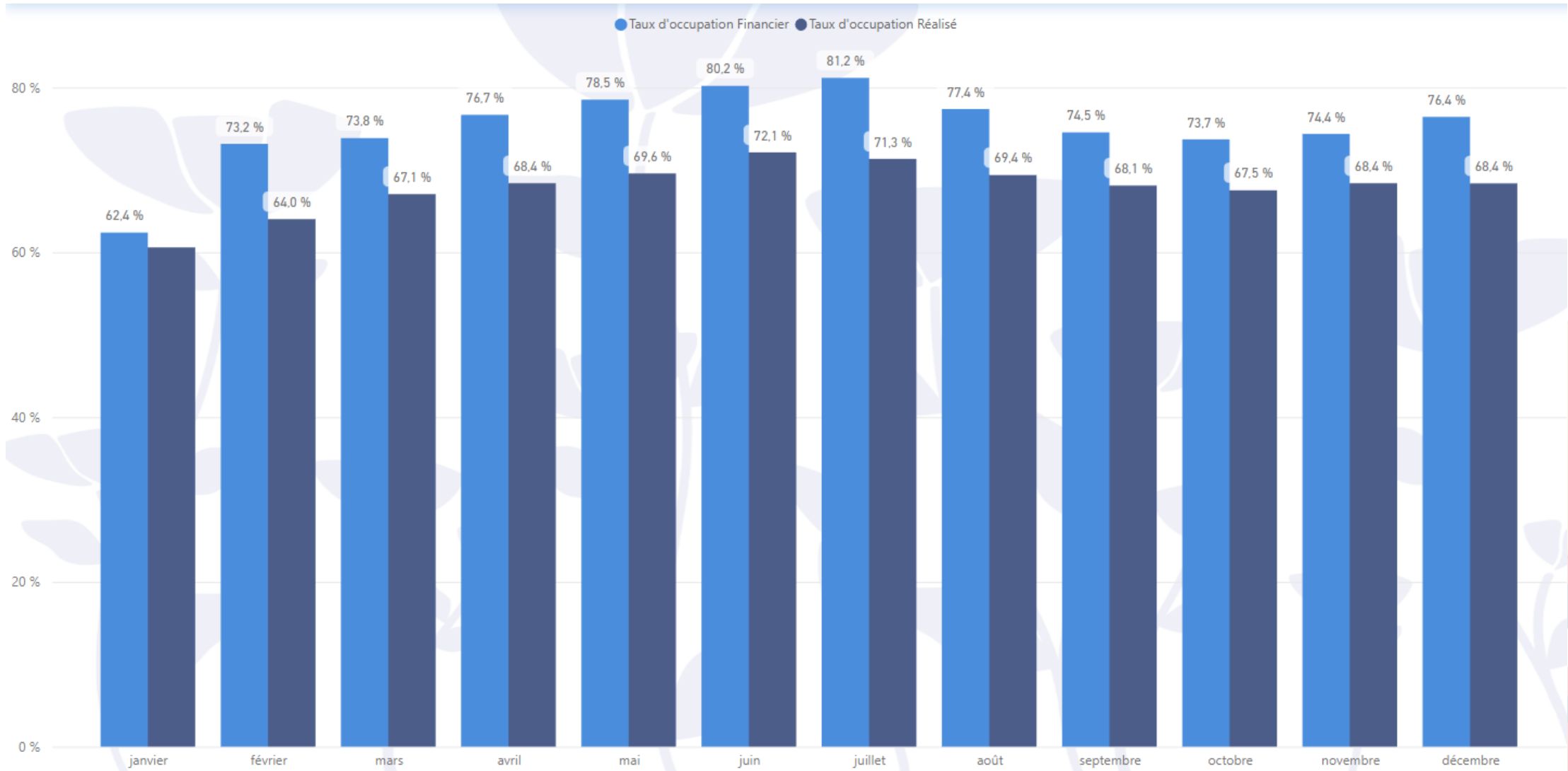
- La rentrée a été marquée par la non-ouverture de la section des bébés. En effet, celle-ci a ouvert début octobre.
- D'une manière générale la montée en charge s'est faite rapidement. Dernière adaptation début octobre.
- L'ensemble des places sont occupées.

Actions mises en place:

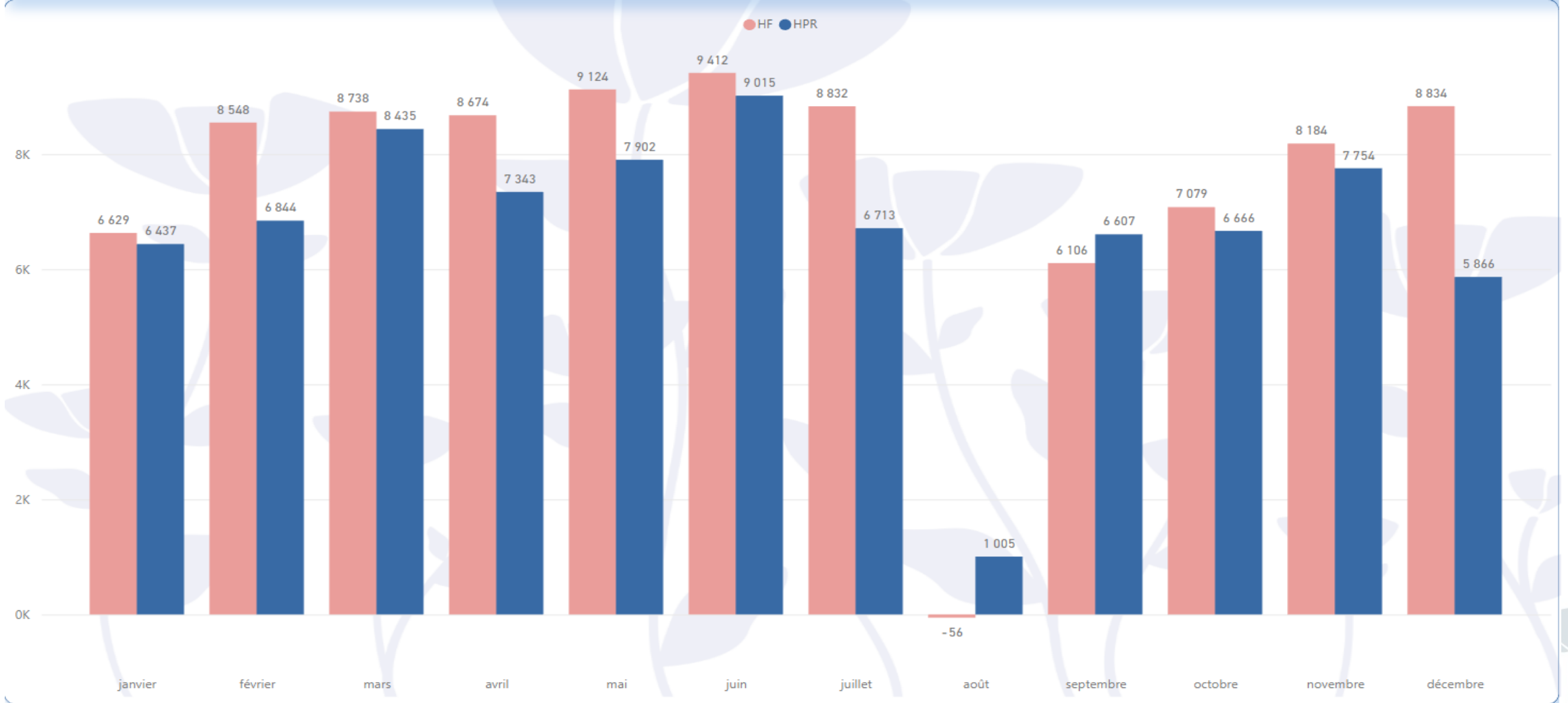
- Afin d'améliorer l'occupation, nous avons utilisé le surbooking autorisé par la PMI soit 52 places au total.
- Afin d'améliorer l'occupation, Les Petits Chaperons Rouges ont communiqué régulièrement sur les places disponibles et eu recours à l'accueil occasionnel.
- Sensibilisation des familles sur la nécessité de respecter de délai de prévenance et de fournir un justificatif en cas d'absentéisme.
- Sensibilisation des familles sur l'importance de la présence des enfants.
- Lors de l'année 2022, nous avons accueilli les entreprises suivantes: Adelean, Crèche attitude, Opeo, P.M, Schneider



SYNTHÈSE OCCUPATION



SYNTHÈSE OCCUPATION

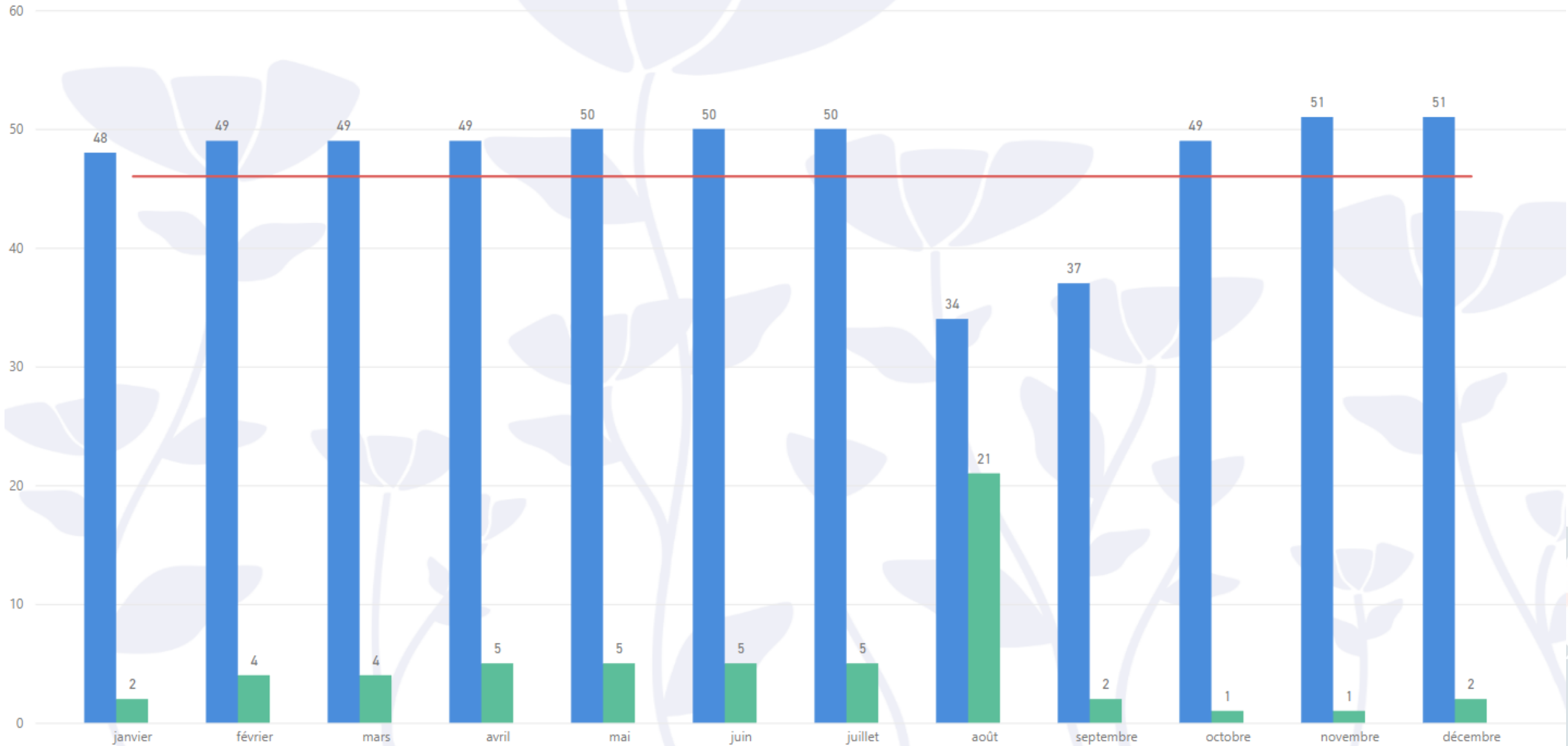


Le nombre total d'heures réalisées et facturées en 2022 est de :

- **80587** heures réalisées (vs 64 625 en 2021)
- **90104** heures facturées (vs 76 765 en 2021)

SYNTHÈSE OCCUPATION

● Nb enf rég ● Nb enf Occa ● Nb enf urg ● Agrément N



3 — LES RELATIONS FAMILLES



SYNTHÈSE

En ligne avec notre démarche qualité et d'amélioration continue de notre service, deux fois par an, les parents sont invités à donner leur avis sur la vie de la crèche via les enquêtes de satisfaction. Les résultats de ces enquêtes, communiqués par affichage, sont suivis systématiquement de plans d'actions. Les résultats cette année ont été de 8/10 en mars et 8,1/10 en octobre.

Par ailleurs, nous veillons à avoir des liens réguliers avec les familles. En plus de rendez-vous individuels avec les parents, de l'envoi de newsletter et de l'utilisation de l'application Chaperons et Vous, des réunions par section ou à thème ont été organisées sur la crèche

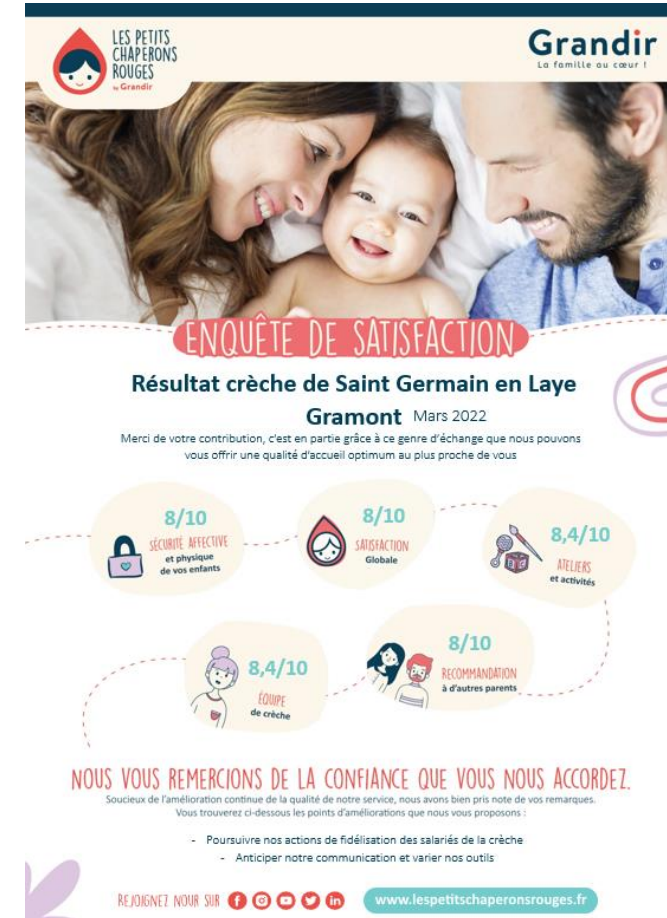
Enfin, nous cherchons à ouvrir le plus possible la crèche aux familles, quand le contexte sanitaire le permet. Ainsi, des ateliers parents-enfants ont été organisés.



ENQUÊTE DE SATISFACTION JUIN 2022

Les résultats de cette enquête de satisfaction sont positifs puisque la satisfaction globale des parents est de 8/10. Les 29 parents qui ont répondu ont particulièrement mis en avant :

- « Je suis très satisfaite vis-à-vis des équipes de la crèche. Cependant, dommage qu'il est eu tant de turn over depuis le début de l'année »
- « Nous sommes très satisfaits, direction au top malgré des difficultés de recrutement prenant depuis la rentrée 2021. Professionnelles de section de grande qualité, investies et attentionnés aux besoins de chaque enfant. »
- « Crèche top ! Ma fille est heureuse d'y aller tous les jours, Elle est fière de toutes les activités qu'elle fait. Elle commence à jouer avec les copains... »
- « Très bonne crèche d'une manière générale ! On recommande. Equipe et discrétion à l'écoute.



ENQUÊTE DE SATISFACTION OCTOBRE 2022

Les résultats de cette enquête de satisfaction sont positifs puisque la satisfaction globale des parents est de 8,1/10. 17 parents ont répondu :

- « Très satisfait de la crèche de façon générale »
- « Plus d'activités en dehors de la crèche avec accord des parents. L'initiative d'emmener les enfants à la bibliothèque est super , pourquoi pas envisager de pique niquer au parc l'été ou encore aller acheter du pain. Ce genre de chose ou les enfants peuvent aussi sortir en dehors de la crèche. »
- « Nous sommes très satisfait de la crèche pour notre fils. »



Enquête de satisfaction 2022

MERCI aux familles ayant répondu au questionnaire !

Votre contribution permet de vous offrir une qualité d'accueil au plus proche de vos besoins



Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Soucieux de l'amélioration continue de la qualité de notre service, nous avons bien pris note de vos remarques. Vous trouverez ci-dessous les points d'amélioration que nous vous proposons :

- Communiquer d'avantage sur l'équipe, les activités, les événements...
- Revoir la date et le créneau de la réunion de rentrée.
- Etudier la faisabilité de pouvoir sortir de l'enceinte crèche : se rendre à la bibliothèque par exemple.

RÉUNION PARENTS

Réunion	Date	Thèmes
Réunion de rentrée	Date 19 octobre 2022 20 octobre 2022	Thèmes abordés : <ul style="list-style-type: none"> Présentation de l'équipe, de la journée type et des divers projets de l'année. Point sur le règlement de fonctionnement. Questions / Réponses Pour les sections des moyens et de grands la réunion a été accompagnée d'une projection avec photos et vidéos.
Réunions à thème	Date 9 février 2022 23 novembre 2022	Thème abordé : <ul style="list-style-type: none"> L'agressivité chez le jeune enfant Gestes d'urgence à l'enfant animé sur la crèche des Comtes d'Auvergne par le médecin de crèche
Café / Goûter des parents	Date 20 janvier 2022 21 mars 2022 8 septembre 2022 8 et 15 décembre 2022	Thèmes abordés : <ul style="list-style-type: none"> Semaine de la Petite Enfance Café parent de bienvenue Arrivée de Pauline, Adjointe de la crèche Fête de fin d'année
Conseil de crèche et parents relais	Dates 22 mars 2022 06 juin 2022 01 décembre 2022	Thèmes abordés : <ul style="list-style-type: none"> Divers projets de l'année Point équipe : explication sur le turn over



NEWSLETTER

Tous les deux mois, la directrice envoie aux parents par courrier électronique la Newsletter **Crèche Actus**.

Elle permet d'entretenir une communication régulière avec les familles, de leur donner des informations et de la visibilité sur le quotidien de leur enfant à la crèche, sur les temps forts passés et à venir, et des contenus pédagogiques ou conseils pratiques.



Fête de l'été



Chers parents,
Nous avons le plaisir de vous convier à notre fête de l'été ! Elle se déroulera le mardi 21 juin 2022 dans notre jardin.
Nous débuterons à 16h45 par un goûter partagé :
Toute participation est la bienvenue (Boissons, gâteaux, biscuits, fruits et friandises... de type industriel)
Ensuite nous vous proposons un moment convivial, en compagnie de « SuperPapou ».
Le spectacle débutera à 17h30.
Nous espérons vous y retrouver nombreux !



Chers parents,
Je vous propose des affichages sur divers thèmes afin de vous partager des informations théoriques et des conseils. Ils sont présents dans le hall d'entrée et dans les escaliers. N'hésitez pas si vous avez des questions.



Caroline, éducatrice de jeunes enfants

WWW.GRANDIER.COM

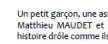
REJOIGNEZ-NOUS SUR :



La biblio des parents



Cette bande dessinée, en passe de devenir un classique va être réédité. La nouvelle version va être enrichie de nouveaux dessins entre autre.
Fanny VELLA nous aide à nous représenter ce qui se passe pour l'enfant dans certaines situations, en mettant en scène des adultes. A mettre entre toutes les mains.



Un petit garçon, une assiette de soupe... comment peut bien se terminer cette histoire? Matthieu MAUDET et Mickael ESCOFFIER s'associent de nouveau pour nous livrer une histoire drôle comme ils en ont le secret!

La biblio des enfants

Idées d'activités autour de l'eau



WWW.GRANDIER.COM

REJOIGNEZ-NOUS SUR :



Retour sur les sorties à la bibliothèque



Actus à venir

Ateliers Parents-Enfants

- Les derniers ateliers ont été un franc succès! Voici les dates des prochains ateliers parents / enfants :
- Pour la section des bébés :
Le 14/06/22
Le 16/07/22
 - Pour la section des moyens / grands :
Le 16/06/22
Le 21/07/22
 - Pour la section des grands :
Le 17/06/22
Le 22/07/22



Parents relais

La dernière réunion avec les parents relais aura lieu le jeudi 16 juin 2022.
Nous vous invitons à vous rapprocher des parents relais pour partager vos remarques et/ou interrogations.
parentsrelaisgramont@gmail.com

Prochaine fermeture de crèche

Lundi 6 juin 2022 : journée pédagogique
Du 01 au 19 août 2022
Rouverture le mardi 24 août.

Fête des parents



Mardi 28/06

WWW.GRANDIER.COM

REJOIGNEZ-NOUS SUR :



CHAPERONS ET VOUS

Chaque famille qui le souhaite peut bénéficier d'un accès dédié à notre interface Chaperons et Vous.

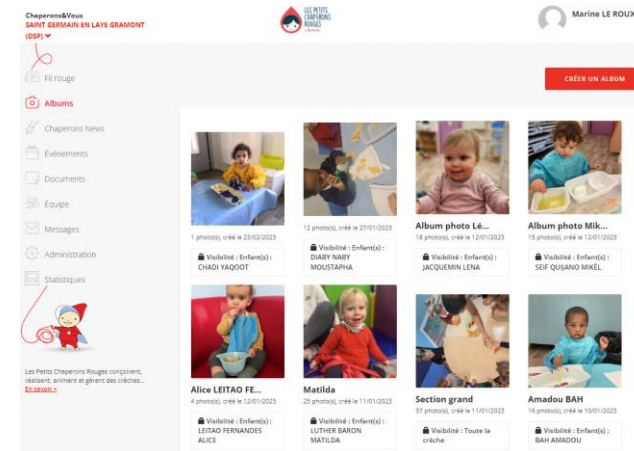
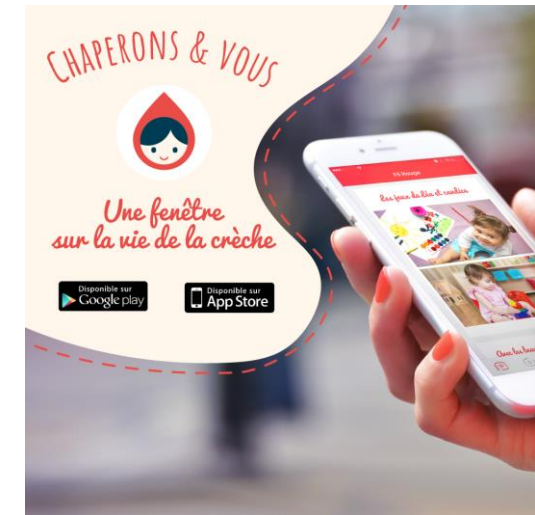
Une fenêtre ouverte sur la vie de la crèche au quotidien.

L'application, accessible sur ordinateur, tablette et smartphone, est un outil de communication privilégié avec les parents au quotidien. Ils peuvent ainsi rester connectés à l'univers de la crèche et de leur enfant

Chaperons et Vous comprend différentes rubriques

- Des albums photos sur les activités des enfants
- Des informations sur les principaux événements de la crèche (ateliers, sorties, fêtes...)
- Des documents administratifs relatifs à la vie de la crèche (règlements, menus...)
- Une messagerie dédiée sécurisée entre les parents et la direction de la crèche
- Des articles de fond et contenus pédagogiques (postés par le siège)
- Un aperçu de l'équipe de la crèche.

Un résumé hebdomadaire est envoyé aux parents (qui peuvent s'en désabonner). Le contenu et l'accès à l'application sont parfaitement sécurisés. Il ne s'agit en aucun cas d'un réseau social, mais bien d'un outil unilatéral de la crèche à destination des parents, étayé de publications de qualité.



QUELQUES EXEMPLES RÉALISÉS AVEC LES PARENTS



Evènement	Date	Activités proposées
Spectacle de fin d'année	Mardi 21 juin 2022	Dans le jardin avec l'ensemble des familles, gouter partagé avec l'intervention de « SuperPapou » Guitariste Chanteur.
Fête de l'hiver	Judis 8 et 15 décembre 2022	Nous avons souhaité proposer aux familles un temps de partage avec leur enfant à la crèche. Rémy, notre musicien était présent deux après-midis de 16h45 à 18h15 et a proposé 3 sessions de 30 minutes d'éveil musical: chansons, jeux de lumière, découverte et manipulation d'instruments. Goûter préparé par les enfants : sablés de l'hiver
Atelier parents-enfants	Une fois par mois par section	<ul style="list-style-type: none"> - Création de pâte à modeler maison - Atelier sensoriel - Atelier pâtisserie : cookie - Porte clé avec photo - Boule à neige



4 – LA VIE DE LA CRÈCHE



ACTIVITÉS AU QUOTIDIEN

Le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie (Pauline Kergomard).

Afin de diversifier au mieux les activités quotidiennes des enfants, notre équipe propose un certain nombre d'activités en « libre-service », adaptées aux enfants.

En effet, l'activité autonome de l'enfant (c'est à dire, librement choisie par l'enfant) est un concept primordial pour nous. Il est important que l'enfant ait la liberté de mouvement et le libre choix des activités, ce qui va permettre la conquête de l'autonomie et la responsabilisation. L'enfant doit être l'acteur de son jeu et de son activité au sens large.

Le travail des professionnels étant de proposer un environnement riche, « préparé » et adapté.

Chaque enfant évolue librement et explore avec plaisir les paniers de jouets mises à sa disposition et s'en sert comme il en a envie.

Pour les plus petits : des hochets, jeux à enfiler, jeux à taper, jeux à clés et à formes , etc.



Pour les plus grands, des jeux d'encastrement, jeux symboliques ou d'imitation sont installés dans différents espaces :

- Les animaux sont mis en valeur dans la ferme
- Les voitures sont stationnées dans le garage
- Les poupées sont joliment habillées
- Une tour est en cours de construction à proximité de la panier d'éléments de construction
- Sur la cuisinière un plat est en train de mijoter
- Des livres sont à disposition et prêts à être dévorés des yeux, etc.

Les professionnels prennent le temps d'observer l'enfant jouer et apprennent ainsi à le connaître. Nous laissons libre court à la créativité, l'imagination et aux initiatives de l'enfant. Dans le même esprit, les temps de rêveries sont préservés car nécessaires à son équilibre.



ATELIERS SPÉCIFIQUES

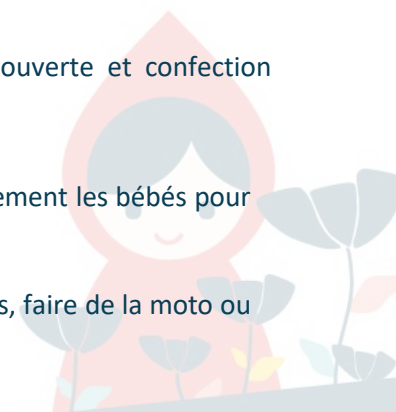


Des ateliers sont proposés à différents moments de la journée pour permettre à l'enfant d'acquies de nouvelles connaissances, de développer ses sens, sa motricité, son langage et sa concentration, de se confronter à l'autre et donc de l'aider dans son développement global.

Ces ateliers sont accessibles aux enfants qui le souhaitent : ateliers manipulations et transvasements, ateliers expressions et traces, ateliers découverte et confection d'instruments de musique ...

L'atrium offre des temps plus particulièrement centrés sur des activités de motricité globale, il accueille régulièrement les plus grands et plus ponctuellement les bébés pour des activités de manipulation plus fine et d'expériences sensorielles.

Le jardin est également un espace que les enfants apprécient et explorent quotidiennement. Ils peuvent y crier, courir, sauter, grimper, lancer des ballons, faire de la moto ou du tricycle, grimper aux structures de motricité en toute sécurité ou encore jardiner dans le potager.



PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES À TRAVERS LES ACTIVITÉS DE LA CRÈCHE



La lutte contre les inégalités commence à la crèche. L'investissement dans la petite enfance est en effet un investissement social qui permet de lutter contre les inégalités sociales et territoriales dès le plus jeune âge. Accueillir en crèche ces enfants permet :

- De donner des chances très tôt en permettant d'acquérir des compétences psychosociales pour ensuite mieux s'adapter à l'école,
- A tous les enfants sans exception, une ouverture sur le monde artistique et culturel,
- D'offrir un véritable bain de langage aux enfants, quand on sait que la période entre 1 et 3 ans est un âge clef. Les capacités langagières des jeunes enfants ayant un impact décisif sur leur relation aux autres et leur réussite scolaire future.

♦ Activités artistiques menées à la crèche

- Collage
- Peinture, feutres, crayons de couleurs, crayons gras, pastels...
- Manipulation de matière : paillettes, plumes, argile, pâtes à sel



QUELQUES EXEMPLES D'ACTIVITÉS



Autour des livres

"Les bébés ont besoin de caresses, de lait ... et d'histoires" Patrick Ben Soussan, Pédiopsychiatre

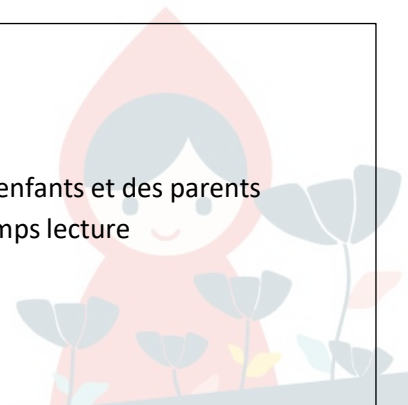
La littérature enfantine, la découverte de l'objet livre, le plaisir de la lecture, les échanges autour d'une histoire, font partie des outils de base qui favorisent les interactions et la communication entre l'enfant et l'adulte : Permettant la verbalisation, l'enrichissement du vocabulaire et contribuant ainsi aux acquisitions langagières de l'enfant.

L'objet livre peut aussi devenir créateur de lien social, support de communication voir de médiation, outil d'échange et de partage avec les parents autour de leur enfant et espace de rencontre et renforcer nos actions de co-éducation.



Nos actions sur la crèche :

- Des livres à dispositions dans toutes les sections
- Une sélection de livres dans la newsletter à destination des enfants et des parents
- L'intervention de la mamie d'un enfant pour partager un temps lecture
- Partenariat avec la bibliothèque
- Emprunt régulier de livre
- Sortie à la bibliothèque



SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Ateliers parents, enfants et professionnelles sur toute la semaine !



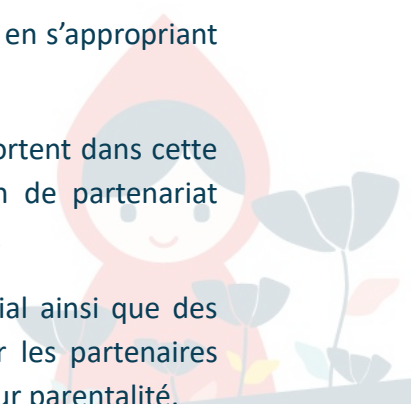
La Grande Semaine de la Petite Enfance est un dispositif national destiné à fêter le trio enfants-parents-professionnels. Cette semaine est donc l'occasion pour enfants, parents et professionnels de se retrouver dans tous les lieux d'accueil autour **d'ateliers-jeux**.

En 2022, la Grande Semaine de la Petite Enfance a eu lieu du 19 au 26 mars, autour du thème de « (re)trouvailles ».

Chez Les Petits Chaperons Rouges, nous souhaitons que l'ensemble des crèches s'inscrivent dans cette dynamique, le thème national pouvant être décliné, développé, complété ou détourné, et chaque structure étant bien évidemment libre d'organiser sa Grande Semaine, au gré des inspirations et en s'appropriant ce moment avec les familles.

En effet, fidèles à notre démarche de Co-éducation, nous importent dans cette manifestation : les échanges, les rencontres et cette notion de partenariat centré sur l'enfant en vue d'une meilleure cohérence éducative.

Pour les familles, des ateliers-jeux à adapter à l'univers familial ainsi que des supports reprenant des informations ou conseils délivrés par les partenaires sont prévus pour accompagner les parents dans l'exercice de leur parentalité.



SEMAINE DU GOUT

Les Petits Chaperons Rouges ont choisi cette année de s'associer à la 33^{ème} **Semaine du Goût** qui s'est tenue du **10 au 16 octobre 2022**.



Comme pour la Grande Semaine de la Petite Enfance, nous avons laissé la place aux initiatives locales des crèches, dans le respect des valeurs d'origine de cette initiative nationale :

- L'éducation au goût des consommateurs, notamment des enfants ;
- La diversité des goûts et saveurs ;
- L'information transparente et pédagogique sur les produits, leur origine, leur mode de production et leurs spécificités ;
- La transmission des métiers et savoir-faire locaux ;
- Le plaisir du goût ;
- La valorisation des comportements et consommations alimentaires s'inscrivant dans un mode de vie équilibré et durable et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Eveiller les enfants à la diversité des goûts et des saveurs, les sensibiliser à l'importance d'une alimentation variée et équilibrée, mais aussi et surtout partager un moment de plaisir et de convivialité : tels sont nos objectifs !



SORTIES ET PARTENARIATS EXTÉRIEURS

Sortie et partenariat	
Partenariat avec la bibliothèque	<p>Chers parents, Nous proposons à vos enfants de se rendre à la médiathèque de St-Germain-en-Laye. L'objectif est de découvrir cet nouvel espace ainsi que manipuler et lire des livres. Cela se fera par groupe de 4 enfants avec 2 professionnelles. La veille ou le matin même de la sortie, vous devrez signer l'autorisation.</p>   <p>L'équipe de la crèche Gramont</p>



5 – L'ÉQUIPE DE LA STRUCTURE



SYNTHÈSE

Durant toute l'année 2022, marquée par les absences ponctuelles, nos équipes ont fait preuve d'agilité afin de s'adapter et répondre à nos engagements. Cela a notamment été possible grâce à notre pôle de volantes.

En 2022, l'équipe de la crèche Gramont a été complétée par un pool de volantes afin de pallier aux postes vacants et à l'absentéisme sur le secteur Saint-Germain-en-Laye.

Pour garantir des repères stables aux enfants et à leurs familles, nous avons renforcé le recrutement de professionnels de rang 2 dans l'attente de professionnels de rang 1 ainsi que le recrutement d'une Infirmière présente sur le jour de repos des professionnelles en 4 jours.

Dans une démarche de valorisation de l'équipe et de remerciements, la direction de la crèche a mis en place différentes actions « bien-être » : calendrier de l'avent, petit-déjeuner, Escape Game...

Pour une plus grande attractivité, les salaires à l'embauche ont été revalorisés .

Cette année, une professionnelle de l'équipe a obtenu son diplôme d'Auxiliaire de Puériculture en VAE.

L'équipe se compose de 16 professionnels dont 12 auprès des enfants.

L'équipe auprès des enfants comporte 52% de catégorie 1 (au 23 décembre 2022), conformément au cahier des charges (52%).

Afin d'accompagner les équipes sur la période de rentrée (journée type, organisation, adaptation, pédagogie...) nous avons eu la présence d'une consultante Qualité Petite Enfance sur les mois de septembre octobre et novembre.

Cela a été très apprécié des professionnelles et des familles.



ÉQUIPE DE LA CRÈCHE AU 31/12/2022

Nom Prénom	Date d'entrée dans la société	Nature du contrat	Intitulé Bulletin	Horaire Hebdo	ETP	Cat	Commentaire
AZANG YENE DELPHINE	26/09/2016	CDI	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	35	1	2	
BOISDRON CORALINE	13/06/2022	CDI	EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	35	1	1	En arrêt maladie,
BOUCHAKEL NOURA	24/08/2022	CDI	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	35	1	1	CDD remplacement de Mme XX
CORMERAIS SEVERINE	05/12/2022	CDI	PSYCHOLOGUE	2,77	1	1	Embauchée en CDI en 2020
FIGUEIREDO OCEANE	19/12/2022	CDI	EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	35	1	1	En arrêt maladie,
GUEYE MAME BINETA	05/09/2022	CDI	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	35	1	2	Congé parental
JEANNET FIONA	01/08/2022	CDI	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	35	1	1	CDD remplacement de Mme XX
KACEM LEIA	15/02/2022	CDI	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	35	1	2	Embauchée en CDI en 2020
LE ROUX MARINE	25/08/2014	CDI	DIRECTEUR DE CRECHE	35	1		Congé parental
MAHDADI LEILA	23/08/2021	CDI	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	35	1	1	Congé parental
MOCKELYN MARGOT	19/04/2022	CDI	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	35	1	2	CDD remplacement de Mme XX
MORENO MARIA	23/08/2021	CDI	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	35	1	2	Embauchée en CDI en 2020
PHARUS JEANNE	23/08/2021	CDI	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	35	1	1	
RIMEZE LAURIANNE	10/10/2022	CDI	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	35	1	1	
SOYER PAULINE	21/11/2022	CDI	DIR.ADJ. DE CRECHE	31,5	1		
TANGOUDIA KOLLO	03/10/2022	CDI	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	35	1	1	

Total ETP : 16

Pourcentage Cat 1 : %

64 %

VACATAIRES

Médecin

Docteur LAMY, médecin, intervient dans le cadre des visites d'admission et de prévention auprès des enfants et de leur famille, à raison de 6 heures par mois.

Psychologue

Une psychologue, Séverine CORMERAIS, est présente au sein de la crèche deux fois par mois (6h à chaque fois).

Elle accompagne les pratiques professionnelles par des observations et temps d'analyse des pratiques, favorise la réflexion des équipes sur l'adaptation des comportements aux besoins spécifiques de chaque enfant, participe à l'identification des troubles ou les difficultés des enfants et accompagne les familles pour une prise en charge adaptée vers le réseau médico-psycho-social au besoin.

Les intervenants extérieurs

Une psychomotricienne, Roselyne LAUWICK, est présente au sein de la crèche deux fois par mois (3h à chaque fois).

Rémy FAYET, musicien, est présent au sein de la crèche une matinée par mois sur un créneau de 3 heures.



PROMOTION & MOUVEMENT DE PERSONNEL

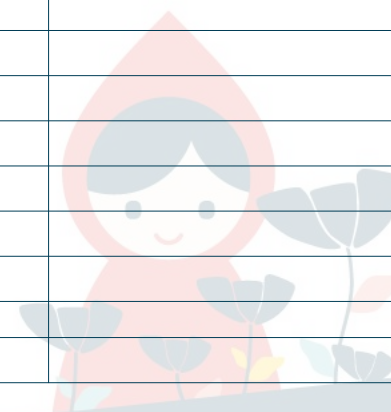
En 2022, il y a eu :

15 embauches en CDI.

0 fins de CDI.

ARRIVÉES

Nom Prénom	Date d'entrée dans la société	Type de contrat	Intitulé Bulletin	Horaire Hebdo	Commentaire
BOISDRON CORALINE	13/06/2022	CDI	EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	35	
BORGES ILONA CLARA	04/01/2022	CDI	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	35	
BOUCHAKEL NOURA	24/08/2022	CDI	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	35	
CORMERAIS SEVERINE	05/12/2022	CDI	PSYCHOLOGUE	2,77	
DIAZ COLIN MARINE	14/03/2022	CDI	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	35	
FGUIRI MYRIAM	14/03/2022	CDI	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	35	
FIGUEIREDO OCEANE	19/12/2022	CDI	EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	35	
GUEYE MAME BINETA	05/09/2022	CDI	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	35	
JEANNET FIONA	01/08/2022	CDI	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	35	
KACEM LEIA	15/02/2022	CDI	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	35	
LUCIATHE MELISSA	04/04/2022	CDI	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	35	
MOCKELYN MARGOT	19/04/2022	CDI	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	35	
RIMEZE LAURIANNE	10/10/2022	CDI	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	35	
SOYER PAULINE	21/11/2022	CDI	DIR.ADJ. DE CRECHE	31,5	
TANGOUDIA KOLLO	03/10/2022	CDI	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	35	



CDD

De plus, afin de maintenir notre qualité de service et d'assurer un nombre de personnel encadrant suffisant auprès des enfants, en ligne avec nos engagements, nous avons eu recours à des personnes en CDD pour remplacer des personnes absentes ponctuellement :

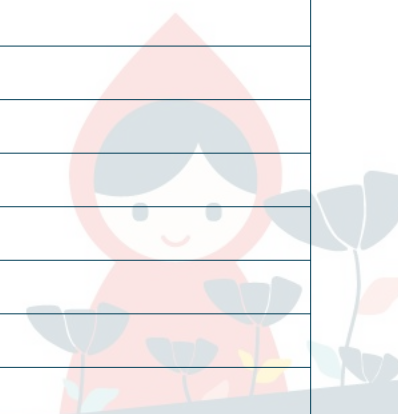
Nom Prénom	Date d'entrée dans la société	Date de départ	Intitulé Bulletin	Horaire Hebdo	Commentaire
FELIX LEA	21/11/2022	23/12/2022	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	35	Fin de contrat (CDD...)



INSERTION PROFESSIONNELLE

STAGIAIRES ET APPRENTIS

NOM Prénom	Durée du stage	Poste occupé	Ecole de provenance
DIOP Bineta	17/01 au 18/02 2022	Stagiaire CAP AEPE	AFEC
DELATTRE Felicia	11/10/2021 au 17/01/2022	Stagiaire Psychomotricienne	Institut de formation en psychomotricité
CONGE Lila	13/06/2022 au 24/06/2022	Stage de découverte	Lycée Jean D'Albret
DA CRUZ DA GRACA Ligia	01/09/2021 au 06/07/2022	Stagiaire CAP AEPE	ACPPAV
LE GALL Constance	28/03/2022 au 07/07/2022	Stagiaire EJE	EFPP
MENAMANI Amira	13/12/2021 au 07/01/2022	Stagiaire Auxiliaire de Puériculture	ACPPAV
AUBRY Angèle	21/02/2022 au 04/03/2022	Stagiaire CAP AEPE	ACPPAV
BENARD Francois	24/10/2022 au 04/11/2022	Stagiaire CAP AEPE	CNEAC
COLLADO Angeles	24/10/2022 au 04/11/2022	Stagiaire CAP AEPE	ACPPAV
SOULHOL LAURIANE	21/11/2022 au 23/12/2022	Stage d'observations / de découverte	Mission locale
LAROCHE Manon	07/11/2022 au 24/03/2022	Stagiaire EJE	EPSS



FORMATIONS

Tout au long de leur parcours chez nous, nos collaborateurs bénéficient d'un accompagnement de carrière personnalisé et d'une palette de formations riche et diversifiée. En fonction des besoins exprimés par les professionnels ou de ceux identifiés par l'entreprise, nous proposons à nos salariés :

- ◆ Des formations en présentiel, dispensées par l'Académie Grandir ou des organismes spécialisés
- ◆ Un parcours de e-learning
- ◆ Un accompagnement de carrière et vers des formations diplômantes
- ◆ Un parcours d'intégration de 6 mois pour les nouveaux collaborateurs qui nous rejoignent, en lien avec un travail mené sur les fiches de postes et référentiels métiers

En 2022, les collaborateurs de la crèche ont bénéficié de plus de 52 heures de formation, pour un coût global de 2133,07 €.



FORMATIONS EN PRÉSENTIEL

Axe de formation	FORMATION	Organisme de formation	Nb heures	Date de début	Date de fin	Emploi	Nom	Prénom	Type de formation (Ext/Int)	TOTAL GLOBAL
Hygiène, santé et sécurité / Hygiène	Hygiène en collectivité	Académie Grandir	7	07/03/2022	07/03/2022	AGENT DE SERVICE	CORREIA	RHENETTA	Externe	288
Hygiène, santé et sécurité / Hygiène	Hygiène et sécurité alimentaire : connaître et comprendre la méthode HACCP	Académie Grandir	7	19/10/2022	19/10/2022	AGENT DE SERVICE	NDULU NGOMA	OLGA	Externe	296
Hygiène, santé et sécurité / Hygiène	Hygiène et sécurité alimentaire : connaître et comprendre la méthode HACCP	Académie Grandir	7	19/04/2022	19/04/2022	AGENT DE SERVICE	CORREIA	RHENETTA	Externe	140
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	Les neurosciences affectives et cognitives	Académie Grandir	7	24/11/2022	24/11/2022	EJE	BOISDRON	CORALINE	Externe	140
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	Notre projet d'accueil	Académie Grandir	7	08/03/2022	08/03/2022	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	PHARUS	JEANNE	Externe	289
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	Notre projet d'accueil	Académie Grandir	7	09/03/2022	09/03/2022	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	TANGOUDIA	KOLLO	Externe	140
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	Notre projet d'accueil	Académie Grandir	7	03/03/2022	03/03/2022	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	BONHOURE	INES	Externe	140
			49							1433,07 €

DE NOMBREUSES FORMATIONS EN E-LEARNING

Axe de formation	Modèle de parcours	OF ou Formateurs externes	Temps passé total	Début	Fin	Metier	Nom	Prénom	Coûts global
Pédagogie et compétences métiers / Communication en EAJE auprès de l'enfant et des familles	07. Positionnement et Posture Professionnelle	E - Grandir	00:01:30	28/02/2022	28/02/2022	AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE	BONHOURS	INES	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Communication en EAJE auprès de l'enfant et des familles	07. Positionnement et Posture Professionnelle	E - Grandir	00:05:31	07/03/2022	07/03/2022	AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE	PHARUS	JEANNE	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Communication en EAJE auprès de l'enfant et des familles	07. Positionnement et Posture Professionnelle	E - Grandir	00:01:14	06/03/2022	06/03/2022	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	TANGOUDIA	KOLLO	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	05. Bien-traitance et Bienveillance au quotidien	E - Grandir	00:02:27	28/02/2022	28/02/2022	AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE	BONHOURS	INES	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	06. Autonomie et Libre Activité	E - Grandir	00:02:50	28/02/2022	28/02/2022	AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE	BONHOURS	INES	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	08. Relation familles/Coéducation	E - Grandir	00:02:51	28/02/2022	28/02/2022	AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE	BONHOURS	INES	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	04. Respect et Accueil Individualisé	E - Grandir	00:03:32	28/02/2022	28/02/2022	AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE	BONHOURS	INES	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	02. Nos Valeurs Pédagogiques	E - Grandir	00:04:02	28/02/2022	28/02/2022	AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE	BONHOURS	INES	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	03. Les Repères	E - Grandir	00:09:53	28/02/2022	28/02/2022	AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE	BONHOURS	INES	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	09. Les 5C : l'effet Chaperons !	E - Grandir	00:10:37	28/02/2022	28/02/2022	AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE	BONHOURS	INES	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	08. Relation familles/Coéducation	E - Grandir	00:04:51	07/03/2022	07/03/2022	AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE	PHARUS	JEANNE	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	06. Autonomie et Libre Activité	E - Grandir	00:06:50	07/03/2022	07/03/2022	AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE	PHARUS	JEANNE	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	04. Respect et Accueil Individualisé	E - Grandir	00:09:38	07/03/2022	07/03/2022	AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE	PHARUS	JEANNE	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	01. Les Projets Règlementaires en Crèche	E - Grandir	00:11:58	06/03/2022	06/03/2022	AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE	PHARUS	JEANNE	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	06. Autonomie et Libre Activité	E - Grandir	00:02:12	06/03/2022	06/03/2022	AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE	TANGOUDIA	KOLLO	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	08. Relation familles/Coéducation	E - Grandir	00:02:18	06/03/2022	06/03/2022	AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE	TANGOUDIA	KOLLO	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	09. Les 5C : l'effet Chaperons !	E - Grandir	00:02:21	06/03/2022	06/03/2022	AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE	TANGOUDIA	KOLLO	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	04. Respect et Accueil Individualisé	E - Grandir	00:02:45	06/03/2022	06/03/2022	AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE	TANGOUDIA	KOLLO	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	02. Nos Valeurs Pédagogiques	E - Grandir	00:04:24	06/03/2022	06/03/2022	AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE	TANGOUDIA	KOLLO	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	03. Les Repères	E - Grandir	00:08:25	06/03/2022	06/03/2022	AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE	TANGOUDIA	KOLLO	25,00 €

DE NOMBREUSES FORMATIONS EN E—LEARNING

Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	01. Les Projets Règlementaires en Crèche	E - Grandir	00:07:28	28/02/2022	28/02/2022	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	BONHOURS	INES	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	05. Bien-traitance et Bienveillance au quotidien	E - Grandir	00:01:14	06/03/2022	06/03/2022	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	TANGODIA	KOLLO	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	09. Les 5C : l'effet Chaperons !	E - Grandir	00:12:26	07/03/2022	07/03/2022	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	PHARUS	JEANNE	25,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	02. Nos Valeurs Pédagogiques	E - Grandir	00:20:44	06/03/2022	06/03/2022	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	PHARUS	JEANNE	30,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	03. Les Repères	E - Grandir	00:24:08	06/03/2022	06/03/2022	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	PHARUS	JEANNE	30,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	05. Bien-traitance et Bienveillance au quotidien	E - Grandir	00:30:19	07/03/2022	07/03/2022	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	PHARUS	JEANNE	35,00 €
Pédagogie et compétences métiers / Prise en charge du jeune enfant	01. Les Projets Règlementaires en Crèche	E - Grandir	00:26:14	06/03/2022	06/03/2022	AUXILIAIRE PETITE ENFANCE	TANGODIA	KOLLO	30,00 €
			03:42:42						700,00 €

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

L'ensemble des professionnels de la crèche ont également bénéficié de 2 journées pédagogiques.

♦ Journée pédagogique du 6 juin 2022

L'ordre du jour de cette journée pédagogique était le suivant :

- Travail sur la cohésion d'équipe : repas d'équipe et escape game
- Réflexion sur les transmissions
- Inventaire

♦ Journée pédagogique du 21 août 2022

L'ordre du jour de cette journée pédagogique était le suivant :

- Nettoyage, rangement et aménagement des espaces suite à la réfection des sols et murs de la crèche
- "Faisons connaissances" : 90% de l'équipe a été renouvelé
- Réflexion autour des bases pédagogiques pour un nouveau démarrage



ANIMATION DE L'ÉQUIPE

Réunions de section

Les réunions d'équipe ont lieu une fois par mois et permettent aux équipes de réfléchir et d'échanger sur les moments forts de la journée de l'enfant, l'organisation de la section, le positionnement professionnel, les difficultés rencontrées ou les améliorations apportées dans la section, l'écriture et la mise en pratique du projet de section.

Réunions d'éducatrices de jeunes enfants (EJE)

Les réunions d'EJE ont lieu une fois par semaine et permettent aux EJE de travailler sur la pédagogie, l'organisation des sections et leur positionnement en tant que responsable de section.

Réunions d'analyse des pratiques avec les professionnels et la psychologue

Suite à des temps d'observation dans les sections, la psychologue co-anime une réunion d'analyse des pratiques centrée sur l'accueil des enfants. Ce temps permet aux professionnels de se décentrer des situations dans lesquelles ils sont impliqués pour mieux se mobiliser sur les besoins des enfants et des familles accueillies, et pour proposer par la suite des réponses et des attitudes adaptées.

Réunions de directrice

Une fois par mois, toutes les directrices du secteur de la coordinatrice se réunissent afin d'échanger sur la vie de leur crèche, l'harmonisation des pratiques professionnelles et des démarches pédagogiques, le respect du cadre et des protocoles.

Deux fois par an, la directrice est également conviée à une « revue de périmètre » avec la Direction des Opérations pour faire un bilan sur le fonctionnement de la crèche. certification de services, focus pédagogique, etc.).

les réunions d'EJE avec d'autres crèches Les Petits Chaperons Rouges

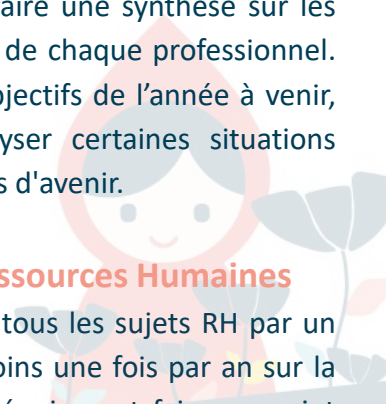
Réunions EJE 1 fois par trimestre, afin de pouvoir échanger sur les différentes pratiques et l'organisation des structures

Entretiens individuels

Deux fois par an, la directrice organise des entretiens individuels avec l'ensemble de son équipe. Ces échanges permettent à la directrice de faire une synthèse sur les points forts et axes de progrès de chaque professionnel. Ensemble, ils définissent les objectifs de l'année à venir, peuvent être amenés à analyser certaines situations passées et évoquent des projets d'avenir.

Réunion avec le Chargé Ressources Humaines

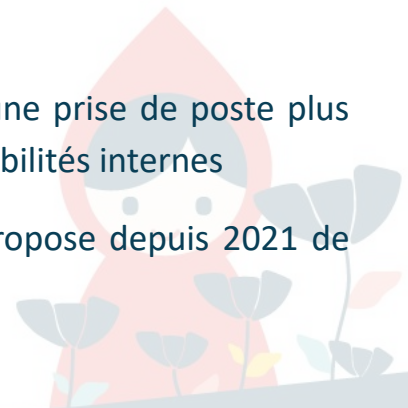
Chaque crèche est suivie pour tous les sujets RH par un chargé RH. Celui-ci vient au moins une fois par an sur la crèche, afin de rencontrer les équipes et faire un point avec eux sur la situation de la crèche.



ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISATION DES ÉQUIPES

Les actions déjà existantes:

- **Formations:** formations obligatoires (HACCP, GUE...), classiques (formations choisies par le salarié), E-Grandir (E-learning)
- **Tickets restaurants:** cofinancés par LPCR à hauteur de 50%
- **Une cellule d'écoute:** depuis 2020, Les Petits Chaperons Rouges ont mis en place une cellule d'écoute PsyFrance pour apporter aux collaborateurs un soutien psychologique au cours des moments difficiles que chacun peut traverser
- **La cooptation:** concept qui fait appel à nos collaborateurs pour recruter. La présentation d'un candidat qui valide sa période d'essai permet aux coopteurs de percevoir une prime dont le montant peut varier en fonction des postes qui seront pourvus par ce biais
- **La mobilité interne:** tous les postes à pourvoir au sein de l'entreprise sont disponibles sur le Flash Recrutement National tous les 1ers lundis de chaque mois sur notre réseau. Cette communication permet à nos équipes de se manifester en cas de souhait de mobilité interne qu'elle soit géographique ou fonctionnelle
- **Revalorisation salariale :** Augmentation générale et enveloppe d'augmentation individuelle
- **Nouveaux Kit et parcours d'intégration:** Pour une compréhension plus rapide du fonctionnement général de l'entreprise et une prise de poste plus sereine, LPCR a développé un parcours d'intégration destiné aux nouveaux salariés mais également à toutes les évolutions et mobilités internes
- **VAE (Validation des Acquis de l'Expérience):** associée au cabinet VAE Les 2 Rives et à l'Ateliers des Chefs, la société LPCR propose depuis 2021 de transformer l'expérience de ses salariés en diplôme
- **Prime de bien-être en entreprise:** une prime de 100€ a été versée pour l'amélioration de chaque salle de pause
- **Moment de partage en équipe:** un budget a été alloué pour chaque équipe afin de passer un moment convivial.



7 – LA DÉMARCHE RSE



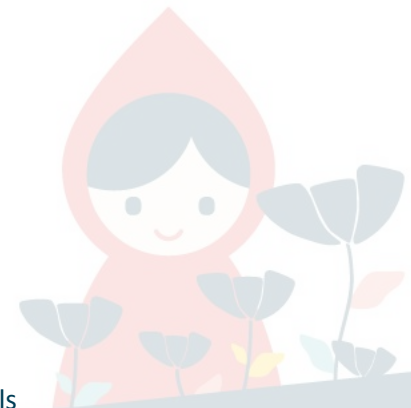
POURSUITE DE NOTRE SENSIBILISATION AUX ÉCO—GESTES

Dans le cadre de notre démarche RSE et en lien avec notre projet Chaperons 2024, nous accompagnons chaque crèche pour qu'elle puisse réduire son impact environnemental, à travers des actions au niveau national, et des propositions d'actions simple à réaliser au quotidien.

Chaque crèche dispose par exemple de pictogrammes éco-gestes à afficher auprès des lieux concernés ainsi qu'un livret mis à la disposition des professionnels. Ces pictogrammes agissent comme de véritables pense-bêtes et mettent en lumière, auprès de tous, les gestes simples réalisés au quotidien



Un **module e-learning sur les éco-gestes** et la sensibilisation au développement durable a également été déployé à destination de tous les professionnels



DE NOMBREUSES INITIATIVES EN LIEN AVEC LA RSE ONT ÉGALEMENT ÉTÉ MISES EN PLACE AU NIVEAU DE LA CRÈCHE

Recyclage à la crèche

Jouer avec des cartons, des bouteilles, des boites de laits vide, différents papiers : journaux et prospectus...



Opération « Vide ton coffre à jouets »

La boutique Petit Bateau « Choupidou » située à Poissy organise une action de solidarité en partenariat avec la Protection Civile.

Nous souhaitons s'unir à ce projet et nous vous proposons d'y participer ensemble 😊 !

Sur tout le mois d'octobre un bac sera à votre disposition pour y déposer jouets, jeux de société et livres dont vous ne vous servez plus.

Ils seront ensuite distribués dans le cadre de maraudes sociales au travers de tout le département et lors d'actions en faveur d'enfants accueillis dans diverses structures spécialisées.

Grâce à votre générosité, de nombreuses familles en grande précarité pourront bénéficier de vos dons.

N'hésitez pas à en parler autour de vous !



Action de solidarité

Opération « Vide ton coffre à jouets » en partenariat avec Choupidou et la Protection Civile



UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ

Notre prestataire, Ansamble, privilégie dans ses menus des viandes labellisées, du poisson frais et des aliments issus de l'agriculture biologique et locale (produits de saison et privilégiant les circuits courts).

Les menus sont envoyés aux familles par email, publiés sur l'application Chaperons et Vous et affichés sur les panneaux d'information des sections.

Par ailleurs, un travail est réalisé en collaboration avec notre prestataire, afin de réduire au maximum le gaspillage alimentaire, au travers un système fin d'ajustement des commandes aux besoins réels et à des actions de sensibilisation.

Déjeuner			Semaine n° 49 - du 05 au 11 décembre 2022
	Petits	Moyens	Grands
LÉGUMES	Rôti de porc au bouillon Colin au bouillon Purée de chou rouge Purée pomme Fromage blanc nature Purée pomme banane	Rôti de porc au bouillon Colin au bouillon Purée de chou rouge Petit fromage frais Purée pomme Semoule au LAIT BIO à la vanille Purée pomme banane	Salade de perle à la menthe Rôti de porc au jus Colin nature Chou rouge aux 2 pommes Petit fromage frais Semoule au LAIT BIO à la vanille Purée pomme banane
MERLU	Merlu au bouillon Purée d'haricot vert Purée pomme agrume Fromage frais nature Purée pomme cannelle	Merlu au bouillon Purée d'haricot vert Rondelé Purée pomme agrume Fromage frais nature Purée pomme cannelle	Merlu sauce oseille Riz pilaf Mimolette Orange Fromage frais nature Purée pomme cannelle Petit beurre
MARTELLES	Purée de lentilles corail Purée de navet Purée pomme menthe Yaourt nature Purée pomme raisin sec	Purée de lentilles corail Ecrasé de navet Yaourt nature Purée pomme menthe Bûchettes mi-chèvre Purée pomme raisin sec	Faboulettes aux lentilles corail Poêlée de légumes Yaourt nature Clémentine Bûchettes mi-chèvre Purée pomme raisin sec Pain
SAUCES	Emincé de poulet BIO au bouillon Fromage frais nature Purée de brocoli Purée pomme mûre Fromage frais nature Purée pomme	Emincé de poulet BIO au bouillon Omelette Ecrasé de brocoli et semoule Fromage frais nature Purée pomme mûre Tomme blanche Purée pomme	Carotte râpée BIO citronnette Emincé de poulet BIO sauce pruneau cannelle Omelette Semoule Fromage blanc au coulis de mûre Tomme blanche Kiwi Pain
VIANDES	Egréné de bœuf BIO au bouillon Œuf BIO au bouillon Purée de carotte Purée pomme vanille Yaourt nature Purée pomme mangue	Egréné de bœuf BIO au bouillon Œuf broillé Ecrasé de carotte et coquillettes Coulommiers Purée pomme vanille Lait entier Purée pomme mangue	Chou blanc râpé citronnette Sauté de BŒUF BIO aux champignons Œuf broillé Coquillettes Coulommiers Lait entier Pomme Pain-confiture

Tout savoir
sur les menus de vos tout-petits

Le menu

Les fruits indiqués peuvent varier selon leur maturité ou leur disponibilité.

Produit bio

Les labels de qualité (œuf Bio) concernent l'ingrédient majoritaire de la recette.

Le picto Bio indique une recette respectant les exigences du règlement CE n°1831/2003. Pour les recettes comportant moins de 100% de produits BIO l'ingrédient Bio sera précisé dans le barillet de plat.

Le picto Local indique un produit issu du terroir de proximité entre le producteur et notre cuisine.

LIDL
Retrouvez plus d'information sur nos produits et nos producteurs sur notre site.

Toutes nos viandes de bœuf, de veau, de porc, de volaille et nos œufs sont d'origine française.

Composition des plats:
* ingrédient issu de l'agriculture biologique
Sauce tomate: tomates, carottes*, ail*, vinaigre de cidre, sucre, farine*, huile de T*
Champignon: champignon*, ail*, farine*, persil, huile de T*



ACTIONS MISES EN PLACE POUR ASSURER UNE BONNE QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR



Le matin avant l'arrivée des enfants



Le soir avant la fermeture de la crèche



Après utilisation de produits d'entretien



Après les ateliers de loisirs créatifs

1 - L'aération doit se faire alors en ouvrant les **portes** et les **fenêtres** durant **15 minutes** pour créer un courant d'air

2 - **Limiter** l'utilisation des **sprays** (respect des fréquences des protocoles d'hygiène)

3 - Vérifier régulièrement l'état de **propreté des systèmes de ventilation** (VMC)

Cette démarche s'inscrit dans un programme d'actions de prévention de la qualité de l'air intérieur, conformément à la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010



LES PETITS
CHAPERONS
ROUGES
- Grandir -

Grandir
La famille au cœur !

Depuis l'année 2018, un programme de prévention de la qualité de l'air intérieur (QAI) est mis en place sur l'ensemble de nos crèches, conformément à la réglementation sur le sujet. La vérification annuelle de l'opérabilité des ouvrants est réalisée à chaque réouverture de crèche, en août.

Les systèmes d'aération sont vérifiés à minima une fois par an, voire plus, suite à la demande du responsable de l'établissement ;

- Un autodiagnostic de la qualité de l'air intérieur a été réalisé par la directrice et les équipes supports afin de cibler les actions d'amélioration à mettre en place.
- Des technologies d'amélioration de la qualité de l'air intérieur ont été réalisées dans plusieurs de nos crèches (technologie de purification de l'air et technologie de craquage moléculaire).
- Des analyses de la qualité de l'air intérieur ont été réalisées sur un panel de crèche.

Vous trouverez en annexe, le programme de prévention mis en place sur les crèches du réseau Les Petits Chaperons Rouges, l'affiche rappelant les actions à mettre en place tout le long de la journée au personnel de la crèche ainsi que les résultats de l'autodiagnostic de l'établissement.

8 – LA SÉCURITÉ, UN ENJEU DE TOUS LES JOURS



HYGIÈNE SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

La crèche bénéficiant d'un service en liaison froide, des analyses laboratoires sont réalisées dans différents points de l'établissement deux fois par an :

- Analyses de surfaces (plan de travail, matériel de la cuisine, biberons)
- Analyse d'eau pour garantir la potabilité de l'eau
- Analyses de légionnelle
- Analyse de denrées

AUDITS PMS / AUDIT FLASH

Des audits PMS sont réalisés par le service HSE afin de vérifier le bon respect et la bonne application du Plan de Maîtrise Sanitaire. La directrice s'engage alors, avec les différents services concernés, à mettre en place les actions correctives afin de répondre aux écarts relevés.

Audit flash PMS réalisés par la crèche

Dans le cas où l'audit n'est pas réalisé par le service HSE, une grille d'évaluation « Audit flash PMS » est mis à disposition des crèches afin de vérifier le bon respect et la bonne application du Plan de Maîtrise Sanitaire durant l'année.



SÉCURITÉ INCENDIE ET MISE EN SÛRETÉ

Dans le cadre de la prévention incendie et pour répondre aux situations d'urgences, les équipes des crèches sont formées à l'évacuation incendie. **Deux exercices d'évacuation** sont réalisés à minima dans l'année pour s'assurer du respect et des bons réflexes face à ce genre de situation.

- **Le 30/03/2022** : 222 secondes (temps de réalisation)
- **Le 30/09/2022** : 165 secondes (temps de réalisation)
- **Le 15/12/2022** : 190 secondes (temps de réalisation)

En parallèle à l'évacuation, pour répondre à la circulaire ministérielle du 17 août 2016 relative aux situations d'urgence particulière (attentat, intrusion) et face aux risques majeurs (inondations, tempêtes, canicules), les équipes sont sensibilisées à la mise en œuvre du plan de mise en sûreté. Cette sensibilisation est complétée par **un exercice de mise à l'abri réalisé une fois par an** afin de préparer les équipes à acquérir les bons réflexes.

Cet exercice de mise en sûreté a été réalisé le 01 juillet 2022.



DES LOCAUX GÉRÉS AVEC SOINS

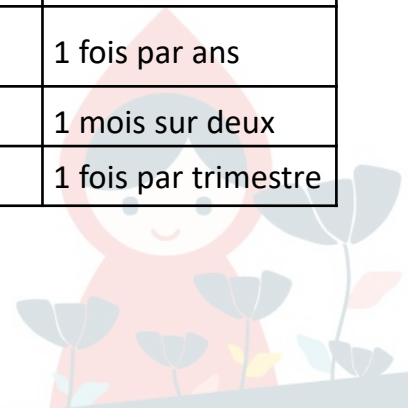
SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS DURANT L'ANNÉE

- Réfection des sols : changement des sols complet de la crèche par du lineau imitation parquet
- Réfection des murs : remise en peinture blanc partout

MAINTENANCE – ENTRETIEN

L'ensemble des contrats se trouve en annexe.

	Entreprise	Nbr/Fréquence interventions
VMC / CVC	TECHNIVOLUTION	1 fois par an
NETTOYAGE VITRES	PRATIXEO	1 fois par trimestre
NETTOYAGE MONOBROSSE	PRATIXEO	1 fois par an
ESPACES VERTS	ID VERDE	1 fois par mois
SOLS SOUPLES	INTERNE OU IDVERDE	1 fois par ans
NUISIBLES	CHRISTAL	1 mois sur deux
MONTE-CHARGE	KONE	1 fois par trimestre

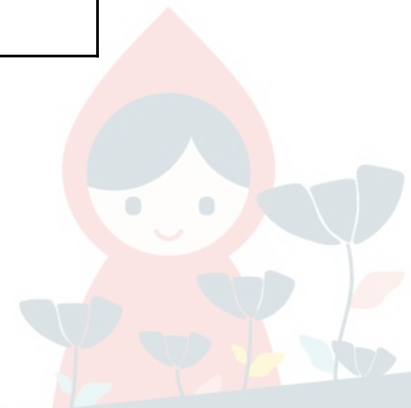


DES LOCAUX GÉRÉS AVEC SOINS

CONTRÔLES PÉRIODIQUES

L'ensemble des contrats se trouve en annexe.

	Entreprise	Date de passage	Réserves	Levées réserves
SSI (EXTINCTEURS)	SAGEX	26/04/2022		
CONTROLE ELECTRIQUE	SAGEX	26/04/2022		
AIRE DE JEUX	01 CONTROLE	17/10/2022		
MONTE CHARGE	KONE	1 fois par trimestre		
ELEMENTS CUISINE	XXXX	XXXX		



9 – LES ÉLÉMENTS FINANCIERS



SYNTHÈSE

Résultat bénéficiaire de 134k€ et supérieur de 66,7k€ vs BP.
Moins 9,2k HF vs BP.

Economie d'alimentaire et de linge dû à la moindre activité.
Economie de MS car -1,3 ETP et allègements des charges.



COMPTE DE RÉSULTAT

VOUS TROUVEREZ LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ EN ANNEXE DU RAPPORT

Montants exprimés en € courants TTC

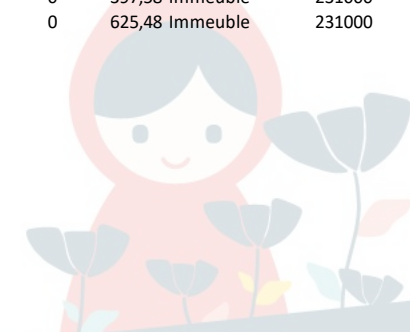
	B 2022	R 2022	Variation B22 €
Produits			
Production vendue de services			
706.. Participations familiales	222 950 €	240 783 €	17 833
708.. Produits annexes (Frais de dossier, inscriptions)			
Subvention d'exploitation			
74.. PSU CAF	304 805 €	246 601 €	-58 204
74.. Subventions de fonctionnement du Conseil Général		-282 €	
Produits divers de gestion courante			
75.. ...			
Produits financiers			
76.. Revenus de capitaux mobiliers			
Produits exceptionnels			
77.. Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Reprises sur amortissements et provisions			
78.. ...			
Transferts de charges			
79.. ...			
Total des produits	527 755 €	487 103 €	- 40 652 €

Charges		
Achats	71 351 €	71 929 €
606.. Eau, gaz, électricité, chauffage, combustibles	8 374 €	7 370 €
606.. Alimentation	43 104 €	35 295 €
606.. Hygiène et pharmacie	9 875 €	7 488 €
606.. Linge	289 €	2 068 €
606.. Produits d'entretien	3 883 €	1 087 €
606.. Fournitures diverses, petit matériel	1 942 €	12 537 €
606.. Fournitures fêtes et réceptions		3 489 €
606.. Achat de jeux et matériels pédagogiques	3 883 €	2 594 €
Services extérieurs	92 525 €	85 195 €
613.. Location immobilière (Redevance d'occupation du domaine public)	68 317 €	72 031 €
613.. Location mobilière		0 €
614.. Charges locatives et de copropriété		0 €
615.. Entretien et réparations, maintenance	11 899 €	11 200 €
2315 Fourniture et pose - travaux de rénovation des sols	2 957 €	0 €
2315 Fourniture et pose - travaux de renouvellement des jeux extérieurs	467 €	0 €
616.. Assurance	991 €	920 €
618.. Documentation	143 €	47 €
618.. Formations, séminaires	7 751 €	998 €
Autres services extérieurs	51 469 €	128 144 €
621.. Personnel intérimaire		45 382 €
621.. Médecin, psychologue	13 866 €	4 904 €
622.. Comptabilité	4 293 €	0 €
622.. Commissariat aux comptes		0 €
622.. Frais de siège	28 728 €	74 673 €
623.. Publicité		0 €
624.. Transport de biens et personnes	704 €	1 517 €
625.. Réceptions	3 030 €	605 €
626.. Affranchissements + télécommunications	848 €	1 064 €
626.. Télécommunications		0 €
627.. Services bancaires		0 €
Impôts et taxes	28 684 €	27 833 €
631.. Taxe sur les salaires	22 146 €	19 392 €
635.. Taxe professionnelle		3 382 €
635.. Taxes foncières, impôts locaux	6 538 €	5 059 €
Charges de personnel	499 885 €	416 201 €
641.. Rémunération du personnel	369 102 €	329 345 €
641.. Avantages divers	23 744 €	8 129 €
645.. Charges sécurité sociale et prévoyance	107 040 €	76 589 €
647.. Médecine du travail		2 137 €
Autres charges de gestion courante		
654.. Pertes sur créances irrécouvrables		
658.. Charges directes de gestion courante		
Charges financières		
66.. ...		
Charges exceptionnelles		
67.. ...		
Amortissements et provisions	6 976 €	10 715 €
681.. Dotation aux amortissements	1 064 €	0 €
681.. Dotation aux provisions (gros entretien et renouvellement)	5 912 €	10 715 €
Impôt sur les bénéfices		
69.. ...		
Total des Charges	750 890 €	740 017 €
Solde de l'exercice (Bénéfice ou perte) avant participation de la Ville et avant impôt sur les sociétés	- 223 135 €	-252 914 €
Participation de la Ville	217 439 €	216 552 €
CA Places entreprises	40 000 €	95 730 €
Résultat d'exploitation (marge brute)	34 305 €	59 367 €
Impôt sur les bénéfices	8 576 €	16 623 €
Marge nette	25 728 €	42 744 €

Chiffre d'affaires annuel total	785 194 €	799 384 €
Total charges hors frais de siège et Comptabilité et avant impôts	717 869 €	665 344 €
Résultat avant frais de siège, comptabilité et impôt	67 325 €	134 040 €

DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS

N° fiche	Descriptif	Etablissement	Compte général	Date de mise en service	Date de début	Date de fin	Date de sortie	Mode d'amortissement			Valeur brute (EUR)	Valeur résiduelle (EUR)	Valeur amortissable (EUR)	Cumul début (EUR)	Dotation		Valeur Nette (EUR)	Nature bien	Schéma de comptabilisation	
								Durée	Taux	Devise					expl. N (EUR)	Cumul fin (EUR)				
BS-DSP-01922	535 VITRECLAIR REMPL 3 VITRAGE	DSP	215010	02/12/2022	01/11/2022	01/11/2022	31/10/2024	Linéaire	2	50	EUR	2436,12	0	2436,12	0	203,57	203,57	2232,55	Meuble	215010
BS-DSP-01853	535 ARG CHANG LINO PLINTHES	DSP	218100	30/11/2022	30/08/2022	30/08/2022	29/08/2032	Linéaire	10	10	EUR	21996	0	21996	0	747,26	747,26	21248,74	Meuble	218100
BS-DSP-01852	535 ARG REMISE PEINTURE 3 SECTIO	DSP	218100	30/11/2022	30/08/2022	30/08/2022	29/08/2032	Linéaire	10	10	EUR	19800	0	19800	0	672,66	672,66	19127,34	Meuble	218100
BS-DSP-01850	536-G3CONCEPTS-LAVE LINGE	DSP	215020	30/11/2022	01/08/2022	01/08/2022	31/07/2024	Linéaire	2	50	EUR	783,6	0	783,6	0	164,23	164,23	619,37	Meuble	215020
BS-DSP-01828	535 KIT OUVERTURE	DSP	215000	30/11/2022	15/04/2022	15/04/2022	14/04/2024	Linéaire	2	50	EUR	3853,57	0	3853,57	0	1377,78	1377,78	2475,79	Meuble	215000
BS-DSP-01805	535 ARG PEINTURE 3 SECTIONS	DSP	218100	30/11/2022	01/06/2022	01/06/2022	31/05/2032	Linéaire	10	10	EUR	13200	0	13200	0	773,92	773,92	12426,08	Meuble	218100
BS-DSP-01804	535 ARG CHANG LINO PLINTHES	DSP	218100	30/11/2022	01/06/2022	01/06/2022	31/05/2032	Linéaire	10	10	EUR	18000	0	18000	0	1055,34	1055,34	16944,66	Meuble	218100
BS-DSP-01620	535-LUDO-5 CONTOURS MATELAS 358,50€HT	DSP	218400	30/11/2022	01/04/2022	01/04/2022	31/03/2027	Linéaire	5	20	EUR	1290,6	0	1290,6	0	194,47	194,47	1096,13	Meuble	218400
BS-DSP-01587	535-G3CONCEPTS-LAVE VAISSELLE	DSP	215020	30/11/2022	01/04/2022	01/04/2022	31/03/2024	Linéaire	2	50	EUR	2985,6	0	2985,6	0	1124,71	1124,71	1860,89	Meuble	215020
BS-DSP-01559	535 VITRECLAIR POSE 2 VITRAGE	DSP	215000	30/11/2022	01/03/2022	01/03/2022	29/02/2024	Linéaire	2	50	EUR	1260,68	0	1260,68	0	528,45	528,45	732,23	Meuble	215000
BS-DSP-01550	535 MT ENTRE REMPL RADIATEUR	DSP	215010	30/11/2022	01/02/2022	01/02/2022	31/01/2024	Linéaire	2	50	EUR	1398	0	1398	0	639,63	639,63	758,37	Meuble	215010
BS-DSP-01558	535-MATHOU-MOBILIERS CRECHES	DSP	218400	30/11/2022	25/02/2022	25/02/2022	24/02/2027	Linéaire	5	20	EUR	897,6	0	897,6	0	152,47	152,47	745,13	Meuble	218400
BS-DSP-01486	535 WESCO DIV REF	DSP	215000	30/11/2022	01/11/2021	01/11/2021	31/10/2023	Linéaire	2	50	EUR	57,32	0	57,32	4,79	28,66	33,45	23,87	Meuble	215000
BS-DSP-01459	535 ADELIA MAT CRECHE	DSP	215010	30/11/2022	01/11/2021	01/11/2021	31/10/2023	Linéaire	2	50	EUR	0	0	0	0	0	0	0	Meuble	215010
BS-DSP-01454	535 ADELIA MAT CRECHE	DSP	215010	30/11/2022	01/11/2021	01/11/2021	31/10/2023	Linéaire	2	50	EUR	3337,09	0	3337,09	278,85	1668,55	1947,4	1389,69	Meuble	215010
BS-DSP-01449	535 - ACTIVATION ENCOURS	DSP	215000	30/11/2022	02/10/2021	02/10/2021	01/10/2023	Linéaire	2	50	EUR	735,67	0	735,67	91,71	367,84	459,55	276,12	Meuble	215000
BS-DSP-01429	535 ACTIVATION ENCOURS	DSP	215000	30/11/2022	01/09/2021	01/09/2021	31/08/2023	Linéaire	2	50	EUR	1254,11	0	1254,11	209,59	627,06	836,65	417,46	Meuble	215000
BS-DSP-01424	535-G3CONCONCEPTS-SECHE LINGE	DSP	215020	30/11/2022	27/09/2021	27/09/2021	26/09/2023	Linéaire	2	50	EUR	776,4	0	776,4	102,1	388,2	490,3	286,1	Meuble	215020
EC-DSP-00239	535 WESCO DIV REF	DSP	231000	04/05/2022	14/04/2022		15/04/2022		0	0	EUR	3479,07	0	3479,07	0	0	0	3479,07	Immeuble	231000
EC-DSP-00236	535 HENRI JULIEN DIV REF	DSP	231000	04/05/2022	14/04/2022		15/04/2022		0	0	EUR	374,5	0	374,5	0	0	0	374,5	Immeuble	231000
EC-DSP-00176	535 WESCO DIV REF	DSP	231000	07/03/2022	01/11/2021		01/11/2021		0	0	EUR	57,32	0	57,32	0	0	0	57,32	Immeuble	231000
EC-DSP-00172	535 WESCO DIV REF	DSP	231000	07/03/2022	01/10/2021		02/10/2021		0	0	EUR	445,32	0	445,32	0	0	0	445,32	Immeuble	231000
EC-DSP-00166	535 CEDOO DIV REF	DSP	231000	07/03/2022	01/10/2021		02/10/2021		0	0	EUR	290,35	0	290,35	0	0	0	290,35	Immeuble	231000
EC-DSP-00158	535-SECURIMED-COMPRESSE GAZE	DSP	231000	07/03/2022	01/09/2021		01/09/2021		0	0	EUR	231,05	0	231,05	0	0	0	231,05	Immeuble	231000
EC-DSP-00145	535-MATHOU-FOURNITURES ADM.	DSP	231000	07/03/2022	01/09/2021		01/09/2021		0	0	EUR	397,58	0	397,58	0	0	0	397,58	Immeuble	231000
EC-DSP-00139	535-JPG-FOURNITURES ADM.	DSP	231000	07/03/2022	01/09/2021		01/09/2021		0	0	EUR	625,48	0	625,48	0	0	0	625,48	Immeuble	231000



RENOUVELLEMENTS DES BIENS ET CONSOMMATIONS NÉCESSAIRES À L'EXPLOITATION

Année	2021	2022
Global	3 734	13 156
Consommables	1 047	2 265
Équipement (mobilier)	514	4 703
Jouets et matériels éducatifs	477	2 594
Produits Entretien	358	1 087
Fêtes et réception	268	605
Lingerie	986	1 738
Electroménager	84	165



10 – CONCLUSION



CONCLUSION SUR L'ANNÉE 2022

En 2022, de beaux projets ont pu émerger et se concrétiser grâce à la mobilisation de notre équipe de crèche. Les activités et l'implication des parents dans la vie de la crèche ont été pensées en fonction du développement des enfants et de ses besoins avec pour principal objectif de les aider à grandir et à s'épanouir en fonction de leur propre rythme.

De nombreux ateliers, partenariats, sorties et spectacles ont été travaillés avec soin. Notre investissement autour de la nature, l'écologie, la lecture, l'éveil musical, la motricité a été important au quotidien.

Suite aux enquêtes de satisfaction nous avons mis en place des nouvelles feuilles de transmissions en lien avec les besoins des enfants afin de rendre compte de la journée de chaque enfant accueilli, nous avons également amélioré notre communication (outils, fréquence, canaux) au sein de la crèche Saint Germain en Laye Gramont.

Malgré une rentrée compliquée impliquant une ouverture tardive de la section des bébés due au manque de catégorie 1, nous avons pu par la suite rassurer les familles tout en proposant un accueil de qualité avec pour principale mission le bien-être des enfants.

Nous vous remercions pour votre confiance et nous sommes ravis de pouvoir travailler et poursuivre cette collaboration à vos côtés afin d'offrir aux familles de Saint Germain en Laye un service de qualité et de continuer à déployer la politique Petite Enfance de la ville sur la crèche.

OBJECTIFS 2023

Nous souhaitons pour l'année 2023 poursuivre dans cette voie, en accompagnant les équipes vers de nouveaux projets tant pédagogiques que professionnels.

Par cela, un déploiement des formations de nos professionnelles va être une de nos priorités. Les fondamentaux de la pédagogie Les Petits Chaperons rouge et leur mise en pratique au sein de la crèche vont être travaillés. L'équipe sera formée en interne pour réfléchir et travailler ensemble et en externe pour acquérir de nouvelles compétences et pouvoir ainsi évoluer.

Nous continuons le partenariat avec nos différents intervenants. En lien avec notre focus nature nous aménagerons un espace potager. Et dans le cadre de notre engagement DSP nous aménagerons l'intégralité de notre jardin. Nous souhaitons l'investir d'avantage.

Le projet de se rendre en petit groupe à la médiathèque de la ville de Saint Germain en Laye se poursuivra également cette prochaine année. Nous continuerons de mettre le livre au cœur du quotidien.

Enfin, des réflexions se poursuivront autour de l'aménagement de l'espace et des propositions de jeux afin de répondre au mieux à l'évolution des différents besoins des enfants.

Nous poursuivrons notre travail pédagogique sur les compétences du XXI -ème siècle : Les 5C

Toujours dans un souci d'accueil de qualité, nous procéderons aux audits internes Crèch'Expert.

Nous souhaitons rester fidèles à nos valeurs et à notre culture tout en l'adaptant pour répondre aux nouveaux enjeux.

Notre ambition étant de contribuer à l'éducation et à l'éveil des enfants, garantir une expérience positive à tous nos clients, favoriser l'épanouissement et l'engagement de tous les collaborateurs, transformer l'entreprise pour améliorer la qualité de service et transmettre un monde plus durable

Nous nous réjouissons de ces nouveaux défis à venir et vous renouvelons l'assurance de notre engagement et volonté de contribuer, dans la joie, la confiance, et l'exigence, à l'éveil des enfants de la crèche Saint Germain en Laye Gramont



BADYNSKI Maeva
Directrice régionale

m.badynski@lpcr.fr



MOTZ Mélanie
Responsable de secteur

m.motz@lpcr.fr



LE ROUX Marine
Directrice de crèche

stgermain.gramont@lpcr.fr

